This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**Informazioni su questo libro**

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

**Linee guide per l'utilizzo**

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

+ *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.

+ *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.

+ *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.

+ *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertati di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

**Informazioni su Google Ricerca Libri**

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da `http://books.google.com`

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ

# DES ANTIQUAIRES

DE LA

# MORINIE.

## TOME 7. — 1844-1845.

*Doctrina investigando restituet.*


*A St-Omer* { TUMEREL, *Libraire, rue Royale.*
LÉGIER, *Libraire, Grand'Place.*

*A Paris* { DERACHE, *successeur de* LANCE, *rue du Bouloy, N° 37.*

M DCCC XLVII.

# MÉMOIRES

de la Société

DES

# Antiquaires de la Morinie.

SAINT-OMER :

IMPRIMERIE DE CHANVIN FILS, RUE DE L'ŒIL.

1847.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ

## DES ANTIQUAIRES

DE LA

# MORINIE.

TOME 7. — 1844-1846.

*Doctrina investigando restituet.*


*A St-Omer* { TUMEREL, *Libraire*, *rue Royale.*
LÉGIER, *Libraire*, *Grand'Place.*

*A Paris* { DERACHE, *successeur de* LANCE, *rue du Bouloy*, N° 37.

M DCCC XLVII.

TO NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
220477A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN F[illegible]
R 1935 L

# TABLE GÉNÉRALE

## DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE, SÉANT A SAINT-OMER *(Pas-de-Calais)* AU MOIS DE JUIN 1847.

## MEMBRES TITULAIRES.

### MEMBRES DU BUREAU.

MM.

*Président :* TERTRE, le vicomte du, maréchal de camp en retraite, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, A.

*Vice-Président :* HERMAND (*), Alexandre, propriétaire, membre de sociétés savantes françaises et étrangères, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour les travaux historiques, A., PH., C. du M.

Un astérisque (*) indique que le membre est du nombre des fondateurs de la société des Antiquaires de la Morinie.

Deux astérisques (**) indiquent que le membre naguère titulaire, est devenu honoraire, par une cause quelconque.

☞ Les deux signes réunis (*) (**) indiquent que le membre, devenu honoraire, est un des fondateurs de la société.

Les lettres signifient : A, agriculture ; PH, société philarmonique ; C. du M, conservateur du musée.

*Secrétaire-Perpétuel :* GIVENCHY (*), Louis de, propriétaire, membre de sociétés savantes françaises et étrangères, membre titulaire non résidant du comité des chartes, diplômes et inscriptions, au ministère de l'instruction publique, A., C. du M.

*Archiviste :* LAPLANE, Henri de, député, propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, A., C. du M.

*Trésorier :* MALLET (*), commissaire-priseur, A. C. du M.

## MEMBRES TITULAIRES.

MM.

BOLARD, Clovis-Auguste-Victor, prêtre attaché à l'institution de St-Bertin.

COURTOIS, avocat.

COUVELAIRE, professeur de seconde au collége royal.

DELMOTTE, avocat.

DENEUVILLE, Edouard (*), propriétaire.

DUFAITELLE, A.-F., brigadier de l'octroi, membre de plusieurs sociétés savantes.

DURIEZ, curé-doyen de Notre-Dame.

FAVEROT, proviseur du collége royal, membre de plusieurs sociétés savantes.

GIVENCHY, Romain de, propriétaire.

LEGRAND, Albert (*), correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

MACHART, médecin-dentiste.

MARTEL, docteur en droit, juge au tribunal civil.

MONNECOVE, Edouard de, pair de France, A.

PAGART, Charles, propriétaire.

QUENSON, député, président du tribunal civil et de la société d'Agriculture, membre de plusieurs sociétés savantes.

MM.

Récicourt, Charles de, chef de bataillon du génie, A.
Toursel, supérieur du pensionnat St-Bertin.

### Comité d'Aire.

MM.

Scott, camérier de Sa Sainteté, curé-doyen d'Aire, président honoraire.
Levasseur de Mazinghem, Régis, président.
d'Hagerue, Amédée, trésorier.
Cappe, Hippolyte, avocat.
Cappe, Martin, notaire.
De Sars, fils, propriétaire.
Devin, l'abbé, principal du collége communal.
Picques, professeur de rhétorique.
Taupine, l'abbé.
Toffart, bibliothécaire d'Aire.

### Comité de Boulogne-sur-Mer.

MM.

Marguet, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, président.
Marmin-Pamart, secrétaire-trésorier.
Gerard, avocat, bibliothécaire.
Horeau, trésorier des invalides de la marine.
Morand, François, juge au tribunal civil et archiviste de la ville.

### Comité de Calais.

MM.

Pigault de Beaupré, propriétaire, président.
Derheims, H.-J., bibliothécaire de Calais, secrétaire.
Derheims, Charles, père, courtier maritime, trésorier.
Durand, Antony, numismatiste.
Henneguier, vérificateur des douanes, en retraite.
Legros-Devot, maire de Calais, et membre du conseil général.

### Comité de Cassel.

MM.

VÉNEM, notaire, président.

WAKERNIE, secrétaire-trésorier.

BÉHAGHEL, Louis, propriétaire.

DENIS-DEVLAMYNCK.

WYNDRIFE, docteur en médecine.

### Comité de Dunkerque.

MM.

CUEL, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, président.

DESRODE, Victor, négociant, secrétaire.

COUSIN, Louis, avocat, membre de plusieurs sociétés savantes, trésorier.

DE BORMANS, ingénieur des ponts-et-chaussées.

DEVELLE, architecte du département, correspondant de la commission historique du Nord.

DUVERGIER, ingénieur des ponts-et-chaussées.

PIETERS, bibliothécaire.

### Comité de Saint-Pol.

MM.

DANVIN, Bruno, docteur en médecine, président.

ANSART, notaire, secrétaire-trésorier.

GENELLE, avocat.

LAMBERT, greffier du tribunal.

LEFEBVRE, avoué.

### Membres Honoraires et Correspondans.

MM.

ABOT DE BAZINGHEM, propriétaire et antiquaire à Boulogne-sur-Mer.

ADAM, maire id., membre du conseil général du Pas-de-Calais.

ALLOY, avocat à Béthune.

ANDRÉ, procureur du roi à Bressuire.

ANSTAING LEMAISTRE d', propriétaire, président de la commission chargée de la surveillance de la restauration de la cathédrale de Tournay, à Tournay.

MM.

Armand, Germain, ancien maire de St-Omer et ancien député.

Aubert, l'abbé, grand doyen à la cathédrale, membre des sociétés des antiquaires de l'Ouest et de Normandie, à Poitiers.

Bachmann, le docteur Charles-François, conseiller intime de cour (*Geheime-Hofrath*), directeur de la société Grand-Ducale de minéralogie et de géognosie de Iéna

Bailly, l'abbé, vicaire général, grand prévôt de la cathédrale, à Arras.

Bard, le chevalier Joseph, correspondant du ministère de l'instruction publique et membre de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères, à Beaune.

Barraud, l'abbé, supérieur du séminaire épiscopal, à Beauvais.

Barante, le baron de, pair de France, à Paris.

Barbier, sous-conservateur de la bibliothèque du Louvre, id.

Barrois, ancien député du département du Nord, id.

Barry, directeur des archives de la couronne, id.

Bazy, Julien, professeur d'histoire au collége royal de Dijon.

Beaufort, architecte à St-Omer.

Beaurepaire-Louvagny, le comte de, ancien ministre plénipotentiaire, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, à Louvagny, près de Falaise.

Bellaguet, L., chef de bureau au ministère de l'instruction publique, membre du comité des chartes, à Paris.

Bérenger, Charles, rédacteur en chef de l'*Industriel de Champagne*, à Rheims.

Bigant, conseiller à la cour royale de Douai.

Binant, homme de lettres, l'un des rédacteurs du *Correspondant*, à Paris.

Bomart, ancien professeur au collége de Bergues, à Dunkerque.

Bomy, Charles de, propriétaire et antiquaire à Abbeville.

Bottin, ancien secrétaire général du département du Nord, et de la société des Antiquaires de France, à Paris.

Bourdon, Hercule, substitut du procureur général près la cour royale d'Orléans.

Boucher, Aimable, bibliothécaire, à Abbeville.

Boucher de Perthes, directeur des douanes, président de la société d'émulation, id.

MM.

BOUILLET, inspecteur des monumens historiques de l'Auvergne, membre de plusieurs sociétés savantes, à Clermond-Ferrand.

BOUTHORS, greffier en chef de la cour royale, membre titulaire de la société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

BRASSEUR, l'abbé, de Bourbourg, missionnaire à l'Orégon et aux Montagnes-Rocheuses (Amérique).

BRIÈRE, de, membre de plusieurs académies, à Paris.

BROECKS, le docteur, conseiller archiviste de l'académie archéologique de Belgique, membre de plusieurs sociétés savantes belges et étrangères, président de celle de médecine, à Anvers.

BRUN-LAVAINNE, homme de lettres, ancien conservateur des archives municipales de Lille, à Tourcoing.

BRUCHEZ, membre de l'institut historique, à Paris.

BUCHMANN, Ernest, professeur d'histoire à l'Académie royale des beaux-arts, conseiller de la société archéologique, etc., à Anvers.

CABOCHE, homme de lettres, à Paris.

CAMARET, recteur de l'académie de Bourges.

CARDIN, de, propriétaire, membre des sociétés d'antiquaires de l'Ouest et de Normandie, à Poitiers.

CARRION, homme de lettres, à Cambrai.

CARTIER, antiquaire et numismatiste, directeur de la *Revue Numismatique*, à Amboise.

CARTON, l'abbé, directeur de l'hospice des sourds et muets, à Bruges (Belgique).

CASTAIGNE, Eugène, bibliothécaire, à Angoulême.

CASTEL, secrétaire-général de la société académique d'agriculture, etc., de Bayeux, et membre de plusieurs sociétés savantes, à Bayeux.

CAUMONT, Arcisse de, propriétaire, correspondant de l'Institut, membre titulaire non-résidant du comité des arts et monumens, au ministère de l'instruction publique; fondateur de la société des antiquaires de la Normandie, membre de celles de France, de Picardie, etc.; fondateur de l'Institut des provinces et des congrés scientifiques de France, membre d'un grand nombre de sociétés savantes étrangères, à Caen.

MM.

CAVENTOU, président de l'académie royale de médecine, professeur de toxicologie à l'école de pharmacie, à Paris.

CHATEAUBRIAND, le vicomte de, ancien ministre, membre de l'académie française, à Paris.

CHAUDRUC DE CRAZANNES, sous-préfet de Castel-Sarrasin.

CHERGÉ, le vicomte de, propriétaire, membre des sociétés des antiquaires de l'Ouest et de Normandie, à Poitiers.

CLAIR, Honoré, avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, à Arles.

Mme CLÉMENT, née HÉMERY, auteur de diverses notices historiques sur le Hainaut et le Cambrésis, à Cambrai.

COLIN-THILLOY, numismatiste et propriétaire à Arras.

COLIN-VAST, propriétaire, maire d'Arras.

COLSON, numismatiste, à Amiens.

CONTENCIN, de, sous-Préfet de Cambrai.

CÖPPIETERS, Henri-Charles, conservateur du musée et de la bibliothèque communale, à Ypres (Belgique).

CORNILLE, président du tribunal civil, à Arras.

CORBLET, Jules, l'abbé, membre des sociétés d'antiquaires de Picardie et de Normandie, à Roye.

COUSEMACKER, juge, membre de plusieurs sociétés savantes, à Hazebrouck.

COUSSEAU, l'abbé, supérieur du séminaire épiscopal, membre des sociétés d'antiquaires de l'Ouest et de Normandie, à Poitiers.

CUNIN, officier d'administration des douanes, à Mouzon.

CUNYNGHAM, littérateur, à Esquerme-les-Lille.

CUVELIER, peintre à St-Omer.

DANCOISNE, notaire et numismatiste à Hénin-Liétard.

DANJOU, président du tribunal civil, à Beauvais.

DANIELO, hommes de lettres, à Paris.

DASSEMBERG, littérateur, à Dunkerque.

DEBAEKER, membre de l'institut historique, à Bergues-St-Winoc.

DEFRANCE, l'abbé, curé de

DEKEYSER, Nicaise, trésorier de l'académie archéologique de Belgique, à Anvers.

MM.

DELABAERE, receveur de l'enregistrement, à Bergues-St-Winoc.

DELADERRIÈRE, propriétaire a Arras.

DELEPIERRE, Octave, historien, à Bruges.

DELALLEAU, avocat aux conseils du Roi, à Paris.

DELEBECQUE, député du Pas-de-Calais, directeur du personnel au ministère de l'instruction publique, à Paris.

DELIGNE, Jules, premier employé aux archives du département du Nord, à Lille.

DELYE, avoué, à Montreuil.

DEMARLE, pharmacien, à Boulogne-sur-Mer.

DENUNCQ, l'abbé, à Aire.

DENYS-LONG, docteur en médecine, à Die.

DERHEIMS (*) (**), Jean, membre de l'académie royale de médecine, à St-Omer.

DESCHAMPS, Auguste, propriétaire à St-Omer.

DESCHAMPS, Louis, ingénieur des ponts-et-chaussées à Amiens.

DESCHAMPS, secrétaire de la mairie, à Bergues-St-Winoc.

DESCHODT, substitut à la cour royale de Douai.

DESMITTÈRE, médecin en chef de l'hôpital militaire, à Lille.

DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, préfet du département du Nord, à Lille.

DESNOYERS, Jules, conservateur de la bibliothèque du jardin des plantes, à Paris.

DESPREZ, professeur de seconde au collége royal de Tours.

DESESSARTS, Alfred, homme de lettres, à Paris.

DEVILLE, Achille, correspondant de l'institut, membre des sociétés d'antiquaires de France, Londres, Ecosse, Normandie, etc., à Rouen.

D'HERBIGNY, conseiller de préfecture, à Lille.

DINAUX, Arthur, rédacteur en chef des archives du Nord, membre de plusieurs sociétés savantes, à Valenciennes.

DOVERGNE, fils, numismatiste, à Hesdin.

DUCHOSSOIS, ancien avoué à la cour royale, à Arras.

DUCHOSSOIS, aîné, négociant à Boulogne-sur-Mer.

DUHAMEL, Eugène, propriétaire, à Bergues-St-Winoc.

MM.

Duhamel, Auguste, id., id.

Dumège, le chevalier, conservateur du musée, secrétaire général de la société archéologique du midi, à Toulouse.

Duméril, Florimond (*) (**), ancien directeur de l'hôpital militaire, à St-Omer.

Duméril, membre de l'institut, professeur de zoologie au jardin des plantes, à Paris.

Duméril, président de la commission des hospices, à Lille.

Dumortier, Barthelemy, membre de la chambre des députés et de l'académie royale des sciences, à Tournay.

Duplessis, ancien recteur de l'académie de Douai, à Paris.

Dupuis, Félix, juge, membre de la société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Durand, antiquaire, à Paris.

Dusevel, Eugène, membre titulaire de la société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Dusevel, Hyacinthe, id., id., id.

Dutertre-Hyvart, pharmacien à Boulogne-sur-Mer.

Duthilloeuil, juge-de-paix, et bibliothécaire à Douai.

Enlart, président du tribunal civil, membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Montreuil.

Estancelin, membre de la chambre des députés, à Abbeville.

Florizone, Léopold de, conservateur du musée et de la bibliothèque communale d'Ypres.

Frazilier, médecin, à Montreuil.

Fréchon, l'abbé, chanoine titulaire, à Arras.

Frère, Edouard, membre de la société des Antiquaires de Normandie, à Rouen.

Gaugain, trésorier de la société française pour la conservation des monumens, à Bayeux.

Garnier, I., secrétaire-perpétuel de la société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Garnier, J., ingénieur des mines, à Arras.

Gentil-Descamps, archéologue, à Lille.

Gerlache, le baron de, président de la cour de cassation, à Bruxelles.

Gerville, de, membre des sociétés des Antiquaires de

MM.

France, de Londres, d'Ecosse, de Normandie et de plusieurs autres sociétés savantes, à Valogne.

Mgr. GIRAUD, archevêque de Cambrai.

Mgr. GIGNOUX, évêque de Beauvais.

GODEFROY, Charles de, homme de lettres, à Paris.

GODIN, archiviste du département du Pas-de-Calais, à Arras.

Mgr. GOUSSET, archevêque de Reims.

GRAVES, ancien secrétaire-général du département de l'Oise, chef de division au ministère de l'intérieur, à Paris.

HAMEL DE BELLENGLISE, le vicomte de, propriétaire, à Lille.

HARBAVILLE, conseiller de préfecture, président de l'académie royale d'Arras.

HAUTECLOQUE, baron de, ancien maire d'Arras.

HASE, membre de l'institut, conservateur des manuscrits à la bibliothèque royale, à Paris.

HÉDOUIN, avocat, attaché au ministère de l'intérieur, à Paris.

HENRY, ancien adjudant du génie, à Boulogne-sur-Mer.

HEPP, docteur et professeur en droit à l'académie, secrétaire-général de la 10e session du congrès scientifique de France, à Strasbourg.

HÉRICOURT, le comte Achmet d', membre de plusieurs sociétés savantes, à Souchez.

HULET, Georges-Alexandre-Henri, docteur en droit de l'université de Louvain, ancien juge d'instruction, substitut du procureur du roi près le tribunal d'Anvers.

ISAAC, secrétaire de la mairie, à Guînes.

JANNET, proviseur au collége royal de Versailles.

JÉNICOT, avocat, membre de l'académie archéologique de Belgique, séant à Anvers, à Liège.

JUBINAL, homme de lettres, à Paris.

JULLIEN DE PARIS, homme de lettres, à Paris.

KERCHOVE VAN DER VARENT, le vicomte de, président de l'académie d'archéologie de Belgique, etc., etc., à Anvers.

KERCHOVE DE LA DEUSE, le comte de, baron d'Exaerde, membre fondateur et conseiller de l'académie archéologique de Belgique, commandeur de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse, chevalier de Malte, etc., etc., à Anvers.

MM.

KERCHOVE, Eugène de, VAN DER VARENT, docteur en droit, secrétaire d'ambassade de S. M. le Roi des Belges près la cour de France, membre de plusieurs académies belges et étrangères, à Anvers.

LABOUR, ancien magistrat, à Doullens.

LACROIX, Paul, (bibl. Jacob), membre du comité des chartes au ministère de l'instruction publique, à Paris.

LAFFUITE, bibliothécaire, à Lille.

LAIR, conseiller de préfecture, président de la société d'Agriculture du Calvados, membre de la société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

LAMORT, curé-doyen, à Oisy.

LA PYLAYE, de, membre de la société des Antiquaires de Normandie, etc., etc., à Fougères.

LA SAUSSAYE, Louis de, membre de l'institut (Ac. des I. et B.-L.) et de nombreuses sociétés scientifiques françaises et étrangères, directeur de la *Revue Numismatique*, à Paris.

LEBOUR, peintre, à St-Omer.

LÉCHAUDÉ D'ANISY, membre de la société des Antiquaires de Normandie et de plusieurs sociétés savantes et étrangères, à Caen.

LECLERCQ DE NEUFVILLE, propriétaire à Surques.

LECOINTE-DUPONT, propriétaire, membre des sociétés des Antiquaires de l'Ouest et de Normandie, à Poitiers.

LECOMTE, Claude-Martin, lieutenant au 22e léger, à Strasbourg.

LEDIEU, l'abbé, curé-doyen d'Etaples.

LEDUC, médecin, à Boulogne-sur-Mer.

LEEMANS, docteur-ès-lettres, directeur-général du musée du royaume de Belgique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Leyde.

LEFEBVRE-DUPRÉ, président du tribunal civil de Béthune.

LEFEBVRE-HERMAND, Narcisse (*) (**), député et membre du conseil général, propriétaire, à St-Omer.

LEFRANC, Emile, homme de lettres, à Paris.

LEGLAY, correspondant de l'institut, conservateur des archives de l'ancien comté de Flandres et du département du Nord, inspecteur divisionnaire de la société fran-

MM.

caise pour la conservation des monumens, membre de sociétés savantes françaises et étrangères, à Lille.

LEGRAND, Edouard, contrôleur au ministère des finances du royaume de Belgique; membre titulaire de la société archéologique et membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

LEGRAND, Pierre, avocat, à Lille.

LENORMANT, Charles, membre de l'institut (Ac. des I. et B.-L.), à Paris.

LEPRÉVOST, Auguste, membre de la chambre des députés, de l'institut (Ac. des I. et B.-L.) et de sociétés savantes françaises et étrangères, à Bernay.

LEQUIEN, Félix, sous-préfet, à Béthune.

LEROUX DU CHATELET, propriétaire, à Arras.

LEROUX DE LINCY, ancien élève de l'école des chartes, à Paris.

LEROY, aimé, bibliothécaire, à Valenciennes.

LESNE, numismatiste, à Cambrai.

LESERGEANT DE BAYENGHEM, maire d'Upen et membre du conseil d'arrondissement.

LESERGEANT DE MONNECOVE, Amédée, propriétaire, à Renty.

LINAS, Charles de, propriétaire, à Arras.

LIOT, Edmond, receveur de l'enregistrement, à Pecquigny (Somme).

LIOUVILLE, membre de l'institut (Ac. des S.), à Paris.

LONGPERRIER, de, conservateur des médailles, à Paris.

LOUANDRE, ancien bibliothécaire, à Abbeville.

LOUIS (*), Joseph, colonel du génie, directeur des fortifications, à Amiens.

LOYS, le chevalier de, major dans la gendarmerie belge, à Gand.

MAGNEVILLE, de, membre de la société des Antiquaires de Normandie et de plusieurs sociétés savantes et étrangères, fondateur du musée de Caen, à Caën.

MANGON DE LALANDE, ancien directeur des domaines, à Paris.

MAGUIN, aîné, commissaire des poudres, à Metz.

MAGUIN, cadet, inspecteur des lignes télégraphiques, à Metz.

MM.

MARDUEL, l'abbé, vicaire de St-Roch, à Paris.

MARÉCHAL, le chevalier, conservateur de la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

MARÉCHAL, ancien inspecteur de la maison du Roi, à Paris.

MARMIN, Bruno, ancien inspecteur des postes, à Boulogne.

MARTIN, Aimé, homme de lettres, à Paris.

MASSIOU, juge au tribunal civil de la Rochelle.

MATTER, Jacques, inspecteur général de l'Université, à Paris.

MAUROY, ancien avocat à la cour de cassation, à Lille.

MAURY, Alfred, employé à la bibliothèque du Roi, à Paris.

MAZAS, ancien officier d'état-major, auteur de l'histoire des grands capitaines français, etc., à Paris.

MENCHE, Charles, colonel en retraite, antiquaire, à Aire.

MERCY, de, docteur en médecine, membre d'un grand nombre d'académies, à Paris.

MÉRIMÉE, Prosper, inspecteur-général des monumens historiques, membre de l'institut, à Paris.

MILLINGEN, antiquaire-numismatiste, à Paris.

MILNE-EDWARDS, membre de l'institut, professeur de physiologie comparée à la faculté des sciences, à Paris.

MINART, conseiller à la cour royale de Douai.

MONDELOT, ancien censeur des études au collége royal de Bordeaux.

MONTEUUIS, l'abbé, curé-doyen de Guines.

MONMERQUÉ, membre de l'institut, conseiller à la cour royale de Paris.

MOREAU, bibliothécaire, membre de plusieurs académies, à Saintes.

MOREL DE CAMPENNELLE, propriétaire, membre de la société royale des Antiquaires de France, à Abbeville.

MOTTE DE SEVENEEKEN, historiographe, à Gand.

NAU DE CHAMPLOUIS, préfet de la Marne, ancien préfet du Pas-de-Calais, à Rheims.

NAU DE LA SAUVAGÈRE, avocat à la cour royale, membre de la société des Antiquaires de l'Ouest, à Paris.

OUEN, Horace, officier d'administration, à Oran (Algérie).

MM.

PARIS, Louis, conservateur des archives et de la bibliothèque, à Rheims.

PARENTY, l'abbé, chanoine titulaire, à Arras.

PATTU, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, membre de la société des Antiquaires de Normandie, etc. à Caen.

PELET DE LOZÈRE, le baron, ancien ministre de l'instruction publique, à Paris.

PÉNONDEL DE LA BERTOCHE, propriétaire, à Paris.

PETIT, Emmanuel, président honoraire du tribunal civil à Arras.

PHILIPPS, sir Thomas, baronnet, diplomatiste, à Middle-Hill (Angleterre).

PICARD, antiquaire, à Arras.

PIERS, Hector (*) (**), propriétaire, à St-Omer.

PIGAULT DE BEAUPRÉ, fils, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Etaples.

PILLE, directeur du mont-de-piété, conservateur du musée et de la bibliothèque communale d'Ypres.

PILLON, premier employé à la bibliothèque royale, à Paris.

PITTON-DESPREZ, l'abbé, ancien curé, à Coutances.

POILLY, André de, ancien professeur de philosophie, à Abbeville.

PREUX, procureur général à la cour royale de Metz.

PRÉVOST, propriétaire, maire d'Hesdin, membre du conseil général, à Hesdin.

QUENSON, Augustin, juge d'instruction, à Hazebrouck.

QUETELET, secrétaire-perpétuel de l'académie royale des sciences de Bruxelles.

RAOUL-ROCHETTE, membre de l'institut (Ac. des I. et B.-L.), professeur d'archéologie à la bibliothèque du Roi, à Paris.

RAVIN, docteur en médecine, à St-Valery.

RÉDET, ancien élève de l'école des chartes, conservateur des archives de l'ancien Poitou et du département de la Vienne, membre des sociétés des Antiquaires de l'Ouest et de Normandie, à Poitiers.

REIFFENBERG, le baron de, conservateur général de toutes les bibliothèques royales, membre de grand nombre de sociétés savantes de Belgique et étrangères, à Bruxelles.

MM.

Reume, de, capitaine au corps royal d'artillerie belge à Bruxelles.

Rey, membre de la société des Antiquaires de France, à Paris.

Richard-d'Isigny, antiquaire, à Caen.

Rigollot, numismatiste, membre titulaire de la société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Rincquesent, W. de, propriétaire, à Boulogne.

Robert, l'abbé, curé de Merck-St-Liévin.

Robert, sous-intendant militaire, numismatiste, à Metz.

Roisin, le baron Ferdinand de, docteur en droit, membre de plusieurs sociétés françaises et étrangères, à Bonn.

Rollin, numismatiste, à Paris.

Rosny, Eugène de, ancien officier d'artillerie, à Boulogne.

Roussel, César, antiquaire, à St-Valery.

Rouyer, Jules, employé dans l'administration des postes, au Mans.

Royer-Collard, Hippolyte, professeur d'hygiène à la faculté de médecine, à Paris.

Saint-Amour, Jules, propriétaire, à St-Omer.

Salvandy, le comte de, ministre de l'instruction publique, membre de l'académie française, à Paris.

Santerre, l'abbé, chanoine de la cathédrale de Beauvais.

Sauvage, régent au collége, membre de plusieurs sociétés savantes, à Evreux.

Savary, André-Daniel, chef de bataillon du génie, à La Rochelle.

Schayes, employé aux archives du royaume, homme de lettres, à Bruxelles.

Schoutter, numismatiste, à Dunkerque.

Mgr. de Schweitzer, ministre de l'instruction publique du Grand Duché de Saxe-Weymar, président né de l'académie grand ducale de Iéna, à Weymar.

Sénéca (**), avocat-général près la cour royale de Bordeaux.

Serrure, professeur d'histoire à l'Université, membre de plusieurs sociétés savantes, à Gand.

Silbermann, ancien sous-préfet de St-Omer, à Paris.

MM.

Smith, Charles-Roach, numismatiste, membre de plusieurs sociétés savantes, à Londres.

Smith, John-Spencer, membre de la société royale de Londres, de la société des Antiquaires de Normandie et de plusieurs autres sociétés savantes françaises et étrangères, à Caen.

Souquet, négociant, adjoint au maire, à Etaples.

Stassart, le baron de, ancien ministre, président de l'académie royale des sciences de Bruxelles.

Sueur-Merlin, receveur principal des douanes, à Caen.

Taillian, conseiller à la cour royale de Douai, membre de sociétés savantes françaises et étrangères.

Taverne de Montd'hiver, Edmond, propriétaire et maire à Hersin-Coupigny.

Terninck, percepteur des contributions, à Bois-Bernard.

Thiennes de Rumbecq, le comte de, chambellan de S. M. le Roi des Pays-Bas, grand croix de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, membre honoraire de l'académie archéologique de Belgique et de plusieurs sociétés savantes en Europe, à Gand.

Thierry, Amédée, à Paris.

Thierry, Augustin, membre de l'institut (Ac. des I. et B.-L.), à Paris.

Thomassy, Raymond, membre de la société des Antiquaires de France, à Paris.

Tollemer, l'abbé, principal du collége royal du Mans.

Tournier, Achille (*) (**), notaire, à St-Omer.

Urbain, Nestor, homme de lettres, à Paris.

Urlichs, docteur en philosophie, à Bonn.

Vallet de Viriville, archiviste-paléographe, répétiteur à l'école des chartes, à Paris.

Van Beveren, Joseph, adjoint au conservateur de la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

Vandaele-Beckaert, bourgmestre, membre de plusieurs sociétés savantes, à Courtray.

Vandaele, libraire, à Bruxelles.

Vandenpeereboom, conservateur du musée et de la bibliothèque communale d'Ypres

MM.

VAN DEN STEENE DE JEHAY, le baron, membre de l'académie archéologique de Belgique, séant à Anvers et de celle de numismatique de Liège, à Liège.

VAN DE PUTTE, l'abbé, éditeur des chroniques des abbayes de la Flandre Occidentale, à Bruges.

VANEECHOUDT (*) (**), Benjamin-Aubert-Ernest, colonel du génie, directeur des fortifications, à La Rochelle.

VANHASSELT, archéologue, à Gand.

VAN THIELEN, Jacques-Corneille, substitut du procureur du roi à Anvers, conseiller de l'académie archéologique de Belgique, membre de plusieurs sociétés savantes belges et étrangères, à Anvers.

VANVINCQ, conseiller a la cour royale de Rouen.

VARIN, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'arsenal, membre du comité pour la publication des monuments écrits de l'histoire de France, à Paris.

VERGER, François, propriétaire, à Nantes.

VERGNAUD ROMAGNESI, membre des sociétés des Antiquaires de France et de Normandie, à Orléans.

VERTEILLAC, Victor La Brousse, comte de, préfet de la Haute-Saône.

VILLEMAIN, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'institut, à Paris.

VILLERS, G. de, vice-secrétaire de la société académique de Bayeux.

VITET, Ludovic, membre de l'institut, député, conseiller d'état, à Paris.

WALCKENAER, le baron, secrétaire-perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.

WALLET, ancien professeur de dessin au collége royal de Douai.

WARNKOENIG, recteur de l'Université, membre d'un grand nombre de sociétés savantes françaises et étrangères, à Fribourg en Brisgaw.

WATERNAU, propriétaire, à

WOILLEZ, Emmanuel, membres de plusieurs académies, à Beauvais.

# DISCOURS

PRONONCÉ

*Par M. le Général Vic*[te] DU TERTRE, *Président,*

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE SOLENNELLE
DU 22 JANVIER 1846.

---

MESSIEURS,

Un espace de temps plus prolongé que nous ne l'aurions voulu, a occasionné une lacune de plus de deux années dans la série de nos séances solennelles. La principale cause de ce retard, doit être attribuée au silence gardé par les érudits, sur les questions proposées par notre société, aux concours de 1843, 1844 et 1845.

Notre attente est restée vaine, on ne nous a point adressé les mémoires qui pouvaient résoudre les questions posées et mériter les médailles ou les mentions honorables que nous aurions été heureux d'accorder aux savans archéologues qui auraient satisfait aux conditions du programme.

Ainsi, n'ayant point à décerner aux lauréats, les prix dus à leurs veilles et à leurs talens, nous

nous sommes vus privés du principal attrait d'une séance publique ; les ouvrages des membres titulaires de notre société ne pouvant d'après le réglement qui nous régit, participer au concours.

Avant d'inviter notre Secrétaire-Perpétuel à lire le rapport de nos travaux depuis notre dernière séance publique, permettez-moi, Messieurs, de vous entretenir quelques minutes de la perte que nous avons faite de l'honorable général FÉREY, Président de la Société des Antiquaires de la Morinie, depuis son organisation en 1833.

Les suffrages bienveillans de mes honorables collègues m'ont appelé à le remplacer; c'est avec empressement que je saisis l'occasion de payer un tribut à sa mémoire. J'ai la confiance que l'éloge sincère et mérité d'un homme de bien, regretté de tous ceux qui ont pu apprécier les qualités de son caractère, son instruction et la droiture de son jugement, excitera la sympathie de cette assemblée.

L'abondance des lectures que nous avons à vous faire, Messieurs, m'oblige de restreindre les détails recueillis sur les services honorables du général Férey.

Né en 1772, à Autheuil, département de l'Eure, où son père possédait un modeste patrimoine, un oncle, curé d'une paroisse voisine, voulut se charger de sa première éducation et obtint ensuite de le faire admettre au petit séminaire d'Evreux, pour y continuer ses études.

Lors de la dispersion des ordres religieux en 1791, le jeune Férey se livra avec succès à l'étude des mathématiques, passa ses examens au mois de juin 1793, de funeste mémoire, et fut reçu, immédiatement après, élève sous-lieutenant à Châlons.

Ses progrès furent si remarquables que le 1er octobre suivant, il obtint le brevet de lieutenant en second au 6me régiment d'artillerie.

Envoyé aux îles St-Marcouff, à l'époque la plus orageuse et la plus sanglante de la révolution, il y fut oublié pendant près de six années. Dans sa solitude il eut le loisir de s'occuper de ses études de prédilection : les mathématiques transcendantes, la géométrie, la physique et la chimie.

Le 30 mai 1779, le brevet de lieutenant en premier lui fut envoyé, et cinq mois après il reçut celui de capitaine au 6me d'artillerie.

Le 30 août 1808, étant promu au grade de chef de bataillon, il prit la direction de l'équipage du siège de Pampelune, puis de celui du siège de Burgos.

En février 1812, il fut nommé, pendant la campagne de Portugal, au grade de major.

Le 30 juin 1813, colonel d'artillerie, puis officier de la légion d'honneur, par brevet du 17 octobre 1814; le 24 février 1815 il reçut du Roi le titre de chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis.

Enfin le 20 septembre 1816, il fut nommé directeur d'artillerie à St-Omer, où il fixa sa résidence.

Le 14 janvier 1830, le colonel Férey obtint sa pension de retraite avec le brevet de maréchal-de-camp honoraire. Il comptait alors 40 ans et 5 mois de service actif, plus 14 campagnes de guerre.

Certes, voilà une carrière parcourue avec honneur et distinction !

Tous ceux qui ont connu le général Férey ont apprécié les qualités morales, la modestie et l'aménité de son caractère. L'étude était un besoin pour lui. A l'âge de cinquante ans, il apprit la langue grecque, pour l'enseigner à ses fils. Alors, comme dans tout le cours de sa vie, il montrait une douceur, une patience qui ne se démentirent jamais. Souffrant des plus violens accès de goutte, il surmontait ses douleurs, pour calmer l'affliction de sa famille éplorée.

Sa carrière a été consacrée au service de son pays ; honneur à sa mémoire !

M. le Secrétaire-Perpétuel va vous entretenir, Messieurs, des travaux de la Société, et des questions proposées pour le concours de 1846.

# RAPPORT

DU

# SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL

SUR

# Les Travaux de la Société,

*Lu à la Séance Solennelle du* 22 *Janvier* 1846.

MESSIEURS,

Il en est de l'histoire des sociétés littéraires, comme de celle des royaumes de la terre, une paix profonde règne-t-elle dans ces états, leur histoire parait au vulgaire des lecteurs, et c'est le grand nombre, elle paraît, dis-je, monotone, sans intérêt, maussade enfin; mais si la narration a pour objet d'horribles catastrophes, des guerres sanglantes et désastreuses, des révolutions impies, l'histoire alors devient attrayante, elle réveille la curiosité; le besoin de sensations vives se fait fortement sentir.... En résumé, l'histoire de la paix, cette félicité du genre humain, endort..... tandis que le récit des calamités publiques, causées par

la perversité des hommes, produit de stridentes émotions qui intéressent. Ainsi tel s'assoupit en lisant le chef-d'œuvre de Fénélon, qui se pâme aux récits infernaux d'Anne Radcliffe !

L'histoire littéraire présente les mêmes phénomènes. Quatre années se sont écoulées sans que la Société des Antiquaires de la Morinie ait tenu de séance publique ! Elle n'a couronné aucun mémoire ! Donc elle est morte, ou au moins agonisante !!! Ainsi, raisonne presque toujours, le frivole vulgaire ; pour lui les apparences sont tout ; les travaux les plus utiles sont-ils exécutés sans bruit, sans fracas, on n'en tient nul compte ; on n'en sonne pas moins le trépas de la société littéraire qui les dirige !!!

Nous n'avons point à redouter ces aberrations des esprits superficiels, de la part d'un auditoire aussi distingué que celui qui nous entoure, vous nous avez habitués à plus d'indulgence et nous osons espérer, Mesdames et Messieurs, que vous daignerez nous la conserver.

Depuis 1841, la Société des Antiquaires de la Morinie a continué, comme par le passé, à distribuer chaque année, ses programmes dans toute la France et à l'étranger.

Soit que les préoccupations politiques éloignent ou dégoûtent des études historiques, et blasent tous les esprits sur les jouissances que procurent la littérature et l'amour des beaux-arts, soit tout

autre cause, toujours est-il que personne n'a répondu aux questions graves et d'un haut intérêt, mises par nous aux concours de 1842, 43, 44 et 45; sauf toutefois, une seule exception! Une question de biographie a provoqué une notice sur Lambert de Guisnes, évêque d'Arras de 1093 à 1115.

Cette notice a été jugée digne d'une médaille. M. l'abbé FRÉCHON, professeur au séminaire épiscopal, auteur de cette notice, se trouvant retenu à Arras par ses importantes fonctions, a prié M. l'abbé PARENTY, son ami, de vouloir bien le représenter à cette séance, et la médaille lui sera remise à l'instant par M. le président.

La Société a compris, que ses programmes restant sans réponses, il était de son devoir de tourner sa puissance d'action vers un autre but. Les vivans restaient muets, elle s'est décidée à interroger les morts, en faisant des fouilles. Les leçons de ces derniers sont souvent plus éloquentes et plus utiles que celles des premiers. Trois points ont été explorés par elle:

1° Les restes bien dispersés du *Castellum Morinorum.*

2° Les lieux où les géographes les plus estimés indiquaient l'emplacement de *l'antique Quantovic, emporium*, ou échelle commerciale que fréquentaient les Phéniciens et les Romains à des époques très-reculées.

3° Les ruines de St-Bertin; fruits déplorables de

la cupidité de certains hommes, la lie de la société, et de la barbarie de quelques vandales frénétiques, qui croyaient pouvoir effacer la mémoire d'un passé qui les agaçait, en détruisant les monuments.

Le *Castellum Morinorum* (aujourd'hui le Mont de Cassel) a été tellement bouleversé par les nombreux événemens qui se sont succédés pendant 16 à 18 siècles, que les fouilles n'ont presque rien produit.

La question relative à l'emplacement de l'ancien *emporium Quantovic*, détruit par les Normands à la fin du IX^e^ siècle, cette question dis-je, avait pour la Société une importance toute spéciale et une assez haute portée. En effet, les géographes de la fin du moyen-âge, ainsi que les modernes, étaient divisés d'opinion. Les uns mettaient cette échelle sur la rive gauche, les autres sur la rive droite de la Canche.

Adrien de Valois et d'Anville s'étaient abstenus de discuter, et encore plus de décider cette question. Le premier ne se prononce pas sur la situation à la gauche ou à la droite de la Canche, le second n'en souffle pas mot.

C'était donc un problême à résoudre, et il appartenait à la Société des Antiquaires de la Morinie, plus qu'à toute autre, de chercher cette solution, puisque *Quantovic* est dans sa circonscription archéologique.

Les fouilles ont été exécutées dans les étés de

1842 et 1843, sous la surveillance d'une commission prise parmi nos collègues de Boulogne, aidés par nos zélés correspondans de la ville d'Etaples. Leur résultat a décidé la question géographique, d'une manière irréfragable; car, ainsi que l'a dit un publiciste connu, il n'y a rien d'entêté comme un fait! Et les argumentations systématiques de certains écrivains viennent se briser contre la dure et impénétrable obstination des faits constatés.

En effet, sur la rive droite de la Canche, près des maisons modernes de la petite ville d'Etaples (dont le nom, au moyen-âge, *stapula*, a tant d'analogie, par l'idée qu'il représente, avec celui d'*emporium*, échelle), près de cette ville, dis-je, les fouilles ont mis à découvert, non-seulement une rue tout entière, et les substructions de plus de 40 maisons, mais un monument bien autrement concluant: un vaste cimetière dans lequel on a trouvé un bon nombre de tombes, contenant des vases antiques, dans lesquels se trouvaient des ossemens réduits en cendres, par la combustion, et des fragments d'os à demi-brûlés. Cette circonstance constatée dans un grand nombre de tombes, est une preuve sans réplique de l'existence d'une ville gallo-romaine en ce lieu; puisque postérieurement au IV^e^ siècle, et à l'établissement continu de la religion chrétienne dans la Gaule, on n'a plus brûlé les cadavres, on s'est borné à les ensevelir et à les enterrer.

L'incertitude cesse donc; cette question de géographie ancienne est donc entièrement résolue.

Les ruines de l'antique basilique bertinienne ont été également explorées et décrites, mais aussi reproduites par le superbe plan exposé à vos regards. C'est au zèle et au talent de M. BEAUFORT, architecte de cette ville, que nous devons ce beau travail, qui n'a que faire de mes éloges, car le regarder, c'est l'admirer.

Ces fouilles ont été faites sous la surveillance d'une commission composée de M. PAGART, président, et de MM. Albert LEGRAND, DESCHAMPS et DE LAPLANE. Ce dernier aura l'honneur de vous lire ce soir un rapport succinct sur ces fouilles, qui ont demandé tant de zèle et de soins.

Nous pouvons donc le dire avec confiance et vérité, la Société des Antiquaires de la Morinie est loin d'avoir été oisive pendant ces quatre années ; si elle n'a pas eu de séance solennelle, c'est qu'on ne lui a pas envoyé de mémoires, mais elle a évidemment obtenu des résultats bien autrement importans pour les sciences géographiques et historiques, en faisant exécuter les fouilles d'Etaples et de St-Bertin. Les premières en 1842 et 43, se trouvent décrites dans le 6me volume de vos mémoires ; les secondes, exécutées en 1844 et 45, seront décrites avec beaucoup de détails dans votre 7me volume, actuellement sous presse. Ce travail de M. de Laplane, beaucoup plus détaillé que l'abrégé que vous allez entendre, est le premier mémoire imprimé dans ce volume.

Pour donner plus d'activité à ses travaux, la Société a organisé des comités, dans les principales villes situées dans la circonscription de l'antique Morinie. Ainsi, Boulogne, Calais, Dunkerque, Aire, Cassel, St-Pol et Ypres ont leur comité, indépendant dans son administration intérieure, mais tous convergeant vers la Société-Mère, comme vers un centre commun, en ce qui concerne l'histoire de l'ancienne cité Morine.

Cette institution a déjà eu d'heureuses conséquences, elle se développera chaque jour davantage dans l'intérêt futur de la société.

L'établissement d'un collége royal à St-Omer, en augmentant le nombre des hommes d'études fortes, ne peut, dens un temps donné, que devenir avantageux pour la Société des Antiquaires. Espérons que quelques-uns de ces hommes sérieux voudront bien se joindre à nous, pour explorer le vieux sol des Morins! Ils nous apporteront les fruits de leur haute érudition classique, nous leur fournirons en retour quelques détails de localités, qui ont aussi leur importance dans les recherches historiques et archéologiques.

M. le ministre actuel de l'instruction publique, à peine revenu au pouvoir, s'est occupé tout spécialement des sociétés archéologiques qu'il s'est toujours plu à protéger. Il a demandé à toutes des détails sur leur organisation, sur leurs travaux, sur leurs progrès; votre Secrétaire s'est fait un devoir de lui

adresser, dans le très-court délai qu'il lui avait indiqué, tous les renseignemens désirés ; une lettre de ce haut fonctionnaire témoigne qu'il en a été satisfait. Il l'a d'ailleurs prouvé à la compagnie, en lui accordant, peu après, les monographies des églises de Chartres, de St-Savin et plusieurs autres ouvrages publiés aux frais du gouvernement.

Nous devons aussi des remercîmens au conseil général, et l'expression de notre gratitude, au premier magistrat de ce département, qui ne laisse échapper aucune occasion de nous donner des preuves de sa bienveillance ; je suis certain de n'être désavoué par aucun de nous, Messieurs, en publiant tout haut, notre attachement à sa personne, et notre reconnaissance de ses procédés pleins de grâce à notre égard.

Comment, en passant en revue les événemens arrivés dans notre Société depuis 1842, oublier le brillant orateur qui a ouvert notre dernière séance publique ? La mort lui a enlevé la compagne qui embellissait sa vie, et la douleur l'a exilé sur les rives Africaines ! Ah ! qu'il apprenne au moins nos regrets, que notre souvenir, transmis par une main amie, lui rappelle que ses collègues l'aimaient, l'estimaient, le regrettent et le reverraient avec bonheur. Malheur ! à ceux qui oublieraient les absens.

Je termine ce rapport en exprimant une pensée bien triste et profondément gravée dans mon cœur.

Depuis 1842, que de ravages la mort n'a-t-elle pas fait dans nos rangs ? MM. LESERGEANT DE BAYENGHEM, Pair de France, DESCHAMPS, naturaliste distingué, CADART, proviseur du collége, DESMARQUOY, le père des pauvres, le bienfaiteur des êtres souffrants ; que de douleurs ! que de regrets ! Pourrais-je oublier celui qui pendant treize années occupa ce fauteuil ? Ah vous ne le pensez pas. Il ne m'appartient pas de parler de ses vertus, après l'éloge que vous venez d'entendre ; mais, qu'il me soit au moins permis de verser encore une larme à la mémoire d'un collègue, d'un ami, aussi vénérable que digne d'être aimé.

L^s DE GIVENCHY.

# SAINT-BERTIN

EN

# 1844.

# SAINT-BERTIN

OU

## COMPTE-RENDU DES FOUILLES

FAITES SUR LE SOL DE CETTE ANCIENNE ÉGLISE ABBATIALE,

1844

PAR M. HENRI DE LAPLANE,

INSPECTEUR DES MONUMENS HISTORIQUES,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
MEMBRE DE L'INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES,
SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE, etc.

SAINT-OMER :
CHANVIN fils, imprimeur, rue de l'Œil.

1846.

« *Ecce ego aperiam Tumulos Vestros et educam vos*
» *de sepulcris vestris !!!*

(Ezéchiel).

# FOUILLES HISTORIQUES

## DE SAINT-BERTIN

## 1843-1844.

## PREMIÈRE PARTIE.

### DERNIÈRE ÉGLISE COMMENCÉE AU XIV^e^ SIÈCLE PAR HENRI DE COUDESCURE[1] (1326).

**SOMMAIRE.** — Observations générales sur les ruines de St-Bertin. — But de la société dans les explorations. — Rappel des fouilles précédentes. — Quelques nobles sépultures dans l'église du monastère. — Justification des fouilles. — Historique de l'abbaye. — Vicissitudes qu'elle a subies. — Quel a été le nombre d'églises élevées à St-Bertin ? Ce nombre se réduit à trois principales. — Première, élevée au VII^e^ siècle. — Seconde, existant au XI^e^. — Troisième, commencée au XIV^e^ (en 1326). Ces trois parties forment la division de notre travail. — Compte-rendu détaillé.—Première partie, DERNIÈRE ÉGLISE. — Abside. — Chapelle de l'*Assomption* ou de l'*Abbé*. — Détails de tout ce qui, dans cette enceinte, a été rencontré sous la terre. — Remarques géologiques et archéologiques. — Nombreuses sépultures. — Entre autres celles de Jean VI, mort en 1420; de Jacques IV qui a abdiqué

[1] Jusqu'à présent le 56^e^ abbé de St-Bertin a été désigné par les auteurs sous le nom de *Condescure*. Un de nos savans collègues dont l'opinion est une autorité pour nous, pense que l'on doit écrire et prononcer *Coudescure*, du nom d'un village peu éloigné d'Hazebrouck et de St-Omer. D'après son avis, nous avons cru devoir adopter cette dernière orthographe.

en 1493. — Caveau funèbre de la famille de Croï de Renty, etc. — Vieille construction faisant face à la chapelle de l'Assomption. — Mausolée du bienheureux Joscio. Autel St-Martin. — Chœur. — Ancien maître-autel de St-Pierre et de St-Paul. — Rétable. — Tableau d'Hemmelink. — Second autel St-Bertin. — Caveau où ont été retrouvés des chartes, Titres et sceaux. — Richesses que contenait le chœur. — Jubé ou doxal. — Origine des jubés. — Leur utilité. — Jubé en bois, élevé par Jacques de Condête en 1400. — Idem en marbre, construit par Guillaume Loëmel en 1622. — Caveaux sous le jubé, destinés aux sépultures abbatiales. — Celui du milieu.— Celui de droite ou de *N.-D. de Consolation*. — Celui de gauche ou du *Sauveur*. — Tombes des coadjuteurs. — Pierre tumulaire de la famille de Renescure. — Chapelles placées autour du chœur.—Celles de *St-Jean-Baptiste*.— de *St-Etienne*. — De *Ste-Marie-Magdelaine*. — De *Ste-Scholastique*. — De l'*Annonciation*. — De *St-Jacques* et de *St-Philippe*. — De *St-Nicolas*. — De la *Flagellation* ou du *St-Sépulcre*.— De *St-Benoit* dans l'emplacement de l'ancien vestibule St-Denis. — Tombe temporaire de Vaast Grenet, 70e abbé.— Tombeau d'Ypérius.—Sa description.—Inscription tumulaire détruite et replacée plus tard par l'abbé Gherboode. — Chapelle de N.-D. de Milan. — Origine de la confrérie portant ce nom. — Motifs de son institution. — Elle cesse d'exister. — Tombe découverte dans l'enceinte de cette chapelle, dédiée à *N.-D. de Milan*. — Sa description. — Son attribution. — Ses caractères distinctifs. —Chapelle de *Ste-Croix*.—Elle renfermait la tombe de trois nobles chefs Espagnols. — Détails. — Chapelle de *Ste-Catherine*, dédiée aussi à *St-Pierre* en 1763. — Petits calices en étain. — Tombeau d'un chevalier retrouvé complètement vêtu. — Sa description. — Détails. — A qui appartînt cette dépouille ? — Sacristie, trésor, dépôt. — Que sont devenues les richesses qu'ils renfermaient ?—

Passage du nouveau cloître, ouvrant autrefois sur le vestibule de la chapelle des infirmes. — Passage de l'ancien cloître. — Nef transversale. — Historique des transsepts. — Croix grecque et latine. — Construction de la nef transversale à St-Bertin (1401). — Mausolée élevé par Jean de Lannoye à Guillaume Fillastre, évêque de Toul et de Tournay, 64e abbé. — Ancienne *chapelle de St-Pierre*. — Tombe attribuée à Nicaise Grietten, fondateur de cette chapelle (1483). — Détails. — Probabilités. — Sépulture de Maximilien Numann (1517). — Grande nef appelée par quelques-uns église du devant. — Sépulture de Guillaume Fillastre (1473). — Détails. — Son épitaphe. — Tombe de Jean de Lannoye, 65e abbé (1493). — Idem d'Antoine de Berghes, 67e abbé (1581). — Idem d'Engelbert d'Espagne, 68e abbé (1544). — Nombreuses sépultures vulgaires. — La dernière a lieu en juillet 1777. — La Tour. — Son portail terminé par Ant. de Berghes. — Fresque en partie effacée. — Inscription qu'on peut y lire encore. — Quelques réflexions.

*M M*

Un demi-siècle à peine, a vu s'écrouler et disparaître l'ancienne abbaye de St-Bertin [1]; de ce riche monument, de son élégante basilique, qui comptèrent plus de mille ans d'existence, bientôt il ne restera plus une pierre; quelques années encore, et si l'on n'y prend garde, peut-être aurons-nous à déplorer quelque nouvelle ruine; cette majestueuse tour annonçant au loin une grandeur déchue, et qui aujourd'hui isolée, semble n'être restée debout, n'avoir résisté à l'action du temps, et à celle des hommes, plus corrosive encore [2], que comme un témoin éloquent de l'insta-

[1] « Nobilissimum S. Bertini, quo nullum in toto Belgio præstantius monasterium, ad Agnionem fluvium, ex extremâ parte urbis Audomarensis. » (Gall. Christ. tom. III, pag. 484) — « Agnio fluvius dictus etiam est Enneno et Ulter (nunc Aa) undè etiam monasterium Ulterense dictum » (Gall. Christ.).

Voir au musée de St-Omer le plan du monastère exécuté en relief, peu avant la révolution de 1789, par Dom Cuvelier religieux de St-Bertin. — Méditations sur les ruines de St-Bertin, par notre collègue M. Ed. Deneuville. (Mémoires de la société, tom. 1, pag. 198.)

[2] Tempus edax homo edacior.

bilité des choses humaines, et du délire des démolisseurs..... ; mais fermons les yeux sur le passé qui ne nous appartient plus, et après avoir jeté un nouveau et stérile regret sur ces imposants débris, subissons le présent, tel que ce passé nous l'a fait.....; sachons, quant à nous, remplir dignement notre tâche pour ne point avoir à redouter de nos successeurs les reproches, qu'à si juste titre, la génération qui s'écoule adresse à celle qui l'a devancée.

Jalouse toujours d'atteindre le but de son institution, la Société Royale des Antiquaires de la Morinie ne néglige aucune occasion de justifier sa devise : *Doctrina investigando restituet* [1] ; dans toutes les parties de sa circonscription territoriale, elle s'efforce de décrire, peu à peu, et autant qu'il est en elle, de rétablir se qui fut, pour faire passer dans le domaine de la science, ce qui depuis long-temps est tombé dans l'oubli. Rappeler le passé historique, le passé scientifique, le passé artistique, pour les comparer au présent et puiser dans cette comparaison des enseignemens utiles, tel est le but de nos travaux ; ainsi, et en attendant que le vieux Thérouanne puisse offrir à nos investigations, les richesses archéologiques que renferme encore dans son sein cette antique cité des Morins, en attendant, vous avez exploré les environs de Calais, la montagne de Cassel (*Castellum Mori-*

[1] Réglement de la Société des Antiquaires de la Morinie.

*norum)* [1]. Par vos soins, Messieurs, depuis trois ans environ, on s'efforce de ressusciter l'ancien Quentovic [2] non loin du moderne Etaples, par vos soins aussi on laboure le sol où fut la paisible retraite des enfans de Bertin, dans l'espoir d'en exhumer d'intéressantes substructions, de glorieuses dépouilles, et des souvenirs peut-être plus intéressants et plus glorieux encore.

On vous a communiqué depuis peu le rapport de notre collègue de Boulogne [3] concernant les fouilles que votre comité a fait exécuter à Quentovic. Nous allons essayer à notre tour de vous faire part des recherches que votre commission a fait faire à St-Bertin; elles sont moins importantes sans doute; mais elles n'en méritent pas moins votre intérêt; peut-être nous réservent-elles aussi quelque heureuse surprise?

*Plurima gemma latet cœcâ tellure sepulta.*

[1] Cassel est désigné dans la carte de Peutinger sous le nom de *Castellum Menapiorum*. — Voir le mémoire sur le *Castellum Morinorum*, par M. Schayes, 2e vol. de la société des Antiquaires de la Morinie, pag. 107.

[2] *Quentovicus, vicus ad Quantiam* ancien port de mer et ville autrefois célèbre, placée à l'embouchure de la Canche; elle fut détruite et son port comblé, vers le milieu du IXe siècle à la suite d'une invasion; depuis elle a disparu sous les sables de telle sorte, que son emplacement même ne pouvait plus être exactement précisé. (Malbrancq, *de Morinis*, tom. II, chap. 8, pag. 146. — Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, tom. 32, pag. 788).

[3] Voir l'intéressant rapport de M. Louis Cousin, secrétaire du comité des fouilles archéologiques de Boulogne-sur-Mer. (St-Omer, 1843).

La terre vous le savez, Messieurs, n'a pas encore rendu tous les trésors que les débris de tant de siècles lui ont confiés [1], et quel lieu fut plus fécond en souvenirs historiques, que celui sur lequel nous venons appeler votre attention ? [2]

Mais d'abord, vous ne l'avez pas oublié, plusieurs fois déjà, des explorations ont été faites dans l'enceinte de l'ancienne abbaye de Sithiu [3] veuve alors de ses premiers possesseurs. La soif de l'or, cette passion de tous les temps, avait inspiré aux uns l'envie d'y rencontrer des trésors, réduits presque toujours à quelques fragments de fer, d'airain, de marbre ou de plomb, que les spoliateurs se disputaient entre eux. Plus modestes dans leurs désirs, d'autres avaient l'espérance d'un trésor moins temporel, et se bornaient à la recherche de quelque pieux cénobite [4]. Je n'ose vous parler

[1] Beauvais, Hist. des Emp., tom. III, pag. 428.

[2] Piers, Var. hist. pag. 149 et suiv.—G[d] cart. de St-Bertin.

[3] L'abbaye de St-Bertin s'appelait dans l'origine *Monastère de Sithiu*, nom du lieu où au VII[e] siècle, s'élevait le château donné par Adroald à St-Omer, premier apôtre des Morins. Plus tard elle prit le nom de *St-Pierre* et de *St-Paul*, qu'elle échangea ensuite contre celui du Saint fondateur. « Sithiense appellabatur in exordio » suo a villâ *Sithiu* quam ad illud fundandum Adroaldus vir pre- » dives..... concessit. (Gall, Christ., tom. III, pag. 484). (Hist. de St-Omer, par M. Derheims, pag. 46, 49, 50, etc.).

[4] L'un des religieux qui ont survécu à la suppression du monastère, M. l'abbé Poot, mort dans ces derniers temps, et dont on voit la mémoire rappelée sur un marbre placé à la paroisse St-Denis, à St-Omer, s'enferma dans l'église de St-Bertin et à diverses reprises fit rechercher les cendres du bienheureux Joscio qui ne purent être retrouvées.

de cette spéculation quelquefois essayée sur les vénérables restes des anciens hôtes de St-Bertin, pour, au prix de quelque monnaie, les jeter en pâture à une industrie naissante. [1] Quoiqu'il en soit, le silence des tombeaux fut troublé : d'abord dans des intérêts particuliers, qui, pour se mettre à l'œuvre, n'attendirent pas que le temple fut renversé; plus tard, au contraire, au milieu d'irréparables ruines, un but plus utile, l'intérêt de la science, souleva de nouveau la cendre des morts, et c'est à notre sœur aînée la société d'agriculture (que l'on est sûr de rencontrer toujours lorsqu'il s'agit du bien du pays) que nous en sommes redevables. C'est elle qui la première a ouvert la marche; et grâces au zèle de l'un de ses membres [2], un trésor archéologique put briller aux yeux des assistans; une bonne fortune due au hasard, et à laquelle, disons le en passant, la société royale des Antiquaires de la Morinie doit peut-être en partie son existence, une bonne fortune permit d'exhumer au milieu de débris d'ossements, parmi d'autres tombes vulgaires, la royale dépouille du jeune Guillaume, fils de Robert de Jérusalem et de la comtesse

[1] Il y a quelques années lorsque des fabriques de sucre s'élevaient de toutes parts, on a vu des ouvriers s'approprier des ossements humains enlevés aux anciens cimetières, pour les vendre et être convertis en noir animal ! Depuis il a été reconnu que ces ossemens étaient peu propres à cet usage; aussi voit-on se renouveler très-rarement ce genre de profanation.

[2] M. Louis Caullet, secrétaire-général de la société.

Clémence [1]. Les restes oubliés de ce prince dormaient depuis 1109 dans un modeste cercueil placé en dessous des belles mosaïques malheureusement incomplètes qui ornent aujourd'hui le musée de la ville de St-Omer [2].

Une autrefois encore, et peu après, de nouvelles fouilles eurent lieu sous l'habile direction de notre compatriote et collègue M. Wallet, qui parvint à mettre au jour une partie du sol et des fondations de la crypte de l'une des anciennes églises, ainsi que plusieurs vestiges architectoniques qui s'y trouvaient renfermés [3]; mais, Messieurs, dix ans et plus s'étaient écoulés sans que l'on eut vu s'entr'ouvir de nouveau cet ossuaire mystérieux de toutes les grandeurs monastiques et princières

[1] « Eodem anno, id est anno domini MCIX. Willelmus junior filius » comitis Flandriæ Roberti apud Ariam moritur et indè ad hoc » monasterium delatus et sepultus est ante locum ubi erat majus » altare, etc. » (Ypérius : Chron. Sith.)

[2] Ces mosaïques, représentant les signes du zodiaque, ont été décrites par nos honorables collègues MM. Wallet et Alex. Hermand. Nous renvoyons à leurs travaux sur lesquels nous aurons occasion de revenir.

Voir au musée de St-Omer n° 1854, la plaque de plomb sur laquelle reposait la tête du jeune prince.

[3] Toutes ces découvertes sont publiées dans le beau travail que vient de faire paraître M. Wallet, déjà si avantageusement connu par ses intéressantes notices sur l'abbaye de St-Bertin et l'église Notre-Dame, ancienne cathédrale de St-Omer. — Voyez la description d'une crypte et d'un pavé mosaïque, etc. (Douai 1843). Description de l'ancienne abbaye de St-Bertin (Douai 1834). Description de la cathédrale de St-Omer (Douai 1839).

d'une autre époque, et cependant quelque chose restait à faire. Ne fallait-il pas essayer de préciser à l'aide des restes de substructions existantes, l'emplacement et la forme des basiliques antérieures, qui se sont succédées sur la terre de St-Bertin ? En outre, cette terre ne gardait-elle pas encore de nobles cendres ? Oui, Messieurs, sans parler du dernier des Mérovingiens, de l'infortuné Childéric III, rélégué, rasé, mort et inhumé sous le froc monacal dans le cloître de Sithiu « *In beati Bertini tumulatur ecclesiâ* [1]. Combien d'autres augustes dépouilles y reçurent également la sépulture [2] ?

St-Silvin, en 682 ;

St-Folquin, Folcuin ou Folcwin [3], évêque de Thérouanne, en 869 ;

Baudouin Bras-de-Fer, 1^er^ comte de Flandres, en 879 [4] ;

Adalolphe ou Adolphe, comte de Boulogne, 22^e^ abbé, fils de Baudouin II, comte de Flandres, mort en 933 et inhumé à gauche du grand autel [5] ;

[1] Folq. Carth. Sith., pag. 55, édit. de 1841. — Le g^d^ cart. de Dom de Witte. — Le président Hénault. — De Peyronnet, Hist. des Francs, tom. II, pag. 433, etc., etc. Tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

[2] *Plurimorum etiam Tervanensium præsulum nec non quinque Flandriæ comitum sepulturis nobilitatum.* (Gall. Christ. pag. 484. — Mab. Dipl. lib. 6, pag. 605).

[3] Hist. litt. de France, tom. 6, pag. 384, en note.

[4] Cart. Sith. pag. 12. — G^d^ cart, ,' etc., *passim.*

[5] G^d^ cartul.

Edwin, fils d'Edouard, roi d'Angleterre, en 933 [1];

Baudouin III, dit le Jeune, fils d'Arnould IV, comte de Flandres, en 961;

Folquin le diacre, historiographe de l'abbaye, et l'un des petits neveux de Charles Martel, en 975 [2];

Richilde, comtesse de Flandres, en 986;

Arnould III, dit le Simple, ou le malheureux tué à la bataille de Cassel, IX^e^ comte de Flandres, en 1071;

Osberne, comte d'Herfoort, second mari de la comtesse Richilde, en 1072;

Mahaut, ou Mathilde de St-Omer, femme de Pierre, seigneur de Bournonville, en 1194;

Arnould, 1^er^ seigneur d'Ardres. . . . . .

Et Guillaume de Normandie, surnommé *Cliton* [3],

[1] G^d^ cart.

[2] Cart. Sith. Folq., édit. de 1841, préface pag. 11, et hist. littéraire de France, tom. VI, pag. 384-385.

Folquin avait pris l'habit en 948 des mains de Womard, coadjuteur de St-Gérard. — On sait qu'il y eut à St-Bertin trois personnages du nom de Folquin, qui souvent ont été confondus : 1° St-Folquin, évêque de Théroüanne ; 2° Folquin, qui de simple religieux fut élu abbé du monastère de Lobbes ; et 3° Folquin le diacre, l'auteur du cartulaire que nous citons. Tous trois étaient issus d'une noble famille de Lorraine. (Biog. univers., Michaud, tom. 15, pag. 149).

[3] Consulter sur la vie de ce prince, l'intéressante notice de notre honorable secrétaire-perpétuel M. Louis de Givenchy. Mém. de la société, tom. IV, pag. 441.

dont le nom est devenu si populaire parmi nous depuis nos fêtes historiques ; Cliton, beau-frère de Louis-le-Gros, auquel on est redevable de l'une des plus anciennes chartes [1] connues en France, portant confirmation de nos franchises communales, et qui semble n'avoir atteint les marches du trône que pour avoir à constater les libertés du pays..... Cliton gît à St-Bertin depuis 1128. « *Guillelmus* » *Roberti ducis nortmannorum filius, obiit anno* 1128 » *in S^to Bertino conditus sub tumbâ.* [2] » Nous pourrions ajouter bien des noms encore à cette imposante nécrologie, et y comprendre nombre de personnages qui, dans un âge moins éloigné de nous, sont venus à leur tour demander un dernier asile à la terre hospitalière de Sithiu ; bornons-nous à nommer les sires Jean et Archambaud de Croï de Renti, frappés ensemble à la bataille d'Azincourt [3],

[1] Cette charte ou *keure* portant la date 1127, se trouve en double original aux archives de la ville de St-Omer.

[2] Cart. Sith., pag. 11, linea 23.

[3] Généalogie de la maison de Croï, pag. 8. (Bibl. de M. le doct. Desmarquoy).

Grand Cartulaire de St-Bertin, année 1415. — Ce manuscrit, n° 803 de la bibliothèque de St-Omer, ne comprend pas moins de 11 vol. in-f° reliés en parchemin, et 2 vol. in-8° de tables. C'est un chef-d'œuvre de patience dû au zèle infatigable de Dom de Witte, religieux de St-Bertin, qui vivait au 18^e siècle. Cet auteur, véritable bénédictin, nous a conservé, en grande partie, les chartes du monastère, en les copiant presque toujours textuellement sur des originaux aujourd'hui perdus. — Il serait bien heureux pour l'histoire que cet important travail put trouver sa place dans la belle collection des cartulaires de France, publiés par le gouvernement sous l'habile

à cette triste journée non moins fatale à la France que celles de Crécy et de Poitiers (1346-1356); sans oublier les nobles chefs espagnols Martin Mazère, Melchior Eüben Deswikan, et Jean de Rumphelheim, blessés mortellement devant Gravelines (1558) et autres; mais sans parler même, des substructions encore inconnues qu'il était nécessaire de constater puisqu'elles sont d'une bien autre importance. En fallait-il davantage pour justifier les fouilles que vous avez fait entreprendre, sans que nous ayons besoin de rappeler à vos souvenirs que depuis St-Bertin [1] jusqu'à son dernier successeur [2], un très grand nombre de cendres abbatiales dormaient ensemble, oubliées dans les décombres, qui tiennent aujourd'hui la place de l'ancien monastère de Sithiu.

direction du savant M. Guérard, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits à la bibliothèque royale, auquel on est déjà redevable de plusieurs publications semblables, notamment du cartulaire de Folquin. — Paris, Imp. royale, 1841.

[1] St-Bertin naquit aux environs de Constance sur le Rhin, vers l'an 597. On n'est pas d'accord sur la durée de sa vie et la date de sa mort; Dom Martenne la fixe en 697, le martyrologe romain en 698, le P. Lecointe et MM. de Ste-Marthe en 702, enfin les Bollandistes et le grand cartulaire en 709; quoiqu'il en soit de ces variantes chronologiques, que nous nous bornons à rappeler sans les discuter, on les trouvera plus au long dans le cartulaire de Folquin, (Collection des documents inédits, édit. de 1841, pag. XXXI et suivantes).

Martyrologe rom., pag. 440, édit. de Venise. — Gall. Christ., pag. 485. — Thes. anecd. — G^d cart., tom. 1, pag. 1.

[2] Dom Joscio d'Allesne, 83^e abbé, élu en 1774, supprimé en 1791, mort à Nemours en 1808. Une inscription placée dans l'église St-Denis, à St-Omer, rappelle sa mémoire.

Toutes ces constructions souterraines, toutes ces nobles dépouilles, qu'étaient-elles devenues? Rien n'annonçait qu'elles eussent disparu, du moins pour la plupart; la terre qui les reçut les recouvrait donc encore? vous avez compris, Messieurs, que c'était à vous qu'il appartenait d'aller à leur recherche, et frappés sans doute des révolutions qu'a déjà subies le sol de l'abbaye, comme de celles qu'il doit subir encore dans un avenir peut-être peu éloigné[1]; vous avez pensé que le temps était venu de scruter une dernière fois tous les replis du vieux temple, de retracer les vestiges de substructions que le temps a respectés. Cette tâche, Messieurs, la société a dû l'entreprendre, elle a su l'accomplir, et quelque jour, lorsque, sur les lieux mêmes, où pendant tant de siècles vécurent, dans la retraite, d'humbles bénédictins, un moderne monument aura rendu impossible toute nouvelle recherche, vous aurez la conscience de n'avoir point failli à votre mission; vous aurez ajouté une belle page au livre de votre vie historique, en rendant les derniers devoirs à l'ancienne et mémorable abbaye de St-Bertin.

Pour atteindre ce but, votre commission s'est mise à l'œuvre[2]; nous allons vous rendre compte de ses travaux dans lesquels elle a été puissamment

[1] Le terrain de St-Bertin, depuis long-temps abandonné, est sur le point de recevoir une destination définitive, il est question d'y établir une maison de refuge, une promenade publique, etc.

[2] La commission des fouilles était composée de MM. Charles Pagart, Albert Legrand, Auguste Deschamps et Henri de Laplane.

secondée par les utiles conseils où les ouvrages de M. Wallet, que nous prions de recevoir ici l'expression de nos remercimens et de notre reconnaissance; mais nous serions injustes, Messieurs, si nous ne signalions à votre gratitude M. l'architecte Beaufort, membre correspondant de la société et l'auteur du beau plan que vous avez sous les yeux [1]; il nous a prêté son concours pendant nos investigations et souvent son zèle intelligent nous a été d'un grand secours.

Suivons maintenant la bêche des ouvriers, elle nous conduira successivement dans tous les détails des recherches, elle nous initiera à leurs secrets, c'est le moyen le plus sûr, ce nous semble, pour vous initier à votre tour, Messieurs, à tout ce qu'a fait votre commission. — Auparavant, un mot sur quelques souvenirs historiques.

Après un long et pénible règne, dont les dernières années laissèrent au royaume des Francs quelques instants de calme, Clotaire II était mort, abandonnant sa chancelante couronne à Dagobert, son fils, le dernier roi de cette race qui exerça réellement l'autorité souveraine ( 584-628 ); un peu plus tard la royauté de Clovis et de ses trop faibles successeurs, n'était déjà plus qu'une ombre qui ne devait pas tarder à s'éteindre devant l'influence rivale des maires du palais. [2]

[1] Ce plan a été rédigé d'après les conseils éclairés de M. Dufaitelle, notre collègue.

[2] Hist. de France comparée, par Colart. — Le président Hénaut.

Alors, l'église chrétienne, grande dès l'origine, mais destinée toujours à de glorieuses luttes, tendait encore à s'agrandir. Partout elle construisait des temples, élevait des autels, fondait des monastères, dont la plupart étaient à la veille de s'écrouler sous les coups des barbares, pour renaître bientôt après. Depuis un siècle à peine, le chef des moines d'Occident avait jeté sur le mont Cassin, les fondemens de son ordre célèbre (520) et déjà la Gaule se peuplait de pieuses retraites, où des milliers de prosélytes des deux sexes se hâtaient d'embrasser la règle de St-Benoit. Celles de St-Vaast, St-Amand[1], Ste-Rictrude, St-Géry, avaient apparu les premières sur les bords des Atrébates et des Nerviens[2]; le vieux[3] Centule s'élevait dans le pays des *Ambiani* (625), lorsque fidèles à la voix du saint apôtre des Morins, trois cénobites de Luxeuil vinrent fonder l'ancien cloître de Sithiu « *Vetus monasterium,* » sur la butte de St-Momelin; peu d'années après, le nombre des religieux s'était tellement accru, qu'il fallut songer à une nouvelle retraite; la piété d'Omer et les libéralités d'Adroald avaient fourni

— Peyronnet, Histoire des Francs, etc. — Vely, Daniel, Art de vérifier les dates, etc., etc.

[1] *Monasterium S^ti-Amandi in pabulâ*; il était anciennement connu sous le nom de *monasterium Elnonense*, parce qu'il était bâti près de la rivière d'Elnon.

[2] Hist. du clergé de France, par Dutems, tom. IV, pag 144, 119, 239, etc.

[3] St Riquier s'appelait primitivement Centule : « *Turribus à centum centula dicta fuit.* »

les moyens de l'établir. [1] On connait l'histoire de la miraculeuse nacelle qui se rattache au berceau de l'abbaye ; s'il faut en croire les légendaires, elle vint s'arrêter au point où s'éleva le nouveau monastère « *Circà medium ubi nunc est monasteterium* [2]. » Quoiqu'il en soit, ce fut vers le milieu du VII[e] siècle [3] que prit naissance l'abbaye de St-Bertin, l'une des plus illustres de l'ordre des Bénédictins. Fondée sous le pontificat de St-Martin [4], à la même époque environ que ceux de Marchiennes [5] (643), du Haut-Mont sur la Sambre [6] (649), de St-Guislain [7] (652), de Lobbes [8] (653), de Ste-Vaudru à Mons [9] (656), ceux de Maubeuge [10] (661), d'Hasnon [11] (670), de St-Crespin [12] (680),

[1] Cart. Sith. Folquin. — Ypérius, Chronicon Sithiense. — Les Bollandistes. — Le g[l] cart., etc., etc.

[2] Ypérius Thesaur. anecd. col. 460, lin. 44.

[3] En 640 suivant Ypérius, et en 648 d'après Folquin, les Bollandistes et le grand cartulaire, le Gallia Christ., et Dutems, Hist. du clergé de France.

[4] *Præsidebat tunc ecclesiæ Martinus Papa primus.* (au 5 septembre col. 559, 561, 580, 581).

[5] Marchiennes ou Ste-Rictrude, *Martiana seu sancta Rictrudo de Marchenis.* (Ordre de St-Benoit).

[6] *Sanctus Petrus de Alto Monte, Altus Mons, Altimontium.* (Ordre de St-Benoit).

[7] *Gisleni Cella, Gisleno Polis, Cellense, monasterium.* (St-Benoit).

[8] *Laubiense monasterium.*

[9] *Valdetrudo, Valtruda.* (Bénédictines).

[10] Dames nobles. (Ordre de St-Benoit).

[11] *Sanctus Petrus Hasnensis, Hasnonium cenobium.*

[12] *Crispinium Monast.* (St Benoit). — Recueil général des abbayes de France, tom. 1, pag. 341. Dutems et clergé de France, *passim.*

et plusieurs autres du même ordre en général peu éloignés ; le monastère de Sithiu se distingua, dès son origine, par son importance, ses richesses et toutes les prérogatives dont le dotèrent successivement les Forestiers, les Seigneurs, les Comtes et les Rois [1]. Peu après sa naissance, il comptait déjà 150 cénobites, et semblable à presque tous les établissemens religieux de son temps [2], il avait une existence politique et civile très-étendue ; à lui appartenaient la seigneurie, la propriété et l'administration du bourg qui peu à peu s'agrandissant, devint plus tard la ville de St-Omer [3]. Sous les rois de la seconde race, il eut, on a lieu de le croire, le privilége d'avoir une monnaie frappée à son nom [4]. Depuis Charlemagne (784) jusqu'à nos jours, combien de souverains y laissèrent des traces de leurs bienfaits ? et à combien de têtes illustres cette humble

[1] Hennebert, Hist. d'Artois, tom. 1, pag. 79.

[2] Ypérius, Col. 465. Nous ne parlons ici, on le voit, que de l'abbaye proprement dite, ou du nouveau monastère ; quant à l'ancien, celui de St-Momelin, fondé en 626 d'après Ypérius, et 640 d'après les Bollandistes, il fut appelé *Vetus templum* lors de la fondation du second ; depuis lors il n'était plus habité que par quelques moines, et a subsisté ensuite jusqu'en 1497, époque à laquelle il fut incendié par les Anglais. L'église seule fut rebâtie et forme aujourd'hui la paroisse de St-Momelin.

[3] Voyez à ce sujet l'histoire monétaire d'Artois que vient de publier notre savant collègue M. Alex. Hermand, vice-président de la société, pag. 67.

[3] Denier de Louis-le-Débonnaire, *S^t-Audomari monasterium.* (ibidem pag. 68).

demeure ne donna-t-elle pas une royale hospitalité [1] ?

Le nouveau monastère fut construit avec luxe dès le principe, sur la terre alors marécageuse où aujourd'hui encore on peut en retrouver les vestiges. D'après le récit de Folquin, le plus ancien de nos chroniqueurs, le premier temple fut construit en pierres entremêlées de briques rouges et richement décoré de pavés de diverses couleurs, fixés par des lames d'or [2] ; mais cette splendeur ne devait pas être de longue durée ; elle était à la veille de subir bien des révolutions, sans cesse renouvelées, pendant les siècles qui suivirent. Dévasté en 845, pillé et ruiné en 860, incendié par les Danois en 881, rétabli et fortifié en 882, incendié encore à plusieurs reprises en 892, 894, 1031, réédifié par Bovon et Héribert de 1045 à 1081, brûlé de nouveau en 1082, puis en 1152 ; ce dernier incendie surprit le couvent au milieu d'une nuit profonde, et les moines dans un sommeil plus profond encore [3], le monastère devint la proie des

[1] G[t] cart. de St-Bertin, *passim*.

[2] *Primitus nobile templum, rubrisque lateribus intermixtum .. ..... nec minus interius oratorii pavimenta multicoloris petrarum junctura quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina decenter adornavit.* (Cart. Sith. Folq. 1841, pag. 17).

[3] *Ignis vorax de parvo tugurio ex parte occidentali S[ti]-Audomari ville prœrumpens medietatem fere castri, et totum monasterium cum omnibus pènè officinis miserabiliter incineravit ;* plus loin, *super lautè pastos vinoque sopitos;* et ailleurs, *quos invenit copia, cibi, et ciborum superfluitate repletos.* (Cart. Sith., pag. 325). (Gall. Christ., pag. 498. — Dutems, pag. 211).

flammes, tout y fut réduit en cendres. Ce désastre cependant, put être réparé en deux ans par les soins de l'abbé Léon [1].

Plus tard en 1250, GILBERT, 49e abbé, chapelain et ami du pape ALEXANDRE IV, surnommé l'*Abbé d'Or*, *Aureus abbas*, à cause de ses libéralités, conçut et entreprit le projet d'une basilique égale aux monuments de Rome [2]; il fit élever jusqu'aux voûtes le chœur de cet immense édifice, mais une si vaste entreprise effraya ses successeurs; ce chœur fut démoli, et les matériaux qui en provenaient, servirent à fonder l'église si grande, si belle encore, que depuis 1799, nous avons vu s'écrouler sous le marteau des iconoclastes modernes.

Tous ces évènemens, que nous ne pouvons qu'indiquer, durent amener l'établissement d'édifices nouveaux; quel en fut le nombre? Auquel de chacun d'eux se rapportent les constructions que nous venons d'exhumer? Quelle date leur assigner?

[1] D'autres incendies ont encore eu lieu à St-Bertin en 1420, 1505, 1582, mais ils furent moins graves, et n'atteignirent pas l'église, aussi n'avons-nous besoin que de les rappeler ici. — Grand cart.

[2] GILBERT, né à St-Omer de parents pauvres et Irlandais, fut élu abbé en 1246. Il abdiqua en 1264 pour embrasser la règle de Citeaux dans le monastère de CLAIRMARAIS, « s'il faut en croire *Ypérius* (dit Dutems, pag. 218, tom. IV) « La grande quantité d'or que Gilbert possédait, provenait » du grand œuvre alchimique. » Il existe une différence de 4 ans entre la date de 1246, indiquée plus haut, et celle qu'ont admise les auteurs du *Gallia Christiana*, qui ne fixent l'élection de cet abbé, qu'en 1250. La date que nous donnons est indiquée par le grand cartulaire de St-Bertin, auquel nous avons cru devoir accorder la préférence.

Comment les lier entre elles ? Quel fut leur genre d'architecture et leur caractère distinctif ? voilà les points sur lesquels vous aurez à prononcer. Telles sont les questions peu faciles, sans doute, qui sont à résoudre ; mais dont la solution ne saurait être sans intérêt historique.

Nous y ajouterons la description des richesses archéologiques que nous avons pu obtenir, et tel sera le cadre du compte-rendu que nous allons avoir l'honneur de vous soumettre, en parcourant, l'un après l'autre, tous les points de la dernière église, sur lesquels nos explorations se sont portées ; mais auparavant, essayons de nous fixer sur la question la plus importante de notre sujet, celle, qui comme un phare, doit constamment éclairer notre marche et nous aider à déterminer, s'il est possible, les constructions souterraines qui ont échappé à la destruction.

— Quel a été le nombre d'églises élevées à St-Bertin ?

Presque tous les auteurs, et notamment Dom de Witte, dans le grand cartulaire [1], font mention de HUIT ; peut-être cependant se rapprocherait-on mieux de la vérité en réduisant à TROIS [2] le nombre

[1] Tome IV, pag. 47. (Manuscrit in-f°, bibliothèque de la ville de St-Omer).

[2] On ne comprend pas dans ce nombre, la chapelle élevée en l'honneur de *St-Martin*, celle de *St-Jean Baptiste* sur la rivière, ni celle de *N.-D. des Infirmes* ; ces chapelles n'ont rien de commun avec les principales églises du monastère.

des différentes basiliques que les enfants de Bertin ont vu successivement s'élever, s'agrandir et disparaître. En général les historiens [1] sont d'accord sur les vicissitudes subies par l'ancien cloître de Sithiu, vicissitudes qui peuvent se résumer en ces mots : *le monastère plus de* huit *fois désolé par le fer, la flamme ou la tempête.* Parmi ces historiens, un seul, *Ypérius*, semble avoir donné lieu à la supposition des huit églises, en écrivant immédiatement après la relation de chaque malheur : « *Hæc est prima, secunda, tertia, quarta, quinta,* » *sexta, monasterii (vel hujus loci) destructio.* [2] (La 6e destruction est relative à l'incendie de 1152). Mais à cet égard, là, se borne le chroniqueur, son récit constate dans un ordre chronologique. et souvent avec détails, les fléaux qui ont atteint la paisible retraite des religieux de St-Bertin, il nous l'a montre livrée aux flammes et à la dévastation, aux diverses époques que nous venons de rappeler, mais nulle part il ne nous fait assister *huit* fois à la pose de la première pierre des différents édifices qui se sont succédés; au contraire, il n'annonce la naissance que de quatre d'entr'eux, de ceux précisément que nous avons pu constater nous même; ainsi nous y trouvons l'établissement de la première église, élevée par Rigobert, d'après l'ins-

[1] Cart. Sith. — Ypérius, Chron. Sith. — Gall. Christ. — Dutems, Clergé de France. — Wallet. — Alex. Hermand. — Piers.—Derheims. —Loreau, relig. de St-Bertin (note manuscrite).—Dom de Witte, etc.

[2] Chronic. Sithiense *(passim)*.

piration de St-Bertin : « *Jussu Sancti Bertini cons-* » *truxit ecclesiam* [1]. » Plus loin il nous apprend que Bovon, 37e abbé, reprit par les fondations, la basilique incendiée sous Roderic, son prédécesseur [2]. Ailleurs, écrivant en témoin oculaire, *vidi qui scribo*, il rappelle le chœur trop grandiose du temple inachevé de l'*Abbé d'Or*, dont les matériaux furent employés à la dernière église commencée par Henri de Coudescure, continuée par Alleaume et par *Ypérius* lui-même [3].

Nulle part dans cette chronique nous ne retrouvons la trace d'une autre reconstruction totale, mais simplement des restaurations, dont les plus importantes sont : celle que nécessita la destruction du monastère, sous l'administration de Roderic, en 1081 [4], et celle qui fut opérée par L'abbé Léon après le vaste embrasement de 1152 [5]; ces indications sont précises et semblent concorder avec la vraisemblance.

[1] Chronic. Sithiense, pag. 474, lin. 36, et Gallia Christiana, pag. 486, lin. 61, etc.

[2] *Basilicam tempore Roderici combustam à fundamentis reedificavit.* Ypérius, pag. 575, lin 43. — Malbrancq de Morinis, lib. III, cap. 22. — Gall. Christ, pag. 493.

[3] *Gilbertus incepit ecclesiam novam..... propter amplitudinem non fuerunt ausi perficere..... de lapidibus ejus incepta fuit nova ecclesia per Henricum, continuata per Alleimum et per me.* (Chron. Sithiense, Col. 752, édit. de Dom Martenne).

[4] *Monasterium unicâ die vorax flamma consumpsit..... abbas et conventus in opus reparationis accinguntur.* (Ypérius, Chron. Sith. 588).

[5] *Infra Biennium cuncta..... multo venustius reparavit.* (Chron. Sith., pag. 645).

En effet, doit-on supposer que les ouragans, les pillages et les incendies dont il est si souvent question dans les annales Bertiniennes, aient pu chaque fois, détruire le monument de fond en comble, de manière à exiger une entière reconstruction ? N'est-il pas plus probable, au contraire, qu'une partie et souvent la majeure partie du monastère aura pu survivre au désastre ?

Trop confiants, sans doute, dans une tradition trompeuse, les auteurs qui ont admis les *huit* églises, n'auraient-ils pas compris dans ce nombre quelques temples primitifs, formés peut-être en planches par les premiers cénobites de Sithiu ? Mais alors encore, comment faire concorder cette version avec le récit de Folquin, qui, plus rapproché des événements et dès lors mieux informé, dit en parlant de la première église de St-Bertin : « *Primitùs nobile templum, rubrisque lateribus intermixtum* [1] ? »

Nous ne pouvons, Messieurs, nous expliquer le nombre de *huit* églises (accrédité jusqu'ici, bien que nous ne le trouvions consigné dans aucun des anciens chroniqueurs), qu'en comprenant dans ce chiffre, quelques chapelles indépendantes de la basilique principale, ou en supposant, de la part des écrivains qui l'ont adopté, une confusion très possible, entre les constructions et les restaurations.

La pensée que nous émettons sur le nombre d'églises était déjà la nôtre et celle de plusieurs

[1] Folq. Cart. Sith., pag. 17.

d'entre vous, avant que nous eussions pu avoir connaissance du dernier travail de M. Wallet [1] dont nous sommes heureux d'avoir deviné l'opinion à cet égard ; mais s'il était besoin de corroborer encore l'avis que nous venons d'exprimer, nous pourrions ajouter un fait matériel, qui nous semble décisif en faveur de la pensée que nous vous soumettons avec confiance ; c'est qu'au milieu de tout ce luxe de constructions souterraines dont nous sommes enveloppés, et que nous essayerons de coordonner entre elles ; au milieu de toutes ces fondations diverses, dont les angles se rencontrent, se croisent, se heurtent et se brisent si souvent, nous n'avons pas retrouvé les vestiges de plus de trois églises, principales, complètes, et construites en pierres par les moines de St-Bertin [2]. Nous croyons dès-lors pouvoir établir que la terre de Sithiu n'en a jamais vu s'élever davantage, non compris cependant le chœur *mort-né* de la basilique de Gilbert, dont les débris oubliés et dispersés n'auraient plus d'autre objet aujourd'hui, s'ils étaient retrouvés, que de rappeler la pompeuse existence de l'*Abbé d'Or*.

[1] Description d'une crypte et d'un pavé mosaïque, pag. 89. Nous engageons nos lecteurs à consulter sur cette question l'ouvrage que nous indiquons, ils pourront y puiser des renseignemens propres à éclaircir ce point historique, (Douai 1843).

[2] Voir le plan topographique. Ce plan, dont l'original est déposé au musée de St-Omer, reproduit ces trois monumens en trois couleurs différentes, la 3e en rose, la 2e en bistre et la 1re en violet, la couleur jaune indique des constructions claustrales ou autres, étrangères aux églises. — Les hâchures marquent les parties encore debout.

Ces églises, long-temps inachevées et incomplètes, souvent restaurées, souvent même rétablies ou augmentées, peut-être, en grande partie, par suite des fréquentes vicissitudes subies par le monastère, peuvent être attribuées, ce nous semble : la PREMIÈRE, à Rigobert successeur immédiat de St-Bertin, elle a dû être construite vers la fin du VII^e^ siècle ; ne serait-ce point celle dont les savants auteurs du *Gallia Christiana* disent : « *Rigobertus ab ipsomet S^to^ Bertino suffectus, in locum suum basilicam*[1] *sub patrocinio Sancti Martini edificavit?*

La SECONDE, greffée, pour ainsi dire, sur celle dont la crypte a fait partie, a été commencée et dirigée par le moine ALQUÉRUS[2] sous l'administration de BOVON au XI^e^ siècle, (vers 1046 environ); elle fut continuée par HÉRIBERT son successeur en 1065, restaurée par LAMBERT en 1100, et consacrée en 1105 par l'évêque de Thérouanne.

Enfin, la TROISIÈME, fut entreprise en 1326[3] par Henri de Coudescure ; on y officia pour la première fois en 1350, les nefs furent fermées de 1470 à 1492, et la tour commencée en 1431[4] sous Jean

[1] Gall. Christ., tom. III, col. 486, lin. 57.—Ypérius, col. 474: « *Rigobertus jussu Sancti Bertini construxit ecclesiam Sancti Martini.* »

[2] Ypérius Chron. Sith., col. 588, lin. 9. « *Ab* ALQUERO *monacho nostro inceptum.* »

[3] Grand cartulaire, année 1326, et autres auteurs.

[4] Idem, année 1431, règne de Jean de Gribeauval, 62^e^ abbé.

de Gribeauval, et élevée par Guillaume Fillastre, ne fut entièrement terminée qu'en 1520, par Antoine de Berghes, 67e abbé.

Cette dernière église fut peut-être l'une des créations les plus remarquables de l'art gothique au XIVe siècle[1]. Sa construction exigea 194 ans d'un travail continué sans relâche, sur un plan uniforme; elle avait à l'intérieur une étendue de 117 mètres 51 centimètres 05 millimètres (361 pieds 9 pouces) de longueur; 24 mètres 68 centimètres 78 millimètres (76 pieds) de hauteur, et la nef transversale comptait 44 mètres 12 centimètres 17 millimètres (136 pieds 9 pouces)[2].

Chacun de ces trois monuments était établi à un niveau différent.

Tels sont, Messieurs, les jalons principaux, nous renvoyons les détails à leur place naturelle. Maintenant, les plans sous les yeux, véritables fils conducteurs, pour nous retrouver dans le labyrinthe dans lequel nous allons entrer, essayons d'en parcourir les détours.

1° Passons d'abord en revue toutes les parties de la dernière basilique, celle du XIVe siècle, ce sera notre première division.

2° Parcourons l'église antérieure, dont l'existence

[1] M. Vitet, membre de l'Institut, inspecteur général des monuments historiques (Rapport au ministre).

[2] Plan dressé par M. Wallet, alors que ce monument était encore debout. — Ancien plan communiqué par notre collègue M. Mallet.

est constatée déjà au XI^e^ siècle, et qui subsistait encore, du moins en partie, au XIV^e^ ; ce sera la seconde division.

Nous y ajouterons quelques mots sur les substructions placées en dehors de cette église.

3° Nous retracerons les vestiges retrouvés, d'un autre monument plus ancien encore, celui qui le premier peut-être fut établi sur la terre de Sithiu.

Enfin nous constaterons, au fur et à mesure de leur apparition, toutes les découvertes archéologiques et architectoniques, qui dans l'enceinte de ces trois édifices, se sont présentées à nous.

Voilà, Messieurs, le cadre de notre travail.

COMMENÇONS :

Les travaux d'exploration, entrepris le 10 mars 1843, ont été continués sans interruption pendant les mois d'avril, mai et septembre de la même année, ils ont été repris le 3 juin 1844 et se sont poursuivis jusqu'au 30 août suivant, toujours en la présence de l'un de vos membres. Conformément au vœu de la société, votre commission a cru devoir opérer sur une vaste échelle, procéder avec ordre, tout voir par elle-même pour ne rien laisser en arrière ; en conséquence nous avons exploré, en longueur, depuis l'extrémité ouest de la dernière église, jusqu'à un mètre environ de la tour, et en largeur, nous ne nous sommes arrêtés qu'après avoir mis à nu, presque tous les murs latéraux extérieurs, embrassant ainsi

la plus grande partie du monument qui reparait ici dans ses gigantesques dimensions [1].

## Église élevée aux XIVe et XVe siècles.

Le premier point sur lequel se sont portées nos investigations est l'apside [2] dont l'emplacement se trouve presque en dehors des constructions plus anciennes, ce qui nous permettra de l'examiner dès à présent, depuis le sol le plus élevé, jusqu'à la plus grande profondeur, sans nuire à l'ordre de travail, pour l'intelligence duquel nous avons cru devoir suivre exactement les différents sols des édifices respectifs qui se sont succédé.

L'apside de l'église du XIVe siècle, comme l'église elle-même, avait totalement disparu ; au dehors il n'en restait plus de vestiges ; après quelques incertitudes, et grâce à l'obligeance de M. Max. Deschamps, qui a bien voulu nous communiquer ses souvenirs, nous avons pu retrouver la trace des fondations. Elles étaient intactes, à l'est, à l'ouest et au midi ; mais au nord elles avaient été

[1] Voir le plan topographique, couleur rose, n° 1.

[2] Du mot grec *aphis* qu'on traduit par *voûte* parce que dans les basiliques payennes l'apside était la seule partie qui fut recouverte par une voûte, appelée aussi quelquefois *Concha* à cause de sa forme. — En français *abside* ou *apside* a pour synonyme *chevet* et *rond point*.

C'est la partie ordinairement circulaire ou polygonale qui termine le chœur d'une église (Dict. de l'Arch. du moyen-âge par Berty, 1845, pag. 17) ; peut-être vaudrait-il mieux adopter la dernière orthographe comme étant conforme à l'étymologie ?

radicalement enlevées il y a 40 ans environ, par l'un des acquéreurs d'une partie du monastère, devenu alors propriété particulière. En général, ces fondations étaient solidement établies en belles pierres blanches, taillées et dignes du grand édifice qu'elles devaient supporter.

La chapelle de l'*Apside*, connue aussi sous le nom de chapelle de l'*Assomption* [1], fut d'abord consacrée à la Ste-Vierge; plus tard on la nomma également chapelle du *bienheureux Joscio*, à l'occasion de la fête instituée en 1619, en l'honneur de ce pieux cénobite [2]. Elle fut appelée encore chapelle de l'*Abbé*, parce que c'était là, que dans les grandes solennités, l'abbé, avant de monter à l'autel, était revêtu de ses ornements pontificaux [3]. Cette chapelle était exactement à l'église de St-Bertin, ce qu'est aujourd'hui à l'ancienne cathédrale, la chapelle qui porte le nom et garde les cendres de MM. de Valbelle, trois évêques de St-Omer, dont les bienfaits et la charité ont si heureusement survécu aux orages de la révolution [4]. Ce point a été mis complè-

[1] Plan topographique, couleur rose. — Légende, signe I.

[2] Joscio avait pris l'habit religieux sous le bienheureux Léon, 43e abbé; il mourut en odeur de sainteté en 1168. (Gd cart.) — Catalogus Bert. Relig. Manuscriptus n° 815. (Biblioth. de St-Omer).

[3] Grand cartulaire de St-Bertin.

[4] MM. de Valbelle de Tourves, originaires de Provence, ont pendant leur long épiscopat, fait le plus noble usage de leur fortune; la ville de St-Omer leur est redevable, entre autres établissemens utiles: 1° d'une partie de la maison des frères de la doctrine

tement à découvert jusqu'à une profondeur de 4 mètres environ au-dessous du sol de la dernière église. Après avoir enlevé 2 mètres 50 centimètres de décombres ou de terrain rapporté, nous avons remarqué une couche de charbon de bois, de trois centimètres d'épaisseur et plus encore par intervalles. De ce lit de charbon, semblable en quelque sorte à un filon métallique et qui semble annoncer l'un de ces vastes incendies rappelés plus haut, nous avons pu en suivre les traces dans toutes les parties de l'église et toujours aux mêmes niveaux. Au-dessous du charbon, on voyait une couche d'argile qui paraissait n'avoir jamais été soulevée, puis arrivaient les infiltrations de la rivière. Trente centimètres plus bas, était un lit de sable très-épais, entremêlé de terre glaise, formant ensemble une espèce d'alluvion appelée vulgairement *accoulin*. Ce sable de couleur jaunâtre, et gris bleuté, dont la dureté égalait celle de la pierre, semblait être du sable de mer. En l'examinant, il a été facile de se convaincre qu'il ne dut jamais y avoir

chrétienne, place Ste-Marguerite ; 2° du bel hôpital général, asile toujours ouvert, suivant l'intention des fondateurs, à l'enfance abandonnée. Cette dernière donation est consignée dans le distique suivant gravé sur le marbre, avec les armoiries de la famille de Valbelle, au-dessus de la porte principale de cette hospitalière demeure :

« Primus fundat opus, ditat bene prodigus alter,
» Tertius edificat, tres habet, una domus. »

Ces trois prélats furent inhumés dans la chapelle de l'apside de la cathédrale, où on voit encore les pierres tumulaires qui recouvrirent leurs dépouilles mortelles.

de pilotis, dans cette épaisse couche sablonneuse, offrant du reste la plus grande solidité aux édifices qui y furent établis.

Nous venions d'atteindre près de 4 mètres de profondeur, et nous n'avons pas cru devoir pousser nos investigations plus avant sur ce point, attendu que d'après les gens de l'art, d'après ce qu'ont pu voir plusieurs d'entre vous, et ce que nous avons vu nous-mêmes en divers endroits, il nous a paru impossible que là, et à ce niveau, il ait existé des constructions. Au surplus, ce que nous constatons comme une certitude aujourd'hui acquise, a déjà été établi avant nous, à la suite d'un nivellement fait en 1802 [1] par des ingénieurs topographes, dont le rapport mentionne : qu'eu égard à l'état hydrographique du pays au VII^e^ siècle, le sol n'a dû être exhaussé que de trois mètres, ce qui est parfaitement d'accord avec ce que nous avons reconnu nous mêmes, dans les entrailles de la terre.

Déjà nous pouvons remarquer avec quelle défiance doivent être accueillies les traditions. On paraissait croire et de temps immémorial, on répétait à St-Omer, que la dernière église de St-Bertin était bâtie sur des pilotis enfoncés dans la tourbe à près de six mètres de profondeur ; on croyait aussi, qu'il en était de même du temple primitif, et on ajoutait que ces

[1] Ce rapport existe en manuscrit à la bibliothèque de St-Omer.

pilotis mentionnés par Folquin [1], étaient recouverts de peaux de bœufs pour prévenir l'humidité. Eh bien ! Messieurs, rien n'est venu justifier ces assertions, sur plusieurs points nous avons pu voir de près, le dessous des fondations, nulle part nous n'avons trouvé de constructions à plus de trois mètres, nous n'avons aperçu ni la tourbe, ni les pilotis et moins encore la trace de ces fabuleuses peaux de bœufs.

Long-temps aussi, n'a-t-on pas cru que l'église métropolitaine de Paris reposait également sur pilotis? On assure aujourd'hui avoir acquis la preuve du contraire.

La chapelle de l'*Assomption*, consacrée en 1662, avait été revêtue en 1492, par les soins de Jacques Duval, d'une belle décoration en bois ; plus tard (1633) une plus riche matière remplaça le bois [2]; mais revenons à nos recherches, restons dans le domaine des morts, nous avons assez à y inventorier sans avoir besoin d'étendre notre sujet.

Immédiatement à l'extrémité Est de l'apside, en inclinant un peu au nord, à 2 mètres du sol, à 50 centimètres environ au-dessus du lit de charbon dont nous avons parlé, il s'est trouvé une tombe en pierres blanches; cette tombe, vierge encore,

[1] « *Cujus ex vicino columnæ quarum capitibus singulis impo-* » *sitâ testitudine, utramque parietem sustentaret*, pag. 17, lin. 8. » Texte cité ailleurs.

[2] Grand cartul. de St-Bertin aux dates indiquées.

remarquons le, comme toutes les tombes placées à la même profondeur, était remplie d'une couche de terre glaise de 8 centimètres d'épaisseur, et formant une pâte humide qui recouvrait un squelette entièrement dénudé; ce sarcophage n'avait aucun caractère distinctif, ni aucun signe qui put le faire reconnaître [1].

A côté de cette tombe et à 15 centimètres plus bas, il s'en est rencontré une autre [2], semblable à la première et qui comme elle, n'avait d'autre fonds que la terre; une différence existait cependant entre elles, c'est que le squelette complet, renfermé dans ce second cercueil, avait une tête de mort placée entre les genoux. D'où vient cette particularité qui ne s'est présentée qu'une seule fois, au milieu des centaines de tombes que nous avons soulevées? Est-ce un effet du hasard? ou bien, ainsi que le pense un de nos collègues, M. Albert Legrand, cette tête, trouvée sur les lieux même, en creusant la fosse destinée à cette nouvelle sépulture, y aurait-elle été réunie? et qui sait, ne pourrait-on pas y voir aussi le sujet habituel des méditations du personnage qui nous l'offre, personnage éminent peut-être par ses vertus, et en vénération parmi ses contemporains? Un pareil fait, en un tel lieu, dans le recueillement du cloître, n'aurait ce

[1] Voir le plan géométral, couleur jaune; c'est la première tombe découverte

[2] Ibidem. Idem.

nous semble, rien d'extraordinaire; chez les anciens souvent on déposait avec le mort les objets qui lui avaient servi pendant la vie, et qu'à tort on confond quelquefois en archéologie avec des attributs purement funéraires [1]. « Les hommes, dit M. Raoul-» Rochette [2], reposaient avec leurs armes, les femmes » avec leurs bijoux, l'enfant avec ses hochets »; de nos jours aussi ne voit-on pas encore à peu près la même chose? les princes ne sont-ils pas enfermés dans leurs caveaux funèbres avec leurs armes ou leurs couronnes; les prélats avec leurs vases sacrés et leurs ornements pontificaux?..... Le plus grand capitaine des temps modernes..... Napoléon, n'a-t-il pas été retrouvé sur la terre d'exil avec son glaive impérial et son historique chapeau sur les genoux!!!

Les modèles exacts de ces tombes sont retracés à la suite de notre travail; la place qu'elles occupaient est indiquée sur le plan géométral que vous avez sous les yeux et que déjà vous avez apprécié [3].

Tout près de ces sépultures, s'en trouvaient deux autres, un peu plus grandes, et qui au lieu d'ossements intacts ne contenaient que des mélanges d'os dispersés, formant l'un de ces assemblages connus dans le pays sous le nom vulgaire de

[1] Batissier, Cours d'archéologie, pag. 281, édit. de 1843.

[2] Tableau des Catacombes de Rome, pag. 240.

[3] Voyez les planches n^os^ 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, et le plan géométral, *passim*.

*Saloirs* [1], Ces ossements ayant appartenu à diverses personnes, auront sans doute été pieusement recueillis lors de l'une des reconstructions de cette partie du monastère. Les cercueils qui les renfermaient étaient recouverts de dalles très-épaisses, superposées les unes aux autres, dont quelques-unes étaient placées, comme si elles avaient autrefois servi à un sol de chapelle, de cloître ou de tout autre portion de l'abbaye; d'autres étaient employées dans plusieurs parties de maçonnerie, ce qui indique qu'elles provenaient de constructions déjà anciennes. Ces dalles ou pierres bleues [2] formaient en outre un pavé assez grossièrement exécuté, qui, ainsi que nous serons amenés à le redire, aura pu faire partie d'un édifice claustral placé autour de l'église du XI^e^ siècle, ou mieux encore peut-être de la chapelle de *N.-D. des Infirmes* [3] élevée au XII^e^. Nous avons retrouvé environ un mètre carré de ce pavé, il était placé à 1 mètre 35 centimètres de profondeur du sol de la dernière église, et semblait indiquer une *orientation* différente de celle de ce monument. Ce caractère d'obliquité se rencontrait dans un assez grand nombre de tombes placées à la même profondeur; toutes, inclinant vers le midi, avaient la même direction que ces dalles; tandis que les autres,

1 Plan géométral, couleur bistre, signe I.

2 Cette nature de pierres est celle qu'on appelle *pierre de Tournai.*

3 Plan couleur jaune, signe b.

placées à un sol supérieur et correspondantes à l'église du XIV^e^ siècle, se trouvaient exactement en face de la porte de la tour.

En général, la chapelle de l'*Abbé*, à gauche surtout, était sous la terre, entièrement remplie de dépouilles mortelles, à l'exception de quelques points occupés par des vestiges de substructions; toutes ces tombes étaient identiquement formées en pierres blanches et plates de 6 à 7 centimètres d'épaisseur, sans aucun ciment pour les lier entre elles [1]. Celle qui abritait la tête était soutenue par deux supports, également en pierres, un peu plus rapprochés l'un de l'autre, ce qui souvent, en archéologie, indique que la tombe est de la même date que la mort de celui qu'elle renferme. Les squelettes [2] étaient recouverts par 7 ou 8 centimètres de chaux décomposée, ou de terre glaise, usage adopté sans doute pour hâter la consommation des cadavres, et diminuer ainsi les dangers des exhalaisons méphytiques, au milieu et aux abords de l'église qui, ainsi que les édifices claustraux qui l'environnaient, servaient à la sépulture des religieux. Chaque sépulture placée (comme celles dont nous venons de parler) à deux mètres de profondeur, a été retrouvée intacte, laissant apercevoir à leur place respec-

[1] Plan géométral et planches n^os^ 32.

[2] Planches n^os^ 32.

tive, les restes de celui qui y avait été déposé. Toutes les parties charnues ou membraneuses avaient disparu, les fibres, les nerfs, les muscles, les tendons étaient tombés en poussière, les ossements seuls s'étaient conservés ; la tête, toujours tournée vers l'orient, gisait détachée des épaules ; les côtes étaient abattues, et les os dispersés par l'effet de la décomposition ; les dents, presque toujours bien conservées, étaient souvent belles et vives et paraissaient avoir appartenu à des hommes jeunes encore ; à peine, autour de ces squelettes complètement décharnés, a-t-on pu retrouver quelques imperceptibles lambeaux de bure, et des fragments de semelles de sandales qui tombaient en poussière au premier contact de l'air, et qu'il a été difficile de soustraire à l'avidité des spectateurs.

Presque partout, dans cette chapelle [1], nous avons rencontré trois lits de tombes, si nous pouvons parler ainsi, superposées les unes aux autres, et dont quelques-unes avaient été raccourcies et mutilées lors des fondations de la dernière église. Aucune d'entre elles ne portait de signe indicateur, une seule se distinguait [2], elle renfermait un squelette ayant à la ceinture une bandelette de fer de 4 millimètres d'épaisseur, sur 3 centimètres de large.

[1] Plan géométral, couleur rose, signe I.

[2] Plan géométral, couleur bistre, signe J.
Les fragments de cette ceinture sont conservés au musée de St-Omer.

Qu'était cette ceinture ? De singuliers jugemens en ont été portés par quelques témoins de la découverte. De quel crime était coupable ce malheureux pour avoir mérité la chaîne même après sa mort ? se demandaient les uns. Rêvant à une invention plus utile et plus moderne, d'autres croyaient apercevoir dans cette lame de fer, le préservatif adopté aujourd'hui contre les maladies herniaires. Voici, Messieurs, la solution que nous proposons à ce facile problème ; cette ceinture était un instrument de pénitence usité dans le cloître ; le moine autour duquel nous l'avons retrouvé la portait pendant sa vie, elle lui fut conservée après sa mort. Ce cilice est à peu près semblable à ces buscs d'acier, employés pour la toilette de nos dames.

Ces tombes, dont nous vous entretenons et que nous découvrons avec profusion, étaient-elles des tombes vulgaires, ou des tombes abbatiales, placées là dans les premiers siècles du monastère ? Ainsi que nous l'avons dit, aucun indice ne nous a aidé à les reconnaître, ni le plus humble plomb, ni la plus modeste pierre ; vous aurez à le remarquer, Messieurs, dans le cours de nos explorations, les inscriptions tumulaires ne se sont présentées que comme de très-rares exceptions ; ainsi, dans les sépultures encore intactes, qui se rapportaient aux premiers temps de l'abbaye, ou du moins à une époque antérieure à l'église du XI$^{e}$ siècle, nous n'en avons rencontré que deux, celles des 32$^{e}$ et 34$^{e}$ abbés,

Walter 1^er^ et Odbert (985 et 1007) [1] auxquelles on peut ajouter celle d'un cénobite du nom d'Hermare, que l'on a trouvée, depuis peu, dans les ruines du cloître, et déposée au musée archéologique de la ville de St-Omer [2].

Dans les tombes contemporaines de l'église du XI^e^ siècle, les pierres écrites et les plombs indicateurs étaient aussi rares, ils semblent avoir été réservés aux têtes princières et encore n'a-t-on pu en rencontrer que deux, l'inscription portant le nom du jeune *Guillaume*, et une autre sur laquelle est inscrit celui de la princesse *Athala de Flandres*. Cette absence, ou cette rareté de signes épigraphiques est moins surprenante dans les inhumations relatives à la dernière église; alors de larges dalles, en marbre ou en airain, retraçaient seules le nom et la dignité du défunt. Ces dalles ayant disparu avec le pavé dont elles faisaient partie, il n'y a plus lieu de s'étonner que nous n'ayons retrouvé pour cette dernière époque que des tombes anonymes et presque toujours dépouillées. Quoiqu'il en soit, peut-être est-il permis de penser que dans les sépultures des divers âges, les inscriptions peuvent avoir été enlevées dans des reconstructions ou des *réinhumations*, et si on ne peut déterminer à qui ont appartenu ces tombes, du moins pouvons-

[1] Voyez les planches n^os^ 13 et 9.

[2] N° 2960 du musée. (Vitrine des plaques tumulaires).—N° 5 *bis* des planches.

nous croire, que l'absence seule des épitaphes, ne suffit pas toujours pour les faire classer au nombre des tombes vulgaires. Nous lisons dans quelques historiens [1], que les restes des bienheureux *Lambert*, *Simon* et *Léon*, inhumés d'abord dans la chapelle *des Infirmes*, en furent retirés en 1739, lors de la destruction de cette chapelle, pour être déposés dans celle de l'*Assomption ;* s'il en est ainsi, les cendres de ces pieux abbés, ne seraient-elles pas au nombre de celles que nous avons exhumés?

Voilà ce que nous avons trouvé dans les profondeurs de l'apside souterraine ; puis à la surface, au-dessus de ces deux ou trois tombes placées les unes sur les autres, il s'en est rencontré de plus nouvelles; celles-là avaient évidemment appartenu à la dernière église, ainsi que leur construction, leur niveau et leur direction l'indiquaient; mais, Messieurs, dire qu'elles étaient modernes, c'est dire qu'elles avaient été violées, nous l'avons constamment remarqué. La première, placée à 50 centimètres en dessous du sol de l'église du XIV^e^ siècle, se trouvait dans le milieu de l'apside, tout-à-fait en face de la porte de la tour [2]; construite en briques jaunes, elle était assez grande pour contenir deux corps ; mais elle ne renfermait plus que quelques ossements lorsque nous l'avons ouverte. Les cercueils en

[1] Le Grand Cartulaire de Dom de Witte. — M. Wallet, etc.

[2] Plan géométral. — Légende, n° 2.

plomb que sans doute elle recouvrit, avaient disparus. A qui fut destinée cette dernière demeure? Quelles dépouilles mortelles a-t-elle conservées? Rien n'a pu nous l'apprendre; tout ce que nous savons [1], c'est que cette chapelle reçut en 1420 et en 1495 les cendres des 60e et 66e abbés *Jean VI* et *Jacques IV*, en 1652 celle d'un frère, et en 1665 celle de la mère du 75e prélat *François de Lierre* [2]. Auquel d'entre eux attribuer cette sépulture? Il nous est difficile de prononcer; toutefois le caractère de cette tombe nous a paru devoir se rapporter plutôt à l'une des dates les plus récentes, et les ossements retrouvés appartenir à un homme plutôt qu'à une femme. C'est tout ce qu'il nous est permis de conjecturer à cet égard. A côté, à l'angle droit nord de cette tombe, était une autre tombe semblable à la précédente, moderne comme elle et ayant la même direction; des mains avides l'avaient également profanée; elle contenait trois têtes et les ossements entremêlés de trois personnages, parmi lesquels, plus heureux cette fois, nous avons cru entrevoir l'ombre de sire Jean de Croï, panetier, conseiller du Roi de France, et celle d'Archambaud, fils de Jean, tués l'un et l'autre à Azincourt (1415); la troisième tête était celle de Marguerite de Craon, épouse et mère de ces nobles chevaliers; la piété conjugale avait élevé le monument dans lequel le

[1] G[1] Cartul. aux dates indiquées.

[2] Madame de Ferfay. — Plan géométral, n° 2r

père et le fils furent ensevelis, la mère vint plus tard les y rejoindre.

Vous savez, Messieurs, que la famille des Croï, anciens Seigneurs de Seninghem, avait acquis le droit d'être inhumés à St-Bertin. « Philippe, comte » de Porcien, seigneur de Croï et de Renty, dit » dans un acte de 1499, que son père y a élu sa » sépulture, et que lui voulait aussi y être enterré » pour participer aux prières [1]. » Cette sépulture formant un parallélogramme de 2 mètres 18 centimètres sur 1 mètre 18 centimètres de large, se trouvait au pied du pilier, à droite et à gauche duquel étaient adossés les deux gothiques monuments élevés à leur mémoire, et que les dessins de M. Wallet ont fait revivre avec tout le luxe de leur architecture dentelée [2]. Leur place, que nous avons reconnue, et leur heureuse coïncidence ont pleinement fixé notre opinion sur l'attribution de ces tombes, au-dessus desquelles le voyageur admis à troubler en passant le silence du mausolée, lisait autrefois l'inscription suivante :

CROÏ, RENTY, PICQUINI ET BRIMEUX,
PRIEZ POUR L'AME DU CHEVALIER PREUX :
CRAON, FLANDRES, CHASTILLON ET COUCY,
DONNEZ OBSÈQUES A LA FEMME QUI GIT CY [3].

[1] Grand Cartul. de St-Bertin, tom. 8. pag. 480.

[2] Description de l'ancienne abbaye de St-Bertin, planche VIII. — Voyez le plan géométral, couleur rose, n° 3.

[3] Cette épitaphe avait depuis long-temps disparu à l'époque de

Sous le sol de l'apside, les parties non remplies de tombes étaient, nous l'avons dit, surchargées de constructions difficiles à raccorder entre elles; ici on voyait un caveau funèbre, là un contrefort de mur de cloître ou de chapelle (vraisemblablement de celle de *N.-D. des Infirmes*[1]), plus loin on apercevait la trace d'un escalier destiné à y conduire. Cet escalier était en pierre grise très-poreuse[2], dans le genre de celle qui fut employée pour la crypte; nous en reparlerons. Toutes ces substructions avaient perdu leur utilité lors de la naissance de la dernière église, la plus belle, vous le savez, de celles qui ont été terminées.

Une découverte intéressante faite, sur l'emplacement de la chapelle de l'*Assomption*, est celle de deux vestiges de sols dessinés par deux diverses couches de ciment; ces sols étaient recouverts au moyen de carreaux en terre cuite: rouges, bleus ou jaunes, vernissés et placés à différents niveaux de distance en distance; nous en avons suivi les traces pendant toutes nos explorations. Le 1^er^ ou le plus profond

nos travaux, nous en devons la communication à l'obligeance de M. Alexandre Hermand.—On la trouve aussi dans la *Généalogie de la maison de Croï*, pag. 8.—Cet ouvrage faisait partie de la bibliothèque de notre vénérable doyen, M. le docteur Desmarquoy, dont la Société et les pauvres de St-Omer déplorent la perte récente.

1 Un pilier de cette qualité de pierre a été conservé au musée de la ville de St-Omer (planches n° 11). Voir l'ouvrage de M. Wallet. *Description d'une crypte*, pag. 21.

2 Plan couleur jaune, signe b.

était indiqué par une épaisse couche de ciment rouge clair, placé à 2 mètres 50 centimètres environ, au-dessous du pavé de la dernière église; il se trouvait sur un lit de sable jaune de 5 centimètres d'épaisseur, et était recouvert par un de ces lits de charbon que nous avons déjà constaté et dont vous n'avez pas perdu le souvenir. Ce premier sol a dû faire partie d'une construction attenante à l'église primitive. En dessous on a rencontré quelques fragmens de ces tuiles à rebord, de la forme des tuiles romaines, assez semblables à celles, qu'improprement on appelle *sarrasines* dans le midi de la France, et qui, dans le nord, sont désignées, également à tort, sous le nom de tuiles *espagnoles*. Notre collègue M. Albert Legrand, a remarqué dans ses instructives explorations archéologiques, que ces sortes de tuiles en général très-communes, se rencontrent aussi fréquemment à Thérouanne.

Le 2^me^ sol n'était pas précisément placé dans l'enceinte de la chapelle dont nous parlons; mais un peu plus avant, presque à l'entrée d'une autre chapelle de forme octogone, dont nous aurons à vous entretenir, quand nous aurons atteint la deuxième église, celle qui existait au XI^e^ siècle.

Avant de sortir de la chapelle apsidale, [1] nous avons rencontré à la profondeur la plus grande que nous ayons utilement atteint, des ossements, les plus anciens peut-être ensevelis à Sithiu, dans

[1] Plan n° 1, couleur rose,

le monastère d'en bas. Ce sont les seuls que nous ayons trouvés si avant dans la terre, et les seuls aussi sur lesquels nous n'ayons aperçu aucun vestige de tombe ; ils gisaient presque dans l'eau, à une profondeur de près de 3 mètres. Cette absence de sarcophage ne serait peut-être pas extraordinaire, si l'inhumation pouvait se rapporter à une époque où les cercueils en bois étaient déjà en usage, parce qu'alors ces cercueils auraient pu se décomposer et tomber en poussière ; mais à l'époque à laquelle nous reporte cette sépulture, et plusieurs siècles encore après, les tombes en pierres étaient seules employées, ainsi que semble l'annoncer le grand nombre de celles que nous avons ouvertes ; comment donc expliquer cette absence de cercueil ? Peut-être dans ces temps, déjà si loin de nous, où la discipline monastique n'avait encore rien perdu de sa sévérité première. Suffisait-il de rendre à la terre les corps ainsi dépouillés !

L'apside de l'église du XIV^e^ siècle avait en longueur 16 mètres 50 centimètres. [1] Ce point nous a retenu trop long-temps peut-être ; mais, Messieurs, il se trouvait en dehors des églises précédentes ; dès-lors, nous avons dû l'explorer en entier dès à présent, pour y puiser quelques notions générales, sur lesquelles nous n'aurons plus à revenir. Parcourons maintenant une à une, avec plus de rapidité, toutes les autres parties du même monument

[1] Voyez le plan géométral, couleur rose, n° 1.

jusqu'à 1 mètre environ au-dessous du sol ; nous ne pénétrerons plus avant dans la terre qu'en nous occupant des édifices antérieurs. Fidèles au plan qui nous est tracé, nous devons pour plus de clarté, visiter, l'un après l'autre, en trois plans superposés les uns aux autres, les terrains sur lesquels ont été successivement établies les diverses églises de St-Bertin.

Dans l'intervalle qui sépare l'apside du chœur [1], on remarque du côté nord, les restes d'une vieille construction [2], dans laquelle on voit divers matériaux annonçant d'autres époques, d'autres monuments ; ce sont des fragments de pierres coloriées, des débris de colonnes ciselées, rappelant la période romane, et d'autres de la nature de celles de la crypte. Cette construction, d'après les personnes qui par leur âge peuvent avoir jugé de sa destination, a servi à l'Est à supporter une estrade avec des stalles en bois, fesant face à la chapelle de *l'Assomption*. Au midi, en dessus des stalles, était appliqué le mausolée [3] élevé par Jacques de

[1] Chœros, *cancellarium*, *cœtus canentium clericorum*, lieu où siègeaient les prêtres, les chantres et les lévites. C'est aujourd'hui la partie d'une église qui s'étend depuis le transsept jusqu'à l'apside, autrefois c'était un espace fermé, placé en avant de l'autel et où on exécutait des chœurs. (Dict. de l'Arch. au moyen-âge, Berty, etc. Paris 1845).

[2] Légende et plan n° 4.

[3] Plan, légende, signe 4. — Notre collègue M. Dufaitelle est parvenu à retrouver tout récemment, dans l'église paroissiale de Blaringhem (nord), le tableau que le dernier abbé de St-Bertin,

Condete, 59e abbé (1383-1407), en l'honneur du bienheureux Joscio; et sur le côté ouest; fesant face au chœur, se trouvait l'autel *St-Martin* [1] érigé vers la même époque et par les mêmes mains, en mémoire du premier temple élevé sur la terre de Sithiu, d'après les ordres de St-Bertin lui-même [2].

En tête du chœur [3], sur le devant de l'autel *St-Martin*, était autrefois l'ancien maître-autel dédié à *St-Pierre* et à *St-Paul*. Cet autel, élevé peut-être aussitôt après l'achèvement du chœur [4] (1353), avait subi bien des changements et des améliorations, notamment en 1412, 1459, 1688 et 1714. Il était remarquable surtout par un magnifique rétable en [5] or, enrichi de figures de vermeil et de

dom. Joscio d'Allennes, avait fait placer au-dessus de ce mausolée; s'il était possible d'en obtenir la cession, ce tableau ne figurerait-il pas convenablement dans la nouvelle chapelle qui doit s'inaugurer à la cathédrale de St-Omer, sous le vocable de St-Bertin? Ne pourrait-on pas y placer aussi les vénérables dépouilles princières ou abbatiales que nous avons exhumées et reconnues? Nous prenons la confiance de soumettre ces questions à qui de droit.

[1] Plan n° 22 (b).

[2] Texte déjà cité, pag. 31 en note.

[3] Ce chœur fut commencé en 1326, (Grand cart. tom. IV, pag. 46, lig. 14). — Plan n° 19.

[4] Plan géométral, couleur rose, n° 21. Description de l'ancienne abbaye de St-Bertin, pag. 22.

[5] Grand Cartulaire.—Ce rétable était l'œuvre d'un habitant de Valenciennes, il portait les vers suivants:

« GUILLELMUS PRÆSES, TULLENSIS, ET ISTIUS ABBAS,
» CONVENTUS, OPUS HOC TIBI TRINO SANXIT ET UNI. »

Ibidem Gd Cart.

pierres précieuses, placées par Guillaume Fillastre. Ce rétable dont le fond était d'or de ducats, dit dom. de Witte, avait 7 pieds de longueur et 2 pieds 6 pouces de hauteur, il était fermé par des volets représentant la vie de St-Bertin, due au pinceau de Jean Hemmelinck, l'auteur du célèbre tableau à compartiments de l'hôpital Saint-Jean à Bruges, où il a rendu d'une manière si admirable la vie et le martyre de Ste-Ursule et des onze mille vierges.

Un peu en avant de ce maitre-autel, un autre avait été établi et dédié à *St-Bertin* en 1783, par dom. Joscio d'Allesnes; cet autel [1] à la romaine, en forme d'urne, et richement décoré, conservait la précieuse chasse du saint fondateur, précédemment placée sous l'autel de *St-Pierre* et de *St-Paul*. De tous ces trésors, pieux et artistiques, nous n'avons rien retrouvé, la terre sur laquelle ils reposaient ne nous en n'a rien conservé; presque tout s'est dispersé à l'approche de la tempête; les objets d'art ont été dénaturés; vendus à vil prix, le chef-d'œuvre d'Hemmelinck, que Rubens avait offert de couvrir d'or, a été transporté à l'étranger [2]. Seules les reliques de St-Bertin, soigneusement cachées pendant l'orage, ont pu reprendre leur ancienne destination et dépouillées de leurs ornements, elles sont exposées à la vénération

[1] Voyez le plan n° 20, couleur rouge.

[2] *Description de l'ancienne église de St-Bertin*, par M. Wallet, pag. 23, note.—Suivant un catalogue que nous avons sous les yeux à la date de 1823, ces volets furent exposés en vente à Paris à

des fidèles depuis le 24 mars 1806, dans l'église paroissiale de St-Denis [1].

Immédiatement en-dessous du maître-autel, à 2 mètres 208 millimètres du sol de la dernière église, nous avons retrouvé les restes d'un caveau en briques, [2] ayant 1 mètre 50 de largeur sur une longueur de 4 mètres, et 80 centimètres de hauteur. Ce caveau fut dit-on jadis enrichi d'un revêtement en marbre, et destiné à conserver les chartes, sceaux, parchemins, et toutes les plus précieuses

l'hôtel Bullion, ils y sont signalés ainsi pag. 19, sous le n° 97 : « deux tableaux capitaux de forme cintrée par le haut ; ils proviennent de l'abbaye de St-Bertin, existant autrefois dans la ville de St-Omer, et représentent divers événements de la vie de St-Bertin, ainsi que les miracles qu'il a opérés, relatifs à la formation de l'abbaye. La composition de ces deux beaux morceaux est du plus grand intérêt dans l'histoire ecclésiastique du clergé de France, et dans l'histoire de la peinture ; ils sont bien conservés, et les figures sont du plus grand caractère. — Bois, haut de 84 pouces, largeur 42. »

Nous ajouterons que lors de la dévastation de St-Bertin, ces belles peintures furent recueillies par un boulanger de St-Omer ; c'est là qu'un amateur du pays les ayant découvertes, les acquit, nous ignorons à quel prix. Tout ce que nous savons de *science certaine* c'est que le dernier possesseur de ces inappréciables morceaux, après avoir inutilement essayé de les vendre en France, d'où ils n'auraient jamais dû sortir, finit en 1824 par les céder pour la modique somme de 7,500 fr. à un marchand hollandais, le même qui n'avait pas craint de donner 70,000 fr. du portrait de la dernière femme de Rubens, connue sous le nom *de chapeau de paille*.

1 Tableau placé dans l'église St-Denis, du côté de l'autel *St-Bertin*. — Les reliques ont été conservés, à ce qu'on croit, par une femme nommée la veuve Coulon.

2 Plan géométral, couleur rose, n° 31.

archives [1]. C'est à 50 centimètres de là qu'est tombé dans nos mains, un moule de sceau en marbre, ou mastic gris, portant l'effigie de *St-Jean-Baptiste* [2], avec une légende qu'il ne nous a pas été possible de déchiffrer ; mais qui nous a paru être un verset du nouveau testament en langue flamande. Ce sceau aura été égaré sans doute, au moment où toutes les richesses paléographiques que renfermait le caveau, auront été enlevées et dispersées.

Sur le même plan que le caveau dont nous parlons, au pied et à droite de l'ancien grand-autel de *St-Pierre* et de *St-Paul*, dans un tombeau monolyte en forme d'auge [3], engagé de 20 centimètres dans des fondations antérieures, dormaient les restes bouleversés de quelque ancien dignitaire de l'abbaye, dont le nom et la qualité n'ont pu arriver jusqu'à

[1] M. Pigault de Beaupré, notre collègue de Calais, a donné dans le 1er vol. des mémoires de la Société, pag. 232, l'énumération d'un certain nombre de titres curieux provenant de ce petit caveau ; il cite entr'autres 16 bulles papales, depuis Urbain II (1087) jusqu'à Grégoire V (1271), toutes parfaitement conservées avec leurs sceaux et une charte de Philippe-le-Hardy, datée du 29 août 1391, scellée d'un cachet en cire rouge, de plus de 6 pouces de diamètre et en fort bon état.— Ces pièces après avoir été conservées quelque temps à Calais, sont maintenant en Angleterre.— On nous assure que le caveau dont nous parlons contenait trois grands coffres bardés de fer et pleins de titres, ils furent *dit-on* transportés en premier lieu à Montreuil-sur-mer, où sans doute une grande partie de ce qu'ils renfermaient aura péri.

[2] Planche II, n° 10, dessin de M. Deschamps. — N° du musée 3115.

[3] Plan géométral n° 49 des planches.—Musée de St-Omer.

nous. Son cercueil en pierre blanche d'une seule pièce, était placé à 60 centimètres de profondeur ; le couvercle avait la forme d'un dos d'âne ; la place de la tête et des épaules était tracée au ciseau ; il nous a été impossible de conserver intact ce monolithe. Un fragment de la partie supérieure, et un débris du couvercle, voilà tout ce que nous avons pu en déposer au musée [1].

En avançant dans le chœur ou sanctuaire, nous n'avons plus rien rencontré, ni au dehors, ni au dedans de la terre, qui put se rapporter à la dernière église. De ce chœur si grâcieusement élancé, si richement orné, de ses voûtes majestueuses, de ses nombreuses stalles, de ses belles boiseries surmontées des nobles écus des chevaliers de la *Toison d'Or*, reçus dans son enceinte [2], de ses curieuses tapisseries de Gand ou d'Arras pour la plupart [3], de ses superbes vitraux, il ne restait

[1] Plan géométral n° 5. — Planches n° 49.—Musée de St-Omer. — Ce tombeau ne serait-il pas celui de Pierre de Weulf, régent du collége St-Bertin, mort en 1593, et inhumé dans cette partie de l'église ?

[2] Trois de ces panneaux portant des armoiries ont pu être sauvés ; ils ont été récemment offerts au musée de St-Omer, par M. Auguste Deschamps, notre collègue. On y remarque les armes : 1° de Jehan de Villiers, seigneur de L'Isle-Adam ; 2° de Lalaing, seigneur de Montigny ; 3° de Charles-le-Téméraire duc de Bourgogne. Ce dernier écu est malheureusement incomplet. (Voyez au musée n° 3018, etc.)

[3] Ces tapisseries placées en partie par Guillaume Fillastre, le 1er mai 1461, représentaient par ordre chronologique les faits les

plus que le souvenir!... Le sol même, et son pavé de marbre, parsemé de lames d'airain, indiquant les sépultures des 56e, 57e, 59e abbés, inhumés en 1335, 1365, 1407, tout avait disparu!... le temps avait tout dévoré [1]!..

Le chœur élevé de trois marches au-dessus du

plus curieux, de l'ancien et du nouveau testament et des pères de l'église. (Grand cartulaire).

Tout le monde connait l'importance et la réputation des anciennes tapisseries d'Arras. « LA RÉPUBLIQUE N'EST-ELLE PAS EN SURETÉ SANS » LES LAINES DES ATRÉBATES, s'écriait l'empereur Gallien, en apprenant une révolte dans ce pays. — Un peu plus tard, ces laines habilement travaillées et formant différents dessins coloriés, se rencontraient jusques sous la tente d'Attila. .... Au XIVe siècle, elles avaient assez de valeur pour servir à la rançon des princes; l'une de ces magnifiques tentures à haute-lisse, envoyée en présent à Bajazet, fut estimée si haut, par ce chef des infidèles, que sans exiger d'autre rançon, il rendit la liberté au fils aîné de Louis-le-Mâle, Comte de Flandre et d'Artois, prisonnier des Sarrazins en Palestine. — Nous empruntons ces détails intéressants à un excellent ouvrage que vient de publier M. le comte Achmet d'Héricourt, notre collègue, sous le titre de SIÉGES D'ARRAS.

Ce travail auquel nous renvoyons nos lecteurs est apprécié déjà dans le monde savant; il est composé avec beaucoup d'érudition, contient de précieux documents sur l'histoire militaire de l'Artois, et dénote une connaissance approfondie des véritables sources où doivent être puisés les enseignements historiques, les archives municipales, départementales et provinciales. *Quand une ville a des archives c'est là qu'est son histoire*; voilà ce qu'a parfaitement compris le jeune et savant auteur des SIÉGES D'ARRAS, à qui l'avenir semble réserver une place distinguée parmi les écrivains auxquels appartient la pénible, mais importante mission de régénérer notre histoire nationale. (Les Siéges d'Arras, pag. 18 et 98, gr. in-8° Arras 1844).

[1] Grand cartulaire, aux dates indiquées.

niveau de la grande nef [1], était fermé par un *jubé* ou *doxal* en marbre noir et blanc, qui passait pour l'un des plus beaux des Pays-Bas [2]. Ce *jubé* était surmonté d'une grande croix accompagnée des figures de la Ste-Vierge, de St-Jean, de deux chérubins et des douze apôtres ; la même qui remontant au temps de Simon II (1176-1186) comptait 300 ans d'existence [3]. Elle fut enrichie en 1490 par la piété du grand prieur Jacques Pôl, et suspendue alors à la voûte, entre la nef et le chœur [4].

Les *jubés* vous le savez, Messieurs, sont une sorte de balcon, placé à l'entrée du sanctuaire des églises; comme les chaires, ils tirent leur origine des *Ambons*, dont parfois ils offraient, à peu près, la disposition. C'était d'abord des tribunes élevées, servant à lire l'évangile dans les fêtes solennelles ; on les nommait ainsi, parce que le diacre avant de commencer la *leçon*, demandait la bénédiction au célébrant, en prononçant ces mots : *Jube Domine Benedicere*, etc.

Quelques auteurs font remonter assez haut l'usage

[1] Voyez le plan original de l'église du XIV^e^ siècle, couleur rose, n° 25.

[2] Grand cartul. —Wallet.

[3] L'abbé Simon avait décoré de cette croix le maître-autel de son église. (Wallet, pag. 28) et grand cart. — *Crucem ad representationem Dominicæ passionis, arte sculptoriâ et pictoriâ arte splendentem.* (Ypérius, pag. 663, lin. 30).

[4] Grand cartul. de St-Bertin.

des *jubés*, et le reportent, même, au temps des rois de la première race [1]; selon d'autres, plus prudents, leur origine serait de beaucoup moins ancienne [2]. Quoiqu'il en soit, il est certain que les *jubés* ont souvent varié dans leurs formes [3]. On les retrouve à diverses époques, longs, octogones, ou carrés; la plupart sont en marbre ou ornés de sculptures, de statues ou de mosaïques. Nous ignorons si les premiers temples élevés à Sithiu, eurent des *jubés*; tout ce que nous savons, c'est qu'en 1400, presqu'au commencement de la dernière église de St-Bertin, Jacques de Condete, 59e abbé, en fit construire un, en bois, et qu'il l'orna de figures d'airain [4]; ce *jubé* subsista jusqu'à Antoine de Berghes (1493-1531). Près d'un siècle après, Guillaume Loëmel ou Van Loëmel [5], en fit élever un autre, à la décoration duquel il déploya le plus grand luxe. La première pierre en fut posée le 28 février 1621, en présence de plusieurs prélats; et des pièces d'or et d'argent furent jetées dans les fondations [6]. Ce monument entièrement terminé le 3 mars

[1] Nouveau dictionnaire des origines. Paris 1834.

[2] Parmi eux, on peut citer M. Didron de la bibliothèque royale, le savant auteur de l'*Iconographie Chrétienne*, publiée dans les documents inédits sur l'histoire de France. (Imprimerie Royale 1843).

[3] Batissier, Manuel d'archéologie, pag. 354.

[4] Grand cartulaire de St-Bertin.

[5] Cart. Rel. Bert., n° 815 des manuscrits de la bibl. de St-Omer. — G[4] cart.

[6] Grand Cartulaire.

de l'année suivante, a subsisté jusqu'à la dernière heure de l'abbaye [1].

Les fondations que nous avons exhumées sur ce point [2] étaient belles, profondes et commes toutes celles de l'édifice, elles avaient été solidement établies en pierres blanches, taillées avec régularité. Pourquoi faut-il que les pièces de monnaie qui y furent renfermées aient échappé à nos recherches? Comptant sur la parole grave de l'auteur du grand cartulaire, nous avions espéré les retrouver lors de l'extraction entière des premières pierres sur lesquelles reposait le monument, cependant, malgré notre zèle et nos efforts, notre attente a été vaine; il faut maintenant y renoncer. Toutefois, grâces à un rare bonheur, il nous reste, Messieurs, de quoi nous consoler en partie; à défaut de médailles, dont l'utilité historique est *au moins* douteuse et dont la perte pourrait, peut-être, se racheter à prix d'argent; nous avons rencontré des pièces archéologiques dont l'absence serait beaucoup plus difficile à réparer.

Du côté ouest, à la troisième assise, exactement dans l'axe [3] de l'église du XIV^e^ siècle, on a trouvé [4] une

[1] Des documents curieux et inédits relatifs à ce jubé, viennent par un hasard heureux, de tomber dans les mains de M. Dufaitelle, notre collègue, qui se propose de les publier dans un intéressant travail qu'il prépare sur la dernière église de St-Bertin. Parmi ces documents se trouve le marché intervenu entre l'abbé, l'architecte et le marbrier, pour la construction du monument élevé par Guillaume Loëmel, en 1621.

[2] Plan géométral n° 24. — [3] Idem idem.

[4] Le 30 janvier 1846.

fragile ardoise, dans le genre de celles qu'on nomme vulgairement *anglaises ;* elle était fixée à dessein dans une pierre blanche, et portait un encadrement de 13 sur 16 centimètres, au milieu duquel on lisait l'inscription suivante, légèrement empreinte, assez mal exécutée, et en partie illisible :

AN̄O DM̄I 1621
5ª MAII POSITŪ
EST HOC FUNDAMEN
TŪ A R . § ABBATE
D. VILLELMO LOË
MEL TESTATUR REGI . .
. . N (illisible) C R .° NOT . [1]

PARAPHE. PLACE D'UN ÉCUSSON. PARAPHE.

Au bas de ces lignes, on aperçoit la faible et grossière esquisse d'un écusson, semblant annoncer, d'une manière très-imparfaite, cependant, les armoiries du prélat, fondateur du *jubé*. On sait que les abbés ne manquaient jamais de placer leur écu armorié sur les constructions ou réparations qu'ils faisaient, même les plus simples. La tour de St-Bertin ne montre-t-elle pas, pour cette seule cause, les armes de Guillaume Fillastre, d'Antoine de Berghes, de François de Lierres, etc. ?

Une seconde découverte, opérée sur le même lieu [2],

[1] Les points désignent des lettres, impossibles à déchiffrer; mais qui doivent indiquer le nom du notaire assistant à la cérémonie de la pose de la première pierre.

[2] Plan géométral n° 24, côté Est.

est arrivée à propos pour justifier les soupçons qu'avait inspirés, la première, et rétablir en même temps les inexactitudes qu'elle laissait après elle.

Du côté opposé à celui où venait d'être trouvée l'ardoise épigraphique [1], à l'Est, immédiatement sur la terre, et engagée dans la première assise, en tête du caveau du milieu [2], on a rencontré une pierre blanche semi-dure et en deux pièces [3], ayant une largeur totale de 33 centimètres 1|2, et en hauteur 28 centimètres. Cette pierre parfaitement conservée, est, dans notre pensée, la première ou mieux, peut-être, ce qu'on est convenu d'appeler la *première pierre* du *jubé*. On y voit deux écussons de forme française, bien sculptés et se détachant par un relief adouci sur les bords; l'un, placé à droite, et surmonté de la crosse abbatiale sortant de l'escarboucle, représente les armoiries de l'abbaye de St-Bertin, sans bordure, ainsi que les avaient acceptées quelques-uns des prédécesseurs de Guillaume Loëmel : L'autre écusson, également en relief, porte les armes de cet abbé; l'écu et la mitre placée

[1] Plan n° 24.

[2] Idem idem.

[3] Cette pierre armoriée a été trouvée le 3 février 1846, elle était mise sur le plat, ayant les sculptures en dessus; de chaque côté, des briques un peu plus élevées, soutenaient la pierre supérieure, laissant entre les deux, un léger intervalle destiné à protéger les écussons.

Voir le dessin sur les planches. — L'original est au musée de St-Omer.

au-dessus, sont appuyés sur la même crosse, dont la tête les surmonte.

Nous donnons dans nos planches le blason peu connu de Guillaume III, il ne se trouve pas dans le TABLEAU DES ARMOIRIES DES ABBÉS DE ST-BERTIN [1]; ainsi sera remplie, peut-être, une nouvelle lacune historique.

A droite de la mitre couronnant l'écusson de l'abbé, on lit le monogramme du Christ [2], au-dessous duquel est une petite croix grecque; à gauche, on aperçoit les initiales du mot MARIA, avec le signe abréviatif ordinaire; enfin au-dessous des écussons, qui, remarquons-le, ne sont pas placés sur le même plan, figure le millésime de 1621. La pierre, en cela, est d'accord avec les autorités écrites qui toutes assignent cette date à l'établissement du dernier et magnifique *jubé* de l'église de St-Bertin [3].

[1] DESCRIPTION D'UNE CRYPTE. Douai 1843. — Entre les pages 80 et 81, au 17e écusson. — Il en est de même dans le grand cart.

[2] JESUS HOMINUM SALVATOR.

[3] Si le chiffre 1621, reste toujours la date de l'année où le jubé a été élevé; il y a une différence cependant, dans l'indication du mois et du jour de la pose de la première pierre. Ainsi, le grand cartulaire assigne le 28 février, et l'ardoise trouvée, porte le 5 mai de la même année. Cette variante semble pouvoir s'expliquer, en ne perdant pas de vue qu'il y a eu, ainsi qu'on le dit, deux cérémonies pour la pose de cette première pierre; l'une aura eu lieu tout-à-fait au commencement des travaux, et l'autre sans doute un peu après. — Ajoutons que l'inspection seule de l'ardoise suffit, pour faire croire qu'elle n'était là qu'un témoin.

Immédiatement au-dessous du sol où reposait le jubé, se trouvaient trois caveaux destinés aux inhumations abbatiales; ces caveaux [1], en pierres de moyen appareil, étaient placés, l'un au milieu, et les autres à droite et à gauche; ils avaient 2 mètres de profondeur, 2 mètres 75 centimètres de longueur, et 1 mètre 80 centimètres de largeur. On voyait, sur les murs latéraux de chacun d'eux, une petite niche, terminée en ogive et qui fut destinée à recevoir des calices, insigne d'une inhumation sacerdotale. En dessous de ces niches, à 40 centimètres du sol, avaient été fixées des bandes de fer placées là, en largeur, dans le but de supporter les cercueils de plomb que renfermaient les caveaux. Chacun de ces caveaux était voûté et recouvert d'une large plaque de *métal de Saxe* [2]; portant des inscriptions.

On pénétrait dans celui du milieu par le haut, entre les deux escaliers, en enlevant la plaque; on descendait dans les deux autres par une entrée large de 80 centimètres. Vous le devinez, Messieurs, dans ces derniers asiles de la mort, nous n'avons plus rencontré, ni les voûtes, ni les calices, ni

[1] Plan géométral couleur rose, nos 28, 29, 30.

[2] Le grand cartulaire rapporte littéralement ces épitaphes, dont quelques-unes avaient déjà été données par les auteurs du *Gallia Christiana*. Nous espérons avoir l'occasion de les reproduire en entier dans un nouveau travail que nous nous proposons de publier sous le titre de : Chronologie historique des Abbés de Saint-Bertin.

les morceaux de fer, moins encore les cercueils en plomb, et pas davantage les vénérables dépouilles que ces pieux souterrains gardèrent intactes, jusqu'au jour de leur récente profanation. Heureusement l'histoire nous a conservé les noms des abbés qui y furent inhumés; ainsi le CAVEAU du MILIEU reçut [1], en 1638 et 1677, les restes de Philippe Gillocq et de François Boucault, 73e et 76e abbés; le caveau de droite connu sous le nom de N.-D. DE CONSOLATION servit, à la sépulture de Guillaume Loëmel, mort subitement en 1623 [2]; puis, en 1650, 1674, 1705, 1744, il servit de nouveau à ses successeurs, Antoine Laurin, François de Lierres, Béthune des Planques et Benoit de Petit-Pas, 74e, 75e, 77e, 80e abbés; enfin le caveau de gauche, appelé CAVEAU du SAUVEUR, renferma les cendres de Waast Grenet, 70e abbé, inhumé d'abord en 1603, devant la chapelle *St-Denis*, celles de Nicolas Mainfroy [3], mort en 1611, placé primitivement sous la grande croix; et en 1763, celles encore de Charles Gherboode, 81e abbé, comme quarante ans auparavant il avait reçu celles de Messire Momelin le Riche, prédécesseur immédiat [4] du trop fameux cardinal Dubois, que l'abbaye de

[1] Grand cartulaire de St-Bertin, aux dates indiquées.

[2] On attribue à Guillaume Loëmel la pose de la première pierre de l'église du Haut-Pont et de celle des Jésuites.—Gd cart.—(Almanach d'Artois, année 1778). — Cet abbé avait pris les rênes de l'administration du monastère en 1612.

[3] Ibidem. — Gall. Christ., tom. III, col. 505, 506, 507, etc.

[4] Grand cartulaire, aux dates 1723 et 1763.

St-Bertin voit aussi figurer parmi ses abbés commandataires; mais à qui une mort prématurée ne permit pas long-temps, de compter dans sa vie, une faveur, ou pour mieux dire, un scandale de plus... Dubois mourut à Versailles le 10 août 1723, au moment où on prenait pour lui possession de sa nouvelle dignité abbatiale [1].

Quelques débris d'ossements et des lambeaux vermoulus d'ornements pontificaux; voilà tout ce que nous avons retrouvé ensevelis dans les décombres, au milieu des caveaux du *jubé*. De tout ce magnifique monument rien n'a pu survivre [2].

A l'entrée du chœur, en avant du *jubé*, avaient été inhumés : à droite, Jean de Gribeauval, 62e abbé (1447); et à gauche, son prédécesseur, Alard Trubert (1425) [3]; sur ce point, une seule tombe a été rencontrée; elle gisait sur des fondations [4] pouvant se rapporter au XVIe siècle; c'était un monolithe en pierre jaune et dure, dans l'inté-

[1] Grand cartulaire. — Biographie universelle de Michaud... Dubois a été oublié dans la liste des abbés de St-Bertin, par Dutems, l'historien du Clergé de France. — D'après Dom. de Witte, c'est le grand prieur de l'abbaye Dom. Liot, qui prit possession pour le cardinal. Voir les détails dans le grand cartulaire.

[2] Grand cartul. — « *Guillelmus* Dubois *ex Brives-la-Gaillarde in* » *inferiori Lemovicio, nominatur abbas commendatarius Sancti* » *Bertini* 12 *junii* 1723, *et moritur decimâ augusti ejusdem,* » *anni* 1723. »

(Diplomat. Bertiniana, tom. I, manusc. in-4°, n° 815).

[3] G4 cart. aux dates énoncées. Biblioth. de St-Omer.

[4] Voyez le plan couleur rose, n° 23.

rieur duquel la place de la tête et des épaules était entaillée ; au dehors on y voyait une croix de forme carlovingienne, tracée en relief ; le dessus en dos d'âne, portait également dans toute sa longueur une croix marquée au ciseau [1].

Cette tombe était malheureusement vide et sans désignation, ce qui nous empêche de lui donner une attribution positive ; mais en admettant que ce monolithe ait pu servir à la sépulture de l'un des deux prélats que nous venons de nommer, ce qui est possible, à cause de la place où il était ; peut-être, est-il permis de penser avec quelque probabilité que ce curieux sarcophage aurait pu être disposé à l'avance, ou même avoir servi à une inhumation beaucoup plus ancienne, ainsi que sa forme l'annonce. On lit dans un manuscrit de la bibliothèque royale [2], que Jean de Gribeauval, fut placé dans un cercueil *préparé bien avant sa mort ;* ce renseignement que nous devons à l'obligeance de M. Dufaitelle, semble venir à l'appui de nos conjectures.

Du côté gauche, deux autres tombes contemporaines du *jubé*, y étaient également adossées, nous avons pu en reconnaître les traces [3] ; mais nous

[1] Cette tombe est conservée au musée de St-Omer, n° 3137, galerie lapidaire, collection des tombeaux chrétiens. Voir les planches ci-après, n° 34.

[2] *Continuation d'Ypérius*, fonds de Ghesquières, n° 281, chap. 404, tom. II.

[3] Plan géométral.

n'avons obtenu aucun éclaircissement sur ceux auxquels elles ont appartenu. Ne serait-ce point à des coadjuteurs ? On sait que les coadjuteurs recevaient une sépulture privilégiée à l'instar de celle des abbés, et que plusieurs de ces prélats reposaient dans l'église abbatiale de St-Bertin [1].

Au nord du *jubé*, à la base de l'une de ces grandes colonnes du milieu, formant la séparation du chœur et de la nef transversale [2], était employée une pierre brisée en plusieurs pièces ; elle portait l'effigie de deux personnages en costume religieux, avec une inscription devenue à peu près illisible, sur laquelle cependant on a cru entrevoir le mot de *Reneseure* [3]. Cette pierre a certainement fait

[1] Grand cartulaire, *passim*.

[2] Plan géométral couleur rose, n° 43. — Planche XI, n° 46.

[3] La seigneurie de Renescure était comprise dans la châtellenie de St-Omer (partie de Flandre) ; elle donna son nom à une famille connue dès le commencement du XI^e^ siècle, et qui s'éteignit au commencement du XIV^e^. Les seigneurs de Renescure jouèrent longtemps un rôle important. Gérard, l'un d'eux, était le *porte-sceau* du châtelain de St-Omer.

Après l'extinction de la famille qui en avait tiré son nom patronymique, la seigneurie de Renescure passa dans les mains de Colard de la Clite, dit de Comines, père de Philippe de Comines, qui après son père, continua jusqu'à sa mort de porter le nom de Renescure. *(Nous devons la communication de cette note à notre honorable collègue et ami M. Alex. Hermand, vice-président de la Société).*

La terre de Renescure après avoir successivement appartenu depuis cette époque, à plusieurs familles et tout récemment à la famille Taverne, était, au moment de la révolution, entre les mains de M. Lefebure de Halle, dont la veuve (M^lle^ de Hoston), véritable

partie de l'église du XI^e^ siècle, elle porte l'ogive, et semble rappeler la fin du XII^e^ ou le commencement du XIII^e^ siècle; sans doute, avant d'être déplacée et mutilée lors de l'érection des colonnes du transsept, elle aura recouvert la tombe de quelques membres de la noble famille, dont elle indique le nom. C'est au moyen de déplacements semblables qu'un grand nombre de sépultures seront restées inconnues [1].

Autour du chœur rayonnaient de nombreuses chapelles (non-compris celle de l'*Assomption* dont nous vous avons parlé); ces chapelles se désignaient par les noms de *St-Jean-Baptiste*, *St-Etienne*, *Ste-Marie-Magdelaine*, *Ste-Scholastique*, *St-Pierre*, *St-Jacques* et *St-Philippe*, *St-Nicolas*, *St-Benoit*, de *la Flagellation*, de *l'Annonciation*, de *N.-D. de Milan*, de *Ste-Croix*, de *Ste-Catherine*; un peu plus loin on voyait les autels anciens et nouveaux de *St-Bertin* et de *St-Blaize*, puis quelques autres points, tels que les *passages de l'ancien* et *du nouveau cloître*, *la sacristie*, *le dépôt*, *le trésor*, etc.

providence des pauvres, vient de mourir dans un âge avancé, emportant avec elle les traditions de l'ancienne amabilité française et abandonnant à son petit-fils, M. Ed. Bénard, le vieux manoir du ministre, confident de Louis XI.

[1] Tous les fragmens de cette pierre tumulaire, malgré les détériorations et les bouleversemens qu'ils avaient subis, ont pu être dessinés et rétablis en partie par M. Peuple, fils, jeune artiste audomarois auquel nous sommes redevables de plusieurs autres dessins. Voyez nos planches, n° 461 et autres.

En général l'enceinte souterraine de ces parties de l'église de St-Bertin, a offert peu d'intérêt, sur le premier plan, c'est-à-dire jusqu'à un mètre environ de la profondeur du sol... La moisson avait été faite avant nous... Un mot cependant sur chacun de ces points, pour la régularité de notre travail.

La chapelle ST-JEAN-BAPTISTE [1] la première à droite de celle de l'*abbé*, était établie sur trois mètres de belles fondations en pierres blanches, appareillées, ce que du reste vous vous le rappelez, Messieurs, nous avons rencontré dans presque toutes les substructions de la dernière basilique. A la surface, et immédiatement en-dessous du sol, nous n'avons trouvé aucun vestige de monumens, ni de tombeaux se rapportant à l'époque dont nous nous occupons. Nous aurons à revenir sur ce point lorsque nous atteindrons les églises antérieures.

La chapelle ST-ETIENNE [2] possédait autrefois un magnifique tableau de Van Hoeck, qui faisait l'admiration des connaisseurs. [3] Sur le premier plan, nous n'y avons rien aperçu qui fut digne d'être rappelé; sur le second, gisaient également un grand nombre de tombes, contemporaines du monument du XI[e] siècle.

Celles de SAINTE-MARIE-MAGDELAINE [4], de

[1] Plan géométral, couleur rose, n° 34. — [2] Idem n° 35.

[3] Ce tableau, *beau en tout*, représentait le martyre de *St-Etienne* J.-B. Deschamps.—Voyage pittoresque de la Flandre. Amst. 1772.

[4] Plan idem n° 36.

Ste-Scholastique [1] et de l'Annonciation [2] ne nous ont rien offert non plus, qui ait pu fixer notre attention, et nous ne possédons sur ces points aucun renseignement historique.

La chapelle St-Jacques et St-Philippe [3] appelée souvent aussi du nom seul de *St-Jacques* à cause de son premier patron, n'a pas été pour nous beaucoup plus fructueuse que les précédentes. De belles fondations, une base d'autel de 2 mètres de hauteur et aussi solidement établie que si elle eut du soutenir des colonnes; à droite de l'autel et immédiatement en-dessous du dernier sol, une tombe en maçonnerie entaillée dans des constructions précédentes, tombe anonyme, violée, découverte et mutilée [4], qui peut-être, fut celle du grand-prieur Jacques Pôl, mort en 1503, en grande vénération parmi ses frères; voilà tout ce que nous avons pu y apercevoir.

L'emplacement de la chapelle St-Nicolas [5] est de tous ceux que nous avons explorés, le plus surchargé de constructions étrangères les unes aux autres; au milieu de ce cahos de substructions difficiles à raccorder, nous n'avons rien reconnu qui

[1] Plan géométral, couleur rose, n° 37. — [2] Idem n° 13.
La chapelle *Ste-Scholastique* possédait un tableau de cette sainte, due au pinceau de Visch. (Deschamps, édit. de 1772, pag. 286).

[3] Plan idem n° 9.
[4] Idem n° 10. — Grand Cartulaire de St-Bertin.
[5] Idem couleur rose, n° 12.

put se rapporter à l'église du XIV^e^ siècle, excepté les fondations des murs extérieurs. Cette chapelle dut à plusieurs reprises subir des modifications ; elle était destinée à recevoir une partie des ornements sacerdotaux, et fut établie à la demande de Marc Marissal de Desvernes, camérier et chantre, lequel après avoir fait plusieurs donations au monastère, mourut le 11 avril 1487 [1].

La chapelle de LA FLAGELLATION [2] ou du SAINT-SÉPULCRE, ainsi nommée, soit à cause du beau tableau d'*Arnoux de Vuez*, dont elle était décorée, soit encore, parce qu'on y voyait l'image de N.-S. couché dans un sépulcre, dans le genre de celui que l'on voit à l'église du St-Sépulcre, à St-Omer, fut primitivement l'ancienne chapelle ST-DENIS, dont l'entrée était par la chapelle moderne ST-BENOIT [3]. Fondée de 1186 à 1230, par Jean III, 46^e^ abbé, elle fut refaite vers la première moitié du XV^e^ siècle, pour être adaptée à l'église commencée au XIV^e^ [4].

[1] « MARCUS MARISSAL DE DESVERNES, *camerarius et postea cantor* » *ad cujus instantiam, facta est capella* SANCTI NICOLAI, *ad ostium* » *templi, intrantibus à meridie, ubi archam in quâ sacræ vestes* » *sunt, et pallia altaris dedit*, etc. » (Dipl. Bertin. manuscrit in-4° n° 815. biblioth. de St-Omer).

[2] Plan géométral, couleur Rose, n° 14.

Grand cartul. — Description de l'ancienne église de St-Bertin.— D'après Deschamps, peintre du Roi, pag. 286, lig. 4, ce tableau aurait été placé à gauche dans la petite nef.—Voy. Pitt. Amst. 1772.

[3] Grand cartulaire.

[4] Plan géométral, couleur rose, n° 60.

Cette chapelle avait donné son nom au portail voisin, de même que le portail du côté nord avait emprunté le sien à la chapelle de Ste-Croix [1], qui en était la plus rapprochée. Nous n'avons rencontré sur ce point aucun monument, architectonique ni archéologique, contemporain du dernier édifice; cependant, d'après quelques auteurs, ce serait dans l'enceinte de cette chapelle qu'aurait été inhumé son pieux fondateur [2]. Lorsque nous arriverons au second plan, nous aurons à vous dire, Messieurs, que cette vénérable sépulture n'a pu être retrouvée, ou du moins reconnue.

Chapelle de St-Benoit.—Cette chapelle est moderne, dit M. Wallet [3]: « Elle se trouve établie dans » ce qu'on peut appeler le vestibule de l'ancienne » chapelle St-Denis, dont l'autel était placé dans » le fond de la chapelle précédente, vers l'Est, et » en face du dit vestibule; l'ancienne chapelle » St-Denis et son vestibule, sont remarquables » par leur genre de construction; la hauteur des » bas côtés, où étaient placées les chapelles, était » subdivisée par une voûte avec nervures qui retom- » baient sur des chapiteaux et des encorbellements

1 Plan, n° 47.

2 « *Cum luctu sepelierunt in australi parte templi, in sacello, » quod ipse Sancto Dionysio ædificaverat.* » (Gall. Christ., col. 500, tom. III).

3 Description de l'ancienne église de St-Denis, pag. 24 et 25 — Plan géométral, couleur rose, n° 15.

La carolle St-Benoit était fermée par un riche portique.

» ornés de figures, dont le style paraissait être
» d'une époque antérieure à la construction du
» chœur et de la nef transversale ; ces ornements
» étaient dorés, la voûte peinte et parsemée de
» fleurs de lys bleues ; il est malheureux, ajoute-
» t-il, ET NOUS LE RÉPÉTERONS AVEC LUI, que ces
» vestiges de l'art du moyen-âge, aient été détruits
» sans pitié dans les démolitions de 1830. »

Cette partie méridionale de l'église et les chapelles qu'elle contenait, après avoir vraisemblablement fait partie des monuments existants aux XII^e^ et XIV^e^ siècles, (alors que ce dernier édifice n'était pas encore terminé, ce qui dura assez long-temps) paraissent avoir été reconstruites plus tard sur les mêmes fondations. Cette remarque, déjà faite avant nous d'après des probabilités, s'est trouvée justifiée par nos recherches. Vous en jugerez[1], Messieurs, et vous verrez que dans cette partie du temple Bertinien, la faux du temps, moins désastreuse cette fois, nous aura conservé, du moins, quelques souvenirs du passé.

Dans cet ancien VESTIBULE DE LA CHAPELLE DE ST-DENIS [2], immédiatement en dessous de la dernière basilique [3], il s'est rencontré une tombe formée de

[1] Plan des fouilles, n° 15. — [2] Idem idem.

[3] Nous avons cru devoir employer souvent le mot de BASILIQUE, parce que c'est ainsi qu'en général, depuis les VI^e^ et VII^e^ siècles, on désignait dans les chartes, les églises desservies par des moines. Du temps de la première et de la seconde race, dit Mabillon, les

plusieurs assises en pierres blanches ; cette tombe bouleversée était privée de son couvercle et complètement remplie de décombres et de graviers; dans sa partie inférieure, elle était appuyée à un mur qui dépassait de 24 centimètres le mur de la chapelle ; elle avait la même largeur vers la tête que du côté des pieds, se trouvait exactement au milieu de la chapelle de St-Benoit, et reposait sur le sol d'un pavé antérieur, composé au moyen de petits carreaux en terre cuite vernissée. Ces carreaux, unis, ou avec des dessins, représentaient des fleurs de lys, des chiens, des chameaux, des cerfs, des lions, des arabesques etc. ; ils ont été reproduits sur place par M. Wallet, et les débris que nous avons pu disputer à la destruction, ou aux spectateurs, ont été déposés par nous au musée archéologique de St-Omer, au nom de la société des Antiquaires de la Morinie [1].

A quel personnage peut avoir appartenu cette sépulture, veuve de celui qu'elle reçut ? Ne serait-ce point à Waast Grenet, 70e abbé, inhumé d'abord dans cette chapelle, avant d'être transféré par

cathédrales se nommaient *seniores ecclesiæ* et les abbayes *seniores basilicæ*. (De re diplom., pag. 17). *Alibi*, œuvres post., tom. II, pag. 355. — Dict. raisonné de diplomatique, par Dom. de Vaines, relig. bénédictin, pag. 181, tom. 1, édit. in-8°

[1] On voit ces objets au musée de St-Omer et aux planches n°s 22, 23 et 24 ; ils sont exécutés d'après les dessins de M. Auguste Deschamps, notre collègue, dont l'habile crayon nous a été d'un grand secours.

Guillaume Loëmel, dans l'un des caveaux du dernier jubé qui venait de s'achever [1]? Waast Grenet, vous le savez, Messieurs, était d'Arras, il fut élu en 1580, gouverna l'abbaye pendant plus de vingt ans, dans des temps difficiles, ainsi que l'indique assez la date de son administration, et mourut le 10 décembre 1603 [2]. Cette tombe toute moderne, est la seule que nous ayons cru pouvoir appliquer à ce prélat.

[1] Plan géométral, n° 16. — « *Sepultus ad altare* SANCTI DYONISII » *è quo translatus est loco, unà cum Nicolao Mainfroy, successore* » *suo per Guillelmum Loëmel successorem alterum*, etc. (Gall. Christ., tom. III, col. 506).

[2] Grand cartul. de St Bertin, aux années 1580-1603.

La grosse cloche, appelée VÉDASTINE, fut fondue par les soins de Waast Grenet.—Plus d'un siècle auparavant (le 29 juillet 1470), Guillaume Fillastre, en présence du duc de Bourgogne et de sa cour, avait béni cinq autres cloches, fondues dans l'abbaye pour le besoin de l'église, par Guillaume Hoebren, de Bois-le-Duc. La première se nommait WILLELMINE, la seconde BERTINE, la troisième CHARLOTTE, du nom de Charles duc de Bourgogne, la quatrième MARGUERITE, du nom de la duchesse, la cinquième BENOITE.—Au mois d'octobre 1585, Waast Grenet fit fondre la sixième qu'il nomma VÉDASTINE, la plus grosse de toutes, pesant 18,000 livres; avec la septième dont le nom nous est inconnu, ces cloches formaient une échelle diatonique rigoureusement combinée, d'où s'échappait un harmonieux carillon. — Le 1er juillet 1586, on perça la voûte de l'église pour placer la VÉDASTINE, le lendemain elle fut montée (son ascension et le raccommodage du beffroi coûtèrent 800 livres); elle sonna pour la première fois à la volée, le 4 septembre 1586.

Sur cette cloche on lisait l'inscription suivante: « *ad omnipo-* » *tentis Dei gloriam et Bertinianæ cœtus, templique ornamentum,* » *ego* VEDASTINA, *sub reverendo abbate* VEDASTO DE GRENET, *feliciter* » *fusa sum, anno* 1585 *mense octobri à Magistro Nicolao Delcourt* » *et Joanne ejus filio præclaris fusoribus, quo tempore Antwerpia*

Au côté droit de cette sépulture, et adaptée au mur méridional, s'en trouvait une autre semblable, mais un peu plus grande (2 mètres de longueur sur 65 centimètres de largeur) ; les pierres blanches dont elle était formée avaient 20 centimètres d'épaisseur; au fond de cette tombe on ne voyait que la terre, comme dans beaucoup d'autres précédemment ouvertes ; elle dépassait de 70 centimètres le sol en carreaux de terre cuite que nous avons indiqué ; celle-là avait été profanée, des mains avides y avaient pénétré avant nous ; la pierre tumulaire brisée et enlevée en partie, les cendres qu'elle recouvrit, jetées au vent, des fragments d'un cercueil en bois, renfermés dans un sarcophage en maçonnerie, quelques débris d'ossements, un bouton en fil d'or et soie violette ; un morceau de galon en or, derniers lambeaux d'un vêtement abbatial, voilà

» *catholico regi reddita, omnia jam per belgium sub Alexandro* » *Farnesio, Parmensi principe et Belgii gubernatore ad optatissimam* » *pacem inclinabant.* »

De toutes ces cloches remarquables par leur son et leur grosseur, une seule a survécu, c'est BERTINE, la troisième, qui donne la note RÉ, et que l'on admire encore aujourd'hui, au haut de la chancelante tour; elle pèse 15,000 et porte ces mots : *(en caractères du temps)*

JOANNES * ET * WILLELMUS HOERKE * FRATRES * ME * FECERUNT * ABBAS * BERTINI * ME * BERTINAM * VOCITARI ; PRÆSUL * WILLELMUS BERTINUS * INSTITUIT : ANNO DOMINI 1470. *( Voilà ce que nous avons pu lire ).*

Au milieu de l'inscription on voit les armoiries de l'abbaye à côté de celles de Guillaume Fillastre, et parsemés çà et là se trouvent les sceaux de plusieurs princes, de plusieurs abbés, de ceux sans doute qui assistèrent à la fusion et à la bénédiction de cette belle cloche.

Voyez grand cart., tom. VI et suivants.

tout ce qui nous est resté d'un prélat dont rien n'a pu nous dire précisément le nom ; mais qui, selon toute apparence, doit être Jean V dit le Long, surnommé YPÉRIUS, l'historien-abbé auquel nous sommes redevables d'une partie des renseignements que nous possédons sur l'ancien monastère de ST-PIERRE et de ST-PAUL, et sur l'histoire contemporaine [1].

En général, on est d'accord sur la date et le lieu de la sépulture de ce célèbre chroniqueur ; on sait qu'il mourut dans le mois de janvier 1383 et qu'il fut inhumé dans la chapelle de ST-DENIS « *in sacello Sancti Dyonisii* [2] », dont celle qui nous occupe faisait partie et n'était que le vestibule ; on plaça sur sa tombe une inscription mémorative [3]. C'était

1 Plan géométral, couleur rose, n° 17.

« *Joannis Yperii abbatis chronicon Sithiense Sancti Bertini.* » — Manuscrit de la bibl. de St-Omer, publié par Dom. Martenne dans le *Thesaurus Anecdoctorum*, tom. III, pag. 442 et suivantes.

Jean V surnommé *Ypérius* à cause du lieu de sa naissance, a écrit l'histoire de l'abbaye, depuis le commencement, jusqu'en 1294; embrassant ainsi une période de près de 700 ans, il y a joint, avec leurs dates, les faits concernant l'histoire des Papes, des Rois de France, des Comtes de Flandres, etc., etc. ; il a puisé dans les légendes de son abbaye et des monastères voisins, tels que St-Vaast, Bergues-St-Winocq, Watten, Marchiennes, etc., etc., et autres ouvrages historiques. Ses écrits ont été critiqués par Dom. Martenne, d'Achery, Mabillon et les Bollandistes ; mais malgré leurs défectuosités, ils n'en sont pas moins intéressants pour notre histoire locale. (Dutems, tom. IV, pag. 219).

2 *Gall. Christ.*, tom. III, col. 503. — Grand cart. — M. Wallet, etc., *passim*.

3 « *Hic jacet piæ memoriæ, Johannes, oriundus de Yprâ, quondam*

au moment où la continuation de la dernière église se poursuivait avec peine, à cause des malheurs du temps, et du peu de ressources qu'avait alors l'abbaye ; la partie méridionale du temple précédent subsistait encore, telle qu'elle était au XIII^e^ siècle; mais elle ne devait pas tarder à être adaptée au monument du XIV^e^. A cette époque, où s'opéra vraisemblablement la reconstruction de la chapelle de St-Denis, l'épitaphe d'Ypérius disparut, lors de l'élévation de la nef principale et des bas côtés, sous Jean de Gribeauval et Guillaume Fillastre (1425-1473). Ce ne fut que plusieurs siècles après, en 1753, que Dom. Gherboode, 81^e^ abbé, voulant faire revivre la mémoire de son pieux et savant prédécesseur [1], lui éleva un autre cénotaphe en marbre blanc [2], *dans la même chapelle, au lieu même* (alors St-Benoit) où il avait été enseveli; sur ce monument fut placée une nouvelle inscrip-

» *abbas hujus monasterii, qui rexit septemdecim annis, et obiit* » *anno Domini* 1383, *secundâ die mensis januarii, orate pro eo.* (grand cartul., etc.)

[1] *Vixit pius et doctus* (Lucæ Dacherii monachi observatio. Thes. anecdot., pag. 443, tom III).

[2] Grand cartul. de St-Bertin, tom. V, pag. 3. Sur ce cénotaphe on grava l'épitaphe suivante : « *Juxtà prælaudatum virum tumulatus,* » *venerabilis Dominus Johannes, alter Ypérius, à communi solo* » *Ypérius dictus, infelici ævo feliciori Bertiniane domûs regimine* » *labente sæculo XIV° floruit abbas* 58. *Cujus omnigenam eruditionem imprimis spirat suum Sithiense chronicon, tantis eru-* » *ditorum encomiis illustratum monumentum hoc antecessoribus* » *posuit Ven. Dom. Car Gherboode abbas* 81. (Grand Cartul.),

tion ; eh bien ! Messieurs, c'est sur ce même point, *exactement au lieu,* où était le mausolée élevé par l'abbé Gherboode, que nous avons rencontré la tombe que nous croyons pouvoir attribuer à *Ypérius*. Ce mausolée et l'épitaphe qu'il portait, ont subsisté jusqu'à la suppression du monastère. Vous verrez le degré de confiance que mérite cette opinion, appuyée sur des témoignages graves et dignes de foi [1]. Pour nous, Messieurs, le doute n'existe pas, et, dans notre pensée, c'est là [2] que l'historien de l'abbaye vint chercher son dernier repos.

La chapelle de N.-D. DE MILAN [3], adossée d'abord à un pilier, à droite de la nef transversale, ne fut transportée qu'en 1763 sur le point, où était primitivement, la CHAPELLE DE ST-SÉBASTIEN [4].

Vous connaissez, Messieurs, l'origine de la confrérie de N.-D. DE MILAN, ou de LA PRÉSENTATION

[1] Grand cartul. — *Passim.* — M. Wallet. — Plan des fouilles, etc. Un auteur a avancé que l'abbé Gherboode avait été induit en erreur sur le lieu de l'inhumation d'*Ypérius*. Nous ignorons sur quoi peut reposer cette assertion ; ce que nous savons, c'est que, s'il en était ainsi, non seulement les indications données par Dom. de Witte ne seraient d'aucun secours, pour retrouver cette sépulture abbatiale, mais qu'il faudrait encore admettre une notable interversion dans les diverses parties de l'église, ce qui ne paraît nullement probable. Aussi n'avons-nous pas cru devoir nous arrêter à cette opinion qui, selon nous, n'est pas suffisamment justifiée, et avec M. Wallet, nous adoptons pleinement, la version du grand cartulaire, qui nous semble claire, satisfaisante et conforme aux renseignements que la terre nous a donnés.

[2] Plan géométral, n° 17. — [3] Idem n° 18.

[4] G[1] cart. de St-Bertin, tom. IV.—Wallet. — Plan géométral, n° 18.

DE LA STE-VIERGE : elle fut instituée sous Jean de de Lannoy, 65e abbé de St-Bertin. Des inondations réitérées exerçaient partout des ravages, le cultivateur souvent découragé, n'osait plus compter sur les récoltes confiées à la terre ; les villes elles-mêmes parfois menacées, adressaient au ciel des prières. Jean de Lannoy revenait de Rome, il avait remarqué à son passage à Milan, la grande dévotion des habitants de cette ville envers la sainte Vierge, et témoin d'une fête récemment instituée, en l'honneur de la Mère de Dieu, dans le but principal d'être préservé des inondations par sa médiation toute puissante, il se hâta de raconter combien il avait été touché de cette dévotion, dont Milan et ses environs entourés d'eaux de toutes parts, avaient déjà ressenti les heureux effets. Ce fut alors que les religieux de St-Bertin, et les habitants de St-Omer réunis à ceux des faubourgs de Lyzel et du Haut-Pont [1], plus exposés que d'autres aux invasions des eaux, réclamèrent et obtinrent l'institution d'une confrérie semblable à celle qui était établie dans la ville de Milan. Le 5 septembre 1481, cette confrérie fut érigée solennellement dans l'église abbatiale, sous le nom de *N.-D. de Milan ;* elle comptait 12 confrères : 6 pour la ville, 3 Haut-Ponnais et 3 Lizelards... Une chapelle leur avait été spécialement affectée. La confrérie cessa en 1767... La dévotion seule subsista [2].

[1] Ces deux faubourgs, on le sait, sont habités par des populations dont les mœurs et le langage particuliers, offrent peu d'exemples.—Piers, etc.

[2] Cart. de St-Bertin, tom. VIII, pag. 4 et 5, lig. 30 et suivantes.

Dans cette chapelle [1], à un mètre environ au-dessous du sol du dernier monument, et également en dessous d'une marqueterie en terre cuite, dans le genre de celle que nous avons déjà indiquée, mais dont nous n'avons plus retrouvé que de faibles vestiges, était un tombeau en pierres blanches, liées entre elles avec du mortier; il avait en longueur 2 mètres 15 centimètres, sur 50 centimètres de largeur aux épaules, et 30 aux pieds; la tête était resserrée entre deux pierres placées de champ. Ce tombeau hermétiquement fermé, au moyen de grosses dalles ou pierres blanches qui, sans doute, n'avaient pas été soulevées depuis l'époque de l'inhumation, abritait les restes d'un cénobite, portant encore les lambeaux du dernier vêtement, dont il fut enveloppé en prenant possession de sa dernière demeure. Sa robe, de couleur foncée, et d'un tissu fin et léger, laissait apercevoir les vestiges de ses larges manches, surmontées sur le bras gauche, par une croix en galon doré, indiquant un débris d'ornement connu sous le nom de *Manipule*; à ses pieds, qui n'atteignaient pas le bout du cercueil, (il s'en fallait de 35 centimètres), on voyait des semelles de sandales; sur les genoux, un morceau d'étole; à droite, un bâton non travaillé, recourbé par le haut, et vermoulu; sur la poitrine était une branche d'arbre à épines, placée en écharpe de droite à gauche. Le squelette annonçait une taille

[1] La chapelle de N.-D. de Milan, fut transférée du n° 54 au n° 18, en 1763.

moyenne, tous les ossements gisaient à leur place respective ; cependant la tête avait disparu à moitié par l'effet de la corrosion, et les os, en partie cristallisés, portaient l'empreinte d'une couleur violette, plusieurs fois remarquée dans les tombes que nous avons entr'ouvertes ; mais dont les gens de l'art, n'ont pu nous donner encore une explication satisfaisante.

A qui attribuer cette dépouille mortelle ? Un de nos collègues, n'est pas éloigné de croire que ce serait probablement celle de Jean V, dont nous avons déjà parlé. Nous éprouvons le regret de ne pouvoir partager cette opinion. La chapelle dans laquelle reposait le cercueil, la taille du squelette, le costume dont il était revêtu, l'absence de tout insigne abbatial, à une époque pourtant où le luxe s'était introduit jusque dans la tombe, la présence d'un simple bâton recourbé, emblême, peut-être, d'une dignité secondaire ou éteinte, au moment de la mort; ces considérations sont au nombre de celles qui nous conseillent de ne point modifier, jusqu'à présent, l'opinion que nous avons émise au sujet de la sépulture du savant chroniqueur de l'abbaye.

On lit dans le grand cartulaire, que les 52e, 54e, 55e abbés, Jean IV, Eustache Gomer, et Gilles d'Oignies, furent inhumés en 1281, 1293 et 1320, dans l'enceinte de cette chapelle qui est également dési-

gnée sous le nom d'*ancienne chapelle de St-Sébastien* [1]. D'après cette autorité, il nous a d'abord paru naturel, d'appliquer à l'un de ces prélats, la tombe que nous venions d'entr'ouvrir; en même temps, la forme, le niveau et le caractère du cercueil semblaient annoncer qu'elle devait s'attribuer plus probablement au dernier d'entr'eux, à celui, qui donnant un exemple assez rare, abdiqua la prélature pour vivre et mourir en simple religieux [2]. Toutefois, comme nos recherches sur ce point et au même niveau, n'ont amené la découverte d'aucune autre sépulture, contemporaine de celles indiquées pour justifier pleinement la version de Dom. de Witte; peut-être est-il plus prudent de suspendre notre jugement sur l'attribution de cette tombe?

La CHAPELLE DE STE-CROIX [3] avait son entrée du côté nord du transsept, et était adossée à l'armoire, où se trouvait le trésor, déposé dans la saçristie. Elle avait au midi la chapelle de *St-Pierre* [4]; c'est sur ce point que quelques auteurs placent les

[1] Grand Cartulaire de Saint-Bertin, tome IV, aux dates ci-dessus. — Gall. christ., page 502. —

[2] « Cessit anno 1311, *Gall. Christ.* — « Gilles d'Oignies mourut en 1320, et fut inhumé *devant la chapelle de St-Sébastien*, NOMMÉE PRÉSENTEMENT N.-D. DE MILAN; on plaça sur sa tombe cette épitaphe: « *Hic jacet Egidius de Oinia, quondam abbas hujus loci, qui obiit* « *anno Domini* 1320, *quintâ Calend. augusti*, R. I. P. » (Grand cartulaire, tom. IV, pag. ). Gall. christ. Col. 502, etc.

[3] Plan géométral, couleur rose, n° 44.

La carolle de *Ste-Croix* comme celle de *St-Denis*, était fermée par un riche portique. — [4] Plan, n° 40.

inhumations princières de deux Comtes de Flandres, Guillaume *le Normand* et Baudouin VII. Plus tard nous aurons à constater que la chapelle de *Ste-Croix*, de l'église du XIV^e^ siècle, n'était pas sur le même emplacement que la chapelle du même nom dans l'église précédente; nous aurons à vous dire aussi, que ces écrivains ont été, sans doute, mal informés et que rien n'est venu justifier leur assertion au sujet de ces sépultures royales. Mais à défaut, nous avons rencontré les traces d'autres tombes moins illustres et plus modernes. Près de la grille fermant l'entrée de cette chapelle, immédiatement en-dessous du pavé, en face de l'autel, à droite et à gauche en entrant, on voyait les vestiges de trois caveaux funèbres. C'est là [1], entre de simples briques rouges, que furent renfermés les restes de trois nobles chefs de l'armée espagnole [2] : MARTIN MAZER, EÜBEN DEZWICKAN et JEAN DE RUMPELNHEIM, blessés mortellement devant Gravelines en 1558, alors que fier encore des lauriers facilement cueillis à St-Quentin, l'année précédente, avec le secours de 8,000 anglais, Philippe II venait arracher à la France une nouvelle conquête. Un beau cénotaphe en marbre, de 4 pieds 1/2 de hauteur, avait été élevé au premier de ces chevaliers [3]. Il représentait un guerrier prosterné

[1] Plan, couleur rose, n^os^ 45-46.

[2] Grand Cart. de St Bertin, tom. IX, pag. 61, à la fin du vol.

[3] Grand cart. — Plan géométral.

devant la croix [1]; en tête, se trouvait un écusson surmonté de deux casques. Les deux autres tombes étaient plus modestement abritées par une pierre bleue de 2 mètres de long; ces pierres représentaient, chacune, un chevalier ayant le casque en tête et la pique à la main; au-dessus de la figure, on voyait des armoiries, et plus bas, on lisait quelques lignes funèbres. [2] [3]

Les noms de ces guerriers, leurs écussons, leurs épitaphes, leurs insignes, et presque leur dernière demeure, tout avait disparu dans les ruines; d'eux, on n'a retrouvé, que quelques débris d'ossemens, qui ont pu, cependant, témoigner encore de leur va-

[1] Plan, n° 45. On y lisait l'inscription suivante que nous a conservé le manuscrit de Dom. de Witte :

« *Strenuo nobili*, MARTINO MAZER *à Fuchstadt Carinthio*,
» *Caroli Cæsaris*, *et Philippi Hispaniarum regis consiliario*,
» *Ac locum tenenti capitanei Lazaris a Schwendi phalangis*,
» *Germaniæ præfecti*, *qui in celebri pugnâ ad Gravelingam*
» *Absente præfecto*, *strenui ducis et boni militis in acie*
» *Officio functus*, *dein partâ victoriâ laboribus exaustus* ;
» *Die* 13 *julii expiravit*, *anno Dominicæ incarnationis* 1558.
» *Wolffangus* MAZER *capitaneus*,
» *Fratri carissimo*, *pietatis ergo mœstus posuit*. »

Grand Cart., tom. IX, pag. 64.

[2] Plan, n° 46. — Voici ces inscriptions, (les armoiries manquent).

« Hic quiescit MELCHIOR EUBEN DEZWICKAN,
» Legionis germanorum militum, sub nobili ac strenuo
» Lazaro de Schwendi prætore præpositus,
» Qui in acie contra Gallos propè Gravelingam cecidit.
» 13 Mensis julii anno MDLVIII. »

*G*[4] *Cart. idem*, *idem*.

[3] « Hic sepultus est,
» Nobilis vir, Joannes de RUMPELNHEIM ultimus familiæ suæ.
» Cujus animâ requiescat in pace, anno 1558. »

Extrait du grand Cart., tom. IX, pag. 64, fin du vol.

leur, et nous apprendre que l'un d'entre eux avait reçu à la tête deux énormes blessures : un coup de masse d'armes, ou casse-tête, sur le crâne, et un coup de sabre assez vigoureusement appliqué pour avoir détaché l'os pariétal gauche. Un homme de l'art [1] a pu constater que la fracture du crâne s'était ressoudée, et que le pariétal avait eu le temps de se rejoindre, ce qui annonce que ces coups n'ont pas donné la mort immédiatement, et qu'ils ont pu ne la causer que longtemps après. Il nous a paru utile de consigner ici cette observation, sans laquelle peut-être, il eut été difficile de croire, qu'un homme ait pu vivre et combattre encore, après avoir reçu d'aussi dangereuses blessures.

C'est dans cette même chapelle de *Ste-Croix*, et sans doute lors de la spoliation des tombes dont nous parlons, qu'a été trouvée cette belle épée, donnée par M. le comte de Hoston au musée de St-Omer, où elle figure sous le n° 1109 [2]. C'est

[1] M. le Dr Maillefer, aide-major au 7e régiment d'infanterie légère, auquel nous sommes redevables de plusieurs utiles observations.

[2] On a écrit (Puits artésien.—St-Pol.—1840) que cette épée avait été attribuée à BAUDOUIN A LA HACHE, comte de Flandres, et que sous cette désignation, elle était classée dans la galerie archéologique du musée de la ville de Saint-Omer. Ces lignes contiennent une inexactitude, qu'il est de notre devoir de rectifier. Nous ignorons sans doute toutes les attributions qui ont pu être données à cette arme, par des yeux plus ou moins exercés ; mais nous pouvons affirmer, et il est facile de s'en convaincre, qu'elle figure *sans désignation* au musée audomarois. C'est ainsi que nous l'avons trouvée, lorsque

dans cette enceinte aussi, qu'en 1658, fut inhumé l'un des vénérables doyens du monastère : MICHEL D'AFFRINGUES [1], appartenant à une honorable et ancienne famille de St-Omer, qui, après avoir fourni plusieurs savants cénobites à l'abbaye de St-Bertin, eut l'honneur de compter parmi ses membres, un supérieur général de l'ordre des chartreux [2].

il y a plusieurs années, déjà, nous avons été appelés à la conservation de cette belle collection d'antiquités. La seule inspection de cette arme, sa forme, la complication de sa poignée, annonçant le XVI^e^ siècle, empêchent de croire que jamais on ait pu lui donner la mythologique attribution contemporaine de BAUDOUIN VII ; il est bien plus probable, au contraire, qu'elle dut appartenir à l'un de ces chevaliers espagnols dont nous venons de parler. Tout concourt, ce nous semble, à justifier cette pensée.

[1] MICHAEL D'AFFRINGUES, *audomarensis*, *filius Petri et Dominæ* Mariæ Duval, *fuit sacellanus abbatis, præfectus, regens, collegii, et novitiorum director. Hic vir, primus omnium religiosorum pacificus, obiit senior domûs, ac jubilarius* 13 *novembris* 1658, *ætatis suæ* 73; *jacet in sacello sanctæ crucis.*

(M^us^ 815, Bibl. de St-Omer. Diplomata Bertiniana).

[2] FRANCISCUS D'AFFRINGUES, *audomarensis*, *filius* BENEDICTI *et* BALDUINÆ CHARLOTTE, *abiit* formista * *anno* 1624; *postea factus est Carthusianus, in magnâ Carthusiâ, ubi circa finem vitæ suæ electus fuit generalis totius ordinis.*

Cat. Rel. Bert., n° 815.

* Le mot FORMISTA souvent répété dans ce manuscrit ne se trouve dans aucun dictionnaire. (Noël, Ducange, suppl., etc., etc.)

Après être entré en religion sous le nom de *François*, dans l'abbaye de St-Bertin, BRUNO D'AFFRINGUES en sortit, pour aller s'ensevelir dans les déserts des Alpes. Ce fut alors qu'il adopta le nom du saint fondateur des chartreux dont il prenait l'habit. BRUNO marcha dignement sur les traces de son nouveau patron ; ses vertus modestes ne tardèrent pas à se faire jour, et après quelques années de profession, il fut placé par ses frères, à la tête de l'ordre, dans lequel il était venu chercher la solitude.

Michel d'Affringues avait occupé presque toutes les fonctions de confiance, il avait été *chapelain de l'abbé, préfet du collége, directeur des novices* et ce qui est mieux encore, pendant plus de 50 ans, qu'il vécut en religion, il se distingua toujours parmi ses frères, par son amour pour la paix. Nous n'avons rien retrouvé de sa pieuse sépulture.

Au milieu de la même chapelle, exactement par dessous le caveau peu profond de Martin Mazer, nous en avons aperçu un autre [1], plus grand, ayant 80 centimètres de largeur sur 2 mètres de longueur, et 2 mètres 30 centimètres de profondeur. Ce tombeau avait été exhaussé de près de moitié, au moyen de matériaux provenant d'un édifice antérieur, parmi lesquels on voyait des pierres taillées en ogive; ce qui permet de croire que cet exhaussement aurait pu avoir lieu, au moment où le transsept du XII^e^ siècle, venait de s'écrouler, pour faire place à la majestueuse nef transversale du XIV^e^.

Cette tombe comme tant d'autres, avait été pro-

Il avait quitté St-Bertin en 1624, il fut élu vers 1630 et mourut en 1632.

On voit dans la salle capitulaire de la grande chartreuse de Grenoble, le portrait de *Bruno d'Affringues*. Un autre portrait de cet abbé, semblable à celui que nous avons vu à la chartreuse, se trouve entre les mains de M. Aug. Lefrançois de Drionville, arrière-neveu du pieux solitaire.

Le nom de Bruno d'Affringues a été omis dans la biographie universelle; la biographie de St-Omer a réparé cet oubli.

(Biographie de St-Omer, Piers, 1835, pag. 265).

[1] Plan géométral, couleur bistre, signe X.

fanée ; nous l'avons retrouvée remplie de décombres, au milieu desquels s'est rencontré un fragment de cul-de-lampe doré, de l'époque de la renaissance, et assez semblable à ceux que l'on vient de placer aux nouveaux autels de la cathédrale de St-Omer [1]. La dorure de ce cul-de-lampe, était bien conservée, quoique depuis long-temps, elle eut été enfouie dans la terre [2].

A qui fut destinée cette sépulture [3]? nous n'avons pu le savoir; sa dimension, sa forme, son exhaussement, peuvent faire croire qu'elle a servie à diverses époques et à plusieurs personnes. Peut-être, lorsque nous aurons à vous dire ce que fut ce coin de terre, pendant l'église du XI[e] siècle, pourrons-nous retrouver ici la place de quelque tombe abbatiale ? Non loin de là, était la salle capitulaire, et s'il faut en croire les chroniqueurs [4], c'est près de l'entrée du chapitre que fut inhumé JEAN I[er] d'*Ypres*, 39[e] abbé, l'un des prélats les plus éclairés de son temps, et qui rendit les plus grands services au monastère de St-Bertin (1081-1095) ; mais n'anticipons pas.

La chapelle attenante à celle de *Ste-Croix* était dédiée à *St-Pierre* et à *Ste-Catherine* [5], pendant

[1] Les autels dédiés à *Ste-Philomène* et à *St-Joseph*.

[2] On le voit au musée de St-Omer.

[3] Plan géométral, signe X, couleur bistre.

[4] Ypérius, *Chronicon Sithiense*, pag. 592.

[5] Plan géométral, couleur rose, n° 10.

l'existence de la dernière église ; auparavant, et du temps de l'église du XI^e^ siècle, elle portait le nom de *chapelle de Ste-Croix* [1]. On y arrivait également par le côté nord de la nef transversale... Sur le premier plan, ce point nous a offert quelques tombes sacerdotales, dont deux étaient indiquées par des calices avec leurs patènes ; ces calices, en étain, selon l'usage, ont la forme très-basse et la coupe large, ils sont bien conservés et ne paraissent pas être antérieurs au XVI^e^ siècle [2].

En votre nom, Messieurs, ils sont déposés au musée de St-Omer, où ils figurent dans la collection naissante de ces vases sacrés, dont nous possédions déjà plusieurs variétés.

Une découverte, non moins intéressante, nous attendait encore dans cette chapelle. Un tombeau situé en face de l'autel de *St-Pierre* a été exhumé, un peu en-dessous du sol de la deuxième église, à 1 mètre 40 centimètres au-dessous du niveau de la dernière. Ce tombeau [3], en forme de parallélogramme, était construit en briques jaunes ; son couvercle en pierres blanches avait été enfoncé en partie, vraisemblablement lors de la chûte des voutes ; tout annonçait que cette sépulture dut appartenir à un personnage de distinction. Elle nous a montré

[1] Plan géométral, couleur bistre, signe AA.

[2] Musée de St-Omer, n^os^ 3124 et 3125. — Planches, n° 20.

[3] Plan géométral, couleur rose, n° 42.

un cercueil en bois très-soigné, sur lequel on voyait des peintures, peut-être, allégoriques [1], auxquelles il ne nous a pas été permis d'attacher un sens historique. Ici, une figure circulaire, là, une losange, tracées avec des feuilles d'or, et entremêlées de lignes noires : au milieu étaient des croix rouges de la forme de celles des Chevaliers *de Malte* ou *de St-Jean de Jérusalem*. Dans ce cercueil, gisaient les restes vermoulus de quelque noble seigneur, qui vint pieusement, il y a plusieurs siècles, demander un dernier asile à l'église abbatiale de St-Bertin. Ce chevalier [2] portait une tunique en laine orange, serrée à la ceinture avec une lanière en cuir, tenue par une boucle, et s'ajustant au col au moyen d'une torsade. Sa chaussure consistait en une paire de grandes bottes avec des tirans [3], et doublées en bure couleur vert foncé; en outre, et selon l'usage généralement suivi à l'égard de ceux qui recevaient la sépulture religieuse, il était enveloppé dans les nombreux replis d'une robe monacale à larges manches, recouvrant la figure, et descendant jusqu'aux genoux [4]. Le costume était bien conservé, la fosse nous l'a intégralement rendu; mais le corps, par suite peut-être de la maladie dont il fut atteint, était complètement tombé en poussière *violâtre*, portant l'empreinte de la

[1] Voyez planche, n° 26. — Musée de St-Omer.

[2] Planches, n° 25.

[3] Idem. fig. 27.

[4] Idem. fig. 25.

cristallisation ; il était tellement applati, qu'il n'avait pas trois centimètres d'épaisseur. Toutes les parties osseuses, les dents même, toujours si dures, avaient totalement disparu ; à peine a-t-on pu retrouver la trace, et moins encore la forme de quelques débris d'ossemens.

A quelle époque, à quel personnage, attribuer cette sépulture? On sait que jusqu'au XIII^e^ siècle, ou à peu près, les tombes étaient en général plus étroites d'un côté que de l'autre, ce qui n'existait pas dans celle que nous retraçons. On sait aussi, que les briques y étaient fort rarement employées avant le XIV^e^. A peine dans les centaines de tombeaux exhumés à St-Bertin, a-t-on rencontré deux exemples du contraire [1] ? Celle dont il s'agit, nous semble donc, pouvoir se rapporter au XIV^e^ ou XV^e^ siècle, au plutôt ; le sol sur lequel elle reposait, le niveau où elle était, viennent à l'appui de cette présomption, et laissent supposer qu'elle peut remonter au dernier temps du transsept de la deuxième église ; à la veille du jour où s'éleva l'élégante nef transversale de la basilique du XIV^e^ siècle. Mais, quel fut ce chevalier dont on a soulevé la cendre ? Nous n'avons pu le découvrir encore. En attendant, et puisque nous sommes réduits aux hypothèses, peut-être pourrait-on supposer, avec quelque vraisemblance, que ce fut l'un de ces gentilhommes français,

[1] Nous ne pourrions citer que la tombe attribuée à Guillaume d'Ove, mort en 1271, et elle se trouvait à une profondeur beaucoup plus grande que celle dont nous parlons.

frappés au cœur, à la funeste bataille d'Azincourt, (1415), ou mieux encore l'une de ces généreuses victimes du courage et de la fidélité, tombée en défendant son drapeau, alors que les successeurs de Charles-Quint luttaient pour conserver l'intégralité d'un empire qui ne tarda pas à être démembré!

Auprès du mur formant la séparation de la chapelle de *Ste-Croix* et de la chapelle de *St-Pierre*, dans l'intérieur de cette dernière, était appliqué un cénotaphe moderne, élevé à la mémoire du bienheureux Bernard le Pénitent [1], dont la tombe était annoncée par une simple pierre : il parait que le riche mausolée qui lui fut élevé après sa mort en 1182, avait été détruit et remplacé depuis long-temps. Cette indication est la seule qui nous soit restée sur l'ancien et sur le moderne monument [2], dont nous n'avons plus rien retrouvé.

Au nord de l'église, à l'ouest des chapelles de *Ste-Croix* et de *St-Pierre* [3], était placée la sacristie et ses dépendances ; elle avait été construite en 1410, sous Jean VI, 60e abbé, et probablement elle fut restaurée plusieurs fois depuis. C'est là,

[1] Bernard dit le Pénitent était originaire de l'ancienne ville de Maguelone, près de Montpellier. Après avoir parcouru divers monastères, il finit par se fixer à St-Bertin, où il prit l'habit monastique, vécut et mourut en odeur de sainteté.

(Grand cart., administration de Simon. — *Ypérius chron. Sith.*, pag. 668).

[2] Plan géométral, n° 41.

[3] Voyez le plan n° 39. — (Grand cartulaire).

et adaptée au mur de la chapelle de *Ste-Croix*, qu'était placée l'armoire du trésor, destinée à conserver tant de richesses de tous les genres, notamment une couronne donnée par Oudegherst en 1460, et la curieuse châsse de St-Bertin, rayonnante de pierres précieuses, si heureusement reproduite par le crayon de M. Wallet [1]. Vous le devinez, Messieurs, de toutes ces richesses, nous avons à peine retrouvé la place où elles brillèrent pendant si long-temps. La châsse de St-Bertin, ce monument cité par les Bénédictins, comme l'un des plus beaux de ce genre, avait été brisée, et envoyée à la monnaie [2]; les autres reliquaires, les statues, les vases sacrés, où l'art n'avait rien épargné, tous ces chefs-d'œuvre accumulés par les siècles, où l'or et l'argent scintillaient de toutes parts, tout était allé se fondre dans l'impitoyable creuset de 93, qui déjà, venait de dévorer le monastère et ses habitants.

Amenés insensiblement, à découvrir toutes les parties de la dernière basilique Bertinienne, nous

[1] Cette châsse avait été donnée par Guillaume Fillastre.—(G[d] cart.) Voyez. — *Descript. de l'église de St-Bertin*, pag. 37. — album.

[2] L'inauguration de ce magnifique reliquaire représentant le buste de St-Bertin avait eu lieu le 5 septembre 1464, sous Guillaume Fillastre. Parmi les abbés qui assistaient à cette cérémonie, le grand cartulaire cite : Anselme d'Andres, Mathieu de St-Jean (au mont St-Jean de N.-D. de Boulogne), Folquin de Beaulieu, et Jean de Liscques.

*(Grand Cartulaire de St-Bertin).*

n'avons pas du négliger les points, connus sous les noms de *passages du nouveau et de l'ancien cloître* [1] [2].

Le premier, avait la forme d'une chapelle, et servait de passage aux religieux qui se rendaient du nouveau cloître à l'église; c'est par là aussi, qu'avant la construction de ce nouveau cloître (1739) ils allaient à l'ancienne chapelle de *la Ste-Vierge*, celle de *Notre-Dame-d'en-bas* ou de *Notre-Dame-des-Infirmes* [3], dont nous aurons à dire un mot, bien que par la position qu'elle occupait, elle n'ait pu subir nos explorations. Ce passage, ne nous a rien présenté de curieux, ni sous le point de vue historique, ni sous le rapport architectoral. Nous y avons trouvé de fort belles fondations intérieures; dans le milieu, et sur le premier plan, étaient deux tombes jumelles [4] établies à la surface, immédiatement en dessous du sol. Ces tombes violées et anonymes, comme toutes celles trouvées au même niveau, étaient très-modernes, elles avaient été probablement placées dans l'église, peu avant l'époque, à laquelle une sage décision de l'un de nos meilleurs Rois, proscrivit les inhumations des temples [5] (1777); une bien modeste croix noire, est le seul signe osten-

[1] Voyez le plan couleur rose, n° 7. Cette entrée ouvrait autrefois sur le vestibule de *la chapelle des Infirmes*.

[2] Idem., idem., n° 11.

[3] Plan, couleur jaune, signe b.

[4] Plan, couleur rose n° 8.

[5] Ordonnance de 1777. La dernière sépulture faite dans l'église de St-Bertin, est du mois de juillet de cette même année. (G[4] cart.)

sible que nous ayons pu y apercevoir. Sur les plans inférieurs, et jusqu'à 3 mètres de profondeur, quelques pièces en marqueterie de marbre, et quelques os épars, des décombres, des lits de cailloux ou de bêton entremêlés, par intervalles, des pierres peintes en bleu, ou en rouge, ayant fait partie d'édifices antérieurs; mais, surtout, une assez curieuse construction claustrale [1], enfermée dans les murs de l'apside, et dont nous vous entretiendrons lorsque nous aurons atteint l'église du XI^e^ siècle; voilà ce qui est venu s'offrir à nous dans cette enceinte. Le *passage de l'ancien cloître* [2] situé entre les chapelles de *St-Jacques* et de *St-Nicolas*, ne nous a également rien présenté de curieux; c'est par cette petite entrée, que les moines en sortant de l'église se rendaient dans le *cloître ancien*, situé au midi, et *vice-versâ*. En dessous du sol de ce passage, se trouvait un espace, en forme de sépulture, qui ressemblait plus à un intervalle resté vacant entre deux constructions, qu'à une tombe véritable: (il avait 1 mètre 90 centimètres de longueur, 50 centimètres de profondeur et en largeur 60 centimètres à la tête sur 30 à l'autre extrêmité), la partie des épaules, on le voit, était beaucoup plus large que celle des pieds. Ce point avait déjà été exploré avant nous, il ne contenait plus que quelques ossements épars et quelques fragments de verres, qui réunis ensemble paraissaient avoir formé une coupe, en forme de calice, d'une grande dimension.

[1] Plan, couleur jaune, ligne A.

[2] Plan n° 11. — Grand cartulaire, M. Wallet.

D'autres morceaux de verre de la même forme ont été trouvés dans cette tombe en assez grande quantité [1].

Nous voici à la nef transversale [2]: vous le savez, Messieurs, le plan adopté pour les basiliques chrétiennes, s'était maintenu en Occident pendant une grande partie du moyen-âge, à peu près, dans ses dispositions primitives. Cependant, dès le siècle de Constantin, il s'y était introduit une modification importante [3], les *transsept*, *croisées* ou *nefs transversales* qui n'existaient pas toujours, prirent alors de l'extension dans tous les sens, surtout en longueur, et peu à peu dépassèrent les bas-côtés, de manière à former avec la grande nef et l'apside, la figure d'une croix, symbole mystérieux du signe, qui apparut rayonnant de gloire au vainqueur de Maxence (312). Lorsque les bras de la croix ont moins d'étendue que le chevet et la nef principale, ils forment la *croix latine*, si au contraire les croisillons sont égaux entre eux, c'est la *croix grecque*. Les églises construites sur ce dernier plan, sont fort rares en Occident; tandis que la croix latine, est, comme on sait, sacramentelle dans nos temples, c'est celle que l'on retrouve dans les plus belles églises de France aux XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles; telle était aussi la disposition de l'ancienne basilique de St-Bertin. La nef transversale commencée vers 1415 [4], par Jean Blecquière, 60^e^ abbé, fut continuée par Jean de Gribeauval, de

[1] Plan n° 11. — [2] Idem, n° 49.

[3] Cours d'archéologie, par Batissier, pag. 362.—Daniel Ramée, etc.

[4] Grand cart. — Wallet, pag. 77.

220477A

1425 à 1447, et fut terminée par Guillaume Fillastre de 1451 à 1473. Au nord et au midi, on y arrivait par deux élégants portails latéraux, désignés par les noms de Saint-Denis et de Sainte-Croix, à cause des chapelles les plus voisines ; nous l'avons dit. Au-dessus de l'entrée septentrionale, des orgues avaient été intérieurement appliquées (1634) elles étaient soutenues par de riches colonnes en marbre de Ranz[2] ; et ne furent déplacées, que pour être transportées au bas de la tour, à la suite des restaurations de 1663. Les colonnes seules ont survécu et font encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs ; on n'a du leur conservation, qu'aux difficultés et au danger que présentait leur enlèvement[2].

A gauche du portail méridional, se trouvait le mausolée élevé par Jean de Lannoy, à la mémoire de Guillaume II[3] son prédécesseur (1473-1492). Ce cénotaphe en fayence coloriée, était orné de bas-reliefs bien exécutés, il a été brisé et dispersé lors de la spoliation de St-Bertin. Une partie qui représentait la *cène* est conservée à la paroisse St-Denis[4], d'autres

[1] Grand cartulaire de St Bertin, aux dates énoncées.

[2] Ces colonnes sont encore debout, en dessous de la tour. On nous a assuré que si l'on n'avait craint quelque danger pour la solidité du monument, depuis long-temps, elles eussent été déplacées, et peut-être même aliénées..... Elles ont supporté les orgues de 1634 à 1793.

[3] Plan géométral, couleur rose, n° 57.

[4] Ce fragment en fayence coloriée, a été sauvé et donné à l'église par M. Delpierre-Vanhove, auquel le musée de St-Omer doit plusieurs bas-reliefs intéressants. Voyez l'original à St-Denis et le dessin pl. n° 5.

fragmens sur lesquels on croit apercevoir la figure de *l'Annonciation de la Ste-Vierge* etc., sont, l'un, au musée de St-Omer, l'autre appliqué à un mur extérieur de l'église paroissiale de St-Martin-au-Laërt; nous avons retrouvé, épars çà et là dans les décombres, quelques débris de ce cénotaphe, nous essaierons de les rejoindre, pour rétablir, s'il est possible, du moins en partie, ce curieux monument funéraire [1].

Sur le premier plan, les transsepts nous ont offert peu de remarques intéressantes; au nord, on voyait la base de l'autel *St-Blaise* [2], au-dessus duquel se dessinent encore des vestiges de peinture à la fresque; non loin, se trouvaient des restes de substructions, ayant servi à soutenir les orgues établies en 1634, puis dans les ruines, qui sont toujours debout, on aperçoit l'emplacement de l'escalier conduisant à la tribune de l'organiste ou du souffleur.

Dans ces substructions étaient placées quelques

[1] Plan géométral, n° 57 ; ce mausolée, portait l'inscription suivante :

« Abbas quisquis erat, clara Willelmus in aula,
« Hoc jacet in templo, cui, bona multa, tulit;
« Virdunî fuit hic præsul, Tulli que deinceps,
« Unde que Tornaci per pietatis opus.
« Hiç, ducis invicti Burgundi in sede Philippi,
« Consilii primus, qui bemè nosset erat,
« Sic omnes morimur; sed virtus sola, beatos,
« Efficit, illa comes, te que Guillelme beat. »

On lit une partie de cette inscription sur le débris déposé au musée.

[2] Plan géométral, n° 56. Fondée en 1463, cette chapelle a cessé d'exister en 1752.

tombes profanées, remplies d'ossements[1] et de terre rapportée, au milieu de laquelle s'est rencontrée la pierre tumulaire portant l'épitaphe de Dom. De Lattre, ancien grainetier du monastère, mort en 1656[2]. A quelques pas de là, nous avons découvert et mis entièrement à nu, la base à huit lobes, d'un pilier ayant fait partie du transsept d'une église antérieure et dont nous aurons bientôt à constater l'importance. Plus loin, au milieu, au pied de l'autel de *St-Pierre*[3], une autre tombe se trouvait; elle était plus profonde, dès-lors intacte, plus ancienne, et se rapportant, peut-être, aux premières années de cette partie de l'église. Cette tombe, en pierres blanches, semblables à celles que nous avons déjà décrites, présentait cependant une différence: le corps n'avait point été recouvert par une matière corrosive, en outre le squelette avait à droite un bâton d'une longueur d'un mètre 30 centimètres, et légèrement recourbé par le haut. Comme celui que nous avons remarqué, déjà, dans la chapelle de

[1] Parmi les ossements humains il se trouvait quelques os de cheval, à la superficie, et même au-dessus du sol de la dernière église; si la même remarque avait pu être faite à une profondeur beaucoup plus grande et au-dessous du niveau de l'église du XI[e] siècle, peut-être n'eût-elle pas été sans intérêt. Qui ne se souvient du fameux cheval de St-Folquin, qui reçut, disent les chroniqueurs, la sépulture religieuse? Il eût été curieux de retrouver cette tombe assez extraordinaire.

[2] Musée de St-Omer. Galerie lapidaire.

[3] Plan géométral, n° 32. Cet autel, érigé en 1477, fut détruit en 1763.

*St-Sébastien*, il n'était nullement travaillé. Ce sont les deux seuls exemples semblables que nous puissions citer. Comment expliquer cette distinction ? Nous lisons dans le grand cartulaire [1], que Nicaise Grietten, official et chanoine de Thérouanne après avoir fait élever à ses frais la chapelle de *St-Pierre* [2], vint en 1483 prendre son dernier repos devant l'autel dédié au prince des apôtres. En admettant que la tombe dont il s'agit fut celle de Grietten (ce qui n'est peut-être pas impossible, bien que la profondeur où elle était, semble lui donner une date plus reculée), le bâton vermoulu appliqué à son bras droit, ne serait-il point le bâton de justice de l'officialité ? On sait que de tous les temps, la verge, la baguette, ou le bâton, ont été la marque d'une dignité, de la justice, ou du commandement [3] ; s'il en était ainsi, le bâton que nous avons rencontré dans une sépulture de la chapelle de *St-Sébastien*, ne pourrait-il pas être, l'insigne de la dignité éteinte, du prélat qui volontairement s'en était dépouillé ?

En admettant une autre supposition, ne pourrait-on pas penser, avec M. Alb. Legrand, que le bâton, emblême aussi du pélerinage, indique, peut-être, la

[1] Tome VII, in-f°, à l'administration de Jean de Lannoy, 65e abbé. Année 1483.

[2] On remarque que Nicolas Grietten est le premier étranger à l'abbaye qui y ait établi une fondation.

[3] Nouveau dictionnaire des origines, tome 1, page 140.

sépulture de quelque noble voyageur, qui au retour d'une excursion pieuse, serait venu s'endormir à St-Bertin? [1]

Notre collègue, M. DUFAITELLE croit à son tour que cette sépulture pourrait être celle de JEAN abbé d'ANDRES, mort en 1347 dans l'abbaye de St-Bertin, où il était venu chercher un refuge avec sa communauté, après que sa maison eût été incendiée par les Anglais occupés au siège de Calais en 1346.— La chose est possible, d'autant que la profondeur à laquelle se trouvait la tombe dont nous parlons, paraît concorder avec la date de l'inhumation de JEAN. Nous vous livrons, Messieurs, ces conjectures, vous apprécierez le degré de mérite qu'elles peuvent avoir [2]

[1] JEAN, abbé d'Andres, est resté inconnu aux auteurs du *Gallia Christiana*.

[2] Nous avons rappelé déjà deux membres de la famille d'AFFRINGUES, l'un religieux de St-Bertin, l'autre supérieur-général de l'ordre des Chartreux, morts en 1658 et 1682. Nous trouvons dans le manuscrit n° 815 de la bibliothèque de St-Omer, la mention d'un 3e membre de la même famille, qui avait devancé les deux autres dans la carrière religieuse. PIERRE fils de PIERRE et de JEANNE LEMOINE, *prieur, supérieur, gardien, et chantre* de l'abbaye de St-Bertin, mourut le 14 décembre 1566, et fut inhumé dans la *grande nef* de l'église en face de l'autel *St-Pierre*, le même dont nous nous occupons.

On lisait sur sa tombe l'épitaphe suivante :

» *Petrus d'Affringhes, Audomarensis, filius Petri, et* Johannæ Lemoine, *prior, superior, custos, et cantor, obiit* 14 *decembris* 1566, *sepultus in navi templi, ante Sanctum Petrum.* »

(Cat. relig. Bert., anno 1566);

Le même catalogue rappelle encore plusieurs autres religieux du même nom, tels que *Mathieu* et *Pierre d'Affringues*, morts en 1606 et 167. Il donne aussi leurs épitaphes.

Vers le milieu du transsept, toujours au même plan, se trouvaient deux petites tombes jumelles [1], en briques rouges, ayant appartenu vraisemblablement à l'une de ces familles qui pour elles et pour leurs enfants acquéraient le droit d'inhumation dans l'église du monastère ; tout près, était une grande sépulture en pierres blanches semblable à celles déjà retracées [2], avec cette différence toutefois que la pierre recouvrant la tête portait en caractères de couleur rouge le nom de MAXIMILIEN et plus bas le millésime de 1517. *Maximilien* était un prêtre, *Maximilianus sacerdos* [3], dont le nom de famille était NUMAN ; tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il entra en religion en 1506, et qu'il mourut en 1517. La pierre qui porte son nom est déposée au musée dans la galerie des tombeaux chrétiens, sous le n° 3176 [4].

Plus loin devant la chapelle de *St-Bertin* [5] gisaient plusieurs tombes mutilées par d'autres mains. Parmi elles, nous avons reconnu celle de Dom. *Antoine Haze*, inhumé le 3 décembre 1585, près de l'autel du saint fondateur. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, une partie des cercueils se trouvaient engagée dans des constructions antérieures devenues

1 Voyez le plan, couleur rose, n° 58.

2 Planches, n° 32.

3 *Diplomata Bertiniana*, man. n° 815. Bib. de St-Omer. *Anno* 1506.

4 Musée de la ville de St-Omer. — Planches, n° 50.

5 Plan géométral, couleur rose, n° 62.

inutiles ; dans ces catacombes Bertiniennes, aucun intervalle n'était oublié, toutes les parties souterraines étaient utilisées avec soin ; déjà presque tous les vides étaient comblés ; et, sans l'heureuse prévoyance qui prohiba les inhumations dans l'intérieur des églises, les morts auraient fini, peut-être, par envahir la place des vivants.

Après la nef transversale, nous avons parcouru la grande nef et ses bas-côtés ou collatéraux. Image symbolique de l'assemblée générale des fidèles, cette partie de l'église appelée par quelques-uns ÉGLISE DU DEVANT, semblait devoir ne nous réserver aucune découverte privilégiée ; cependant elle a été moins infructueuse que nous ne le pensions. A gauche, du côté nord, à 50 centimètres de profondeur, dans toute la longueur de la nef principale, nous avons aperçu de nombreuses bases de piliers[1] se rapportant à un édifice antérieur. Cette rencontre ne sera pas le résultat le moins satisfaisant de nos travaux, elle nous aura fourni les jalons nécessaires pour apprécier l'étendue de l'église au XI^e^ siècle qui était restée jusque-là, problématique.

Mais une découverte d'un autre genre, heureuse et piquante à la fois, est celle d'un caveau funèbre

[1] Plan géométral, etc. Entre deux de ces bases, au-dessous du sol du dernier monument, était une sépulture assez moderne, et semblable à celles que nous avons si souvent décrites; on a quelques raisons de croire que cette tombe est celle de GUILLAUME DE WITTE, savant écrivain de l'abbaye, mort et inhumé sur ce point en 1646. Plan géométral, n° 55.

trouvé au centre de la grande nef, au point le plus rapproché du transsept un peu au-dessous du pavé en marbre qui décora l'église du XIV^e^ siècle [1]. Dans un carré long de 2 mètres 30 centimètres sur 98 centimètres, la pioche enfoncée au milieu des décombres a soulevé une main noire et desséchée qui sortant de la terre semblait dire : « Arrêtez, » ne venez pas disputer à la mort son dernier » asile ! » Cette main était celle d'un corps embaumé ayant les bras ouverts; la main gauche était levée, et la droite, étendue dans la largeur de la tombe, portait avec deux anneaux, une crosse abbatiale [2]... Cette dépouille mortelle assez bien conservée par l'effet de l'embaumement, avait 1 mètre 92 centimètres de longueur [3]; le tronc et les bras annonçant une personne grande et maigre, étaient presque intacts; la main droite surtout laissait apercevoir distinctement les ongles, les phalanges, et même l'empreinte des anneaux; l'intérieur du corps était rempli de *copeaux* ou rubans de menuisier, mis en petits paquets imbibés d'essences conservatrices. La tête tournée vers l'occident, à la différence des autres que nous avons trouvées, était privée de presque toutes ses dents et dénotait un âge avancé ; elle reposait sur une brique ordinaire. — La crosse placée entre le pouce et l'*index* de la main droite était en cuivre doré, garnie d'émaux incrustés, et parsemée de fleurs

[1] Plan géométral, couleur rose, n° 63.

[2] Planches, n^os^ 2 et 3. — Musée de St-Omer, n^os^ 3177 et 3178.

[3] Planches, n° 4.

de lys, que l'on peut distinguer encore malgré l'épaisse couche d'oxide dont elle a été surchargée [1]. Elle dut être fort belle, à en juger par ce qu'il en reste; mais aujourd'hui, privé de son bâton consumé par le temps, dépouillé de ses ornements, rongé, torturé, presque défiguré, cet insigne de la prélature a peu conservé de sa richesse première. L'inspection de cette pièce a donné lieu de croire que, violentée dans plusieurs parties, elle avait pu être hors de service déjà avant d'être renfermée dans la tombe qui nous l'a rendue. Quoiqu'il en soit, Messieurs, nous l'avons déposée en votre nom dans la galerie archéologique du musée de St-Omer, où les deux anneaux n'ont pas tardé à la rejoindre [2]. Quelle fut cette tombe? A qui attribuer cette vénérable dépouille que les siècles nous ont conservé presque en entier? Aucune indication souterraine ne pouvait nous le dire; la pierre brisée, la plaque d'airain arrachée, et l'absence de toute inscription semblaient nous enlever l'espoir

[1] Planches, n° 2.

[2] La crosse de Guillaume Fillastre figure sous le n° 3177, et les anneaux, dont un seul est entier, sont inscrits sous le n° 3178. —Voir les planches n°s 3 et 3 *bis*.

M. Maroy, horloger à St-Omer, auquel le musée de la ville est redevable de beaucoup d'acquisitions et d'améliorations a bien voulu donner ses soins à cette crosse; c'est grâce à lui et à son zèle toujours obligeant, que l'on a pu distinguer ce qu'elle est, et supposer ce qu'elle fut. Parmi les objets que M. Maroy a eu la complaisance de procurer au musée, plusieurs proviennent de St-Bertin; nous aurons l'occasion d'en reparler lorsque nous publierons le catalogue de toutes les richesses archéologiques que renferment les collections audomaroises.

de l'appeler par son nom; lorsque à défaut de pages de cuivre, les documents écrits de l'ancienne bibliothèque du monastère sont venus à notre aide [1], et nous ont appris que là, entre ces humbles briques, un illustre Prélat, trois fois évêque, vint se placer pour la dernière fois. Nous voyons dans le grand cartulaire de Dom. de Witte, que Guillaume II, 64e abbé, mourut à Gand le 21 août 1473, et que d'après ses intentions, il fut inhumé dans l'église de St-Bertin, *au milieu de la grande nef*, sous une plaque de cuivre jaune portant l'inscription suivante, avec les insignes de la dignité abbatiale:

« HIC JACET, BONÆ MEMORIÆ, Rdus IN CHRISTO » PATER, Dnus WILLELMUS, PRIMÒ VIRDUNENSIS, » TULLENSIS, ET TANDEM TORNACENSIS EPISCOPUS, » RELIGIOSUS ORDINIS Sti BENEDICTI, ABBAS HUJUS » LOCI, DOMINI DUCIS BURGUNDIÆ CONSILIARIUS, » ORDINIS SUI AUREI VELLERIS CANCELLARIUS, QUI » OBIIT GANDAVI ANNO DOMINI 1473, MENSIS AUGUSTI » DIE 21. ORATE PRO EO.

La place, qu'occupait la sépulture dont il s'agit, coïncide mathématiquement [2] avec celle qui est assignée à Guillaume. Mais à cette circonstance très-significative, selon nous, viennent s'en joindre d'autres: les mêmes autorités nous apprennent que cet abbé, l'un des hommes les plus habiles de son temps,

[1] Le grand cartulaire, etc., année 1473, tom. VI.

[2] Cette plaque était fixée sur une pierre bleue dite de Marquise, au moyen d'une préparation bitumineuse. Nous en avons retrouvé des débris.

avait une *grande taille*, et qu'il était *maigre*, etc. [1], n'est-ce point ce que nous avons reconnu dans la tombe? En outre, nous lisons qu'auprès de son cercueil furent inhumés ses successeurs, JEAN DE LANNOY [2], en 1492, ANTOINE DE BERGHES [3], en 1531, et ENGELBERT D'ESPAGNE en 1545 [4]. Eh bien! ces deux premières tombes ont été rencontrées par nous, à gauche et à droite, au point indiqué; la troisième seule, celle d'Engelbert, a échappé à nos recherches; peut-être cet abbé fut-il placé dans le même caveau que son oncle Antoine de Berghes qui avait été son prédécesseur; la grandeur du caveau, beaucoup plus large que les autres, semblerait venir à l'appui de cette supposition.

Quoiqu'il en soit, ces motifs qui n'échapperont pas à votre appréciation, nous ont paru suffisants, Messieurs, pour nous convaincre que la dépouille mortelle, la crosse abbatiale, les anneaux que la terre nous a conservés, ont appartenu à Messire GUILLAUME FILLASTRE [5], 64e ABBÉ DE ST-BERTIN, AN-

[1] Grand cartul., tome VI.

[2] Idem, tome VII. — Plan n° 64.

[3] Idem, à sa date. — Plan couleur rose, n° 65.

[4] Idem, idem. — Plan géométral, n° 66.

[5] Guillaume II surnommé *Fillastre* ou *Filiastre*, d'autres disent même *Delatre*, était à ce qu'on croit, un fils naturel de bonne maison, et peut-être de la maison de Bourgogne; il fut abbé commendataire en 1447 et régulier en 1451; l'abbaye lui devait de notables embellissements. La bibliothèque de la ville de St-Omer, conserve sous le n° 723, un ouvrage dont Guillaume est présumé l'auteur: ce manuscrit composé en français, est orné de vignettes;

CIEN ÉVÊQUE DE VERDUN, DE TOUL ET DE TOURNAI, CONSEILLER DU DUC DE BOURGOGNE, PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL, CHANCELIER DE LA TOISON D'OR, et l'un des plus grands bienfaiteurs du monastère.

La tombe de cet abbé était profonde (près du double de toutes les autres); on distinguait qu'à une époque plus rapprochée de nous, elle avait été exhaussée de 60 centimètres environ; cette circonstance semble pouvoir justifier encore l'attribution que nous donnons. Les voûtes de la basilique venaient de se fermer par les soins de Guillaume et peu avant son inhumation (1473); le riche pavé en marbre qui se préparait, n'était pas encore en place; la sépulture du Prélat reçut alors la profondeur ordinaire; un peu plus tard, lors de l'exhaussement du sol, on ne pouvait laisser inconnue et ignorée, la dernière trace de l'un des plus illustres pontifes, dont s'honorait l'abbaye de St-Bertin [1], sa tombe fut alors exhaussée, et l'inscription tumulaire replacée au niveau nouvellement adopté. Voilà,

il a pour titre : « *La Toison d'Or auquel toutes les vertus de » magnanimité et justice, sont contenus, les hauts vertueux » et magnanimes faits, tant des plus chrétiennes maisons de » France, Bourgogne et Flandres, que d'autres Rois et Princes » de l'ancien et nouveau testament; imprimé à Paris en* 1517, *in-f°* (G[d] cartul. tom. VI de 1447 à 1473).

[1] Presque à la même époque vivait un autre Prélat du nom de G. Filiastre. Ce dernier fut doyen de la cathédrale de Rheims, cardinal, et archevêque d'Aix, de 1421 à 1428. Il mourut à Rome, à l'âge de 80 ans. Ces deux homonymes, on le voit, n'ont de commun que le nom. (Hist. de Rheims, 2[me] partie, 1[er] vol.—Clergé de France.—*Gall. Christ.*)

Messieurs, l'interprétation que nous croyons pouvoir donner à l'exhaussement de cette tombe. Quant à la position peu ordinaire qu'avait le corps de Guillaume au moment où nous l'avons rencontré, elle est, nous en convenons, assez difficile à expliquer; toutefois, peut-être, pourrait-on penser que cette position anormale ne doit être attribuée qu'à un bouleversement; n'est-il pas vraisemblable en effet, que lors d'une dévastation assez récente, le cercueil de plomb et le calice renfermés dans la tombe, auront été enlevés, et le corps déplacé; n'est-il pas présumable aussi, qu'à cause précisément de la profondeur du caveau, les anneaux et la crosse, placés au fond, auront pu rester ignorés des spoliateurs trop pressés, effrayés ou satisfaits? Telles sont, Messieurs, les probabilités que nous soumettons à votre appréciation.

Nous aurons à vous parler encore du pavé en terre cuite vernissée, qui entourait et recouvrait la tombe de Guillaume Fillastre[1]; ce pavé composé de petits carreaux de différentes couleurs et de diverses formes, représentait différents sujets; il avait été coupé en creusant la fosse de cet abbé et était entouré d'une bordure portant des fleurs de lys de couleur blanche et verte. Ce carrellage fait partie de l'église antérieure, nous y reviendrons au moment où nous nous occuperons de ce monument.

Les tombes des 65e, 67e et 68e abbés[2], Jean de

[1] Plan géométral, 63. Musée de St-Omer. Voyez aussi les planches nos 22, 23, 24.

[2] Plan géométral, n° 64.

Lannoy, Antoine de Berghes[1] et Engelbert d'Espagne[2] que nous avons indiquées, se rapportent aux années 1492, 1531 et 1545, elles ont offert bien peu d'intérêt : la première, en briques jaunes, placée à gauche[3] du caveau de Guillaume, ne renfermait plus que quelques débris d'ossements, noircis par les préparations conservatrices, et des lambeaux d'une étoffe brune et légère semblable à la mousseline de laine dont le tissu assez fin, était orné de petites fleurs brochées en soie. Dans les replis de cette étoffe, se trouvaient engagés des globules mercuriels ; on sait qu'à l'époque vers laquelle nous remontons, le mercure employé dans les embaumemens, servait de préservatif contre la putréfaction ; ce fait a été constaté dans les tombes royales de St-Denis.

[1] Plan géométral, n° 65.

[2] Idem, n° 66.

[3] Grand cartul. de St-Bertin. Administration de Jean de Lannoy, 1492. Ce Prélat, conseiller de Maximilien d'Autriche, chancelier de la Toison d'Or, etc., fut élu en 1473, il prit une part active à tous les principaux évènemens de son temps il fut fait prisonnier, puis, racheté au prix de 20,000 florins. Nommé plus tard évêque de Tournai, la mort ne lui permit pas de prendre possession de son siège, il mourut à Malines en 1472 et fut transporté à St-Bertin, où il fut inhumé dans la nef, au côté gauche de Guillaume Fillastre. (Grand cart.)

Voici l'inscription gravée sur son tombeau : « *Sepultura bonæ* » *memoriæ R. P. D. Johannis de Lannoy, Alchiasensis, deinde hujus* » *Sancti Bertini monasterii abbatis, Maximiliani Romanorum regis,* » *et Philippi ejus filii archiducis Austriæ, Burgundiæ, consiliarii* » *ac ordinis aurei velleris eorumdem cancellarii qui Mechliniæ* » *obiit, anno Domini* 1492, *mensis novembris die* 27. »

La seconde [1], celle d'Antoine de Berghes [2], formée en briques rouges, située à droite de G. Fillastre, était moins intéressante encore ; elle ne nous avait rien conservé des pieuses cendres qu'elle reçut. Le caveau funèbre avait été brisé, la voûte enfoncée, le plomb arraché, les ossements dispersées, à peine pouvait-on distinguer la place où ils reposèrent, les petites niches ogivales où furent déposés des calices; les bandes de fer servant à soutenir les cercueils, et presque leur emplacement même, tout avait disparu [3]. Quant à la sépulture d'Engelbert d'Espagne [4], nous n'avons pu la retrouver, ou du moins la reconnaître, ni au lieu indiqué dans le grand cartulaire [5], ni ailleurs. Peut-être, ainsi que nous l'avons laissé pressentir, ce vénérable pontife aura-t-il été placé dans la même tombe que son oncle, auquel il succéda dans la dignité abbatiale ; la grandeur plusqu'ordinaire du

[1] Plan géométral, n° 65.

[2] *Inhumé au milieu de la nef au côté droit de Guillaume Fillastre en entrant dans l'église.* (Grand cart.)

[3] Antoine de Berghes fut nommé en 1493, et mourut en 1551. On plaça sur sa tombe une plaque de cuivre jaune, portant l'inscription suivante avec les insignes pontificaux : « *Hic jacet bonæ* » *memoriæ Reverendus in Christo Pater Dominus Antonius de* » *Berghis, primo Sanctæ Mariæ in Burgundiâ, deinde Sancti Tru-* » *donis Leodiensis et tandem hujus Sancti Bertini monasteriorum* » *abbas qui obiit*, anno 1531, die 12 *januarii postquam huic* » *ædi præfuit annis* 38, *mensibus* 5 *diebus* 26, *ætatis suæ* 76, » *mensibus sex, diebus octo.* »

[4] Plan géométral, n° 66.

[5] « Au milieu de la grande nef, immédiatement au-dessus de la tombe de Guillaume Fillastre. » Grand cart., tom. IX, pag. 354 et 357.

caveau d'Antoine de Berghes, dans lequel on a remarqué la trace de deux corps, semblerait justifier cette supposition. Peut-être pourrait-on croire encore, qu'Engelbert [1] reçut une sépulture plus modeste que ses prédécesseurs et que, privée de tout signe intérieur, sa tombe devenait plus difficile à distinguer. Ce qui est certain c'est que, ce Prélat fut inhumé comme un simple religieux, à l'exception dit Dom. de Witte, « d'un drap d'or placé pardessus le drap noir ordi- » naire qui recouvre la bière. » Frappé du luxe déployé alors dans les cérémonies funèbres, Charles-Quint venait de rendre une décision plus en rapport avec l'humilité monastique, supprimant toute pompe mortuaire, il avait ordonné de convertir en aumônes les valeurs dépensées jusque-là, beaucoup plus inutilement dans ces tristes circonstances [2].

Poursuivons : dans l'enceinte de la dernière église abbatiale de St-Bertin, nous n'avons retrouvé

[1] Engelbert était originaire de Bréda, il prit l'habit religieux en 1499, sous Antoine de Berghes son oncle ; le Pape Jules le nomma coadjuteur en 1511, et en 1531 il fut élu abbé. Il officia pour la première fois, le 31 mars 1532, jour de Pâques qui, on le sait, commençait alors l'année. — Il mourut en 1544, en revenant de Cambrai ; on plaça sur sa tombe l'inscription suivante, autour d'une lame de cuivre où il était représenté en habits pontificaux : « *Hic jacet bonæ* » *memoriæ Reverendus in Christo Pater Inghelbertus d'Espaigne* (sic) » *hujus monasterii Sancti Bertini, religiosus expressè professus* » *viginti duobus annis coadjutor, et tandem abbas, obiit, anno* » *Domini* 1544 *die* 28 *novembris, cujus anima req. in pace. Amen.* — (Grand cartulaire). — [2] Idem.

Nous aurons occasion de parler plus longuement de la vie de ces abbés, dans la chronologie que nous avons l'intention de publier.

aucune autre trace, ni de monuments ni de constructions ; la grande nef[1], aussi, ne nous a plus rien offert de remarquable, cette partie du temple semblait réservée aux inhumations les plus vulgaires de l'abbaye. Dans toute son étendue, et dans le collatéral gauche surtout, gisaient de nombreuses dépouilles monacales, entassées les unes sur les autres, et appliquées les unes aux autres, dans des cercueils en bois dont on reconnaissait facilement les vestiges vermoulus. Ces dépouilles encore vêtues pour la plupart paraissaient se rapporter aux dernières inhumations faites dans l'église, l'une d'elles, pourrait même être la dernière, qui eut lieu en juillet 1777[2]. Un grand nombre de squelettes avaient encore leurs vêtements presque intacts, ils portaient aux jambes des espèces de guêtres en cuir avec des boutons, et montant jusqu'aux genoux. En général, dans presque toutes ces tombes, se rapportant aux trois derniers siècles, nous avons trouvé des lambeaux de bure verdâtre, ou brune, entremêlés d'une multitude de pellicules d'insectes assez semblables à des graines de millet.

Arrêtons-nous maintenant, nous rencontrons une infranchissable barrière, cette élégante tour, digne de toute notre admiration[3], et dont la description,

[1] Plan géométral, n° 62, couleur rose

[2] Grand cart. de St-Bertin.—Plan géométral, n° 59.

[3] Cette tour, inclinée et presque chancelante, est le dernier souvenir de l'un des plus beaux monuments des XIV^e^ et XV^e^ siècles. On craignait pour elle le sort du beffroi de Valenciennes... On nous

en dehors de notre sujet, semble réservée à la plume mieux exercée de l'un de nos collègues. Nous ne vous en parlerons pas maintenant, Messieurs, nous nous bornons à en mettre le dessin sous vos yeux [1]. Vous y remarquerez, entre autres choses, la peinture qui s'aperçoit au-dessus de la grande porte d'entrée occidentale [2], fresque s'effaçant tous les jours, et dont bientôt peut-être on ne pourra plus distinguer le sujet, aujourd'hui facile à comprendre : vous y lirez cette inscription : « CASTISSIMVM DIVI BERTINI TEMPLVM, CASTÈ MEMENTO INGREDI S. » Recommandation devenue sans objet et depuis longtemps méconnue, par les visiteurs de cette terre autrefois bénie, mais singulièrement déchue de son ancienne illustration.....

Nous voici, Messieurs, au terme de la première partie de nos recherches, nous venons de parcourir jusqu'à un mètre de profondeur, le sol où fut la

assure que sa consolidation vient d'être arrêtée... Sur le lumineux rapport de notre collègue M. Ed. Deneuville (séance du 7 avril 1845) le conseil municipal a voté les fonds nécessaires à cette intéressante restauration, le gouvernement a accordé à son tour une allocation importante (17,000 fr.), et d'après un plan habilement conçu, on se propose d'y établir plus tard le musée de la ville de St-Omer. Puissent ces utiles projets se réaliser, et puissent les restaurations promises ne pas arriver trop tard !!!

[1] Ce dessin est dû à notre jeune compatriote, M. Peuple fils, qui l'a reproduit au moyen du daguerréotype. Planches.—Plan géométral, n° 73.

[2] C'est aux mêmes mains que sera due la reproduction de cette fresque inédite jusqu'à ce jour.—Plan géométral.

[3] Planches.

dernière basilique de St-Bertin, dont les ruines commandent encore le respect. Nous nous sommes efforcés de retracer fidèlement tout ce que nous avons pu voir dans ces débris historiques, en essayant de rappeler quelques-uns des souvenirs qui s'y rattachent. Allons plus avant dans la terre, d'autres surprises, d'autres souvenirs non moins intéressants nous attendent, peut-être, Messieurs..... Votre bienveillance a daigné nous soutenir jusqu'à présent, votre indulgence nous aidera à accomplir notre tâche, nous venons avec confiance la réclamer de nouveau, en abordant la seconde partie de notre travail, la plus épineuse, la plus problématique et peut-être aussi la plus importante.

# SAINT-BERTIN

## EN 1844.

---

## SECONDE PARTIE.

# FOUILLES HISTORIQUES

## DE SAINT-BERTIN,

## 1843-1844.

## SECONDE PARTIE.

### DEUXIÈME ÉGLISE CONSTATÉE AU XI^e^ SIÈCLE ET EXISTANT ENCORE AU COMMENCEMENT DU XIV^e^.

SOMMAIRE. — Observations générales sur les destructions et les rétablissements des églises du VII^e^ au XIII^e^ siècle. — SECOND PLAN. — Eglise de St-Bertin existant du XI^e^ au XIV^e^ siècle. — Forme et étendue de cette église.—Vicissitudes qu'elle a subies. — Chapelle octogone, ou de *la Ste-Vierge*. — A quelle époque remonte-t-elle? — Quel fut son usage? — Ne servit-elle pas en même temps d'apside et de tourelle défensive? — Sa durée. — Petite porte à cette chapelle. — Crypte ou chapelle souterraine. — Ses deux périodes, avant et pendant les mosaïques.—Origine des cryptes.—Exemples d'anciennes cryptes, on en retrouve partout en France. — La crypte est antérieure à la chapelle octogone. — Sa naissance se rapporte à la seconde moitié du IX^e^ siècle. — Défense des habitants de Sithiu contre les Normands, 894. — Courage des Audomarois. — Citation à ce sujet. — Forme et grandeur de la crypte. — Sa description.—Le puits. — Sol de la crypte.— Tombes trouvées sous le sol de la crypte. — Sépulture présumée d'Adalolphe, comte de Boulogne, 22^e^ abbé (933). —Edwin, fils d'Edouard, roi d'Angleterre est inhumé à St-Bertin (933).—Compartiments placés à l'extrémité orien-

tale de la crypte. — Petits tombeaux ou cases, dont les couvercles portent des inscriptions et une croix ayant la forme Carlovingienne.—Explication de ces pierres, par M. Alex. Hermand.— Obole d'Arras.—Crypte primitive, surmontée d'un chœur. — Ce que devint la crypte après l'établissement du zodiaque en mosaïque. — Faits contemporains des mosaïques.— Etablissement de ce riche pavé. —Mort et sépulture du jeune prince Guillaume (1109). —Historique des mosaïques en général.—Mosaïques dans les églises.—Eglises remarquables par leurs mosaïques. — Origine des zodiaques dans les églises.—Zodiaque en mosaïque à St-Bertin.—Sujet des mosaïques trouvées en 1831.—Opinions de M. Alex. Hermand et de M. Wallet.—Nouveaux fragments de mosaïques, retrouvés.—Comment était le chœur de l'église du XI^e^ siècle pendant l'existence des mosaïques? — Contreforts de la crypte.—Sépultures trouvées, entre la grande entrée de la crypte et le dernier jubé; —Quelle date leur assigner ?—Tombe présumée d'Heribert (1081 ).—Hypothèse sur la sépulture de Bovon, 37^e^ abbé. —Cercueils en terre de pipe. — Pavé en verre, entre la crypte et le jubé.— Idem sous le jubé. — Ce pavé était placé au rond-point. — A quel monument a-t-il appartenu ? — Seuil. — Ancienne entrée. — Porche , vestibule, ou *narthex*.—Grandeur et forme du pavé en verre. — Origine du verre. — Introduction du verre en Angleterre ( VII^e^ siècle ). — Adjonctions à l'église du XI^e^ siècle. — Bases de piliers, quatrilobées.—Tour ou coupole présumée. — Classification des styles architectoniques.—Grande nef présumée du XII^e^ siècle.—Faits historiques contemporains. —Rétablissement de St-Denis , par Suger.—Genre d'architecture que durent avoir la nef principale et les collatéraux de la seconde église de St-Bertin.— Entrées provisoires. — Entrée pavée en marquetterie, du XIII^e^ siècle environ. — Petite porte latérale à gauche. — Pièces d'argent au nom de *Simon*.—Deux débris de tombes monolythes.—Leur attri

bution à BAUDOUIN-A-LA-HACHE et à GUILLAUME CLITON.— —Pierre blanche portant une inscription incomplète. — Autre pierre semblable.—Tombe d'ATHALA.—Pierre blanche portant son épitaphe. — Princesses ayant porté ce nom.— Quelle était cette princesse ? — Opinions diverses sur cette sépulture. — Tombes placées au milieu de la nef, près de la tour de la seconde église. — WALTER BLOC, 53e abbé. — Peinture de mœurs au XIIIe siècle. — Tour et clocher. — Observations générales sur le monument. — Transsept. — Croisillon méridional. — Idem du nord. — Tombes dans le croisillon nord. — Construction semi-elliptique.— Chapelles placées dans le bras septentrional du transsept.—Chapelle de *Ste-Croix*.—Chapelle de *St-Laurent* —Partie méridionale du transsept.— Chapelle de *St-Denis*. — Tombe d'Odbert et de Walter Ier, 32e et 34e abbés.— Tombe présumée de Trudguant.— Chapelle de *St-Sébastien*. — Bas-côté ouest du croisillon méridional. — Fourneau. — Enfoncement en briques. — Quel fut leur objet ? — Chapelle pavée en verre. — Ancienne chapelle de la Ste-Vierge jusqu'au temps de l'abbé Walter. — Pierre bizantine représentant la Trinité. — Grand nombre de sépultures. — Monnaie Carlovingienne.— Idem de *Tetricus*. — Plaque à cautère en argent. — Grandeur de la chapelle pavée en verre. — Edifices claustraux.—Origine et forme des cloîtres en général. — Fondations claustrales retrouvées à St-Bertin. — Leur attribution à la seconde église. — Conclusion.

## SECONDE ÉGLISE (XI^e SIÈCLE.)

En général, dans les premiers siècles, les basiliques chrétiennes étaient soumises à des vicissitudes semblables, aux mêmes destructions, aux mêmes rétablissements, opérés presque toujours aux mêmes époques... Chaque province, sans doute, eût à subir des épreuves, des invasions particulières, mais au nord et au midi, Normands ou Sarrasins, tous laissèrent après eux des traces de leur passage. Les pages de l'histoire, l'étude des églises de la Gaule en offrent de nombreux exemples, bien qu'avec des caractères différents. Du VII^e au XIII^e siècle, combien d'édifices renversés par la même tempête, ont été presque simultanément relevés ? Mais si chaque siècle eût à enregistrer des désastres, chaque siècle aussi eût ses mœurs, ses goûts, ses usages, comme ses évènements politiques et ses progrès de civilisation, dont les effets venaient se réfléter sur

l'architecture de l'époque, et exercer une influence directe sur les chefs-d'œuvre, que malgré les orages elle ne cessait d'enfanter.

Nous aurons, Messieurs, à faire l'application de ces observations aux découvertes souvent énigmatiques que nous allons rencontrer. Soulevons maintenant par la pensée le premier plan que nous venons de parcourir, et atteignons une autre couche de terre, celle où reposa la seconde église de St-Bertin, dont l'existence est constatée au XI^e^ siècle et dont une partie était encore debout au commencement du XIV^e^ [1]. Des difficultés nombreuses nous attendent, mais vous daignerez nous venir en aide et nous serons dédommagés, si ce travail peut offrir quelque intérêt [2].

Le temple commencé à St-Bertin, par l'ABBÉ D'OR, (vers 1250) [3], d'après les plans des monuments de Rome a précédé immédiatement l'église fondée au XIV^e^ siècle (1326) par HENRI DE COUDESCURE. Vous ne l'avez pas oublié, Messieurs, le chœur de cette première basilique était déjà élevé, lorsque ses proportions trop vastes le firent abandonner; les matériaux dont il était formé servirent à cons-

[1] Plan couleur bistre.

[2] Les études et les nombreuses recherches de notre collègue, M. DUFAITELLE nous ont été d'un grand secours, surtout pour cette seconde partie, nous nous plaisons à le consigner ici, comme un témoignage de notre reconnaissance.

[3] Grand cartulaire de St-Bertin.

truire la dernière église, si curieuse encore, que nous venons d'examiner pour en inventorier les débris.

A son tour, de quel édifice l'église de Gilbert a-t-elle pris la place? A quel siècle appartenait cet édifice? Jusqu'ici rien ne semblait l'annoncer, aucun plan, aucun dessin, pas même la plus légère esquisse.... Les poudreuses archives ne nous avaient rien conservé.... Vos explorations, Messieurs, auront rempli cette lacune; vous avez sous les yeux [1] la forme exacte de la basilique, qui précéda la colossale conception de l'*abbé d'or*; on voit maintenant cette église telle qu'elle fut au XIII[e] siècle et probablement telle qu'elle a été, au moins en partie, pendant les deux siècles précédents. Les fondations de ce monument viennent d'être exhumées et reconstituées, pièce à pièce, au milieu de substructions diverses et de différents âges dont on est parvenu à les distinguer. Lorsque les disciples de Bertin élevaient quelques constructions, ils ne détruisaient les substructions précédentes, qu'autant qu'elles gênaient pour l'établissement des constructions nouvelles; ils laissaient subsister tout ce qui ne s'opposait pas à l'exécution de leurs projets; à cet usage plutôt économique qu'artistique, est due la conservation d'une partie du zodiaque en mosaïque, que nous avons rappelé et dont nous aurons à reparler encore. On se souvient que cette intéressante découverte archéologique avait été mutilée, en jetant les fondations d'un pilier de la der-

[1] Plan géométral, couleur bistre.

nière église. C'est grâce aussi à cette manière d'agir, que la forme et l'étendue de la crypte, ainsi que celle de l'église ou des églises dont elle a fait partie ont pu être conservées. La seconde basilique [1], située à près d'un mètre au-dessous du niveau de celle qui lui succéda, était plus grande qu'on ne l'avait d'abord soupçonnée ; elle avait une longueur totale de 80 mètres 8 décimètres d'une extrêmité à l'autre, la largeur de la nef principale était de 9 mètres et celle des collatérauxde 2 mètres 50 centimètres. Les transsepts étaient complets (on sait que l'existence de celui du nord, avait été mis en doute), ils étaient proportionnés avec le reste de l'édifice. L'église était pavée en petits carreaux de terre cuite vernissée et d'une couleur jaune et brune [2]; ce pavé reposait sur un ciment rougeâtre, dur, épais et d'une teinte assez claire. Les chapelles latérales avaient un carrelage semblable, mais mieux soigné ; les carreaux ayant différentes formes, diverses nuances, représentaient une marqueterie sur laquelle on voyait plusieurs sujets, tels que des fleurs de lys, des lions, des chiens, des cerfs, des chameaux, des arabesques, le tout encadré dans une bordure en carreaux triangulaires, ou carrés, blancs et verts, portant tantôt des fleurs de lys, tantôt les armoiries de Flandres [3] ou celles du Hainaut [4].

[1] Plan géométral, couleur bistre.

[2] Voyez planche, n° 23. — Musée de St-Omer.

[3] Planche idem, n° 18. — Idem, idem.

[4] Idem, idem, n° 21. — Idem, idem.

Le bras méridional de la nef transversale et quelques autres points, ont été retrouvés complètement pavés de la manière que nous venons d'indiquer. Une partie de cette marqueterie a été recueillie avec soin et conservée, comme échantillon [1].

Témoin et trop souvent victime de tant d'évènemens, la seconde église eût à subir bien des révolutions. Commencé, suspendu, repris, incendié, réparé, continué, ruiné, agrandi, pillé, restauré, augmenté, détruit et réparé de nouveau, modifié ensuite et annexé aux temples postérieurs, ce monument, humble et dernier asile de tant de grandeurs, après avoir vu briller bien des puissances, se vit en butte à toutes les désolations. Contemporain successif de plusieurs siècles, chaque évènement lui imprima son cachet, chaque siècle lui laissa la trace de son caractère.

Nous allons passer en revue toutes les parties de cet édifice, et vous rendre compte de tout ce que nous avons vu, ainsi que de tout ce que nous avons cru pouvoir expliquer. Comme pour l'église du XIV^e^ siècle, commençons par la tête du monument.

Après avoir franchi le seuil de l'apside de la dernière église [2], au milieu de ce luxe de constructions dont on est enveloppé, les yeux de l'observateur, sont d'abord frappés par un reste de construction octo-

[1] Plan — Planches n^os^ 23 et 24. — Musée de St-Omer.

[2] Suivre le plan, couleur rose, n^o^ 34.

gone[1] clairement aperçu à l'ouest, au midi; et que des autres côtés on peut suivre encore, au moyen de paremens de murs. A l'est, en inclinant un peu vers le midi, (malgré d'autres constructions dont elle fut surchargée, à des époques moins éloignées de nous), cette fondation octogone laissait entrevoir les vestiges d'un revêtement extérieur, qui bientôt disparaissait au milieu d'autres substructions. A l'intérieur régnait tout autour, un appui ou banc, sur lequel reposaient des pierres triangulaires, en forme de dossier, et de distance en distance on voyait quelques colonnettes également octogones, annonçant le style de l'époque Romane. Ces colonnettes[2] placées et fixées sur leurs bases, étaient renfermées dans une autre maçonnerie intérieure. Là, dut exister jadis une chapelle, dont les angles ont été reconnus, malgré les transformations qu'elle a subies[3]. Cette reconnaissance, est heureuse selon nous, Messieurs, puisque d'une part, cette chapelle ignorée jusqu'ici, n'est rien moins que le chevet ou l'apside de l'église existant au XI^e^ siècle, et que pour nous elle est devenue le point connu, par lequel nous avons pu arriver à la découverte de l'inconnu, et préciser les anciennes et diverses églises élevées

[1] Plan, couleur bistre, signe A.

[2] Voyez planches, n° 14.

[3] Ces angles ont été constatés par M. Beaufort, et c'est à M. Alex. Hermand, vice-président de la Société des Antiquaires qu'est due, la première reconnaissance des constructions apsidales de la première et de la seconde église.

sur le sol de St-Bertin. Son enceinte dont les huit angles se distinguent très-bien, avait été remplie de substructions nécessaires aux édifices postérieurs : nous vous en avons parlé, Messieurs, dans notre première partie [1].

Cette chapelle octogone, nous a montré aussi, dans toute sa largeur, deux couches ou veines de charbon de bois sur deux points différents, à 50 centimètres de hauteur l'un de l'autre, et à plus d'un mètre du niveau de la dernière église ; ce sont les mêmes traces d'incendie que nous avons déjà constatées. Par leur position, elles doivent se rapporter aux premières dévastations dont fut frappé le monastère. En dessous du sol étaient, çà et là, épars de nombreux vestiges d'une petite marqueterie en marbre, de diverses formes, de diverses couleurs [2] et de différentes grandeurs, ayant servi selon toute apparence au riche pavé qui décora en dernier lieu cette chapelle.

Mais quelle date assigner à cette chapelle ? A quel monument la rattacher [3] ? A en juger par les débris qui lui ont survécu, par les caractères qu'elle a conservés, elle semble pouvoir se rapporter à la fin du XI[e] siècle ; à cette époque où la foi chrétienne se réveillant de la stupeur, où l'avait plongée la croyance prématurée de la fin des temps [4], venait

[1] Voy. pag. 52, légende n° 4. — [2] Planches n° 24.

[3] Plan, signe A.

[4] D'après la prédiction de l'Apocalypse (chapitre XX) on croyait généralement que la fin du monde devait arriver en l'an 1,000, et on négligeait alors toutes les choses humaines, pour ne songer qu'à ce qui se rapportait au salut.

d'imprimer à l'architecture une impulsion nouvelle et énergique. Partout alors apparaissaient des monastères nouveaux, au nombre desquels, dans la Morinie, on peut citer l'abbaye de N.-D. *de la Capelle*[1] : partout, aussi portant remède aux malheurs passés, on restaurait les anciens monuments, le vieux cloître de Sithiu renaissait alors de ses cendres, d'après les plans et sous la direction du moine ALQUERUS dont l'histoire nous a conservé le nom[2], l'abbaye et l'église de St-Bertin agrandies et embellies, reprenaient une face nouvelle.

Quelques années à peine s'étaient écoulées depuis l'incendie survenu pendant l'administration de Roderic (1031). A ses successeurs appartenait le soin de relever le temple dévoré par les flammes, BOVON reprenait par les fondements un nouvel édifice, (1046 environ)[3] HERIBERT achevait l'œuvre commencée par son prédécesseur. En 1080 tout était terminé, et malheureusement à la veille d'un nouveau désastre; mais n'anticipons pas. C'est vrai-

[1] Mark, diocèse de Boulogne. — *Anno Domini* 1090 EUSTACHIUS *Bolonicæ comes et uxor ejus* IDA *genitores* CLARISSIMI GODEFRIDI DE WILLIONE *ac* BALDUINI *regum Jerusalem, fundaverunt monasterium beatæ Mariæ de Capella in terrâ de Merk justà Caletum in loco qui prius dicebatur* BROCHAM etc. (Ipérius, pag. 589, lin. 41 etc.)

[2] « AB ALQUERO MONACHO NOSTRO INCEPTUM. » Ypérius, pag. 588, pars. II, lin 9.

[3] « BOVO *ecclesiam Roderici tempore combustam, à fundamentis* » *reedificavit....* HERIBERTUS *dignus planè* BOVONIS *alumnus et succes-* » *sor, qui basilicam ab eo inceptam honorificè consummavit.* » (Gall. Christ., tom. III, col. 493-494). — Ypérius, chr. Sith.

semblablement pour servir de chevet ou d'apside à ce monument, que fut élevée la chapelle octogone dont nous constatons les ruines; c'est vraisemblablement aussi, celle qui est désignée par les auteurs sous le nom de chapelle de l'ASSOMPTION ou de la STE-VIERGE.

Les fondations sur lesquelles reposait cette chapelle, nous ont paru faibles, peu profondes, assez mal assurées; elles étaient totalement privées de ces pierres poreuses employées pour la crypte et dont nous reparlerons. Cette remarque nous a aidé à assigner à cette substruction une date plus récente que celle de la crypte, à laquelle elle fut ajoutée dans une transformation. Malgré la légèreté de cette construction octogone, ne pourrait-on pas penser, cependant, que semblable à celle que l'on voit au sud-ouest de l'ancienne Cathédrale de St-Omer [1], elle aurait pu avoir, peut-être, un double but d'utilité, et servir en même temps contre les invasions ennemies? Dans ces temps d'agitations incessantes, la crainte d'irruptions nouvelles de la part des hordes du Nord, avait armé les monastères de créneaux, de *merlons* et de machicoulis [2], les temples étaient fortifiés par des tourelles défensives. Ces tours que l'on rencontre fréquemment dans les monuments de cette

[1] Description de l'ancienne église Cathédrale de St-Omer, texte et planches, par M. Emm. WALLET.

[2] Il y a des exemples de machicoulis qui remontent au XII[e] siècle, mais ils ne furent communs qu'au XIV[e] (Dict. de l'arch. au moyen-âge, Berty, pag. 197).

les nôtres, pourront y faire jaillir la lumière, lorsque nous y serons parvenus.

Maintenant, s'il est établi que la chapelle octogone peut être attribuée à la fin du XI[e] siècle, et qu'elle a dû faire partie de l'église entreprise par Bovon en 1046 environ; il ne sera pas moins certain, que cette construction a été adaptée à une crypte préexistante, qui fut alors modifiée, et qui déjà était abandonnée en 1109. Les fondations de cette crypte, que nous avons intégralement retrouvées [1], nous montrent deux périodes distinctes dans son existence: essayons de voir ce qu'elle fut primitivement, et ce qu'elle devint après sa transformation. Vous pressentez, Messieurs, que sur ces points comme sur beaucoup d'autres, nous ne pouvons espérer que des probabilités.

Les cryptes [2] étaient vous le savez, Messieurs, des catacombes chrétiennes, dans lesquelles, fuyant les persécutions des Empereurs pendant les premiers jours du Christianisme, les fidèles se retiraient pour la célébration des mystères de la religion [3]. Là, dans ces étroites et sombres retraites, ils tenaient leurs assemblées, ils priaient, et venaient ensevelir ceux de leurs frères qui avaient pu conquérir les palmes du martyre. Ces cryptes qui rappellent les nécro-

[1] Plan, couleur bistre, signe D. — M. Wallet aux planches.

[2] Du mot grec *kruptein*, cacher.

[3] Batissier, Cours d'archéologie. Paris, 1843.

poles des peuples de l'antiquité ne furent réellement nécessaires que dans les premiers siècles chrétiens; elles n'eurent plus d'objet, alors que l'étendard de la croix s'élevait triomphant sur le trône des Césars; toutefois l'usage de ces substructions ne s'éteignit pas avec les persécutions, et même il s'étendit de telle sorte que plusieurs siècles après, il était peu de parties du monde chrétien, qui n'eut, ou qui n'élevât de ces églises souterraines. « On peut remarquer » dit M. de Caumont[1], que les cryptes prirent » un accroissement notable depuis le Ve siècle et » qu'à peine on peut en citer qui soient postérieures au XIIe. Ces chapelles ont été pratiquées, » tant que l'architecture plein-cintre a régné, et » elle n'a cessé qu'après l'adoption de l'architecture » à ogives. Ce n'étaient que des cavités étroites, » destinées à recevoir les restes des martyrs, n'ayant » qu'un seul autel portant le nom de *confession*; » plus tard ce furent des chapelles qui s'étendaient » sous le chœur, et parfois sous les nefs, quelques-» unes eurent plusieurs autels, et présentèrent, en » petit, l'image de l'église supérieure. »

Les premières, comme celles d'Arles en Provence[2] naquirent sur les ruines de constructions Romaines, alors que l'antique Rome sur son déclin,

[1] M. de Caumont, tom. IV, pag. 71 et 123, cours d'antiquités monumentales. — Architecture religieuse.

[2] Estrangin, ÉTUDES SUR ARLES, 1838.—Idem DESCRIPTION DE LA VILLE D'ARLES, Aix 1835.—Honoré Clair, MONUMENTS D'ARLES, 1837.

commençait à subir la loi qu'elle avait si souvent imposée aux autres nations..... Un peu plus tard, le sceptre était déplacé, l'aigle impérial s'était réfugié sur les bords du Bosphore; ce fut alors, et en attendant le jour où le Vatican devait prendre la place du Capitole, ce fut alors que s'introduisit en France l'architecture bizantine qui domina jusqu'au règne de Charlemagne; c'est à peu près de cette époque que datent une partie de nos belles églises souterraines. Depuis lors, et par intervalles, se sont successivement produites les cryptes de St-Victor de Marseille, de St-Germain-d'Auxerre, de N.-D. d'Arras [1] et de Boulogne, celles de Cambrai, du Mont St-Éloy, de St-Amand en Flandres, de Mont-Majour, de Lyon, d'Agen, de Bayeux [2], de St-Gervais à Rouen, de St-Benigne à Dijon, de la Trinité à Caën, de St-Géréon à Cologne, de St-Bavon à Gand, de Ste-Geneviève et de la Ste-Chapelle à Paris [3], celle de la Cathédrale de Chartres, la plus grande qui soit en France, et beaucoup d'autres. Ce n'est pas seulement dans les pays riches, dans les provinces les plus habitées que l'on rencontre des cryptes intéressantes; il en existe dans toutes les parties de la France, dans les con-

[1] Cette crypte est décrite dans une intéressante notice due à la plume de M. l'abbé de Bray, curé de la paroisse St-Nicolas d'Arras.

[2] La crypte de la Cathédrale de Bayeux, que l'on peut citer pour exemple, a 3 mètres 30 centimètres de hauteur sur 16 mètres de longueur et 8 de largeur; toutes, ont à peu près, la même élévation.

[3] L'abbé Lebœuf, tom. I, pag. 55 et 100.

trées les plus pauvres et même dans les plus modestes hameaux, au milieu de nos Alpes Françaises, dans des montagnes presque inaccessibles, non loin d'une inscription Romaine qui brave les siècles sur le rocher de Chardavons [1], la commune de St-Geniez-de-Dromon, offre suspendue sur d'affreux précipices, une chapelle souterraine portant l'empreinte du IX^e^ siècle [2]. On pourrait citer d'autres exemples; mais revenons à la crypte de St-Bertin.

Cette crypte, nous l'avons dit, Messieurs, était antérieure à la chapelle octogone, qui elle-même était très-probablement de la fin du XI^e^ siècle. Nous avons puisé la preuve de cette antériorité dans la position des substructions que nous avons exhumées, leur profondeur, le genre des constructions, la nature des pierres, ou autres circonstances faciles à saisir sur les lieux, et mieux encore par une induction irrécusable, celle que nous fournit une

[1] Voir cette inscription curieuse et tous les renseignements qu'elle peut comporter, dans l'HISTOIRE POLITIQUE ET MORALE DE SISTERON, par M. Ed. DE LAPLANE, correspondant de l'Institut Royal de France, (Inscriptions et belles-lettres), tom I, pag. 19 et 303, planche IV, n^os^ 50 et 50 *bis*.—Digne, 1843.

[2] C'est cette même chapelle de *N.-D. de Dromon* qui, plusieurs fois déjà, a été prise pour un ancien temple dédié à Mercure. Cette erreur vient d'être récemment répétée par M. Mary LAFOND dans l'*Hist. du Midi de la France*, tom. I, pag. 21; sans doute cet historien n'a pas pu, comme nous, se prononcer *de visu*. (Voyez le dessin de cette crypte dans l'*Hist. de Sisteron*, déjà citée, pl. IV, n° 52.)

date..... Cette pierre de touche de la critique historique pourrait-elle nous conduire à l'erreur !

Les personnes les plus dignes de confiance parmi celles qui ont attentivement suivi les fouilles de 1831, attestent que les mosaïques recouvrant le tombeau du jeune Guillaume, étaient placées exactement, au-dessus de la crypte remplie de terre, privée de sa voûte, et conséquemment déjà hors d'usage à cette époque[1]. Elles disent que ce riche pavé reposait à *dix décimètres* du sol de la dernière église, et à 1 *mètre* 80 *centimètres environ* de celui de la crypte. Nous ajouterons que nous avons retrouvé une partie du mur, élevé pour fermer la grande entrée du milieu de la chapelle souterraine, au moment où elle fut abandonnée[2]; s'il en est ainsi, ces mosaïques portant le chiffre de 1109[3], ont dû être appliquées à un édifice antérieur ; ne serait-ce point, à l'église restaurée après l'incendie survenu en 1081, sous Jean Ier, 39e abbé? Pour nous, il existe peu de doute ; mais cette église fut greffée sur une autre, sur celle dont la crypte fut une partie essentielle. La position bien constatée des mosaïques l'établit clairement ; en faut-il davan-

[1] M. Alex. Hermand, Notice sur la mosaïque trouvée à St-Bertin. *Mém. de la Société des Antiq. de la Morinie*, tom. I, pag. 166. — M. Wallet, Description d'une crypte, pag. 9, 10 et les planches. — Les dessins de M. Cuvelier, exécutés sur les lieux.

[2] Plan couleur bistre, signe I.

[3] Voir, au musée de St-Omer, la plaque qui se trouvait sous la tête de Guillaume, et le zodiaque en mosaïque.

tage pour se convaincre, que la crypte fût antérieure au zodiaque qui abritait le cercueil du prince? Poursuivons: cette crypte abandonnée et ancienne déjà en 1109, a du subsister, au moins, pendant un siècle environ; la solidité [1] de ses fondations retrouvées après tant d'années, semblent annoncer qu'elle ne dut point avoir une existence éphémère. De là, la conséquence directe, que cette chapelle souterraine doit avoir pris naissance 150 ans, à peu près, avant les mosaïques, à la suite de l'un de ces désastres, qui à diverses reprises [2], vers l'année 845, désolèrent le monastère de Sithiu [3]. Ces époques concordent avec le temps, où ces sortes de chapelles souterraines étaient le plus en usage et correspondent à ces jours de pénible mémoire, où le glaive des barbares Neustriens apparaissait sans cesse menaçant aux paisibles habitants de nos marécageuses contrées [4].

Le deuxième dimanche après Pâques, pendant la messe, des guetteurs *(speculatores)* aperçurent une horde ennemie descendant des hauteurs d'Hellefaut, (ce n'était point leur première invasion). Une seule pensée saisit aussitôt les esprits, moines et bourgeois, tous, volèrent à la défense de leurs foyers menacés,

[1] Plan, couleur bistre, signe D.

[2] Depping, Expédition des Normands.—Ypérius. cap. 20, pars. m. —Grand cartulaire.

[3] « *Eo regente (Fulcone)* 881 VII *cal. jan. Normani Sithiu oppidum ingressi totum, incendio consumpserunt.* Gall. Christ. col. » 491, lin. 18 et passim. »

[4] Depping, Expéditions des Normands, pag. 238, édit. de 1844.

et grâces à leur énergique résistance, le bourg de Sithiu put être cette fois épargné. Une flèche échappée des mains d'un jeune religieux, alla frapper au cœur le chef de la troupe Normande qui aussitôt ébranlée se retira en fuyant, laissant bien des morts sur le champ de bataille. Ce triomphe amena quelques jours de répit dont FOULQUES, 20e abbé, sut habilement profiter, pour, à l'exemple de ses prédécesseurs, restaurer et fortifier le monastère [1].

Permettez-nous, Messieurs, de rappeler à cette occasion, quelques lignes tombées de la plume d'un historien moderne, au sujet de cette glorieuse défense de nos aïeux [2]. « Abstraction faite des » légendes, dit M. Depping, sachons honorer » l'exemple donné par le bourg de St-Omer : dans » ce temps de découragement général, peu de » villes ou de bourgs en France, opposaient comme » Sithiu, une digue aux invasions des barbares : les » *Saint-Omériens* (sic) méritent d'être cités après les » habitants de Paris ; c'est que dans leurs veines » coulaient le sang de ces *Moriniens*, ou habitants » de Moëres, qui peu avancés en civilisation au » milieu de leurs marécages savaient du moins se » battre, et ne reculaient pas devant un ennemi [3]. »

[1] Ypérius, Chron. Sithiense, chap. XIX, 3me partie.

[2] Hist. des expéditions maritimes des Normands. — Cart. Sithiense, édit. de 1841.

[3] « *Gens hæc est moribus incomposita, magis armis, quam consiliis utens* ( Relat. transl. corp. Sancti Vedasti, cap. acta SS. » ord. Sancti Bened. sec. IVA pars prima ).

En acceptant avec orgueil, Messieurs, le tribut d'éloges décerné à notre commune patrie : enregistrons en même temps, qu'en échange de ces mœurs grossières, dont les historiens ont doté *peut-être* beaucoup trop libéralement nos courageux ancêtres; nous pouvons offrir des progrès en civilisation grâces auxquels, au moyen-âge déjà, la ville de St-Omer allait de pair, on peut le dire, avec nos plus importantes cités. Avant cette époque, des missionnaires civilisateurs ne partaient-ils pas de St-Bertin pour transporter les progrès des arts en Angleterre[1]?....

Après avoir refusé à EUDES, fils de ROBERT-LE-FORT (888-898) l'onction sainte qu'il donna ensuite à CHARLES-LE-SIMPLE, légitime héritier de la couronne (898)[1]; FOULQUES, archevêque de Rheims, cédant aux instances des religieux, avait pris une seconde fois les rênes de l'administration de l'abbaye, pour les empêcher de tomber dans les mains séculières de BAUDOUIN-LE-CHAUVE[3] (892). Quelques années s'étaient à peine écoulées, que déjà le monastère récemment frappé de la foudre et renversé par un

[1] Grand cart. Passim.—Chron. Sith.—Cart. Sith.—Yperius, Chron. Sith.

[2] *Ville et cité de St-Omer*, manuscrit in-4°, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. DESCHAMPS, pag. 110. — Grand cart. de St-Bertin, tom. I, in-f°

[3] Gallia Christ., pag. 491, lin. 58 et suivantes : « *Sanctus Fulco* » *Remensis archiepiscopus, iterum anno 893, abbatiæ suscepit admi-* » *nistrationem..... Hoc autem anno, villa Sancti Audomari igne* » *consumitur, quam illico reparavit, cum ipso monasterio quod suprà* » *vidimus tempestate defectum.* » Ibidem.

ouragan commençait à renaître de ses cendres ; le saint prélat n'eut pas le temps d'accomplir son œuvre, la vengeance du comte l'attendait, il mourut assassiné !!... (900)[1]

C'est à une époque antérieure à l'administration de cet abbé, que remonte la construction de la crypte. La preuve de cette assertion découle, selon nous, des faits que nous venons de rappeler, ainsi que de la situation des lieux; mais elle se trouve consignée plus évidente encore, dans un manuscrit du X^e^ siècle, dont nous devons la communication à M. Albert LEGRAND. Ce manuscrit[2] rapporte l'inhumation et la première translation du corps de St-Bertin, opérée par les soins d'ADALARD[3] et de FOLQUIN, évêque de Thérouanne pour le

[1] « *Gladio tandem Winemari jussu comitis confossus*, anno 900, pag. 432.—*Ville et cité de St-Omer*, manuscrit pag. 110.

[2] « Acta sanctorum è Folquino et Simone compilata. (Biblioth. de St-Omer), au titre de *inventione corporis Sancti Bertini.*

« *Hæc inventionis immò levationis hujus fuit causa, monasterium incendio dissipatum minabatur ruinam, cujus restaurationi* DUM FIERET CRYPTA, ET EJUS JACERENTUR FUNDAMENTA, *inspirata tum sanctissimi apparuit gleba. — Jacuerat in sarcophago in quo ab* ERLEFRIDO *quem ipse adhuc vivens abbatem ordinaverat, sepultus est annis fere centum quadraginta novem ; in plumbeo vero scrinio, quo, ut diximus, à Sancto* FOLQUINO *sub altari terrâ reconditus est ducentis et sex annis* USQUE AD TEMPUS NOSTRUM, *quo levatus est, præsentibus* VIDONE *archiepiscopo et* DROGONE *episcopo..... Anno Dominicæ incarnationis millesimo quinquagesimo secundo.* »

[3] ADALARD XIII^e^ et XV^e^ abbé, administra pour la première fois, de 844 à 859, et la seconde fois de 861 à 864. Il fut inhumé dans la crypte, en entrant à gauche. *Sepultus est in cryptâ intrantibus à latere sinistro.* Cart. Sith. — (Folq., pag. 110).

soustraire aux profanations des Normands. C'était environ 150 ans après la mort du saint fondateur; déjà, on avait perdu la trace de ses précieuses reliques; le monastère relevait ses ruines, lorsqu'un hasard heureux permit de découvrir le pieux trésor que l'on désirait. En jetant les fondements de la crypte, « DUM FIERET CRYPTA, ET EJUS JACERENTUR FUNDAMENTA », dit le légendaire, on rencontra le sarcophage, dans lequel Saint Bertin avait été enseveli par ERLEFRIDE, son second successeur; les cendres vénérées qu'il renfermait furent replacées dans un cercueil de plomb, et soigneusement cachées sous l'autel, où une seconde fois elles furent oubliées pendant 206 ans, jusqu'au jour, où de nouveau retrouvées (1052), BOVON, 37e abbé, en fit une nouvelle translation, en présence de VIDON, archevêque de Rheims et de DROGON, évêque de Thérouanne[1].

[1] On lit dans une note détachée qui se trouve dans le manuscrit n° 815 de la bibliothèque de St-Omer:

« 16 JUILLET 846, 1re translation du corps de ST-BERTIN par ST-» FOLQUIN, évêque de Thérouanne, dans un lieu plus secret pour » le préserver de l'invasion des Normands et Danois, du temps » d'ADALARD, 13e abbé.

« 16 JUIN 1050, invention du corps de ST-BERTIN dans un grand » coffre ou cercueil de plomb, sous le maître autel de l'église abba-» tiale, par BOVON, 37e ABBÉ.

« 2 MAI 1052, seconde translation (ou plutôt élévation) du corps » de ST-BERTIN dans une nouvelle chasse faite à la prière dudit » BOVON, par WIDON, archevêque de Rheims, en présence de DROGON, » évêque de Thérouanne, de huit abbés et des principaux du clergé, » de la noblesse et du tiers-état du pays, etc., etc. »

Ces notes concordent, on le voit, avec toutes les autres indications qui nous sont parvenues à cet égard.

Cette crypte dont les voûtes abritèrent, peut-être, les religieux contre les agitations du dehors, doit donc, d'après les calculs que nous venons de reproduire, se rapporter à la seconde moitié du IX^e^ siècle, au temps de l'administration d'ADALARD, (de 844 à 864); mais l'édifice, dont la crypte devait être le commencement, semble n'avoir pas été terminé suivant le plan primitif[1]; encore inachevé, il dut subir des modifications importantes.

La chapelle souterraine, (ainsi que cela se fesait souvent au moyen-âge), était, sans doute, dès le principe, surmontée d'un chœur ou sanctuaire, qui pendant quelque temps tint lieu, probablement d'église, en attendant une continuation devenue plus tard impossible. A en juger par les fondations qui nous sont restées, cette chapelle était construite en pierres d'une espèce particulière[2], dans le genre des *pépérino*

[1] L'église dont la crypte fut la première partie, n'ayant, selon nous, jamais été terminée, nous ne la comprenons pas au nombre des trois églises *principales* élevées à St-Bertin. La crypte figure dans notre calcul comme une partie de l'église du XI^e^ siècle, à laquelle elle fut plus tard rattachée. On se souvient qu'en énumérant les différentes basiliques Bertiniennes, nous n'avons entendu parler que des édifices complets et entièrement achevés. Aussi dans les trois églises, n'avons-nous pas compris non plus, le *chœur* élevé par GILBERT.

[2] Planches, n° 14.— Une base et quelques socles de ces piliers sont déposés au musée de St-Omer; ces pierres liées avec le mur imitaient assez le granit pour qu'on put y voir une pierre factice. (M. WALLET, pag. 21.)

Il existait à St-Denis, dit Doublet, (*Hist. de l'abbaye de St-Denis*,

d'Italie ; cette pierre, poreuse, d'une couleur jaunâtre ou bleue foncée, semble avoir été composée ; elle est étrangère au pays, et par une circonstance digne d'être remarquée, on ne la retrouve que dans les substructions de cette époque ; utile observation qui nous a aidé beaucoup, dans la classification des divers monuments élevés à St-Bertin.

Cet édifice de forme rectangulaire [1] avait en largeur, une étendue de 16 mètres 50 centimètres sur une longueur de 25 mètres. Le pourtour était décoré de 14 piliers adossés aux murs et qui correspondaient aux pilastres attachées aux parois. Cette forme est assez rare [2].

Au centre, étaient six autres piliers, dont on n'a retrouvé que les socles de fondations. A droite et à gauche de ce quadrilataire, régnaient des couloirs latéraux ayant des ouvertures pour communiquer

pag. 125 ) des colonnes en pierres fondues, c'est à-dire en pierres artificielles ( *Sauval, antiq. de Paris*, tom. I, pag. 408. )

On a remarqué des pierres semblables à celles de la crypte, dans l'église paroissiale de Renescure ( nord ) ; mais ce n'est point seulement dans le nord de la France et dans les monuments du moyen-âge qu'on en rencontre. Tout récemment, dans le département des Hautes-Alpes, sur l'emplacement d'une ville antique à la BASTIE MONT SALEON ( le vieux *mons Seleucus* ), on vient de découvrir une grande quantité d'énormes urnes Romaines, composées avec la même matière. Nous avons pu comparer la pierre de ces urnes avec la pierre de la crypte de St-Bertin.

[1] Plan, couleur bistre, signe D.

[2] Élémens d'archéologie de Batissier. — Manuel d'architecture de Daniel Ramée, pag. 317.

dans l'intérieur, et au milieu on voyait une entrée principale[1]. Ces trois issues étaient le moyen de communication entre l'église et la crypte; deux autres, servaient d'entrée aux couloirs du nord et du midi. « Ces couloirs, dit M. WALLET, avaient divers » débouchés avec l'extérieur, de manière que par » eux, on pouvait librement communiquer de l'exté- » rieur à l'église et *vice versâ*, sans entrer dans la » crypte proprement dite[2]. » Au fond de la crypte, et exactement dans l'axe de l'édifice, se trouvait un autre grand passage inexpliqué jusqu'à nous; là, s'étaient arrêtées les explorations précédentes; ce passage était en ligne droite de la chapelle octogone[3], peut-être fut-il pour un instant la route qui y conduisait, mais son utilité put ne pas durer long-temps. Dans les premiers jours de la crypte, sur ce point, devait se trouver un chevet semi-circulaire ou *cul-de-four*, dont nous avons cru soupçonner l'existence; c'est ainsi, vous le savez, Messieurs, que dans les premiers siècles, se formait le chevet des temples chrétiens[4]. Au fond de cette apside, était, peut-être, aussi, une issue conduisant à quelque attenance de l'église, dépôt, passage,

1 Plan, signe I. — Signe G. — Signe J.

2 Plan, signe K. Pag. 9, ligne 15, *description d'une crypte*. — Pour avoir une idée de cette crypte, on peut consulter le texte et les planches de l'intéressant ouvrage de M. WALLET.

3 Plan, couleur bistre.—Nous avons parlé de ce passage, pag. 135 lig. 6.

4 Jusqu'au XI^e^ siècle, on rencontre peu d'exemples du contrair- plan, signe D.

cloître, etc.; à l'est, et à un mètre en dehors de la chapelle octogone, nous avons aperçu un vestige d'escalier construit avec la pierre poreuse, employée pour la crypte. Ce débris n'aurait-il pas été contemporain de la chapelle souterraine?

En entrant dans cette chapelle, par la grande issue du milieu, à peu près vers le centre, on apercevait un puits[1], ayant une ouverture de 38 centimètres; ce puits, était rempli de terre et de pierres, il avait été exploré et décrit lors des fouilles précédentes, aussi n'avons-nous pas cru devoir recommencer une opération déjà faite par M. WALLET; les renseignements donnés sur ce point par notre vénérable collègue ne devaient-ils pas nous suffire? Voici comment il s'exprime[2]: « Ce puits » a 2 mètres 25 centimètres au plus, de profondeur, » et ne paraît pas en avoir jamais eu davantage; » son fond est argileux et la hauteur de ses eaux » est d'environ 73 centimètres, les parois formés » d'un cailloutage appareillé avec soin, sont terminés » vers le haut, par deux assises de pierre de forme » circulaire, comme tout le reste du puits, et cou- » ronnées elles-mêmes d'une margelle, seul débris » qui subsiste de son appui..... On a trouvé au » fond, un vase de terre cuite vernissée, déposée » au musée de St-Omer[3]. On sait, ajoute M. Wallet,

[1] Plan, signe E.

[2] *Description d'une crypte*, pag. 21.

[3] Voir au musée, vitrine des poteries modernes.

» qu'une vertu miraculeuse a été souvent attribuée
» aux eaux des puits de nos anciennes églises; soit
» tradition du passé, soit effet de l'imagination,
» il arriva qu'aussitôt la découverte du puits de
» St-Bertin, le bruit se répandit que ses eaux
» guérissaient certaines maladies. Les enfants y
» accouraient avec une telle affluence, que le puits
» ayant été vidé à plusieurs reprises, et les travaux
« des fouilles, entravés, il fallut le recouvrir de
» grosses pierres, et en défendre l'accès [1]. »

C'est en cet état que le puits a été retrouvé; quel fut son usage? peut-être servait-il aux ablutions? Quoiqu'il en soit, à l'entrée de la crypte, et adaptée à la première assise de la clôture du puits, nous avons remarqué une large pierre semblable à une marche; c'est là, que les religieux des premiers siècles fléchissaient le genou, lorsqu'avant de mêler leurs ossements à ceux de leurs devanciers, le front mouillé par l'eau bénie, et rentrés en eux-mêmes, ils venaient méditer en secret sur les cendres de leurs frères.

Le sol de la crypte reposait sur un ciment rouge clair, de deux pouces d'épaisseur; on descendait deux marches pour y arriver; nous n'avons trouvé aucune trace du pavé qui le recouvrit; mais ce qui ne nous a pas échappé, ce sont les soins avec lesquels il avait été établi, pour, dans un lieu humide,

[1] *Description d'une crypte*, pag. 21 aux notes.

être garanti de l'humidité. Dans toute l'étendue du quadrilatère, des murs de 40 centimètres d'épaisseur, étaient placés, en long et en large, de distance en distance : ces murs, dont les parements intérieurs étaient régulièrement taillés, formaient en se croisant une collection de petits carrés d'une grandeur inégale; ces carrés étaient remplis de mortier, et de moellons formant une espèce de béton hydraulique, dans le genre de celui employé dans nos constructions modernes, et dont la dureté a plus d'une fois défié le fer et les forces des ouvriers, au point de les empêcher de sonder cette impénétrable substruction. Nous aurons à remarquer souvent le goût et l'habileté de nos devanciers dans l'érection des monuments qu'ils nous ont transmis ; il suffit de jeter les yeux sur les chefs-d'œuvre d'art, de patience, de hardiesse et de solidité que nous leur devons, pour être convaincu, que les siècles qui nous ont précédé, n'avaient cependant, pas tout à envier, aux siècles qui les ont suivis.

En dessous du sol dont nous venons de parler, dans l'axe de la crypte, et enlacées dans la maçonnerie, à l'est et à l'ouest du puits, se trouvaient deux tombes[1] ayant 60 centimètres de profondeur, 1 mètre 95 et 2 mètres de longueur, sur 60-35 de largeur ; elles étaient vides ; toutefois par la place qu'elles occupaient, on a pu juger que l'exhumation devait être fort ancienne et qu'elle pouvait se rapporter,

[1] Plan, signe F.

peut-être, aux premiers temps du monastère. Ces sépultures ne seraient-elles point celles de quelques bienheureux enfants de Bertin, qui morts en odeur de sainteté, auraient été déposés là, provisoirement, puis replacés ailleurs, et exposés à la vénération des fidèles après leur béatification ? Ces tombes [1] se trouvaient à peu près au-dessous du point, où dut être le grand-autel de l'église, décorée par les mosaïques. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement les concernant. Au même niveau, sur la même ligne, toujours au milieu de l'axe de l'église dont la crypte a fait partie, presque au milieu aussi, de l'axe de l'édifice du VII^e^ siècle, à 50 centimètres du point, où fut probablement jadis le grand-autel de *St-Martin*, et où plus tard, fut élevé celui institué sous le vocable de *St-Bertin* [2], un pieux cénobite, encore anonyme pour nous, dormait depuis bien des siècles. Sa tombe semblable aux autres précédemment découvertes [3], avait 2 mètres de longueur, sur 60-30 de large; elle était formée en pierres blanches plates; la tête placée dans un petit carré de 25 centimètres, pratiqué à dessein au moyen de trois pierres rapprochées et mises de champ, différait des autres en ce qu'elle n'avait point été remplie d'une matière corrosive, et en ce que les pierres formant le sarcophage, étaient scellées entre elles avec du ciment rougeâtre, pareil à celui qui fermait le tombeau du jeune prince

[1] Plan, signe F., couleur bistre.

[2] Idem, n° 20, couleur rose, signe IV, couleur violette.

[3] Planches, n° 32.

de Flandres. Ce moine quel qu'il fut, abbé ou prince peut-être, ainsi que semblait l'indiquer la place où il reposait, avait une taille de 1 mètre 90 centimètres ; ses dents étaient complètes et encore belles, son épine dorsale a pu être enlevée presque d'une seule pièce ; chaque partie osseuse gisait vermoulue au lieu même où il y a mille ans, environ, elle fut ensevelie ; là, depuis bien des siècles, nul n'avait soulevé la pierre des tombeaux. Pourquoi faut-il que nous ayons à regretter de ne pas connaître le nom et la dignité de celui qui reçut cette sépulture, lorsque tout, excepté l'étonnante absence d'une plaque énonciative, semble nous dire qu'elle ne fût point destinée à une tête vulgaire ! Quelques lambeaux de bure, des semelles de sandales et la trace de ses grands pieds, sur la pierre toujours en place, qui porte encore l'empreinte de son dernier pas ; voilà ce que la terre nous a rendu de celui qui fut, peut-être, ADALOLPHE, comte de Boulogne, 22e abbé [1], qui après avoir donné la sépulture à EDWIN, prince d'Angleterre, vint à son tour la demander pour lui-même, à la terre voisine de celle, que quelques mois plus tôt, il avait accordé à son malheureux parent [2].

ADALOLPHE ou ADOLPHE, était fils de BAUDOUIN-LE-CHAUVE, 2e comte de Flandres [3] et 21e abbé, le même qui, soupçonné du meurtre de FOULQUES, son

1 Plan et légende.—2 Grand cart. de St-Bertin.

3 Idem.—*Généalogies et Descentes des comtes de Flandres*, p. 56-57.

prédécesseur, enleva violemment le monastère à CHARLES-LE-SIMPLE, et fit construire un mur d'enceinte réunissant la forteresse de Sithiu au monastère de ce nom (902); enceinte qui depuis lors prit le nom de *ville de St-Omer*.

ADALOLPHE succéda à son père dans la dignité abbatiale (917) et s'efforça de faire oublier ses torts [1]. En 928, il reçut et inhuma la dépouille mortelle de ST-FOLQUIN, évêque de Thérouanne [2], puis en 933, peu avant sa mort; EDWIN, fils d'EDWARD, roi d'Angleterre [3], jeté par la trahison sur un vaisseau sans rames, et englouti par les flots, fut roulé sur nos plages hospitalières; recueilli par les soins d'ADALOLPHE, dans les sables de Gravelines [4], son corps reçut à St-Bertin les honneurs funèbres dus à son rang. ADALOLPHE et EDWIN furent enterrés près du grand-autel de *St-Martin*.. C'est exactement à gauche du

[1] Grand cart. de St-Bertin. — Ypérius, pag. 448. — Gall. Christ., pag. 492. — Dutems, Clergé de France, tome IV, pag. 215.

[2] Gall. Christ., pag. 492, lin. 13 et 14.

[3] *Ville et cité de St-Omer*, manuscrit de M. Deschamps. — « *Ortâ* » *regni perturbatione... per quemdam ejus pincernam de pro-* » *ditione insimulatur... navem remigio vacuam ascendere à portu* » *in altum, fortunæ committi jussit...; nave fluctibus involutâ* » *submersus est, cujus corpus cum ad litus nostrum esset fluc-* » *tibus evectum Adalolphus comes, ad monasterium detulit, et cum* » *decentiâ sepelivit*, etc., etc.—*Anno Domini* 933 *idibus novem-* « *bris, sepultus est in basilica Sancti Bertini à latere sinistro capi-* « *tanei altaris Sancti Martini.* (Ypérius, pag. 547-548, caput XXII » pars. IV, anno 933.) »

[4] *Ville et cité de St-Omer.*

point où dut être cet autel, qu'était la tombe dont nous vous entretenons [1] : si l'on en croit les chroniqueurs ou quelques vieux souvenirs, c'est tout près de là [2] aussi, que devaient reposer les cendres du bienheureux Joscio, mort en odeur de sainteté en 1163, et dont nous vous avons déjà parlé. Malgré les recherches faites à différentes reprises, on n'a pu parvenir à les découvrir, ou du moins à les reconnaître.

A l'extrêmité orientale de chaque couloir latéral au nord et au midi, nous avons rencontré deux petits espaces ou compartimens [3], ayant 2 mètres 50 centimètres de largeur, sur 4 mètres de long, qui furent ornés chacun de six petites colonnettes de forme attique et assez grossièrement taillées [4]. Entre chaque colonnette, presque à fleur du sol, étaient placées de petites tombes ou cases de 50 centimètres de long sur 20 centimètres de large; ces cases renfermaient quelques ossements ayant appartenu vraisemblablement à de vénérables et très-anciens hôtes de l'abbaye de Sithiu, dont, lors des reconstructions, on aura voulu conserver et honorer les restes, en les replaçant dans de petits caveaux privilégiés. Chacune de ces cases était recouverte d'une pierre taillée portant une épitaphe. Plusieurs

[1] Plan, couleur bistre.

[2] Idem, couleur rose, n° 4.

[3] Idem, signe N, couleur bistre.

[4] Planche II, n° 14, et plan, signe C.

d'entre elles avaient été retrouvées dans des recherches antérieures ; il est à regretter qu'elles n'aient pu être conservées, à cause surtout des inscriptions qu'on y voyait. Nous avons été plus heureux cette fois, deux de ces petites tombes sont dans nos mains ; à la vérité, elles avaient été brisées ; mais nous avons pu les rejoindre, les faire dessiner[1], et en déposer les originaux au musée de St-Omer[2]. Ces pierres ayant sur le milieu une croix gravée en bosse semblable à une croix Carlovingienne portaient l'une les mots suivans : HIC FUIT II *(secundus)* AD DEXTERAM PARTEM SCI (sancti) BERTINI; l'autre : HIC JACET AD DEXT. PART., etc., le reste manque. A qui peuvent s'appliquer ces lignes mutilées ? A qui appartinrent les pieux restes placés là, *pour la seconde fois ?* Nous ne pouvons mieux faire, Messieurs, que de vous soumettre, à cet égard, l'interprétation donnée par un de nos collègues, dont l'opinion sur l'histoire locale, fait souvent autorité parmi nous. Nous allons la transcrire telle qu'elle nous a été communiquée par M. Alex. HERMAND, notre honorable vice-président.

« L'usage au monastère de Sithiu de transférer » d'une église détruite dans celle nouvellement bâtie, » les corps des personnages importants, a été reconnu » par le désordre qui existait dans certains tom- » beaux des abbés dont les restes furent trouvés

[1] Planche, n^os^ 6 et 6 *bis*. — Plan, signe N.

[2] Musée de St-Omer, galerie lapidaire, n^os^ 3107 et 3108.

» pêle-mêle dans chaque sépulture; cet usage est
» encore prouvé plus évidemment à l'aide d'ins-
» criptions ayant les caractères paléographiques de
» la période carlovingienne. L'une de ces inscrip-
» tions [1] retrouvées parmi les décombres de l'église,
» porte ces mots : HIC FUIT II *(secundus)* AD DEXTE-
» RAM PARTEM..... SCI BERTINI ; une autre montre
» ceux-ci malheureusement incomplets : HIC JAC
» *(jacuit* ou *jacet)* I OU III AD DEXTERAM PARTEM...
» Déjà significatives par elles-mêmes, ces deux
» inscriptions le deviennent bien plus encore à la
» lecture d'une page en plomb trouvée dans les
» travaux faits dans les ruines de St-Bertin, il y a
» un an environ [3]. Cette plaque de plomb montre une
» légende ainsi conçue : ISTE HER(MA)RUS FUIT III
» *(tertius)* A SENISTRIS *(sic)* SCI (sancti) BERTINI.
» Ces inscriptions me semblent dire à l'évidence
» que lorsque Bertin, fondateur du monastère qui
» prit plus tard son nom, fut enterré dans l'église
» dont il avait posé les fondations, il le fut comme
» *abbé* et non comme *saint*, n'ayant pu être
» encore béatifié; qu'auprès de sa tombe furent
» placées d'autres tombes d'individus maintenant
» peu connus pour la plupart; que lorsqu'on fit la levée
» du corps de St-Bertin reconnu alors comme saint,
» pour le transférer dans l'église nouvelle (la seconde

[1] Planches, n° 6.—Plan, signe N.—Musée de St-Omer, n°s 3107 et 3108.

[2] Idem, idem, idem.

[3] Idem, n° 5.—Musée de St-Omer, collection de plaques, n° 2960.

» de celles que nous connaissons), on exhuma en
» même temps les restes mortels des moines ou de tous
» autres individus qui avaient obtenu la faveur d'être
» inhumés auprès du vénéré fondateur : exhumation
» commandée par la position privilégiée que les corps
» occupaient auprès de celui de St-Bertin. Dans
» la plupart des tombeaux dont les corps furent
» exhumés, on ne retrouva sans doute aucune
» indication de nom ; on s'attacha à déterminer la
» place qu'ils occupaient ; et pour éviter toute con-
» fusion, on mit dans les nouvelles sépultures,
» des inscriptions ainsi conçues : *Ici est déposé*
» *celui qui était le premier ou le second, ou le*
» *troisième, à la droite ou à la gauche de St-*
» *Bertin.* Lorsque, par exception, on retrouva
» le nom du personnage enterré ; on eut le soin de
» l'introduire dans la sépulture nouvelle qui lui était
» donnée ; ainsi pour l'individu historique et très-
» connu du nom d'HERMARE[1], on se servit du mot *iste.*
» *Cet* HERMARE *était le 3e à gauche de St-Bertin.*
» C'est alors sans doute, que fut composée l'ins-
» cription suivante, devenue parfaitement explicable
» par ce qui précède : *Lapides isti sepulchrum est*
» *Sancti Patris Bertini, in quo sepultus est ab*
» *Erlefrido abbate, successore sui* (sic) *et de quo trans-*
» *latus est in scrinio plumbeo à beato Folquino*

[1] HERMARE vivait au 7e siècle sous l'administration de RICOBERT, 2me abbé (698-705). C'est lui qui entr'autres biens donna sa terre de Wormhoudt au monastère de Sithiu. (Cart. Sith. Fol. lib. I, pag. 3).—Ypér. col. 473.—Grand cart.—*Gen. abb. Bert.*, n° 755.

» *episcopo Morinensi*[1]. Les pierres qui avaient servi » de tombeau à St-Bertin furent transportées de » la première à la seconde église, avec les tombes » dont je viens de faire mention et qui en étaient » voisines. »

Quoiqu'il en soit de la judicieuse explication que nous venons de rapporter, il nous semble certain du moins, que ces petits *tumuli* dont nous parlons, étaient placés dans un lieu réservé à d'autres qu'à des moines vulgaires. Leur forme, leur exiguité même, ne semblent-elles pas indiquer qu'on a tenu à conserver jusqu'à la plus petite parcelle de ces précieuses dépouilles ?

A droite et à l'angle oriental de l'intérieur de la crypte[2], une petite pièce d'argent du règne de PHILIPPE-AUGUSTE[3], est sortie de la terre pour aller prendre place dans la collection de numismatique du musée de St-Omer; cette monnaie Royale est une *obole* frappée à Arras entre 1191 et 1223; vous savez, Messieurs, que les deniers d'Arras se rapportant à cette période, ne sont pas rares; on en rencontre des variétés nombreuses; mais vous savez aussi que les oboles ne peuvent être

[1] Cette inscription gravée sur plomb appartient à l'intéressant cabinet d'antiquités de notre collègue, M. Albert LEGRAND : bien qu'elle figure déjà dans l'album de M. WALLET, nous l'avons jugée assez curieuse pour être reproduite de nouveau. Voyez planches, n° 17.

[2] Plan, signe D.

[3] Planches, n° 56.

classées dans cette catégorie, et qu'elles sont toujours peu communes et assez recherchées. Cette pièce manquait au musée de la ville, elle y a été déposée par notre collègue, chargé de la conservation des médailles [1].

La crypte était voûtée à plein-cintre, et dut avoir à partir du niveau du sol, une hauteur de 3 mètres 535 millimètres [2]. Tant qu'elle subsista d'après sa destination primitive, elle était surmontée d'un chœur, ainsi qu'on en voit dans une grande partie des églises souterraines ; (il y en a même qui ont deux cryptes l'une sur l'autre) [3]. Le chœur supérieur avait, sans doute, comme d'ordinaire, la même étendue et la même disposition que les chapelles inférieures, et comme la crypte n'était probablement pas enterrée en entier, à cause du peu de profondeur du sol, on devait y arriver par deux escaliers placés à droite et à gauche de la principale entrée. Ces escaliers, d'après les mêmes calculs [4], avaient 18 ou 19 marches de 19 centimètres de hauteur chacune ; nous n'avons reconnu nous-même aucune trace de ces escaliers qui auront été détruits lors d'une reconstruction ou d'une importante restauration, peut-être lorsque la crypte primitive fut abandonnée et adaptée à l'église qui lui succéda.

[1] Musée de St-Omer, partie de numismatique.

[2] Calcul donné par M. Wallet. — *Description d'une crypte*, album et planches.

[3] Comme à St-Germain-d'Auxerre, etc.

[4] Probabilités établies par M. Wallet.

« Ces cryptes ou confessions, dit M. Daniel Ramée » dans son *Histoire de l'architecture* [1], nécessitaient » un exhaussement du sol de l'église sous lequel » elles étaient pratiquées ; c'est de là que vient » cette élévation extraordinaire du sol du chœur, » au-dessus de celui de la nef, comme à St-Denis, » près Paris, à St-Géréon de Cologne, à San » Miniato près de Florence, à la Cathédrale de » Cantorbéry, à celle de Spire et à celle d'Ainay » de Lyon. » Il en était de même à St-Bertin à cause du sol humide et marécageux sur lequel s'élevèrent les premières églises de Sithiu.

De ce chœur supérieur à la crypte, alors qu'elle était en usage, vous le croirez sans peine, Messieurs, il ne nous est rien resté ; tout n'a-t-il pas été dénaturé, brisé, torturé, détruit, au moment où la voûte de la crypte, la crypte elle-même, le chœur placé au-dessus et tout ce qui en fesait partie, a dû céder la place à la restauration moins ancienne qui a amené les mosaïques ?

Du reste nous l'avons indiqué déjà, la crypte et le chœur dont nous vous parlons, ont dû former la naissance d'une église ; cette église autant que nous pouvons en juger, aura été interrompue, modifiée, et probablement même, par suite de circonstances que nous ignorons, elle n'était pas achevée [2],

[1] Page 317, tome II.

[2] Nous ne comptons pas la crypte au nombre des trois églises principales élevées à St-Bertin, nous l'avons dit pag. 145. Cet édifice

Une restauration s'achevait à St-Bertin par les soins de Lambert à la suite de l'incendie de 1081 [1]; Philippe Ier, Roi de France, était mort à Melun (1108); Louis-le-Gros lui avait succédé; vainqueur à Jérusalem et couvert de lauriers, Robert avait repris les rênes de son gouvernement raffermi par cette nouvelle conquête [2], lorsque quelques années après il fut atteint dans ses affections les plus chères; la mort surprit à Aire son second fils, encore jeune; ce prince, fils et petit-fils des comtes de Flandres et de Bourgogne, cousin du roi de France, neveu du pape et de l'abbé [3], inopinément enlevé par une maladie violente, fut solennellement transporté dans l'église abbatiale de *St-Bertin*, où il reçut la sépulture, devant l'endroit où était alors le grand autel : *Ante locum ubi tunc erat majus altare* [4]. Le rejeton d'une si noble race, objet de tant de regrets de la part de ceux à qui il appartint, dut être entouré, même après sa mort, de tous les honneurs réservés à son rang. Son tombeau fut modeste à la vérité, les exigences religieuses le voulaient ainsi; composé en pierres blanches et brutes placées de champ [5], il était recouvert de même que les parois verticales, d'un enduit de ciment rouge

1 Gd cart. de St-Bertin. — *Chronica Historiæ Sti Bertini*, mss n° 816.

2 Ypérius, tom. III, édit. de Dom. Martenne, col. 598.

3 *Généalogie des comtes de Flandres*, pag. 74.

4 Ypérius, texte déjà cité.—Folq., cart. Sith., édit. de M. Guerard, 1841.—Locrius, etc.—*Chron. Sith. Hist. Sti Bert.*, n° 818.

5 M. Wallet, pag. 6.

d'environ 2 millimètres d'épaisseur ; sous la tête il avait une plaque de plomb pliée, sur laquelle on lit une épitaphe ainsi conçue : « *Anno Dominicæ incarnationis* 1109, *obiit Guillelmus filius Roberti et Clementiæ comitissæ circiter annos XIV, calendas tertias februarii*[1]. » Voila ce qui sous la terre composait la dernière demeure du royal défunt de 14 ans !..... Le tombeau était placé du côté des pieds dans un mur de remplissage qui fermait l'entrée de la crypte ; ce mur que nous avons retrouvé, avait été entaillé pour recevoir le cercueil[2] ; (ce serait une preuve de plus, si elle pouvait être nécessaire, que la chapelle souterraine était abandonnée déjà en 1109). Le sarcophage de Guillaume se trouvait en dehors de la crypte, et la pierre portant son image[3] était en dedans ; mais cette tombe n'était modeste qu'à l'intérieur. Le sol qui recouvrit la dépouille mortelle du prince, fut orné d'un riche pavé en mosaïque, s'étendant sur toutes les parties du chœur et représentant les signes du zodiaque. « *Cujus sepultura artificè composita ex lapillis minutissimis diversorum colorum, opere musaico quasi depicta foret, armato milite fuit decorata*[4]. »

La mosaïque (*opus musivum, musaïcum, mosaïcum,*

[1] Voir la plaque de plomb déposée en original au musée de St-Omer, n° 1854.

[2] Plan, couleur bistre, signe M.

[3] Cette mosaïque tumulaire est au musée de St-Omer, galerie lapidaire.

[4] Ypérius. — Folquin. — Meyer. — Locrius. — Brestius. — Tous ces auteurs répètent le même passage à peu près textuellement.

*et opus tessellatum*[1], *vermiculatum*). La mosaïque, vous le savez, Messieurs, est une peinture faite au moyen de petits cubes, en bois, en marbre, en verre, en ivoire, en émail ou en pierres de couleurs variées, fixées sur une couche de ciment et représentant toutes sortes de sujets de la mythologie ou de l'histoire[2]. L'usage de la mosaïque remonte à la plus haute antiquité, il paraît qu'elle prit naissance chez les Orientaux qui imitèrent avec des pierres, diverses lignes variées et les couleurs éclatantes des tapis Persans. Ce genre de décoration passa de là aux Egyptiens, qui le transmirent aux Grecs; c'est à ceux-ci que les Romains l'empruntèrent, comme déjà ils leur avaient emprunté, leurs dieux, leurs arts et leurs sciences. Les premiers pavés de cette espèce, dont l'histoire fait mention proviennent de Pergame, ils étaient formés de cubes en argile, *(oikos asarôtos)*. Le chef-d'œuvre de *Sosus* représentait l'Illiade; Scylla fit exécuter la plus ancienne mosaïque d'origine Romaine, dans le temple de la Fortune à Preneste, où dit-on elle subsiste encore en grande partie. Peu à peu ce genre de travail se perfectionna et devint bientôt général; César aimait tellement

[1] Parce que, dit un auteur, les cubes de pierres dont se compose le pavé étaient des lignes courbes et imitaient ainsi la marche des vers. Les savants ont beaucoup discuté sur le mot *sectilia* et *tessera* par lesquels on désigne ces petits cubes, voyez Philander, annot. ad vitr. lib. IV, chap. 16. — Gutiel. Goere, de antiq. bibl. 1690; in-f° Salmasius, exercitat. plin. édit. d'Utrecht, pag. 851.

[2] *Nouveau dictionnaire des origines.* — *Cours d'archéologie*. Batissier et autres auteurs.

les mosaïques qu'il en fesait transporter des panneaux jusque dans ses camps ; Cicéron en avait fait orner tous les portiques de sa maison [1].

Après la conquête, les mosaïques devinrent très-communes dans les Gaules, ainsi qu'il est facile d'en juger par le grand nombre de celles qu'on a découvertes, à Lyon, Nismes, Arles, Aix en Provence, Orange, Sens, Evreux, Autun, Die (Drôme) [2], etc. On en voit également beaucoup dans les villes d'Italie, notamment à Venise, à Rome, à Florence, où on rencontre des mosaïques antiques qui datent de près de 2,000 ans [3].

Vers le V^e^ siècle, à ce qu'on croit, ce genre d'ornements s'introduisit dans les églises ; mais dans les premiers temples chrétiens on voyait des mélanges confus de sujets sacrés et profanes. D'après Rumhor [4], le plus ancien monument en mosaïque religieuse, est le profil de la tête du Christ, du Vatican ; Dans la magnifique basilique de St-Pierre de Rome, il n'existe pas un seul tableau ; toutes les peintures

[1] *Recherches sur l'archéologie*, etc., etc.

[2] Dea Vocontiorum. En 1833, en reconstruisant la maison de M. Plan, alors maire de la ville de Die, sur la Place St-Eymieux, presque en face de la belle maison de M. Vallentin et à 3 mètres de profondeur, on retrouva une mosaïque Romaine fort curieuse, dont malheureusement on n'a pu obtenir que de très faibles vestiges conservés par les soins d'un archéologue éclairé M. le docteur Denis Long, notre collègue, qui possède un beau cabinet d'antiquités.

[3] *Recherches sur l'Italie*. — [4] Idem.

qu'on y voit sont d'admirables mosaïques, chefs-d'œuvre des plus grands maîtres.[1]

Parmi les plus anciennes églises de France remarquables par leurs mosaïques, on peut citer :

1° Celle de LA D'AURADE à Toulouse, élevée sur un temple payen (V^e^ siècle[2]);

2° Celle de ST-GERMAIN-DES-PRÉS à Paris, bâtie par Childebert, où on voyait la mosaïque du tombeau de Frédégonde[3];

3° Celle de Châlons-sur-Saône[4] (VI^e^ siècle);

4° L'ancienne église de STE-GÉNEVIÈVE de Paris (XI^e^ siècle);

5° L'abbaye de ST-REMY à Rheims;

6° Celle de ST-DENIS, où on admire des mosaïques attribuées à ST-LOUIS et à SUGER.

Puis celles de Lyon, Cruas, Périgueux et beaucoup d'autres, sans oublier l'ancienne Cathédrale d'Arras[5] dans les ruines de laquelle on rencontra

[1] *Recherches sur l'Italie.*

[2] Dom. Martin, *la religion des Gaulois*, tom. I, chap. 18, pag. 147 et suivantes.

[3] Bouillaud, *Hist. de l'abbaye de St-Germain*, pag. 5.

[4] Grégoire de Tours, liv. X § 31.

[5] *Notice sur l'ancienne Cathédrale d'Arras*, par M. l'abbé Debray. — Jusqu'à la découverte de la sépulture de *Frumaut*, on avait varié sur l'orthographe du nom et sur la date de la mort de ce Prélat. Les auteurs du *Gall. Christ.*, et Dutems dans *le Clergé de France*, (tom. IV, pag. 131), le nomment *Frumold* ou *Frewald*, et le font mourir en 1183. Grâces à la découverte de 1825, la date de 1188 est définitivement acquise. Cette intéressante mosaïque est déposée au musée de la ville d'Arras.

en 1825 le tombeau de Frumaut, X^e^ évêque, représenté en habits pontificaux sur une pierre tumulaire en mosaïque (1188).

En général après le XII^e^ siècle, les mosaïques cessent d'être employées dans les églises, c'est une remarque souvent constatée[1]. Quant aux zodiaques, leur usage dans les temples chrétiens est, à ce qu'on croit, plus moderne; il est du, vraisemblablement à l'influence des sciences exactes sur l'architecture. Un humble Bénédictin (GERBERT[2]) devenu depuis, le premier Pape Français sous le nom de SILVESTRE II, le même qui perfectionna les horloges, introduisit et répandit vers la fin du X^e^ siècle, l'étude des mathématiques et de la géométrie dans les cloîtres et dans les écoles: bientôt cette étude si utile, exerça la plus heureuse influence sur les monuments.... La connaissance de la mesure du temps amena un peu plus tard l'apparition des zodiaques aux portails et dans les chœurs des églises. Faut-il donc dit un auteur, se perdre dans des subtilités sur leur origine, et aller en Egypte ou aux Indes chercher

[1] *Histoire générale de l'architecture* (Ramée, pag. 139, tom. II)

[2] GERBERT élu Pape en 999, mourut en 1003. — On découvrit son tombeau en 1648, dans l'église de St-Jean de Latran, à ROME; il était revêtu de ses habits pontificaux, la tiare sur la tête; son corps paraissait entier et bien conservé, dès qu'on y toucha il tomba en poussière, il ne resta que son anneau et une croix d'argent. (Dict. hist. de Chaudon et de Landine, pag. 305, 306, tom. XI). Biographie universelle de Michaud). — La petite ville d'Auvergne qui donna le jour à Silvestre II, AURILLAC, est à la veille de lui élever un monument.

des traditions, lorsque tout simplement, c'est aux sciences mathématiques qu'est due la connaissance des signes employés du temps de Suger et de Robert de Luzarches, pour apprendre aux fidèles comment on calculait le temps et comment on représentait sa division en douze mois [1] ?.

Le pavé en mosaïque trouvé dans l'église de St-Bertin, était à 1 mètre 782 millimètres au-dessus du sol de la crypte [2], il était composé en terre cuite, rouge, bleue et blanche et en petits cubes de marbre ; il formait quatre sujets principaux, placés dans les quatre branches d'une croix de St-André; tous les intervalles étaient remplis par une marqueterie, et l'encadrement tracé par un ruban en mosaïque, portait les signes du zodiaque. Cet ensemble fesait un carré de 6 mètres 280 millimètres de côté. Nous empruntons ces détails à l'intéressante notice dans laquelle notre collègue M. Hermand a donné la description de ces mosaïques, en voici d'autres, permettez-nous de les rappeler textuellement [3].

[1] Daniel Ramée, pag. 139, tom. II. — [2] M. Wallet.

[3] *Mém. de la Soc. des Antiq. de la Morinie*, pag. 151, tom. I, la planche contient le dessin du pavé et l'inscription tumulaire.

« On avait espéré rencontrer parmi les titres de N.-D. de St-Omer, » quelques documents ayant trait à la confection de la mosaïque ; » mais notre attente a été trompée (dit le savant archiviste pa- » léographe auquel on doit la classification de ces précieuses ar- » chives) et on se serait porté à croire que la tradition de cette branche » intéressante de l'art antique, reste sinon comme un secret et un » monopole, au moins comme un apanage particulier de l'abbaye de » St-Bertin. » (Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les archives de Notre-Dame de St-Omer, par M. Vallet de Viriville,

« Le premier de ces quatre sujets, dit M. » Hermand, était la pierre sépulcrale en mo- » saïque qui forme un parallélogramme de 39 mil- » limètres de large sur une longueur que l'on n'a » pu déterminer, à cause de sa détérioration. Elle » représente une figure imberbe, couchée de face, » la tête couverte de cheveux lisses, pendants sur » les oreilles et appuyée sur un coussin; peut-être, » un chapelet au cou, la poitrine nue et le reste » du corps recouvert d'un linceuil. La légende qui » entoure la pierre sépulcrale est défectueuse, la » date presque seule est entière [1].

« Le second sujet qui fesait face au précédent, » est de forme circulaire et a 299 centimètres, il » représente le roi David jouant de la harpe, et » un lévite tenant ouvert devant lui le livre des » psaumes; le roi a sur la tête une couronne en » fers de lance, il a la barbe et les cheveux longs, » il porte la chlamyde attachée avec une agraffe » sur l'épaule droite.

» Le troisième sujet placé à gauche de la pierre » sépulcrale est de la même forme, et de la même » dimension que le précédent. On y voit une figure » assise dans un fauteuil, ou trône à bras, tenant » de la main droite un sceptre, dont la partie du » haut a disparu; elle a la main gauche ouverte,

auteur d'un excellent travail sur les archives du département de l'Aube, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. (Pages LXIII et suivantes). — [1] Musée de St-Omer.

» et étendue vers une autre main qui semble sortir
» du ciel ; elle porte sur la tête un diadême ou
» cercle, surmonté de quatre grosses boules ou
» perles, portées par des pedoncules, genre de
» couronne que l'on croit n'avoir pas été encore
» signalé sur aucun des monuments des Rois de la
» 3me race : la barbe et les cheveux sont courts,
» ainsi qu'ils furent portés depuis Charles-le-Chauve
» jusqu'à Hugues-Capet ; et depuis ce dernier jusqu'à
» Louis VIII, le peuple ne portait plus même que
» les moustaches ; elle est vêtue de la chlamyde
» agraffée sur l'épaule droite, et porte des bot-
» tines. On lit dans le champ le mot REX dont
» les lettres sont placées verticalement l'une sur
» l'autre. » Cette figure doit être celle du suzerain du comte de Flandres, le seul à qui, dans l'opinion de M. Hermand, le mot REX indéterminé peut convenir, c'est-à-dire, à LOUIS-LE-GROS parvenu à la couronne le 29 juillet de l'année précédente. M. WALLET pense au contraire [1], que ce Roi était sans doute quelque prophète, tel que Salomon ou autre Roi de l'ancien Testament, et non un des rois de France régnants de 1108 à 1137 et suzerain des comtes de Flandres. Quoiqu'il en soit de ces opinions, sur lesquelles il ne nous appartient pas de prononcer, le quatrième sujet sans face a été entièrement détruit, nous l'avons dit, lors de l'établissement des piliers de la dernière église, et c'est lui qu'on

[1] *Description d'une crypte*, pag. 38, ligne 1.

suppose être, soit le comte de Flandres, soit un prophète roi de l'ancien Testament. « Ces quatre » sujets étaient encadrés dans les signes du zodiaque » et d'un travail moins soigné; parmi ces signes » quelques-uns seulement ont pu être conservés; » ce sont les poissons presque intacts, le bélier » très-endommagé, le cancer dont il ne reste que » les trois-quarts, la balance, à peu près dans » le même état, le scorpion qui est entier, et le » verseau qui est fortement dégradé[1]. » Tous ces curieux débris sont exposés au musée archéologique de la ville de St-Omer, dont ils constituent une partie très-intéressante[2].

Pendant le cours de nos explorations, sur le second plan, au niveau de la seconde église et presque dans tous les points, au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, en dehors et comme au-dedans de la crypte, dans le chœur, dans les carolles, et dans la grande nef, il s'est rencontré quelques nouveaux fragments de mosaïques d'une assez petite dimension. Ces fragments dont nous offrons le dessin[3] paraissent avoir fait partie du pavé dont

[1] M. Alex. Hermand ajoute qu'il existait encore des objets en dehors de l'encadrement du zodiaque, notamment un sujet de forme ronde ayant 433 millimètres de diamètre, et parfaitement conservé. Ces objets comme les autres sont soigneusement décrits dans la notice que nous venons de citer, ainsi que dans l'ouvrage de M. Wallet.

[2] Voyez au musée de St-Omer, galerie lapidaire.

[3] Ils ont été dessinés d'après nature, par M. Aug. Deschamps, voy. planche III, n° 16. Les originaux sont au musée de St-Omer.

nous venons de vous entretenir : plus tard, peut-être, parviendrons-nous à les rejoindre à leur place primitive dont ils ont été éloignés depuis si long-temps; nous aurons alors à vous en reparler.

La distribution du chœur de l'église existant au XI^e^ siècle, a pu être la même, depuis l'établissement du pavé en mosaïque, que celle du chœur précédent : d'après les suppositions probables de M. Wallet, il semblerait que malgré l'abaissement du sol, on aurait conservé les dispositions antérieures et que le chœur aurait été transformé en trois nefs, au moyen de deux files de piliers soutenus par les murs inférieurs, séparant la crypte des couloirs; l'épaisseur de ces murs de séparation, (1 mètre 38 centimètres) paraît avoir justifié cette opinion assez vraisemblable. Nous sommes forcés, vous le voyez, Messieurs, d'admettre bien souvent des suppositions : mais vous ne perdrez pas de vue qu'il nous est resté très-peu d'indications sur le monument dont nous nous occupons, et qu'en l'absence de renseignements plus précis, nous sommes très-heureux de pouvoir invoquer des opinions aussi raisonnées et aussi bien établies que celles dont nous réclamons le secours[1]. Les notions précises que les historiens nous ont transmis sur cette basilique commencée au XI^e^ siècle, peuvent presque se réduire à ces deux lignes de Simon, continuateur de Folquin. « *Basilicam* (dit-il) *prædecessore suo*

[1] Page 60, *description d'une crypte.*—Plan, couleur bistre.

» *Domno* BOVONE *inceptam, ipse maceriis exterioribus,*
» *testitudine armata pyramidibus, innixa trabibus,*
» *laquearibus, tectorum que culminibus, honorifice*
» *consummavit* [1] ».....

Voilà bien peu de *matériaux*, Messieurs, pour rétablir un édifice comme celui, qui existant déjà au XI^e^ siècle, était encore en usage au commencement du XIV^e^

La crypte avait conservé une grande partie de ses contreforts extérieurs, nous les avons retrouvés en assez bon nombre, ils sont tracés sur le plan que vous avez sous les yeux [2]. Ces contreforts ont également fait partie de la clôture extérieure de la seconde église, ils avaient une construction assez intéressante; on voyait à chaque angle des pierres tendres et poreuses, comme celles que nous avons généralement remarquées dans les travaux de cette époque; dans le milieu, étaient intercallés des pierres plus dures, des grés, des silex, ce qui est peu conforme au genre actuel de nos constructions, pour la solidité desquelles on emploie d'ordinaire comme pierres angulaires, celles qui sont les moins tendres, réservant pour l'intérieur celles qui le sont le plus. Nous joignons à notre travail [3] le dessin de l'un de ces contreforts, qui était placé au

[1] Carth. Sithiense, pag. 189.

[2] Plan, couleur bistre.—Voyez au nord et au midi de la crypte.

[3] Ce dessin a été tracé d'après nature, par M. PEUPLE fils. — Voy. planches, n° 41.

midi dans l'enceinte de la chapelle de *St-Nicolas*[1]; c'est un *specimen* qui nous a paru digne d'être conservé.

En sortant de la crypte par l'issue principale[2], à 30 centimètres environ, au niveau du sol, sur une grande étendue, occupée par les substructions du dernier jubé, nous avons rencontré un lit de ciment rougeâtre très-épais; au-dessous de ce ciment, à 2 mètres du niveau de la dernière église, et à 1 mètre en-dessous des mosaïques, gisaient cinq[3] sarcophages renfermant, sans doute, des personnages de distinction, ainsi que leur place et leur genre de sépulture semblaient l'indiquer. Ces sarcophages étaient tous, monolythes ou en forme d'auge, ils avaient le couvercle en dos d'âne, avec une arête très-prononcée: les deux du milieu, étaient en pierre jaune assez dure, les trois autres en terre de Hollande non cuite, dans le genre de celle dont on se sert pour faire les pipes. Un sixième avait été brisé, lorsqu'en 1622, on établit les fondations du *jubé*, nous n'en avons retrouvé que la partie inférieure; les autres étaient tous intacts et renfermaient des squelettes complets avec tous les ossements à leur place respective; là, jamais les hôtes inanimés de ces sombres demeures n'avaient été visités; cependant aucun signe distinctif, n'a pu nous les faire

[1] Plan, couleur bistre, signe D. — Plan, couleur rose, n° 12.

[2] Plan, couleur bistre, signe I.

[3] Idem, signes O, P., etc. — Planches, n°ˢ 37 et 38.

reconnaître. La tombe du milieu [1] avait, à l'est et à l'ouest, aux pieds et à la tête, une échancrure semi-elliptique, dont il nous est difficile de donner une explication satisfaisante. Ces monolythes ont 1 mètre 90 centimètres de longueur, 35 c. de profondeur, 50 c. de large à la tête, 33 c. aux pieds ; ils étaient enfoncés dans la terre glaise ; leur couvercle était fixé par du ciment rouge. Trois d'entre eux ont pu être conservés intégralement, ce sont ceux qui se trouvaient placés, l'un au milieu, les autres à droite et à gauche; les deux premiers sont en pierres jaunes, le 3e est en terre de pipe ; ils sont déposés dans la collection de tombeaux chrétiens, que grâces aux fouilles exécutées par vous, Messieurs, nous avons pu former au musée de la ville de St-Omer [2]. Mais à quelle époque attribuer ces tombes ? De quels personnages ont-elles reçu les cendres ? On doit considérer comme certain, d'abord, que dans aucun cas, elles ne peuvent être postérieures à 1109 ; puisqu'elles se trouvaient à 1 mètre en dessous des mosaïques, en dessous également du tombeau du jeune Guillaume, et qu'elles atteignaient presque le niveau le plus bas, des premières sépultures du monastère : dès-lors, elles sont *au moins* contemporaines de l'église de Bovon (1045-1081), sinon plus anciennes. Les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, ne nous ont donné aucune indica-

[1] Planches, n° 37.

[2] Musée de St-Omer. — Galerie des tombeaux, n°s 3138, 3139, 3140.

tion précise sur leur attribution. Cependant si ces tombes pouvaient se rapporter au XI^e^ siècle, peut-être serait-il permis de supposer, qu'au milieu d'elles, se trouve celle, qui reçut les restes mortels d'HÉRIBERT, 38^e^ abbé, le continuateur de la basilique commencée par BOVON, son prédécesseur. Conformément à l'usage fréquemment adopté à l'égard des fondateurs, ce Prélat fut inhumé au centre de l'église à laquelle il avait mis la dernière main. « *Obiit anno Domini* 1081 » *regiminis anno XVII, sepultus que est,* in medio » basilicæ, *quàm ipse consummaverat*[1]. »

Le lieu où reposèrent ces pieuses dépouilles[2] a du se rapprocher beaucoup du milieu de l'édifice auquel nous nous reportons; peut-être même, ce point était-il exactement le milieu de l'église, car la tombe que nous soupçonnons être celle d'Heribert était mathématiquement dans l'axe[3]. Vous verrez, Messieurs, le degré de confiance que mérite cette opinion qui nous paraît reposer sur des bases assez solides ; mais nous en avons une autre à hasarder. En admettant, bien entendu, que ces sépultures soient contemporaines du temple terminé par HERIBERT, ne pourrait-on pas supposer aussi, que parmi ces tombes se trouve également celle de BOVON, son prédécesseur immédiat, qui eut l'honneur de poser la première pierre du monument?

[1] Grand cartul. de St-Bertin.— Gall. Christ., tom. III, col. 494, lin. 49 et 50.—Ypérius, chronic. Sithiense, col. 590.

[2] Plan, couleur bistre, signe O.

[3] Idem, idem., signes O, P, etc.

Cet abbé fut enseveli, disent les chroniqueurs, « *ad ostium templi, intrantibus à meridie* [1] » (1065), il pouvait exister alors une communication entre le passage méridional de la crypte et le point occupé aujourd'hui par la base du pilier de la dernière église, le plus rapproché du jubé [2]; dans ce cas le cercueil que nous avons rencontré encore attenant à ce point, ne pourrait-il pas être celui du 37e abbé, l'un des hommes les plus lettrés et les plus pieux de son temps, *litteratus et pius* [3]? le même qui effaça les traces de l'incendie survenu sous RODERIC, son prédécesseur, qui (1031) fit écrire les premières études historiques de Folcard sur le monastère de Sithiu, le même encore qui délivra la communauté d'Arques des exactions auxquelles elle était en butte (1056) [4].

Le sarcophage dont nous parlons, et pour lequel nous avons prononcé le nom de BOVON, est beaucoup plus étroit du côté des pieds que du côté des épaules, il est en pierre jaune, et figure au nombre de ceux qui ont échappé à la destruction [5].

Nous ne nous dissimulons pas, Messieurs, les objections qui peuvent être soulevées au sujet de l'attribution de cette tombe; aussi est-ce avec la plus grande

[1] Ypérius. — Gallia Christ., tom. III, pag. 493.

[2] Voy. le plan. — [3] Ypérius.

[4] Gall. Christ., col. 494. Le grand cart. et Ypérius. « *Villam Arkas à pravis et iniquis advocatorum exactionibus, auctoritate* BALDUINI *Flandriæ liberavit.* » Chronicon Sithiense.

[5] Il est inscrit au musée sous le n° 3140, et celui d'HÉRIBERT sous le n° 3138.

circonspection que nous la soumettons à votre appréciation bienveillante.

Nous ne rechercherons pas ici la sépulture de Roderic, 36e abbé, prédécesseur de Bovon ; on sait que ce prélat fut inhumé dans le cloître, en dehors de l'église, à gauche, en entrant par le portail du midi [1]. Sa tombe a disparu, sans doute, lors de quelque construction faite, soit dans le cloître, soit dans le passage méridional de la crypte ; tandis que celle de Bovon qui fut placée dans l'église aurait pu être épargnée. Quoiqu'il en soit de nos suppositions que nous nous bornons à vous exposer modestement ; ce qu'il y a de certain, du moins, c'est que les curieux monolythes dont nous vous entretenons ne furent point destinés à des têtes vulgaires ; la place qu'ils occupaient, en avant du chœur, presque en face du grand-autel désigné par Ypérius [2] ; au même point, que celui où gisait le cercueil du prince, mais à un niveau inférieur; la matière peu commune avec laquelle ils étaient formés, ( 3 de ces tombes sur 5 étaient en terre de pipe, terre privilégiée [3], dont nous n'avons trouvé que quatre exemples pendant nos recherches) tout annonce, que dans des temps, déjà bien loin de nous, de hauts personnages,

[1] *In claustro ad ostium templi sinistrum, intrantibus à meridie,* Gall. Christ. col. 493.

[2] « *Ante locum ubi tunc erat majus altare.* »

[3] Par un hasard heureux, un de ces rares sarcophages en terre de pipe a pu être rétabli et conservé au musée de St-Omer, n° 439. —Voir les planches, n° 38.

Princes ou Pontifes reçurent en ce lieu une honorable sépulture. Nous l'avons déjà remarqué, les pierres tumulaires qui désignèrent les inhumations ont dû disparaître dans une restauration ou reconstruction postérieure. Nous regrettons vivement l'absence de ces monuments archéologiques, grâces auxquels on aurait pu voir jaillir la lumière sur des points historiques qui, maintenant, resteront long-temps encore sans solution.

Voilà, Messieurs, tout ce que nous avons remarqué au-dessous de la couche épaisse de ciment rougeâtre, placée en face de la grande entrée de la crypte [1]; mais au-dessus de ce ciment qu'y avait-il? A quel niveau était-il? Quel pavé le recouvrait autrefois? Nous n'en avons pas retrouvé le plus léger vestige, et nous ne croyons pas qu'avant nous il en ait été rencontré davantage dans les explorations antérieures.

Si nous ne nous trompons, sur ce point, [2] il ne dut pas y avoir de mosaïques; elles ne dépassaient, sans doute pas, l'étendue de la crypte; ensuite, le ciment dont nous parlons, était inférieur au tombeau du Prince, il concordait avec les marches de la chapelle souterraine, inférieure elle-même de plus d'un mètre au pavé en mosaïque. Supprimons par la pensée les fondations du dernier jubé [3], et à l'ouest, à 5 ou 6 mètres environ, nous trouverons des traces

[1] Plan, couleur bistre, signe V. — [2] Idem, idem.

[3] Plan, couleur rose, n° 25.

d'une composition vitreuse qui servit à paver autrefois cette partie de la basilique Bertinienne. Ce pavé placé au *rond point* de la seconde église, un peu au-dessus du lit de ciment que nous cherchons à expliquer, nous a offert quelques-uns de ses débris, assez complets pour ne laisser aucun doute sur son existence, et même sur la forme et la direction qu'il dut avoir [1]. En l'examinant avec soin, nous avons reconnu qu'il avait été coupé sur plusieurs points, au midi et à l'est, lors des fondations du jubé ; en cet état n'est-il pas permis de croire que ce pavé, ainsi mutilé, a pu se continuer primitivement jusqu'à l'entrée de la crypte et que là, il se joignait au zodiaque en mosaïques [2]? S'il en était ainsi, nous aurions constaté une nouvelle et intéressante partie de l'église du XI^e^ siècle, sur une étendue de 3 mètres sur 12.

Ici, une nouvelle question se présente : ce pavé a-t-il existé du temps où la crypte était en usage, ou bien a-t-il été établi lorsque la chapelle souterraine abandonnée, fut recouverte par le zodiaque en mosaïques ? Il est bien difficile, vous le concevez, Messieurs, de s'expliquer à cet égard ; semblable aux oracles de la Sibylle donnant raison à tous les consultants, notre sol en verre paraît jusqu'à

[1] Plan, couleur rose, n° 25.—Voir dans les planches le dessin de ce pavé et de ses différentes variétés. — Musée de St-Omer.

[2] Lors de l'extraction des fondations du jubé nous avons remarqué que le pavé en verre allait rejoindre les mosaïques. Ainsi ce qui d'abord n'était qu'une supposition s'est converti en certitude.

présent pouvoir s'appliquer indistinctement aux deux époques. Dans la première hypothèse, ce pavé placé au niveau des marches qui descendaient dans la crypte, aurait indiqué la ligne de séparation entre la nef et la chapelle souterraine, surmontée du chœur, et par la concordance des sols se serait ainsi trouvée adaptée à ce monument du IX^e^ siècle.

Dans la seconde hypothèse, cette marqueterie aurait formé le *rond point* de l'église du XI^e^ et aurait, peut-être, fait partie d'une nef plus richement pavée que toutes celles qui suivirent; mais pour l'admission de cette seconde supposition et pour rétablir les différences de niveau, il aurait fallu rencontrer les traces de quelques-unes de ces marches qui, d'ordinaire séparent la nef principale du sanctuaire, et cependant rien de tout ce que nous avons retrouvé, ne nous autorise à penser que ces marches aient jamais existé.

Bien que la première de ces versions soit incompatible avec l'idée que nous avons émise au sujet des tombes abbatiales d'Héribert et de Bovon, elle nous paraît, peut-être, plus rationnelle et plus probable l'une que l'autre. Sans oser nous prononcer nous livrons encore ces nouveaux problèmes à votre sagacité.

Au-dessous de ce pavé en verre[1], nous avons rencontré une pierre grise et dure, formant un seuil; qui

[1] Voyez le plan, couleur bistre, signe V.

avait un mètre 30 centimètres de longueur sur 80 centimètres de large. Ce seuil engagé dans une maçonnerie déjà ancienne, était placé exactement dans l'axe de la crypte ; à l'ouest, de grandes dalles grises l'environnaient [1] ; il semblait annoncer une entrée, peut-être, même un porche ou vestibule, espèce de *narthex* [2] remontant à l'époque de la crypte primitive. Cette porte, à la vérité, était fort petite, à en juger par le seuil ; mais d'une part elle ne dut être que provisoire, l'église étant inachevée. Du reste aussi dans les premiers siècles, lorsque les basiliques abbatiales n'étaient pas encore ouvertes au public, les religieux seuls pénétraient dans l'enceinte de la maison de Dieu, et les portes n'avaient pas alors besoin d'être aussi vastes qu'elles le furent depuis.

Un peu plus loin à l'ouest, se trouvaient deux autres pierres cubes de 60 centimètres, placées au même niveau, et semblables à celles employées pour la crypte : ces pierres paraissaient coïncider avec la partie angulaire d'un mur intérieur, retrouvé dans la grande excavation faite par nous pour la vérification du sol primitif [3] : ces pierres cubes n'auraient-

[1] Plan, couleur bistre, signe S.

[2] Du grec NARTHEX, synonyme de PRONAOS. C'était une espèce de porche qui précédait les basiliques chrétiennes, et qui était réservé aux cathécumènes, aux énergumènes et aux pénitents, il s'ouvrait dans la nef par une et quelquefois par trois portes. ( *Dict. d'archit.*, par Berty. pag. 218 ).

[3] Plan, signe VIII.

elles pas servi à soutenir les colonnes sur lesquelles se reposait le porche dont nous venons de parler? et cette partie de mur solidement établie, n'annoncerait-elle point l'angle nord-ouest des fondations de la première église[1]? ou, peut-être, une fermeture temporaire de la seconde, alors que cet édifice n'était pas achevé?

Une fois encore, Messieurs, nous exprimons le regret de n'avoir rien de précis à vous soumettre; toutefois nous conservons la confiance que des yeux plus clairvoyants que les nôtres pourront jeter la lumière sur ces points nébuleux pour nous.

Mais ce pavé en verre[2] qui décorait une partie du sol de l'ancienne église Bertinienne, n'est pas une découverte sans intérêt; si nous ne nous trompons, ce genre de décoration était, peut-être, resté oublié jusqu'à présent, ou du moins, il ne s'en rencontre que de très-rares exemples; à l'exception de quelques petits fragments de verre polychrôme, enchassés dans la mosaïque tumulaire de FRUMAULD, évêque d'Arras[3] (ne confondons pas, Messieurs, les mosaïques avec l'espèce de pavé dont il s'agit ici); nous ne connaissons pas d'autres traces d'un pavé en verre, dans les provinces du nord et du

[1] En janvier 1846, long-temps après les fouilles, lors des derniers travaux exécutés à St-Bertin, pour le nivellement du sol de l'église, nous avons examiné de nouveau, avec soin, les excavations opérées pour l'enlèvement des substructions, et nous croyons avoir acquis la certitude, que là, devait se trouver le mur de clôture nord-ouest, de l'édifice du VII[e] siècle.— Voyez le plan.

[2] Plan, signe V. — [3] Musée de la ville d'Arras.

midi de la France. Celui dont nous vous soumettons un échantillon et un dessin [1], est composé de morceaux de verre brun, de différentes grandeurs, de diverses formes, rondes, carrées, ovales, etc., etc., ayant 1 c. d'épaisseur. Il était à 2 m. de profondeur environ, nous en avons retrouvé de nombreux débris encore en place. Malheureusement ces débris étaient presque toujours, décolorés et mutilés, soit par les bouleversements auxquels les pavés ont été exposés, soit par les incendies dont le monastère eût si souvent à subir les atteintes. Cependant, malgré leurs détériorations, nous avons pu, sans peine, en suivre la trace, les reconnaître, et les reproduire [2].

Le verre, vous le savez, Messieurs, était fort en usage chez les anciens, sans remonter plus haut [3], il en est fait mention dans Aristide, Lucrèce, Sénèque; Pline cite Sidon comme la première ville célèbre par sa verrerie, il nous apprend que le verre s'introduisit à Rome sous Tibère, et que ce fut sous le règne de Néron, que fut inventé l'art de faire des vases et des coupes en verres blancs [4]:

[1] Planche v, nos 56, 57, 58, 59, 60, 61. — Ce dessin soigneusement exécuté, a été réduit à 1/16 de la grandeur naturelle.

[2] Musée de St-Omer. — [3] Moïse et Job en parlent.

[4] Pline indique aussi des mosaïques en verre, qui servaient à décorer les pavés, les parois des murs et les plafonds. *Plura deinde ex humo pavimenta, in cameras transiere, è vitro novitium ex hoc inventum.* (Pline, l. xxxiv).

Les Egyptiens, suivant M. de Paw [1], réclament la priorité de l'invention et même le perfectionnement. Selon lui, ils ont été les premiers à bien travailler le verre; il cite la grande Diospolis dans la Thébaïde, comme ayant la première commencé à y représenter des figures et à lui donner la pureté du cristal. Quoiqu'il en soit, il est certain, dit Winkelmann [2], que l'art de la verrerie, a été porté à un plus haut degré de perfection dans les temps anciens, que dans les temps modernes. Ces détails, Messieurs, sont connus; ce qui l'est un peu moins, peut-être, c'est que les anciens employaient le verre, non-seulement pour des vases, des coupes, des dessins, mais encore pour toute espèce d'ornements, et même pour paver leurs maisons. A cet effet, ils employaient des verres coloriés dont ils formaient des espèces de marqueteries et de mosaïques. Suétone rapporte dans la vie d'Horace [3], que ce poète Epicurien avait fait décorer sa chambre à coucher, de peintures lascives, sur des compartimens de verre [4].

L'usage de la verrerie paraît avoir successivement passé, d'Italie en France, et de France en Angleterre.

[1] *Recherches sur les Egyptiens*, in-12.— 1774, 1 vol., seconde partie, pag. 142.

[2] *Hist. de l'art chez les anciens*, in-4° Paris, 1801.

[3] (Suetone, *vita Horatii*).—Edit. de Pitiscus, pag. 701, tom. II, Utrecht, et édit. d'Oudendorp, pag. 992, Leyde, 1751.

[4] « *Nam speculato cubiculo, scorta dicitur habuisse disposita.* »

Ce fut en 674[1] (époque contemporaine de la première église de Sithiu), ce fut vers la fin du VII^e^ siècle, que les premières fabriques de verre s'introduisirent au-delà de la Manche, à l'occasion de la construction de l'abbaye de Wearmouth, dont l'église fut élevée par des maçons et des architectes Français.

« L'abbé Benedict Biscop, dit le vénérable Bède[2], » emmena de France en Angleterre, plusieurs ouvriers habiles dans la fabrique des verres, art » jusqu'alors inconnu dans la Grande-Bretagne; » ils ornèrent de vitres, les fenêtres de cette église, » et apprirent aux Anglais l'art de fabriquer le » verre, qui devint dans la suite de la plus grande » utilité. » Jusqu'à cette époque, les fenêtres des églises avaient été fermées avec des toiles et des treillis en bois; bientôt, elles le furent avec du verre, qui se perfectionnant peu à peu, amena ces magnifiques vitraux du moyen-âge[3]: d'après cela,

[1] « Vers le même temps (674) dit M. de Caumont (IV^e^ partie, » pag. 208. — Note), WILFRID, évêque d'Yorck, fit aussi venir de » France des architectes qui élevèrent la Cathédrale d'Hexam, dans » la seconde partie du VII^e^ siècle. Ce fait est attesté par Richard, » prieur d'Hexam, qui vivait en 1180, époque à laquelle le mo» nument subsistait encore. »

[2] BEDA *Historia abbat. Wiremuth.*

[3] Les plus anciens vitraux qui aient été conservés, datent du XII^e^ siècle; il existe, sans doute, des preuves nombreuses que plus d'un siècle auparavant, les fenêtres des églises étaient ornées de vitres coloriées; mais, on n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle ces vitraux commencèrent à représenter des sujets; on pense généralement

si comme l'a écrit Folquin, la première église de St-Bertin, fut décorée de pavés polychrômes fixés avec des lames d'or [1]; peut-être, les mêmes mains Françaises, qui élevèrent la Cathédrale d'Hexam et l'abbaye de Wearmouth, avaient-elles, un peu auparavant, orné de vitres et de pavés en verre, le temple du monastère de Sithiu! Cette coïncidence nous a paru digne d'être rappelée, vous voudrez bien nous pardonner cette digression en faveur de l'intérêt qu'elle peut offrir. Vous avez compris, Messieurs, que l'emploi du verre comme pavé, dans les églises des premiers siècles, est une circonstance assez curieuse pour ne pas être oubliée, et en cherchant à établir un fait historique, nous sommes heureux d'avoir à constater en même temps, une utile introduction, dont nos voisins d'outre-mer nous sont redevables.

Nous avons déjà reconnu une adjonction à l'église du XI[e] siècle, (celle du pavé en mosaïque adapté à une partie d'une église préexistante); nous aurons à en

que ce n'est pas avant le XII[e] siècle. On cite, cependant, un très-ancien vitrail représentant le martyre de Ste-Paschasie dans le monastère de Ste-Benigne. Cette peinture avait, dit-on, été retirée de la vieille église restaurée par Charles-le-Chauve. — (ALBERT LENOIR, *bulletin n° 2, du comité des arts et monuments*). — Les vitraux, les plus curieux que nous ayons vus, sont ceux que l'on admire dans l'ancienne église de GOUDA, près de Rotterdam, (Royaume de Hollande).

[1] « *Nec minùs interius oratorii pavimenta multicoloris, petrarum* » *junctura quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina, decenter* » *adornavit.* » (Pag. 17, lin. 8.)

constater d'autres encore, dans ce temple témoin de tant d'évènements ; en voici un nouvel exemple[1].

Entre le sanctuaire et la nef principale, en suivant le prolongement, sud, de l'enceinte intérieure de la crypte[2], nous avons exhumé, des bases de piliers en pierres, grises, dures, formant le faisceau, et ayant appartenu à la seconde église ; ces bases, par leur genre d'architecture et le cachet dont elles portent l'empreinte, paraissent se rapporter à la seconde partie du XII[e] siècle, à cette époque non moins brillante que les autres pour la littérature et les arts, et où le style bizantin présentait son développement le plus complet[3]. Elles se composaient de quatre lobes principaux, au milieu desquels des lobes plus petits furent, peut-être, intercallés, quoique nous ne les ayons plus retrouvés[4]. A peu de distance[5], nous avons découvert une autre base de plus petite dimension, elle était détachée de son fût et isolée, et portait aux angles de la plinthe une patte formée d'une large feuille découpée[6], à la différence des autres dont nous parlons, dont les tores ou boudins étaient lisses et sans aucun ornement[7]. Les piliers, tous cylindriques, avaient disparu lors du nivellement du sol, pour l'établissement du pavé de la dernière

[1] Plan, couleur bistre, signes D et G. — [2] Idem, idem.

[3] *Hist. de l'archit. au moyen-âge*, Daniel Ramée, tom. II, in-8°

[4] Planches, n° 43.

[5] Plan. — [6] Planches, n° 42.

[7] Planches, n° 43.

église. Trois lobes seulement, étaient presque intacts à l'extérieur, le quatrième, a dû être enveloppé dans les substructions du jubé[1]. Ces bases étaient beaucoup plus grandes que toutes les autres; circonstance qui a paru d'abord extraordinaire, tant qu'on ne retrouvait pas les piliers correspondants, sur lesquels devaient se reposer les arcs d'une voûte vigoureuse et élancée; mais l'examen des gens de l'art nous a donné l'assurance que l'un de ces piliers, celui du nord, a du disparaître en 1622, dans les fondations du jubé; à l'ouest, nous avons reconnu la trace des deux autres ayant la même dimension. Ces quatre volumineux piliers placés exactement au rond-point de l'édifice, remontaient probablement à la même époque que les transsepts de la seconde église, et sans doute ils auront supporté les archivoltes de cette nef transversale. Ces bases, reposaient elles mêmes, sur des fondations beaucoup plus anciennes, qui furent établies avec des pierres de la crypte. Avant l'existence des croisillons, ces piliers, (en admettant qu'ils eussent toujours la même grandeur), auraient-ils été destinés à soutenir une tour ou une coupole? peut-être même l'une et l'autre, ainsi qu'on en voit des exemples? Au temps où nous remontons, les tours, on le sait, étaient souvent placées au milieu des monuments; alors aussi, à l'imitation de la basilique de Charlemagne, les coupoles, d'après le style bizantin surmontèrent quelquefois le centre des églises chré-

1 Plan, couleur rose, n° 24.—Couleur bistre, signés Q. R.

tiennes. N.-D. d'Aix-la-Chapelle n'est pas la seule dans ce genre, on pourrait en citer encore d'autres, telles que celle de Germigny et de St-Riquier au IX^e^ siècle, etc. [1]

Il n'est personne d'entre vous, Messieurs, qui ne connaisse les classifications des styles architectoniques du moyen-âge, admises depuis quelques années. Les divisions adoptées par M. de Caumont, et avant lui, par les Antiquaires Anglais, Milner et d'Allaway [2], donnent assez de marge à l'existence de l'architecture Romane; ils la fixent du IV^e^ au XII^e^ siècle, en la subdivisant en *primaire*, *secondaire* et *tertiaire*. Dans une classification qui paraît plus large, et, peut-être, plus généralement applicable, l'un des auteurs de l'ancien Bourbonnais [3], établit plusieurs périodes, fondées sur les formes de l'arc, élément générateur, de tous les styles, il nomme style à cintres, celui de tous les monuments élevés depuis l'établissement du Christianisme jusqu'au XI^e^ siècle; style à *cintres* et à *ogives*, celui qui comprend le XII^e^ siècle, enfin style *ogival* celui du XIII^e^ jusqu'à la *Renaissance*, ou François I^er^. La première période se subdivise en *style latin*, du IV^e^ au XI^e^, et style *Romano-bizantin* primaire, comprenant le XI^e^ siècle inclusivement. La seconde

[1] *Cours d'archéologie*, de M. Batissier.

[2] *Treatise on the ecclesiastical architecture of England*, Milner. — Observations sur l'architecture de l'Angleterre (1806).

[3] M. Batissier. — *Manuel d'archéologie*, pag. 402. — Paris, 1843.

période, se subdivise à son tour, en style *Romano-bysantin* secondaire ou de *transition*, elle embrasse la fin du XI[e] et le XII[e] siècle: voilà les périodes principales que l'art a parcourues en France, pendant le moyen-âge. A l'aide de ces classifications, qui sans aucun doute, doivent se modifier encore, selon les lieux [1], l'étude de nos antiquités monumentales peut être simplifiée; d'autre part, les *instructions du comité des arts et monuments* considèrent les églises élevées en France du IV[e] au XI[e] siècle, comme imitées des basiliques Romaines, elles ont appelé *latin*, le style d'architecture qui a régné pendant cette période, dénomination qui a été généralement acceptée. Ces principes posés, sous toutes les réserves dont ils sont susceptibles, on voit que les diverses opinions que nous venons d'indiquer, fixent toutes, à la même époque l'existence de l'ère *latine* ou *Romano-bysantine*. Nous avons cru devoir les rappeler ici, elles viendront éclairer notre marche, et nous aider à préciser les différents édifices, élevés ou restaurés par les cénobites de Sithiu.

La grande nef de la seconde église [2] doit se rap-

[1] Ces lignes étaient écrites, lorsque nous avons eu connaissance d'un mémoire très-remarquable publié par M. Emm. Woillez *sur les caractères architectoniques qui doivent servir à faire distinguer les monuments religieux de la Picardie, du V[e], au milieu du XVI[e] siècle*. Ce travail, couronné par la *Société Royale des Antiquaires de Picardie* nous paraît être un modèle à suivre sur la matière; nous regrettons de l'avoir connu trop tard et nous engageons nos lecteurs à le consulter. (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, tom. VI).

[2] Plan, couleur bistre, signe V. P.

porter à peu près, au XII[e] ou au XIII[e] siècle. Les débris architectoniques qui nous sont restés, semblent accuser cette époque [1], et aucun renseignement historique ne vient la contredire. Cette date admise, jetons un regard en arrière.

Pendant que la guerre de Gascogne, agitait le Royaume de France [2], et que la noblesse en masse accourait se ranger sous la royale bannière de Louis-le-Jeune (1141), l'illustre régent du royaume, sorti du cloître de St-Bertin, pour devenir abbé de St-Denis, SUGER, à qui la ville de St-Omer se glorifie d'avoir donné le jour, SUGER, fesait tomber les vieux murs du temple, rétabli par Pepin et Charlemagne sur les anciens fondements de celui de Dagobert, et à leur place, il élevait une basilique nouvelle (1140-1144), dernier asile de nos Rois, et digne des plus beaux jours de l'architecture [3]. Ce fut, vraisemblablement, dans le demi-siècle qui suivit, peut-être même, à la suite de 1152, (millésime remarquable) [4] que l'on vit sous une ère nouvelle, les voûtes du temple de St-Bertin se

[1] Planches, n[os] 18, 22, 23, 24, 43.

[2] *Art de vérifier les dates*, in-f', tom. I, pag. 575, édit. de 1783.

[3] *Histoire générale de l'architecture chez tous les peuples*, tom. II, pag. 210 et suivantes.

[4] C'est l'année du plus grand incendie qui atteignit le monastère. — C'est l'année aussi de la mort de SUGER (13 janvier), ce sage ministre qui mérita le nom de PÈRE DE LA PATRIE : honneur que n'obtint jamais, peut-être, aucun autre ministre. (*Art de vérifier les dates*, tom. I, in-f', pag. 576. Paris, 1783).

relever plus majestueuses, et redescendre sur de grâcieux arceaux, où l'ogive commençait timidement à poindre. Alors, sans doute aussi, de cylindriques colonnes annellées, surmontées de chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe, reposèrent sur des bases lisses et sans ornements, mais dont la simplicité semble annoncer que la peinture a pu venir en aide à la sculpture. Cette richesse si souvent admirée dans l'architecture du moyen-âge, on l'a retrouve en France, aussi bien qu'en Italie[1]. Descendons maintenant, jusqu'au XIII^e^ siècle, arrivons aux règnes du SAINT ROI et de ses successeurs immédiats, (1226-1297) à ce temps où l'administration du monastère était confiée aux mains habiles de GUILLAUME d'OYE ou de WALTER BLOC, dont nous aurons occasion de vous parler tout-à-l'heure. Pénétrons dans la basilique de St-Bertin; le zodiaque en mosaïque a disparu dans les agrandissements du chœur; nous ne retrouverons plus une jolie apside octogone, flanquée selon toute apparence, à droite, d'une allée claustrale[2], à gauche d'une chapelle mystérieuse et symbolique[3]; mais nous pourrons admirer encore la nef principale[4], la hauteur de ses voûtes avec nervures, et de ses arceaux, nous remarquerons des faisceaux de piliers arrondis, et ornés de chapiteaux à feuillages ou historiés,

[1] *Hist. générale de l'architecture*, tom. II. — *Passim.*

[2] Plan, couleur jaune, signe A.

[3] Idem G. — [4] Cette nef servit d'église pendant la construction du chœur commencé en 1326.

nous y verrons, des collatéraux moins élevés, privés peut-être de voûtes, mais séparés de la nef, par des arcs à plein-cintre brisé, ou en ogive, ou même avec ces deux caractères réunis; nous y trouverons des colonnettes élégantes, ayant un petit diamètre pour leur grande élévation et portant aux angles de leurs bases une patte formée d'une large feuille découpée[1]; nous apercevrons encore les bras des transsepts, carrés aux extrêmités, et munis peut-être de tourelles défensives[2]; les portes et les fenêtres seront couronnées d'élégantes ogives; nous rencontrerons peu de différence, entre les constructions du XI^e^ et du XII^e^ siècle; en général cependant, en avançant, l'exécution tend à se perfectionner, elle devient plus soignée, les pierres sont mieux appareillées, mieux ajustées, les moulures sont d'un dessin plus correct, plus délicat, plus élégant: l'art est en progrès, les colonnes deviennent plus sveltes, plus légères, que dans la période précédente; les bases vont se couvrir de moulures; les bas-reliefs, les niches, se multiplient sur les façades, et l'ogive commence à se montrer tantôt isolée, tantôt avec le cintre-plein, et à former une variété d'arcades.

Si nos guides sont exacts, Messieurs, et si nous ne sommes point trompés, tels sont les caractères principaux de l'architecture, au temps où nous nous

[1] Nous avons retrouvé une base semblable. — Voir au musée de St-Omer.

[2] Voir le plan, couleur bistre, signe Y.

reportons[1]; tels furent probablement, aussi, ceux que l'on voyait au XIII^e siècle dans la basilique dont le plan est sous vos yeux. Ces caractères semblent pouvoir concorder avec les substructions et les vestiges architectoniques que nous avons retrouvés, ensevelis sous les ruines.

Continuons à passer en revue toutes les parties de cette église. En avançant, à l'ouest, dans la grande nef, on rencontre plusieurs substructions différentes; l'une[2] appliquée au-dessus d'une base de pilier en pierre de la crypte, solide, large, épaisse, et étrangère au dernier édifice, semble avoir servi à soutenir une tourelle ou un clocheton; deux autres, distinctement reconnues[3], servant à joindre et à renforcer deux bases de piliers, nous ont paru avoir appartenu à deux entrées provisoires de l'église, alors qu'elle n'était pas encore achevée, ou peut-être (les bases plus anciennes des autres piliers s'avançant vers la tour, paraissent l'annoncer) alors que détruite par le feu ou l'ouragan, et renaissant péniblement de ses cendres, l'église se réduisait forcément, à la moitié de son étendue primitive. Ces substructions[4],

[1] Tous les auteurs que nous avons consultés sont d'accord sur ce point. Parmi eux on peut voir : *Histoire de l'architecture au moyen-âge chez tous les peuples*, D. Ramée.—*Eléments d'archéologie*, par Batissier.—*Histoire de l'art monumental*, idem.—*Instruction du comité historique des arts et monuments.* — *Dictionnaire de l'architecture du moyen-âge*, par Berty, etc., etc.

[2] Plan, JJ. — [3] Idem, BE. L'une d'elles semblent rappeler le mur de de clôture de l'église pendant la construction du nouveau chœur de 1326 à 1353.— [4] Plan, couleur bistre, signe D.

les plus récentes, parmi celles de la seconde église, étaient en pierres blanches peintes en rouge ou en bleu, et dorées sur quelques parties; souvent elles portaient des lignes rouges ou noires avec des dessins, tels que des branches de lys[1], etc. Plusieurs de ces pierres avaient fait partie d'une construction antérieure, nous les avons rencontrées, en grand nombre dans des fragments de maçonnerie se rapportant aux derniers jours de la seconde église de St-Bertin.

La dernière de ces entrées[2], était beaucoup plus nettement indiquée que la première, et ne laissait aucun doute sur sa destination. On y arrivait en montant une marche de 30 centimètres, elle était pavée en carreaux vernissés. Au-dessus, dans toute la longueur de cette marche, et en-dessous d'une petite muraille élevée postérieurement, (sans doute, lorsqu'on a pavé ou repavé l'église du XIV^e^ siècle, on sait qu'elle a été plusieurs fois repavée), nous avons retrouvé une très-jolie marqueterie en terre cuite vernissée, composée en carreaux, de diverses formes et de différentes grandeurs, carrés, ovales, en losanges, triangulaires, grands et petits. Les uns portaient des fleurs de lys, des lions, des chameaux, des cerfs, des chevaliers armés, des oiseaux, d'autres étaient composés de 4, 12, 16, 24 et même 32 petits triangles[3]. Au centre de

[1] Deux de ces pierres sont conservées au musée de St-Omer.

[2] Plan, signe E.

[3] Voyez le dessin, pl. III, n^os^ 23, 24 et les originaux au musée de St-Omer.

l'entrée, exactement dans l'axe du monument, nous avons rencontré deux sujets formés chacun par quatre carreaux en faïence blanche; l'un avec l'effigie d'un cavalier portant sur son écu le lion de Flandres[1]; l'autre avec une tête de vieillard à longue barbe, tenant un glaive à la main[2]; l'ensemble de cette marqueterie, avait 1 mètre de large et de 2 m. 50 c. de longueur. A l'entour régnait dans tous les sens, une bordure en petits cubes de faïence blanche, représentant des fleurs de lys ou autres sujets peints en vert[3]. Tous ces objets ont été dessinés et enlevés soigneusement; en votre nom, Messieurs, nous les avons déposés au musée, où, avec les débris qui nous sont restés, nous espérons réformer une marqueterie rappelant le XIII^e^ siècle. C'est immédiatement en dessous de ce pavé[4], qu'ont été trouvés les restes de GUILLAUME FILLASTRE, 64^e^ abbé, dont nous vous avons assez longuement entretenu dans notre première partie. Le sol avait été coupé précisément dans toute la place nécessaire pour laisser passer le cercueil du pieux évêque de Toul et de Tournai. La date de la mort du prélat, (1473) explique suffisamment cette coupure, qui nous fixerait au besoin sur l'époque de cette marqueterie (XIII^e^ siècle) si elle pouvait être mise en doute.

[1] Planche v, n° 21 bis. — [2] Planches, n° 18.—Musée de St-Omer.

[3] Planches, n° 24.

[4] Plan, couleur rose, n° 63.

A gauche de cette entrée, se trouvait une petite porte latérale[1] abandonnée déjà, avant la nef, pour laquelle elle avait été ouverte ; nous avons pu en juger par les constructions postérieures dont elle fut entourée.

Entre cette petite issue et le croisillon gauche ou septentrional[2], étaient quatre petites monnaies en argent tenues ensemble par l'effet de l'oxidation. Ces pièces appartiennent au système monétaire de la Flandre et de l'Artois à la fin du XII^e^ siècle. Ce sont des *artésiens ;* l'un d'eux, encore en partie couvert d'une couche de patine reste jusqu'à présent inexpliqué, les trois autres ont été frappés sous le règne du comte Philippe d'Alsace, et sont marqués d'une légende au nom de *Simon,* l'un de ses monétaires responsables qui dirigea particulièrement l'hôtel des monnaies d'Arras. Ils forment deux variétés publiées dans *l'Histoire monétaire de la province d'Artois*, par M. Alex. HERMAND[3]. Ces quatre pièces ont été remises à notre savant collègue de la conservation des médailles, elles sont déposées dans la collection de numismatique du musée de St-Omer[4].

A l'est, et en dessous de ces substructions que

[1] Plan, couleur rose, n° 67.

[2] Plan, près du n° 53, couleur rose.

[3] Voyez *l'Histoire monétaire d'Artois*, texte et planches n^os^ 33 et 34 *ter*.—Voyez aussi *l'Album des fouilles de St-Bertin.*

[4] Musée de St-Omer, galerie de numismatique.

nous croyons être des entrées successives de l'église, nous avons aperçu à 2 m. de profondeur du sol du dernier monument, deux débris de sarcophages monolythes [1], en pierre jaune, dure ; ils avaient été coupés tous deux, par des constructions postérieurement élevées, dans le but de consolider les fondations de deux gros piliers de la dernière nef transversale. Ces sarcophages, semblables à ceux que nous avons déjà décrits, nous les passerions sous silence, si la place qu'ils occupaient [2] ne méritait pas toute notre attention par les souvenirs qui peuvent s'y rattacher. Pendant le cours de nos investigations, on a bien des fois prononcé le nom de deux comtes de Flandres, inhumés en habit monastique dans l'enceinte de l'église abbatiale de St-Bertin (1119-1128). Qui de vous ne s'en souvient, Messieurs ? Chaque jour, on espérait rencontrer les royales sépultures de BAUDOUIN-A-LA-HACHE et de GUILLAUME DE NORMANDIE, et avec elles, quelque intéressante découverte historique et archéologique. Plusieurs auteurs modernes, *Sanderus*, entre autres [3], et la tradition vivante de quelques vieillards, rappelaient que ces tombes devaient se trouver dans la chapelle *Ste-Croix*, placée dans le bras septentrional de la croisée. Là, disait-on, la terre n'avait jamais été sondée, profondément ; on devait donc y rencontrer

[1] Plan, signes T. V.—Planches. n° 40.

[2] Plan, idem.

[3] *Flandria illustrata* (monast. Sancti Bertini).

intactes, les glorieuses dépouilles qui lui furent confiées. Cette tradition semblait se justifier mieux encore, par la présence d'une pierre tumulaire appliquée, jusqu'à ces derniers temps, à un mur occidental du transsept, près l'autel de *St-Blaise* [1], en face de la chapelle de *Ste-Croix*. Cette pierre, depuis long-temps perdue, mais reproduite par M. WALLET [2], portait l'épitaphe suivante : « † *Hic » jacet Guillelmus comes Flandriæ, filius Roberti, » ducis Nortmaniæ, qui obiit, anno Domini* 1128. » Malheureusement cette inscription n'est d'aucun secours pour la fixation du lieu de la sépulture qu'elle recouvrit. Après avoir fait partie du monument primitif de Guillaume, la pierre en aura été séparée, lors de la reconstruction de l'église, pour être replacée sur un autre cénotaphe [3], élevé dans la dernière chapelle de *Ste-Croix*, à la mémoire du Prince qui le premier confirma, par écrit, les privilèges de la ville de St-Omer. La tradition, rarement infaillible aura confondu, sans doute, le second, avec le premier monument; voilà l'erreur! En effet, Messieurs, la chapelle de *Ste-Croix* ne devait pas nous rendre les cendres que nous cherchions, jamais elle ne les reçut; d'une part, les deux chapelles ayant porté

[1] Plan, couleur rose, n° 56.

[2] Planches, n° 1, détails de l'abbaye de St-Bertin. — Voir aussi le texte.

[3] Maloteau a donné le dessin de ce cénotaphe dans *son recueil des anciens tombeaux et épitaphes des églises d'Artois*, tom. IV, pag. 144. Biblioth. de Douai.

ce nom, n'étaient pas exactement à la même place [1], et si nous ne nous trompons, elles étaient postérieures à la mort de nos Comtes de Flandres; d'autre part, comment supposer que leurs royales sépultures eussent été réléguées dans un recoin obscur d'une modeste chapelle? Leur place n'était-elle pas marquée au milieu de la basilique, sur la même ligne que celle du jeune frère de Baudouin, dans l'un des points les plus apparents, réservés aux têtes couronnées ou aux Princes de l'église? Le récit de quelques auteurs appuie cette pensée. La chronique de Flandres (manuscrit de l'ancienne abbaye de Clairmarais) dit que le tombeau de BAUDOUIN-A-LA-HACHE, était placé *au milieu de l'église;* Ypérius a vu ce tombeau, dont il nous fait ainsi la description [2]: « *Memoriale verò* » *ejus, sive tumbam solemnem statuerunt, et altam* » *ex ære fabrefactam et auratam, cùm cruce desuper* » *positâ et affixâ, quæ adhùc* HODIE *solemnis et* » *honesta durat.* » Plus loin il ajoute que la tombe de GUILLAUME CLITON était placée en tête de celle de BAUDOUIN [3]. « *Sepulturam eligens* (in monasterio » Sancti Bertini) [4] *obiit, et hic delatus ad caput* » *cognati sui Balduini,* (Hapskin) *in habitu monachi*

[1] Plan, couleur rose, n° 44,—Couleur bistre, signe AA.

[2] Ypérius, tom. III, édit. de Dom Marteanes, pag. 614.

[3] Même auteur, pag. 624, lin. 55.

[4] Anselme de Gemblours. — *Art de vérifier les dates,* tom. III, édit. in-f°, pag. 9, lig. 4 et suivantes.

» *sepelitur, anno Domini* 1127. » (sic). « Enfin, une vieille chronique de Flandres s'arrêtant à 1384 (un an après la mort d'Ypérius, et publiée en 1562 par Denis Sauvage[2],) dit que la tombe de GUILLAUME placée *en avant du crucifix*, ou *de la grande croix*[3], était *une haute tumbe de cuivre ouvré*. Cette grande croix, on l'a vu, était suspendue au milieu de l'église.

On ne peut douter qu'il ne soit ici question de la tombe primitive des deux comtes; peut-être le doute ne sera-t-il pas permis davantage sur le lieu et l'attribution de ces sépultures princières, que nous cherchons à constater? C'est au milieu de l'église, commencée par BOVON, restaurée par LAMBERT, de celle décorée du pavé en mosaïques, que furent inhumés BAUDOUIN et GUILLAUME; (1119-1128) la concordance des dates le prouve. C'est dans le centre aussi de cette même église, en

[1] Ypérius, pag. 624, lin. 55.

[2] Biblioth. de la ville de St-Omer.

[3] Nous avons écrit, que la *grande croix* devait être placée au-dessus du point où fut élevé le jubé ou *doxal*. A l'appui de cette opinion, nous insérons ici, une note que nous devons à notre savant collègue, M. Albert LEGRAND, d'où il résulte que ce que nous supposons pour l'église de St-Bertin, était vrai pour l'église de N.-D. de St-Omer. « *Sequuntur Sanctæ reliquiæ, olim post* » *constructionem magnæ crucis, suprà doxale ecclesiæ Sancti Au-* » *domari, in concavo capitis crucifixi reperiæ, et iterùm post* » *reparationem ejusdem crucis, anno Domini millesimo ducentesimo* » *sexto die, tunc post ramos palmarum; in concavo capitis cru-* » *cifixi reverenter reconditæ*: 1° *de ligno crucis de cruce Sancti* » *Andreæ apostoli.* » Extrait des actes capitulaires du chapitre de N.-D. de St-Omer.

dessous du pavé en verre, que gisaient, peu éloignés l'un de l'autre, les deux sarcophages mutilés que nous avons rencontrés[1]. L'un de ces monolythes [2], le plus rapproché du chœur, était abrité par de larges dalles environnant le seuil[3], recouvert lui-même, plus tard, par une marqueterie en verre; il n'avait conservé que la partie des pieds et quelques débris d'ossements épars; sa place était presque en face du point, où dût être la grande croix, (lieu indiqué par *Sauvage* pour la tombe de GUILLAUME). L'autre [4], ne contenait plus que la partie supérieure dans laquelle on avait refoulé les os. Ces deux cercueils avaient les pieds tournés vers l'orient. Avant leur destruction, ils étaient surmontés de monuments en airain doré, s'élevant au-dessus du sol, dans le genre de celui, qui à la Cathédrale de St-Omer, porte le nom du saint évêque, fondateur de notre cité.

La place qu'occupaient [5] les monolythes brisés, dont nous parlons, le niveau auquel ils se trouvaient[6], leur quasi-contiguité, tout, jusqu'à leur destruction, opérée dans une construction postérieure[7], semble dire qu'ils pourraient bien être ceux qui gardèrent les restes de BAUDOUIN-A-LA-HACHE et de GUILLAUME CLITON, 12e et 14e comtes de Flandres.

[1] Plan, couleur bistre, signes T. V.

[2] Plan, signe T. — [3] Idem, idem, S.

[4] Plan, signe V. Planches, n° 40.—Musée de St-Omer, n° 3146.

[5] Voyez le plan aux mêmes signes que dessus.

[6] Deux m. de profondeur. — [7] Voyez le plan, signe D.

Vous verrez, Messieurs, la foi qu'il convient d'ajouter à ces observations, qui nous ont paru assez importantes pour ne pas être négligées.

La moitié du sarcophage attribué à BAUDOUIN, a pu être retirée intégralement de la terre ; elle se trouve déposée au musée de St-Omer, dans la galerie des tombeaux chrétiens, où elle figure sous le n° 3146 [1] ; on n'a rien pu sauver de celui attribué à GUILLAUME CLITON ; il s'est complètement détruit au contact de l'air.

Continuons : nous avons retrouvé, vous le savez, Messieurs, toutes les anciennes bases souvent inégales [2] de l'église, reprise au XI[e] siècle. Ces bases s'avançaient presque jusqu'à la tour actuelle [3], donnant à cet édifice, un périmètre beaucoup plus grand qu'on ne l'avait soupçonné. Au milieu des fondations de l'une d'elles [4], se trouvait une tête de statue bien sculptée sur la pierre jaune et dure [5] ; puis sur le même point, entre la grande nef et le collatéral gauche, était une petite pierre blanche de 22 centimètres de longueur sur 15 de large [6] ; sur cette pierre on lisait une partie d'inscription que nous avons l'honneur de vous soumettre, et dont

[1] Voyez planches, n° 40. — Idem au musée de St-Omer, n° 3146. —Un large carreau en porphyre grenat, était au-dessus de cette tombe.

[2] Plan, couleur bistre.

[3] Idem, idem. — [4] Idem, idem. — [5] Planche III, n° 27.

[6] Planches, n° 7. — Musée de St-Omer, n° 3155.

il ne nous a pas été possible de deviner la pensée restée, sans doute, incomplète ; la voici :

EN. CX. ALIQ.
A.CV.NCTA. D.

Cette inscription n'a vraisemblablement rien de remarquable; mais elle était enlacée dans une maçonnerie remontant à cinq ou six siècles, ne devait-elle pas fixer notre attention? Elle a été en votre nom déposée au musée, dans la galerie lapidaire.

Une autre pierre à peu près semblable, également écrite, incomplète aussi, et se rapportant à la même époque, a été en même temps aperçue dans une autre construction de la seconde église ; malheureusement elle est devenue presque indéchiffrable ; telle qu'elle est, nous l'avons placée au musée, où elle attend l'examen des savants, et une interprétation satisfaisante [2].

Un peu plus loin, à droite, dans la nef [3], au pied du pilier correspondant à celui où était la pierre dont nous venons de rappeler l'inscription ; à 1 mètre en dessous du sol de l'église du XI^e^ siècle, à 2 mètres en dehors de l'entrée en marqueterie que nous avons décrit plus haut, nous avons rencontré

[1] Planches, n° 40. Musée de St-Omer, n° 3155 du catalogue général.

[2] Musée de St-Omer, galerie des pierres, n° 3156.

[3] Plan, signe XX, couleur bistre.

une tombe[1] recouverte par diverses couches de terre entremêlée de débris de mosaïques. Cette tombe, l'une des plus curieuses que nous ayons encore découvertes était plus grande, plus profonde, plus soignée que les autres ; elle avait 2 m. 07 c. de longueur sur 74-61-50 de large et 80 c. de hauteur, et était en pierres blanches de moyen appareil, liées entre elles, avec du ciment, couleur vermillon. Au fond, dans le milieu du cercueil, se trouvait un enfoncement[2] de 5 c. de profondeur sur 50 c. de longueur, et 30 c. de largeur. D'épaisses et lourdes dalles blanches recouvraient avec cette tombe, les derniers et pieux restes d'ATHALA (*Adèle*, *Ida* ou *Adelaïde*) fille de BAUDOUIN, Comte de Flandres... Cette princesse, devenue veuve, se consacra à Dieu, mourut dans un âge avancé, (on a pu le constater) et fut inhumée dans la nef principale, ou plutôt peut-être, à l'entrée de *l'atrium* de l'église abbatiale de St-Bertin. Une pierre blanche[3] presque carrée de 29 sur 30 cent., était placée sous la tête de la noble défunte ; on y lisait une inscription tracée distinctement en caractères assez semblables à ceux que l'on voit sur les plaques tumulaires de WALTER, 32e abbé, et sur celle du jeune prince GUILLAUME, fils de Robert de Flandres (984-1109).

[1] Plan, couleur bistre signe XX.—Planches, n° 31.

[2] Planches, n° 31.

[3] Planche V, n° 12.

Cette inscription remarquable par sa conservation, et dont les lettres ne sauraient être postérieures au XII^e^ siècle, est ainsi conçue :

† HIC REQVIESCIT ATHALA,
BALDVINI COMITIS FILIA.
VERA VIDVA.
DŌ CONSECRATA.
ET IN FIDE XPĪ CATHOLICA [1].

| | |
|---|---|
| † *Hic requiescit* ATHALA, | † Ici repose ATHALA, |
| BALDUINI COMITIS FILIA. | fille du COMTE BAUDOUIN. |
| *vera vidua.* | véritable veuve. |
| *Domino consecrata.* | consacrée au Seigneur. |
| *Et in fide Christi catholicâ.* | (*morte*) dans la foi catholique; |
| ( *Defuncta* sous-entendu. ) | |

A qui peuvent s'appliquer ces lignes ?

La généalogie des comtes de Flandres [2] compte neuf princes du nom de BAUDOUIN, elle ne rappelle que cinq princesses de leur race, ayant porté le nom d'ADÈLE [3].

La première, ADÈLE ou ALEYT, *fille d'*HERIBERT II, *comte de Vermandois*, était femme d'ARNOULT-LE-VIEUX, ou LE GRAND, 3^e^ comte de Flandres, 23^e^ abbé

[1] Sur la pierre, les C sont carrés, et de petites lettres se trouvent placées dans les grandes ; on n'a pu imiter l'original, faute de caractères spéciaux. — Planches V, n° 12. — Musée de St-Omer, vitrine des plaques, n° 3123.

[2] *Descente des comtes de Flandres*, exempl. colorié. Anvers, 1580.

[3] ATHALA, ADÈLE, ALEYT, ALIX, IDA ou ADELAÏDE ont la même signification et la même étymologie germanique.

de St-Bertin [1]. Cette comtesse souvent affligée de maladies graves, désirait ardemment demander sa guérison au saint fondateur, aux pieds de l'autel qui lui était dédié. Après bien des difficultés, elle obtint l'entrée de l'église où elle fut introduite par les deux évêques d'ARRAS et de THÉROUANNE [2]. Ce fut la première femme qui pénétra dans l'intérieur du monastère; alors et du temps encore, de WALTER Ier, mort en 984, il était interdit aux personnes du sexe, d'approcher de l'abbaye, elles ne pouvaient jamais dépasser la chapelle de *St-Jean-Baptiste* construite alors sur la rivière, exactement en face de la *moderne construction communale*, élevée aux pieds de la tour. ADÈLE mourut en 960.

La seconde, ADÈLE ou ALYSE, *fille de* ROBERT, ROI DE FRANCE, et de Madame CONSTANCE D'ARLES,

[1] Depuis BAUDOUIN Ier, dit LE CHAUVE, l'abbaye était tombée dans des mains séculières.

[2] Grand cartulaire de St-Bertin.—Administration d'ARNOULT (933-944). Ce COMTE-ABBÉ, dit le savant M. GUÉRARD de l'Institut, « était gravement malade de la pierre; nombre de chirurgiens s'empressèrent autour de lui pour l'engager à subir l'opération de la taille. Ils la firent en sa présence sur 18 personnes attaquées de la même maladie, et elles guérirent toutes, à l'exception d'une seule. Le comte plus effrayé de la mort de ce malade, qu'encouragé par la guérison des 17 autres, ne put se résoudre à se faire opérer. Ce récit intéressant pour l'histoire de la chirurgie au moyen-âge, est consigné dans le manuscrit de FOLQUIN (bibl. de St-Omer) et dans la vie de St-Gérard, fondateur du monastère de Brogne au diocèse de Namur.» (*Cart. Sithiense Folq.*, pag. XLV et 143.—*Bolland*, 3 octobre, pag. 315, 316.— *Spicilegium Sithiense*, manuscrit de la biblioth. de St-Omer, n° 746. Comment faire concorder cette version, avec celle des auteurs qui prétendent que *l'opération de la taille est d'inven-*

avait épousé BAUDOUIN V, dit *de Lille*, 7e comte; on l'appelait la *comtesse-reine*. Devenue veuve en 1067, elle vint habiter le monastère de Messines, diocèse d'Ypres[1], qu'elle avait fondé en 1065; elle y mourut et y fut inhumée en 1071, suivant le nécrologe de la maison, et non en 1079, comme le dit Meyer, ni en 1099, comme l'a écrit Gazet, dans son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*[2].

La troisième, ADÈLE, IDA ou ADELAÏDE, *fille de* BAUDOUIN V et d'ADÈLE DE FRANCE[3], était mariée à LUDOLF ou LUDOLPHE DE SAXE.

La quatrième princesse de ce nom, ALIX ou ADÈLE était *fille de* ROBERT-LE-FRISON[4], et de GERTRUDE DE SAXE, veuve de FLORENT, comte de Hollande; elle fut mariée trois fois: 1° à CANUT IV, roi de

*tion française, et que l'essai en fut fait pour la première fois à Paris, en 1470, par* Germain COLLOT?

[1] *Art de vérifier les dates.* — [2] Idem, idem.

[3] Cette princesse indiquée par Panckoucke et MM. de Ste-Marthe, ne figure, ni dans *l'Art de vérifier les dates*, ni dans les autres *généalogies des comtes*; pas même dans *les historiens des Gaules*, tom. XI.—*Abrégé chronologique de l'hist. de Flandres*, in-8°, Dunkerque, 1762. pag. 37. — *Ste-Marthe*, pag. 36. —*Descentes des comtes de Flandres.* Anvers, 1580.—*Art de vérifier les dates*, voir tom. III, in-f°, pag. 18.

[4] ROBERT-LE-FRISON, X° comte, au retour de son voyage à Jérusalem (1091), céda à BAUDOUIN, comte de Hainaut, la ville de Douai et ses dépendances au lieu du comté de Flandres tout entier qu'il avait promis de lui rendre comme au légitime héritier; il mourut à Cassel, le 4 octobre 1093, suivant les uns et au château de Winendal, le 13 du même mois suivant les autres, après 23 ans de règne. (*Art de vérifier les dates*, tom. III, in-f° Paris, 1787, pag. 6.)

Danemarck[1], massacré par ses sujets en 1086 ; 2° à Roger, duc de Pouille et de Naples ; 3° à Baudouin Ier, roi de Jérusalem[2].

Enfin une cinquième fille des comtes de Flandres ayant porté le nom d'Adèle, avait pour père Guy de Dampierre, 22e comte, mort à Pontoise, le 7 mars 1305 (N.-S.), et pour mari le comte de Fresnes.

Parmi ces princesses, une seule, on le voit, est fille de Baudouin, et encore ne paraît-il pas que la sépulture dont nous parlons puisse lui être applicable ? Toutefois, l'inscription tumulaire que nous vous soumettons est un témoin irrécusable qui n'a pas dû se tromper. Quelle est donc alors cette noble veuve dont nous avons retrouvé la cendre ? Deux de nos collègues[3] se sont imposé la tâche d'éclaircir ce point d'histoire ; nous ne croyons pouvoir mieux remplir votre attente, qu'en vous fesant part du résultat de leurs recherches.

D'après une lumineuse dissertation de M. le secrétaire-perpétuel, la princesse Athala, dont nous

[1] De ce mariage naquit Charles le-Bon, successeur de Baudouin-a-la-Hache, au comté de Flandres.

[2] *Art de vérifier les dates*, tom. III, édit. de 1787, pag. 6 et 9. — *Descente des comtes de Flandres.*—Ypérius, *généalogia comitum Flandriæ.*

[3] M. L' de Givenchy, secrétaire-perpétuel, et M. Mallet, père, trésorier de la Société Royale des Antiquaires de la Morinie.

nous occupons, serait la fille de BAUDOUIN V (dit *de Lille* ou *le Pieux*) 7e comte de Flandres.

Notre honorable collègue, M. MALLET, pense à son tour, que la tombe dont nous cherchons à fixer l'attribution, peut être celle d'ADELAÏDE ou ADELAÏS, fille de BAUDOUIN-LE-CHAUVE et d'ELSTRUDE, sœur d'ARNOULT-LE-VIEUX et d'ADALOLPHE, mère d'HILDEBRAND, 27e abbé de St-Waast d'Arras, 26e et 29e abbé de St-Bertin, et épouse d'un *Germain* dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous. (950-971)[1].

Voilà, en résumé les opinions qui ont été émises sur ce point, nous les transcrivons textuellement en appendice à la fin de notre travail, vous les pèserez, Messieurs, vous verrez celle qui vous paraîtra la plus concluante, pour résoudre l'énigme proposée sur la princesse ATHALA DE FLANDRES, énigme sur laquelle peut-être on n'aura pas encore dit le dernier mot... Quoiqu'il en soit, de ces utiles éclaircissements qui, vraisemblablement, en amèneront d'autres, vous aurez à vous féliciter d'avoir attiré la lumière sur cette lacune historique, et le musée de la ville de St-Omer, ne sera pas moins heureux d'avoir enrichi sa collection d'antiquités, d'un monument archéologique, aussi intéressant que celui dont nous avons l'honneur de vous entretenir[2].

[1] Voir la notice de M. MALLET.

[2] Planches, n° 12. — Musée de St-Omer, vitrine des plaques, n° 3123.

Le tombeau d'ATHALA a été retiré de la terre, pierre à pierre, que nous avons numérotées au moment de leur extraction ; il a été replacé au musée, dans son état primitif, dans la collection des tombes chrétiennes[1].

Immédiatement à côté du cercueil de cette princesse de Flandres, était un autre cercueil à peu près identique[2], (c'étaient les deux seuls semblables), placé au même niveau, construit en pierres d'un même appareil, scellé du même ciment, ayant la même dimension, la même forme, avec ces seules différences que le dernier était pavé en larges carreaux rouges[3], et qu'il n'avait point de petit carré au milieu.

Mais ce tombeau vide depuis long-temps, sans doute, à qui a-t-il appartenu? n'aurait-il pas recueilli les restes de quelque parent d'ATHALA? Son mari, son père, son frère, son fils, que sait-on? Et cette dépouille mortelle n'aurait-elle point été déposée là, en attendant une autre sépulture, ainsi que cela s'est pratiqué plusieurs fois plus tard, notamment à l'égard de LOUIS DE MALE[4]? (1383). Nous manquons de renseignements à cet égard.

[1] Musée de St-Omer, galerie des tombeaux.

[2] Plan géométral, couleur bistre, signe YY.

[3] L'un de ces carreaux est déposé au musée de St-Omer.

[4] Cart. Sith., édit. de 1841, pag. 12, lin. 6. — *Art de vér. les dates*, in-f°, tom. III, pag. 21. — *Genealog. Comit. Flan. apud Martenn.*, tom. III. — *Thes. Anecdoct.*, pag. 435.

A droite de ces deux tombes, nous avons découvert un superbe monolythe en marbre ou pierre bleue, fixé au sol de la seconde église; il formait la base d'un pilier octogone. Cette base semble porter le caractère du XII[e] ou du XIII[e] siècle, on y voit sur chaque plinthe des feuilles découpées [1].

Un peu plus loin, entre les fondations des piliers que nous suivons toujours, au milieu de la nef [2], et avant d'arriver à l'ancienne tour, dont l'emplacement se distingue clairement, par les bases variées des colonnes sur lesquelles elle reposait; nous avons rencontré encore sept sarcophages [3] pouvant se rapporter au XII[e] ou au XIII[e] siècle; ils gisaient à un mètre en dessous de la seconde église, à la même profondeur que la tombe de la princesse. Leurs formes et leurs dimensions n'étaient pas les mêmes; semblables à ceux dont nous avons soulevé un si grand nombre, ils renfermaient des squelettes entièrement dénudés, dont deux avaient appartenu à des femmes. L'un de ces derniers offrait une bizarrerie de la nature, qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de constater : la colonne vertébrale, au lieu de 24 vertèbres, n'en comptait que 23; il manquait une des vertèbres dorsales et une côte de chaque côté; mais en échange et par une disposition que l'on pourrait appeler providentielle, la cage osseuse était complétée par la 5[e] côte sternale,

[1] Musée de St-Omer, galerie lapidaire.
[2] Plan géométral, signe ZZ.
[3] Idem, idem.

qui de chaque côté était bifide, et s'insérait au sternum par deux cartillages. Ces observations ostéographiques nous ont été communiquées par M. le docteur Maillefer (du 7e régiment d'infanterie légère) qui a bien voulu nous prêter le concours de ses lumières, pendant une grande partie de nos explorations, et qui au milieu de tous ces ossements exhumés, a pu constater un grand nombre de défectuosités de la nature, parfois intéressantes pour la science [1].

Toutes ces tombes présentaient dans leurs formes des caractères différents [2], bien que se rapportant à peu près, à la même époque. L'une, carrée aux extrémités, offrait l'idée d'un parallélogramme; l'autre, évasée légèrement par le milieu, était retrécie du côté des pieds et plus encore dans la partie de la tête, au moyen de deux pierres rapprochées à dessein; une 3e à peu près semblable [3], en différait, en ce que la tête était circulairement taillée; à une quatrième, la place des pieds était incisée dans la pierre; en outre, elle était abritée par un couvercle en dos d'âne [4] avec l'arête très-

[1] Une partie de ces ossements nous a été demandée pour être placée au musée ostéologique de la faculté de Strasbourg, nous n'avons pas cru pouvoir déférer à cette demande.

[2] Voir aux planches.

[3] Idem *passim*, et plan géométral *passim*.

[4] On sait qu'un objet est en dos d'âne lorsqu'il présente un double talus, en d'autres termes, lorsque sa coupe offre un angle obtus. ) Dict. de l'arch. au moyen-âge, par Berty, pag. 129 ).

prononcée. Une autre enfin, exactement dans l'axe de l'église du XI^e^ siècle, était un très-beau monolythe dans lequel la place de la tête et des épaules portait l'empreinte du ciseau; il était recouvert d'un énorme dessus en deux pièces, sur lequel la trace d'un dos d'âne, était légèrement prononcée. Cette fois encore, on n'a rencontré aucune indication sur les personnages dont on a réveillé la cendre; il faut se résigner, à trouver bien rarement dans les tombes des lignes de plomb, d'airain ou de pierre. Ces signes semblent réservés, nous l'avons dit, aux sépultures des princes ou des abbés, et encore sont-ils peu communs. En général, les plaques tumulaires placées pour indiquer les inhumations, ont dû être enlevées lors de la construction des églises postérieures; voilà, sans doute, pourquoi, peu de renseignemens funéraires ont pu arriver jusqu'à nous. Quelques-uns cependant, grâces aux enseignements de l'histoire, auront échappé à l'oubli. Le dernier monolythe dont nous venons de parler, parait être de ce nombre; ce sarcophage ne serait-il pas celui du 53^e^ abbé de St-Bertin, WALTER II, surnommé BLOC, l'un des hommes les plus adroits de son temps?

Les écrivains de l'abbaye[1] disent que ce prélat, après avoir administré le monastère pendant seize années, mourut en octobre 1294, et fut inhumé

[1] Grand cartul. de St-Bertin. Année 1278. — Ypérius, pag. 759 et suivantes.

dans la nef principale, entre les colonnes de la grande tour, à l'érection de laquelle il avait contribué[1] (1278-1294). C'est précisément sur ce point, qu'a été retrouvée la tombe dont nous parlons; s'il n'y a pas certitude acquise, pour l'attribution de cette sépulture à WALTER[2], il y a du moins très-grande probabilité. Vous en déciderez, Messieurs; ce lourd monolythe a été enlevé et transporté au musée dans la naissante galerie des tombeaux[3].

WALTER était d'une taille assez grande, et à l'inspection de ses restes mortels, les gens de l'art ont pu s'assurer qu'il était boiteux; la jambe droite se trouvait beaucoup plus courte que la jambe gauche. Ce fait si simple, si naturel, servirait à constater au besoin l'identité de ce rusé cénobite, dont la vie, tracée par les historiens, présente un trait assez piquant, pour être offert comme peinture de mœurs au XIII[e] siècle.

JEAN DUBOIS, 52[e] abbé, fatigué des exigences des officiers du monastère, dont l'opposition tumultueuse (*tumultuosi*[4]) gênait et envahissait l'autorité abbatiale, était à la veille de laisser tomber en d'autres mains le fardeau de la prélature, devenu

[1] Grand cartul. Art. Walter II, année 1278.

[2] Plan géométral, couleur bistre, signe ZZ.

[3] Musée de St-Omer. Planches, n° 35. Douze hommes ont travaillé pendant plusieurs heures à opérer la pénible extraction de ce tombeau.

[4] Ypérius, pag. 758 et 759, etc.

trop pesant pour lui (1272-1278). WALTER, moine ambitieux et fin, devina qu'il y avait pour lui avantage à embrasser sourdement la cause des mécontens, il le fit, s'initia à leurs secrets et parvint à captiver leur confiance, au point que comptant sur ses faveurs futures, ils le proclamèrent abbé à la place de JEAN qui venait de se retirer. A peine investi de cette nouvelle dignité, son ambition était satisfaite; mais il fallait se maintenir. Modifiant alors son système, il ne songea plus qu'à restreindre les prétentions que jusque-là il avait flattées, et par une habile manœuvre [1], que l'on dirait appartenir à d'autres temps, il attira de Gand vingt de ses jeunes compatriotes entièrement dévoués, leur donna l'habit, et à l'aide de ces vingt nouvelles voix toujours assurées qui en obtenaient d'autres, changea la majorité dirigeante. Ainsi fortifié dans son administration et sûr désormais du plus grand nombre de suffrages, WALTER rompit ouvertement avec les mécontens, repoussa leurs exigences, et sans obstacle

[1] » *Walterus cognomento Bloc, vir subtilis, callidus et astutus* » *inter* TUMULTUOSOS *educatus, eorum, mores et actus ad plenum* » *edoctus... Sperabant enim supervacuè hunc Walterum factis* » *eorum, bene velle favere sed è| contrà; industrius eos subegit.* » *Sic in principio se quietè et patienter habuit, et triennis vel* » *quadriennio dissimulavit, donec sufficienter provisus... Item adduxi* » *pueros de Gandavo, de melioribus electis, et hic vestivit in* » *monachos, et sic successivè, donec haberet viginti de Gandavo* » *natos, qui omnes simul juncti, cum aliquibus abbati benevolis,* » *constituere possent majorem seu saniorem partem conventus....* » *Hoc facto per se rexit*, etc., etc. » (Johannis Yperii chron. Sancti Bertini, col. 759).

rétablit l'ordre et la discipline, laissant les opposants auxquels il devait son élévation, dupes d'une mystification, véritable modèle du genre.... Ceci ce passait en 1278..... Dans des situations analogues, les passions des hommes ne sont-elles pas toujours les mêmes !!!

Nous voici à l'extrêmité, ouest, de la nef principale de la seconde église[1]; nous atteignons les bases de piliers, qui, tant que ce monument demeura debout, servirent à supporter la grande tour (*magnam turrim*)[2], bases d'une grandeur et d'une forme différentes, se distinguant facilement des autres, et ayant entre elles des bases étoilées. Ici, Messieurs, nous aurons peu de choses à dire. De cette élégante tour, élevée probablement au XII^e^ siècle d'après le style Romano-Byzantin et qui peut-être, fut surmontée de créneaux et de machicoulis; de cette tour souvent frappée de la foudre et qui alors comme aujourd'hui, sentinelle avancée, veillait à la sûreté du monastère et des citoyens, il ne restait plus, même le souvenir... Avant l'exhumation du squelette de la seconde basilique, la place qu'occupait le beffroi de cette église, était demeurée inconnue; nous avons retrouvé bien peu de renseignements historiques sur ce monument. Une fois encore, nous éprouvons le regret d'avoir, à cet égard, très-peu de choses à vous dire.

En dessous de la voûte abritée par le clocher[3],

[1] Plan géométral, signe A, couleur bistre. — [2] Ypérius.

[3] Plan géométral, signe A.

nous avons tout exploré à deux mètres de profondeur, mais infructueusement; aucune substruction, aucune tombe, aucun débris archéologique ou architectonique, ne s'est présenté à nous; mais au niveau du sol de cet édifice du XI[e] siècle, des traces d'incendie très-prononcées, surtout à l'angle sud-ouest, là, où vraisemblablement la violence du feu causée, peut-être, par un vent nord-est, exerça le plus de ravages; voilà tout ce que nous avons retrouvé sur ce point[1]. On a remarqué en général dans la nef de l'église, différentes époques de constructions, indiquées d'un côté par l'irrégularité des contreforts extérieurs de la crypte[2], et de l'autre, par la régularité qui régnait dans ceux des collatéraux; le mur extérieur du bas-côté septentrional, était bien moins épais que celui attenant à la nef transversale; le collatéral nord existait dans toute sa longueur[4], il avait les bases de colonnes du même style que celles que nous avons déjà décrites, tandis que celui du midi[5] était incomplet; il avait été dénaturé lors de la construction de la nef de la dernière basilique[6]. La nef principale comptait sept travées[7], y compris celle du porche; le transsept en avait le même nombre, vraisemblablement symbolique[8];

[1] Plan géométral, signe A. — [2] Idem.

[3] Idem. — [4] Idem, idem.

[5] Idem. — [6] Plan géométral, couleur bistre.

[7] On appelle ainsi chacune des divisions d'une nef, d'un cloître ou d'une galerie quelconque.

[8] Voyez le plan, signe B.

en dehors de l'église devait se trouver un porche qui nous a paru indiqué par un mur et des piliers extérieurs [1].

Revenons à la nef transversale et aux chapelles de côté; elles sont en petit nombre, et ne nous retiendront pas long-temps; après les avoir parcourues, nous aurons accompli l'entière exploration de la seconde basilique reprise au XI^e^ siècle, et existant encore au XIII^e^

Les deux bras du transsept ont été intégralement retrouvés [2], ils étaient, pour ainsi dire, encadrés dans la nef transversale de l'église du XIV^e^ siècle. L'époque de leur construction est incertaine; elle semble toutefois pouvoir se rapporter environ au XII^e^ siècle, ils ont dû subsister jusqu'au XIV^e^. Au nord et au midi, on y voyait une entrée latérale, avec deux ou trois marches pour descendre dans l'église. Les deux croisillons étaient pavés en petits carreaux jaunes, verts ou rouges de terre cuite vernissée et en forme de damier [3]; les chapelles latérales placées dans les bas-côtés, étaient pavées de même, mais avec plus de luxe; au lieu d'un simple car-

[1] Voyez le plan, signe C.—Le porche est une construction placée devant une porte d'église; construction qui a beaucoup variée quant à sa forme, ses dimensions et son usage.

Nous devons à M. DUFAITELLE la communication d'une partie de ces observations.

[2] Plan géométral, signe R.

[3] Planches, n° 23. — Musée de [illegible]

relage, c'était une marqueterie plus soignée qui était formée au moyen de petites pièces triangulaires ou carrées, de diverses couleurs, adaptées les unes aux autres et représentant différents dessins [1].

Le bras méridional mis à nu, a été retrouvé encore pavé, presque en entier, de la manière que nous venons d'indiquer [2] sur une étendue de 12 mètres sur 8. Les chapelles attenantes, dédiées à *St-Denis* [3] et à *St-Sébastien* [4], n'avaient conservé de leur sol que quelques fragments de marqueterie et de bordures. Il en était de même dans les bas-côtés servant de vestibules à ces chapelles [5].

Le croisillon septentrional au contraire, ainsi que les bas-côtés et ses chapelles (celles de *Ste-Croix* et de *St-Laurent*) plus bouleversées, n'avaient plus aucun vestige de leur pavé, qui dut être semblable à celui de la partie méridionale. De chaque côté, à droite et à gauche, on apercevait des fondations de piliers, dont les uns formaient la ligne de séparation du transsept avec les bas-côtés, et les autres avaient soutenu les efforts de la croisée: quelques restes de ces piliers étaient enfermés dans des constructions postérieures; ils ont pu être facilement rétablis, d'autant que presque tous laissaient entre-

[1] Planches, nos 22 et 24.— Musée de St-Omer.

[2] Plan géométral, couleur bistre. — [3] Idem, idem, signe HH.

[4] Idem, idem, signe NN.

[5] Plan géométral, couleur bistre. Voyez aussi le grand cartulaire de St-Bertin, *passim*.

voir leurs traces, en pierres de la crypte. L'une de ces fondations du côté nord [1] était intacte, ainsi que toutes les bases de colonnes qu'elle supporta. Ces bases à 8 lobes simples, sans pattes ni griffes sur la plinthe, suffiraient presque au besoin, pour déterminer approximativement le style et l'époque auxquels cette partie de l'église a appartenu. Il serait heureux que l'on pût ménager la conservation de ce débris architectonique dans la *promenade historique* [1] que l'on se propose de créer dans les ruines de St-Bertin, où bientôt il n'y aura plus une pierre et où cependant chaque pierre rappelle, en quelque sorte, un souvenir.....

Sur le second plan, en-dessous du sol du croisillon septentrional de la seconde église [2], nous avons rencontré quelques tombes pouvant se rapporter au XI[e] ou XII[e] siècle. Dans le collatéral, ouest, il y en avait un grand nombre qui se trouvaient resserrées les unes contre les autres, et comme toujours, c'était de simples caveaux, c'est-à-dire des sortes d'auges construites en moëllons maçonnés à parois, disposées angulairement, et recouvertes de grandes pierres blanches, sans inscriptions ni ornemens. Semblables aux sépultures vulgaires, on y apercevait encore la

[1] Depuis que ces lignes sont tracées, toutes les substructions si péniblement exhumées sur le sol de l'ancienne église de St-Bertin, ont été détruites et radicalement enlevées. Rien n'a été épargné, l'impitoyable niveau a passé partout... *Sic transit gloria mundi !!!* Puissent du moins, tous ces matériaux de divers âges, servir à la réparation prochaine de la tour !!!— [2] Plan.

chaux et la terre glaise dont furent recouverts les cadavres. Ces tombes, en effet, durent être celles de simples cénobites restés inconnus: car sur ce point, comme en dehors de l'église, au nord et à l'ouest, il y avait un édifice claustral environné, peut-être, d'un champ funèbre servant à la sépulture commune.

En général, les inhumations opérées dans l'intérieur du temple, n'offraient aucune trace de matières corrosives; il n'en était pas de même dans celles qui se sont rencontrées à l'extérieur [1].

Au milieu de cette partie du transsept [2], étaient d'autres tombes semblables aux précédentes, et qui comme elles, se trouvaient à 2 m. de profondeur; parmi elles, on en voyait une d'une très-petite dimension (68 sur 18 c.) [3], c'était celle d'un enfant; un autre cercueil était le plus grand que nous ayons découvert, il avait, d'une extrêmité à l'autre, 2 m. 25 c. de longueur, sur 60-40 c. de largeur; il renfermait un gigantesque squelette dont la tête était resserrée entre deux pierres rapprochées, ce qui, en archéologie, vous le savez, Messieurs, indique d'ordinaire que la tombe est de la même date que la mort. Toutes les parties osseuses, des pieds et des mains n'étaient pas encore disjointes, et pouvaient facilement se distinguer. Ces deux sarcophages restés sans attribution, sont déposés au musée dans

[1] Plan. — [2] Idem, signe DD et planches, n° 32.

[3] Idem, planches n° 33.

la collection des tombeaux[1]. Non loin de là, dans le même rayon, au pied d'un mur de fondation, formant la limite septentrionale du dernier jubé ou doxal, était une construction quasi-elliptique[2], ayant un m. 30 c. de longueur sur 1 m. de largeur, et 90 c. de profondeur; elle était formée en pierres de petit appareil, liées ensemble avec du ciment couleur vermillon. Cette construction ressemblait assez, pour le genre de maçonnerie, à celle employée dans la tombe de la princesse ATHALA; malheureusement elle avait été raccourcie et mutilée, mutilation qui nous a paru se rapporter à un temps déjà bien reculé; au fond, on y apercevait quatre colonnettes en grés de 20 c. de largeur, ayant une forme carrée, et profondément enfoncées dans la terre. Selon les uns, ces pierres auraient fait partie d'un noble caveau sépulcral; selon d'autres, elles auraient subi une destination moins brillante, en servant, modestement à soutenir une chaudière.... Il nous serait difficile, quant à nous, d'admettre l'une ou l'autre de ces hypothèses; et ce qui ne l'est pas moins, c'est de préciser sûrement, l'usage primitif de cette curieuse et problématique substruction. Immédiatement à l'extrémité de ce demi-cercle, était une énorme pierre tumulaire[3], de 2 m. 24 c. de longueur sur 1 m. 24 c. de largeur et 30 c. d'épaisseur. Cette pierre de couleur bleue, dite *de Tournai*, reposait sur une partie de terre végétale, rapportée sur ce point seu-

[1] Musée de St-Omer. — [2] Planches.—Plan, couleur bistre, signe FF.
[3] Idem, idem, signe EE.

lement, et semblable à celle de nos jardins. A 1 m. en dessous, gisait un squelette autour duquel on pouvait entrevoir les vestiges d'un cercueil en bois, quoique à cette profondeur on n'ait encore trouvé que des cercueils en pierre; cette tombe était celle d'une femme qui avait eu un bras cassé, mais cette fracture était parfaitement remise, eu égard au temps où l'opération chirurgicale dut avoir lieu, (XI[e] ou XII[e] siècle au plus tard). Sur cette pierre tumulaire, comme sur les autres, on n'apercevait aucun signe indicateur..... Les inhumations féminines sont très-rares à cette époque dans l'abbaye, à qui donc, peut s'appliquer celle-ci? Ne serait-ce point à MAHAUT ou MATHILDE de ST-OMER, femme de PIERRE, seigneur de Bournonville? On sait que cette noble et puissante dame, fut inhumée à St-Bertin en 1194[1].

On peut se demander encore, si la place qu'occupait cette tombe[2], n'était pas alors hors de l'église, la chose ne serait pas impossible; la partie de la nef transversale, dans laquelle on l'a retrouvée, ne nous a pas paru être antérieure à la fin du XI[e] ou au XII[e] siècle.

A l'est du bras septentrional du transsept, étaient appliquées deux chapelles, précédées par des *bas-côtés* qui leur servaient de vestibules[2]; ces chapelles portaient l'une, le nom de *Ste-Croix*, l'autre vraisemblablement, celui de *St-Laurent*. La première, vous

[1] Grand cartulaire de St-Bertin.

[2] Plan, signe EE. — [2] Idem, idem, AA.

le savez, est celle qui plus tard fut dédiée à *St-Pierre* et à *Ste-Catherine*, pendant l'église du XIV^e^ siècle. Au nord, elle était précédée par le cloître et la salle capitulaire, d'où on communiquait avec l'église, au moyen d'une petite issue latérale que nous avons aperçue. La place[1], ainsi que l'entrée du chapitre[2]; sont encore marquées au moyen d'une petite base de colonne. C'est là, et probablement dans ce grand caveau déjà signalé dans notre première partie[3], que furent déposés à une grande profondeur, les pieux restes de JEAN I^er^, 39^e^ abbé (1095) dont Ypérius a écrit : « *Sepultus fuit in septentrionali cono claustri, juxta introitum capituli*[4]. »

Cependant, nous devons dire que comme la chapelle de *Ste-Croix* doit être postérieure de beaucoup, à l'inhumation de JEAN I^er^, les lieux ont dû être notablement modifiés dans l'intervalle. C'est dans le vestibule de cette chapelle de *Ste-Croix*, postérieurement chapelle de *St-Pierre*, et en face de l'autel, que dormait ce chevalier encore complètement vêtu, dont nous avons parlé et dont nous avons attribué l'inhumation à la dernière basilique. Cette chapelle ne nous a rien offert de remarquable sur le second plan ; la fondation de l'autel encore en place[5], une base de colonne trahissant le XII^e^ siècle, puis, à

[1] Plan, signe BB. — [2] Idem.

[3] Pag. 91.—Plan, signe X.—[4] *Chron. Sithiens.*, pag. 592, lin. 23 et 24.

[5] Plan, signe AA.

1 m. 50 c. au-dessous de l'autel, des carreaux rouges de 20 c. de largeur et de nombreuses traces de charbon de bois annonçant un violent incendie, voilà tout ce que nous avons pu découvrir.

La chapelle voisine [1], paraît être celle de *St-Laurent*, bien que nous n'y ayons pas trouvé les indications que nous espérions : elle ne nous a rien offert de remarquable; deux petites tombes monolythes gardant encore les restes de tous petits enfants[2], voilà ce que nous y avons aperçu; nous devons ajouter, que nos recherches et celles de plusieurs de nos collègues ne nous ont procuré, sur ce point, aucun renseignement historique. Dans les décombres qui tenaient la place des deux chapelles dont nous venons de parler, se sont rencontrés quelques objets d'antiquités, tels que des fragments de mosaïques, dont l'un, assez beau représente une figure qui semble pouvoir s'appliquer à une partie du zodiaque retrouvé en 1831, et dont les signes, on ne l'a pas oublié, sont restés jusqu'ici incomplets [3]; 2° un morceau de cul-de-lampe doré et habilement travaillé, ce débris appartient à l'époque de la Renaissance; 3° une pièce de monnaie de PHILIPPE IV dit *le Beau*, (ou *Croit-Conseil* d'après *Olivier de la Marche*) 31e comte de Flandres et d'Artois, fils de MAXIMILIEN d'Autriche et père

[1] Plan, couleur bistre, signe BB.—[3] Planches, n°33, musée de St-Omer.

[2] *Description d'une crypte et d'un pavé mosaïque*, planches et texte par M. WALLET.—1er vol. des Ant. de la Morinie, *dissertation de* M. Alex. HERMAND *sur ces mosaïques*. — Voir ces débris au musée de St-Omer, planche III, n° 16.

s'il ne fut pas le premier à porter la mître (on sait que GILBERT et JACQUES II, ses prédécesseurs, après avoir joui de cette prérogative, abdiquèrent la prélature pour aller mourir en simples moines de Clairmarais), fut du moins le premier abbé, mort et inhumé avec les insignes de sa dignité : «PRIMUS ABBAS MITRATUS. » Lors de la construction de la dernière église, les restes de GUILLAUME D'OYE auront été déplacés et *réinhumés* dans la nouvelle enceinte, sous un marbre représentant pour la première fois un abbé revêtu des ornements pontificaux, honneur dont les moines de St-Bertin ténaient, sans doute, alors surtout, à conserver le souvenir. GUILLAUME mourut en 1271, et fut inhumé, disent les auteurs : *juxtà principalem ingressum templi, intrantibus à meridie* [1], —*juxtà clausuram Sancti Dyonysii* [2], etc.

La chapelle de *St-Denis* [3] fut fondée et ajoutée à l'église, par JEAN III, 46e abbé, (1186-1230 [4]). On retrouve encore à un angle, une base de colonne dont le style semble rappeler l'époque de cette construction. Son sol en marqueterie était à 752 millimètres au-dessus du pavé en mosaïque. Dans l'enceinte de cette chapelle, fut inhumé son fondateur dont les savants écrivains du *Gallia Christiana*, rapportent: «*cum luctu sepelierunt in australi parte templi*

[1] Manuscrit de la bibliothèque de St-Omer.

[2] Ypérius, pag. 731, au bas de la page.

[3] Plan, couleur bistre, signe HH.

[4] Grand cart. de St-Bertin.—Ypérius.— *Gall. Christ.*, etc., etc.

» *quod ipse ædificaverat*[1]. » Mais, Messieurs, excepté qu'on puisse soupçonner cette sépulture, au-dessous d'une petite arcade que nous avons rencontrée dans le mur nord[2]; ce qui, d'après M. de Caumont[3], se pratiquait quelquefois à l'égard des fondateurs des chapelles ; nous n'avons reconnu aucun indice annonçant cette tombe abbatiale.

Poursuivons : il était écrit que cette chapelle, ou plutôt son vestibule, ne devait pas être infructueux pour nous ; à peine avions-nous enlevé la tombe vide, attribuée à *Ypérius*, que plus bas, et au-dessous, nous apercevions deux autres tombes, qui plus éloquentes que les premières, ont pu nous apprendre, ce qu'au nom de l'histoire du pays, nous venions leur demander. Ces tombes étaient celles des 32e et 34e abbés, WALTER Ier et ODBERT, dont l'un mourut en 984, après avoir dirigé le monastère pendant 20 ans (et non 12, ainsi que l'ont écrit les chroniqueurs, notamment le grand cartulaire[4]); le second, ODBERT, mort en 1007, après avoir été revêtu pendant 21 ans de la dignité abbatiale. Les deux sarcophages[5] renfermant les cendres de ces prélats, étaient placés à 2 m. environ de pro-

[1] Tom. III, pag. 506, édit. de Dom. Martenne. — Grand cart. de Dom. de Witte.

[2] Plan, signe II.

[3] *Cours d'architecture monumentale.*

[4] Grand cartulaire de St-Bertin.—Bibliothèque de St-Omer.

[5] Plan, signes KK et MM.

fondeur du sol de la dernière basilique, et à 60 c. environ, plus bas que le niveau de la seconde. Ils ont été ouverts[1] en présence de plusieurs d'entre vous. Le 1^er^, (celui d'Odbert) était un superbe monolythe en pierre jaune; il formait un parallélogramme pur et simple, dont le fond, entièrement revêtu de mastic ou ciment rouge, avait une longueur de 1 m. 80 c. sur 52 c. de largeur du côté de la tête, et 44 du côté des pieds; la profondeur était de 45 centimètres. Ses parois n'avaient pas 6 centimètres de largeur dans la partie supérieure, tandis que du côté des pieds l'épaisseur avait été diminuée de moitié. Cette diminution n'aurait-elle pas été faite, à cause de la largeur des épaules? La tête était posée sur un exhaussement taillé dans la pierre, en creusant le le cercueil; les ossements gisaient pêle-mêle, une partie de la jambe était placée sur la poitrine, une autre près de la tête, ce qui indiquait que ces restes avaient été changés de sépulture, et pieusement replacés dans le lieu, où après tant de siècles, nous les avons retrouvés. A gauche de la tête, du côté nord, se trouvait placée de champ, une petite pierre blanche de 16 c. de long sur 13 c. de large. Cette pierre, légèrement recouverte d'une teinture en terre humide, portait une inscription tracée en caractères bien lisibles, semblables à ceux de l'écriture moderne. Cette inscription brièvement

[1] Planches v, n° 9.—L'original est déposé au musée sous le n° 3135.

conçue dans les formes du style lapidaire, rappelle le nom, la qualité et la date de la mort de celui dont elle indique la sépulture. Vous allez en juger, Messieurs, on y lit les lignes suivantes :

| | |
|---|---|
| ID. IVL OBI | *Idibus Julii* |
| IT ODBERT | *obiit, Odbertus* |
| TVS HVI' CoE | *hujus cœnobii* |
| NoBII ABB : [1] | *abbas.* |

Ce document épigraphique se trouve déposé au musée de St-Omer, ainsi que le sarcophage monolythe dont nous avons pu rejoindre toutes les parties, détachées au contact de l'air [2].

Il nous est parvenu fort peu de renseignemens sur ODBERT ; les historiens nous apprennent que, ce cénobite élevé en 986 sur le fauteuil abbatial en remplacement de TRUDGUANT, gouverna le monastère 21 ans, pendant lesquels il fit écrire par ses religieux de nombreux et fort beaux manuscrits; ils nous disent que sous son gouvernement l'abbaye fut miraculeusement préservée du feu [4], et qu'il mourut le 15 juillet 1007 [5].

Le second de ces tombeaux était le premier dans

[1] Voyez l'original au musée de St-Omer, galerie des plaques, planches, n° 9.

[2] N° 3135 du musée, galerie des tombeaux.—Planche VI.

[3] Grand cartul. de St-Bertin, *Ypérius, Gall. Christ.*, etc., etc.

[4] Grand cart. de St-Bertin, manuscrit in-f°. anno 1007.

[5] Dutems, historien du *Clergé de France*, fixe la mort d'ODBERT à l'année 1014 ; les auteurs du *Gall. Christ.* à 1012, et le grand

l'ordre chronologique; placé à gauche de celui dont nous venons de parler[1], il avait une dimension beaucoup plus petite et moins profonde, (1 m. 68 c. de long sur 39 du côté des épaules, et 35 du côté des pieds), ce qui, si les sarcophages n'ont pas été échangés lors de leur translation, prouverait qu'ODBERT dut avoir une haute taille, et WALTER une taille très-petite. Cette sépulture n'était point monolythe et avait une forme particulière dont nous n'avons rencontré que de rares exemples[2]; construite en pierres blanches, fixées avec du mortier grisâtre, elle reposait sur un fond de terre, absolument semblable à celui sur lequel gisait le jeune prince GUILLAUME, avec ces différences cependant, que la pierre recevant la tête, était un monolythe creusé à dessein[3]; celle recouvrant la poitrine portait en dessous une croix Carlovingienne taillée en relief, de 2 c. de saillie[4]; enfin, une troisième, de forme carrée, placée au-dessus de la tête, avait une moulure aux arêtes supérieures[5], et paraissait avoir primitivement servi à un autre usage. Vers les pieds, ce tombeau venait s'appuyer au même mur, que celui placé au plan supérieur le même que nous croyons

cart. en 1007. Cette dernière date nous paraît la plus vraisemblable. Ayant succédé à TRUDGUANT en 986 et ayant régné 21 ans, ODBERT a dû mourir en 1007 et non plus tard.

[1] Plan, signe KK. — [2] Idem.

[3] Voyez planche v, n° 15. — Musée de St-Omer, galerie lapidaire.

[4] Planche vi, n° 36. — Musée de St-Omer, n° 3107.

[5] Planche v, n° 15.

être celui d'Ypérius [1]; le squelette, comme les autres, avait les yeux tournés vers l'orient; le sarcophage était retréci par les pieds et arrondi du côté de la tête; ce qui donne exactement la même forme que celle qui nous est retracée par les voyageurs de la Terre Sainte et par Dom. Calmet, lorsqu'ils parlent du tombeau de N.-S. J.-C. à Jérusalem [2].

Les ossements trouvés dans cette tombe étaient pêle-mêle comme ceux de la précédente et sans doute aussi, par le même motif de *réinhumation*. Au-dessous de la place des épaules s'est heureusement rencontrée une plaque de plomb [3] de 30 c. de long sur 23 c. de large. Cette plaque oxidée sur quelques points, porte l'inscription tumulaire suivante :

† HIC REQT ABB
WALTER QI OBIIT
ANN DNI DCCCC: LXXX$^{II}_{II}$ :
INDCTXII : II NON MAI :
R-X M ANN. XX.

† *Hic requiescit abbas Walterus, qui obiit anno Domini* 984 *indictione XII : II nonarum mai, rexit monasterium annos XX.*

WALTER Ier, 32e abbé de St-Bertin, nommé aussi

[1] Plan, couleur rose, n° 17. — On sait que le lieu où étaient ces tombeaux, ne remonte pas au-delà de JEAN III qui fit élever la chapelle de *St-Denis*, vers la fin du XIIe, ou au commencement du XIIIe siècle. Ce mur fut donc encore utilisé lors de la construction de cette chapelle ? Il y avait alors sur ce point une maçonnerie antérieure à la chapelle de *St-Denis*. — [2] M. Wallet.— Pl. VI, n° 36.

[3] Planche V, n° 13. — Musée de St-Omer, vitrine des plaques.

*Vautier*, par Dutems[1], succéda à Arnoux II en 978[2]; ce fut de son temps que Folquin de Lobbes *(Folquinus peccator, quem Laubiensium dicunt abbatem)* écrivit son cartulaire, et c'est à lui qu'il le dédia « *dedicavi illud vobis*, dit-il, *tibi que, quam maximè* » *venerande pater Waltere*[3]. » Il lui présente aussi les vies de St-Omer, de St-Bertin, de St-Folquin, évêque de Thérouanne; sous la même administration, la noble veuve RICHILDE, comtesse de Flandres, fit don de sa terre d'Herbelles à l'abbaye. WALTER mourut en 984. Le grand cartulaire fixe cette date à 985[4]; mais cette différence est presque insignifiante, peut être même n'est-elle qu'une simple erreur de calcul? attendu que l'année ne commençait pas alors à la même époque[5]. L'historien du *Clergé de France*, le fait mourir en 969[6], et Mabillon en 996. Ces tergiversations chronologiques sont maintenant rectifiées, sans appel, par la plaque que nous venons d'exhumer sur laquelle on lit clairement la date du mois de mai 984[7]. Une inexactitude plus importante, est celle rela-

[1] *Histoire du Clergé de France*, tom. IV, p. 216, lig. 16. Paris 1775.

[2] Grand cartulaire de St-Bertin. — *Chron. Sith.*, col. 568.

[3] Manuscrit n° 139 de la bibliothèque de Boulogne, sous le titre d'*Opera varia*. Ce manuscrit dont nous devons la communication à M. Alb' LEGRAND, fesait partie autrefois de la biblioth. de St-Bertin; il n'aurait jamais dû sortir de St-Omer.

[4] Grand cartulaire, manuscrit in-f°

[5] L'année commençait alors à Pâques.

[6] Dutems, pag. 216, tom. IV, in-8°, exempl. de la bibl. du Card. Maury.

[7] Musée de St-Omer, vitrine des plaques. — Planches, n° 13.

tive à la durée de l'administration de cet abbé. D'après Dom. de Witte et d'autres chroniqueurs, elle a été de 12 ans (973-985 [1]); tandis que notre plomb tumulaire la porte à 20 « *rexit monasterium annos viginti.* » Peut-on mettre en parallèle ces deux autorités? Selon nous, toute croyance doit être accordée à la page contemporaine et presque infaillible trouvée dans la tombe de WALTER. S'il en est ainsi; pour compléter les 20 années de l'administration de cet abbé, et fixer sa mort à l'année 984, il faudrait supprimer de la liste abbatiale, BAUDOUIN et ARNOUX II, ses deux prédécesseurs [2] immédiats, qui d'après les auteurs n'auraient gouverné qu'un an chacun, dont il ne reste aucun acte écrit [3], et dont on ne rappelle que le nom. Dans cette hypothèse, WALTER aurait succédé à HILDEBRAND (élu deux fois abbé), dont la seconde administration aurait alors, cessé en 969 et non en 973. La chose est d'autant plus vraisemblable, que la dernière charte d'HILDEBRAND, porte la date de 964 [4].

Il serait possible, sans doute également, que ARNOUX et BAUDOUIN n'eussent dirigé le monastère que quelques mois, ainsi que l'a fait remarquer M. Dufaitelle; mais, dans ce cas encore, il fau-

[1] Grand cartulaire de Dom de Witte.

[2] Idem.—Manuscrit de la bibliothèque de St-Omer, n° 771.

[3] Grand cartulaire.—M^s^ d'un père Carme, pag. 115.

[4] Grand cartulaire, administration de HILDEBRAND, et ailleurs.

drait retrancher quelques années à l'administration d'HILDEBRAND pour compléter celle de WALTER.

Vous déciderez, Messieurs, le degré de probabilité de l'assertion que nous avons l'honneur de hasarder devant vous, et vous verrez s'il convient de rectifier, ainsi que nous venons de le dire, la nomenclature chronologique des successeurs de Bertin [1].

Une troisième tombe reposait à côté des deux autres [2], elle abritait aussi, des os entremêlés, et ces os avaient appartenu à plusieurs corps qu'aucune page de plomb ni de pierre ne nous a fait connaître ; ne serait-ce pas ceux de TRUDGUANT, prédécesseur de WALTER et successeur d'ODBERT ? Il ne serait pas impossible que ces trois abbés presque contemporains, eussent été compris dans la même translation, et qu'aux débris d'ossemens que nous présumons être ceux de TRUDGUANT, d'autres os inconnus eussent été ajoutés plus tard lors d'une plus récente sépulture ; d'autant, que le bouleversement que nous avons reconnu dans cette tombe, a dû être opéré en établissant les fondations de la dernière église, dans lesquelles le sarcophage dont nous parlons, se trouvait engagé [3]. Une pierre assez délicatement sculptée, était encastrée dans la maçonnerie

[1] Grand cartulaire.—Manuscrit de la bibliothèque de St-Omer, n° 771.—*Ville et cité de St-Omer*, par un père Carme, *manuscrit de* M. DESCHAMPS, etc

[2] Plan, signe LL. — [3] Plan, couleur bistre LL.

de la tombe ; cette pierre est conservée avec les autres, au musée lapidaire de St-Omer.

Les vénérables restes de ces abbés, ainsi que ceux de la princesse ATHALA, de GUILLAUME FILLASTRE et de plusieurs autres [1], positivement reconnus, nous ont été demandés au nom de MM. de la fabrique de Notre-Dame avec l'intention d'assigner à ces pieuses cendres, un honorable et vraisemblablement dernier asile dans l'enceinte de l'ancienne Cathédrale de St-Omer ; en votre nom, Messieurs, votre commission n'a pas hésité à en faire la remise, en applaudissant à l'heureuse pensée de MM. les administrateurs de notre église principale. Quant aux autres dépouilles mortelles qui sont restées inconnues ; par nos soins, elles ont été religieusement transportées dans une nouvelle sépulture creusée au milieu du champ funèbre commun. Nous vous demanderons de constater ces translations par une inscription mémorative : ainsi, Messieurs, en remplissant une mission historique, la Société Royale des Antiquaires, aura accompli un pieux devoir.

Nous n'avons abandonné cette chapelle de *St-Denis* (sur l'emplacement de laquelle s'éleva plus tard la chapelle de *St-Benoît*) qu'après nous être assurés, qu'à la plus grande profondeur possible (4 m. environ) nous n'avions plus rien à attendre de cette terre, déjà libérale envers nous, et nous avons con-

[1] Les restes du jeune prince ont pu être conservés, ne serait il pas convenable de les réunir aux autres dans l'une des nouvelles chapelles deN.-D.?

tinué nos recherches dans la chapelle attenante, celle de *St-Sébastien*[1].

Cette chapelle[2], en dessous du sol de la dernière basilique, avait conservé encore quelques bases de piliers, pouvant se rapporter au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle; c'est dans son enceinte, vous le savez, que nous avons retrouvé une tombe abbatiale pour laquelle nous avons hasardé le nom de GILLES D'OIGNIES[3]. A un niveau plus bas que cette sépulture, il s'en est trouvé trois autres, paraissant beaucoup plus anciennes, c'étaient des sarcophages en auge, avec le couvercle en dos d'âne; ils avaient été coupés par le mur de séparation de la nef transversale et de la chapelle dont nous nous occupons; à en juger par la date à laquelle elles peuvent se rapporter, ces tombes, avons-nous dit, nous ont semblé trop anciennes pour être appliquées aux 52^e^ et 54^e^ abbés JEAN IV et EUSTACHE GOMER, inhumés en 1291 et 1293 dans la chapelle de *St-Sébastien*. Vous verrez, Messieurs, si nous avons été induits en erreur à cet égard.

Le transsept méridional de la seconde église avait, dans le collatéral ouest[4]. des emplacements pavés en marqueterie, qui ressemblaient à des chapelles;

[1] Plan, signe NN.— Grand cart. *passim*. — Cette chapelle devint postérieurement celle de *N.-D. de Milan*, dont nous avons parlé dans notre première partie.

[2] Plan, signe NN. — [3] Idem, idem.

[4] Plan.

mais autant que nous avons pu le croire, sur ce point, il ne dut jamais y avoir d'autels; nous n'avons trouvé nulle part la mention, ou l'indice d'un plus grand nombre de chapelles, que celui que nous avons annoncé. Le sol de ce bas-côté, à gauche[1], était formé par un carrelage soigneusement exécuté, dont nous avons retrouvé une partie, ainsi que des fragments de bordures en diverses couleurs, au milieu desquelles se distinguaient des fleurs-de-lys peintes sur des fonds verts et blancs[2]. Au-dessous de ce sol, on a découvert un petit fourneau[3] garni de morceaux de charbon de bois ayant encore son écorce; tout autour, on voyait des débris de fioles en verre, des fragments de poteries en terre, de diverses formes, un reste d'écume ou de scorie de cuivre oxidé, portant l'empreinte du feu. Derrière ce fourneau[4], était un enfoncement en briques, de la forme et de la dimension d'un conduit de cheminée; dans cet enfoncement qui avait plus d'un mètre de profondeur, on a trouvé deux poids, l'un en fer, l'autre en plomb[5], des lames de plomb roulées, un pot en terre cuite vernissée[6], bien conservé, et un petit meuble triangulaire[7] non déterminé. Cet enfoncement

[1] Planches, nos 22, 23, 24.

[2] Planches, mêmes nos. — Musée de St-Omer.

[3] Plan, signe SS.

[4] Plan, couleur bistre, signes SS.

[5] Musée de St-Omer, nos TT.

[6] Idem, et planche III, n° 19.—[7] Idem, planche III, n° 17.

à côté duquel on voyait des traces considérables d'incendie, nous a paru destiné à recevoir les poids d'une horloge, de celle, peut-être, qui pour la dernière fois, sonna l'heure d'un vaste embrasement... L'objet triangulaire, les poids en fer, les lames de plomb roulées, auront servi, sans doute, à cette horloge qui s'élevait à droite de la nef transversale; mais le fourneau ne nous a pas paru aussi facile à expliquer; ne semblerait-il pas annoncer l'un de ces laboratoires alchimiques si en usage à cette époque? ou mieux encore quelque atelier utile pour les travaux de l'église et du monastère? Encore une fois, Messieurs, ici, comme presque toujours, vous apprécierez les suppositions auxquelles nous sommes forcés de nous livrer, et, peut-être, parviendrez-vous à éclairer quelques-uns de ces points, non moins nébuleux que tant d'autres....

Le second édifice est entièrement parcouru.... Il nous reste encore à vous entretenir de cette chapelle mystérieuse, que nous avons annoncée [1]; bien que jusqu'à présent, elle ne puisse pas se rattacher clairement au monument du XI[e] siècle, et qu'il ne soit même pas encore permis de nous prononcer positivement sur l'époque à laquelle elle a appartenu; ce point est assez intéressant, pour ne pas être passé sous silence. Franchissons l'espace qui nous sépare de la chapelle de *St-Jean-Baptiste* de la dernière église.

[1] Voyez plan, couleur bistre, signe G.

[2] Plan, couleur rose, n° 34.

Vers le milieu de cette chapelle, au second plan, s'élevait un débris de vieille construction, autour de laquelle prenait naissance un sol artistement établi, et recouvert d'un pavé en verre semblable à celui que nous avons déjà indiqué[1]. Ce sol fixé à 1 m. et demi du niveau de l'église du XIV^e^ siècle, reposait sur un lit de moëllons blancs, recouverts d'une couche de terre glaise, surchargée elle-même d'un lit de silex de moyenne grosseur; au-dessus des silex, on voyait une couche de ciment très-clair, et pardessus, était un autre ciment d'un rouge plus prononcé ayant 7 centimètres d'épaisseur; nous en avons conservé un échantillon[2]. Ce sol indique, ce nous semble, l'existence d'une chapelle[3], placée hors de l'enceinte de l'église du XIV^e^ siècle. Entre les matériaux formant cette vieille construction que nous croyons être un vestige d'autel, une belle pierre mutilée en partie avait été dédaigneusement oubliée; cette pierre[4] qui nous paraît appartenir à l'ère byzantine, représente deux personnes assises, dont les têtes ont disparu; de chaque côté des anges sont placés debout, ils tiennent un flambeau à la main; puis au-dessous de l'enceinte quasi-ovale formée par deux têtes d'ogives, on remarque des animaux et des arabesques, attributs symboliques

[1] Voyez planche v le dessin de ce pavé exécuté d'après M. Beaufort.

[2] Musée de St Omer, galerie lapidaire.

[3] Plan, couleur bistre, signe G.

[4] Planches, n° 8. — Musée de St-Omer.

des évangélistes accompagnant presque toujours la représentation de la Trinité ou de la croix, dans le style bizantin[1]. Nous ne pouvons que supposer le fragment qui manque; mais nous avons lieu de croire que c'était une colombe ayant les ailes déployées, figure sous laquelle on dépeint ordinairement le St-Esprit. Dans cette hypothèse, le sujet tout entier représenterait les trois personnes de la Ste-Trinité[2]. Cette idée, Messieurs, n'est pas seulement la nôtre, elle est celle aussi de plusieurs de nos collègues, et pour l'appuyer encore, nous pourrions citer une ancienne gravure offrant le même sujet, qui se trouve dans un curieux livre d'heures, imprimé sur parchemin au XVI^e^ siècle. Ce livre orné de charmantes vignettes, fait partie de la bibliothèque de notre collègue M. MALLET, père, auquel nous en devons la communication[3].

Sur le second plan, c'est-à-dire, à un mètre au-dessous de la dernière église, au-dessus et à l'entour de cette construction, comme partout, dans le fond de la chapelle de *St-Jean-Baptiste*[4], jamais depuis

[1] Observation de M. Albert LECARD.

[2] On trouve beaucoup d'exemples de pierres symboliques représentant le mystère de la Ste-Trinité dans *l'Iconographie chrétienne*, que le savant M. Didron, de la bibliothèque royale, vient de publier dans les documents inédits sur *l'Histoire de France*, page 551 et suivantes. Paris, 1843.

[3] Paris, 1513. Imp. de GUILLAUME GODART, à l'enseigne de *l'Homme Sauvage*, devant l'horloge du Palais. Ce livre fort rare est décrit par Brunet, dernière édition, 1843, tom. IV, pag. 796.

[4] Plan, couleur rose, signe M.

bien des siècles, le sol n'avait été ébranlé. Dans ce lieu, était un véritable charnier ou ossuaire intégralement rempli, peut-être, pendant l'une de ces fréquentes épidémies qui, dans les siècles qui nous ont précédés, dépeuplèrent si souvent notre cité ; là, sans nom, gisaient étendues l'une sur l'autre, étroitement resserrées, et ne laissant entre elles aucun intervalle, 26 tombes à la première assise, et 26 à la seconde superposée à la première ; dans cet espace de 7 m. 50 c. de longueur sur 5 à peine de largeur, dormaient entassés 52 squelettes d'hommes, enlevés, pour la plupart, à la fleur de l'âge ; ces tombes étaient en tout, semblables à celles que nous avons décrites ; toutes étaient remplies de terre et de chaux, comme dans les tombes communes [1] ; elles avaient cette direction d'obliquité dont nous avons parlé [2] ; trois d'entre elles seulement, méritent une particulière attention. L'une, était monolythe et en forme d'auge, avec le dessus en dos d'âne ; une autre placée à l'ouest, à 2 m. de profondeur [3], avait été raccourcie lors des fondations de l'église du XIV^e^ siècle. La partie des pieds avait disparu ; du côté de la tête nous avons trouvé une petite médaille Carlovingienne, enveloppée dans des lambeaux de drap d'or tissé, qui semblait avoir fait partie d'une ceinture ; cette monnaie [4], frappée

[1] Planches, n° 32. — [2] Plan.

[3] Plan.

[4] Idem, voyez les planches et la pièce originale au musée de St-Omer, collection de numismatique.

à Bourges, porte ces mots : *Carlus Rex Bituriga Civitas;* elle paraît être au monogramme de CHARLES-LE-CHAUVE et du plus ancien type de ce prince, peut-être même pourrait-elle être attribuée à CHARLEMAGNE ? L'un de nos collègues, numismatiste exercé, n'est pas éloigné de le croire. Quoiqu'il en soit, de ce point de numismatique dont nous nous permettrons de renvoyer l'examen à de plus habiles que nous, vous avez compris, Messieurs, l'importance historique de cette découverte, pour la détermination des tombeaux dont nous venons de vous donner l'inventaire.

A quelques pas de là, et au même niveau [1] (2 m. de profondeur) dans un troisième cercueil également mutilé et recouvert par deux autres cercueils, se trouvait une pièce Romaine, en petit bronze, à l'effigie de TETRICUS [2]. On rencontre des médailles de ce prince et de son fils dans les différents modules et dans les divers métaux; en général, elles sont rares [3], malheureusement la nôtre n'a pas le même bonheur : dans le petit module, il s'en trouve beaucoup de barbares, et dont les légendes sont

[1] Plan.

[2] Elu empereur l'an de Rome 1020 ( 267 de J.-C. ) il se dépouilla volontairement de la pourpre impériale l'an 1026 ( 272 de J.-C. ) Son fils, *Tetricus Junior*, déclaré *César* par son père ( 267 ) rentra dans la vie privée en même temps que lui. ( Mionnet, tom. II, pag. 78 ).

[3] Idem Mionnet. — *Biographie universelle de Michaud*, pag. 215.

indéchiffrables[1] ; c'est précisément l'un de ces types, que le hasard a fait tomber dans nos mains. Bien que cette découverte ne soit pas d'un grand intérêt pour la science, et que par sa date, elle soit sans aucune importance pour l'explication des lieux où elle s'est rencontrée, notre mission nous imposait le devoir de ne pas la passer sous silence ; rien de ce qui s'est offert à nous, pendant le cours de nos explorations, ne saurait échapper à l'appréciation de la Société[2].

A peine avions-nous examiné la médaille impériale dont nous venons de parler, qu'entre les ossements gisants dans la même tombe, nous avons trouvé une plaque en argent, extrêmement mince, de forme ovale, et appliquée encore, au point où elle fut placée ; cette plaque que nous avons conservée[3], malgré les détériorations que le contact de l'air lui a fait subir[4], n'est autre chose qu'une plaque à cautère. L'examen de la partie osseuse à laquelle elle était fixée, et qui portait l'empreinte de la corrosion, ne nous a laissé aucun doute à cet égard. Voilà, Messieurs, une date assez remarquable pour constater, s'il en était besoin, l'usage des cautères à une époque déjà assez éloignée.

1 Tetricorum *numismata, Rudioris fabricæ sunt, cum inscriptionibus valdè confusis.* ( Beauvais, pag. xxxviii, édit. de Dresde, 1794 )

2 D'après une remarque de M. Alb. Legrand, ces pièces, en petit module, sont très-communes à Thérouanne.

3 Voir au musée de St-Omer.

4 Elle est en plusieurs pièces.

Le sol pavé en verre, si nous en jugeons par les vestiges retrouvés, et par le ciment indicateur au quel il était adapté, devait sur ce point [1], s'étendre sur la moitié environ de la chapelle de *St-Jean-Baptiste*, et une partie de celle de *St-Etienne* [2]. Vers le milieu de cette enceinte [3], on a retrouvé un morceau de mosaïque enfermé entre deux tombes; ce fragment ne présentait isolément aucun dessin, et comme d'autres déjà mentionnés, il provenait vraisemblablement de celles, qui en forme de ruban, entouraient autrefois le chœur de la basilique existant au XI[e] siècle [4]; ce débris, séparé sans doute du pavé dont il fesait partie, aura été jeté au hasard, lors de la destruction de cette église.

Maintenant quelle date assigner à cet emplacement, que nous croyons avoir été une chapelle? De quel monument, cette chapelle fut-elle contemporaine? Il est certain qu'elle doit être très-ancienne: d'une part, le débris de vieille construction que nous y avons retrouvé [5], et dans lequel gisait la pierre bysantine, était recouvert par des tombeaux déjà anciens; c'est dans un de ces tombeaux, placé au niveau du vestige d'autel, qu'était déposé le denier Carlovingien frappé à Bourges. En second lieu, dans les fondations complètes de la crypte, comme dans tout

[1] Plan, couleur rose, n° 34.—Planche v,n °° 56, 57, 58, 59, 60, 61.

[2] Idem, idem, n° 35. — [3] Idem, idem.

[4] Voyez aux planches, n° 16, et au musée de St-Omer.

[5] Plan, signe 6.

ce qui a fait partie de l'église du XI^e^ siècle, nous n'avons pu apercevoir aucune communication avec cet édifice; dès-lors, cette chapelle hors d'usage depuis des siècles, et à laquelle il n'existait pas d'issue; à quelle église, à quelle période la rattacher? Est-ce au temple réédifié par Bovon et restauré par Lambert (au XI^e^ ou XII^e^ siècle)? Est-ce à la première période de la crypte (IX^e^ siècle)? Est-ce même à une époque plus reculée encore? A celle où Rigobert, d'après l'inspiration de Bertin, jetait les fondements de la première basilique élevée sur la terre de Sithiu? (VII^e^ siècle) Il pourrait y avoir des probabilités pour chacune de ces hypothèses..... De plus clairvoyants que nous prononceront. En attendant, s'il nous était permis d'émettre, à cet égard, une opinion, nous dirions: cette chapelle dédiée à *la Ste-Vierge* a pu, n'être attachée à aucune des églises principales, successivement établies par les religieux de St-Bertin; c'est celle, qui placée dans la partie orientale du cloître[1], remontait aux premiers temps du monastère, la même qui subsista sur ce point, jusqu'à l'administration de

[1] Voyez le plan, signe G.

D'après certaines indications publiées, dit-on, plusieurs années avant nos fouilles, il paraîtrait qu'une chapelle placée derrière, et à gauche du chœur, aurait été désignée sous le nom de chapelle de Childeric III. Nous n'avons aucun document qui nous permette de reconnaître ou de contester cette assertion; toutefois, il nous semble que le passage textuel que nous citons plus bas, nous empêche de croire que la chapelle dont nous nous occupons, ait porté le nom du dernier rejeton de la race Mérovingienne.

Walter Ier, dont la mort, vous vous en souvenez, est fixée à 984. Sous le règne de cet abbé, cette chapelle fut changée de place, et reportée du nord au midi; puis elle fut détruite par Roderic, 36e abbé, pour l'agrandissement du jardin. Nous puisons cette supposition fort probable, dans un manuscrit[1] (n° 746) de la bibliothèque de St-Omer; vous verrez le degré de confiance qu'il convient de lui accorder.

En dehors de l'enceinte de la seconde église, on rencontre, sur plusieurs points[2], au nord et au midi, mais surtout au sud-est, des traces nombreuses de substructions étrangères aux différentes basiliques dont nous nous sommes occupés, et qui ne peuvent, nullement, se raccorder avec elles. Ces substructions ont bien des fois entravé notre marche, en augmentant les difficultés d'attributions; ces difficultés, cependant, se sont aplanies après la levée des plans; par l'examen attentif des lieux, nous avons pu entrevoir quelques restes, des

[1] Ce manuscrit est intitulé : Historia Erembaldi monachi Sancti Bertini. Il contient ces mots : « *Porrò, ab orientali plagâ, itidem* » *Ecclesiola in honore Sancte Dei genitricis Marie erat, que pre-* » *cedentium quondam abbatum, usque ad tempus ejusdem abbatis* » (Walteri) *capella extiterat; cum ei in claustrum adhuc in aqui-* » *loni parte monasterii staret; sed ab eodem, in meridianam* » *transmutata est. — Ipsa erat ecclesia, que a temporibus glorioti* » *patris* Bertini *ita permansit....* (Rodericus),.. *eam, pro amplificando* » *horto destruxit.* » Nous devons la communication de ce texte à M. Alb. Legrand.

[2] Plan, *passim*, couleur jaune, signe A.

édifices claustraux qui furent jadis placés à l'entour des diverses églises de St-Bertin [1].

Dans tous les monastères il existait des cloîtres, Messieurs ; n'est-ce pas de là qu'est venu le nom de *claustrum*, parce que ces constructions étaient primitivement closes ? Chaque basilique, chaque époque eut les siennes ; le cloître communiquait toujours avec l'église, à laquelle il était communément adossé. Semblables aux Basiles et aux Grégoires de Nazianze, les cénobites des premiers temps ne connaissaient d'autre chemin que celui du cloître à l'église, et de l'église au cloître. Ces cloîtres avaient ordinairement la forme d'un parallélogramme rectangle, composé de galeries divisées en travées égales ; ils furent adaptés également, aux églises capitulaires ou abbatiales, et souvent, on y déploya un très-grand luxe d'architecture, témoins ceux de St-Germain d'Auxerre, de St-Trophime, ancienne métropole d'Arles, et de St-Sauveur, église métropolitaine d'Aix, en Provence, etc. Le monastère de St-Bertin eût aussi sans doute, des cloîtres attenants à toutes ses basiliques successives. Ceux de l'église du XIV^e^ siècle ont été dessinés [2] pendant que le monument était encore debout ; c'est un fait acquis à l'histoire ; quant aux bâtiments claustraux de l'église antérieure, les chroniqueurs nous apprennent qu'ils furent

[1] Plan, *passim*, couleur jaune, signe A.

[2] *Description de l'ancienne abbaye de St-Bertin*, par M. WALLET. — Planches I et II.

restaurés et enrichis à la suite de l'un de ces désastres dont si souvent fut frappée l'abbaye [1]. Ce sera à l'une de ces constructions claustrales qu'auront appartenu les vestiges et les bases, que nous avons retrouvés en assez grand nombre, surtout au nord, au midi et à l'ouest de l'église [2]. Ces substructions

[1] « *Joannes*, 31 *abbas*..... *Claustrum mirâ arte sculptored decoravit.* » (Ypérius, tom. III, édit. de Dom Martennes, pag. 588).

Les cloîtres constituaient une des parties essentielles des abbayes. On dit, que les constructions claustrales ne sont pas sans analogie avec le péristile intérieur des maisons Romaines; ils en ont effectivement la forme et la destination principale, puisqu'ils servaient aussi à fournir un lieu de promenade, à l'abri des injures du temps. Ils étaient en général richement ornés sous le rapport de l'architecture ; des fresques en couvraient souvent les voûtes. (*Dict. d'archit. au moyen-âge*, Berty, pag. 92, Paris, 1845.)

[2] Plan, *passim*, couleur jaune.

Parmi les bizarreries architectorales que présentent souvent les anciens cloîtres, on remarque que les colonnettes, leurs bases, leurs fûts, leurs chapiteaux, ont presque toujours des styles différents ; les unes sont simples, les autres sont historiées, d'autres encore rappellent des traits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette observation est surtout applicable dans le midi de la France, où on en rencontre de nombreux exemples. Nous possédons un échantillon de cette dernière variété, trouvé récemment à Sisteron, petite ville de la haute Provence : cette colonnette semble pouvoir s'attribuer au XII^e^ siècle environ, peut-être aura-t-elle fait partie du *triforium* extérieur qui surmontait alors la coupole de cette ancienne et curieuse église épiscopale ? la base est sans ornements, le fût chevronné, et le chapiteau sculpté représente deux traits saillants de la vie du vainqueur des Philistins ; Samson prend le lion par la gueule et le met à mort ; — Dalila ayant surpris le secret de Samson, lui fait couper les cheveux. — Samson porte la barbe et les moustaches ; Dalila est assise dans un fauteuil semblable à celui dessiné sur la gravure de la *Vierge à la Chaise*. Sa coiffure forme deux nattes placées à droite et à gauche ; la main droite tient une paire de grands ciseaux.

étaient en général formées avec des pierres ayant des lignes rouges, elles semblaient pouvoir se rapporter au XII^e^ siècle à l'époque, approximative, de la nef principale et des transsepts de la seconde église. La grande nef de cette basilique, a subsisté, on le sait, jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle, alors que venait de s'élever le chœur commencé par Henri DE COUDESCURE. Il est possible, dans ce cas, que l'édifice claustral dont nous parlons, n'ait été construit qu'au XII^e^, ce qui semble concorder avec l'idée que nous nous formons de St-Bertin à cette époque, et avec les signes architectoniques que nous cherchons à retrouver dans les fondations qui nous restent.

Après avoir longé l'espace, où fut plus tard la chapelle de *St-Jacques*[1], et celui de l'entrée du nouveau cloître[2], bien postérieurement élevé; ce bâtiment claustral présumé du XII^e^ siècle environ, allait en contournant, en tête de l'église, par le milieu de la dernière apside, entre la chapelle octogone et la chapelle *des Infirmes*[3]. Une partie des

la main gauche prépare la chevelure de SAMSON, un autre personnage, le glaive à la main, assiste à l'opération. Ces détails sont tracés avec soin sur la pierre dure, bien que la sculpture soit grossièrement exécutée. Pour assurer la conservation de cet intéressant débris, nous l'avons fait placer dans une maison de campagne des environs de Sisteron, AU VIRAIL, où adossée à un mur de la cour principale, cette colonnette est à l'abri de tout danger.—Voir le rapport que nous avons publié sur l'ancienne cathédrale de Sisteron (Basses-Alpes).St-Omer, 1846, pag. 12.

[1] Plan, couleur rose, n° 9.—[2] Idem, n° 7.—Plan, couleur jaune signeB.

dalles bleues que nous avons annoncées, aura sans doute appartenu à ce pavé de cloître, elle semble n'avoir été oubliée jusqu'ici, que pour venir témoigner de la possibilité de ce que nous soupçonnons. Ce cloître devait s'étendre au sud-est, du côté de la rivière [1], et dans cette direction, on retrouverait probablement encore des fondations de piliers correspondants à ceux que nous mentionnons, si, plus tard, ce coin de terre [2] pouvait être soumis à vos explorations. L'emplacement des plus récentes chapelles situées au nord [3], ainsi que celui où fut bâtie la dernière sacristie, jusqu'à la salle capitulaire, devait également être occupé par des constructions claustrales; nous en avons retrouvé des restes et notamment quelques bases de colonnes [4], encore en place.

Sur ce point [5], à près d'un mètre de profondeur, au-dessous du pavé, dormaient entassées dans des tombes vulgaires, un grand nombre de dépouilles

[1] Plan, couleur jaune, signe B. — La chapelle *des Infirmes*, connue aussi sous les noms de chapelle de *la Ste-Vierge* ou de *N.-D. d'en bas*, fut élevée au XII[e] siècle, vers 1100, par l'abbé Léon, et détruite en 1739 pour la construction du nouveau cloître; l'emplacement qu'elle occupait a été exactement retrouvé, et peut-être aurions-nous fait quelque découverte intéressante, s'il eut été possible de continuer nos recherches sur ce point.... En attendant, l'enceinte de cette chapelle est parfaitement précisée, telle qu'elle est indiquée dans un plan de la ville de St-Omer, levé en 1695. Ce plan est déposé aux archives de la ville.— Grand cart.

[2] Idem, signe B. — [3] Idem, idem.

[4] Voyez les planches et le plan. — [5] Plan.

mortelles, recouvertes de chaux et de terre glaise. Les cloîtres[1], on le sait, étaient souvent, le lieu de la sépulture des simples moines, pendant que les portes du temple s'ouvraient aux dignitaires de l'abbaye; voilà pourquoi, sans doute, dans les alentours de l'église[2], véritables catacombes chrétiennes, nous avons troublé par centaines, les derniers asiles de tant de pauvres cénobites.

Nous venons d'examiner en entier, et jusque dans ses minutieux détails, la seconde basilique de St-Bertin, celle qui fut greffée au XI^e^ siècle sur une autre déjà existante en partie, à cette époque, et qui fut alors notablement modifiée et agrandie; c'est cette église, qui peu à peu, complètement achevée, servit, pendant plusieurs siècles, jusqu'au jour où s'éleva celle du XIV^e^.

Nous vous avons soumis avec exactitude le résultat des recherches de votre commission, en vous fesant part de nos impressions sur cet intéressant édifice dont le plan, grâces à vous, Messieurs, vient d'être

[1] La cour intérieure du cloître se nommait ordinairement *préau*, (*clausum*); au milieu, se trouvait une fontaine qui servait aux ablutions des moines, lorsqu'ils se rendaient au réfectoire; le *préau* était d'ordinaire, destiné aux sépultures; souvent on y voyait de même que dans le cloître, des tombeaux de toute espèce et des pierres tumulaires gravées; nous n'avons pas été assez heureux pour en retrouver, les ossements seuls, de tant de vénérables enfants de Bertin, ont pu parvenir jusqu'à nous.

[2] Plan original, couleur jaune.

reproduit d'après les fondations encore existantes. Puissions-nous, dans notre compte-rendu nécessairement long ( et dans lequel cependant nous aurons encore beaucoup omis) puissions-nous avoir jeté quelque jour sur cette partie nébuleuse de notre histoire Bertinienne, cette belle page de la Morinie, écrite toute entière sur des restes de murailles ; ce serait pour nous, Messieurs, une flatteuse récompense, en échange d'un long et fastidieux travail.

Abordons maintenant, et hâtons-nous, notre troisième et dernière partie concernant la *première église* élevée au VII^e^ siècle sur la terre humide et sablonneuse de Sithiu. Ce monument, on le devine, nous a laissé de bien faibles traces de son existence; nous allons les rappeler, cependant ; nous y joindrons quelques documents historiques qui sont venus à notre aide. Cette tâche ne sera pas longue, nous n'aurons plus à vous entretenir long-temps, et nous nous en félicitons, Messieurs, quelque grande que soit votre indulgence, nous craignons bien de l'avoir mise déjà, à une trop pénible épreuve.

# SAINT-BERTIN

EN 1844.

---

## TROISIÈME PARTIE.

# FOUILLES HISTORIQUES

## DE SAINT-BERTIN,

1843-1844.

## TROISIÈME PARTIE.

### ÉGLISE DU VII^e SIÈCLE.

SOMMAIRE. — Fondations semi-circulaires [1]. — Leur attribution à l'église du VII^e siècle, dont elles formaient le chevet.—Cette église est celle qui fut élevée par RIGOBERT, sous l'invocation de ST-MARTIN.—Preuve de ces assertions.—Ces fondations sont placées au-dessous de celles de la crypte abandonnée déjà en 1109, et dont la naissance remonte à la seconde moitié du IX^e siècle. — Quelques mots sur les basiliques de l'ancienne Rome.— Leur forme. — Ces monuments payens servent de modèle à nos églises chrétiennes. — Progrès des arts, dans les premiers siècles. — Églises terminées par un, ou trois hémycicles. — Les fondations retrouvées, en annoncent trois. — Mur de clôture septentrional. — Sol sur lequel reposaient les fondations primitives. — Division intérieure de la première église.—Récit de FOLQUIN. — Quelle confiance il faut y avoir. — Sépultures de ST-BERTIN et de ST-FOLQUIN dans l'église de *St-Martin*, à droite et à gauche du grand-autel portant le même nom.— Légende d'un manuscrit du X^e siècle établissant ce fait et indiquant la place des tombes.—Constructions venant à l'appui. — Conclusion.—Résumé des découvertes architectoniques et archéologiques. — Observations générales sur notre travail.

[1] Elles sont indiquées en couleur violette, sur le plan original déposé dans la galerie des tableaux, au musée de St-Omer.

s'éleva au VII^e^ siècle sous l'invocation de *St-Martin*, l'église primitive du monastère de *St-Pierre* et de *St-Paul*[1]. Essayons de prouver cette assertion à l'aide des dates et des faits.

Ces fondations[2] sont placées au-dessous, et à un niveau inférieur à celui des premières assises de la chapelle souterraine; c'est un fait matériel, dont il a été facile de s'assurer, et qui n'aura échappé à aucun d'entre vous. Ce fait établi : il est également certain, que la crypte, monument du IX^e^ siècle, était détruite déjà, au commencement du XII^e^, lors de l'établissement du zodiaque; puisque c'est sur l'emplacement même, de la crypte abandonnée, que les mosaïques étaient placées; dès-lors, si les fondations dont nous parlons sont évidemment antérieures à la crypte, qui elle-même avait cessé d'être en usage en 1109; voyez, Messieurs, si nous nous sommes trop avancés, en vous fesant pressentir, que les constructions semi-circulaires qui nous occupent, remontent, *peut-être*, aux premiers temps du monastère, et qu'elles pourraient même se

[1] « RIGOBERTUS *ab ipsomet*, SANCTO BERTINO, *suffectus*, *in* » *locum suum*, *anno* 696, *basilicam ejusdem jussu sub patrocinio* » SANCTI MARTINI *ædificavit*, *sexto* CHILDEBERTI *regis anno*, *hoc est* » *Christi septenginiesimo*. » (Gall. Christ., tom. III, col. 486.) — « *Ecclesiam beato* MARTINO, BERTINI *jussu fundavit*, *quia in hunc* » *Sanctum*, BERTINUS *propter celerem demonis temptantis* (sic), *libera-* » *tionem multum devotus extitit*. » (Cart. Sith. Folquini). — « RIGOBERTO » *venerabili viro commisit*, *qui*, *jussu* BEATI BERTINI *construxit eccle-* » *siam* BEATI MARTINI *episcopi*. » (Johanni Yperii chron. Sancti » Bertini, pag. 474, lin. 34-35).

[2] Plan, couleur violette, signes I, II, III, IV, etc.

rattacher à la plus ancienne basilique de St-Bertin. Calculons maintenant le laps de temps pendant lequel la crypte a dû être en usage, puis franchissant l'intervalle qui sépara la naissance de cette crypte (dernière moitié du IX^e^ siècle[1]) de l'origine de l'abbaye, vous verrez, Messieurs, s'il n'est pas possible, s'il n'est pas probable, s'il n'est pas presque certain, que les fondations dont il s'agit, rappellent ce *nobile templum* dont parle Folquin; ce temple majestueux élevé par le saint fondateur et ses infatigables disciples.

Voilà, Messieurs, si nous ne nous abusons, un point très-important sur lequel il ne reste plus de doute. S'il en est ainsi, cherchons à présent à découvrir quelle fut la forme extérieure et la distribution intérieure de cette église à laquelle ont appartenu ces substructions, qui se souviennent encore, de CHILDÉRIC et de CHARLEMAGNE.....

Les basiliques[2] de l'ancienne Rome servirent, dès

[1] Nous avons établi que la construction de la crypte a fait découvrir pour la première fois, le corps de St-Bertin, caché par les soins d'ADALARD, 13^e^ abbé, pour le soustraire à l'invasion des Normands et des Danois, nous avons dit aussi que la translation de ses reliques eut lieu le 16 juillet 846. (Note manuscrite, annexée au n° 815, de la biblioth. de St-Omer.)

[2] Basilique de BASILIKÉ, sous-entendu OIKIA (maison Royale), était à Rome, un Palais-de-Justice, une espèce de Bourse, où s'assemblaient les marchands pour traiter de leurs affaires; suivant VITRUVE, c'était une salle fesant partie du palais des souverains. On pense même que c'était là, que les princes rendaient la justice. La première basilique qu'on construisit à Rome, fut bâtie l'an 204 avant J.-C.; mais ce genre d'édifice s'y multiplia assez vite, car on en

le principe, aux chrétiens d'occident pour la célébration de leur culte ; ces monuments payens furent, on le sait, les premiers modèles de nos églises chrétiennes. L'intérieur de ces édifices présentait un rectangle carré ou oblong, divisé en long, en trois parties par deux rangées de colonnes ; la galerie du milieu, était beaucoup plus large que les deux divisions latérales, et au bout de cette galerie centrale, vers l'orient, sur l'un des petits côtés du rectangle, s'avançait en dehors, une partie circulaire s'arrondissant en hémycicle, formant supérieurement une tête de niche dont le diamètre n'excédait jamais la largeur de la nef du milieu [1] ; c'est notre voûte ou cul-de-four, nous l'avons dit, appelé *concha* par les Latins, et *apsis* par les Grecs ; c'est l'étymologie de l'apside moderne.

Voilà les élémens payens qui, dès le principe, entrèrent dans les sanctuaires chrétiens ; on ne retrouve, dit M. Ramée [2], aucun document historique qui nous instruise des dispositions des églises pendant les trois premiers siècles ; au IV^e^ nous commençons à

comptait déjà 18, du temps de Pline. Lorsque les basiliques furent converties en églises, on n'en changea pas la disposition et même on en conserva le nom, qui est ainsi devenu synonyme d'église. (*Hist. gén. de l'archit.*, tom. II. — *Dict. d'arch. moyen âge*, Berty, pag. 52.—Batissier, *cours d'archéologie*, pag. 341.)

[1] Voyez le plan de ces églises dans les *Instructions du comité historique des arts et monuments*, et dans les auteurs que nous venons de citer.

[2] *Basiliques chrétiennes*, tom. II, pag. 24.

voir dans les monuments sacrés, une sorte de règle et de ressemblance [1]; au VI^e^ et au VII^e^ siècle, ils prennent un caractère particulier, se ressentant de l'influence orientale [2]; dans la seconde moitié du VI^e^, dans le VII^e^, la première moitié du VIII^e^ et au commencement du IX^e^, nous voyons au contraire, une nouvelle activité qui fait faire un pas à l'architecture. Ces progrès se font sentir surtout pendant l'époque du protectorat, exercé sur les Papes par les Rois Francs; plus particulièrement encore pendant le règne de CHARLEMAGNE. Jusques-là, et près de deux siècles encore après, les églises étaient généralement terminées par un ou trois hémycicles ou culs-de-four, c'est précisément la forme que nous avons rencontrée à St-Bertin; les trois quarts de sphère sont parfaitement dessinés en couleur violette, sur le plan original que vous avez fait dresser [3], ils ne laissent aucun doute sur la forme extérieure que dut avoir cette première basilique Bertinienne [4].

Le mur de clôture septentrional [5], avait 10 m. de longueur et 1 m. d'épaisseur dans la partie retrouvée; nous n'avons pu en rencontrer davan-

[1] « *Christiani à quarto sæculo consuetâ quadam lege, tunc in occidente sacra templa condiderunt.* » (Pellicea de ecclesiâ politiâ, 1779, tom. I, pag. 129.)

[2] *Manuël d'architecture au moyen-âge*, D. Ramée, tom. II, pag. 34.

[3] Plan, couleur violette.

[4] Plan, couleur violette, signe III.

[5] Idem, idem, idem.

tage ; il aura été interrompu par des constructions postérieures, car il dut avoir primitivement une plus grande étendue. Ses fondations, ainsi que celles de l'hémycicle du milieu étaient peu profondes ; ( 1 m. 30 c. ) elles étaient en pierres blanches grossièrement taillées, et reposaient sur un lit de sable, de plusieurs couches d'épaisseur. Dans ce sable entremêlé de *clitre* (argile), on apercevait par intervalles, à 97 c. de profondeur, des débris de roseaux putréfiés, indiquant une terre primitivement marécageuse ; à 2 m. de profondeur gisaient quelques débris d'ossements calcinés, peut-être, par l'un des premiers incendies [1] : telles sont, Messieurs, les seules remarques que nous avons pu faire à l'extérieur de cette église, dont les voûtes abritèrent la royale dépouille du dernier des Mérovingiens jeté peu de mois auparavant dans le cloître de Sithiu [2] ( 752 ).

Voyons quelle dut être la division intérieure de cette église. A l'intérieur elle eut probablement, comme toutes les autres, une nef centrale [3] (*navis ecclesia*) et

[1] Cette partie a été explorée aussi à 4 m. de profondeur pour constater l'état et la nature du terrain. Plan, couleur violette, signe VIII.

[2] « *Dum Pipinus*..... HILDERICO *rege, hic in monachum Silhiensem* » *attunsum, sub abbate* NANTHERO *regnum francorum assumsit.* » ( Ypérius, recueil de Dom Martennes. Durand, tom. III, p. 453 et suivantes ).

[3] Nous croyons avoir reconnu le mur de clôture nord-ouest de l'édifice du VII[e] siècle, avons-nous dit ( pag 185 en note ). S'il en

deux bas-côtés (*porticus dexter, porticus sinister*). La nef centrale, à en juger par les fondations, avait une largeur de 10 mètres, tandis que chaque bas-côté en avait deux. Des piliers simples, allourdis et surmontés de voûtes à plein-cintre, devaient séparer les trois nefs entre elles. Ce temple fut peut-être celui que Folquin dépeint ainsi : « *Quo in loco,* » *Sanctus vir tantum in Dei nomine sudavit, ut* » *templum in altum erigeret, cujus ex vicino columnæ* » *quorum capitibus singulis impositâ testitudine, utram* » *que parietem firmiter sustentant; nec minus ora-* » *torii pavimenta, multicoloris Petrarum junctură,* » *quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina decenter* » *adornavit.* » Nous ne serions pas éloignés de croire à cette version, malgré les irrégularités qui se trouvent dans les écrits de cet historien. Il a pu quelquefois, sans doute, être induit en erreur sur des faits bien antérieurs à l'époque à laquelle il écrivait ; nous en avons cité un exemple, en constatant que la première église de St-Bertin n'était pas, comme il l'assure, construite sur pilotis ; l'inspection des lieux, alors peut-être encore humides et marécageux au X^e^ siècle [1], a pu lui faire admettre cette supposition erronée ; comme nous, il n'avait pas exploré les entrailles de la terre ; mais, si sur ce point il a failli, doit-on en

est ainsi, la longueur totale de ce monument devait être de soixante mètres d'une extrémité à l'autre. Nous avons pu le mesurer nous-même, depuis la tête du chevet, jusqu'au vestige de mur placé entre les signes JJ et le n° 56. Voyez plan original.

[1] Ce manuscrit a été commencé vers le milieu du X^e^ siècle.

conclure qu'il s'est généralement trompé dans tout ce qu'il nous rapporte; nous ne le pensons pas, et on peut, ce nous semble, avoir confiance dans ses autres assertions. Folquin nous le dit lui-même, il raconte tout ce qu'il a pu apprendre, « *Pro ut nostræ erat possibilitatis* [1]; » s'il s'est trompé sur quelques détails, du moins, il n'a pas voulu, il n'a pas pu vouloir nous tromper. Quel intérêt avait-il à écrire de fabuleux récits pour les transmettre à ses successeurs? Malgré tout ce qui a été dit à cet égard [2], nous ne pouvons le deviner, et nous admettons, quant à nous, jusqu'à preuve contraire, les détails que nous devons à son élégante plume [3], presque contemporaine de la plupart des faits qu'elle raconte : plume, dans tous les cas, mieux

[1] Carth. Sith., pag. 17, lin. 16.

« En offrant son travail à l'abbé ADALOLPHE (961) Folquin pro» teste qu'il n'a rien écrit que ce qu'il a pu apprendre de témoins » dignes de foi ou de recueillir dans les anciens diplômes échappés aux » ravages des temps et du feu. » (*Préface de M. Guérard*, pag. IV, ligne 15.)

[2] Le cartulaire de Folquin et de Simon, on le sait, a été regardé comme apocryphe par les auteurs des mémoires relatifs aux interminables querelles élevées entre les évêques de St-Omer, et les abbés de St-Bertin. Nous croyons, quant à nous, n'avoir aucune raison de douter de son authenticité, nous l'admettons avec confiance; (voy. ces mémoires). « Le témoignage de Folquin et de Simon, dit M. » Guérard, est autrement respectable que celui de Jean d'Ypres qui » écrivit bien long-temps après eux. (Carth. Sith. 1841, préface, p. XXI).

[3] « Folquin écrit élégamment, les formules qu'il emploie, prouvent » qu'il connaissait la littérature profane. » (Ibid, pag. III).

renseignée que nous ne pouvons l'être nous-même, sur tout ce qu'il ne nous est pas permis de vérifier.

La basilique dont nous rencontrons les fondations semi-circulaires, fut donc, tout porte à le croire, celle qui a été décrite par le diacre Folquin, petit neveu de Charles-Martel[1], qui renonçant aux grandeurs humaines, embrassa la règle de St-Benoît dans le monastère de St-Bertin, mourut en 975, en laissant après lui l'utile cartulaire qui a été publié depuis quelques années par le savant M. Guérard, membre de l'Institut[2]. Ce dut être aussi, cette église (la concordance des dates semble le dire) qui élevée par RIGOBERT en l'honneur de *St-Martin*[3], d'après l'inspiration de Bertin, fut restaurée par ERLEFRIDE[4], le même qui rendit les derniers devoirs au saint fondateur. S'il en est ainsi, la place où fut le grand autel, dédié d'ordinaire au patron principal, cessera de devenir un problème, et nous pourrons

[1] Folquin naquit en Lorraine, son père se nommait Folquin, sa mère Thiédale, il était petit neveu de St-Folquin, évêque de Thérouanne, son trisaïeul Jérôme, était oncle de St-Adalard, abbé de Corbie et fils de Charles-Martel. (Cart. Sith., 1841, préf., pag. 11).

[2] Cart. de St-Bertin, édit. de 1841. — *Hist. littéraire de France*, tom. VI, pag. 381-385.—Folquin.

[3] Ypérius, col. 474, lin. 35.—Texte déjà cité.— *Gall. Christ.*, col. 486, idem.

[4] « *Regnavit quæ* DAGOBERTUS *puer, filius ejus sub cujus tempore* » *predictus abbas* ERLEFRIDUS, *basilicam Sancti Martini supra Sancti* » *Bertini tumulum ampliori opere reedificare cepit.* » (Folq. Cart. Sith., pag. 46.)

en deviner la place, au fond de l'hémycicle, dans l'axe de la nef principale, et adossé au mur, ainsi que cela se pratiquait alors. Ce point retrouvé, sera pour nous un jalon sûr, à l'aide duquel nous obtiendrons d'autres découvertes curieuses. Sous cet autel n'y eût-il pas de nobles et saintes sépultures ? N'est-ce point à gauche de ce même autel, dans cette même église de St-Martin, qu'eût lieu la première inhumation faite dans le monastère d'en bas ; celle de Bertin lui-même ? « *Sepultus est, Domini athleta Bertinus in basilica Sancti Martini* [1], » dit Folquin. Ypérius ajoute : « *Primus sepultus, Bertinus in mo-* » *nasterio proprio, Sithiu, fossarum que aquarum* » *commeatibus exsicavit ut sufficeret sibi ad se-* » *pulturam* [2]. »

N'est-ce point encore à droite de cet autel que St-Folquin, évêque de Thérouanne, reçut la sépulture en 869 ? « *Ad latus Sancti Bertini dextrum* » *est tumulatum* [3]. —*Sic que in Sithiu monasterium,*

[1] Folq. Cart. Sith., pag. 41, lin. 14. — Manusc. de la biblioth. de St-Omer.

[2] Ypérius, Chron. Sith,, tom. III, édit. de Dom Mart., col. 476.

[3] Folquin, Cart. Sith., pag. 46. — M. Lecuy, dans *la biographie universelle* (Michaud tom. XV, pag. 146), a inscrit par erreur le nom de ST-OMER au lieu de ST-BERTIN. ST OMER a été inhumé à Notre-Dame et St-Folquin dans l'église du monastère de St-Bertin à côté du saint fondateur. — ST-ERKEMBODE a été enterré également à Notre-Dame. — *Erkembodus episcopus et abbas.... in monasterio Sancti Audomari, coram altare Sanctæ Genitricis quod dicitur* AD CAMPANAS *tumulatur à populo, ubi adhuc hodiè ejus tumba cernitur lapidea, ad annum* 734 *vel* 737. (Folq. Carth. Sith., pag. 50).

» *delatus, ad dexteram beati Patris nostri Bertini* » *tumulatur*[1]. » Déjà significatives par elles-mêmes, ces indications le deviennent plus encore, à la lecture d'une légende conservée dans un ancien manuscrit de la bibliothèque de St-Bertin qui est déposé aujourd'hui dans celle de la ville de Boulogne. Cette légende rapportant une guérison miraculeuse opérée par l'intercession des bienheureux BERTIN et FOLQUIN, donne, pour l'intelligence des lecteurs, quelques éclaircissements sur l'intérieur de l'église, à l'époque à laquelle nous nous reportons. « *Sed ut situm* » *ecclesiæ nescientibus dicam* (raconte le légendaire) » *intrantibus à regione meridianâ, intercludit Sancti* » *Predicti patris tumbam, ante positum quod est* » PRECIPUUM *Sancti Martini altare; atque ideò, in* » *dexterâ ipsius parte, primum occurrit beati Folquini* » *tumulus, ad jam dicti patris tumbam, ire volen-* » *tibus.* »

On le voit, Messieurs, ST-BERTIN et ST-FOLQUIN furent inhumés dans l'église de *St-Martin*[3], à droite

[1] *Joannis Yperii* chron. Sith., col. 510, lin. 20, etc.— *Ville et cité de St-Omer*, manuscrit d'un père Carme.—Bibl. de M. Deschamps.

[2] Ce manuscrit du X^e^ siècle dont nous devons la communication à notre érudit et obligeant collègue, M. Alb. Legrand, figure sous le titre d'*Opera varia* dans la bibliothèque de Boulogne, il porte le n° 139 du catalogue. La légende que nous citons est extraite de la vie de St-Folquin, écrite par Folquin de Lobbes et dédiée à l'abbé WALTER I^er^.

[3] St-Bertin avait une grande dévotion envers St-Martin, c'est pour cela qu'il ordonna à Rigobert de lui dédier la première église du monastère (*Gall. Christ.*, tom. III, col. 486, texte déjà cité, voy. le plan original, couleur violette, aux signes IV, V et VI.

et à gauche du maître-autel qui portait le même nom ; cet autel était placé au milieu de l'édifice, et presque en face d'une entrée latérale située au midi ; en arrivant par cette issue, on apercevait d'abord, à droite, le tombeau de St-Folquin ; puis à gauche, de l'autre côté, on voyait celui de St-Bertin, dont le grand-autel masquait la vue et gênait le passage. Voilà ce que dit le légendaire ; son récit doit être exact, il est entièrement conforme à l'idée que l'on peut se former de l'église, à l'époque dont il parle, et à tout ce que les autres chroniqueurs nous ont transmis à cet égard. Mais s'il était besoin de preuves nouvelles à l'appui de ces notions déjà précises ; nous pourrions ajouter, que la terre interrogée par nous, semble avoir pleinement répondu à notre attente, en confirmant la narration des légendes. Nous avons rencontré aux deux côtés, à droite et à gauche de la place que dut occuper le grand autel de *St-Martin*[1], deux constructions semi-elliptiques[2] paraissant annoncer exactement le point où durent être placées les pieuses sépultures du bienheureux fondateur et du saint évêque de Thérouanne. Ces sépultures étaient, dit-on, surmontées par des autels. Les constructions, que nous avons retrouvées, étaient intactes du côté est, et étaient formées en pierres blanches ou jaunes, bien taillées et de grand appareil ; elles avaient une largeur d'un mètre 20 centimètres, sur une longueur qu'il ne nous a

[1] Plan original, couleur violette, signe IV.
[2] Idem, idem, signe II.

pas été permis de préciser à cause d'une interruption occasionnée par des travaux beaucoup plus récents [1]; si nos explorations avaient été plus complètes sur ce point [2], peut-être eussions-nous aperçu la place de l'entrée méridionale indiquée par la légende.

Quoiqu'il en soit, ces découvertes certaines, jointes aux données historiques que nous venons de rappeler, nous paraissent laisser peu de doute sur l'emplacement, la forme et la distribution du chevet de la première église de Sithiu, selon nous, le doute n'existe pas davantage sur le lieu, où reposèrent pendant tant de siècles, les saintes reliques des deux grands apôtres des Morins.

Telles sont, Messieurs, les seules notions intéressantes que nous avons recueillies sur le premier temple élevé à St-Bertin; nous regrettons de n'avoir pu en obtenir davantage; mais nous devons l'avouer, nous n'aurions pas osé même, en espérer autant, lorsque nous avons entrepris nos explorations. Quels que soient ces enseignements, ils suffisent cependant pour donner une idée d'un monument, dont déjà près de douze siècles nous séparent, et dont le souvenir à peine était arrivé jusqu'à nous.

En voilà assez, Messieurs, trop peut-être, sur les

[1] Plan original, couleur rose.

[2] Plan.

résultats des travaux que nous venons de soumettre à votre indulgente appréciation ; quelque long, quelque défectueux que puisse être notre récit, il aura du moins le mérite de l'exactitude et de la fidélité.

Nous avons parcouru toutes les phases des explorations qu'en votre nom, votre commission a fait exécuter sur l'emplacement où fut l'ancienne basilique de St-Bertin. Résumons-nous : en entreprenant ces explorations, vous vous êtes proposés, si nous nous trompons, de chercher : 1° à préciser le nombre des églises qui ont existé à St-Bertin, et à reconnaître par les fondations, les édifices divers qui successivement y ont pris la place les uns des autres; 2° de constater, recueillir et décrire les débris architectoniques ou archéologiques ensevelis dans la terre de Sithiu. Votre pensée, Messieurs, qu'il nous soit permis de le dire, a reçu une complète exécution par les soins de ceux de vos membres à qui vous avez bien voulu confier la mission de vous représenter. Nous avons essayé d'établir que l'ancien monastère de St-Bertin ne compta jamais plus de trois basiliques principales [1] :

[1] On ne comprend pas dans ce nombre, quelques églises ou chapelles particulières, indépendantes des basiliques principales, notamment:

1° La *chapelle des Infirmes*, dont nous avons déjà parlé.—Plan.

2° La *chapelle de St-Martin*, convertie plus tard en paroisse.—Plan.

3° Une petite chapelle dédiée à *St-Jean-Baptiste*, située à l'occident, au-dessus de la rivière d'*Aa*, en dehors du monastère ; cette

*La première*, est celle qui fut élevée par RIGOBERT, 2me abbé, au VIIe siècle, sous l'invocation de *St-Martin;* la même, qui a été décrite par Folquin, et qui reçut les cendres de ST-BERTIN, de ST-FOLQUIN et de CHILDÉRIC III, le dernier rejeton de la race Mérovingienne. Nous croyons avoir retrouvé l'enceinte [1] de cette église, indiquée par trois hémycicles ou culs-de-four, ainsi que la place où furent inhumés le saint fondateur du monastère et le pieux évêque de Thérouanne [2].

*La seconde*, commencée au IXe siècle; restée inachevée jusqu'au XIe; reprise alors par BOVON, d'après les plans d'ALQUERUS, fut complétée au XIIe, et subsista, du moins en partie, jusqu'aux pre-

chapelle reposait sur un arc au-dessous duquel un homme à cheval pouvait passer. — C'était le point le plus rapproché du couvent dont l'accès fut permis aux femmes.... Elle subsista jusqu'à l'abbé WALTER, mort en 984; déjà à cette époque elle tombait en ruines, par suite des invasions des Normands, elle fut alors complètement détruite. — « *Ab occidentali nam que plagâ monasterii, ecclesiola in* » *honore beati Johannis, super arcum erecta, lapidibus constructa* » *erat; sub qua etiam eques quisquam equitans, transire poterat,* » *cujus summitas, super vallum cui agnione fluvius subter fluit* » *steterat.* » — « *Usque ad hanc ergo ecclesiolam mulieribus mo-* » *nasterio proximare licitum erat, quæ ecclesia usque ad tempus* » *Domini abbatis Wualleri ità duraverat, qui eam a fundamento* » *destruens quoniam vetustate et incursione paganorum dirula* » *erat, ligneam pro ea fecerat.* » (Spicilegium Sithiense, historia Erembaldi monachi Sancti Bertini, biblioth. Audom., n° 746). Note communiquée par M. Alb. LEGRAND.

[1] Voyez plan, couleur violette.

[2] Idem, signeV, idem. signe VI.

mières années du XIV^e^ : c'est ce temple auquel la crypte a appartenu et auquel un peu plus tard fut adapté le pavé en mosaïques, ainsi que la chapelle octogone ; c'est le même encore, qui long-temps debout au milieu des tempêtes, a subi tant de révolutions, et qui abrita sous ses voûtes les restes mortels d'ADALOLPHE, comte de Boulogne et de Thérouanne, 22^me^ abbé (933); ceux d'EDWIN, fils d'EDOUARD, roi d'Angleterre (933), de WALTER I^er^ et d'ODBERT, 32^me^ et 34^me^ abbés (984-1007) et ceux encore du jeune fils de ROBERT, (1109) de BAUDOUIN-A-LA-HACHE, (1119) de GUILLAUME DE NORMANDIE, (1128) de la princesse ATHALA DE FLANDRES, et de beaucoup d'autres, peut-être, non moins illustres, qui n'ont pu être reconnus. Cette basilique depuis long-temps oubliée est maintenant rétablie en entier par les fondations; son périmètre a été exactement retrouvé [1].

*La troisième*, sœur long-temps rivale de la Cathédrale de St-Omer, fut commencée au XIV^e^ siècle en 1326, par Henri DE COUDESCURE, continuée par ALLEAUME, YPÉRIUS et leurs successeurs; elle était complètement achevée en 1534 sous Antoine DE BERGHES, 67^me^ abbé ; c'est cette basilique qui, tombée depuis quelques années à peine, n'est déjà plus qu'un grand souvenir, même pour la génération qui s'écoule [2]....

Nous avons exploré, Messieurs, en trois plans distincts, toutes les parties de ces divers édifices, et les

[1] Voyez le plan géométral, couleur bistre.

[2] Voyez l'album de M. Wallet.

différents sols sur lesquels ils reposaient; vous avez sous les yeux, les trois squelettes d'églises qui ont été retrouvés et reconstitués pièce à pièce ; au milieu de toutes ces substructions, on a rencontré quelques débris d'antiquités, oubliés jusqu'à ce jour, et qui déposés par vous, sont allés prendre la place qui leur est due, dans les collections du musée de St-Omer. Parmi ces objets plus ou moins intéressants, on voit[1] : une obole frappée à Arras sous Philippe-Auguste. — Une pièce frappée à Bourges, sous Charles-le-Chauve ou Charlemagne. — Une monnaie du bas-empire. — Quatre pièces d'argent du règne de Philippe d'Alsace, et portant en légende le nom de *Simon*, l'un des monétaires responsables qui dirigea le plus particulièrement l'hôtel des monnaies d'Arras. — Une *mitte* à l'écusson de Jean-sans-Peur.—Quatre *mittes* de Philippe-le-Bon.—Deux patards[2] à l'écusson de Philippe-le-Beau. — Un *liard*[3] du roi d'Espagne Philippe II.—Un méreau à l'*Agnus Dei*.—Une plaque de Jean, duc de Bourgogne, au XV^e^ siècle. — [4] Un moule de sceau en marbre ou mastic gris portant l'effigie de *St-Jean-Baptiste*, avec une légende en

[1] Planche III, n^os^ 30, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

[2] *Patard*, *patac* ou *patard* était une petite monnaie d'Avignon qui valait un *double*, ou double de France en métal de cloche. (*Boiste*, pag. 524, 9^e^ édit. 1839.)

[3] Le liard est une petite monnaie qui tire son nom de GUIGUES LIARD, directeur de la monnaie à CREMIEU en Dauphiné, qui en frappa le premier en 1451. (Chorier, *Hist. du Dauphiné*, tom. II, pag. 460.)

[4] Musée de St-Omer. — Planche III, n° 10.

langue flamande.—Une pierre sculptée d'après le style byzantin, et représentant l'image symbolique *de la Trinité* [1].—Des fragments de pavé en terre cuite vernissée, représentant en carreaux, ou en marqueterie différents sujets, et pouvant se rapporter aux XII^e^ ou au XIII^e^ siècle.—Une collection de tombeaux [2] chrétiens, de diverses formes, de différentes grandeurs, monolythes et autres, en pierres blanches, jaunes ou en terre de pipe, parmi lesquels on distingue des tombes d'enfants, celles de plusieurs abbés, et de la princesse Athala.—Une crosse abbatiale et deux anneaux, insignes pontificaux de GUILLAUME FILLASTRE, 64^e^ abbé, ancien évêque de Toul et de Tournai.—Des fragments de mosaïques.—Deux petits calices en étain.—Un plomb [3] d'une bulle papale de Jean XXIII, signée à Bologne le 8 des calendes d'août 1414 : cette bulle est assez curieuse, c'est la seule donnée à St-Bertin par ce pape; elle a pour objet d'autoriser l'abbé, à donner la bénédiction solennelle dans toutes les églises du patronage de son monastère. — Quelques fragments de colonnettes ou de piliers de diverses époques [4]. — Des chapiteaux coloriés et sculptés, se rapportant aux premiers siècles du monastère [5]. — Un anneau

[1] Planche VI. — [2] Planche V.

[3] Grand cart. de St Bertin, tom. VI, p. 158. —Planche III, n° 29. Ce plomb s'était égaré dans les décombres ; nous en devons la conservation au zèle de M. Hitchcock-Dégachère, dont l'obligeance envers nous, ne s'est point démentie pendant toute la durée des fouilles. — Voyez planche III, n° 29.

[4] Musée de St-Omer, galerie lapidaire.—Planches.

[5] Planches.—Musée de St-Omer.

en argent ayant servi de chapelet ; il porte sur le châton le monogramme du Christ [1]. — Une plaque en cuivre représentant un religieux nimbé en méditation [2], cette plaque semble avoir servi d'ornement à un livre de chœur. — Deux petites pierres blanches sur lesquelles on lit des inscriptions.—Deux autres [3] pierres, un peu plus grandes, portant avec des épitaphes une croix gravée en relief ayant la forme Carlovingienne. — Enfin [4], trois inscriptions tumulaires, rappelant les noms de WALTER Ier, d'ODBERT, d'ATHALA, et la première pierre de fondation du dernier jubé sur laquelle sont tracées en relief les armoiries de l'abbaye et celles de GUILLAUME LOEMEL, 72e abbé ; tels sont les résultats principaux des fouilles archéologiques récemment opérées à St-Bertin, par la Société Royale des Antiquaires de la Morinie.

Voilà, Messieurs, les détails généraux des explorations, que sous vos auspices, nous avons fait exécuter sur les lieux, ou pendant tant de siècles on vit briller à la fois, le monastère, l'église et les vertus modestes de pieux et savants Bénédictins ; ces travaux et ces lieux, nous avons essayé de vous les retracer ; heureux, si notre but a pu être atteint, et si notre zèle et nos efforts, ont pu répondre à votre attente ; vous n'avez pas espéré de nous, sans doute, Messieurs, que narrateur fidèle de tous les fastes de l'ancien cloître Bertinien, nous venions,

[1] Planche v, n° 54. — [2] Idem, n° 62.

[3] Idem, n° 6. — [4] Idem, n°s 9, 12 et 13.

historiographe moderne de l'abbaye, rappeler sans lacune, et dans un ordre chronologique, toutes les périodes de ses vicissitudes, et de sa toujours croissante prospérité ; renfermé dans les limites de notre sujet, assez étendu déjà, nous nous sommes bornés à décrire, si nous pouvons parler ainsi, l'existence souterraine du monastère de Sithiu, à étaler à vos yeux ces lugubres catacombes, où tant de générations, de princes, de prélats, confondus avec des moines vulgaires, sont venues l'une après l'autre, s'ensevelir ; nous avons montré cette paisible retraite semblable au phénix, renaissant de ses cendres, jusqu'au jour marqué par la Providence pour son entière et irrévocable destruction. Quant à son existence terrestre, quant aux autres détails historiques, ils ne rentraient qu'accessoirement dans notre plan, nous avons dû les rappeler, alors seulement que sortant naturellement du sujet, ils se présentaient à nous. Nous les abandonnons à un plus habile et plus éloquent pinceau qui, nous en avons la confiance, dotera un jour le pays des annales complètes de l'abbaye de St-Bertin : en attendant, recueillons des matériaux pour ce monument d'un autre genre, qui doit s'élever sur les ruines de l'ancien. Cotisons-nous, Messieurs, pour cette vaste et intéressante entreprise; nous serons heureux, quant à nous, d'avoir pu contribuer pour une faible part à la réédification historique du vieux *monastère des monastères*, qui ne vit plus aujourd'hui que dans les souvenirs de l'histoire, mais dont le nom ne saurait

s'éteindre ; ce même peuple qui a tout brisé, dit un auteur moderne, ne veut pas qu'on change de nom, et qu'on oublie le vieux calendrier de ses ancêtres.....

Quoiqu'il en soit, Messieurs, gardienne intelligente et soigneuse des intérêts de l'histoire, la Société Royale des Antiquaires de la Morinie aura rempli une noble et utile mission, elle a attiré l'attention, sur des ruines qui commandent le respect..... Elle a interrogé la vieille terre de Sithiu, cette terre à jamais historique qui, glorieuse de son passé, mais forcée d'abdiquer l'avenir, rappellera long-temps encore les plus grands, les plus beaux souvenirs de notre patrie.

En accomplissant cette double tâche, Messieurs, vous avez bien mérité du pays.

FIN.

# ERRATA.

| Pages. | Lignes. | |
|---|---|---|
| 10 | 17. | — Se qui fut, *lisez :* ce qui fût. |
| 17 | 4. | — Après le mot charte, *ajoutez :* municipale. |
| 22 | 33. | — *Lisez :* Dutems, *clergé de France,* passim. |
| 23 | 14. | — *Au lieu de :* elle eut le privilège d'avoir une monnaie frappée à son nom, *lisez :* elle eut, on a lieu de le croire, une monnaie frappée à son nom. |
| 70 | 30. | — *Au lieu de :* 461, *lisez :* 46. |
| 77 | 19. | — *Au lieu de :* par Guillaume Hoebren, *lisez :* par Jean et Guillaume Hoerche. |
| 80 | 16 et 17. | — *Au lieu de :* dans la même chapelle, au lieu même (alors de St-Benoît) *lisez :* dans la même chapelle (alors St-Benoît) au lieu même, etc. |
| 112 | 24. | — *Au lieu de :* ce carrelage fait partie, *lisez :* ce carrelage a fait partie. |
| 135 | 20. | — *Au lieu de :* qui jusqu'à présent ne l'est pas davantage, *lisez :* qui jusqu'à présent, n'est pas beaucoup plus clair. |
| *Id.* | 24. | — Après vous, *ajoutez :* point et virgule. |
| 209 | 17. | — *Au lieu de :* cinq princesses de leur race, *lisez :* cinq princesses ayant porté le nom, etc. |
| 272 | 19. | — *Au lieu de :* est tumulatum, *lisez :* est tumulatus. |
| 278 | 22. | — *Au lieu de :* achevée en 1531, *lisez :* achevée en 1520. |

Nota.—D'autres fautes encore se seront sans doute glissées dans notre travail, puissent-elles n'être ni graves ni nombreuses ? Nous osons compter sur l'intelligence du lecteur pour y suppléer, et sur sa bienveillance pour les excuser ; le mérite n'est-il pas toujours indulgent ?....

# NOTE

# SUR LE SARCOPHAGE D'ATHALA,

FILLE D'UN BAUDOUIN, COMTE DE FLANDRES,

*Découvert dans les fouilles exécutées en juillet 1844, dans les substructions de l'église abbatiale de St-Bertin.*

---

Le journal intitulé l'*Audomaroise*, du 20 juillet 1844, annonça que MM. les Membres de la Société des Antiquaires de la Morinie, chargés de la surveillance des fouilles faites aux frais de cette compagnie, dans les subtructions des ruines de l'église abbatiale de St-Bertin, venaient de découvrir, dans le terrain de la seconde église commencée au XI^e^ siècle, une tombe qui présentait un intérêt tout particulier, sous deux rapports : 1° l'inscription trouvée dans la tombe indiquait que les ossements qu'elle contenait appartenait à une princesse nommée ATHALA, fille d'un Comte de Flandres du nom de Baudouin ; 2° qu'elle était morte veuve d'un Prince, dont le nom n'était pas indiqué ?

Il fallait donc pour établir qui était cette Athala, déterminer lequel des neuf Baudouin, qui ont été Comtes de Flandres, était père d'Athala et subsidiairement quel Prince elle avait épousé ?

L'article contenu dans le n° du 20 juillet ne disait rien sur ces deux questions, sauf une erreur matérielle, provenant de la légèreté avec laquelle on avait examiné la question. Voici cette phrase : « *On ne voit dans les généalogistes des Comtes de* » *Flandres aucune fille de Baudouin, portant le* » *nom d'Adèle.* »

J'étais à la campagne lorsque le journal du 20 juillet me parvint ; je n'avais pas sous la main les ouvrages, dont j'aurais eu besoin pour traiter cette question avec quelque développement, et particulièrement les *Documents inédits* publiés récemment par le gouvernement belge. Toutefois je hasardai dans le journal du 27 juillet 1844, l'opinion que je m'étais faite de prime-abord sur cette question. Voici ce petit factum non plus tout-à-fait tel qu'il parut le 27 juillet, car il y avait une erreur matérielle, conséquence de la précipitation et de la privation des livres nécessaires ; je la corrige, je supprime aussi une dissertation sur le nom d'Athala, et j'y ajoute une conclusion.

# DISSERTATION

SUR

# LA TOMBE DE LA PRINCESSE ATHALA,

## BALDUINI COMITIS FILIA,

*Découverte récemment dans les ruines de St-Bertin.*

---

Les journaux de St-Omer et notamment l'*Audomaroise* du 20 juillet, ont publié une courte notice sur la découverte faite récemment dans les ruines de St-Bertin, par les membres de la commission prise dans la Société des Antiquaires de la Morinie pour y faire exécuter des fouilles, sous leur surveillance spéciale.

La tombe d'une Princesse Athala, fille d'un Comte de Flandres du nom de Baudouin, a été trouvée presque intacte, et sous la tête de la Princesse, existait une pierre gravée en caractères antérieurs au XIII^e^ siècle, formant cette épitaphe.

† HIC REQUIESCIT ATHALA
BALDVINI COMITIS FILIA
VERA VIDVA
DŌ CONSECRATA
ET IN FIDE XRI CATHOLICA.

Cette découverte a excité un grand intérêt. Chacun de se demander : quelle est cette princesse Athala ?

Ce nom piquait doublement la curiosité publique: 1° il se trouve assez rarement dans les légendes des six premiers siècles depuis l'invasion Teuto-Franque (6e au 12e de notre ère); — 2° il rappelle un nom récemment illustré par un écrivain, que la France place aux premiers rangs de ses gloires littéraires modernes.

J'ai pensé que pour arriver à la solution de ce petit problème historique, il fallait procéder, comme en mathématiques, en se servant des données connues, pour arriver à découvrir l'inconnu. Examinons donc les données connues.

L'épitaphe nous apprend: 1° que la Princesse se nommait ATHALA, et qu'elle était fille d'un Comte de Flandres du nom de *Baudouin*;

2° Qu'elle a été mariée, qu'elle est devenue veuve; enfin qu'elle s'est consacrée au Seigneur, en véritable veuve, fidèle à la foi catholique de Jésus-Christ;

3° Les caractères archéologiques de l'inscription, parfaitement conservée, ne peuvent laisser le moindre doute sur la période de temps dans laquelle a été faite l'inhumation; ils sont évidemment antérieurs au milieu du XIIIe siècle.

Cette dernière donnée simplifie déjà une partie de notre travail, en effet:

Parmi les 26 comtes de Flandres connus dans l'histoire, à partir de Baudouin Bras-de-Fer,

premier prince investi vers 863 de ce titre par Charles-le-Chauve son beau-père, jusques à Marguerite fille de Louis de Mâle, morte le 20 Mars 1404, nos annales ne comptent que *neuf* comtes de Flandres, du nom de BAUDOUIN. Les voici, par ordre chronologique; je les divise en trois séries de trois princes chacune.

1re Série.
- BAUDOUIN Ier, dit Bras-de-Fer, mort vers 878; enterré à St-Bertin.
- BAUDOUIN 2, dit le Chauve, mort le 2 janvier 918, enterré à l'abbaye de St-Pierre à Gand.
- BAUDOUIN 3, dit le Jeune, mort le 1er janvier 962 (N.-S.) enterré à St-Bertin.

2me Série.
- BAUDOUIN 4, dit le Barbu, mort en 1034 ou 36, enterré à St-Pierre de Gand.
- BAUDOUIN 5, dit de Lille, mort en 1067, enterré à Lille.
- BAUDOUIN 6, dit de Mons, mort le 17 juillet 1070, enterré à l'abbaye d'Hasnon, qu'il avait rétablie.

3me Série.
- BAUDOUIN 7, dit à la Hache, mort sans enfans le 17 Juin 1119, enterré à St-Bertin.
- BAUDOUIN 8, Comte de Hainault, ne régnant en Flandres qu'aux droits de Marguerite d'Alsace sa femme, mort et enterré à Mons, en 1195.
- BAUDOUIN 9, dit de Constantinople, empereur d'Orient, tué en Bulgarie vers 1205.

De prime-abord, on voit qu'il faut éliminer la

3ème série, En effet, Baudouin 7 est mort sans enfans; Baudouin 8 eut trois filles, mais elles sont connues dans l'histoire pour être : la première, Isabelle épouse de Philippe-Auguste, roi de France; la seconde, Yolande femme de Pierre de Courtenay, fut impératrice d'Orient; la troisième Sybille, est morte femme de Guichard de Beaujeu.

Il n'y a donc rien qui soit applicable à notre Athala, dans cette troisième série. Voyons les deux autres.

Dans la première série, nous voyons que Baudouin 1er ou Bras-de-Fer, n'avait eu d'autre épouse, après son avènement au Comté de Flandres, que Judith, fille de Charles-le-Chauve qui lui donna un seul fils, Baudouin-le-Chauve. Passons...

Baudouin III, associé pendant trois ans au pouvoir d'Arnould son père, meurt en 961, de la petite vérole et ne laisse que deux enfans en bas âge :

1° Arnould-le-Jeune, 5me Comte de Flandres;

2° Berthe, épouse d'Aymar, Comte de Genève.

Rien encore qui nous concerne, passons encore!...

Dans la deuxième série, nous trouvons Baudouin IV, qui n'eut qu'un fils : Baudouin V ou de Lille, et point de filles.

Enfin Baudouin VI, dit de Mons; il n'eut de sa femme Richilde, son unique épouse, que deux fils, Arnould-le-Malheureux, tué à la bataille de Cassel, et Baudouin, qui hérita du Comté d'Hai-

nault du chef de sa mère. Il eut aussi une fille nommée *Agnès*, d'après un diplôme de son frère Arnould. Passons donc encore.

Il ne nous reste plus maintenant à examiner que la famille de deux Comtes de Flandres, du nom de Baudouin, savoir celle de Baudouin II, dit le Chauve, et celle de Baudouin V, dit de Lille.

Le premier, Baudouin-le-Chauve règna (de 878 à 918), 40 ans.

Le deuxième, Baudouin-de-Lille règna (de 1034 à 1067), 33 ans.

La fille de l'un de ces deux princes a donc pu vivre, dans l'un des deux siècles que nous avons vu indiqués par les caractères archéologiques de l'inscription tumulaire.

Voyons d'abord ce que l'histoire dit de la famille de Baudouin V, Comte de Flandres, qui avait épousé Adèle ou Athala, ainsi que la nomment tous les chroniqueurs du tems, fille du roi de France Robert. L'histoire dit : qu'Adèle eut de son mari quatre fils et trois filles. Nous n'avons pas à nous occuper des premiers. Les trois filles, au dire de plusieurs auteurs, et notamment de MM. Scevole et Louis de Saint-Marthe, dans le premier volume, page 96, de l'histoire généalogique de la maison de France, Paris 1619 : sont 1°. Mahaud (ou Mathilde) qui épousa Guillaume-le-Conquérant; 2°. Judith, qui après la mort d'Harald, roi d'Angleterre, son premier mari, épousa en deuxièmes

nôces, Welphe, quatrième duc de Bavière; 3°. Ida (ou Adélaïde, ou Athala) qui épousa Ludolphe Marckgraff (titre que MM. de Sainte-Marthe traduisent en français par ces mots : *Marquis de Saxe*)[1].

Il est évident que des trois Princesses, filles de Baudouin V, nous n'avons à nous occuper que de la 3e; j'avais, dans mes premières recherches improvisées à la campagne, cru devoir prouver l'identité des noms d'*Athala*, *Adélaïde*, *Adèle* et *Ida*, mais je crois qu'en vérité, ce serait vouloir faire de l'érudition à froid et sans nécessité, de reproduire cette dissertation et je suis convaincu que tout homme, pour peu instruit qu'il soit, ne fera pas la moindre difficulté d'admettre l'identité de ces quatre noms. Je supprime donc cette digression glossologique.

Il ne me paraît donc pas contestable que la fille de Baudouin V, Comte de Flandres, nommée Ida ou Athala, *puisse être* la veuve indiquée dans l'épitaphe retrouvée sur la tombe qui nous occupe, puisqu'elle était *mariée* et partant qu'elle a pu devenir *veuve*. Il est encore constant que les caractères de l'inscription sont parfaitement semblables à ceux des inscriptions de cette époque. Baudouin V est né en 1008, a épousé Adèle de France en

[1] Tout le monde sait que le titre allemand : Marck Graff, signifie Comte des Marches, des frontières; de ce nom est venu le titre de Marquis. Plusieurs Comtes de Flandres et notamment Baudouin V, prenaient le titre de *Marck Graff Von Flandern* : Marquis des Flandres.

1028 et est mort en 1067, dans sa 59e année. — Ida paraît être sa dernière fille, mais quoiqu'il en soit, toujours est-il incontestable qu'elle a du naître vers le milieu du XIe siècle et mourir, soit dans les dernières années de ce siècle, ou dans les premières années du XIIe. Aussi y a-t-il identité parfaite entre les caractères de l'inscription de la tombe d'Athala et ceux de la tombe du petit Prince Guillaume, fils du Comte Robert de Jérusalem, mort en 1108, à l'âge de 14 ans. Je conviens que cette ressemblance, toute rigoureuse qu'elle soit, n'est pas une preuve incontestable de contemporanéité, mais on ne peut disconvenir que ce ne soit une forte induction; tellement que si l'Athala qui nous occupe, était unique dans les deux siècles indiqués, il n'y aurait pas moyen de révoquer en doute l'identité de la fille de Baudouin V, avec la *vera vidua* du tombeau en question, puisque toutes les indications s'accordent. Nous allons parler de l'opinion émise par M. Mallet seule concurrente :

Un de mes honorables collègues et amis, M. Mallet, trésorier de notre Société des Antiquaires de la Morinie, a mis en avant un autre système, qui de prime abord, est loin d'être sans vraisemblance et se trouve appuyé sur une induction très-séduisante. M. Mallet émet l'opinion que l'Athala du tombeau est *Adélaïde*, fille de Baudouin II dit le Chauve, qui aurait épousé un *Teuton* ou *Germain*, et aurait été mère d'Hildebrand, 26e abbé de St-Bertin. Alors, il paraitrait en effet tout naturel que le fils de

cette princesse, chef de l'abbaye dont dépend l'église, y eut fait inhumer sa mère. Je le répète, cette induction est d'autant plus séduisante, que l'on ne peut pas contester que l'abbé Hildebrand ne fut neveu, et par conséquent *fils d'une sœur* du Comte Arnould, puisque son frère Adolphe ne s'est pas marié; mais avant de l'adopter, il faudrait prouver que Baudouin II a eu une fille du nom d'*Adélaïde*, *Athala* ou *Ida*. Pour y arriver, M. Mallet s'appuie sur un passage de Malbrancq que voici, tome II, page 538.

(Le commencement du chapitre constate l'élection d'Hildebrand à une grande majorité, ensuite Malbrancq s'exprime ainsi): *Undenam verò ille Hildebrandus et cujas*[1]*? Teutonem aut Germanum indicat nomenclatura: et cum Arnulpho et Adalolpho fuerit soror Adelais nomine*, VIDETUR *illa Germanum nacta conjugem: quando quidem altero, quo hic abbatiam gradum adeptus est anno, Arnulphus, quò sibi filio que ex eodem sanguine Germanico firmaret imperium, Mactildem Hermanni Saxonum ducis filiam, Balduino uxorem quæsivit, magnâ que celebravit pompâ nuptias. Ità Megius: sed cum nullâ nitatur auctoritate, malim secundum antiquas genealogias, filiam fuisse Conradi Burgundiæ regis.....*

Rien assurément de moins positif que ce passage, que je traduis. L'auteur se demande à lui-même:

[1] *Cujas atis. græcè* POTAPOS. de quel pays? (Voy. *Forcellini lexicon*).

« Mais enfin, de quel pays était cet Hildebrand ? » La nomenclature des abbés dit : qu'il était *Teuton* » ou *Germain ;* or Arnould et Adolphe ayant une » sœur du nom d'Adélaïde, on pourrait croire » (*videtur*) qu'elle a épousé un Germain, puisque » l'année après son élévation à la dignité abbatiale, » Arnould, voulant affermir son pouvoir, en mêlant » au sien le sang Germain, il rechercha la main » de Mathilde, fille d'Herman Duc de Saxe pour » son fils Baudouin, et leur fit des nôces pompeuses. » C'est ce que dit Megius, mais il ne s'appuie sur » aucune autorité, etc., etc..... » Or, je le demande ce passage, que Malbrancq reconnaît lui-même n'être appuyé sur aucune autorité, prouve-t-il que la fille de Baudouin II se nommait *Athala* ou Adélaïde ? Non-seulement il se sert dans le texte du mot *videtur,* mais il le répète en marge : *Videtur factus nepos Arnulphi ex Germanico sanguine et ex Adelaïde sorore Arnulphi !* Je le répète : ce passage, le seul sur lequel s'appuie M. Mallet, est-il une preuve ?

J'ai compulsé toutes les chroniques publiées récemment par le gouvernement belge, dans ses *monuments inédits*, pas une n'indique une *Adèle* pour fille de Baudouin-le-Chauve. L'art de vérifier les dates n'en dit pas davantage. Pancoucke lui donne deux filles, il nomme l'aînée Egiffrède et la seconde Elstrude.

*Vredius* nomme les deux filles de Baudouin : Ealsfrid et Ermanstrude.

Locrius ne lui en donne qu'une, qu'il nomme Elstrude : « *Reliquit Calvus et filiam, materno nomine* » *Elstrudam quam Siffrido nortmanno in matrimonium* » *collocarat.*

M. Leglay fils dit[1] : « Baudouin-le-Chauve mourut en » 919 (N. St.) et fut enterré d'abord à l'abbaye » de St-Bertin, mais comme aucune femme ne » pouvait entrer *morte ou vive* dans ce monastère, » et qu'Elstrude voulait reposer auprès de son » mari, Baudouin fut apporté et inhumé à St-Pierre » de Gand. »

Il est à regretter que M. Leglay ne cite pas les sources où il a puisé cette dernière allégation ; il est probable qu'il l'a puisée dans Meyer, et voici ce que dit cet auteur, le plus estimé, sans conteste de nos annalistes : « *DCCCXVIII Quarto* » *nonas januarias Balduinus comes, Gandavi vita* » *defungitur. Extulit eum Elstrudis uxor, sepelivit* » *que Blandini sacello parentis virginis, ubi et* » *ipsa morte obitâ condi voluit,* BERTINI OEDEM » IN SITHIU ASPERNATA, PROPTEREA QUOD FAS NON » ESSET SUBIRE ULLI EAM MULIERI.

De tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de Flandres, je n'ai trouvé que Malbrancq, qui ait donné à Baudouin-le-Chauve une fille du nom d'Athala ou Adélaïde, ce qui est le même nom. Meyer, dont le témoignage a un grand poids, dit positivement que les femmes ne pouvaient pas être enterrées à St-Bertin, allégation que M. Leglay

[1] Hist. des Comtes de Flandres.

n'a fait que répéter. Tous ces motifs me font penser que l'Athala enterrée à St-Bertin, l'a été à une époque postérieure et conséquemment que cette princesse n'est pas la fille de Baudouin II.

Depuis mon premier factum, j'ai d'ailleurs trouvé une preuve qui, à mon avis, doit décider et trancher la question, d'une manière positive.

Ainsi que je l'ai dit en commençant, lorsque j'ai appris la découverte intéressante du tombeau d'Athala, j'étais à la campagne et sans livres, je n'ai donc pas pu faire usage d'un fait que, ma mémoire m'indiquait vaguement, mais pas assez positivement pour oser m'en servir de manière à trancher la question, ce fait le voici :

Les fouilles récemment exécutées dans les ruines de l'église de St-Bertin, en mettant au jour le tombeau d'Athala, ont aussi procuré des indices certains de la date de son inhumation. MM. les membres de la commission des fouilles, l'architecte, M. Beaufort qui en a fait un plan si remarquable par son exécution, tous ceux enfin qui ont suivi l'exploration de ces fouilles, ont vu et se sont convaincus que les substructions de ce monument, fouillées jusques au fond, indiquaient trois églises très-distinctes, superposées en quelque sorte, mais de dimensions tout-à-fait distinctes; c'est ce dont on peut se convaincre en examinant le beau plan de M. Beaufort. On y verra que la première église commencée à la fin du VII^e^ siècle, brûlée vers

1031', était beaucoup plus petite et surtout beaucoup plus courte que la deuxième église, commencée vers 1043 et consacrée en 1105 [1]. On y verra encore que cette seconde église était aussi plus petite et plus courte que la troisième, commencée vers 1336 et finie en 1520. Or, le rapport si lucide et si soigné de M. de Laplane nous apprend : que le tombeau d'Athala a été trouvé dans les substructions de la *deuxième église* (celle du XI^e^ siècle) et à une assez grande distance, *vers le couchant*, des ruines du portail de la première église, brûlée en 1031.

Cette circonstance tranche complètement la question qui nous occupe ; en effet, la mère d'Hildebrand, a dû être enterrée avant la mort de son fils (décédé vers 959 ou 60, car Baudouin III, son *cousin* germain lui succéda comme abbé et mourut en 961). Or, à cette époque c'était encore la première église qui existait, tandis que l'Athala, fille incontestable de Baudouin V est morte, ainsi que nous l'avous prouvé plus haut, dans les premières années du XII^e^ siècle, époque où la deuxième église commencée au XI^e^ siècle, permettait qu'on l'inhumât, à la place où sa tombe a été retrouvée, ce qui ne pouvait pas être pour la fille de Baudouin.

Je terminerai cette dissertation, un peu longue

[1] (Gall. Christ. tom. III, col. 493 et 494.—Ypérius, Chron. Sith. apud Mart. tom. III, col. 586.)

et ennuyeuse peut-être, par une très-courte réflexion sur l'interprétation, donnée par quelques-uns de mes collègues, à l'épitaphe trouvée sur le sarcophage de la princesse Athala. Les dernières lignes de cette inscription sont ainsi qu'il suit :

*Vera vidua*
*Domino consecrata*
*Et in fide Christi catholicâ.*

On a prétendu que ces lignes indiquaient que la princesse Athala s'était fait religieuse, après son veuvage. Je ne puis pas partager cette opinion, bien que je n'aie pas la prétention de la repousser d'une manière absolue.

A l'époque qui nous occupe, la langue latine était l'idiôme des gens lettrés et surtout du clergé; l'épitaphe a dû être composée par un ecclésiastique, et à mon avis, son intention en la composant, a dû être d'exprimer une autre pensée, plus grave à la fois et plus laudative, que celle de constater que la princesse, *veuve*, avait pris le voile cénobitique, détermination très-commune à cette époque et qui n'est d'ailleurs nullement énoncée d'une manière explicite.

Je crois que l'auteur de l'épitaphe avait, en la rédigeant, présente à l'imagination la pensée de St-Paul, lorsqu'il indique à son disciple Timothée (Ep. 1, cap. 5, vers. 3, 5 et 16), le choix à faire parmi les veuves qui étaient employées, dans la primitive église, aux fonctions de *Diaconesses*,

choix qu'il engage à faire parmi les veuves les plus éminentes en vertu.

Voici ces passages :

VERSET 3.—*Viduas honora quæ veræ viduæ sunt.*

VERSET 5.—*Quæ autem verè vidua est et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus noctè ac diè, nam quæ in deliciis est, vivens mortua est.*

VERSET 16.—*Si quis fidelis habet viduas, subministret illis, et non gravetur ecclesia, ut iis quæ, veræ viduæ sunt, sufficiat.*

Je crois donc que l'auteur de l'épitaphe, n'a pas voulu dire qu'Athala s'était fait religieuse, mais bien, qu'en *véritable veuve*, elle avait vécu en se consacrant au Seigneur par sa conduite, conformément aux conseils que St-Paul donne aux veuves qu'il appelle *veræ viduæ*, et c'est cet éloge, que le rédacteur de l'inscription me parait avoir voulu exprimer, par les derniers mots de l'épitaphe : *Et in fide Christi catholicâ.*

Enfin je suis d'autant moins disposé à croire qu'Athala se soit fait religieuse, que son couvent aurait évidemment réclamé la faveur de posséder les restes mortels de la fille de son souverain, surtout après une vie aussi édifiante que celle qu'indique l'inscription.

L. DE GIVENCHY.

# OPINION

## DE M. MALLET,

MEMBRE TITULAIRE, TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE,

sur

# ATHALA,

*Dont le tombeau a été découvert dans la partie souterraine de la grande nef de l'église de l'ancienne abbaye de St-Bertin, le 13 juillet 1844, lors des fouilles faites par les soins de la commission de ladite Société.*

---

Parmi les tombeaux, en grand nombre et de différentes époques, découverts dans les substructions de la grande nef de l'ancienne église abbatiale de St-Bertin, il en est un qui a fixé plus particulièrement l'attention des archéologues, ce sarcophage contenait le squelette d'une femme, qui d'après l'avis des hommes de l'art, était morte dans un âge très-avancé. Sur une pierre blanche de 35 centimètres de longueur et de 31 centimètres de largeur, trouvée dans cette tombe, étaient gravés ces

mots en caractères archéologiques paraissant être du X^e^ ou XI^e^ siècle [1] :

† HIC REQVIESCIT ATHALA,
BALDVINI COMITIS FILIA,
VERA VIDVA.
DŌ CONSECRATA.
ET IN FIDE XPI CATHOLICA.

*Hic requiescit* ATHALA
*Balduini Comitis filia*
*Vera vidua*
*Domino consecrata*
*Et in fide Christi catholicâ*

A quelle Princesse doit-on appliquer cette épitaphe ?

La généalogie des Comtes de Flandre, qui compte neuf Princes du nom de BAUDOUIN, ne fait mention d'aucune Princesse de leur race ayant porté le nom d'ADÈLE, ATHALA, ALEYT, ATHÈLE, ALEÏS, ALYSE, IDA ou ADELAÏDE, qui tous ont la même signification. Cependant, l'un de nos plus honorables et érudits collègues, M. Louis de Givenchy,

[1] L'abbé Pluche (*Spectacle de la nature*, tom. VII, pag. 254) donne le *fac simile* de l'épitaphe de TULPIN, archevêque de Rheims, mort vers la fin du IX^e^ siècle. Le caractère de cette épitaphe gravée sur une pierre trouvée sous le jubé de l'église de St-Remi de ladite ville, est en tous points identique avec celui de la pierre d'Athala. On sait que la méthode d'entrelacer de moindres lettres dans les grandes était fort ordinaire dans les inscriptions tumulaires des IX^e^ X^e^ et XI^e^ siècles.

secrétaire-perpétuel de la Société des Antiquaires de la Morinie, dans une savante et lumineuse dissertation, s'appuyant sur l'autorité de MM. de Ste-Marthe et Panckoucke, a pensé que la tombe qui fait l'objet de nos investigations, contenait les restes pieux de la Princesse IDE, fille de BAUDOUIN V (dit de *Lille* ou *le Pieux*) 7e Comte de Flandre en 1067 et d'ADÈLE de France, mariée à Ludolphe ou Ludolf de Saxe.

Je me suis aussi livré à quelques recherches qui m'ont amené à soumettre une opinion différente de laquelle il résulterait que la Princesse dont les cendres reposaient dans le tombeau d'Athala, était ADELAÏDE, fille de BAUDOUIN (dit *le Chauve*) 2e Comte de Flandre en 879, 21e abbé de St-Bertin, et de ELSTRUDE ou GERTRUDE, fille d'Elfred ou Alfred-le-Grand, Roi d'Angleterre.

Cette Princesse mariée à un Germain ou Saxon dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, donna le jour à HILDEBRAND, qui fut 26e abbé de St-Bertin en 954, 27e abbé de St-Vaast d'Arras en 954, puis 29e abbé de St-Bertin en 968.

Elle eut pour frères :

Arnould Ier ou Arnoux (dit *le Vieux*) 3e Comte et Marquis de Flandre en 918, 23e abbé de St-Bertin, mort en 964;

Et Adolphe ou Adalolphe, Comte de Boulogne, de St-Pol et de Guisnes, 22e abbé de St-Bertin, décédé

*sans postérité* en 933, enterré dans l'église de ladite abbaye, côté gauche de la chapelle St-Martin.

Quelques auteurs prétendent que Baudouin-le-Chauve eût encore de son union avec Elstrude, une fille nommée Guinihildi qui fut mariée à Wilfrid II, Comte de Barcelonne [1].

A l'appui de mon opinion, je me bornerai à la citation de quelques passages des auteurs que j'ai consultés.

Malbrancq fait mention d'une ADELAÏDE, sœur d'Arnould, mariée avec un Germain, d'où est provenu HILDEBRAND, 26e abbé de St-Bertin [2].

*Undenam verò ille Hildebrandus et cuias? Theutonem aut germanum indicat nomenclatura! Et cum* ARNULPHO *et* ADOLPHO *fuerit soror* ADELAIIS *nomine, videtur illa Germanum nacta conjugem*, etc [3].

*Comes* Arnulfus *ipsius abbatis (scilicet Hildebrandi)* AVUNCULUS [4].

*Anno* 950. *Supra memoratur igitur gloriosus Markeses Arnulfus, post Widonem ante dictum abbatem, parvo post tempore,* HILDEBRANDO NEPOTE

[1] Meyer et Lemire (in ann. Flodoard, lib. IV, etc.—Dictionnaire de Moreri, édition 1704, tom. 1er, pag. 518.

[2] Hennebert, histoire générale de la province d'Artois, tom. II, page 155. — M. Derheims, hist. de la ville de St-Omer, pag. 76.

[3] Malbrancq, *de morinis et morinorum rebus*, tom. II, livre 7, pag. 538. Voir encore du même auteur, livre 7, pages 544, 557, 572, 580, 588, 589 et 661.

[4] *Ex cartulario Folquini*, page 267, et Mss 721, page 51.

*suo, eumdem monasterium contradidit ad regendum, etc.* [1].

En 950, le Comte (Arnould) donna, de sa propre autorité, l'abbaye de St-Bertin à son NEVEU Hildebrand, qu'il envoya, quatre ans après, rétablir la règle de l'abbaye de St-Vaast [2].

*Anno* 950. *Widone à Bertinici cœnobii regimine excidente, Hildebrandus Arnulphi comitis* NEPOS, *etc.* [3].

*Anno* 954. *Arnulphus comes per Hildebrandum* nepotem *abbam Bertinicum, reformavit cœnobium vedasti atrebatensis, etc.* [4].

Hildebrand, NEVEU d'Arnould-le-Grand, Comte de Flandre, est fait abbé de St-Bertin et béni par Wicfride, évêque de Térouane, en 950 [5].

En 962, Hildebrand, NEVEU d'Adalolphe, est rappelé par Arnould, Comte de Flandre, et reprend la régie de l'abbaye de St-Bertin; Hildebrand meurt vers l'année 971 [6].

J'ajouterai pour corollaire à toutes ces citations,

[1] *Cartularium Sithiense. Pars prima. — Folquini libri* 11, page 146. Folquin, écrivain contemporain (en 962), écrivait par ordre du moine ADALOLPHE. Voir même ouvrage, pages 153, 170 et 171.

[2] Même ouvrage, préface, page XLVII.

[3] *Locrius (chronicon Belgicon)*, page 156.

[4] Grand cartulaire de St-Bertin, tom. 1er, pag. 81, et *Locrius*, page 158.

[5] *Meyerus. (Commutarii sive annales rerum Flandriarum)*. Vol. in-4°. Anvers, 1561, page 18.

[6] Grand cartulaire de St-Bertin, tome 1er, page 78.

qu'après avoir parlé de la guérison miraculeuse d'une autre Princesse *Athala*, femme du Comte de Flandre, Arnould Ier dit *le Vieux*, opérée sur le tombeau de St-Bertin en 938, M. Piers dont les savantes et laborieuses recherches ont jeté une si vive lumière sur l'histoire de notre cité, dit, dans une note, qu'un cartulaire de l'abbaye allègue qu'*une noble dame* y fut inhumée en 981 [1].

Je dois faire remarquer ici qu'à cette époque du moyen-âge, l'entrée de l'abbaye était expressément interdite aux femmes et qu'il fallût un acte tout spécial pour accorder à la Comtesse *Athala*, une faveur qu'aucune Reine ou Princesse n'avaient jusqu'alors pu obtenir. Néanmoins quelques auteurs prétendent que cette interdiction était restreinte au rond-point du chœur (c'est dans cette partie de l'église qu'étaient déposées les reliques du Saint Apôtre) et ne s'étendait point aux bas-côtés et aux nefs dont l'entrée était permise aux femmes [2].

De tous les auteurs, historiens, chroniqueurs et annalistes ci-dessus cités, un seul à la vérité parle d'une Adelaïde, fille de Baudouin-le-Chauve, mère de *Hildebrand*, mais tous les autres, sans aucune exception, viennent corroborer ce qu'il avance en désignant ce 26e abbé de St-Bertin comme le neveu d'Arnould-le-Vieux et d'Adolphe. On peut donc en

[1] *Variétés historiques sur la ville de St-Omer*, pag. 249, not. 1re

[2] M. Derheims, *Histoire de St-Omer*, pag. 77.

conclure que le tombeau qui vient d'être découvert contenait les cendres de la princesse ATHALA, fille, sœur et mère d'abbés du célèbre monastère de St-Bertin.

On pourrait objecter que la généalogie des Comtes de Flandre, ne donne à Baudouin-le-Chauve aucune descendance féminine, je répondrai avec M. Hennebert que cela n'a rien de surprenant, car [1] à cette époque reculée, les femmes n'étaient considérées que comme des moyens de soutenir l'état des familles et d'en perpétuer le nom; aussi elles étaient exclues de la plupart des fiefs de dignité, tels que Duchés, Principautés, Marquisats et Comtés. On les trouvait incapables de remplir la condition pour laquelle ils ont été créés, c'est-à-dire, de servir à la guerre pour défendre leurs Seigneurs.

En terminant cette notice, peut-être trop longue, je dois déclarer qu'en entrant en lice, je n'ai jamais eu la prétention de faire prévaloir mon opinion, mon seul but a été de la soumettre au jugement des archéologues seuls compétens pour résoudre ce problème historique, sur lequel, comme l'a fort bien observé mon honorable collègue, M. Henri DE LAPLANE, dans son savant rapport sur les fouilles de St-Bertin, ON N'A PEUT-ÊTRE PAS ENCORE DIT LE DERNIER MOT.

[1] Hist. gén. de la province d'Artois, tome 3, page 86.

## *POST-SCRIPTUM.*

Après avoir livré ma notice à l'impression, de nouvelles recherches m'ont fait faire la découverte d'une autre ATHALA BALDUINI COMITIS FILIA.

Voici en substance ce que rapportent les historiens[1]:

Vers le milieu du XIII^e^ siècle, époque à laquelle le dernier des Baudouin, Baudouin IX (de Constantinople) avait cessé de gouverner la Flandre, et sous le règne de Louis IX (St-Louis) roi de France, ADELAÏDE ou ADELVIE, fille de BAUDOUIN III, Comte de Guisnes, fut conjointe par mariage avec GUILLAUME V^e^ du nom, Châtelain de St-Omer et Comte de Fauquembergues, fils aîné de Jean d'Ypres, Seigneur de Morbecques ou de Reninghes et de Mahaut d'Aire.

Ce Châtelain fit partie des Seigneurs qui accompagnèrent le Roi Louis IX et le Comte d'Artois à la Terre Sainte, où il soutint convenablement l'antique honneur de sa maison. Il tomba avec le Roi de France, entre les mains des Infidèles le 5 avril 1250, mais après avoir traité de sa rançon il revint dans sa patrie.

L'histoire ne fait mention ni de l'époque de la mort de cette Comtesse Adelaïde, Châtelaine de St-Omer, ni du lieu où elle fut inhumée.

MALLET.

[1] *André Duchesne*, histoire généalogique de la maison de Guisnes, pag. 170.—M. Piers, variétés historiques, pages 56 et 57.

# NOTICE

SUR

# Le Château de Tingry.

# NOTICE

SUR

## LE CHATEAU DE TINGRY,

PAR

M. Louis COUSIN, *Membre, à Dunkerque.*

Parmi les nombreux villages de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, Tingry situé à quatre kilomètres de Samer, est sans contredit l'un des plus anciens. Il était autrefois traversé par la voie romaine qui de Samarobriva (Amiens) se dirigeait sur Gessoriac (Boulogne), voie connue il n'y a pas bien long-temps, sous le nom de chaussée Brunehaut, qui a été détruite comme inutile depuis l'établissement dans la même direction, de la route royale de Paris à Calais et dont on retrouve encore aujourd'hui les restes sur plusieurs points. Est-ce à ce grand chemin que Tingry doit son origine, ou lui est-il antérieur? On l'ignore; tout ce que l'on sait, c'est que les cartes de l'époque romaine font mention de *Tingriacum* (Tingry) où l'on découvre de temps en temps des monnaies de la même époque. La vieille origine de ce village est d'autant plus

certaine qu'elle est attestée par un document authentique, une charte donnée en 830 par Gontbert en faveur de l'abbaye de St-Bertin (1). Quoiqu'il en soit, si Tingry mérite l'attention par son ancienneté, il y a au moins autant, sinon plus de droits par la magnifique vue qu'il présente sur le sommet de sa haute montagne et par les ruines pittoresques de son château. Ces ruines ne sont pas sans écho; elles rappellent à la fois une antique forteresse, une châtellenie élevée au rang éminent d'une principauté, d'illustres guerriers et les plus grandes familles de France; tels sont les souvenirs historiques qui nous ont porté à faire quelques recherches dont nous venons offrir ici le résultat.

Eustache Ier, comte de Boulogne, ayant épousé une princesse du sang royal de France (2), désira se former une cour à l'exemple de ses augustes parens; il se donna un connétable, un gonfanonier, quatre pairs, douze barons et un vicomte; il avait commencé la construction d'un beau et vaste palais à Boulogne, capitale de son comté, lorsqu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut en 1050. Eustache 2, surnommé aux Grenons, compléta l'œuvre que son père à qui il succéda, avait entreprise (3); mais il ne se borna pas à chercher à

(1) Manuscrit de Lequien, p. 86, et *Chartularium sithiense.*

(2) Manuscrit de Dubuisson, p. 264 et 265, recherches historiques concernant Boulogne et son ancien comté, par M. de Bazinghem.

(3) Manuscrit de Dubuisson, p. 299.

donner du relief à ses états, il voulut aussi les mettre à même de se défendre,

On connait les divisions des derniers princes de la race carlovingienne ; elles eurent de sanglans, de déplorables résultats et l'autorité royale en reçut une grave atteinte. Il n'était pas rare de voir les grands feudataires de la couronne combattre leur souverain ou se faire la guerre entr'eux. Un pareil état de choses devait faire sentir l'utilité des forteresses. Eustache aux Grenons en construisit quatre qui d'après la coutume du Boulonnais devinrent les châtellenies du comté, châtellenies qu'elle classe ainsi : Fienne, Tingry, Longvilliers et Belle; la deuxième et la troisième de ces châtellenies furent placées à huit kilomètres l'une de l'autre, sur la voie romaine dont nous avons parlé, route qui était assurément la plus importante du Boulonnais; elle pouvait, en effet, servir de passage aux armées des comtes de Flandre ou du Ponthieu et à celles plus redoutables encore du roi de France; ce qui explique l'établissement de deux châtellenies sur le même chemin.

Les châtelains avaient une double mission à remplir ; ils devaient faire tête à l'ennemi et veiller à la santé des voyageurs; ils jouissaient des droits de haute, moyenne et basse justice. L'entretien de leur maison était assuré par des redevances que leur payaient les habitans de la châtellenie ; elles consistaient notamment en grains, paille ou lapins (1).

(1) Manuscrit de Dubuisson, p. 273 et 274, mémoire historique touchant la ville de Boulogne et le pays et le comté du Boulonnais, p. 25.

Cet usage qui dura jusqu'au règne de Philippe-Auguste, avait été emprunté aux Romains; Cicéron nous apprend qu'ils assignaient des vivres en nature aux magistrats des provinces (2); les Français ont, sur presque tous les points, imité le peuple roi. Quand la France fut elle-même devenue puissante, quand elle fut à son tour environnée d'une brillante auréole de gloire, elle servit également de modèle aux autres nations, mais il lui fallut pour cela traverser bien des siècles et elle dût cet honneur plus encore au génie de ses grands rois, aux chefs-d'œuvre de ses hommes illustres, qu'à l'influence de ses conquêtes.

Les châtelains d'abord révocables à la volonté des comtes, finirent par se rendre inamovibles et par transmettre leurs fonctions à leur famille; ils acquirent dès-lors plus d'importance. Parmi ceux de Tingry dont l'histoire nous a conservé les noms, le plus ancien est Guillaume Pharamus dont la Châtellenie fut héréditaire; vassal d'Etienne, comte de Boulogne qui monta sur le trône d'Angleterre, il le suivit dans ce royaume et lui rendit d'importans services dont il fut récompensé par des dotations territoriales. Il ne revint, selon toute apparence, habiter son château de Tingry qu'après la mort de son royal bienfaiteur qui eut lieu en 1155. Ce qui le fait penser, c'est qu'on a, seulement depuis lors, la certitude de son retour dans le Boulonnais. Ses brillantes qualités le firent apprécier et rechercher

(1) *Ad atticum, l. 4, ad cossil. 12, et in verrem.*

par le comte de Boulogne, Mathieu d'Alsace, de même qu'il l'avait été par le roi Etienne ; il fut témoin de plusieurs chartes, notamment de celle que ce comte donna en 1161 en faveur de l'abbaye de Samer (1) et en 1172 tant pour confirmer les privilèges de Desurenne (Desvres) que dans l'intérêt du monastère de St-Josse près Estaples (2). Guillaume ne se borna pas au rôle de témoin ; il délivra lui-même des chartes au nombre desquelles on peut en citer trois concernant des dons qu'il fit à des établissemens religieux de la Grande-Bretagne (3). Ces dons, dont l'un est mentionné dans une bulle du pape Eugène 3 de l'année 1147, attestent à la fois ses pieux sentimens, sa fortune et sa libéralité. Il fut aussi le bienfaiteur de l'abbaye de St-Josse, à laquelle il fit présent de la dixme de Sombre dans le voisinage de Wuissant; sa charte pour cet objet est de 1171 (4). Il avait épousé Béatrice, fille d'Arnould de Gand, comte de Guînes et de Mahaud de St-Omer dont il n'eut qu'une fille nommée Sibille de Tingry qui hérita de sa châtellenie comme de ses autres biens. Elle eut pour mari Enguerrand, seigneur de Fienne qui se croisa, partit en 1191 avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre, pour la Palestine où il fut tué

(1) Annales des comtes de St-Pol par Turpin, et histoire d'Auvergne, par Bolure, t. 2, p. 241.

(2) Manuscrit de l'abbaye de Samer où cette charte se trouve en entier.

(3) Manuscrit de Lequien, p. 163.

(4) Voir cette charte à la suite de la notice.

dans une bataille contre les Sarrasins. Sibille lui survécut, car il résulte de documens dignes de foi, que devenue veuve, elle confirma une donation qui avait été faite à l'abbaye du Bec en Normandie. Il est également certain qu'elle vivait encore en 1219; on en trouve la preuve dans sa charte de la même année, concernant le monastère de St-Josse, charte dont l'un des témoins fut Erqbolde, 13e abbé de Samer (1). Du reste le mariage de Sibille eut pour résultat la réunion de deux châtellenies dans la maison de Fienne qui finit par en posséder trois; celle de Belle vint effectivement plus tard faire partie des riches domaines de cette maison à laquelle la châtellenie de Tingry appartint pendant plusieurs siècles.

Au commencement du treizième, Jean de Tingry figure comme témoin dans des chartes relatives à l'abbaye d'Andres près Guines et dans plusieurs autres diplômes (2). Il y est mentionné avec la qualité de pair du château de Fienne. C'était vraisemblablement l'officier à qui le commandement du château de Tingry avait été confié. L'une de ces chartes portant la date de 1207, émane de Thomas de Fienne qui, avant son départ pour la Terre-Sainte, donne à l'abbaye d'Andres, une redevance sur une terre située près de Samer (3). Thomas imitait ainsi les autres

(1) Annales des comtes de St-Pol, par Turpin, *Gallia Christiana*, t. 10.

(2) Chronique de l'abbaye d'Andres, Lequien, p. 201. Diplômes Belgiques.

(3) Chronique de l'abbaye d'Andres, manuscrit de Lequien, p. 201.

croisés qui pour se rendre le ciel favorable pendant un voyage aussi long que périlleux, faisaient de pieuses largesses. Il était frère de Guillaume de Fienne, premier du nom, fils aîné de Sibille, qui fut châtelain et contracta mariage avec Agnès de Dammartin (1). Vers 1228, le château de Tingry, fut mis sur un pied respectable de défense par suite des ordres de Philippe surnommé Hurepel, comte de Boulogne qui, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, avait manifesté des prétentions à la régence; ses titres n'étaient pas sans force; il était l'oncle du prince que la France devait plus tard regarder comme l'un de ses plus grands monarques et l'église catholique placer au nombre de ses saints, mais qui alors était trop jeune pour tenir les rênes du gouvernement. La reine-mère Blanche de Castille ayant été nommée régente, Philippe se ligua secrètement avec les hauts barons qui étaient comme lui mécontens de son choix. A chaque moment, il pouvait s'attendre à la guerre et dans cette prévision, il fit fortifier Boulogne, Calais et les principaux châteaux de son comté parmi lesquels on cite particulièrement celui de Tingry (2).

La succession de Mahaut, comtesse de Boulogne, qui mourut en 1258, donna lieu à un procès cé-

(1) Manuscrit de Dubuisson, p. 531. Hist. de la maison de Guines, p. 86.

(2) Annales de Oudeghers, t. 2, p. 105; description de Boulogne et du Boulonnais, par Scotté Develinghem; manuscrit de Dom Ducrocq, p. 77.

lèbre que nous ne pouvons passer sous silence. Il s'agissait de connaître son véritable héritier ; c'était à lui que le Boulonnais devait appartenir. Les parties contendantes étaient nombreuses ; l'une d'elles était Guillaume 2, châtelain de Fienne et de Tingry; il fit valoir qu'il descendait d'Agnès de Dammartin, sœur de Renaud, comte de Boulogne. Le parlement de Paris devant qui l'affaire était pendante, rendit en 1260 un arrêt en faveur de Marguerite-Alix, épouse de Guillaume 2, comte d'Auvergne, petite fille de Mathieu d'Alsace et de Marie de Ramsey (1). Si la maison de Fienne succomba dans sa demande, elle y gagna du moins l'avantage de faire la preuve de son ancienneté et de ses grandes alliances. On la vit vers 1318 prendre part à une ligue contre Mathilde, comtesse d'Artois, dont les partisans vinrent attaquer le château de Tingry ; ils s'en emparèrent et y firent prisonnier le châtelain (2) Jean de Fienne, à qui ce malheur ne servit pas de leçon ; rendu à la liberté il osa peu après en 1320, suivre le parti du comte de Flandre alors en guerre avec le roi de France ; il fut sommé de se rallier à la cause royale et parut d'abord disposé à se soumettre : il s'engagea même à se rendre à Montreuil afin d'y avoir une entrevue avec le brave Gaucher de Châtillon, connétable de France, mais il ne s'y trouva pas et le connétable irrité de ce

(1) Manuscrit de Dubuisson, p. 530, idem de Lequien, p. 250, recherches historiques, par M. de Bazinghem, p. 42.

(2) Manuscrit de Dom Ducrocq, p. 83.

qu'il avait ainsi manqué à sa promesse, marcha avec ses troupes contre le château de Tingry dont la garnison se défendit avec courage, mais qui après huit jours de siège, n'en fut pas moins pris et fut détruit de fond en comble (1).

On ne tarda pas à le relever de ses ruines; sa reconstruction est attribuée à un événement qui fit sentir plus que jamais la nécessité de fortifier le pays; nous voulons parler de la prise de Calais par les Anglais en 1347. Cet événement eut les plus désastreuses conséquences pour le Boulonnais qui fut dès-lors exposé journellement au pillage et à la dévastation. Ses habitans forcés d'avoir sans cesse les armes à la main, se formèrent à l'art de la guerre où ils devinrent fort habiles. Parmi les officiers qui marchaient à leur tête, on citait comme l'un des plus renommés, Robert dit Moreau, châtelain de Fienne et de Tingry; ses brillans faits d'armes, ses talens militaires le firent nommer en 1356 à la plus haute charge du royaume, celle de connétable (2). Cet intrépide guerrier parvenu à l'âge de 80 ans et se trouvant atteint des infirmités inséparables d'une vie longue et laborieuse, pria le roi d'accepter sa démission et l'engagea à choisir pour le remplacer, Bertrand Duguesclin, l'assurant qu'il n'y avait pas au monde un plus sage ni plus vaillant capitaine. L'historien auquel

(1) Manuscrit de Lequien, p. 283.

(2) Histoire des Connétables, par Jean le Féron, p. 40.

nous empruntons ces détails (1), ajoute que le roi embrassa tendrement le vieux connétable, lui témoigna tous ses regrets et n'accepta sa démission qu'à condition qu'il resterait à sa cour ou du moins qu'il y viendrait souvent pour l'aider de ses conseils; il le remercia de celui qu'il lui avait donné au sujet de Duguesclin, fit revenir d'Espagne ce grand général à qui il remit le 2 octobre 1370, l'épée de connétable. L'on sait quel noble usage Duguesclin en fit, comment il sauva le royaume alors en péril et reprit aux Anglais la plupart des provinces de France dont ils s'étaient emparés. Toutes ses actions ont été décrites tandis que la vie de Robert de Fienne est restée presque inconnue; si elle n'a pas jeté le même éclat que celle du héros de la Bretagne, si elle n'a pas été aussi utile à sa patrie, elle nous paraît cependant digne des recherches des hommes voués aux études historiques, et surtout de la société des Antiquaires de la Morinie qui comprend Tingry dans sa circonscription. Quel sujet plus intéressant pourrait-elle choisir pour un de ses concours que la biographie de notre célèbre compatriote ? On nous pardonnera cette courte digression à l'occasion de l'un des plus illustres châtelains de Tingry.

Robert de Fienne n'ayant laissé aucun enfant de ses deux mariages, eut pour héritier Walléraud de Luxembourg, comte de St-Pol, petit-fils de Jeanne

(1) M. Guyard de Berville, histoire de Duguesclin, t. 1, p. 135.

de Fienne, sa sœur, épouse de Jean de Châtillon. La maison de Luxembourg compta donc désormais dans ses vastes possessions, la terre de Tingry dont le château eut en 1380, pour gouverneur, Jean de Bruges, frère du maréchal de la Grutuse (1). En 1405, cette terre fut l'objet d'une transaction entre Louis de Luxembourg évêque de Thérouanne et le comte de St-Pol, son frère; transaction qui en assura au premier la jouissance viagère (2). Les droits seigneuriaux auxquels elle donnait lieu ne furent pas payés; le duc de Bourgogne alors comte de Boulogne ayant bien voulu en faire remise (3).

Louis de Luxembourg embrassa la cause du roi d'Angleterre qui le combla de dignités, le fit nommer Archevêque de Rouen, puis cardinal et enfin lui confia les fonctions de chancelier. Pour le punir d'avoir abandonné le roi de France, le duc de Bourgogne fit saisir le domaine de Tingry (4). Le sequestre ne fut levé qu'en 1445 après la mort du prélat et en considération de son héritier. C'était ce fameux comte de St-Pol qui, quelques années plus tard, joua un si grand rôle sur la scène politique et prit part aux événemens les plus mémorables. S'il parvint à la plus haute fortune

(1) Manuscrit de Dom Ducrocq, p. 181.

(2) Comptes de la trésorerie de Boulogne de 1405. (Archives de Lille).

(3) Lettres-patentes du 7 décembre 1431. (Archives de Lille).

(4) Comptes de la trésorerie de Boulogne pour 1445.

remarquable pour une simple châtellenie. Celle de Tingry était appelée à une haute distinction ; elle eut l'insigne honneur d'être élevée au rang d'une principauté. François de Luxembourg à qui elle dût cet honneur, avait été nommé ambassadeur près la cour de Rome afin de complimenter Sixte-Quint nouvellement monté sur le trône pontifical et de rendre ce grand pape favorable à la France. Il remplit son importante mission de la manière la plus satisfaisante et afin de le récompenser dignement, le roi Henri 3 qui pour d'autres services l'avait déjà nommé duc de Piney, voulut le faire prince. Telle fut la cause de l'érection de la châtellenie de Tingry en principauté ; les lettres-patentes qui furent délivrées à cette occasion en janvier 1387, sont des plus honorables pour François de Luxembourg; elles offrent assez d'intérêt pour que nous ayons cru devoir les insérer (1) en entier à la suite de notre notice dont elles semblent le complément indispensable ; elles constatent les services du nouveau prince de Tingry ainsi que ceux de ses illustres aïeux dont elles rappellent également les grandes, les augustes alliances ; on y lit que les terres, baronnies et châtellenie de Tingry, Hucquelier et Hesdigneul, sont très nobles et seigneuriales tant par leur revenu et étendue que par le nombre et la qualité des vassaux (2). On y voit

(1) Page 21.

(2) Voir l'extrait du procès-verbal de vente de 1755 également à la suite de la notice, extrait indiquant les principales dépendances de la principauté.

encore que de la maison de Luxembourg sont sortis cinq empereurs d'Allemagne et des reines de France, des rois de Bohême, de Hongrie ou des Romains dont les dynasties ont régné pendant plusieurs siècles. Ces lettres-patentes furent enrégistrées par le parlement de Paris, le 19 septembre 1587 et publiées ensuite dans le Boulonnais.

François de Luxembourg fut un modèle de loyauté, de probité politique : sous un règne en proie aux malheurs de la guerre civile : il ne cessa de servir son roi avec dévouement et après la mort de cet infortuné prince qui périt sous les coups d'un assassin, il se montra fidèle à Henri 4, son héritier légitime ; il mourut en son château de Pougy, le 30 septembre 1613, laissant un seul fils qui épousa Madeleine de Montmorency, n'en eut que deux filles et décéda lui-même le 23 mai 1616, âgé d'environ 24 ans : en lui prit fin la ligne masculine d'une si grande et illustre famille, après avoir subsisté en ce florissant état, plus de 700 ans. Telles sont les propres expressions dont se sert l'auteur de l'histoire de la maison de Luxembourg (1).

La principauté de Tingry ne tomba pas par suite de l'événement dont nous venons de parler. Elle subsista jusqu'à la révolution qui détruisit tous les titres de noblesse, tant ceux qui étaient personnels que ceux attachés à des terres. Une partie de cette

(1) NicolasViguere, historiographe du roi, dont le manuscrit a été publié par André Duchesne. (Voir la page 333 de son histoire).

principauté fut vendue en 1719 par M. de Lomenie comte de Brienne, pour le prix de 600,000 liv. à M. le maréchal d'Estrées dont la famille était l'une des plus illustres du Boulonnais ; l'autre partie continua d'appartenir aux ducs de Richelieu et de Montmorency. Le 28 mai 1755, un arrêt du parlement de Paris ordonna la vente de la principauté de Tingry qui fut adjugée pour 660,500 l. à Mme Henriette d'Aguesseau, épouse du duc de Noailles. Leur fille Angélique-Françoise d'Assises de Noailles a fait entrer le domaine de Tingry dans la maison de Grammont par son mariage avec un membre de cette maison.

Nous ne pouvons finir sans ajouter quelques mots sur le château de Tingry ; pendant les guerres civiles qui désolèrent la France vers la fin du 17e siècle, il fut pris et repris successivement soit par les ligueurs, soit par les troupes royales; il soutint alors des sièges plus ou moins meurtriers. Cette époque de nos annales fut d'autant plus malheureuse que les combattans étaient tous Français. On montre encore à Tingry un champ qui a été arrosé de leur sang et qu'on nomme le cimetière des Huguenots. On y a trouvé récemment des squelettes d'hommes avec des restes d'armures.

On a lieu de penser que le château de Tingry qui, d'après la tradition, était le plus beau et le plus considérable du Boulonnais (1), fut démoli au

(1) Armorial du Boulonnais, par M. Scotté de Velinghen.

commencement du règne de Louis XIII en même temps que la plupart des autres châteaux-forts du même comté. Plusieurs Grands du royaume s'étaient révoltés pour empêcher le mariage du roi avec Anne d'Autriche et il était à craindre que leurs partisans ne cherchassent un refuge dans ces châteaux ; l'expérience du passé était une dure leçon, elle fit donner l'ordre de renverser d'intéressans monumens du moyen-âge, ordre qui fut exécuté par le chevalier Noir Patras de Campaigno (1). Il ne reste plus aujourd'hui du château de Tingry que quelques ruines qu'on aperçoit d'assez loin, plusieurs caveaux qui sont bien conservés et une partie des fossés encore fort profonds. Son enceinte est bien visible ; il est facile de reconnaître l'emplacement du pont-levis de la porte d'entrée, de la cour d'honneur et des tours ou tourelles. Tout cela fait voir combien le château était vaste. Le terrain sur lequel il était construit, appartenait en 1787 à M^me^ Lefèvre née Grigny, de St-Pierre-lès-Calais ; il a maintenant pour propriétaire M. Latteux-Gros, l'un des plus honorables habitans de Boulogne, qui conserve avec un soin religieux ce qui reste du *viel castel*, mots que les titres de propriété emploient pour désigner ce terrain.

Louis COUSIN.

*Dunkerque, le 25 octobre 1844.*

(1) Mémoire manuscrit sur Boulogne; journal historique de Louis XIII.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

IN NOMINE S^te^ ET INDIVIDUOE TRINIT. AMEN.

Ego Pharamus de Tingry notum facio omnibus tam præsentibus quam futuris quod divina tractus inspiratione sollicitudi et timendi de peccatis meis quadam die veni ad suum judocum cum uxore Mathilde et Sibilla filia mea, cum quibusdem hominibus meis ibique, ante sanctum altare et sacratissimum corpus gloriosi confessoris Judoci, cunctis monachis et laïcis multis affluentibus, dedi et concessi, in eleemosynam Deo, sanctoque Judoco et fratibus domino servientibus, pro salute animæ meœ, uxoris et filii et filiæ meæ, patris etiam mei et matris meœ necnon et omnium prœdecessorum meorum decimam parochiœ de Sumbres, sicut ego et antecessores mei per longa tempora tenueramus exceptis aguiculis et lino tali videlicet conditione quod ego in omni vita mea, quandiu voluero ejusdem decimœ tenens et recipiensero. Est etiam conventio inter me et abbatem et monachos ut quando prœdicta decima saisiti fuerint sive in vita mea, sive post mortem, duos monachos missam contantes, prœter solitum munerum fratrum facient qui in conventu carant deo deserviunt et pro me et pro antecessoribus meis semper dominum exorent consilio et assensu meo me vivente et me demedio sublato volumtate et assensu heredum meorum et communi consilio et assensu abbatum succedentium et tertius capituli in perpetuum substituendos : statutum est etiam anniversarium depositionis meœ diem singulis annis solemniter agendum hujus autem meœ donationis et conventionum inter me et monachos descriptorum testes ii qui interfuerunt Eustachius sacerdos de Tingry, Willelmus de Logiis, Bernardus clericus, frater ejus Wil-

lelmus de Lisus, Wermondus de S^to^-Judoco, Willardus de Villiers, Balduinus d'Estaples, Clarboldus de Atin:, Rodolphus Camberlocus Pharami, Paganus de foro, Wascelinus damaro, Geraldus de tua, Landricus de Batin et multis : ut autem hœc donatio mea stabilis et rata in perpetuum permaneat, feci etiam consilio et assensu domini Desiderii morinorum episcopi, et Alulphi archidiaconis et clericorum ipsius ecclesiœ laudentibus et alacriter concedentibus Matheo boloniense comite et hœredibus meis, Ingerrammo dom. fienles et uxore ejus Sibilla filia mea ; hujus vero donationis et episcopi tarvanensis assentionis comitis etiam boloniensis et hœredum meorum concessionis testes sunt ii qui interfuerunt, Alulphus archidiaconus, Johannes cancellarius, Clarboldus d'Estractes, Balduinus d'Averdon, Bulduinus Cantor magister, Henricus de S^to^-Paulo; de militibus autem, Ingerrammus de monte camprœ, vido dealos, Bartholomeus de Curtavilla, Radulphus de Fienles, Willelmus de Logiis, Clerboldus de Thiembronna et duo filii ejus et Flenardus de Encra et alii multi. Actum est hoc anno vbi incarnati 1171,, Philippo Flandriœ comiti, Matheo comite Boloniœ. Non tantum hanc donationem ratam habuit comes Matheus Boloniensis peculiari Charta ea dere confecta, verum etiam pro animœ suœ remedio abbatiam S^ti^-Judoci cum omnibus ad eam partinentibus quœ erant in ejus potestate, liberam et absolutem in perpetuum fecit ab omni consuetudine et exactione etc., insuper decem libratus terrœ in anglia in villasua de nator ne singulis annis recipiendas dedit hoc anno 1173, Maria ad hoc comitissa assensum prœbente cum filiabus ida scilicet et Mathildi quœ duci de Louvain fuit nupta.

Huic donationi adfuit Petrus abbas S^ti^-Vulmari Silviacensis cum abbate S^t^-Salvi H. inter comites et barones scilicet Philippum comitem Flandriœ fratrem Mathei comitis Boloniœ, Anselmum comitem S^t^-Pauli, Bernardum de S^to^-Walerio, Pharamundum de Tingry, Willelmum de Mons-

terolo, Balduinum dego descent, ingerramnum de Fielnes, Elioin de Doudeauville, Henricum de Saulmer, Willelmum castellum S^ti-Audomari, Ancherum abbatum S^ti-Judoci denemare, ordinis prœsmonstrat.

---

## VENTE ET ADJUDICATION *par arrêt du parlement de Paris du 23 mai 1755, rendu par M.* Pierre BERGER DE BYSYE, *conseiller du Roi, en sa cour du parlement, commissaire aux requêtes du Palais, etc., de la principauté de Tingry, de ses fiefs, baronnie, domaines et dépendances, etc.*

### ADJUDICATION.

Est avenu le dit jour mercredi 28 mai 1755 par devant nous conseiller et commissaire étant à la barre de la cour l'une de l'audience du parquet d'icelle, heures des adjudications : sur quoi nous conseiller et commissaire susdit et soussigné, ce requérant M^e Caillau, avons vendu et adjugé, vendons et adjugeons audit M^e Caillau comme plus offrant et dernier enchérisseur pour et moyennant la dite somme de 660,500 fr. la dite principauté de Tingry, baronnie de Hesdigneul, châtellenie de Hucqueliers et en dépendant, situé dans le comté de Boulonnais et relevant en plein fiefs, foi et hommage du roi, à cause de son chateau de Boulogne, consistant la dite principauté, en tous droits de haute, moyenne et basse justice, tant en prévôté, grurie que baillage, en censives, rentes seigneuriales tant en argent que bled, avoignes. volailles et autres fesances, mouvances féodales qui comprennent plusieurs terres à clochers et autres grands fiefs, droit de hallage et marché à Hucqueliers, dixmes, 5 moulins, 4 à cau, dont deux bannaux et un à vent, droits de lods

et ventes, droit de nomination à trois chapelles, forêts et bois taillis en coupe réglée à raison de 92 mesures par chacun an, et dont le prix de chaque coupe peut monter à 18,000 liv., année commune, pré, terres, garennes, camiers, tentes aux bécasses dans la forêt de Tingry et autres droits, appartenances et dépendances, déclarées et non déclarées, en quoique ladite principauté et ses dépendances se poursuivent et comportent et s'étendent de toutes parts, sans en rien excepter, retenir ni réserver, pour entrer en jouissance du 1er janvier prochain 1756 tant ainsi et de la manière que le dit sieur comte d'Estrée, le dit sieur Maréchal duc de Richelieu, et le dit sieur de la Bourdonnaye et leurs auteurs en ont joui ou dû jouir à la charge, etc.

Et le 6 juin, au dit an 1755, est comparu le dit Me Caillau procureur lequel a déclaré que l'adjudication à lui dessus faite, est pour et au nom de M. François Baudy de Sauvergne, avocat au parlement, secrétaire-général de MM. les maréchaux de France, au nom et comme tuteur *ad hoc* créé par avis de parens du 26 mai dernier, homologué par sentence du 1er lieutenant civil du 2 du présent mois de juin, de messire Paul-François de Noailles, comte d'Ayen et de dame Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau, son épouse, et au profit de la dite dame comtesse d'Ayen, pour la dite principauté de Tingry et ses dépendances lui appartenir et à ceux au profit de qui elle en aura disposé et qui sont appelés en la substitution portée en son contrat de mariage avec ledit sieur comte d'Ayen du 28 janvier et 4 février derniers, et a ledit Me Caillau signé à la minute des présentes, etc.

Les droits principal de centième de la présente vente, ont été réglés par la compagnie à la somme de 7,200 liv. savoir : 6,000 liv. pour droit principal de centième et 1,200 liv. pour les sous pour livre, etc.

## ERECTION EN PRINCIPAUTÉ DE LA TERRE DE TINGRY.

Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Pologne, à tous présens et advenir, salut : Sçachent que l'espérance de l'honneur porte sur ses aîles les cœurs généreux au chemin de la vertu, au péril de leurs vies, et hazard de leurs biens, et que la récompense des mérites par titres d'honneur est un aiguillon qui pousse les esprits vertueux, et principalement ceux qui sont nés de sang illustre au service de leur prince et de la chose publique, que la vertu accompagnée des mérites, de l'honneur et de la gloire des majeurs, doit être décorée par-dessus tout de titres honorables, pour exciter et tirer par l'exemple un chacun après soi. Considérant aussi que notre cher et bien amé cousin François de Luxembourg, duc d'Epiney, pair de France, chevalier de nos deux ordres, conseiller en notre conseil privé, et capitaine de 50 hommes d'armes de nos ordonnances, est non seulement doué et assisté, mais grandement recommandé de l'une et de l'autre faveur, pour ce qu'en premier lieu Dieu l'a fait naître de cette grande et illustre maison de Luxembourg, de laquelle sont sortis plusieurs rois des Romains, de Bohême et de Hongrie, qui ont heureusement régi et gouverné ces trois sceptres par plusieurs siècles, et étant parvenu à l'empire, l'a possédé avec même gloire et réputation durant le règne de cinq empereurs de mêmes noms et armes, qui ont été tous alliés avec nos prédécesseurs rois, et les ont assisté et donné secours de leurs personnes et de toutes leurs forces en toutes les occasions qui se sont présentées, témoin ce que les histoires rapportent de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, lequel voyant Philippe VI dit de Valois, pressé par les Anglais, quoiqu'il fut aveugle par accident, voulut non seulement aller en personne à son secours, mais combattre et mourir à la bataille de Crécy,

près d'Abbeville, pour la deffense de cet état, avec grand nombre de seigneurs et gentilshommes qu'il avoit amenés avec lui, et fut trouvé entre les morts sur le champ de bataille, et son corps porté à Luxembourg, où il fut inhumé et enterré, et à son exemple et imitation l'empereur Charles de Luxembourg, son fils, voyant le roi Jean prisonnier des Anglais, vint à Mets pour maintenir le repos de ce royaume, et donner conseil, confort et aide au roi Charles-le-Quint, son beau-frère, fils aîné du roy Jean, et lui aider à retirer son père; et en ce Charles de Luxembourg et ses successeurs empereurs de ce nom, fut l'empire conservé, jusques à ce que l'alliance d'Elisabeth, fille unique de Sigismond de Luxembourg, dernier empereur de ce nom, transmit l'empire et les royaumes de Bohême et de Hongrie en la maison d'Autriche, laquelle reluit encore aujourd'hui, non-seulement de ces beaux titres et dignités, mais possède, ou plutôt usurpe de fait le duché de Luxembourg, comme fief masculin de l'empire, à notre cousin héritier et sa maison de Luxembourg appartenoit ainsi qu'il fut reconnu par le roi François, de très louable mémoire, notre aïeul. Sachant aussi que les rois, nos prédécesseurs, ont tellement honoré cette famille, qu'ils y ont pris plusieurs fois alliance, même le roi Charles IV et après lui le roi Jean qui épousa Bonne de Luxembourg, duquel mariage sont descendus Charles V de ce nom, lors duc d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, Jean, duc de Berry et d'Auvergne, et Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et après eux Charles VI et VII et tous les rois successeurs jusqu'à nous. Les rois d'Angleterre ont pris la même alliance, et entr'autres Richard, roi d'Angleterre, maria sa sœur avec Vualleran de Luxembourg, frère du roi des Romains, et que cette maison est conjointe de mêmes alliances, plusieurs fois renouvelées avec les maisons de Bourbon, de Savoye, de Lorraine, de Clèves et de Milan. En second lieu, que notre dit cousin

ajoute à la splendeur et dignité de sa maison, sa vertu et ses propres mérites par plusieurs grands et mémorables services qu'il nous a fait en toutes les occasions qui se sont présentées, s'étant si dignement et honorablement acquitté des charges que nous lui avons données, que nous en avons reçu un grand contentement.

A ces causes et autres grandes considérations à ce nous mouvant, même nous représentant qu'il est bien raisonnable que notre dit cousin étant du sang de tant d'empereurs, de rois et de plusieurs souverains, par la libéralité desquels la chrétienté est décorée de plusieurs duchés, principautés, marquisats et comtés, dont ses prédécesseurs ont honoré la plupart des illustres maisons de l'Europe, et que notre dit cousin, à l'exemple de ses prédécesseurs, a toujours été affectionné au bien et service de cette couronne, qu'il les a imités en toutes choses, principalement en ce qui regarde le bien et le repos de cet état. Voulant favoriser et reconnaître ce que la nature, depuis tant de siècles lui a transmis de temps en temps et de main en main, comme par un autre droit successif de tant de princes souverains, dont il est descendu, considérant d'ailleurs que les terres, baronnies et châtellenie de Tingry, Hucqueliers et Hesdigneul tenues et mouvantes de nous, à cause de notre comté de Boulogne, à notre dit cousin appartenant, sont très nobles et seigneuriales, tant en revenu, étendue, qu'au nombre et qualité des vassaux qui en sont tenus, pour lesquels elle mérite être tenue en titre d'honneur et dignité, de l'avis d'aucun prince de notre sang, et autre de notre conseil, et de notre certaine science, propre mouvement, pleine puissance et autorité royale, avons créé, créons et érigeons par ces présentes les dites baronnies et châtellenie de Tingry, Hésdigneul et Hucqueliers, leurs appartenances et dépendances, en titre, nom, prérogatives et qualité de principauté avec semblables droits, autorité, privilèges, prérogatives

et prééminences dont ont accoutumé jouir les autres ayant titre de principauté par création de nous et de nos prédécesseurs, tant en fait de guerre, assemblée de nobles, qu'en tous autres cas, lieux, séances et actes, et par même moyen avons les dites trois terres avec les fiefs de Dannes, Camiers, Afoirage de Desvienne et de Boulogne, unies et incorporées ensemble en un même corps, pour être dorénavant tenues et mouvantes de nous à cause de notre dit comté de Boulogne, sous une même foi et hommage en titre et qualité de principauté, et voulons que notre dit cousin, ses hoirs ou ayans-causes, tenans et qui tiendront la dite principauté, soient tenus, reputez et qualifiez en tous actes, tant publiques que particuliers, princes de Tingry : si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenans notre cour de parlement et chambre de nos comptes, sénéchal de Boulogne ou son lieutenant, à chacun d'eux, si comme à lui appartiendra, que nos présentes créations en érection de ladite principauté de Tingry, union et incorporation cy-dessus, ils fassent lire, publier et enregistrer, fassent et souffrent notre dit cousin, ses hoirs ou ayans-causes jouir et user pleinement et paisiblement, sans aucun empêchement. Car tel est notre plaisir, nonobstant quelconques lettres, édits, ordonnances constitutions, mandemens, restrictions, deffenses et autres choses à ce contraires, ausquelles et aux dérogatoires d'icelles, nous avons pour les causes susdites, et sans tirer à conséquence, dérogé et dérogeons par ces présentes, et afin que ce soit chose sûre et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes, sauf en autre chose notre droit et l'autrui en tout. Donné à Paris au mois de janvier, l'an de grâce 1587 et de notre règne le treizième. Ainsi signé, Henry. Et sur le repli, par le roy, de Neufville, et à côté visa contentor, du jardin : et scellé de cire rouge et verte, en cire verte du grand scel. Registré par

le procureur général du roy, comme il est contenu au registre de ce jour, à Paris, en parlement le 19 jour de septembre 1587. Signé Marquen. Collation a été faite à l'original. Signé Marquen.

Extrait des régistres des ordonnances royaux régîtrées en cour de parlement. Veu par la cour les lettres-patentes du roy en forme de chartres, données à Paris au mois de janvier dernier contenant érection des terres, baronnies et châtellenie de Tingry, Hesdigneul et Hucqueliers, avec les fiefs de Dannes, Camiers, Afoirage de Desvienne et de Boulogne, en titre de principauté en faveur de Messire François de Luxembourg, pair de France et duc d'Espiney, baron et châtelain des dites terres. La requête présentée à la cour par ledit sieur impétrant, tendante à ce que les dites lettres y fussent lues et enregistrées, l'arrêt du 4 avril aussi, par lequel avant que procéder à la publication des dites lettres, auroit ordonné qu'elles seroient communiquées aux officiers du roy sur les lieux, l'avis et conclusion des lieutenans général, civil, et criminel, conseiller du roy et substitut de procureur général du roy en la sénéchaussée de Boulenois, sur la publication et enregistrement des dites lettres en datte du 13 aout aussi et signez, Chinot, de la Fuë, de la Planche, Boderevel, Monet et Meignot, ausquels les dites lettres auroient été communiquées en exécutant le dit arrêt, conclusion du procureur général du roy.

La cour a ordonné et ordonne que les dites lettres seront enregistrées ès registres d'icelle, pour en jouir par l'impétrant et ses descendans et non autres, ausquels les dites terres pourroient par cy-après être aliénées; à la charge que nonobstant l'érection des dites terres en titre de principauté, elles demeureront sujettes aux mêmes droits de reliefs, chambellages et aux autres profits de fiefs dus au roy à cause de son comté de Boulonois, pour raison

de chacune d'icelles, comme elles étoient avant leur union; et ce faisant ladite principauté, avenant mutation se relevera du roy par 40 liv. parisis de reliéf, et 40 liv. parisis pour chambellage; et outre que la reconnoissance des cas royaux des dites terres appartiendra privativement au sénéchal de Boulonois, ensemble la présentation de toutes causes et matière en première instance sur les sujets d'icelle principauté et des vassaux et arrière-vassaux d'icelle ressortiront immédiatement pardevant ledit sénéchal, comme auparavant ladite érection, et que ledit impétrant gardera l'ordonnance sur le réglement de la pluralité des degrès de jurisdictiou fait en parlement le 19 septembre 1587. Signé Maignen.

A tous, etc., A. Chinot, etc. Salut scavoir faisons, que vu par nous les lettres-patentes du roy en forme de chartres, contenantes, etc., vérifiées et publiées en la cour de parlement le 19 décembre dernier, l'arrêt de la dite cour du dit jour par lequel auroit été ordonné que les dites lettres, etc., (les termes de l'arrêt). Requête à nous présentée par mondit seigneur de Luxembourg à ce que les dites lettres-patentes fussent publiées et enregistrées, tant au siège de lad. sénéchaussée, qu'es sièges des bailliages royaux de ce dit ressort, comme aussi par toute l'étendue et jurisdiction de la dite principauté; deffenses être faites aus dits baillifs royaux d'entreprendre aucune cour, jurisdiction et connaissance sur toute la dite étendue de la dite principauté, terres et seigneuries sus dites y annexées, et sur les sujets couchans et levans en icelle, et sur les autres fiefs et seigneuries et leurs tenans et sujets couchans et levans qui en dépendent, sur peine de nullité des jugemens qui seront par eux baillez, dommages et intérêts. Le tout communiqué au procureur du roy, et vû les conclusions et consentement; le tout considéré. Nous disons que les lettres-patentes, ensemble le dit arrêt de vérification d'icelles, seront judiciairement

lues et publiées au siège de la dite sénéchaussée, et enregistrées aux registres d'icelle pour en jouir par mon dit seigneur de Luxembourg, selon et aux charges contenues audit arrêt. Seront aussi les dites lettres-patentes avec le dit arrêt et la présente sentence publiées, tant ès-sièges, baillisge royaux de ce dit ressort, enregistrées es registres d'iceux, que par tous les sièges de la dite principauté et aux lieux d'icelle que bon semblera à mon dit seigneur, avons fait et faisons deffenses aux dits baillifs royaux d'entreprendre aucune cour, jurisdiction et connoissance sur les terres de ladite principauté et fiefs susdits y annexés, appartenances, les tenans, couchans et levans sur icelle, et sur les fiefs et arrières-fiefs qui en sont tenus et mouvans, et qui en dépendent, leurs sujets et tenans, sur peine de nullité des actes, sentences et jugemens, dommages et intérêts par notre sentence, etc.

*Extrait des registres du roy de la sénéchaussée de Boulonois.*

# SOUCHEZ

ET

# ABLAIN-SAINT-NAZAIRE,

ARRONDISSEMENT D'ARRAS, CANTON DE VIMY,

PAR

M. Auguste Terryack, *Membre Correspondant.*

Sur les limites de l'arrondissement d'Arras et de celui de Béthune, et sur la route qui joint entre elles ces deux villes, sont deux communes populeuses qui par leur histoire, leurs monuments et leur voisinage, m'ont semblé devoir être réunies ici dans une même notice. Placées dans la même vallée et au pied de la même côte, qui s'élève presqu'à pic à une grande hauteur, elles sont arrosées toutes deux par le même ruisseau, le Souchez, qui prend l'une de ses sources au milieu même de l'une d'elles, et qui cotoie leurs monuments rivalisant entr'eux par leur âge et leur beauté.

L'une de ces communes est Souchez qui se groupe autour de la grande route, au fond de la vallée, en échelonnant quelques-unes de ses maisons aux

pieds des monts escarpés qui l'enferment ; l'autre, Ablain-St-Nazaire qui, planté au milieu des nombreuses houblonnières qui entourent ses maisons, s'étend au fond du vallon dans une longueur de deux kilomètres, jusqu'à la source du ruisseau, et jette parfois cependant, sur la pente de la montagne, quelques chaumières qui semblent plantées là pour indiquer de loin sa position.

Souchez remonte à une haute antiquité, peut-être même fut-il l'une des stations que placèrent dans l'Artois les Romains. Nommé d'abord *Sabucetum*, nous le trouvons repris dans les plus anciennes chroniques et dans le testament dont l'authenticité est cependant révoquée en doute, par lequel St-Remy, archevêque de Rheims, donne à l'église d'Arras la dîme des villages de *Sabucetum* (Souchez) et *Orchos* (Ourton).

Plus tard, en 1213, nous le voyons écrasé par les troupes de Ferrand, comte de Flandre, à l'époque de son expédition contre Béthune. Depuis long-temps en effet, ce Prince désirait réunir cette ville à son comté, et la mort de Guillaume, avoué de Béthune, lui avait paru une occasion favorable à l'accomplissement de ses desseins. Car celui-ci la tenait en apanage du comte d'Artois Louis de France, depuis Louis VIII. Il en fit donc la demande à ce Prince, qui la lui refusa, et alors il résolut d'essayer la voie des armes, et leva une armée puissante qui vint ravager l'Artois, bientôt cou-

vert de sang et de ruines. Souchez fut alors entièrement rasé, et ses habitants égorgés furent écrasés sous les débris de leurs chaumières. Quant au château l'histoire n'en fait pas alors mention, mais elle désigne ce village sous le titre d'*Oppidulum*.

En 1303, les Flamands ravagent de nouveau cette commune et rasent le château-fort qu'avait bâti sur la rivière un Comte de Lens.

En 1380, c'est le duc de Buckingham qui loge à Souchez avec l'armée anglaise sous ses ordres, et en 1464, Louis XI qui vient y dîner dans la maison de Martin Cornille d'Arras, receveur des aides, pendant sa marche d'Arras sur Tournai.

En 1641, de nouveaux désastres vinrent encore fondre sur Souchez, pendant cette guerre longue et acharnée que suscita à la France l'ambition du Duc de Soissons.

Jaloux du cardinal-ministre Richelieu, et aussi furieux de se voir relégué au dernier rang des Princes du sang par l'arrêt du parlement de Paris, qui reconnaissait légitime la naissance du Prince de Condé, né, disait-il, treize mois après la mort de son père, le Duc de Soissons se ligua avec le Duc de Bouillon et l'Espagne pour déclarer la guerre à sa patrie et vint avec une puissante armée ravager nos provinces; mais la première bataille lui devint funeste, et il se brûla la cervelle involontairement, en élevant avec son pistolet la visière de son casque.

Avec lui cependant ne s'éteignit pas la guerre, et les armées coalisées, après s'être emparées de Lens, allèrent assiéger La Bassée.

La France, de son côté, envoya contre eux deux armées, l'une sous les ordres du comte d'Harcourt, l'autre commandée par le maréchal de Guiche, qui vinrent se réunir à Souchez, où les généraux tinrent conseil et décidèrent d'aller reconnaître les lignes ennemies pour les attaquer s'il y avait moyen ; mais ils ne purent y réussir et La Bassée fut prise.

Le 10 avril 1648 ce fut encore à Souchez que le Prince de Condé vint établir son camp et son quartier général ; c'est de là qu'il marcha sur Ypres qu'il emporta, et c'est encore à Souchez qu'il vint réunir son armée vers la fin de juillet, et qu'il y apprit la conquête de Lens par l'Archiduc. Et enfin c'est là qu'il dressa ses plans de campagne contre ce Prince, et de là qu'il dirigea ses troupes vers cette plaine à jamais célèbre dans nos fastes militaires par l'éclatante victoire qu'il y remporta sur l'Espagne consternée.

Deux ans après, en 1650, la France fit élever à Souchez un château-fort destiné à protéger les convois qu'elle envoyait d'Arras à La Bassée et à Béthune, et que harcellait sans cesse la garnison de Douai. Elle y plaça donc une garnison de vingt-cinq hommes avec un sergent pour y conduire sans relâche les travaux, et rendre ce fort capable de

loger un capitaine avec cinquante ou soixante soldats. Mais le gouverneur de Douai en fût bientôt averti, et il résolut d'arrêter cette entreprise en envoyant secrètement des troupes qui se jetèrent inopinément sur les travailleurs. Ceux-ci se défendirent avec vigueur; pendant une heure entière ils soutinrent vaillamment le choc de l'ennemi, mais enfin ils durent céder au nombre et furent emmenés prisonniers à Douai, après avoir vu raser entièrement le château qui commençait déjà à s'entourer de fossés et de murailles épaisses.

Cette forteresse se releva bientôt cependant, et fut encore en butte quatre ans après à la jalouse avidité des généraux Espagnols. Condé avait alors abandonné sa patrie pour se liguer avec les ennemis de son Roi, et il était venu à la tête d'une armée formidable pour essayer de rendre à l'Espagne la ville d'Arras, réunie à la France depuis 1640. A peine arrivé près de cette ville, il chercha à couvrir le derrière de ses lignes par de fortes positions, et il envoya contre Souchez, quinze escadrons de cavalerie sous les ordres de l'archiduc Léopold qui devait s'emparer du château et y loger une forte garnison.

Mais Turenne avait prévu cette entreprise, et il épiait les mouvements de l'ennemi, bien décidé à défendre cette position jusqu'à la dernière extrémité. Il vint donc lui aussi vers Souchez, avec un corps d'armée assez considérable, et y arriva dans le moment même où Léopold y pénétrait par l'extré-

mité opposée ; aussi ce dernier se retira-t-il en toute hâte, en apprenant son approche et rentra-t-il dans les lignes tracées autour d'Arras, n'osant se mesurer avec un général déjà fameux par ses exploits, et qui le devint bien plus encore quelques jours après, en forçant dans ses lignes, Condé qui se retira en désordre, abandonnant le siège qu'il venait d'entreprendre.

Enfin Souchez fut encore plusieurs fois, quatre ans après, le théâtre des petites escarmouches que se livraient entr'elles les garnisons des villes voisines, qui, appartenant à des maîtres différents, se ruaient sur les territoires les unes des autres, pour y chercher le pillage et la maraude. Celle de Douai surtout affectionnait ces courses dévastatrices, et c'était en vain que le Marquis de Créquy, gouverneur de Béthune la poursuivait souvent à la tête de ses troupes ; elle lui avait toujours échappé par la fuite, et à peine avait-elle laissé entre ses mains quelques prisonniers. Enfin cependant il eut avis, par ses espions, que les cavaleries de Douai, d'Aire et de Valenciennes devaient sortir le 25 avril pour se réunir auprès d'Hesdin, et tenter de s'emparer de cette ville à peine construite ; il résolut de s'opposer à ce projet audacieux en envoyant sa cavalerie à la rencontre de celle de Douai, pendant que lui-même irait avec le reste de ses troupes attaquer celle d'Aire.

Ce fut près de Souchez que se rencontrèrent les cavaliers de Douai et de Béthune ; les premiers plus

nombreux, et comptant sur une victoire facile, s'avançaient avec assurance, tandis que les autres, non moins courageux, mais inférieurs en nombre, marchaient avec plus de prudence, épiant le moment favorable pour attaquer. Enfin près du village, cette occasion se présenta, ils fondirent hardiment sur l'ennemi, et après avoir essuyé son premier feu qui ne blessa qu'un homme, l'attaquèrent avec tant d'impétuosité qu'ils le mirent en déroute après lui avoir tué huit hommes, lui en avoir beaucoup blessé d'autres, et lui avoir fait vingt-cinq prisonniers, dont un maréchal-des-logis. Les autres se sauvèrent dans les bois d'Ablain avec un lieutenant de Valenciennes et un cornette de Douai, et attendirent la retraite de leurs vainqueurs, pour rentrer en toute hâte dans leur garnison.

L'histoire de Souchez est donc remplie, comme on le voit, d'épisodes sanglants, qui furent causés surtout par son château-fort, qui redoutable et bien placé, était exposé à la convoitise de tous ceux qui se disputaient notre province. Renversé et rebâti plusieurs fois, il tomba encore à la révolution de 1793, et ne laissa plus après lui que des ruines aujourd'hui bien faibles, et qui tous les jours s'amoindrissent et disparaissent. D'après une vue à vol d'oiseau, qui fut dressée en 1627 et que nous avons sous les yeux, il consistait en une grosse tour carrée armée de créneaux et de machicoulis, et surmontée d'une espèce de pignon en gradins; il était aussi flanqué de tourelles à toits pyramidaux,

et de bâtiments accessoires, portant aussi des pignons en gradins ; de vastes et profonds viviers baignaient ses murs et en rendaient l'approche très-difficile.

Près de lui s'élevait encore un autre château flanqué d'une grosse tour aussi carrée, et garnie comme l'autre de meurtrières et de machicoulis ; mais celle-ci tomba en 1740 pour faire place à la grande et belle construction qui s'élève encore près de l'église et étend vers Ablain-St-Nazaire ses vastes jardins.

Enfin, au bout de ces jardins était encore une cense seigneuriale, nommée *le Carieul*, qui a donné son nom à une famille du pays, et qui depuis s'est changée, elle aussi, en une belle et grâcieuse maison de plaisance.

Mais quittons ces châteaux qui ne nous offrent plus aucun intérêt archéologique, et passons successivement en revue deux curieux monuments que renferme encore Souchez : son église et sa croix de grés.

L'église rebâtie à plusieurs époques, a conservé les caractères des deux styles qui se sont partagé le moyen-âge ; le roman dans sa tour qui semble du onzième siècle, et l'ogival dans ses autres parties qui appartiennent à la fin du quinzième siècle. La tour est aujourd'hui placée à l'extrémité inférieure de la grande nef, tandis qu'autrefois elle se trouvait entre le chœur et la nef : mais au quinzième siècle on a renversé ces deux dernières parties de l'édifice,

d'une construction fort simple, du reste, percée de petites fenêtres à plein-cintre et sans colonnettes sur les côtés, d'une porte simple aussi, surmontée d'un pignon triangulaire, portant une fenêtre de même forme, à l'extrémité inférieure de la nef; et accompagnée d'un petit bâtiment adossé contre le chœur et la tour, et qui servait sans doute de sacristie.

La tour seule est restée debout, et c'est à sa base que s'ouvre aujourd'hui le portail principal que les architectes du quinzième siècle ont terminé en ogive, lorsqu'ils durent remplir le grand vide que formait l'arcade qui conduisait sous cette tour, de l'église au sanctuaire. Mais les parties supérieures de cet édifice sont curieuses et assez bien conservées; chaque côté ouvre encore sa large fenêtre à plein-cintre, garnie de trois colonnettes de chaque côté, supportant autant de voussures encadrées l'une dans l'autre, et remarquables surtout par leurs chapiteaux d'une variété et d'une délicatesse assez rares; car ils représentent des feuilles et des cannelures en forme de cônes renversés, au milieu des grappes et des figures, que flanquent sur les angles des volutes et des feuilles roulées. Au-dessus de ces fenêtres règne la corniche qui supporte un toit pyramidal, et qui repose sur une série de têtes plates en consoles, assez curieuses par leurs variétés et les figures d'hommes et d'animaux qui s'y trouvent.

L'église actuelle est formée de trois nefs séparées

par deux rangs de lourdes colonnes cylindriques n'ayant pour chapiteaux que des moulures en saillie, et surmontées d'arcades ogivales. Les fenêtres, percées dans les murs des nefs latérales, et dans ceux du chœur, sont aussi terminées en ogive; mais partout on remarque une grande simplicité; on n'y trouve ni ornements ni moulures, et la voûte elle-même, en planches recouvertes d'un plafond, n'est coupée par aucun de ces filets si grâcieux qui se croisaient encore ordinairement dans les voûtes de cette époque.

Enfin, Souchez nous offre encore à étudier, sur le point de jonction de la route royale avec le ruisseau *le Souchez*, une belle croix de grès qui semble remonter au treizième siècle et qui s'élève à une hauteur d'environ dix mètres au-dessus du sol. Supportée par un escalier tracé à huit pans, comme son fût, elle se compose d'une base surmontée d'une moulure à gorge rentrante, et d'une colonne monolythe d'une longueur de six mètres, avec son chapiteau à feuilles galbées qui supportait le croisillon aussi monolythe, qui a perdu depuis ses deux bras.

C'est la révolution de 93 qui a ainsi mutilé cette remarquable croix; ennemie de tout ce qui rappelait la religion catholique, elle fit disparaître, en les brisant, ses deux bras qui lui donnaient la forme d'une croix; et c'est dans cet état qu'elle l'offrit aux habitants de la commune, comme arbre le

liberté, comme symbole de cette émancipation qu'arrosaient chaque jour les massacres et la guillotine.

Maintenant, il reste à découvrir le but et l'origine de cette croix ; pourquoi sa construction, et pourquoi fut-il octroyé une rente de douze francs, qui se paie encore tous les ans, pour son entretien, et qui est établie sur des terrains situés dans cette commune? J'avais espéré trouver dans les titres constitutifs de cette rente, des renseignements propres à me guider dans mes recherches ; mais il n'en existe plus que de très-modernes, et qui n'expliquent pas les motifs de cette redevance. Les archives et les chroniques se taisent aussi, et la tradition seule, bien vague ici, veut nous l'expliquer par des récits plus ou moins vraisemblables.

Tantôt c'est à la rencontre dans cet endroit de deux généraux qui s'y battirent à outrance que la tradition rapporte la construction de cette croix, et c'est le vainqueur qui aurait été condamné à élever ce monument pieux à la mémoire de sa victime ; tantôt ce sont deux généraux d'armées qui s'y réunirent en conférence pour terminer la guerre, ou pour régler une suspension d'armes ; ou bien encore c'est un seigneur qui y perdit la vie, victime de l'infâme guet-à-pens, que lui tendit sur le bord du ruisseau, un de ses voisins jaloux et haineux.

Mais je n'essaierai pas de choisir entre ces divers récits que n'appuient aucuns titres authentiques,

et je me contenterai de citer l'inscription suivante gravée en creux sur la base du monument : JEHAN DE MARÉGNY, en faisant observer qu'Olivier de Wrée, (histoire des sceaux de Flandre,) cite un Jean de Marigny, seigneur de Souchez, le même qui dans les actes des plaids tenus à Arras en 1259, figure comme baron d'Artois sous le nom de *messire Jehan de Souchez.*

La tour de Souchez était une des douze baronnies qui relevaient du Comté de Lens, et fut possédée en 1585 par Simon Blassel, receveur du Bailly de Béthune, et plus tard, au seizième siècle, fut réunie avec la Seigneurie du château. Celle-ci avait appartenu, au quatorzième siècle, à la famille de Werchins, et passa ensuite à celle de Delannoy.

Mais je quitte Souchez et ses monuments pour visiter aussi Ablain-St-Nazaire, non moins riche qu'elle sous ce rapport, mais qui ne paraît pas remonter à une si haute antiquité.

C'est en 1096 que nous en trouvons, pour la première fois, mention dans l'histoire à l'époque des prédications de Pierre l'Hermite, qui, électrisant la chrétienté, au récit des barbaries des Musulmans sur la Terre-Sainte, la porta en masse à la conquête de ces lieux sanctifiés par la vie, la mort et le tombeau du Sauveur du monde.

Le comte d'Austrevent venait alors de fonder l'abbaye d'Anchin, et, pour en célébrer la consécration, il y convoqua la noblesse du pays pour un

tournoi qui réunit plus de trois cents seigneurs. La fête fut brillante, plus d'un chevalier se distingua par sa bravoure et son adresse ; et quand les jeux furent terminés, tous firent le vœu de se croiser pour la lointaine expédition. Parmi eux se trouvaient deux seigneurs d'Ablain, *Sicherus et Alexander*, qui bientôt après suivirent en Palestine leur seigneur qui avait donné l'exemple l'un des premiers.

En 1109, Thierry et Sicher d'Ablain furent présents à une donation que firent à l'abbaye du Mont-St-Eloi, Robert-le-Gros, seigneur d'Arimines et Halewide sa femme.

A la date de 1232, les *renseignes* des titres de St-Vaast d'Arras, donnent « des lettres de Bauduin » Caperon d'Ablaing, par lesquelles il confesse tenir » de MM. de St-Vaast une disme audit Ablaing, » à la charge de trois méreaux en rente pour droits » seigneuriaux aux dits de St-Vaast. »

En 1270, c'est Hugues d'Ablain qui fonde une messe à perpétuité dans la chapelle de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu d'Arras, à laquelle il avait accordé de grandes libéralités.

En 1311, Pierre d'Ablain était vice-Châtelain de Douai.

Enfin en 1322, c'est un passage des comptes originaux des receveurs du Comté d'Artois qui citent « la chastelaine d'Aras hiretière pour la terre

« d'Ablaing que Madame d'Artois a acaté de li, » liquele est tenue de madite dame en Pairie du » castel de Lens. »

Plus tard, ces mentions de Seigneurs d'Ablain ne manquent pas dans l'histoire, jusqu'à ce qu'enfin nous voyions cette terre se réunir à celle de Carency, entre les mains de la famille de Bourbon-Carency,

C'est un des seigneurs de cette famille qui fit bâtir l'église que possède encore Ablain-St-Nazaire, et qui mérite par sa beauté, l'intérêt de tous les amis des arts et de l'archéologie.

Mais pourquoi l'érection d'un temple aussi riche dans une commune rurale, au pied d'un mont qui l'offusque ? Pourquoi sa dédicace à Saint Nazaire, vulgairement regardé comme le patron des insensés ? Il serait difficile de répondre d'une manière satisfaisante à ces questions, l'histoire ne nous dit à ce sujet rien de bien positif, mais la tradition ajoute à ses dires, en nous racontant à cette occasion une légende romanesque qui me semble devoir trouver ici sa place.

Charles de Bourbon-Carency, avait eu de son mariage avec Catherine d'Alègre, plusieurs enfants dont une fille qui avait nom *Loyse* et qui par sa beauté et sa candeur faisait l'admiration de tous les nobles seigneurs du pays. Jeune encore elle ignorait la perversité du monde dans lequel elle faisait ses premiers pas, et tout pour elle eut le sujet de chûte, si sa mère, fière de posséder la

tel trésor, et surtout inquiète de le conserver pur et sans tâche, n'eut veillé sur elle avec une tendre sollicitude. Et cependant son active vigilance fut mise en défaut, et un vilain, aussi pervers qu'audacieux, osa profaner le noble manoir de son maître, en portant jusque sur sa fille des désirs coupables et impies. Hélas, il n'eut pas de peine à triompher de la pauvre Princesse; jeune et innocente, elle ignorait la malice de son adorateur; elle ne savait pas que sous ces dehors si respectueux, sous ces flatteuses et mensongères paroles, se cachait un poison mortel, un cœur scélérat et immoral; aussi la malheureuse enfant succomba-t-elle bientôt.

Mais alors un trouble inconnu vint agiter son ame, sans connaître encore l'étendue de son malheur, elle accusait cependant sa coupable condescendance, et le remords comme un ver incessamment rongeur, vint s'attaquer à son cœur. Dès-lors, disparurent cette joie enfantine et cette candeur virginale, qui brillaient si radieuses sur son noble front et à leur place vinrent s'y établir en souverains, les noirs soucis et une vague inquiétude, que remplaça bientôt le désespoir, quand les yeux pénétrants d'une mère, inquiets d'un changement aussi subit dans sa bien-aimée, en eurent enfin deviné la cause.

Oh! qui dira la douleur de la pauvre mère à cette terrible découverte? Qui dira son chagrin,

quand elle vit profanée cette tendre fleur qu'elle cultivait avec tant de soins, quand elle la vit flétrie et décolorée par le souffle d'un ouragan pernicieux ? Et qui dira surtout la colère du noble prince, attaqué indignement dans ce qu'il avait de plus précieux ? Qui dira sa soif de vengeance quand il apprit que celui-là même l'avait indignement trahi, qui admis dans son château, avait joui de sa confiance et avait été comblé de ses faveurs ? Il jura de se venger dans le sang du coupable, il mit tous ses hommes d'armes en campagne pour rejoindre le fugitif ; mais déjà celui-ci avait gagné du terrain, et il était allé cacher son crime dans une province éloignée.

Cependant la malheureuse Loyse avait enfin connu la perte immense qu'elle venait de faire et le désespoir succédant au trouble qui l'avait agitée jusqu'alors, vint s'attaquer aux sources mêmes de sa vie, en la tourmentant nuit et jour. En vain sa mère, cachant sa propre douleur, essayait-t-elle de la calmer, en l'entourant de plaisirs et de fêtes ; en vain fit-elle venir les médecins les plus famés pour arrêter les ravages que le chagrin faisait sur sa pauvre enfant, rien n'y put faire ; et bientôt la démence, nouveau malheur plus grand, peut-être, que tous les autres, agita la jeune princesse de pensées absurdes, de paroles incohérentes, d'actions bizarres et ridicules.

Pour le coup, la pauvre mère faillit succomber à l'excès de ses chagrins ; mais alors vint tout-à-

coup la calmer un rayon de lumière, et elle se rappela St-Nazaire que l'on invoquait pour ces sortes d'infirmités, et à qui était dédiée une chapelle dans le village d'Ablain, chapelle célèbre dans le pays par les guérisons miraculeuses qui s'y étaient opérées.

La jeune fille y fut donc portée bien vite; auprès d'elle s'agenouillèrent la pauvre mère et le noble et malheureux Prince de Bourbon-Carency; tous deux implorèrent avec ferveur la puissante intervention du saint Évêque, qui bientôt exauça leurs prières et rendit à la raison, et qui plus est, à la patience et à la vie, leur fille chérie.

Aussi se montrèrent-ils reconnaissants envers leur bienfaiteur, et résolurent-ils d'ériger en son honneur une église vaste et belle, monument de leur foi et de leur gratitude, digne des nobles fondateurs et du grand Saint en l'honneur duquel ils l'élevaient.

Telle est la légende la plus connue sur l'origine de notre église; mais une autre court encore nos campagnes, qui fait intervenir, dans sa construction, l'éternel ennemi des humains. Et qui pourrait d'ailleurs douter de sa coopération, dit-elle, quand on voit ce temple planté sur l'un des bouts du village, à vingt-cinq minutes des habitations qui se groupent autour du château?

En effet, ce n'était pas là, dit-elle encore, que voulait la placer l'architecte qui l'éleva; il avait choisi une position plus commode, pour tous les

habitans, au centre du village, mais les tranchées et les fondations qu'il établissait pendant le jour, dans cet emplacement, disparaissaient la nuit suivante et se retrouvaient tous les matins solidement et régulièrement placées à l'un des bouts du village, où il fut contraint, de guerre las, d'ériger son édifice.

Mais laissons là ces traditions, et constatons seulement qu'en effet, cette église fut érigée par les soins du Prince de Bourbon-Carency et sous la direction de Jacques Caron, le même qui venait de construire, à Arras, l'hôtel-de-ville et le beffroi.

Bâtie en 1525, l'église d'Ablain rappelle le style ogival tertiaire ou flamboyant, dernier éclat que jeta l'architecture du moyen-âge, prête d'expirer sous les pas envahissants du classique. Ce n'étaient plus alors ces trèfles, ces quatre feuilles, ces harmonieux et mystiques ornements, si communs dans les édifices du treizième siècle; ce n'était plus cette légèreté en même temps si moëlleuse des galeries, des corniches et des filets qui se croisaient dans les voûtes; ce n'étaient plus enfin ces rosaces si vastes, si légères et si riches qui décoraient le fond des travées et le haut du portail de la grande nef. En général tous les ornements devinrent raides et grêles dans le style ogival tertiaire; les galeries et les rosaces se remplirent de filets diversement courbés, et comme je l'ai dit, souvent maigres et grêles; et les voûtes surchargées

de cordons de pierre qui s'y croisaient dans tous les sens, en devinrent lourdes et quelquefois désagréables à l'œil.

Mais aussi l'architecte donna à cette époque plus de liberté à son imagination, et il en résulta quelquefois des morceaux d'une grande beauté, des frises et des cordons admirablement fouillés, délicieusement enroulés; et surtout des portails magnifiques qui peuvent rivaliser avec les plus beaux du style ogivique le plus pur.

Tel est celui d'Ablain-St-Nazaire. Placé sur la façade méridionale du monument, il s'avance de deux mètres environ sur le cimetière et ouvre la double porte du Saint-Lieu sous une voûte formée de voussures et de cordons que supportent des niches délicatement sculptées, et qu'encadre, en dehors, un feston de pierres taillées à jours. Les deux portes sont séparées par un pilier en grès, qui porte une grande niche richement ouvragée et qui, avant la révolution, contenait sans doute la statue de la Sainte Vierge ou celle de St-Nazaire. De chaque côté de cette ouverture, sur les angles extérieurs du portail, sont deux piliers couverts de niches, soutenues par de grâcieux séraphins, aux ailes éployées, et qui portent des écussons sur la poitrine; et ces piliers se terminent par des clochetons élégants, ornés, sur les angles, de feuilles de choux enroulées et d'un élégant bouquet de feuilles sur leur pointe. Enfin, entre ces piliers,

au-dessus de l'ouverture, se croise l'ogive relevée en pointe, portant une suite de feuilles enroulées qui forment à sa pointe un élégant bouquet; au-dessus, toujours entre les deux piliers, sont sculptés des filets qui se forment en arcades et en roses simulées; le tout est couronné par une galerie en dentelles qui règne tout le long du portail, tourne autour de lui, et va se prolonger jusqu'aux deux extrémités de la façade.

Entre l'encadrement de la porte qui se termine en tiers-points, et l'ogive flamboyante qui se relève jusqu'au haut du portail, étaient des ornements profondément et artistement fouillés qui se dégradent aujourd'hui, et au-dessous de la galerie, court une corniche chargée de monstres fantastiques, dans laquelle le génie de l'artiste s'est donné libre carrière.

Les fenêtres de cette façade méridionale, remplies comme toutes les autres par un seul meneau au-dessus duquel se découpe une petite rosace, différente pour chaque fenêtre de l'église, sont terminées en ogives, et sur leurs archivoltes, qui se relèvent en pointes, grimpent des monstres bizarres, des singes ou des satyres; ces monstres sont remplacés dans les autres façades et autour du chœur, qui se termine en cul-de-lampe à cinq pans à 7 ou 8 mètres de l'extrémité des nefs latérales, par des feuilles de choux ou des feuilles de chardons.

Quant à la tour qui s'élève à l'extrémité de la grande nef, opposée au chœur, elle est simple et sans ornements, peut-être pour faire ressortir davantage la beauté du portail; elle porte aussi l'ogive sur toutes ses ouvertures, et se termine, à quarante mètres de hauteur, par une ligne de créneaux entourés d'un simple cordon. Elle parait plus moderne que l'église, et porte, gravée contre l'une des fenêtres du haut, cette inscription : *Mémoire que la veille de Saint Laurent de l'an* 1654, *les Franchois ont venu ataquer cest place, et les paisan ont eu....* (le reste manque).

L'intérieur de l'édifice n'était pas moins remarquable, lorsque son jubé, riche et élégant, se dressait à l'entrée du chœur, s'élevant en pyramides dans les bas-côtés, jusqu'à la hauteur des voûtes, se découpant en mille broderies à jours, et garnissant de feuilles roulées ses clochetons; mais il tomba au commencement du dix-huitième siècle, par les ordres d'un Desservant, qui n'appréciant pas les beautés qu'il renfermait, et voulant dégager la vue du sanctuaire, le fit abattre pour élever à sa place une grille en fer.

En vain les habitants s'opposèrent-ils à cette mutilation; en vain portèrent-ils leurs plaintes devant la justice; celle-ci arriva trop tard, le monument avait disparu, et la seule réparation qui fut imposée au Desservant fut de payer une indemnité à la commune, triste compensation à la perte

immense que venait de subir l'église. Aujourd'hui il ne reste que peu de traces de cette construction contre les murs latéraux ; deux clochetons s'y collent encore, garnis de leurs feuilles enroulées, quelques restes de sculptures et de moulures s'y voient aussi, et indiquent seuls son emplacement, tandis qu'une grille de bois, basse et mesquine, renferme le chœur qui lui aussi est bien pauvre.

Cinq piliers composés de quatre colonnes enchassées séparent chacune des trois nefs, et ces colonnes, sans chapiteaux, se prolongent en filets dans les voûtes et vont s'y croiser à leur centre; mais les pendantifs autrefois suspendus à leur point d'intersection, et qui formaient des écussons chargés d'armoiries, ont disparu et leur place est restée vacante en attendant qu'un restaurateur intelligent vienne les replacer.

Enfin dans les murs sont incrustés divers monuments funèbres, entourés d'ornements sculptés; mais un seul est remarquable par le sujet en bas-relief très-saillant qu'il représente; malheureusement les têtes des personnages ont été mutilées, et l'on ne distingue plus que la Mère-de-douleurs au pied de la croix, ayant Jésus sur les genoux et à ses côtés Saint Jean et Marie-Magdelaine. Au-dessous on lit cette épitaphe, en caractères du quinzième siècle.

*Chy devant gist Jaques de Vilers qui trépassa l'a*ᵉ M. V°. *et* XXIV *et auprès Magrite Boïelle qui trespassa*

*le jo^r de la Petecoute.* M V°. *et* X. *Priez Dieu qui leur faice merci.*

La tour renfermait autrefois quatre grosses cloches qui furent enlevées à la révolution de 1793, à l'exception de la plus petite et du carillon qui fut alors enterré dans le cimetière. Après la tourmente, la cloche qui avait été laissée dans la tour, fut refondue avec le carillon et se divisa en trois autres de moyenne grandeur qui formaient l'accord; mais, les deux plus fortes ont été fendues depuis et il ne reste de bonne que la plus petite qui suffit à peine à sa destination, puisqu'elle ne peut qu'avec un vent favorable, se faire entendre à l'extrémité du village.

Quant à l'horloge, elle est restée intacte: mais à peine peut elle faire entendre les heures et les demies, les marteaux qu'elle fait agir allant frapper les cloches cassées.

Depuis la courte et incomplète description que je viens de donner de cette église, on a pu se former une idée de sa richesse et de sa beauté quand elle était entière et intacte; mais hélas! sur elle aussi a passé le marteau de la bande noire, qui l'eut renversée si le zèle et la générosité des habitants de la commune n'y eussent mis obstacle.

Car, en 93, ce monument avait été vendu à un citoyen d'Arras, comme bien national, et celui-ci, pressé de tirer parti de son acquisition, avait bien vîte envoyé des ouvriers pour enlever le plomb qui

la couvrait, arracher le fer et les autres matériaux utilisables qu'elle renfermait, et renverser le reste. Mais il parait qu'il trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, surtout de la part des femmes, qui armées de fourches et de bâtons, voulurent s'opposer à cette œuvre barbare. Elles furent repoussées cependant, et l'œuvre de destruction prit son cours. Bientôt les vitraux peints tombèrent et avec eux les meneaux et rosaces de plusieurs fenêtres; les bandes de plomb du toit et des gouttières, se convertirent bientôt aussi en balles meurtrières, et déjà les ouvriers s'attaquaient à la galerie du portail, quand les habitants, après une collecte dans le village, résolurent de racheter ce monument et envoyèrent au propriétaire, un d'entr'eux, pauvre et habillé de neuf, qui traita avec lui, et se rendit acquéreur de l'église pour la somme de trois mille francs.

Elle fut donc sauvée d'une ruine imminente; mais les habitants épuisés ne purent réparer les dégâts déjà commis, le portail resta veuf des statues, des écussons et des ornements qu'il avait perdus; les fenêtres mutilées ne purent remplacer les magnifiques vitraux peints qu'on avait brisés et se remplirent de verres blancs; deux des colonnes de l'église, que l'infiltration des eaux avait lézardées, sont là restées avec les ignobles cerclages de fer qui les entourent et en empêchent l'écartement.

Autour de cette église existait aussi, dit-on, les

bâtimens qui renfermaient les aliénés qui venaient s'y faire traiter, sous les auspices de St-Nazaire, par des médecins attachés à cet établissement; on montre encore des anneaux de fer scellés dans le mur extérieur de la tour, et auxquels étaient attachés, dit-on, les plus furieux. Mais je n'ai rien trouvé de positif à ce sujet. Seulement, il est assez près de l'église, mais de l'autre côté du ruisseau, une ruine assez remarquable qui semble avoir appartenu à un monument du douzième ou du treizième siècle, qui porte des traces de restaurations plus récentes. Les voûtes à ogives qui le couvraient se sont écroulées et n'ont laissé que quelques fragments dans les angles de l'édifice et à la naissance des filets supportés par des culs-de-lampes ou consoles.

Contre l'un des pignons triangulaires qui s'élèvent aux deux bouts, se cache un escalier en pierre pratiqué dans une tourelle octogone; il conduit au-dessus d'une ouverture laissée libre entre deux arcades ogiviques et qui descend jusqu'au sol en forme de cheminée fort large. Je n'ai pu connaître ni deviner quelle était la destination de ce bâtiment, si c'était la chapelle de la Maladrerie, célèbre par les guérisons qui s'y opéraient, ou si ce n'était qu'un Fort comme l'indique le nom que lui donnent les habitants, de fort St-Philippe; dans ce dernier cas, cette sorte de vaste cheminée serait l'emplacement de la herse, et l'autre grand tuyau qui se creuse contre elle, aurait été destiné à laisser tomber

sur l'ennemi des pierres ou du plomb fondu ; tandis que si nous regardons cette construction comme une chapelle, on pourrait supposer, que par ces ouvertures étaient précipitées en formes de douches, sur les insensés en traitement, des masses d'eau froide que fournissait le ruisseau qui passe tout auprès. L'établissement d'insensés dont il est ici question, avait été fondé en 1270 par Hugues d'Ablain, chapelain de la cathédrale d'Arras, qui fut aussi bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Plus près de l'église, dans le cimetière et dans un jardin qui le touche, sont aussi de vastes fondations qui paraissent avoir appartenu à une église, et un peu plus loin s'élève une motte assez grande autour de laquelle sont creusés des restes de fossés. Cette butte était sans doute l'emplacement d'un Château du neuvième ou du dixième siècle, car l'on sait que ces constructions étaient alors fort mesquines, bâties sur des fondations en pierres, en bois ou en torchies et élevées sur des mottes de terre entourées de fossés plus où moins larges et profonds, suivant l'importance du Château. Sur ces fossés était jeté un pont levis que les habitants tiraient à eux en cas de danger.

Plus tard ces faibles donjons furent abandonnés pour faire place aux tours et aux remparts en pierres, mais les mottes qui les avaient portées, restèrent debout comme le signe, souvent même,

le siège de la puissance des Seigneurs, et elles prirent le nom de mottes seigneuriales. (On pourrait même souvent constater que ces mottes ont primitivement servi de tombelles ou tombes gauloises ).

Au-dessus de l'église et au point culminant de la côte qui la domine, est une chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette, qui attire auprès d'elle une grande affluence de pélerins. Située entre deux bois et à l'ombre d'un vaste tilleul, elle domine un immense horizon, plane sur sept ou huit villes, Arras, Douai, Lille, Carvin, Béthune, La Bassée, Cassel, et sur une foule de villages semés dans les deux grands bassins qu'elle sépare, s'élève à l'égal des montagnes de la Flandre, qui portent Cassel et le couvent de la Trappe du mont des Kats, et s'aperçoit très-bien de tous ces points, grâce à sa position et à l'arbre qui la recouvre. Cette chapelle fut construite en 1723 par Florent Guilbert, et consacrée avec l'autorisation de François Baglion de la Salle, évêque d'Arras, qui permit aussi d'y célébrer la messe.

Que dirai-je du château ? Il ne mérite guère de nous arrêter ; ses bâtiments sont fort simples et négligés, et ne se distinguent que par une tourelle octogone qui s'élève au-dessus d'eux et conduit au grenier par un escalier en pierre. Les fossés qui les entourent et qui baignent leurs fondations, sont encombrés par la vase, et voient dépérir les nombreuses et belles carpes qui les habitaient ;

les chefs qui par une espèce d'absolutisme et d'indépendance donnèrent une vie spéciale à chaque localité, et d'où naquit la féodalité. Tout est conjecture pour les périodes historiques qui ont précédé cette forme si brillante et si extraordinaire de gouvernement. Avant le régime féodal, la plupart des chaumières ou habitations rurales, plus ou moins agglomérées, formèrent sans doute des bourgades soumises immédiatement, sous les Gaulois, à l'autorité administrative des chefs de la peuplade, à laquelle elle appartenait, et qui quelquefois étaient les prêtres ou druïdes, sous les romains, à l'action d'un gouvernement central ferme quoique éloigné; il ne doit s'être produit alors, que peu de faits spéciaux aux bourgades, réduites à un rôle purement passif. Mais, dans le mouvement désordonné qui suivit, moins la première conquête franque bientôt romanisée, que l'invasion des idées germaniques [1], sanctionnées par l'avènement au trône de la dynastie Carlovingienne, il y a sans nul doute des faits spéciaux aux diverses localités, qu'il serait très-intéressant et très-utile de connaître. Faute de documents, on est obligé d'accepter comme ayant été uniforme dans toutes les bourgades, la marche progressive qui fit arriver l'autorité entre les mains d'un chef local.

Après avoir été comprises dans les possessions

[1] Grégoire de Tours, livre IV, appelle *barbares et payens*, les Francs d'outre-Rhin venus en Gaule sous le Roi Sigebert.

considérables des hommes puissants de la conquête qui se partagèrent en partie le sol Gaulois, les diverses bourgades eurent chacune leur chef, militaire bien plus qu'administratif; l'état de la société de la fin du 9e siècle l'exigeait ainsi; mais quelle était l'origine de chaque chef, où fut le point particulier de départ de son autorité, quelles luttes eût-il à soutenir, quelles circonstances favorisèrent son élévation ? Ce sont toutes questions qui, spécialisées, sont insolubles.

Ce chef ou seigneur plus ou moins actif, fit l'importance de sa bourgade, devenue bientôt sa seigneurie; en lui se résume l'histoire de la localité dont il fut bien plutôt le propriétaire que l'administrateur. La biographie chronologique des seigneurs, est donc l'élément principal de l'histoire des seigneuries transformées pour la plupart en villages : il faut par conséquent la traiter avec des détails qui paraîtraient minutieux dans une histoire générale, mais qui sont indispensables quand on veut connaître à fond les mœurs, les usages et l'esprit de chaque époque. Il n'est guère de faits trop infimes pour entrer dans la monographie historique d'un village; l'histoire générale laisse de côté ceux qui ne sont pas à sa hauteur.

Les faits spéciaux au village de Seninghem sous les Gaulois, ne sont pas connus. C'est avec défiance qu'on doit s'aider de l'étymologie de son nom pour les découvrir. Les renseignements donnés par

l'étymologie sont souvent trompeurs, il faut les employer avec une grande réserve; je les donne ici pour ce qu'ils valent.

Pomponius Mela, auteur contemporain de l'Empereur Claude Ier, cite un *collége* de vierges Gauloises, établi dans l'île de *Sena*, aujourd'hui l'île de Sain[1]; il attribue à ces vierges, le don de prédire l'avenir et de faire des prodiges; il leur donne le nom même de l'île : ainsi elles se nommaient donc *senæ*, ce qui dans l'usage latin, donnerait *seni* pour des hommes, mots synonimes de prophétesses, de prophêtes ou devins, dans l'interprétation des auteurs, c'est-à-dire prêtres ou prêtresses gauloises[2]. L'étymologie reçue traduit toujours les syllabes *ghem* ou *gahem* par habitation ou demeure[3]; je m'y conforme.

Ainsi interprêté le nom de Seninghem voudrait

[1] Vis-à-vis la pointe méridionale de Brest.

[2] *Sena.... gallici numinis oraculo insignis est, cujus antistites perpetua virginitate sanctæ, numero novem esse traduntur, galli senas vocant....* (lib. III, c. VI)..... Sainte Foix, *essais historiques sur Paris*, tome 2, pag. 62, dit que les noms de *Senans* et de *Senes* étaient sans doute dérivés de *Kener* ou *Coner* qui signifie en Gallois et en Breton, prophétiser, prédire. Voir Dom Martin, religion des Gaulois, tom. 1, pag. 180.

[3] Malbrancq, Hennebert, Harbaville.

La forme la plus ancienne du nom de Seninghem est en l'année 857, *Sinningahem* : on trouve après *Sinnighem*, *Sininghehem*, *Sininghem*, *Saninghem*, *Sauningahem*, *Saninghahem*, *Sanningehem*, *Sinniggehem*, *Seningueam*, *Saninghem*, dont on a fait fort souvent *Savinghem*, dans les copies modernes des diplômes et dans les imprimés, en changeant par erreur le premier *n* en *u* ou *v*. Enfin on trouve aussi quelquefois *Sellinghehem*.

dire habitation des prêtres ; par la possession d'un collége de Druides, que cette étymologie fait supposer et que son voisinage de forêts importantes peut faire accepter, ce village aurait joué un rôle assez élevé dès les temps les plus anciens.

Rien ne s'oppose historiquement ni topographiquement à la position que Seninghem pourrait avoir eue parmi les bourgades de la période gauloise. Tout au contraire, on explique ainsi l'importance de ce village au moyen-âge, en la considérant comme la conséquence de celle qu'il avait eue antérieurement. On sait combien la religion druidique était puissante sur l'esprit des Gaulois, et combien les ministres de cette religion, avaient d'influence; dans la Morinie comme partout ailleurs, ils vivaient en communauté, étaient réunis en colléges dans des lieux qui sont restés ignorés jusqu'à ce jour. L'un d'eux est-il découvert? Je suis loin d'oser l'assurer ; il y a une probabilité pour l'affirmative et rien de plus.

La conquête romaine affaiblit d'abord et proscrivit ensuite le double rôle des Druides ; leur action administrative fut même bientôt oubliée ; mais leur influence religieuse et mystique persista long-temps, malgré les conquérants, et prit un caractère nouveau. En se dénaturant toujours de plus en plus, elle est arrivée jusqu'à nous, sous la forme dégradée des sortilèges, des divinations et de leur triste cortège.

Le premier établissement des Francs laissa d'abord

la Gaule à peu près dans l'état où la domination romaine l'avait mise. Les Saliens imitèrent les Romains autant qu'ils le purent. Toutefois, leurs instincts barbares ruinèrent peu à peu la civilisation romaine et leur conversion au christianisme amena la ruine de tout ce qui était encore extérieur dans la domination morale des Druides. Les coups portés aux idées druidiques furent bien plus sérieux encore lorsque la prédominence des Francs ripuaires, amena l'invasion des idées germaniques. Le règne du sabre s'établit et la religion chrétienne domina sans partage. Seninghem dut perdre alors une grande partie de l'importance que lui laissaient des souvenirs affaiblis.

Fidèles à leurs mœurs et usages, modifiés par les besoins résultant de la conquête et de la possession du sol gaulois, les guerriers germains se cantonnèrent sur le territoire acquis par leurs armes ; posés et presque campés de manière à pouvoir se réunir au premier appel, les chefs Francs s'emparèrent d'une autorité toute militaire dans les domaines qui leur étaient dévolus ; et lorsque leur puissance fut bien affermie, ils disséminèrent autour d'eux en qualité de vassaux, selon la coutume franque [1], les compagnons dont ils n'avaient plus besoin dans leur propre demeure. Chaque bourgade eut alors son maître local dépendant d'un chef

[1] En qualité de vassal, selon la coutume franque. ( Annales d'Eginard; M. Guizot, t. 3, p. 7 ).

supérieur qui, lui-même tout en maugréant, reconnaissait pour supérieur un des membres de la famille souveraine.

Lorsque advint la faiblesse du chef des chefs, qui s'était couvert du manteau impérial pour commander à des Francs restés ou redevenus presque entièrement Germains, ceux-ci reconquirent l'indépendance demeurée dans leurs idées et dans leurs mœurs. Leur puissance devint presque absolue sur les populations groupées autour des lieux fortifiés. La religion chrétienne toutefois, n'avait pas tardé d'agir sur l'esprit ardent des Francs-Germains et ses ministres arrachèrent de leurs mains dures et avides quelques domaines avec leurs habitants déjà serfs en partie et attachés à la glèbe. Les monastères surtout devinrent propriétaires par donations, de quelques portions plus ou moins considérables du territoire gaulois. C'était une position enviée que celle d'appartenir aux ministres de la religion, plus humains que les chefs Francs, et la protection d'un monastère fut souvent plus efficace que celle d'un château-fort.

Cette première protection fut acquise à une petite partie du village de Seninghem dans la première moitié du neuvième siècle. Un puissant du siècle, un homme de la race chevelue[1], Goibert, pénétré des idées

[1] *Hunrocus..... in monasterio Silhiu, comam capitis deposuit, monachi cumque habitum jugo christi summittens adsumsit et quia*

chrétiennes, veut trouver le repos de sa conscience: il fait en l'année 828, des donations à l'église St-Sauveur de Sténetland, donations transmises peu après à l'abbaye de St-Bertin. Guntbert, fils de Goibert et d'Ebertrude, se fait moine dans cette abbaye et reçoit la cléricature des mains du Pape, à Rome même où son père l'avait conduit; il devient célèbre, pour avoir de ses propres mains à St-Bertin, écrit et restauré de nombreux manuscrits; Guntbert reconnait les donations faites par son père et il les fait approuver par Héremare son cousin germain (neveu de son père), devenu son héritier présomptif.

Après la mort de Goibert, Guntbert, possesseur de nombreuses propriétés territoriales, en fait jouir sans doute le monastère où il s'était retiré. Par son testament il lui lègue des domaines importants parmi lesquels se trouvent des terres à Seninghem (*in Sinningahem*) et dans les villages voisins. L'abbé de St-Bertin accepte et l'évêque des Morins approuve les donations, dans la première moitié du neuvième siècle [1]. La portion de Seninghem, possédée par l'abbaye de St-Bertin fut bientôt affectée aux subsistances des domestiques du monastère, et cela avec l'agrément du Roi Charles-le-Chauve, selon le pri-

*comes ditissimus erat... (circiter* 854). Grand cartulaire de St-Bertin. *Chartularium Sithiense*, publié dans la collection des documents inédits, par M. Guérard, p. 110.

[1] Grand cartulaire. *Chartularium Sithiense*. Malbrancq, *de Morinis*, lib. 1, p. 61.

vilège donné par lui et confirmé plusieurs fois depuis [1].

La partie la plus considérable de Seninghem, celle où était établi le village, resta sous la puissance d'un chef laïque et surtout guerrier; si, selon les probabilités, elle était comprise parmi les vastes domaines de Goibert; à sa mort arrivée en 838, elle aurait appartenu au moine Guntbert et après lui à Héremare, son parent et son héritier [2]. La position d'Héremare le plaça sans doute parmi les Comtes qui réunirent autour d'eux les hommes qui leur étaient soumis, pour opposer une résistance aux ravages des Normands. Leurs efforts furent souvent infructueux et les malheurs les plus extrêmes accablèrent les populations des villages où n'existait pas une bonne forteresse. Il n'est pas possible de dire certainement si Seninghem possédait ou non déjà la sienne au neuvième siècle et si elle fut atteinte par l'addition à l'édit de Pistes ordonnant à tous individus de détruire les châteaux-forts construits sans l'assentiment du Roi et qui étaient cause de nombreuses déprédations [3]. Tout porte cependant à croire que la construction du château de Senin-

[1] G[d] Cartulaire. *Chartularium Sithiense.* Malbrancq, *de Morinis*, lib. I, pag. 61.

[2] Un *Ermare* signe un diplôme daté de l'année 867. (*Chart. Sit.* p. 116).

[3] *Ut cuicumque istis temporibus castella et firmitates et haias sine nostro verbo fecerint.....* (Sirmondus, p. 340). Voir le père Daniel, hist. de la milice française, t. 1, p. 49.

ghem est postérieure à l'année 854, date de la publication de cet édit. Ce château fut posé sur le domaine octroyé au monastère de St-Bertin ; il ne lui aurait sans doute pas été donné s'il avait dès-lors porté le siège matériel de la puissance du propriétaire.

Les hommes qui présidèrent aux destinées des habitants de Seninghem à la fin du neuvième et pendant le cours du dixième siècle, ne sont pas connus. Il parait certain que les vastes propriétés territoriales, possédées par les principaux chefs des Francs, s'étaient déjà morcelées au dixième siècle ; ce morcellement, point de départ de l'établissement des fiefs inférieurs et de l'organisation féodale, avait fait sortir Seninghem des mains immédiates du Comte, ou chef supérieur, pour le placer sous la domination d'un maître local, et par ce fait, les idées germaines, modifiées par les besoins nouveaux, jetaient les bases du vaste réseau féodal. La féodalité, dont les caractères principaux étaient l'hérédité et le droit d'aînesse, fut constituée définitivement le jour où l'autorité fut devenue inhérente à la terre qui la communiquait à son possesseur pour qu'il en fut l'expression..

Si l'on doit avoir peu d'espérance de reconnaître les maîtres de Seninghem avant le fractionnement des vastes domaines que la conquête avait remis aux mains des chefs supérieurs, il n'y en a pas beaucoup plus de les découvrir immédiatement après

ce fractionnement. Un hasard seul pourrait nous les faire connaître avant l'époque où les Seigneurs héréditaires prirent pour surnoms, les noms des villages qu'ils possédaient. Alors seulement il devient possible d'arriver à la connaissance des Seigneurs de Seninghem.

La plus ancienne attribution du nom des villages ou des fiefs aux familles qui en possédaient la Seigneurie, n'est pas antérieure à l'extrême fin du dixième siècle [1]; ce n'est même un usage véritablement établi qu'au milieu du onzième. Les plus puissants Barons prirent dès-lors et transmirent à leurs descendants, comme patronimiques, les noms de leurs fiefs. Ainsi en l'année 1046, apparait Lambert de Béthune; en 1056, Robert de Béthune, Elgot d'Arras, Alolphe d'Hesdin; en 1066, Litbert et Tetbolde de Cosebrone, Galand de Licques, Robert de Oudenhem et Siwold d'Oudenfort, etc., etc [2].

Cet usage fut bientôt suivi par les possesseurs de seigneuries d'ordre secondaire, et à la fin du onzième siècle se font voir les Seigneurs de Seninghem portant le nom patronimisé de leur village [3].

[1] Dans le *Chartularium Sithiense*, à la page 168, est un chapitre qui ne peut être attribué à Folquin, mort en l'année 975, mais qui doit avoir été ajouté pendant le règne du Roi Robert, décédé en 1031. On y voit que sous le règne de Hugues Capet (de 987 à 996) un certain Rainard *de Baledin* vendit aux moines de St-Bertin, une terre située dans le Beauvoisin.

[2] Grand Cartulaire de St-Bertin, tome I^er^.

[3] En parlant de deux normands très-nobles, Guibert de Nogent

Déjà sans doute à cette époque, le château-fort de Seninghem existait; il avait dû être construit aussitôt que des maîtres particuliers existèrent pour ce village [1]; peut-être fut-il même antérieur à ce fait et dût-on sa construction aux dernières invasions des Normands, contre lesquelles tout le pays fut mis en état de défense. Il est du reste assez difficile de donner une bonne explication des motifs qui firent choisir un terrain soumis à l'abbaye de St-Bertin, pour y élever la forteresse du village. Serait-ce que l'emplacement était le seul convenable? Serait-ce plutôt qu'une plus grande liberté était laissée au seigneur particulier sur la terre ecclésiastique, que sur celle qui dépendait d'un chef civil et militaire? Je suis, quant à moi, porté à accepter ce second motif; il est, je crois, puisé dans les mœurs du temps.

## ELNARD 1er — 1091 [2].

Goibert, Guntbert et Héremare, se rattachent à

qui vivait au commencement du onzième siècle, s'est exprimé ainsi: *Je dirais même les lieux dont ils portèrent les noms si*..... il dit encore autre part: *Anselme surnommé de Ribourgemont, car il avait été Seigneur de ce château*.... (Hist. des croisades).

[1] Si ce château n'avait pas été construit antérieurement, il est assez probable qu'il l'eut été pendant la domination directe de Philippe-Auguste. Ce Prince, selon Guillaume-le-Breton, éleva des murailles et des forteresses sur toutes ses propriétés.

[2] J'avais d'abord voulu rattacher au village de Seninghem, Enguérand de Savingahem, Gerolfe et Goiffrid, ses frères, qu'on voit à la date

la série des Comtes grands propriétaires de la première organisation franque ; leurs prédécesseurs sont restés inconnus. Elnard de Seninghem appartient à la chronologie des Seigneurs particuliers ; il est, pour Seninghem, la première expression connue du morcellement territorial sous la forme féodale, qu'amenèrent, surtout dans notre pays, les invasions normandes ou scandinaves. Ses prédécesseurs ne peuvent être signalés, soit qu'ils n'aient pas pris le nom de leur village, soit qu'ils n'aient pas paru dans des actes venus jusqu'à nous.

Comment s'est opéré le fractionnement territorial et administratif qui donna un chef spécial au village de Seninghem et à quelle date eut-il lieu ? Je ne puis le préciser, puisque je n'ai aucun nom ni aucun fait à placer entre Héremare et Elnard 1er. Celui-ci qui se manifeste en 1091 [1], n'est aucunement distingué de Gui de Seninghem, un de ses parents, son frère peut-être, qu'on voit apparaître en 1104 [2].

Elnard ne se trouva pas au tournoi d'Anchin qui, en 1096, réunissait une grande partie des Seigneurs de la Flandre, du Hainaut, de la Morinie et de

de 1084, dans la chronique d'Andres (spicilège d'Achery, in-4°, t. 9. p. 348, 351 et 352) ; mais j'ai pensé depuis que Malbrancq (*de Morinis*, t. 2, p. 873), a rattaché justement Enguérand, aux pays de Guisnes et de Markenes.

[1] Grand cartulaire de St-Bertin, t. 1, p. 121.

[2] Chronique d'Andres (anno 1104). Spicilège, t. 9, p. 359. *Sauningahem* ou mieux *Samningahem*.

l'Attrébatie. J'ai regret de ne pas le trouver à cette manifestation chevaleresque de la noblesse du temps et du pays.

## ETIENNE 1er. — 1127-1132.

C'était un haut et puissant Seigneur qu'Etienne de Seninghem ; son rôle révèle une position assez élevée dans la hiérarchie féodale. Etienne est appelé par son Suzerain immédiat, Guillaume Cliton, Comte de Flandre, à garantir l'exécution de la charte communale octroyée aux bourgeois de St-Omer par ce Prince, en 1127 [1]. Associé aux hommes les plus éminents de l'époque et du pays, aux Comtes, Châtelains et Avoués, il donne sa foi et son serment à ces bourgeois, mais il est le dernier dans la liste des signataires, comme il l'était sur l'échelle sociale, parmi ses très-nobles et très-puissants compagnons. Etienne était donc un des Seigneurs du pays, qui acceptèrent, les premiers, le Comte imposé par le Roi de France pour succéder à Charles-le-Bon.

Etienne 1er de Seninghem devait être avancé en âge en 1132 [2], date où il se fait voir encore ; son successeur avait, dès 1147, un fils en âge de mariage.

[1] Cette charte a été publiée plusieurs fois et entre autres dans les mémoires de la société de la Morinie.

[2] G[d] cart., t. 1, p. 228, et manuscrit de la bibliothèque de St-Omer, n° 726, du catalogue de St-Bertin.

## ELNARD 2,

### AVANT 1147, JUSQUES ENVIRON 1158.

Aussi recommandable que son prédécesseur, et par lui-même et par l'importance de sa Seigneurie, Elnard 2, appose plusieurs fois son nom sur les chartes du Comte de Flandre, Thierry d'Alsace, comme garant de leur exécution [1].

Elnard avait un fils du nom d'Etienne qu'il désirait marier [2]. Il éleva ses prétentions jusqu'à la fille unique d'Arnoud, Vicomte de Marck (Markènes) devenu Seigneur d'Ardres [3]. Etienne, jeune et brillant, fait agréer ses vœux par cette riche héritière et par Arnoud son père; mais, le Comte de Guisnes dont l'intérêt parlait, met tout en œuvre pour empêcher un mariage qui lui donnerait un voisin puissant et partant incommode : il cherche à réunir sur la même tête, sur celle de son fils, le Comté de Guisnes et la Seigneurie d'Ardres, dont les territoires étaient si dépendants l'un de l'autre; c'était un moyen de mettre fin aux hostilités entre les vassaux des deux fiefs et aux guerres entre les Seigneurs eux-mêmes [4].

[1] (Anno 1157) archives de la ville de St-Omer, deux chartes. Manuscrit n° 829 de la bibliothèque de St-Omer. Mém. de la Soc. de la Morinie, t. 4, p. 347.

[2] Lambert d'Ardres, hist. des Gaules, t. 13, p. 437. Il dit à l'année 1147, Etienne fils d'Elnard de Seninghem.

[3] Arnoud fit bâtir une église au milieu du marché d'Ardres. (Gauthier De Cluse, hist. des Gaules, t. 13, p. 442).

[4] La paix étant faite entre Manassès, comte de Guines, et Arnoud

Le Comte de Guisnes présente donc son fils comme rival d'Etienne de Seninghem, et non sans peine, il parvient à le supplanter; il obtient enfin pour son fils, la main de la jeune et riche héritière[1]. La couronne de Comte qu'il offre ou plutôt les véritables intérêts des peuples comme des Seigneurs, qu'il sait faire valoir, l'emportent sur les qualités remarquables du fils du Seigneur de Seninghem.

Le noble Etienne *(nobilis vir)*, après quelques années données à ses regrets, pensa de nouveau à s'établir et obtint Adelise, quatrième fille d'Henri, Châtelain de Bourbourg (1152 environ)[2].

## ETIENNE 2,

### DE 1159 ENVIRON, A 1192.

Devenu Seigneur de Seninghem par la mort de son père[3], Etienne, homme de fief du Comte de Waringhe, pour une terre située dans l'enceinte de la ville de St-Omer, sert dans une donation, de

seigneur d'Ardres, celui-ci : *Super donjonem Ardeæ, miro carpentariorum artificio domum ligneam fecit, materiâ totius Flandriæ domos tunc temporis excellentem.* (Gauthier De Cluse, idem., p. 446).

[1] Selon Duchesne et le père Anselme, (t. 8, p. 542) la femme de Baudouin 2, comte de Guines, fille d'Arnoud, vicomte de Marq et d'Adeline d'Ardres, se nommait *Chrétienne d'Ardres.*

[2] Gauthier De Cluse (hist. des Gaules, t. 13, pag. 444).

[3] (1159) *Etienne de Seninghem, Helenard, son fils, Jean, son fils.* (Manuscrit de la bibl. de St-Omer).

témoin à son Suzerain (1161), service obligé de l'inférieur à son supérieur féodal [1].

Les Seigneurs du douzième siècle peu instruits, peu éclairés, n'avaient guères de stabilité dans leurs idées. Tantôt ils s'appauvrissaient pour faire des dons pieux aux églises, aux monastères et aux établissements de charité, tantôt ils employaient la ruse ou la violence pour s'emparer des biens et des redevances ecclésiastiques, objets de leur constante convoitise. Etienne se laissa aller à ses mauvais désirs : il fallut l'intervention du Comte de Flandre son Suzerain, pour lui faire lâcher prise et abandonner les exactions que, depuis plusieurs années, il exerçait dans le village d'Acquin, propriété de l'abbaye de St-Bertin [2] (1174), sur laquelle il s'arrogeait des droits. Etienne reconnut officiellement ses torts et il promit de les réparer, par un acte fait devant le Comte Philippe d'Alsace et ses nobles hommes d'armes. A quelque temps de là, il servait d'arbitre dans une discussion entre les moines de St-Bertin et quelques voisins de leurs propriétés (1186) [3].

Vers l'année 1190, le Seigneur de Seninghem ayant pris la croix, malgré son âge avancé, partit

[1] Malbrancq, t. 8, pag. 258.

[2] G[d] cartulaire, tom. 1, pag. 358. Etienne exigeait qu'on lui donnât des moutons, des poules, de l'argent, et des charrues pour son usage.

[3] G[d] cartulaire, tom. 1, pag. 460.

pour la Terre-Sainte, accompagné par Jean son fils, devenu son héritier présomptif depuis la mort récente d'Elnard l'aîné de ses enfans [1]. En partant pour la troisième croisade que commandèrent Philippe-Auguste et Richard, Roi d'Angleterre, Etienne incertain s'il reviendrait de son périlleux et lointain voyage, fit quelques donations à l'abbaye de St-Bertin, dans le but de fonder un anniversaire pour lui [2]; il laissa sur sa terre et dans son château, sa femme Adelise, un frère du nom de Gillebert, deux fils nommés Etienne et Gillebert et de plus un parent appelé Baudouin; et cependant ce fut aux mains de l'abbé et des moines de St-Bertin, qu'il confia la direction d'intérêts importans [3]. Le Seigneur de Seninghem avait appris, par expérience personnelle, à apprécier la puissance ecclésiastique; il ne crut avoir de garantie suffisante pour défendre en son absence, ses droits méconnus par les bourgeois de St-Omer, que sous le patronage de ce monastère alors à son plus haut degré d'influence et de puissance.

## JEAN; 1192 A 1214.

Jean perdit son père Étienne sur la terre étran-

[1] En 1182 et 1189, on voit encore; *Etienne de Seninghem, Helenard, son fils, Jean son fils* (id. pag. 429-496).

[2] Le pape Clément confirma en 1191, cette donation. (G[d] cartulaire, t. 1, pag. 515.)

[3] G[d] cartulaire, t. 1, pag. 527. Voir aussi aux années 1183 et 1187. (Id. pag. 431, 477).

gère et lointaine où il était allé chercher la gloire sans doute et le repos de sa conscience. Ce nouveau Seigneur de Seninghem revint bientôt (1192) de son voyage d'outre-mer, pour prendre possession de sa Seigneurie[1]. L'époque de son retour fait penser qu'il quitta l'Asie à la suite du Roi de France, jaloux, dit-on, de la brillante valeur de son rival Richard, Roi d'Angleterre.

Jean commença comme son père avait fini, par une donation pieuse, motivée sur les bons offices rendus par l'abbé de St-Bertin, pendant son absence. Il fit don à l'abbaye, de la terre située à St-Omer, dans la paroisse de Ste-Marguerite, et qu'il tenait en fief du Comte de Waringhe, *cum fundo et comitatu*[2]. Pour que l'acte de donation soit inattaquable, il fut confirmé par un diplôme de Lambert, Evêque des Morins (1194); il y fut exprimé la renonciation faite par Adelise, veuve d'Etienne et mère de Jean, de son droit de douaire établi sur cette terre[3] qui, venue aux mains de l'abbaye, reçut bientôt des habitations et cessa d'être l'une des

[1] G[d] cartulaire, t. 1, page 527, 536.

[2] Idem et Malbrancq, t. 3, pag. 355, on voit aussi dans cet auteur (pag. 355, 724), Jean de Seninghem, dans des actes des années 1193 et 1200.

*Cum fundo et comitatu*, c'est-à-dire avec la propriété du fond et les droits seigneuriaux. C'est ainsi que l'expliquent Ducange, Lemire et autres auteurs, selon l'interprétation que fournissent évidemment les diplômes les plus anciens. Le Suzerain est appelé, Prince de la terre, en 1075 : *Solvet principi terræ*.... (Chart. Sith. pag. 96.

causes des nombreuses anomalies existant au moyen-âge dans les juridictions et les formes administratives des diverses parties du sol Audomarois[1].

Le premier de sa famille, Jean prit dans ses actes et diplômes, le titre de Seigneur (1197) joint au nom de sa terre, devenu patronimique depuis plus d'un siècle[2]. Il se distinguait ainsi et s'élevait au-dessus de ses frères et de ses autres parents. Dès-lors, il n'est plus possible de méconnaître le chef de la famille, celui qui en possédait presque exclusivement la puissance et sur qui reposait son avenir[3].

[1] La ville de St-Omer s'est formée petit-à-petit par le rapprochement et enfin par la réunion des deux enceintes ecclésiastiques établies dans l'origine à ses deux points extrêmes. Entre le terrain de chacun de ces enclos monastiques, existaient des terres, propriétés de Seigneurs différents : les deux monastères en obtinrent la plus grande partie, mais ils n'en eurent jamais la totalité. Delà les divers corps de magistrats qui administraient au moyen-âge les différentes parties de la ville, indépendamment du magistrat *communal*, qui, par empiètement sanctionné par le Comte Souverain, se mit en lieu et place du pouvoir ecclésiastique beaucoup diminué. Ainsi, l'ammanie du Haut-Pont, l'échevinage du Colhof, celui de la rue Boulenisienne etc., etc., étaient des administrations indépendantes de la véritable communauté bourgeoise, et elles avaient leurs Seigneurs particuliers dont elles relevaient. Ce pot-pourri administratif de la ville de St-Omer est extrêmement intéressant à étudier et donne à l'histoire de cette ville un caractère particulier. Les luttes constantes de ces diverses administrations d'abord entre elles, puis avec l'abbaye de St-Bertin, le chapitre de Notre-Dame et avec leur Suzerain lui-même, présentent à chaque page de l'histoire de St-Omer, des scènes très-dramatiques.

[2] G[4] cartulaire, t. 1, pag. 574. *Johannes Dominus de Sintingehem.*

[3] Lorsque les noms de famille s'établirent dans la classe bour-

L'introduction du titre de Seigneur est une phase nouvelle dans les usages et les mœurs de la famille féodale. Il y avait loin de ce glorieux titre au nom unique et simplement exprimé des premiers possesseurs de fiefs même assez importants. Lorsque, au dixième et au commencement du onzième siècle, le nom seul d'un individu ne suffisait pas à le bien distinguer, on employait cette formule : *Jean fils d'Etienne, petit-fils d'Elnard.* Peu après le possesseur d'un fief prit seul le nom de ce fief, et le transmit à son successeur, avec les idées nouvelles de famille qui avaient surgi : bientôt, tous les hommes d'une même famille, selon ces mêmes idées de plus en plus développées, adoptèrent le nom patronimique de la terre féodale; enfin, le nom de famille fut aussi mais plus tard, le partage des filles elles-mêmes.

L'innovation de Jean ne se borna pas à prendre le titre de Seigneur de Seninghem. Vivant à une époque organisatrice, au treizième siècle si progressif, il suivit l'impulsion des besoins nouveaux. Dans la foule immense des croisés se pressant

geoise, plusieurs individus prirent le nom du village où ils étaient nés ; ainsi dans le manuscrit, n° 830, de la bibliothèque de St-Omer, on voit dans un acte de la fin du treizième siècle, les mots : *Ernoel de Sinninghem, le brasseur.* Le titre de Seigneur du lieu empêchait cette autre confusion. Les chroniqueurs eurent bien soin de distinguer le Seigneur d'un lieu, des individus même très-haut placés qui portaient le même nom. Le Seigneur d'un lieu est appelé N...., sire de....., les homonymes messire N.... de.....

tumultueusement et pêle-mêle, sur les champs de bataille de l'Orient, il était indispensable que chaque chef de bandes eut un signe distinctif, posé en évidence, un emblême personnel bien déterminé, pour le faire reconnaître des guerriers placés sous ses ordres [1]. Jean de Seninghem posa donc sur son écu comme sur son penonceau (enseigne) [2], un lion debout, image de sa vaillance;

*Es penonciaus et es banières*
*Dont li venz tient maintes enverses,*
*Reluisent les couleurs diverses*
*Comme or, azur, argent et sable*
*Et chascun suit son connestable* [3].

De retour dans sa terre seigneuriale héréditaire, Jean fit représenter sur son scel non équestre toutefois et sur son contre-scel, cet écu chargé du lion dressé pour le combat (1206) [4]. Ce Seigneur, ainsi que le firent ses pairs, pour la plupart à son imitation, conservait et employait ses attributs

[1] Guibert de Nogent dit que les Chrétiens, dans un combat livré sous Baudouin, Roi de Jérusalem, n'avaient pas cherché à s'énorgueillir par des bannières représentant des aigles et des dragons. (Hist. des Croisades).

[2] *Qui donkes, fust là à cel point, adonques peust voir maintes banières et escus de diverses conisanches... (Circiter 1207), (Chronique de Henri de Valenciennes;* Buchon, t. 3, p. 204).

[3] Guillaume Guiart; branche des royaux lignages (anno 1304). Buchon, t. 8, p. 309.

[4] Grand cartulaire, t 2, pag. 58. La légende du scel est: *Sigillum Johannis de Seninghem;* du contre-scel: *secretum Johannis.*

militaires dans les actes administratifs les plus pacifiques, pour montrer qu'il était prêt à les défendre les armes à la main ; selon l'esprit du temps, il restait guerrier dans sa vie civile et même religieuse; la pensée guerrière dominait toutes les autres et laissait partout des traces.

Jean Seigneur de Seninghem, était homme de fief immédiat de Louis de France, fils de Philippe-Auguste, sous l'empire du testament du Comte Philippe d'Alsace ; il fut porté sur les listes et états des ban et arrière-ban du Roi de France (1214) [1]. Cependant il se laissa gagner à la cause des Comtes de Flandre et de Boulogne, et détacha ses intérêts de ceux de la France. Ces Princes ne voulaient pas accepter les conséquences du contrat de mariage du Roi Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainaut, qui privait le Comte de Flandre de la partie des états de ses prédécesseurs avec laquelle on forma la province d'Artois. Le Seigneur de Seninghem prêta son concours à la ligue puissante des trois excommuniés, ligue qui selon l'observation de l'historien Rigord, porta malheur à tous ceux qui en avaient fait partie. Le fils de Jean de Seninghem, avec les fils de quelques Seigneurs Boulonnais, fut livré en ôtage au Roi d'Angleterre ; tous ensemble ils servirent de garantie au traité par lequel Renaud, Comte de Boulogne, prêtait foi et hommage à ce Souverain étranger comme à son

[1] La Roque, traité de la noblesse.

Seigneur naturel et légitime (1212) [1]. La bataille de Bouvines détruisit les illusions et les espérances des confédérés et rendit à Louis de France son patrimoine maternel.

Après le succès inespéré du Roi de France Philippe-Auguste, on cesse de voir le nom de Jean de Seninghem, qui avait sans doute perdu la vie sur le champ de bataille où son courage et sa mauvaise étoile l'avaient entraîné. Sa femme Marie, lui survécut long-temps; elle comparut dans un diplôme de l'année 1227, pour faire constater les droits de son douaire, établi sur le village de Nielles, sur le moulin de *Maubroucq*, et sur les décimes de *Bailloc* [2].

## ELNARD 3. — 1214 à 1273.

Dégagé des mains du Roi d'Angleterre, Elnard fils aîné de Jean, Seigneur de Seninghem, vint recueillir la succession de son père (1214). Aucun acte fait dans son indépendance pleine et entière, ne le liait probablement aux ennemis de la France. Elnard put, à son avénement à la Seigneurie de Seninghem, suivre la ligne qui lui était tracée par la prudence et par ses véritables intérêts, plus peut-être que par ses sympathies; il se soumit à

[1] Rigord; Duchesne et M. Guizot, t. 11, pag 254. Henri, essai historique sur Boulogne, pag. 284.

[2] Grand cartulaire, t. 2, pag. 377.

son Seigneur direct Louis, qui fut depuis Louis VIII, Roi de France.

Un des premiers actes du nouveau Seigneur de Seninghem, fut de se porter caution pour l'un des nombreux guerriers auxquels le courage n'avait pas manqué sur le champ de carnage de Bouvines, mais qui, trahis par la fortune, étaient tombés entre les mains des guerriers du Roi de France et livrés à ce Souverain. Sa caution fut de deux cents livres, en faveur de Gérard de Grimberge, auquel il était sans doute attaché par les liens du sang ou de l'amitié (1214) [1].

De tous les Seigneurs de Seninghem, Elnard 3 est celui dont l'activité fut la plus grande et le besoin de mouvement le plus prononcé. Elnard toutefois dont l'affection me parait douteuse pour son Suzerain légitime, s'abstint de lui donner le secours de son bras dans la guerre que Louis de France ce Suzerain, porta chez le Roi d'Angleterre qu'il faillit détrôner [2]. Elnard qui avait eu en Angleterre la position d'ôtage, et qui sans deute y avait conservé des relations d'amitié, préféra payer son tribut aux idées dominantes que d'y retourner pour y jouer un rôle si différent; il prit la croix

[1] Chronique de Guillaume-le-Breton ; hist. des Gaules, t. 17, pag. 105. M. Guizot, t. 11, pag. 310-316.

[2] Son nom ne se trouve pas parmi ceux des Seigneurs de la terre de Louis, dans l'histoire *détaillée* des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre, publiée par la Soc. de l'histoire de France, d'après le travail de M. Francisque Michel.

au début de sa carrière seigneuriale et partit pour les pays étrangers et lointains. La fortune ne lui sourit pas long-temps sur la terre d'Egypte [1]. Damiette si célèbre peu après et pendant la septième croisade, aurait reçu son tombeau, sans le secours d'Arnoud de Lumbres, son compagnon, qui le préserva de la mort. Echappé aux dangers qu'il avait courus, Elnard revint dans sa Seigneurie, pour marquer sa reconnaissance à celui qui lui avait sauvé la vie; il fit don à son libérateur Arnoud de Lumbres, pour lui et ses héritiers, de *dix livrées de terre* ou mieux d'une rente de dix livres, affectée sur son moulin de Maubroucq, et à son insuffisance, sur ses rentes de Seninghem; il y mit la condition qu'Arnoud et ses successeurs seraient hommes liges du Seigneur de Seninghem [2]. Elnard ajouta ensuite la donation d'une rente affectée sur une terre qu'il possédait au village d'Oie [3].

Les relations ordinaires entre les Seigneurs et les monastères, s'établirent bientôt entre Elnard et l'abbaye de St-Bertin. Le Seigneur donnait des terres et assurait des redevances et l'abbaye accordait des prières. Elnard octroya à l'abbaye, sur son moulin de Maubroucq (1223), une rente de dix-huit rasières de bon froment, mesure de la ville de

[1] *Quod commorans in servitio JHUXPI, in exercitu Damiette.* (Diplôme de l'année 1220; Grand cartulaire, t. 2, pag. 204).

[2] Idem.

[3] (1229) *Ad terram meam de Oie....*, id. pag. 204.437.

St-Omer. Dans ces dix-huit rasières de blé se trouvaient comprises, selon la donation faite par son aïeul pour son anniversaire, quelques rasières que le monastère devait prendre *en la grange* du château de Seninghem [1]. Le château d'un Seigneur était alors non-seulement une forteresse et une habitation de plaisance, mais aussi une métairie souvent très-importante. Une riche Comtesse d'Angleterre, au treizième siècle, possédait douze mille vaches à lait, richesse dont elle était très-fière et qu'elle faisait beaucoup valoir [2].

Elnard qui, dans la hiérarchie féodale, ne dépendait pour la presque totalité du village de Seninghem, d'aucun Seigneur subalterne, avait au contraire un Suzerain placé dans la région assez élevée des puissances secondaires ; il relevait directement du Comte d'Artois pour Seninghem ; mais cependant pour une étendue de trois à quatre *charrues* de terre [3], sur lesquelles était posé son château, pour le moulin de Maubroucq et pour

[1] Répertoire et inventaire des chartes d'Artois. Malbraneq, t. 3, p. 722.

Dans la grande discussion des dix-septième et dix-huitième siècles, entre l'abbaye de St-Bertin et le chapitre de St-Omer, l'abbaye qui prétend, dans ses *factum* et *sommaire* n'avoir aucun domaine sur Seninghem, accuse la recette annuelle des *dix-huit rations de bled*. Quant à ses droits seigneuriaux, St-Bertin semble les avoir oubliés, aussi l'évêque de St-Omer, lui impute-t-il un *équivoque captieux*.

[2] Hist. des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre, publiée par M. Francisque Michel, p. 111.

[3] Elles provenaient sans doute de la donation de Gunthert.

quelques autres mesures de terre, il dépendait immédiatement de l'abbaye de St-Bertin, et médiatement du Comte d'Artois. Cette condition d'arrière vassal du Seigneur de la province, contrariait Elnard et froissait son amour-propre, aussi, voulut-il la changer. Dans des diplômes des années 1239 et 1240, après avoir reconnu tenir en fief de Robert, Seigneur d'Artois, sa *ville* de Seninghem, ses *villes* de Watredale, de Quiercamp, de Bléquin [1], y compris la forteresse et vingt-neuf fiefs, dans ces villages, il place en accroissement de fief, pour les tenir directement du même Suzerain, ses nouveaux manoirs de Ribemont et Wattringhem, le bois de Disons et plusieurs autres bois, cinq cents mesures de terre, sa *ville* de Ledenghem, avec des moulins et vingt-sept fiefs, enfin son château de Seninghem lui-même ainsi que les devoirs féodaux qui lui étaient dus, faisant hommage lige au Seigneur d'Artois, *contre tous hommes et femmes* [2].

Le château de Seninghem posé dans les limites

[1] Hugues de Seninghem qu'on voit dès l'année 1229 (grand cartulaire), tenait Bléquin, en fief de son frère; Elnard en fit hommage au Souverain ou au Seigneur dominant, par *droit de fréraje*, selon lequel les puinés relevaient de leur frère aîné, ce qui avait été aboli par Philippe-Auguste, mais pour l'avenir seulement et probablement sans effets pour l'Artois. (Voir Ducange, hist. de Constantinople, t. 1, pag. 323). Enguérand, qu'Elnard dit en 1233, être son frère, ne paraît pas avoir possédé de fief. (Malbrancq, t. 3, pag. 722). Gui de Seninghem en 1225; (chronique d'Andres; Spicilège. t. 9, p. 653).

[2] Répertoire et inventaire des chartes d'Artois; divers diplômes.

et à l'extrémité de la châtellenie de St-Omer, vers le Boulonnais [1], avait une assez grande importance pour la défense du Comté d'Artois, proprement dit. Ce fut sans doute ce motif qui fit consentir les moines de St-Bertin, sur les instances du Suzerain supérieur, à en abandonner la Seigneurie suzeraine, ce qu'ils ne voulurent pas faire pour la terre même qui portait le château. Cette importance fit décider, sur la demande du Seigneur d'Artois et sans doute du Roi de France, véritable arbitre en Artois de tous les intérêts militaires, qu'en l'absence du Seigneur de Seninghem, le château serait gardé par six hommes de fief (1240) [2]. L'absence qu'on pouvait penser devoir être prochaine et longue n'eut pas lieu, car Elnard n'accompagna pas son Suzerain en Orient, l'année suivante (1241); il resta sur sa terre pour défendre les intérêts français.

Malgré les nombreuses contestations qu'il eut avec l'abbaye de St-Bertin, Elnard lui servit quelquefois d'arbitre. C'était un service que se rendaient à tour

[1] On voit dans plusieurs cartes géographiques, les limites de l'Artois et du Boulonnais, entre autres dans l'Essai hist. sur Boulogne, par Henri, pag. 101.

[2] Répertoire id. C'est par erreur que l'inventaire chronologique des chartes des archives de l'ancienne chambre des comptes à Lille, met Jean au lieu d'Elnard; la date ne laisse aucun doute que le répertoire ait raison.

Les hommes désignés en 1240, furent Michel Desqueles, (peut-être d'Esquerdes); Jean de Lattre, Simon Lebonnier; Jean de Precure; Hue de Wail; Gilebert le Bailly; Hue Mandois; en plus le Prévot.

de rôle, les laïques puissants et les hauts dignitaires ecclésiastiques. L'arbitrage était la seule expression d'une justice de paix qui fut alors en dehors du clergé. Un arbitrage, *sous la peine de mille livres, la moitié au Conte d'Artois et le autre moitié à le partie qui tenroit ledit*, fut convenu pour mettre fin à une longue discussion entre Baudouin de St-Omer et Elnard. Il s'agissait de la possession du village de Bayenghem que l'abbé de St-Bertin Gillebert, pendant le litige, avait *pris à sa main comme kief sire, por bien de pais, sauves les droits et maniemens de chacun des deus* (1255). Jean de St-Omer et Jean de Seninghem, fils et hoirs des contendants, s'engagèrent avec leurs pères, à accepter la décision des arbitres; ils comparaissent dans l'acte d'accord, rédigé dans le langage français vulgaire[1].

De toutes les prétentions d'Elnard, Chevalier et Seigneur de Seninghem, il n'en est pas qui alarmèrent l'abbé et les moines de St-Bertin, comme celle qu'il eut de revendiquer *l'Avouerie* de leur monastère (1255)[2], en s'appuyant sur des titres qui ne me sont pas connus. Créés pour protéger et pour défendre les corporations ecclésiastiques et leurs propriétés, les Avoués avaient complètement oublié leur mission originelle; ils avaient bientôt mérité le nom de *très-cruels dévastateurs*, qui leur fut

[1] Grand cartulaire, t. 3, pag. 224.

[2] Idem, t. 2.

donné par leurs victimes[1]. Les Avoués étaient devenus de petits tyrans contre lesquels les abbayes avaient beaucoup de mal à se défendre ; ils se faisaient adjuger la jouissance de certaines propriétés et prétendaient à des redevances très-vexatoires. Les corporations ecclésiastiques, au treizième siècle, sollicitaient aussi vivement la suppression des avoueries, qu'elles avaient autrefois demandé avec instance leur établissement ; l'abus avait détruit la chose.

Elnard n'innovait pas en élevant des prétentions injustes, à l'avouerie du monastère de St-Bertin. Dans le diplôme par lequel il règle les droits des avoués de ce monastère (1056), le Comte Baudouin de Lille, constate en même temps les exactions qu'ils commettent et l'usurpation du titre d'Avoué par quelques Seigneurs[2]. En 1193, les moines de St-Bertin avaient eu beaucoup de mal à empêcher Gui, Châtelain de Concq, de conserver l'avouerie de leur terre de Caumont dont il s'était emparé et qu'il prétendait lui appartenir héréditairement[3]. L'avouerie principale de cette abbaye était celle de *la terre et Comté* d'Arques ; les droits de celui qui la possédait, déterminés en 1056, par le Comte

[1] *Crudelissimi vastatores* (Mabillon).

[2] Grand cartulaire et *Chartularium Sithiense*, p. 184.

*Quidam enim advocati nomen usurpantes et ecclesiam quam tueri et defendere omnino deberent, quantum in ipsis erat, versa vice, opprimere volentes....*

[3] Malbrancq, loc. cit., t. 3, p. 436.

de Flandre Baudouin de Lille[1], le furent encore en l'année 1190, par Philippe d'Alsace[2]. Le Seigneur de Seninghem, dans ses prétentions injustes, exigeait même des redevances plus étendues que celles qui avaient été réglées par les Souverains; il prétendait percevoir de l'abbaye, chaque fois qu'il logeait à St-Omer, de l'avoine pour douze chevaux, douze chandelles, une tortine [3] et un seautier de vin, deux grands pots de bierre ou cervoise et du pain en proportion; et lorsqu'il allait à quelque expédition avec le Seigneur de la terre ou par son ordre, un sommier ou cheval de bât [4] qu'il devait rendre s'il vivait encore après la guerre, mais pour lequel il ne devait aucune indemnité s'il périssait; un bacon [5], un tiers sur les forfaits, sur les acquisitions et les réquisitions faites à Arques et dans toutes les terres où St-Bertin

[1] Grand cart. et *Chart. Sit.*, p. 184. *Ego Balduinus.... me in villa Sancti Bertini, que dicitur Arkas, pravas et nimis injustas quasdam exactiones que violentia et oppressione malorum quorumdam advocatorum videbantur surrexisse..... statui cum optimatum meorum concilio, ut advocatus qui pro tempore fuerit in regalem expeditionem iturus, unum baconem, et unam pensam caseorum et unum equum ad summarium, vel pro his unam marcham argenti ab abbate accipiat, et singulis annis de unaquaque terre ipsius ville, dimidiam firtalem avene, sine omni contradictione habeat.. ...*

[2] Grand cart., t. 1, p. 501.

[3] *Unum tortinum; stateræ species*, selon Ducange.

[4] Froissart parle fort souvent de *sommiers de charge..... et fit tout trousser et charger chars et sommiers* (ch. 243.....)

[5] *Habet idem famulus de porco usiato qui dicitur Bacons*, etc. etc. Ducange.

avait la justice séculière, en deça du Neuf-Fossé, ainsi que dans les Comtés de Boulogne et de Guisnes; enfin Elnard exigeait le logement pour lui et pour son épouse dans l'abbaye, deux ou trois fois par année, ce qui était une ancienne exigence des Avoués que le Comte Baudouin de Lille avait repoussée dès le milieu du onzième siècle.

Le titre d'Avoué de St-Bertin fut dénié à Elnard, et après de longues contestations, lui et Jean de Seninghem, son fils aîné et héritier présomptif (*Primogenitus filius meus et heres*), par un acte en forme, se désistèrent de leurs prétentions; ils se reconnurent même, à deux reprises différentes (1256, 1269), hommes liges de l'abbaye, pour la forêt de Hogrève [1].

Elnard fut encore obligé de reconnaître en 1269, qu'il n'avait aucun droit sur la motte située auprès de l'église de St-Martin-en-l'Ille, dans la ville de St-Omer, motte donnée à l'abbaye de Clairmarais par le Comte Robert d'Artois [2].

L'un des hospices de St-Omer connu sous le nom de *la Maladrerie*, avait des droits sur la dime et sur les oblations de l'église de Seninghem. Elnard, pour faire plus large la part des malheureux ladres ou lépreux exclus de la société commune, abandonna son droit de relief à cet hospice (1269). Il n'af-

[1] Grand cart., t. 3, p. 234, 364, 373.

[2] Id. et id., p. 365.

franchit pas toutefois, les censiers de la maladrerie de l'obligation imposée à tous les hommes de sa terre, de faire moudre leur blé à ses moulins de Seninghem et d'Haffringues [1].

L'église de Seninghem paraît être restée presque entièrement au Seigneur, au Curé et au village, c'est-à-dire que les droits de la maladrerie de St-Omer étaient les seuls qui eussent été concédés sur elle. Je ne connais aucun acte de donation, soit de l'église, soit de l'autel, à l'un des monastères du pays, qui en possédèrent un si grand nombre par les dons que leur en firent les Seigneurs fondateurs. Cette église possédait, comme plusieurs autres des environs, un cierge né de celui d'Arras, et destiné à guérir miraculeusement, de la terrible *maladie des ardents*, autrement nommée *le feu St-Antoine*. Le cierge d'Arras datait du commencement du douzième siècle, celui de Seninghem doit remonter à peu près à la même époque [2].

J'ai constaté l'emploi d'un scel armorié par Jean, père et prédécesseur d'Elnard 3. Celui-ci suivit l'exemple donné par son père; il posa d'abord aussi un lion sur les écussons de son scel et de son contre-scel (1220) [3]. Son scel équestre indique

[1] Compte des rentes de la Maladrerie de St-Omer; manuscrit n° 830, de la bibliothèque de cette ville.

[2] Ypérius, *Novus thesaurus*, t. 3, col. 606, Malbrancq, t. 3, p. 64 et autres auteurs.

Une petite notice sur le cierge de Seninghem a été imprimée.

[3] Grand cartulaire, t. 2, page 205.

qu'Elnard avait le titre de chevalier que ses diplômes montrent à partir de l'année 1239[1]. Ce titre éminent, Elnard et Hugues son frère le reçurent presqu'aussitôt qu'il fut devenu une distinction conférée à la plus haute noblesse, pour de belles actions ; le règne de Philippe-Auguste est regardé comme représentant cette époque[2]. Le Seigneur de Seninghem ne dut toutefois recevoir que le titre de Chevalier-Bachelier, car ni l'importance de son fief ni le nombre d'hommes d'armes qu'il menait après lui, ne lui donnaient le droit de déployer bannière.

L'emblême héraldique, au commencement du treizième siècle, loin d'être héréditaire comme il le devint peu après, n'était pas invariable pour chaque Seigneur lui-même. Un Seigneur changeait encore alors son emblême, chaque fois que la fantaisie lui en venait; Elnard changea trois ou quatre fois de blason. Après le lion, il prit une quinte-feuille ou molette (1229)[3]; ensuite, il plaça sur son écu, au scel et au contre-scel, deux fasces (1255)[4]; enfin, avec ce dernier emblême conservé

[1] Grand cartulaire, t. 2.

[2] Histoire de la milice Française, par le père Daniel, t. 1, p. 97.

[3] Grand cartulaire, t. 2, p. 437, an. 1231, p. 496. an. 1233, p. 529. Son frère Hugues, Chevalier et Seigneur de Bléquin, se servait aussi d'un scel équestre ; il avait absolument les mêmes armoiries que son frère. Sur les deux armoiries, on voit dans l'écu du scel, cinq branches à la quinte-feuille et dans celui du contre-scel six branches, si toutefois les dessins du grand cartulaire sont fidèles.

[4] Grand cartulaire, t. 3. p. 224.

sur le scel, il remit sur le contre-scel un écu chargé d'une quinte-feuille (1263, 1269)[1]; c'est ce dernier écu, ainsi blasonné par les auteurs anciens: *de gueules à la quinte-feuille percée d'argent*, qui fut définitivement adopté par les successeurs d'Elnard 3, comme armoiries héréditaires[2].

Ces détails minutieux sont l'expression la plus vraie, de quelques-uns des usages et des besoins de la période féodale. Le hasard a livré pour la famille de Seninghem les documents qui établissent le mouvement des idées qui eut lieu dans les familles seigneuriales. Je les ai religieusement analysés parce que c'est dans cette occurrence, selon moi, qu'on peut dire avec exactitude: *Ab uno disce omnes.* Dans toutes les familles seigneuriales, la marche des changements fut à peu près semblable à celle qui eut lieu dans la famille des Sires de Seninghem.

Elnard qui, par un second mariage, s'était

[1] Grand cartulaire, t. 3, p. 286, 364, 373.

[2] Généalogie et descente de la maison de Croy, par Jean Scohier, 1589, p. 6 et 7.

La quinte-feuille percée à jour dans son centre, me paraît devoir être plutôt une molette, objet de chevalerie souvent placé dans les armoiries au moyen âge :

*Cil escuier ot le jour mise*
*Sus ses armes une cointise*
*De gueules sans euvres tremées*
*Fort moletes d'argent semées.*

Guillaume Guiart, Branche des loyaux lignages; vers 8236).

allié à Marie connétable du Boulonnais [1] présida long-temps aux destinées du village de Seninghem; il mourut vers l'année 1273, laissant sa puissance augmentée et bien affermie, aux mains d'un homme d'âge et d'expérience [2].

## JEAN 2; 1273 à 1279.

Jean 2, fils aîné d'Elnard 3, devint Seigneur de Seninghem, à la mort de son père; il nous est déjà connu par les diplômes des années 1255, 1256 et 1260, dans lesquels il joue le rôle d'héritier présomptif de son père. Important par sa Seigneurie, Jean vit auprès de lui, dans une position beaucoup plus humble, Stévenon son frère cadet [3]; ainsi le commandait la loi féodale dure comme les hommes de fer qui l'avaient faite.

Six années au plus, dans la chronologie des Seigneurs de Seninghem, sont occupées par Jean 2, et rien dans les faits et gestes de ce Seigneur presque éphémère n'est arrivé jusqu'à nous. Si la mort de Jean n'avait été si hâtive, il eut sans

[1] Inventaire des chartes d'Artois, dans un diplôme de l'année 1273.

Indépendamment des citations faites, on voit apparaître encore Elnard en 1233 (Malbrancq, t. 3, p. 224) et en 1263. (Grand cartulaire, t. 3, p. 284).

[2] *Car li vious Quenes estoit mors,*
*Et li jouenes Quenes le fors;*
*S'iert mort Païens et Lienars!*

(Chronique métrique de Philippe Mouske. Buchon, t. 3, p. 353).

[3] Inventaire des chartes d'Artois, à l'année 1273.

doute encore augmenté la belle position que lui avait léguée son père ; il se trouvait pour cela dans les conditions les plus favorables.

### ELNARD 4 ; 1279 à.....

Époux de Marguerite et fils de son prédécesseur, Elnard apparait en 1279 [1] comme Chevalier et Seigneur de Seninghem [2]. L'écu à la quintefeuille, est toujours placé par lui, sur un scel non équestre, tout chevalier qu'il était.

A son avénement à la Seigneurie de Seninghem, Elnard fut sommé par l'abbé de St-Bertin, de lui rendre son devoir féodal, pour les terres qu'il tenait de l'abbaye. Il n'y avait pas moyen d'éluder un ordre appuyé sur des droits formels et incontestables. Une cour plénière s'ouvrit à St-Bertin, sous la présidence de l'abbé, transformé en Seigneur Suzerain. Les vassaux de l'abbaye, ses hommes de fiefs rangés dans une vaste salle ornée d'écussons armoriés, leurs écuyers et leurs varlets debout dans les antichambres, leurs chevaux piaffant dans la cour, donnèrent au monastère un aspect militaire qu'il n'avait que trop souvent dans l'intérêt des mœurs monastiques. Elnard, en présence de ses pairs et se réglant sur leurs conseils et sur leurs enseignements, s'avança vers l'abbé, s'agenouilla,

[1] Grand cartulaire, t. 3, p. 587.

[2] Id. p. 273, 484.

mit ses mains dans les siennes, prononça la formule de l'acte de féauté et d'hommage, lui jura tout amour, service et obéissance, le baisa à la bouche et se reconnut homme-lige de l'abbaye pour le *moulin de Maubruoc, le contei, le fons et le tresfons, toute le rente et toute le droiture ke j'ai* (dit-il), *el dit moulin ensy com il m'est eskeu de mon Signeur mon père*[1].

Bientôt, des embarras pécuniaires atteignirent le nouveau Seigneur de Seninghem ; il fut forcé d'engager entre les mains des moines de St-Bertin, son moulin de Maubroucq, en garantie des *sissante libvres de parisis* qu'il en avait reçues. Cette gêne ne fut que passagère ; Elnard rentra peu après en possession de ce bien de ses pères en le rachetant (1281)[2].

Le rang élevé d'Elnard est indiqué par le rôle que l'auteur (Sarrasin) du *roman de Ham*, lui attribue dans le tournoi qu'il décrit[3]. Brave et fier comme il le connaissait, cet auteur le fait joûter en compagnie des plus hauts et des plus valeureux

[1] Anno 1279 ; grand cartulaire t. 3, p. 373. La terre sur laquelle était bâti le château n'était sans doute pas un fief, puisqu'elle n'apparaît pas ici.

Je trouve *le preys nommé Wailly ou Mobroeu, scitué à Baienghem-les-Senenghem de nature fief....* dans une prisée de l'année 1737, faite pour le Prince de Rubempré (mes archives particulières).

[2] Grand cartulaire, t. 3, p. 518.

[3] Le roman de Ham a été publié par M. Francisque Michel, à la suite de l'histoire des Ducs de Normandie.

Barons de la fin du treizième siècle. Voici quelques-uns des vers de ce poème, qui regardent Elnard :

*Jehan de Boscais voit venir*
*De Selinghehem Alenart* [1] ;
*Des esperons fiert cele part*
*Ou miex le quida encontrer.*
. . . . . .
*Et Alenars, sans ressoigner,*
*Li vient près et grant cop li donne*
*Com cil qui dou tout s'abandonne*
*A bien, pour avancier son cors.*

Jusqu'en l'année 1287, des actes d'administration signalent Elnard à notre attention [2]. Les occupations pacifiques ne remplissaient pas suffisamment la vie d'un Seigneur de la fin du treizième siècle. Les combats contre tous venants, le pillage et l'incendie des propriétés de ses voisins, n'étaient plus absolument à l'ordre du jour ; ils l'étaient surtout moins dans l'extrême-nord de la France que partout ailleurs. Toutefois, sous l'empire du besoin de guerroyer donné par la nature et fortifié par l'éducation, Elnard I, suivit l'exemple fourni par beaucoup de ses prédécesseurs ; il alla chercher la gloire militaire, loin de ses foyers domestiques.

[1] Le nom de terre a été mal établi dans l'imprimé (p. 338) : Il y a d'*Eselinghehem* en un seul mot, pour *de Selinghehem*, orthographe assez ordinaire de *Seninghem*.

[2] Grand cartulaire, t. 3, 1285, p. 587. 1287, p. 615.

Chargé par le Roi de France, de diriger la guerre en Gascogne (1296), le Comte d'Artois :

*Le plus franc, le plus débonnaire,*
*Le plus félon vers son contraire,*
*Le plus hardi en toutes places,*
*Le moins doutant cops ne menaces*
*Et le plus large pour despendre*
*Qui fu, puis le tens Alixandre*
*Entre gent noble ne vilainne*[1].....

le Comte d'Artois, dis-je, fit dans sa terre un appel aux guerriers que la paix laissait inactifs; il recruta sans doute avec soin, autour de lui, les Seigneurs ardents que son absence laisserait sans crainte et sans frein, mais non probablement sans reproche. L'occasion d'agir et de se montrer était favorable, Elnard la saisit ainsi que beaucoup d'autres Barons artésiens. Il prit un engagement comme *Chevalier de cinq écus*[2], c'est-à-dire qu'il partit à la tête d'une suite de quatre guerriers (1296). Le service que le Seigneur de Seninghem allait faire loin de sa terre, n'était ni dû, ni obligé d'après les lois féodales, aussi fut-il payé en deniers comptants. Elnard reçut douze cents livres pour lui et pour les hommes de sa suite[3], somme assez ronde d'après la valeur que l'argent avait alors.

[1] Branche des royaux lignages ; Buchon, t. 8, p. 168.

[2] On donnait le nom de *Chevalier d'un écu*, à celui qui servait de sa seule personne et sans suite, qui n'avait donc qu'un écu ou bouclier.

[3] La Roque, traité de la noblesse ; anciens rôles de bans et arrière-bans, p. 94.

De retour dans sa Seigneurie, Elnard voulut goûter les douceurs du repos et de la paix; son nom ne paraît pas avec ceux des Barons qui firent les guerres de Flandre sous le Comte d'Artois; Elnard n'est pas nommé parmi les défenseurs de la ville de St-Omer (1302); on ne le voit pas au nombre des Seigneurs insurgés contre Mahaut, Comtesse d'Artois en 1304, en faveur de Robert de Beaumont, neveu de la Comtesse[1]. Un acte de non préjudice fut, au sujet de cette insurrection, donné par la Comtesse à la ville d'Arras, pour les gens d'armes qui la servaient contre ceux de Cambrai, d'Aire et de St-Omer[2].

Cette première insurrection n'eut pas de suites graves, et les Seigneurs que l'armée Française avait effrayés, firent la paix avec leur Suzeraine. Cependant, les idées avaient marché, des besoins nouveaux s'étaient développés, et les Seigneurs restés stationnaires, par leurs intérêts comme par leur éducation, faisaient obstacle à la satisfaction de ces besoins et à la traduction en faits de ces idées. L'autorité d'un chef supérieur et puissant était devenu le seul abri des peuples contre les petits tyrans disséminés partout. Ce chef avait bien des luttes à soutenir avant de prendre la position forte que les peuples

[1] En 1306, on ne voit pas à Arnoud, Seigneur de Renti, le titre de Seigneur de Seninghem. (Manuscrit de la bibliothèque de St-Omer, diplôme.) C'est là le seul motif qui me porte à croire qu'Elnard vivait encore à cette date.

[2] 1306, Inventaire des chartes d'Arras.

appelaient pour lui de tous leurs vœux. Il était devenu nécessaire de détruire les châteaux-forts, véritables refuges des idées et des mœurs féodales. Les Barons comprenaient la faiblesse de leur position actuelle, et la turbulence qui fut la conséquence de cette faiblesse, hâta les coups qu'on voulait leur porter. Dans cette première insurrection, les Barons d'Artois s'étaient cru obligés de céder à l'autorité royale et ils n'avaient même pas essayé de lutter contre elle; la Comtesse Mahaut reprit donc dans sa province la position première qu'elle y occupait.

## ARNOUD DE RENTI, ANDRÉ DE RENTI, ISABELLE DE RENTI ET GUILLAUME DE CROY.

Mahaut, enivrée de son complet triomphe, ne voulut plus connaître de bornes à son autorité. Sous l'influence des conseils ardents de son chancelier, Thierry d'Hérisson, Prévôt d'Aire et ensuite Evêque d'Arras, elle porta ses mains hardies sur les privilèges et sur les coutumes des habitants de la province d'Artois. L'occasion était des plus favorables pour les Seigneurs ses vassaux et le prétexte d'une lutte contre leur Suzeraine ne pouvait être mieux choisi. Une nouvelle coalition des Barons d'Artois et de quelques Seigneurs du voisinage eut lieu en 1316; parmi eux on remarquait les de Mailly, de Pecquigny, de Cayeu, de Fiennes, de Renti, de

Bergues, de Haut-Pont, de Willerval, de Beauval[1]. Cette coalition commença par des succès inespérés; Robert de Beaumont, qui se prétendait le véritable Seigneur d'Artois et qui marchait à la tête des révoltés, vit fuir devant ses soldats, la Comtesse et le peu de troupes dont elle pouvait disposer, car la puissance militaire était restée en Artois, du domaine des Rois de France. Cette confédération menaçante était le dernier coup sérieux porté, dans cette province, à la puissance souveraine, par la féodalité expirante; celle-ci se soutint encore depuis, appuyée sur des souvenirs, mais la puissance lui échappait alors pour toujours. La féodalité n'était plus chargée de la conduite des peuples; elle commençait une longue agonie, exprimée par des violences, aussi perdit-elle l'intérêt qui s'attache aux grandeurs déchues. Les succès des Barons ne furent pas de longue durée; Mahaut effrayée s'adressa au monarque français qui les cita devant sa cour souveraine: ils s'excusèrent d'avoir pris les armes sans la permission du Roi et obtinrent leur grâce. Bientôt, ils s'armèrent de nouveau contre la Comtesse d'Artois qui eut encore recours au Roi de France. La Royauté comprit les devoirs que lui imposait sa mission actuelle; elle prit le parti de forcer les Seigneurs Artésiens, à accepter les conditions nouvelles de leur existence sociale. Une armée fut envoyée en Artois par le Roi de France; le maréchal Jean de Beaumont, dit

[1] Villaret, t. 8, p. 45, et les auteurs du pays.

*le Désarmé*, qui la commandait, arriva dans la ville de St-Omer[1], vers l'année 1319. (Il mourut en 1320). Il en sortit bientôt pour se mettre à la tête des troupes royales. La résistance qu'on lui opposa, fut faible et en rapport avec les ressources peu étendues des Seigneurs, qui, maintenant sans appui autour d'eux, durent courber la tête sous le joug royal et tracer à leurs descendants la ligne de conduite à suivre dorénavant. Le Maréchal promena son armée dans la campagne, et fidèle au principe qui lui mettait les armes à la main, il détruisit les châteaux-forts qui abritaient les traditions vieillies et usées de la féodalité. Le Roi de France voulut désormais garder lui-même les châteaux-forts de l'Artois, car il les considérait comme étant à lui[2]; il ne fut pas fâché de la levée de boucliers qui, après lui avoir donné le prétexte de désarmer ses rivaux en puissance, aboutit à un procès porté à Paris et à un accommodement arrangé à Corbie, par l'Evêque de Mandes et par le Comte de Clermont[3].

[1] Dom Devienne, 3e partie, p. 163. M. Derheims, hist. de la ville de St-Omer, p. 150.

Hennebert, t. 3, p. 151, nomme le maréchal, Jean de Trie. Le père Anselme, t. 6, p. 110, dit que Gaucher 3, de Châtillon, suivit le connétable son père, au voyage qu'il fit en Artois en 1318 pour y établir la Comtesse Mahaut. Selon le même auteur p. 791, c'est en 1296 que Renaud de Trie fut envoyé en Flandre; ce maréchal était mort avant le 8 juin 1324 (id. p. 661).

[2] Ordonnance de Pontoise du 28 juillet 1319. (Le père Daniel, hist. de la milice, t. 1, p. 134.

[3] Le père Anselme, t. 6, p. 792.

Fiennes, Renti, Seninghem et plusieurs autres villages portèrent le poids de la guerre [1]; leurs châteaux-forts furent détruits. La Seigneurie de Seninghem, n'appartenait plus alors, selon toutes les probabilités, à la famille qui en avait pris le nom : on explique complètement la destruction de ce château, devenu l'une des propriétés d'Arnoud, Seigneur de Renti et Sénéchal de Fauquembergues [2], en disant que ce Seigneur fut l'un des Barons d'Artois les plus hostiles à la puissance de la Comtesse Mahaut; Arnoud avait fait partie de toutes les coalitions contre cette Princesse [3].

A peine la destruction du château de Seninghem était-elle opérée, qu'un autre désastre accablait coup sur coup, ce village désormais sans défense. Plusieurs de ses habitants et de ceux de Renti avaient, en l'année 1320, insulté des bourgeois de St-Omer, probablement à cause de leurs dissentiments politiques [4]; la communauté bourgeoise en demanda

1 Hennebert, hist. d'Artois, t. 3, p. 151. M. Derheims, histoire de la ville de St-Omer, p. 147 et 151, etc., etc.

2 André, Seigneur de Renti, fut certainement Seigneur de Seninghem; je donne à Arnoud, son prédécesseur, le même titre; je n'ai pas de preuves positives de ce que j'avance, mais beaucoup de probabilités.

3 Dom Devienne, hist. générale d'Artois, 2me partie, p. 162.

4 Renti et Seninghem soumis à leur Seigneur Arnoud, étaient sans doute avec lui partisans de Robert de Beaumont, prétendant au Comté d'Artois, les bourgeois de St-Omer s'étaient rangés dans le parti de la Comtesse Mahaut.

réparation. Elle fit, selon l'usage du temps, sommer les coupables de réparer leurs torts ; le Châtelain de St-Omer, à cet effet, se transporta à Seninghem et à Renti, et arracha de sa main, une poignée de la paille qui recouvrait leurs maisons; cette sommation énergique restant sans effet, le son de la bancloque appela les bourgeois en armes sur la place publique; réunis sous la conduite du Châtelain et de quelques Echevins des deux années, accompagnés par le maître des trois métiers, par le maitre des arbalêtriers et par celui des archers, à la tête de leurs troupes ramées en guerre, les Audomarois marchèrent sur ces deux villages soumis au même Seigneur ; faisant usage du droit d'*arsin*, ils brûlèrent plusieurs maisons. Des réclamations furent faites contre l'acte dévastateur des bourgeois de St-Omer ; un arrêt du parlement de Paris, du mois de janvier 1323, vint les absoudre, en considération de leurs anciens privilèges et des ordres donnés par le Maréchal de France [1]. Le droit d'arsin ne se trouvait cependant pas explicitement dans les privilèges de la commune de St-Omer, comme dans ceux des villes de Lille et de Courtrai, mais il découlait implicitement d'un paragraphe de la *keure* de 1127, octroyée aux bourgeois de St-Omer par Guillaume Cliton, et d'un paragraphe de celle donnée par Philippe d'Alsace [2]. Aussi fut-il plusieurs fois exercé par les

[1] Archives de la ville de St-Omer. Malbrancq. M. Piers, hist. de Renti, p. 100. M. Harbaville, mémorial historique, t. 2, p. 213 et 223.

[2] De l'arsin et de l'abbatis de maison, dans le nord de la France, par M. Leglay, p. 18 et 25.

bourgeois de St-Omer, notamment en 1351, au village de Serques et en 1405, au village d'Esquerdes. Quelque temps auparavant (1347), Pierre de Wirquin, par une amende honorable, sauva sa maison des terribles conséquences du droit d'arsin[1].

La famille de Renti portait malheur au village de Seninghem, dont elle avait acquis la Seigneurie, probablement par le fait d'un mariage. Arnoud Seigneur de Renti, qui apparait encore en 1321[2], n'avait pu protéger Seninghem dans aucune des deux catastrophes qui l'avaient accablé; on pourrait même dire qu'il les avaient attirées. Cependant, une espèce d'indemnité fut généreusement donnée, par la Comtesse Mahaut, aux habitants appauvris. Parmi les établissements de charité de son Comté, auxquels le testament de Mahaut fait des libéralités (1321), *l'hospital de Seninghem* est rangé; il est compris

[1] Pierre de Wirquin qui avait été mis en prison, en fut retiré par le Châtelain et conduit par lui dans un lieu déterminé : *Là il se desvêti et dessaucha jusqu'à sa cotte et étant sans bas et sans soulliers et sans chaperon, ses manches delassées et renversées, et ayant un tison ardent en sa main, de la longueur d'une aune et demie, il vint au bout de la halle des merciers où les Mayeurs et Echevins se trouvoient pour recevoir l'amende; et là il dit ces paroles : Seigneurs, je reconnois que au cas que je ne fusse venu à votre volonté pour amender le injure et vilenie.... ils peussent avoir fait occision et ars maisons et manoir sans encourre aucune indignation du Seigneur, et pour eschiever ladite vengeance j'ai apporté ce tison publiquement et le amende de mon giron selon la teneur des privilèges et franchises de la ville.....* Archives de la ville de St-Omer).

[2] Archives de la ville de St-Omer, botte 113, n° 3.

dans la série nombreuse de ces établissements que renfermait *la baillie* (le bailliage) de St-Omer[1].

Le successeur d'Arnoud fut Messire André, Seigneur de Renti et de Seninghem qui, de sa femme Marie de Brimeux, n'eut pas d'enfants mâles[2]. Sa fille aînée nommée *Isabeau*, lui succéda dans ces deux Seigneuries; elle épousa Guillaume 1er de Croy, Seigneur de Croy et d'Araines et porta dans la famille de son mari, ses riches possessions. Parmi les huit quartiers qu'Isabeau avait dans son blason, se trouvait la quinte-feuille de Seninghem[3].

La succession d'André, encore vivant au commencement de 1350, selon le père Anselme, doit s'être ouverte en cette année même, où un partage eut lieu entre Guillaume de Croy, au nom de sa femme, et Oudart de Renti, oncle paternel d'Isabeau[4], militaire célèbre dans les guerres du pays[5],

[1] Comptes des receveurs de la Comté d'Artois; original en parchemin, appartenant à M. L' de Givenchy.

[2] En 1350, Guillaume de Croy, époux d'Isabelle, dame de Renti et de Seninghem, fille d'André, Seigneur de Renti et de Seninghem et de Marie de Brimeux. (Généalogie ou descente de la maison de Croy). Voir le père Anselme et les Annales-Belgiques de Lemire, p. 394, etc.

[3] Généalogie, id.

[4] Id. Dans son mémoire sur l'Artois, dressé en 1698, l'intendant Bignon, dit que c'est en 1350, que l'héritière de Renti apporta Seninghem dans la maison de Croy.

[5] Voir les historiens du pays et Froissart dans plusieurs passages différents, à partir de l'année 1346.

et dont Froissart cite entre autres exploits, un heureux fait d'armes à la triste bataille de Poitiers.

A la mort d'Isabeau, son fils Jean lui succéda dans la Seigneurie de Seninghem, et selon les prescriptions du contrat de mariage de ses père et mère, comme fils aîné, il écartela son écusson armorial des armoiries de Croy et de celles de Renty.

## JEAN DE CROY ; ANTOINE DE CROY.

Jean, Seigneur de Croy, de Renti et de Seninghem, époux de Marguerite de Craon, était un puissant Baron du pays. Je ne sais s'il fut en l'année 1380, parmi les *Chevaliers et Ecuyers d'Artois* que le sire de Coucy, envoyé en Picardie, par le Roi, pour s'opposer aux Anglais débarqués à Calais, *réveilla* et réunit à Péronne à ceux du Vermandois et de Picardie [1]. Jean *obtint permission, le 18 août 1397, de rebâtir son château de Renty qui depuis soixante ans avoit été démoli* [2]; il donna à St-Bertin, en l'année 1401, quelques redevances, sous la condition que cette abbaye lui accorderait un lieu de sépulture dans l'église abbatiale. Dans l'acte de donation, Jean cite Elnard de Seninghem comme l'un de ses prédécesseurs [3]. Jean de Croy mourut en 1415, à

[1] Froissart ; Buchon, t. 17, p. 315.

[2] Le père Anselme, t. 8, p. 565.

C'est sans doute *environ* soixante ans qu'il faut lire puisqu'il y avait quatre-vingts ans depuis sa démolition.

[3] Grand cart., t. 5, p, 686 et 688.

la bataille d'Azincourt, et fut enterré dans l'église de St-Bertin avec son fils Archembaud[1]; leur tombeau y a été retrouvé dans les fouilles dirigées, au nom de la Société de la Morinie, par un de ses zélés membres, M. Henri de Laplane.

Sous Jean de Croy, de nombreux désastres eurent lieu à Seninghem par le fait des Anglais; ceux-ci, dans leurs chevauchées multipliées, désolèrent surtout ce village, de l'année 1413 à 1415[2]. C'est pour s'opposer à ces ennemis qui possédaient le Calaisis et qui couraient partout, *détruisant et ardant* (brûlant), que le château-fort de Seninghem redevenu nécessaire, fut relevé de ses ruines. Froissart a dit une phrase qui nous révèle que la nécessité de fortifier les *marches* des Comtés de Guînes, d'Artois et du Boulonnais, avait été comprise par les Rois de France dès le règne du Roi Philippe-le-Hardi[3]. Quant à la date exacte de la reconstruction du château de Seninghem, je n'ai aucun renseignement qui puisse me la faire connaître. Ce château ne fut jamais assez important pour être nommé spécialement, par les historiens, avec ceux d'Ardres, de la Montoire, d'Eperlecques, de Tournehem, de Hames, de Licques, souvent cités par Froissart:

[1] Le père Anselme, t. 5. p. 636 et t. 8, p. 565. La généalogie et descente, p. 8. Lemire, chronicon, p. 393.

[2] Compte des rentes de la maladrerie de St-Omer, pour l'année 1416 (original).

[3] Buchon, t. 12, p. 421.

il était classé parmi ceux que le même auteur comprend sous l'expression collective de *châteaux sur les frontières ou autres* [1].

Si la terre de Seninghem, faute d'hoir mâle dans la branche aînée de la maison qui en portait le nom, était passée dans des familles étrangères, le nom patronimique de Seninghem ne fut pas éteint pour cela. Plusieurs individus de ce nom se font remarquer dans l'histoire du pays, après l'extinction masculine de la branche aînée. Gilles de Seninghm, Sous-Bailly ou lieutenant du Bailly de St-Omer en 1302 [2], apparait encore vingt-six ans après [3]; Etienne de Seninghem fut *plège* en 1324 [4].

Je ne poursuivrai pas loin la recherche des individus de ce nom qui ne se rattachent plus au village dont je m'occupe, je dirai que Michel de Seninghem, signataire à un diplôme de l'année 1356, portait pour armoiries la caractéristique quinte-feuille [5]. C'est au village de Moulle, près de St-Omer, qu'il faut aller chercher les descendants du nom de cette ancienne famille; Gilles de Senin-

[1] Froissart; Buchon, t. 17, p. 314 et 322, etc.

[2] Grand cart., t 4, p. 7, 2e partie.

[3] Comptes originaux des Baillis de St-Omer.

[4] Notice manuscrite des dignités de l'église de St-Omer, faisant partie de ma bibliothèque.

[5] Grand cart., t. 4, p. 516.

ghem y avait sa demeure en 1407[1], et il était Sous-Bailly de St-Omer en 1415[2] et en 1416[3].

A Jean de Croy, Seigneur de Seninghem, succéda Antoine, son fils, mort en 1475, à l'âge de 90 ans. De ses deux femmes, Marie de Roubais et Marguerite de Lorraine, Antoine de Croy eut plusieurs enfans[4], dont un seul nous occupera peu long-temps.

Comme un reste de son antique prospérité, le village de Seninghem conservait un marché assez important qui, dès le commencement du quinzième siècle au moins, avait donné son nom à l'une des rues du village[5].

La vie spéciale de Seninghem concentrée dans ses Seigneurs et alimentée par leur présence, n'a pas duré long-temps après l'extinction masculine de la famille seigneuriale qui en avait pris le nom. Ce qu'il me reste à faire en approchant des temps modernes, est de donner la chronologie des Seigneurs propriétaires qui ont succédé à Antoine de Croy, en y ajoutant quelques faits isolés plus ou moins intéressants.

[1] Id., t. 5, p. 3.

[2] Id., t. 6, p. 184.

[3] Comptes originaux provenant de la *maison et hôpital des Ladres.*

[4] Généalogie et descente. Lemire, etc.

[5] Compte des rentes de la maladrerie de St-Omer, année 1416.

Philippe 1er de Croy, Comte de Porcean, Châtelain de Bourbourg, etc., remplaça son père dans la Seigneurie de Seninghem ; il mourut en 1511, ayant confirmé la rente affectée sur Seninghem et établie au profit de l'abbaye de St-Bertin par Elnard, confirmation semblable à celle donnée par son aïeul en 1401 [1].

Henri de Croy, fils et successeur de Philippe, vécut jusqu'en 1514.

Charles de Croy, troisième fils de Henri, fut Comte de Porcean et Seigneur de Seninghem. Cette dernière Seigneurie fut érigée pour lui en Comté [2] et détachée de Renti qui appartint à son frère aîné, Philippe 2, Duc d'Arschodt.

Charles de Croy qui dans la succession de son père eut des propriétés importantes situées en France, vint habiter ce royaume et se mit au service de son Souverain ; il était gentilhomme de la chambre du Roi de France, en 1536.

Malgré la mésintelligence survenue entre Charles de Croy et son frère le Duc d'Arschodt et que constate l'article 2 du traité de paix de Nice de l'année 1538 [3], ce fut ce dernier qui hérita de la terre de Seninghem à la mort de Charles : cela

1 Les auteurs cités et le grand cart., t. 8, p. 480.

2 Bignon, loc. cit.

3 La cause en était sans doute la confiscation par le Roi de France, des terres de ses ennemis situées en France et dont parle le traité de Madrid de 1526, art. 38, et celui de Cambrai de 1529, art. 41.

résulte de la dédicasse de l'ouvrage historique de l'auteur Macquereau, fait après 1538 et avant 1541.

Philippe 2 de Croy, Duc d'Arschodt, ne posséda pas long-temps Seninghem; il mourut en 1541 et laissa la Seigneurie de ce village à son fils du même nom que lui.

Philippe 3 de Croy, Duc d'Arschodt, Prince de Chimay, etc., eut le Comté de Seninghem, séparé cette fois définitivement de Renti qui fut établi en Marquisat pour Guillaume de Croy, Vicomte de Bourbourg, son frère, mort au château de Renti en 1565 [1].

Philippe 3, Comte de Seninghem, mourut en 1595, date de la prise et sans doute de la destruction définitive du château de ce village [2] alors fortement ravagé par les Français dont le manifeste de guerre avait eu lieu le 17 janvier précédent [3]. Les traces de ce château se résument en quelques substructions, reconnues par un de nos honorables et zélés collègues, M. Charles Pagart, dans les fouilles dirigées par lui, au nom de la Société des Antiquaires de la Morinie.

[1] Le père Anselme, t. 5, p. 641.

On trouve cette mention dans le livre premier des épitaphes de l'audomarois Simon Ogier, livre imprimé à Douai en 1597 : *Emmanuel de Lalaing, Marquis de Renty, Baron de Montigny.... ... mort à Mons et enterré à Condé.*

[2] M. Harbaville, loc. cit., p. 224.

[3] M. Derheims, hist. de la ville de St-Omer, p. 330.

Charles 2, successeur de Philippe 3 de Croy, son père, était Duc de Croy et d'Arschodt, Prince de Chimay, Comte de Beaumont, de Seninghem, etc., etc.; mort sans enfants à Beaufort-en-Artois, en l'année 1612, il laissa ses biens à sa sœur ainée.

Anne de Croy, héritière de son frère, avait épousé Charles de Ligne, Prince d'Aremberg, décédé en 1616; à la mort de cette Dame arrivée en 1635, Seninghem passa dans la maison de Ligne-Aremberg par les enfants qu'elle avait eus de son mari. Seninghem se trouvait encore compris dans les possessions espagnoles, les Français qui préludaient à la conquête de l'Artois par des incursions fréquentes, fatiguaient extrêmement cette province. Au mois de juin de l'année de la mort d'Anne de Croy, ils se portèrent en armes sur Seninghem, pillèrent ses habitants et s'emparèrent de l'église, mise en état de défense comme presque toutes les églises du pays; après en avoir brûlé le portail, les Français se retirèrent [1].

Le fils aîné d'Anne de Croy, fut Philippe de Ligne, Prince d'Aremberg, du St-Empire, de Porcean, de Rebecques, Duc d'Arschodt, mort en 1640.

Philippe-François de Ligne, Prince d'Aremberg, fils aîné du précédent, mourut en 1674.

[1] Registre aux délibérations de la ville de St-Omer, S, fol. 214.

Charles-Eugène, Duc d'Aremberg, d'Arschodt et de Croy, Prince de Porcean et de Rebecques, etc., etc., frère de Philippe-François, fut son successeur; il comparait comme Comte de Seninghem en 1680, un an avant sa mort [1].

Philippe-Charles de Ligne, etc., fils du précédent, mourut en 1691.

La famille de Ligne-Aremberg possédait encore Seninghem en 1698 [2]: elle était alors représentée par Léopold, Prince d'Arschodt, etc. Sous Léopold, mort en 1711, Seninghem sortit des mains de la famille de Ligne, par l'effet d'une vente sans doute.

Julien-Joseph de la Tour-St-Quentin (terre en Franche-Comté), Comte de Seninghem en 1704 [3], était fils de Jean-Baptiste, Comte de la Tour-St-Quentin et de Catherine-Cécile-Jeanne de Guernonval, mariée en deuxièmes nôces à Maximilien de Fiennes, Comte de Lumbres. Julien-Joseph qui avait épousé en 1670, Jeanne-Pétronille d'Entière de Meerberk, et après elle Théodore-Geneviève de Tiennes [4], était Mayeur de St-Omer, aux années 1705 et 1706; il mourut dans l'exercice de cette honorable charge, l'année suivante [5].

[1] Mes archives particulières.

[2] Bignon, loc. cit. L'ouvrage intitulé: *l'Etat de la France*, ne donne dans son tome 3, le mémoire de cet intendant, qu'en abrégé.

[3] Mes archives particulières.

[4] *Factum* signifié et imprimé pour Messire Charles-Philippe-Joseph Comte de la Tour-St-Quentin et de Seninghem.

[5] Le manuscrit de Deneuville, appartenant à M. L[t] de Givenchy,

Après lui son fils Charles-Philippe-Joseph de la Tour, fut Seigneur et Comte de Seninghem [1]; marié en 1702 à Anne-Isabelle de Coxie, il laissa pour successeur, Albert-Charles-Guislain, Comte de la Tour-St-Quentin; celui-ci comparait en 1739, au titre de Seigneur de Seninghem, dans le procès-verbal de rédaction des coutumes de St-Omer; il est convoqué comme Comte de Seninghem, à l'assemblée des états de la province d'Artois, pour les années 1747 et 1758.

Albert-François-Joseph-Guislain, Comte de la Tour-St-Quentin et de Seninghem, fut aussi Mayeur de St-Omer pendant trois années successives à partir de 1764.

Enfin, le Comte de la Tour-St-Quentin a été convoqué aux états d'Artois, pour la terre de Seninghem aux années 1763, 1771 et 1772. En 1789, cette terre assez importante du bailliage de St-Omer, qui allait en appel au conseil d'Artois, et qui était de la subdélégation de St-Omer, appartenait encore à ce Comte. Elle n'avait plus d'hôpital, n'avait qu'une église, succursale de la paroisse de

et celui des dignités de l'église de St-Omer qui est ma propriété. Selon le *factum* ci-dessus, Julien serait mort le 20 juin 1708.

C'est de lui sans doute qu'a voulu parler le père Turpin, dans son histoire manuscrite de la fondation du couvent des frères prêcheurs de St-Omer, en disant que, par la libéralité de M. le Comte de la Tour, on fit faire en 1690 ou environ, de nouveaux contretables aux autels de la nef du Rosaire...., p. 63.

[1] *Factum*, loc. cit.

Bayenghem et se trouvait placée dans le diocèse de Boulogne [1].

## BIOGRAPHIE.

Un ardent défenseur de la foi romaine naquit au village de Seninghem, dans la première moitié du seizième siècle [2]; il se nommait Balthazar Thelier [3], fit ses études à Louvain, et reçut l'autorisation de prendre son degré de docteur en théologie dans

[1] Etat des villes, bourgs, etc., de la généralité de Flandre, et d'Artois, formé par les ordres de M. Esmangart, intendant de Flandres et d'Artois Lille, 1787.

La connaissance des armoiries des Seigneurs d'un village, est souvent utile pour déterminer l'âge des monuments et pour les rattacher à l'histoire; je vais dire celles des divers possesseurs de la Seigneurie de Seninghem.

Les armoiries définitives de la famille au nom patronimique de Seninghem, étaient *de gueules à la quinte-feuille percée d'argent.*

Celles de la maison de Renti : *d'argent à trois doloires de gueules.*

Les armoiries de Croy-Renti : *écartelées au premier et au quatrième canton, d'argent à trois fasces de gueules; au deuxième et au troisième, aux trois doloires de gueules posées deux et une.*

Celles de Ligne-Aremberg : *de gueules à trois quinte-feuilles d'or, écartelée de la Marck*, qui sont : *d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, de trois traits, au lion issant de gueules en chef.*

Enfin les armoiries de la famille la Tour St-Quentin : *d'or à la bande de gueules, au canton d'azur.*

[2] Manuscrit de la fondation du couvent des frères prêcheurs de St-Omer, par le père Turpin, p. 93, 101, 118, 155.

[3] *Telerius* en latin, selon Simon Ogier, t *Textor*, selon le père Turpin.

cette université. Reçu au nombre des pères du couvent des frères prêcheurs ou dominicains de St-Omer, il fut créé maître des étudiants dans le chapitre de Rome de l'an 1558, et bientôt après prieur du couvent de St-Omer (1564). Etabli inquisiteur contre les hérétiques, au chapitre provincial de Douai l'an 1565, son ardeur naturelle trouva un aliment de surexcitation dans les troubles que le calvinisme apportait aux Pays-Bas. Thelier s'opposa de toutes ses forces à son progrès, prêchant sans cesse avec ferveur et une excessive liberté de paroles qui, vivement approuvée par quelques-uns [1] de ses contemporains, nous montre l'ardeur religieuse qui existait à cette époque, dans la ville de St-Omer. Le mardi de Pâques 1577, Thelier se livra, selon sa coutume, à la prédication, et ce fut sur la place publique, devant un auditoire nombreux. En présence du baron d'Aubigny, ambassadeur d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, il prononça des paroles violentes contre le Prince d'Orange et contre les membres des états; l'ambassadeur irrité fit à l'orateur de dures menaces et Gérard d'Haméricourt, évêque de St-Omer, le reprit d'avoir parlé trop librement. Quatre jours après Thelier, à l'âge de 48 ans, succombait à St-Omer à une fièvre ardente, occasionnée plutôt par les menaces qui lui avaient été faites que par le poison qu'on lui aurait donné, selon les soupcons répandus alors.

[1] Simon Ogier, *liber* 1, *Epitaphiorum*.

Le père Turpin dont je tire ces quelques mots de biographie, dit que Thelier eut un grand crédit auprès de Gérard d'Haméricourt, abbé de St-Bertin puis évêque de St-Omer et qu'il s'en servit pour le décider à faire bâtir le collége des Jésuites-Wallons de St-Omer; il ajoute qu'il fit quelques commentaires sur le prophète *Nahum*, sur les épîtres de St-Paul aux Galates, aux Romains et aux Corinthiens; sur la deuxième épître de St-Thomas; qu'il écrivit un traité intitulé : *Cathecismi expositio*, n'étant encore que lecteur à St-Omer; puis encore une oraison latine qu'il prononça à Louvain : *In principio bellico*; Thélier avait fait aussi quelques commentaires sur l'Apocalypse.

L'audomarois Simon Ogier lui a dressé une épitaphe, dont l'entête est ainsi :

*Hunc Teleriades Balthasar tumulum tenet,*
*Theologus, ac orator acer, et pius* [1].

*Le R. P. M. Balthazar Thelier*, dit Turpin, *portait apparemment, d'azur à un pigeon d'argent, l'escu parsemé de fleurs-de-lis d'or sans fin, à la bordure d'argent et de Sable, traversé de la croix d'inquisition partie et coupé l'un dans l'autre.*

[1] Simon Ogier, *liber* 1, *Epitaphiorum.*

# NOTICE

SUR

## M. le Dteur Desmarquoy,

*Membre titulaire de la Société des Antiquaires de la Morinie,*

LUE A LA SÉANCE SOLENNELLE DU 22 JANVIER 1846,

PAR

*M. l'Abbé* A. CLOVIS BOLARD,

**Membre titulaire.**

---

MESSIEURS,

En vous entretenant aujourd'hui de l'homme de bien que la mort a ravi à notre Société dont il était un des fondateurs, j'éprouve, je l'avoue, quelque satisfaction ; c'est ce douloureux plaisir que l'on goûte à se rappeler le souvenir de personnes aimées, à les montrer telles qu'on les a connues, pour concilier à leur mémoire la vénération, l'estime et la bienveillance dont elle est digne. Toutefois, veuillez bien croire que ce récit n'est point un panégyrique : non, Messieurs, c'est le simple tableau de la vie d'un homme simple aussi, d'un homme dont les actions ont été assez utiles pour n'avoir pas besoin d'être relevées autrement que par le seul exposé des faits.

François-Fidèle-Xavier Desmarquoy naquit à Aire, en 1757, d'une famille de commerçants aisés. L'heureux naturel de l'enfant autorisait des espérances qui se réalisèrent bientôt, quand il entra comme boursier au collége de St-Omer. Il avait alors dix ans ; et, comme il joignait à un caractère doux et calme une sagacité peu ordinaire, il fut remarqué tout d'abord de ses maîtres qui virent en lui un sujet capable de soutenir leur vieille réputation. Pour ses compagnons, ils connurent bien vîte aussi tout ce qu'il y avait d'aimables et bonnes qualités dans leur nouveau camarade, et chacun d'eux put compter en lui un frère de plus. Le jeune Desmarquoy occupa, dès son arrivée, le premier rang, et il le conserva jusqu'au jour où l'Université de Douai offrit au jeune lauréat de St-Omer des rivaux plus redoutables à combattre. Toutefois, les prévisions de ses premiers maîtres ne furent pas trompées, et de beaux succès vinrent justifier leurs espérances. Ces luttes pacifiques des concours annuels auxquels les vieilles Universités conviaient, pour en relever la pompe, toutes les illustrations d'une province, restèrent profondément gravées dans la mémoire de notre collègue ; et, vers les derniers mois de sa vie, j'ai entendu le vieillard se complaire au souvenir de ses triomphes de jeunesse : il aimait surtout à redire le bonheur que lui fit éprouver le combat où il fut proclamé le troisième, vainqueur de deux cents rivaux. Cette supériorité, fruit d'une application soutenue, lui ouvrait toutes

les carrières libérales : il préféra celle qui lui permettait de soulager les douleurs de l'humanité.

Le voilà donc au travail. Il prit ses grades à l'Université de Douai, où il soutint sa licence en 1779. Ce titre suffisait alors pour exercer la médecine ; car le doctorat était nécessaire à ceux-là seuls qui se destinaient à l'enseignement. Mais la science du jeune médecin ne le satisfaisait pas : il avait tant à apprendre encore ! Il n'avait entendu d'ailleurs ni Portal, ni Desault, ni Doulcet, les maîtres célèbres de ce temps : il part donc, et se remet sur les bancs pour suivre leurs leçons. Paris lui offrait des distractions agréables que semblait autoriser parfois la gravité habituelle de ses études ; mais il les méprisa pour le commerce utile de M. Amand de Puységur et de M. le duc de Guînes. Vers ce même temps, deux hommes célèbres, Jussieu et Francklin lui développaient la théorie, l'un de la botanique, l'autre des sciences physiques qui lui devaient d'importantes découvertes. Avec de semblables protecteurs, avec des talens et du savoir acquis, notre collègue trouvait la voie de la fortune ouverte devant lui ; mais la fortune ne lui a jamais fait envie, vous le savez, Messieurs ; il quitte donc la grande cité et revient dans son humble ville natale. Vous croyez sans peine qu'une belle réputation l'y avait précédé : les deux abbayes de St-André et de St-Augustin, les familles nobles des environs, tous les propriétaires aisés lui don-

nèrent leur confiance. N'y avait-il point dans cette position de médecin de monastères opulents et de grandes familles une rude tentation pour la cupidité ; et la fortune qu'il avait déjà méprisée, ne revenait-elle pas le convier à accepter ses faveurs? Oui, Messieurs ; et il rejette encore et ces faveurs et cette tentation. Il visite ces riches avec zèle ; mais il soigne les pauvres avec amour : ce sont ses malades de prédilection. Pour leur adoucir les rigueurs de la misère, une compatissante pitié fait qu'il leur abandonne la modeste récompense reçue la veille en échange des soins qu'il a prodigués : c'était le prélude de cette bienfaisance dont notre ville a été témoin si long-temps. Quelques années s'étaient écoulées dans l'exercice de ce noble ministère, quand 89 arriva.

Avec beaucoup de jeunes hommes de son temps, notre collègue l'avait salué comme l'aurore d'une ère nouvelle qui n'apportait à la France que du bonheur avec la liberté ; mais entraîné par le désir des innovations et de réformes nécessaires, il vit bientôt qu'on avait dépassé le but, et déchaîné des passions redoutables qu'il était désormais impossible de dompter. Toutefois, dans ces jours d'orage où fut déraciné ce qu'hier encore on appelait la société française, les sentimens généreux du docteur Desmarquoy, la bonté de son cœur, dissipèrent bien vite l'illusion de son esprit, et il se met au service des infortunés que menace la guillotine. Qu'ils soient prêtres, nobles, roturiers, peu importe;

leur malheur est à ses yeux un titre sacré ; il cherche donc à les sauver ; et il y réussit : dévouement d'autant plus noble et plus admirable que celui qui sauve deviendra bientôt suspect lui-même. Cependant, pour effacer les taches du sang qu'on répand à flots dans l'intérieur de la France, les gens de cœur courent aux frontières pour les défendre. Le docteur DESMARQUOY, qui était alors médecin-consultant à l'hôpital d'Aire, demanda à les suivre, car il fallait qu'il se dérobât à des poursuites probables. En 92, il fut donc envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse, comme médecin ordinaire. Il y était arrivé d'une année à peine, qu'on le chargea d'une mission délicate : il s'agissait de visiter tous les hôpitaux de la Hollande, de rendre compte de l'état des malades qui s'y trouvaient, et de constater le zèle et les talens des médecins employés à leur service. Le docteur DESMARQUOY présenta le rapport circonstancié qu'on lui demandait, et il y consigna des observations médicales dont la sagesse et la précision frappèrent vivement trois hommes qui ont laissé dans la science un beau nom, Coste, Saucerotte et Parmentier. Ces savans « désiraient que les circonstances leur » facilitassent les moyens de reconnaître les bons » services de notre collègue : » elles ne tardèrent pas à se présenter. Une direction générale avait été la récompense donnée au zèle du médecin en chef de l'armée du Nord : le docteur DESMARQUOY fut désigné pour lui succéder. Tout allait bien pour

lui dans sa nouvelle position. Les trois généraux Pichegru, Moreau et Dumouriez qui se partageaient le commandement, l'honoraient d'une estime toute particulière, et un traitement de 600 livres qu'il recevait chaque mois lui permettait de songer un peu à l'avenir ; mais il sortit de cette place lucrative les mains vides, comme il y était entré ; car ses soldats remplaçaient les pauvres que la rigueur des temps l'avait forcé d'abandonner. Au bout de deux années passées à leur donner des soins, il sollicite comme une faveur, lui médecin en chef d'une armée, de venir desservir l'hôpital d'Aire. Mais les membres du conseil de santé dont j'ai parlé tout-à-l'heure ne purent consentir à l'y laisser long-temps : « vous n'avez été, lui écrivaient-» ils, que montré à une place que votre mérite » seul avait sollicitée pour vous ; nous regrettons » bien de ne plus vous y voir ; comptez-donc que » nous consulterons moins votre goût particulier » que l'intérêt général. » C'était là, Messieurs, un témoignage bien flatteur ; mais le docteur Desmarquoy préféra ses humbles fonctions à un poste brillant ; car la vie des camps n'allait pas à ses goûts tranquilles ; et il faisait volontiers, pour les satisfaire, le sacrifice de ce que tant d'autres auraient recherché avec ardeur. Toutefois on l'appela en 1800 à l'armée du Rhin ; il tomba malade en chemin et son licenciement fut prononcé. Il était employé depuis deux ans à l'hôpital militaire de St-Omer, quand un ordre arriva, lui enjoignant de

se diriger vers l'armée des côtes dont le quartier-général était à Boulogne. Le voilà donc arraché de nouveau, malgré ses répugnances, aux douceurs de la vie de famille ! Ne croyez pas néanmoins qu'il s'en plaigne, car des amitiés illustres et de hautes protections l'attendaient à son arrivée. Trois célébrités militaires, le Maréchal Brune, le Maréchal Ney et le Général Gouvion-St-Cyr, en l'admettant dans leur intimité, lui faisaient perdre, pour quelques heures, le souvenir de la famille absente; et, pour un cœur aimant comme le sien, cette distraction était un bienfait qu'il payait avec de spirituelles saillies, une conversation intéressante, et parfois aussi avec quelques vers, fruits d'une aimable gaîté. C'est ainsi qu'il passa quatre années au bout desquelles il fut envoyé de nouveau à cette armée du Nord qu'il avait quittée depuis quinze ans. Vers cette époque, Bernadotte lui proposa de l'accompagner en Suède comme son médecin ordinaire. Abandonner ses amis et la France pour quelques honneurs et un peu d'or !,... le docteur Desmarquoy n'y put consentir; et les démarches du Prince de Ponte-Corvo qui fut plus tard le Roi de Suède, restèrent sans effet. Peu de temps après ce refus généreux, comme si notre collègue eût dû en trouver la récompense immédiate, Napoléon le nomma Chevalier de la légion-d'honneur. L'année suivante, en 1812, il revint au camp de Boulogne reprendre les fonctions qu'il avait momentanément interrompues. Le Maréchal Ney, qui l'y

avait connu en 1806, lui fit écrire alors pour l'engager à accepter le titre de médecin ordinaire dans l'armée qu'il commandait ; mais le docteur DESMARQUOY ne put se rendre à ces témoignages de confiance et d'estime. Sa santé avait souffert et des fréquens voyages et des fatigues inséparables de ses fonctions ; un service plus doux devenait nécessaire : on lui confia donc de nouveau l'hôpital de St-Omer. Serviteur zélé de ses frères d'armes souffrans, il avait mérité une retraite honorable : on l'y admit en 1816. Le vicomte de Merest, commissaire des guerres à cette époque, se chargea de lui témoigner les regrets du corps auquel il appartenait. « En vous perdant, lui écrivait-il, il sera » privé d'un sujet distingué par sa profonde érudi- » tion, et par l'expérience que donnent de longs » services. » Ces paroles sont tout un éloge, Messieurs, et je me plais à les citer, parce que la modestie du docteur DESMARQUOY les lui avait fait tenir secrètes.

Quand notre collègue retrouva le calme de la vie privée, il se consacra tout entier à ses concitoyens et à la science. Correspondant de l'ancienne Académie de Médecine, qui lui devait de bons mémoires, il reprit ses études favorites ; il continua avec le même zèle ses fonctions de membre du jury médical et d'inspecteur de pharmacie pour le Pas-de-Calais ; un peu plus tard, propagateur éclairé de la vaccine, il sut faire tomber les préjugés populaires élevés contre ce bienfait ; enfin il rédigea des observations

météorologiques sur un phénomène terrible qui désola nos environs, et les présenta à l'Académie des Sciences qui accueillit favorablement ce travail. Voilà, Messieurs, comment notre collègue savait employer les rares loisirs que lui laissait une clientèle étendue, car le nombre de ceux qui s'adressaient à lui était considérable, et ce n'est point étonnant. Urbanité exquise, qui rappelait l'ancienne politesse française, grande douceur, égalité de caractère qui ne se démentait point, désintéressement poussé jusqu'à l'excès, c'en est assez, Messieurs, pour justifier la confiance dont tous l'entouraient. Et quant aux nobles actions de cet homme de bien, le nombre en est grand; j'aurais voulu pouvoir en recueillir quelques-unes, et vous les raconter dans leur simple et touchant détail; mais le temps m'a manqué pour ce dessein; je ne puis donc que faire un appel aux souvenirs de chacun de vous. Que de fois ne l'a-t-on pas vu, pendant trente années, faire trois et quatre lieues de chemin pour visiter gratuitement des malades nécessiteux! Que souvent aussi il a ouvert sa bourse pour payer le médicament qu'il venait d'ordonner! Que de malheureux il a guéris parmi tous ceux qui encombraient, chaque semaine, les avenues de son cabinet, et qui ne le payaient qu'avec leur reconnaissance! Ce n'est pas tout; chaque matin, on le voyait, au sortir de sa maison, distribuer, à chacun des pauvres qu'il rencontrait, l'argent nécessaire à l'achat du pain de la journée; et quand

il ne lui restait plus rien, il ne pouvait se résigner à faire un refus, et avait recours à quelques maisons amies ; et le docteur DESMARQUOY en avait beaucoup.

Ces belles leçons profitaient dans sa famille ; il avait un fils qu'il affectionnait d'une tendresse d'autant plus vive qu'il le voyait marcher pas à pas sur ses traces ; car, c'était, comme lui, un homme de dévouement et d'étude. La mort frappa ce fils jeune encore après une longue et cruelle maladie. Un tel coup fut rude pour le cœur d'un père aussi sensible que l'était le docteur DESMARQUOY. Heureusement il aimait la science et les lettres : il put trouver dans leur commerce un adoucissement à sa douleur. Vers ce temps-là, en effet, votre société s'organisait : le docteur DESMARQUOY y prit rang des premiers, et, quand il fut au milieu de vous, il donna des preuves de son zèle par les observations intéressantes qu'il vous présenta sur des points d'histoire locale. Qu'il me suffise de citer un beau travail sur le ministre Suger, l'une des plus nobles illustrations de ce pays. Il concourut bientôt après à la formation de notre musée qu'il enrichit d'échantillons précieux ; la société d'agriculture profita, à son tour, de ses observations marquées au coin du savoir. D'autres compagnies savantes lui avaient envoyé des lettres d'agrégation, et il savait acquitter la dette contractée par là envers chacune d'elles.

Voilà, Messieurs, quelle était la vie de notre

collègue, vie toute d'action, vous le voyez. Ce qui étonne, c'est que parvenu à une grande vieillesse, il allait encore, même après deux accidens fort graves, l'automne, l'hiver, par le vent, la pluie, la neige, en ville, à la campagne, donner des soins à ses malades ordinaires : il voulait sans doute mourir dans l'exercice de sa noble profession. Si tels étaient ses vœux, ils furent exaucés.

Vous savez tous, Messieurs, comment sa charité lui a été fatale : une pauvre femme le vient trouver un matin, et lui expose ses souffrances. Notre collègue l'écoute avec sa bonté ordinaire, l'éclaire sur la nature de son mal, lui signe une ordonnance, puis il la congédie. Mais elle ne sortait pas, et était là à le regarder tristement ; car elle souffrait beaucoup.... Il se lève alors pour lui offrir un peu de vin ; mais les jambes du vieillard faiblissent tout-à-coup et il tombe..... La colonne vertébrale était fortement lésée.

L'âge avancé du docteur Desmarquoy, et la nature du mal ne laissaient pas l'espérance de le conserver long-temps. Lui-même avait compris le danger, et ne témoignait pas de regrets ; car sa carrière avait été bien remplie. La religion vint unir ses bénédictions à celles des malheureux qu'il avait secourus tant de fois. Sainte et toute puissante consolatrice, elle lui montra donc une récompense pour les jours si pleins de sa longue vie : *Bienheureux*, lui dit-elle, *l'homme qui comprend*

*le besoin du pauvre et de l'indigent : le Seigneur le délivrera au jour de la tribulation ;* et l'homme de bien fortifié et soutenu par cette pensée consolante, entra calme et résigné dans la paix d'une vie meilleure.

Maintenant, Messieurs, ma tâche est terminée, et je confie à votre souvenir le simple récit de la vie d'un homme vertueux. Ses longs services, son noble désintéressement méritaient un hommage public : les magistrats municipaux et ses concitoyens lui ont rendu cet hommage par l'érection d'un monument funéraire. Pour moi, je suis heureux d'y pouvoir déposer ces lignes, en reconnaissance d'une estime et d'une amitié dont je m'honorerai toujours.

# COUP-D'OEIL

SUR

# SAINT-OMER

## A LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

*Par* M. A. COURTOIS, *Avocat.*

---

Depuis un certain nombre d'années que les études historiques ont pris plus de développemens parmi nous et sont devenues plus sérieuses, on a fait beaucoup de recherches sur l'histoire des villes que renferme cette partie du Pas-de-Calais qui était comprise dans l'ancienne Morinie, et, parmi ces villes, sur celle de St-Omer en particulier.

Ici plus que partout peut-être, ce pieux retour vers les siècles qui nous ont précédés, a rencontré le plus généreux dévouement, les plus vives sympathies. Rien n'a été négligé pour aider l'archéologie dans ses laborieuses investigations. En même temps que la pioche et la sonde allaient fouillant çà et là dans les décombres, remuant la poussière des vieux monumens, les manuscrits des monastères antiques, les nombreux dossiers de chartres et de diplômes, en un mot tous les titres et documens qui se rattachent à nos archives, sortaient des cases obscures où semblaient les avoir à jamais

relégués l'ignorance ou l'oubli, pour revoir enfin la lumière et prendre dans nos bibliothèques le rang qui leur appartient. Tous les siècles ont été pour ainsi dire passés en revue sous l'œil intelligent de l'Antiquaire et de ces hommes éclairés qui prennent une part si active à la louable réaction dont l'objet est de réhabiliter le passé si long-temps méconnu par la barbarie ou par un mépris affecté pour tout ce qui ne portait pas l'empreinte de nos mœurs nouvelles et de nos modernes institutions.

Toutefois, la tâche est loin d'être terminée, et il reste encore bien des épis à glaner dans ce champ de notre histoire quel que soit le soin avec lequel la récolte en ait été faite, et quoique le rateau du moissonneur y ait pour ainsi dire passé.

Ce sont, Messieurs, quelques uns de ces épis, qu'il m'a été facile de ramasser sans effort et sans beaucoup de recherches, que je prends la confiance de vous apporter ici. Je viens essayer de vous montrer notre vieux St-Omer, non pas tel qu'il était à l'une de ces époques reculées dont la savante Société qui m'a fait l'honneur de m'adopter pour l'un de ses membres, a su si bien vous révéler les mystères, mais tel qu'il était, il y a un siècle et demi seulement, sous le règne glorieux du grand Roi, alors que cette ville venait de cesser d'être espagnole pour être réunie à la France avec les autres villes de l'Artois.

Tel est, Messieurs, le sujet sur lequel je viens

appeler pour quelques instants, votre bienveillante attention.

C'est surtout par le nombre de ses habitans que l'on apprécie d'ordinaire l'importance d'une ville, comme celle d'un état. Voyons donc tout d'abord quelle était, à la grande époque dont je viens de vous parler, la population de St-Omer, comparée à la population générale de l'Artois et à celle d'aujourd'hui.

POPULATION [1]. — Au dix-septième siècle, en 1698,

[1] Ces données statistiques sont extraites de l'excellent mémoire de Bignon sur l'Artois. Voici dans quelles circonstances ce mémoire a été dressé. Louis XIV, dit Voltaire, n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque vers l'an 1698 il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province. Ce fut pour obéir à cet ordre que M. de Bignon, commissaire départi du roi dans les deux provinces d'Artois et de Picardie, a rédigé le mémoire dont je viens de parler. Ce mémoire a été inséré, comme les autres, en analyse, dans une collection imprimée qui a pour titre : *Etat de la France*. Mais cette analyse, outre qu'elle fourmille de fautes et d'inexactitudes, est tellement incomplète qu'elle ne nous fournit que très peu de détails sur notre ville en particulier. C'est probablement parce qu'il ne les a appréciés que d'après cette informe analyse que Voltaire se plaint de ce que la plupart de ces mémoires sont mal faits. « Les matières, nous dit-il, y sont peu approfondies et peu exactes : il faut souvent chercher avec peine les connaissances dont on a besoin. » Le mémoire sur l'Artois tel qu'il se trouve à la bibliothèque royale, dans la section des manuscrits, laisse encore a désirer sans doute, et il peut s'y être glissé quelques inexactitudes. L'on conçoit facilement qu'il devait en être ainsi quand l'on songe que son auteur a eu à faire ce travail pour deux provinces. Mais enfin tel qu'il est, ce mémoire est très précieux pour nous. — J'ai cru devoir ajouter ici le tableau détaillé de la population de toutes les communes qui étaient du ressort de l'ancien baillage de

la ville de St-Omer comptait dans ses murs et dans ses faubourgs, 11,451 habitans; son bailliage qui comprenait 64 communautés, indépendamment

Saint-Omer, en faveur de ceux que ces renseignemens pourraient intéresser.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Audruicq, | 465 hab. | Mentques et Quercamp, | 111 hab. |
| Arques, | 592 | Moringhem, | 128 |
| Audenfort, | 52 | Moulle, | 195 |
| Aquin, | 99 | Mincq-Nieuplet, | 157 |
| Audrehem, | 175 | Northécourt, | 239 |
| Blendecques, | 373 | Nordausques, | 163 |
| Bléquin, | 350 | Nieulles, | 467 |
| Boidinghem, | 47 | Nordkerque, | 325 |
| Bayenghem-lès-Sening. | 64 | Polincove, | 157 |
| Bayenghem-lès Eperl. | 274 | Recques et Vroland, | 222 |
| Cahem, | 58 | Renty, | 229 |
| Campagne-lès-Boul. | 292 | Rimboval, | 146 |
| Clerques, | 58 | Ruminghem, | 529 |
| Coulomby et Harlettes | 175 | St-Martin-au-Lart, | 93 |
| Coupelle-Vieille, | 443 | Setque, | 99 |
| Coupelle-Neuve, | 117 | Serques, | 466 |
| Cormettes, | 23 | Seninghem, | 163 |
| Tilques, | 82 | St-Nicolas, | 350 |
| Estreghem-lès-Leulines, | 87 | St-Folquin, | 528 |
| Embry, | 332 | Ste-Mariekerque, | 392 |
| Eldinghem, | 157 | St-Omer-Capelle, | 286 |
| Escœulles, | 175 | Salperwicq, | 169 |
| Esperlecques, | 449 | Scoubroucq et Clairmaret | 117 |
| Guémy, | 41 | Tournehem, | 187 |
| Haffringues, | 52 | Tatinghem, | 166 |
| Herbinghem, | 52 | Tilques. | 230 |
| Houlle, | 210 | Vaihernes, | 217 |
| Journy; | 169 | Vuisques. | 70 |
| Longuenesse, | 200 | Vuaudringhem, | 262 |
| Lumbres, | 297 | Vuesbeaucourt, | 58 |
| Leulinghem-lès-Etreh. | 72 | Zudausques, | 82 |
| Leulinghem lès-Tourn. | 70 | Zudkerque, | 580 |

Total. . . . 13,728 habitans.

de la ville, en comptait 13,728. C'était donc en tout pour St-Omer et son bailliage, 25,183 habitans.

D'après le dernier recensement la population de cette même ville est de 20,661 habitans; il s'ensuit que la population de St-Omer est aujourd'hui, à un cinquième près, le double de ce qu'elle était en 1698.

D'un autre côté, les 64 communes dont se composait alors son bailliage ont actuellement 44,285 habitans. La population de ce même bailliage dépasse donc aujourd'hui d'un quart, le triple de ce qu'elle était à la même époque.

Toutes les communes, Messieurs, ne se sont pas développées dans les mêmes proportions. Celle dont l'accroissement a été le plus considérable, c'est la commune de St-Martin-au-Laërt, qui en 1698, n'avait que 93 habitans. Aujourd'hui elle en compte 943, c'est-à-dire dix fois plus qu'à cette première époque. — Quelques autres communes comme Arques, Blendecques, Audruicq, ont aujourd'hui de 3 à 4 fois plus d'habitans qu'elles n'en avaient au dix-septième siècle.

A cette époque comme avant la révolution, l'Artois renfermait 776 communautés [1] et dix villes, qui à l'exception de Pernes, étaient les chefs-lieux

[1] En Artois, dit M. de Bignon, le terme de paroisse n'est connu que par rapport au spirituel; en toutes autres affaires soit militaires ou de finances, on use du terme de *communauté*.

d'autant de bailliages ou gouvernances. La population générale de cette province était de 211,869 habitans. Elle s'élève aujourd'hui à 480,460, ce qui donne une différence en plus de 268,591, d'où il suit que la population de l'Artois est aujourd'hui le double et deux cinquièmes en sus de ce qu'elle était en 1698.

La population des villes de cette province prise à part, s'élevait à 45,948 habitans; elle est aujourd'hui de 81,097, chiffre de trois quarts seulement supérieur au premier.

La ville dont l'accroissement a été le plus considérable, c'est Aire qui, au dix-septième siècle, n'avait que 4,829 habitans; cette ville en compte aujourd'hui 9,591, c'est-à-dire le double à un 72^me^ près.

Viennent ensuite Arras qui avait alors 13,026 habitans et qui maintenant en a le double à un septième près, et St-Omer qui en a aussi le double, moins un cinquième, comme nous l'avons vu. Les villes qui ont été les moins progressives sont Hesdin et Béthune. La population de la première ne s'est pas accrue d'un tiers; et celle de la seconde ne dépasse que de 2/5 la population de 1698.

Il est à remarquer, en premier lieu, que les communes rurales ont beaucoup plus augmenté que les villes en habitans, et que de toutes les communes, celles qui viennent en première ligne à cet égard, sont les communes du bailliage de St-Omer; en

second lieu, que c'est de la paix seulement que date ce prodigieux accroissement. Depuis lors il a été d'un 160me environ par an pour notre département, tandis qu'il n'a été que d'un 189me pour toute la France. S'il se maintenait dans les mêmes proportions, il ne faudrait pas 100 ans pour que la population du Pas-de-Calais devint le double de ce qu'elle est maintenant.

INDUSTRIE.— Sous le rapport de l'industrie, notre cité était comme toutes les autres villes de l'Artois; elle n'en avait aucune. Il y avait déjà près de deux siècles qu'elle avait cessé de fabriquer ces draps si estimés qui l'avait mise en grande réputation non-seulement dans toute la France, mais encore en Allemagne et en Angleterre.

Douze ans avant l'époque où nous nous plaçons, en 1686, on avait essayé d'établir à St-Omer une manufacture de moquette et de serge, façon de Londres. « Cette manufacture, dit M. de Bignon aurait réussi si elle avait été soutenue, les eaux de l'Aa étant avantageuses pour les apprêts. Mais en 1698 elle étaitdéjà tombée. »

A cette époque, la rivière d'Aa n'était pas encore jointe à la Lys par le canal du Longfossé. St-Omer était l'entrepôt de toutes les marchandises qui venaient de l'étranger par les ports de Dunkerque, de Gravelines et de Calais et qui étaient destinées à la consommation de l'intérieur de l'Artois. Ces

marchandises étaient apportées dans ces trois ports par des navires anglais, hollandais, hambourgeois et suédois. Les bateaux de commerce français étaient extrêmement rares sur nos côtes. Du reste le commerce de l'Artois avec les pays étrangers était bien peu considérable ; il ne comprenait qu'une trentaine d'articles. Les denrées dont on use le plus aujourd'hui, sont précisément celles dont alors on usait le moins.

Ainsi, il ne se consommait pas dans toute la province plus de 2 à 3 mille livres de sucre par an ; c'était une livre à une livre et demie par mille personnes. Le café qui était alors fort à la mode dans la haute société de la Capitale, et dont l'usage est aujourd'hui si populaire dans nos contrées, le café était une chose tout-à-fait inconnue dans l'Artois. C'est à peine si le tabac, cette plante dont les habitans du Pas-de-Calais sont aujourd'hui en France, ceux qui consomment proportionnellement la plus forte dose, commençait à s'y introduire ; le tabac qui, sous Colbert, ne rapportait à l'État que 500 mille francs, et dont le monopole verse maintenant au trésor près de 80 millions !... On ne le cultivait point dans le pays ; on le faisait venir d'Allemagne par la Flandre.[1] Mais hâtons-nous de

[1] Le tabac n'est pas indiqué par M. de Bignon comme étant l'une des productions de l'Artois. Mais au nombre des articles importés de l'étranger, nous voyons le *tabac d'Allemagne*, figurer pour deux à trois mille livres chaque année. Il paraît cependant que cette plante était déjà cultivée en Artois depuis un certain nombre d'an-

le dire, les mœurs du temps n'y gagnaient pas grand'chose; la vie de cabaret était alors fort à la mode parmi les jeunes gens, et pour nous servir de l'expression de l'auteur que nous avons déjà cité, la consommation de la bière était infinie.

Le commerce d'exportation ne consistait pour St-Omer et ses environs que dans le commerce des

nées. Voici les observations que M. Jean Derheims qui est si versé, comme chacun sait, dans tout ce qui concerne notre histoire locale, a insérées dans le *Mémorial* à ce sujet, et en rectification de ce passage.

« La culture du tabac dans l'Artois date de l'année 1620. Toutefois ce ne fut que de 1630 à 1640 que l'on commença à cultiver cette plante dans les environs de St-Omer, et vingt ans plus tard que la ville en fit l'objet d'une nouvelle branche d'industrie; jusque là les produits des champs de Térouane, Fauquembergue et Blametz étaient expédiés pour l'Alsace qui, bien que cultivant le tabac en abondance dans le Landgraviat inférieur, ne pouvait subvenir à l'alimentation de ses manufactures. La fabrication du tabac fut autorisée dans l'Artois réservé par Philippe IV, vers 1660; c'est du moins à cette époque que se montèrent dans la province les premiers ateliers de *poudre à priser*, de *machicatoires* et de *feuilles à pipe*, c'est ainsi que l'on appelait les trois préparations du tabac.—La réunion définitive à la France, de l'Artois réservé, était un événement qui semblait devoir compromettre les intérêts des fabricants de tabac d'Aire et de St-Omer, parce que dès ce moment ils se trouvaient astreints à l'impôt de la France établi pour tout le royaume, le 21 décembre 1674. Leur industrie n'en souffrit pas pourtant, une circonstance favorable vint même quelques années plus tard, ajouter à son importance. La prohibition de la culture du tabac ordonnée dans plusieurs provinces, principalement dans la Picardie, la Normandie, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné et le Béarn, débarrassa les fabricans de St-Omer d'une concurrence nuisible et leur permit d'augmenter le prix des produits de leurs manufactures. »

céréales qu'on envoyait surtout dans le Hainaut et dont on approvisionnait les armées presque toujours en permanence sur la frontière. Le blé se vendait à un prix qui paraîtrait aujourd'hui presque fabuleux si l'on ne tenait compte de la grande dépréciation que depuis lors a subi l'argent En temps ordinaire une razière de blé pesant 139 livres se vendait trois livres. La razière d'avoine pesant 117 livres se vendait 25 sous.

Dans les dernières guerres, pendant les années 1693 et 1694 ces prix s'étaient tellement élevés au-dessus du cours ordinaire qu'une razière de blé se vendait 20 livres et une razière d'avoine 5 livres c'est-à-dire le blé presque six fois et l'avoine trois fois plus cher. Si le prix du blé augmentait aujourd'hui dans les mêmes proportions, il se vendrait plus de 100 francs l'hectolitre. Aussi les années 1693 et 1694 furent-elles fécondes en mortalités. Néanmoins l'Artois en eut beaucoup moins à souffrir que la Picardie. Dans cette dernière province, la population fut diminuée d'un douzième pendant ces deux années.

Les transports par terre étaient à cette époque d'une extrême difficulté, à cause du mauvais état des chemins, dont la plupart étaient impraticables. L'usage des voitures publiques était à peine connu. Les voitures suspendues étaient une invention encore toute récente et à l'usage des gens de cour seulement. Les dames n'avaient aucune facilité pour

voyager. Avant Louis XIV, les plus grands seigneurs menaient à cheval leurs femmes en croupe à la campagne. C'était ainsi que voyageaient toutes les princesses, couvertes d'une cappe de toile cirée dans les saisons pluvieuses. On n'allait point autrement aux palais des rois. Cet usage se conserva jusqu'au milieu du dix-septième siècle. [1]

Ce ne fut que 17 ans après l'époque où nous nous plaçons, en 1715, que, d'après une note que le savant Dom Grenier nous a laissé dans l'un de ses cartons de la bibliothèque royale, l'on établit deux *carrosses* de Paris à Calais. Ils partaient deux fois la semaine de l'auberge du Grand Cerf, rue St-Denis, et ils correspondaient avec deux paquebots qui déjà, depuis un certain nombre d'années, transportaient aussi deux fois la semaine, de Calais à Douvres, les lettres, les voyageurs et quelques ballots de marchandises. Outre ces deux carrosses, on établit à la même époque, de Paris à Calais, deux voitures de roulage dont le bureau était à l'image St-Christophe, rue Montorgueil. Deux commissionnaires dont Dom Grenier nous

[1] A cette époque cependant il y avait déjà des diligences dont le service n'était pas encore trop mal fait, car voici ce qu'écrivait Mme de Sévigné dans une lettre à sa fille en date du 9 mai 1680. Elle était alors à Blois.

« Mon fils est parti cette nuit d'Orléans par la diligence qui part » tous les jours à trois heures du matin et arrive le soir à Paris ; » cela fait un peu de chagrin à la poste. »

a conservé les noms y étaient attachés : c'était *Me Jacques* et *Me Gilles*.

Ainsi, en 1698, ces moyens de communication entre St-Omer et la Capitale par Calais n'existaient même pas. Ces vieux carrosses qui mettaient au moins 5 à 6 jours pour faire le trajet de Paris au détroit, furent un grand progrès. Aujourd'hui quand on les compare à ces voitures beaucoup plus commodes et incomparablement plus rapides qui font le même service, on trouve qu'on était alors bien arriéré. Que sera-ce donc dans quelques années, lorsqu'une ceinture de chemins de fer nous permettra de faire le tour de la France, en moins de temps peut-être qu'il n'en fallait au dix-septième siècle pour aller de St-Omer à Paris ?

Voilà, Messieurs, quelle était notre cité sous le rapport de sa population, de ses produits et de ses relations commerciales.

Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur la ville elle-même et voyons quelle était la physionomie qu'elle offrait.

Depuis long-temps déjà St-Omer n'avait plus, comme la plupart des villes de l'intérieur, l'aspect d'une ville du moyen-âge. C'est à peine si l'on y voyait encore çà et là quelques-unes de ces vieilles maisons en bois à la façade en retraite sur l'étage supérieur, à la charpente en saillie et coloriée. Deux causes avaient contribué à faire disparaître ces sortes de maisons.

La première, c'est que vers la fin du quinzième siècle, par suite des désastres de la guerre, plus de deux mille habitations dans cette ville, avaient été détruites, ruinées ou démolies [1].

La seconde c'est que depuis cette époque il ne fut plus permis de bâtir qu'en pierres ou en briques, et comme le porte un édit-placard « avec condamnation et abolissement des saillies qui vraisemblablement ont été emprises et usurpées sur les rues avec grande incommodité et difformité d'iceles. » [2] On ne sait pas au juste à partir de quelle année ce réglement fut mis en vigueur ; mais dès le seizième siècle, presque toutes les

[1] En effet, nous voyons par des lettres-patentes, données à Vilvoorde le 26 octobre 1490, par l'empereur Maximilien et son fils l'archiduc Philippe, qu'il est permis aux bourgeois de St-Omer de racheter et rembourser toutes charges et rentes dont leurs maisons seraient grevées, à quelque titre que ce fût, attendu que par suite des malheurs des guerres qui avaient lieu depuis 14 ans, plus de *deux mille* maisons de la dite ville et banlieue *étaient entièrement démolies, ruinées ou abattues, ou prêtes à déchoir à pareille désolation.* (M. Eudes, 2e vol. des Mémoires des Antiquaires de la Morinie).

[2] Ce placard qui est daté du 23 mai 1583 est relatif à la ville d'Arras. Dans le rapport des mayeur et échevins de cette ville qui précède et qui porte, comme je l'ai inséré dans le texte, que les saillies ont été vraisemblablement usurpées sur la voie publique, on ajoute : « Soppliant à cette cause très-humblement, qu'il vous » plaise les autoriser à ce que dessus (c'est à-dire à condamner » lesdites saillies) comme il se trouve avoir déjà esté fait en plu» sieurs ville de pardeça (de l'Artois) où tels statuts et ordon» nances sont induits et exactement observez, etc. » Il est plus que probable que St-Omer était au nombre des villes qui avaient adopté ce réglement.

maisons de St-Omer étaient déjà en briques et sans saillies, le pignon en façade dans le genre espagnol, comme on en voit encore plusieurs, les uns à bords unis, les autres crénelés, d'autres élégamment taillés en frontispice, avec leur *belle-voisine* au milieu, comme un œil toujours ouvert sur la voie publique, comme pour y regarder ce qui s'y passe. Çà et là commençaient à s'élever quelques maisons plus vastes, plus spacieuses, dans le goût de la Renaissance, avec leurs trémeaux garnis de pilastres, surmontés d'un chapiteau de l'ordre composite ou corinthien, leurs fenêtres à demi-cintre, ornées en dessus de guirlandes en relief, leurs portes enjolivées ou portant un écusson aux armes du propriétaire.

Tel était, Messieurs, l'aspect des maisons prises dans leur ensemble.

Si un spectateur placé en observation sur la tour St-Bertin avait voulu considérer la ville plus en détail, voici ce qui aurait plus particulièrement fixé son attention.

C'était d'abord la Cathédrale qui alors, comme aujourd'hui, dominait toute la ville qui semble étendue à ses pieds, et s'élevait au-dessus d'elle avec toute la majesté d'un pontife qui donne la bénédiction à ses ouailles agenouillés devant lui ; la Cathédrale dont la grande voix d'airain bourdonne tantôt vive et joyeuse, comme la fête ou l'heureux événement qu'elle annonce, tantôt sombre et haletante

comme le cri de la détresse et du désespoir. En 1698, la Cathédrale était dans toute sa gloire et sa magnificence. Outre son premier pasteur l'évêque du diocèse, elle comptait alors dans ses stalles et dans son sanctuaire plus de 60 prêtres, y compris le chapitre et tous les dignitaires, mais sans compter le bas clergé.

A gauche de la Cathédrale c'était le vieux château de Sithieu avec sa grosse tour crénelée. On croit qu'il servait déjà de prison; mais il devait être bien décrépi, bien démentibulé. Ce ne fut que 64 ans plus tard qu'il fut démoli pour faire place à la prison actuelle. Cette vieille forteresse féodale à l'aspect morne et sinistre ainsi placée à côté de la Cathédrale aux formes si grâcieuses et si riantes, ce devait être comme le génie de la force brutale à côté du génie de la civilisation, ou bien encore, en la considérant sous le rapport de sa destination, comme l'homme criminel mais repentant à côté de la religion miséricordieuse et compatissante.

De l'autre côté de la basilique Notre-Dame, sur la droite au-dessus de la Petite-Place, s'élevait l'église Ste-Aldegonde dont la flèche élégante s'élançait majestueusement dans les airs, de concert avec ses trois sœurs les flèches Ste-Marguerite, St-Denis et St-Sépulcre, la seule qui existe encore aujourd'hui. — La flèche pyramidale qui coiffait alors le chef de la vieille tour St-Denis, devait s'écrouler sept ans plus tard dans un ouragan.

Outre ces quatre flèches principales on distin-

guait encore celles de St-Jean et de St-Martin. C'était ensuite l'église des Jésuites-Wallons, dont le frontispice élégant et hardi semble vouloir le disputer en hauteur aux tours et aux clochers des autres églises. Puis la foule des églises conventuelles qui étaient au nombre de 14, sans compter les chapelles du séminaire épiscopal, de l'hôpital St-Louis, de l'hôpital St-Jean, de la Maladrerie, de Notre-Dame du Bon-Mariage et des Filles du Jardin. Puis enfin ce chef d'œuvre de l'art gothique qui les surpassait toutes sans en excepter même la Cathédrale, cette magnifique église St-Bertin qu'on ne cessera jamais de regretter et dont une voix plus éloquente que la mienne vient tout-à-l'heure de vous entretenir [1].

Certes, ce devait être un bien merveilleux spectacle que cet harmonieux ensemble de clochers de forme et de grandeur si variées, et dont les voix aériennes montées sur tous les tons semblaient chanter en chœur dans nos solennités; que toutes ces flèches, ces clochetons, ces campaniles ainsi espacés dans nos murs entre les deux tours de St-Bertin et de la Cathédrale qui s'élèvent aux deux extrémités de la ville et proches du rempart, comme de vigilantes sentinelles gardiennes de la

[1] M. H. de Laplane qui a lu à cette même séance un résumé de son rapport sur les dernières fouilles exécutées à St-Bertin, résumé qu'il a su adapter à la circonstance, malgré le sérieux d'un pareil sujet et rendre intéressant, tant par les faits historiqu qu'il a rappelés, que par une diction toujours heureuse et je di même poétique.

cité ! C'était là ce qui donnait à St-Omer ce magnifique aspect que le duc de Lancastre se plaisait à contempler du haut des Bruyères où il était allé tout exprès pour mieux voir ce qu'il appelait *la ville aux beaux clochers !*

Maintenant veut-on savoir à combien s'élevait le clergé attaché à toutes ces églises et à tous ces couvens ? Sans compter les vicaires des six paroisses et les religieux de la banlieue qui avaient dans la ville des maisons de refuge, comme les Chartreux qui étaient alors au nombre de 12, et les moines de Clairmarais qui étaient 35, le nombre des personnes qui faisaient partie du clergé tant régulier que séculier et des communautés de femmes dans St-Omer s'élevait à 711. C'était à peu près le 16$^{me}$ de la population. Ainsi sur 16 habitans, cette ville comptait ou un prêtre ou un moine, ou une religieuse.

L'ensemble de leurs revenus sans compter les casuels et les aumônes s'élevait à 224 mille livres, dont 100 mille pour la seule abbaye de St-Bertin, 30 mille pour l'évêque et 30 mille pour le chapitre.

L'évêque de St-Omer était alors l'un de ces trois de Valbelle, ces bienfaiteurs des orphelins, dont cette ville n'oubliera jamais le nom ; car elle leur doit l'un des plus beaux et des plus utiles établissements qu'elle possède.

Rien de mieux organisé, Messieurs, que le gou-

vernement temporel, que la constitution de ce clergé qui était alors dans la ville une puissance. C'était comme une petite république dont les charges et les dginités étaient également accessibles à tous. Pour y arriver, il ne fallait que du talent et de la vertu. Lorsqu'une cure ou un bénéfice était vacant, il s'ouvrait un concours et c'était toujours le plus digne et le plus capable qui était préféré. Il n'y a point de procès pour les cures, dit M. de Bignon. Nul autre que celui qui est admis sur la feuille du concours et nommé par le patron ne peut prétendre au bénéfice. Enfin les accès auprès des patrons ne sont brigués ni recherchés par toutes sortes de voies, comme il se pratique trop ordinairement [1].

[1] Voici comment on procédait à ces concours : — « Depuis le concile de Trente, dit M. Bignon, le concours est établi pour les cures dans les diocèses d'Arras et de St-Omer. Les examinateurs du concours sont nommés par l'évêque et approuvés par le synode diocésain. L'évêque ou son grand-vicaire préside aux examens. Les ecclésiastiques du diocèse sont admis sur le témoignage de leur curé ou de leur doyen, touchant leurs mœurs, les services qu'ils ont rendus à l'église et leur mérite personnel. Cette attestation doit être cachetée. Les étrangers prennent un certificat de leur évêque. — Les sujets sont examinés sur leur doctrine, sur la morale et sur l'administration des sacremens. On entre même dans le détail des cérémonies de l'église. On les fait prêcher et chanter afin de s'assurer de leurs talents pour se bien acquitter de toutes les fonctions pastorales. — Les examinateurs pèsent les qualités de chaque concurrent. Celui qui en a le plus est mis au premier rang ; au deuxième, celui qui en a moins et au troisième dans le dernier degré. Mais nul n'a de lieu qui ne soit jugé absolument capable de remplir la cure pour laquelle il s'est présenté. — La feuille du concours où sont rangés les sujets admis, est envoyée au patron

Pour compléter ce tableau de St-Omer au dix-septième siècle et nous faire une idée de l'effet que devait produire dans cette ville la présence d'un si nombreux clergé, et de l'ordre de choses alors existant, supposons-nous en l'an de grâce 1698, figurons-nous quelque grande cérémonie, qui comme la Fête-Dieu doive réunir tous les ordres, toutes les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques, en un mot, toute la population. Quel coup-d'œil étrange pour nous?... En voyant défiler sous nos yeux d'une part, l'évêque, la mitre en tête et revêtu de ses habits pontificaux, entouré de tout son chapitre et de ses dignitaires, et le doyen, et les deux archidiacres, et le chantre, et l'archiprêtre, et le pénitencier, ses 34 chanoines, ses 8 vicaires, ses 23 chapelains et tout le clergé des six paroisses avec les 20 jésuites anglais, autant de jésuites-wallons et les 36 élèves du séminaire; — d'autre part, l'abbé de St-Bertin, accompagné

du bénéfice qui n'en peut nommer et en présenter d'autre à l'évêque que l'un des admis. On voit assez quels sont les avantages du concours. Nul étranger n'est curé dans le diocèse qu'il n'ait les qualités nécessaires. Les ecclésiastiques du pays qui ont du mérite sont infailliblement et en assez peu de temps pourvus de cures. Le concours les fait connaitre et leur rend justice.—Les ecclésiastiques qui sont dans des cures d'un revenu modique où qui se trouvent incommodés dans l'endroit où ils sont peuvent aisément passer à des cures d'un plus gros revenu..... Quoique le concours soit établi pour les cures, on peut néanmoins les résigner; car elles ne vont au concours que par leur vacance. Mais les résignations sont rares, les provisions étant expédiées en bulles en cour de Rome. Il en coûte trop, surtout si on les résigne avec pension; Rome prend en ce cas l'annate.

de ses 48 moines que suivent les 4 communautés d'hommes, à savoir : 39 dominicains, 60 récolets, 36 capucins et autant de carmes déchaussés, tous avec croix et bannières, tous dans les divers costumes de leurs ordres, cependant qu'à leur suite s'avancent avec la statue de la Vierge en tête, 82 ursulines, 20 pénitentes, 30 dominicaines, 25 repenties, 32 urbanistes, 52 pauvres clarisses, 25 conceptionistes, 28 sœurs grises, 30 sœurs du soleil, 58 sœurs de Ste-Catherine et 20 filles du jardin ; — puis les autorités civiles et judiciaires, M. le grand bailli avec son lieutenant-général, ses cinq conseillers, le procureur du roi, le greffier, le mayeur, les échevins, les jurés ; — puis à la tête, aux flancs et à la queue, 3 bataillons d'infanterie et 16 compagnies de cavalerie, commandés par le gouverneur, monseigneur le maréchal de Choiseul, tous la hallebarde au poing ou le fusil à bayonnette qui était une arme encore toute récente tous coiffés du feutre espagnol aux larges bords et surmontés d'un panache, tous avec des bottes à revers, de larges haut-de-chausses et le pourpoint à la mode de ce temps-là ; puis les différentes compagnies de la ville : — Les chevaliers de St-Georges avec leur drapeau rouge brodé en or et leur uniforme moitié rouge, moitié blanc ; — les chevaliers de l'arc portant un drapeau blanc peint en or, habit vert, panache vert et blanc ; — et les arquebusiers avec l'image de Ste-Barbe, leur patronne, peinte sur leur drapeau ; puis la no-

blesse, puis enfin le peuple ; — d'abord les corps et métiers avec des bannières à leurs armes, avec des habits rouges, verts, violets, pourpres, roux, cramoisis, qui de soie, qui de serge, qui de bure, qui de camelot, qui de bouracan; puis les braves habitans des faubourgs dans leur costume primitif avec un bateau au bout d'une pique, en guise de bannière, et à leur suite un pèle-mêle d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfans, — Messieurs, je vous le demande, ne serait-ce pas là un spectacle tout aussi nouveau pour nous, que celui que nous offre la fête historique ?..... Tant il est vrai qu'il suffit de quelques années pour changer les mœurs et les institutions d'un peuple, aussi bien que la forme et la couleur de ses vêtemens!... Puissent dans cent ans, les Audomarois qui nous suivront, s'ils ont à constater comme nous quelque révolution sociale ou politique n'avoir du moins à déplorer aucune ruine! Puisse cette révolution, s'il en survient quelqu'une, être pure de tout excès!

# RÉJOUISSANCES

DES

# ÉCOLIERS DE NOTRE-DAME DE S$^{T}$-OMER,

## LE JOUR DE SAINT-NICOLAS,

LEUR GLORIEUX PATRON,

(6 décembre 1417).

# RÉJOUISSANCES

DES

## ÉCOLIERS DE NOTRE-DAME

## DE SAINT-OMER,

## LE JOUR DE SAINT-NICOLAS,

LEUR GLORIEUX PATRON,

(6 décembre 1417).

*Lu à la Séance solennelle du* 22 *Janvier* 1846.

Lorsque l'automne a dépouillé les arbres de leur verdure, que des brumes épaisses ont remplacé les rayons vivifiants du soleil, que les oiseaux, privés de leur brillant ramage, traînent tristement, de branche en branche, une aîle engourdie par le froid; oh! alors, pour la jeunesse de St-Omer, adieu les ombrages de la belle forêt de Rihoult, adieu les allées du bois solitaire de Loo, témoins, au printemps, de tant de joyeux ébattemens champêtres!... (1-2).*

Pauvres enfants! à quoi vous servent, en cette triste saison, vos privilèges confirmés par les Comtes de Flandre?

* Voir les pièces justificatives, à la fin de cette notice.

Vous n'irez plus, maintenant, errant çà et là au gré de vos caprices, enlever des arbres les nids d'oiseaux, ou bien tuer à coups de flèches, les renards, les écureuils et autres semblables bêtes. (3).

Vous n'irez plus sur des barques légères, recevoir des religieux de Clairmarais, les verts rameaux qui pendront à la haute voûte de Notre-Dame, le jour de la Pentecôte, ou bien ceux qui orneront vos mains dans la brillante procession de la Fête-Dieu (4).

Venez donc, pressez-vous autour de l'âtre flamboyant, de nouveaux plaisirs vous attendent !

Déjà, du fond des campagnes, arrivent avec leur léger bagage scientifique, les jeunes garçons désireux de suivre les leçons du savant maître des écoles de St-Omer (5). Que de rêves de bonheur animeront bientôt les causeries de la veillée du soir ! Combien de malicieuses espiégleries se combineront entre vous !

Le mois de décembre approche, et, avec lui, la grande réjouissance des écoliers de Notre-Dame, le *Gaude Magnum* par excellence !!! (6).

Votre triomphe sera beau cette année ! Le grand St-Nicolas, votre glorieux patron, sera dignement fêté par vous, en l'an de grâce mil quatre cent et dix-sept !

Adressez-vous donc aux pourpointiers les plus en renom de la ville de St-Omer ! faites marché avec Tassart Lefeuvre, ou bien encore avec Guy

Dusautoir, s'il possède davantage votre confiance. Qu'ils taillent, dans des étoffes barriolées à plaisir, les costumes grotesques qui orneront le cortège des plaisants prélats que vous allez élire parmi vous ! Que l'évêque des sots, que l'évêque des innocents ne le cèdent en rien, dans leur bouffonne tournure, à ceux de vos joyeux prédécesseurs !!!

Apprêtez-vous surtout à bien défendre vos privilèges, contre les sergents de messieurs de l'échevinage, toujours disposés à réprimer les écarts de vos saillies parfois trop pétulantes !

Le mois de décembre approche ! Bons habitants de St-Omer, une trève conclue entre le Roi d'Angleterre et le Duc de Bourgogne, vous laisse le temps de vous livrer, un instant, à votre passion effrénée pour les fêtes.

Déjà, une députation des écoliers de Notre-Dame s'est rendue auprès de maître Pierre le Barteur, *en sa maison nommée le Ratéquin, devers zut de l'église de Ste-Audegonde, près le viel marché.* — De l'oracle que va rendre ce fameux personnage, dépendra le succès de la grande journée.

C'était en effet un homme d'importance, celui que dans leur admiration les écoliers saluaient profondément, du nom de Messire Pierre le Barteur (7).

La science s'était incarnée en lui, sous trois formes différentes. D'abord il était mire ou physicien, puis astronome, enfin alchimiste.

Comme mire et physicien, il possédait le secret *d'opérer par la taille* les pauvres gens travaillés de la pierre. Ceci suffirait pour en faire un grand homme, au détriment et préjudice du chirurgien Germain Collot, auquel les historiens modernes ont fait l'honneur de cette belle invention, malgré l'avance d'un demi-siècle, gagnée par le physicien audomarois (8).

Maître Pierre possédait encore d'autres titres de gloire. Comme astronome il connaissait les secrètes influences des astres. Sa science était divine, lorsqu'il s'agissait de tirer un horoscope.

De plus, en sa qualité d'alchimiste, il avait approfondi toutes les vertus magiques du *Bezoard oriental*, pierre miraculeuse, produite par les larmes desséchées du cerf, lorsqu'au printemps, poussé par l'ennui qui le ronge, il entre dans des cavernes remplies de serpens.

Là, par la puissante attraction de ses narines, il attire à lui ces brillants reptiles et les mange. Soudain, la violence du venin se fait sentir, le cerf court se précipiter dans les ondes d'un fleuve, et s'y tient plongé jusqu'à ce qu'il parvienne à maîtriser le feu qui le dévore. Cependant l'ardeur du poison lui arrache des larmes, et ces pleurs, en se coagulant le long des yeux, forment bientôt le Lapis Bezaar, talisman fameux contre les charmes, les maléfices et les poisons des sorcières et des nécromanciens (9).

Ce n'était pas au mire, ce n'était pas non plus à l'alchimiste que les écoliers de Notre-Dame voulaient s'adresser; mais bien à maître Pierre l'astronome.

Au moment de leur arrivée, maître Pierre était chaudement enveloppé dans les replis d'une vaste houppelande, fourrée de peaux d'écureuil et d'hermine. Sa physionomie exprimait un air de béatitude difficile à décrire. Le savant contemplait intimement et avec extase toutes les ressources de son art.

La députation, en s'approchant de son fauteuil, le tira brusquement de ses doctes rêveries. Sur sa table et près de lui, étaient étalés les divers instruments astronomiques que possédait l'époque. Plus loin, le long des murs, étaient suspendus des tableaux indiquant, en lettres d'or, les propriétés des astres. L'écolier qui savait lire, sentait croître son admiration en parcourant des yeux divers axiomes résumant les observations de la science. *Sol omnium siderum, maximum, splendidissimum que ac potentissimum existens.* Le soleil est le plus grand, le plus splendide et le plus puissant de tous les astres. — *Saturni vis gelida, Mercurii societate si duplicata fuerit, qualitatem temporis frigidiorem efficit.* Saturne doublant son influence glaciale, au moment de sa jonction avec Mercure, le froid déjà pénétrant redouble d'intensité.—Beaucoup d'autres légendes, entourées de signes caba-

listiques rappelant le grimoire, rendaient la chambre de maître Pierre un sanctuaire, dont on s'approchait avec respect.

L'accueil qu'il fit aux écoliers, prouva la douce caresse que ressentait son amour-propre, en calculant toute la portée de la démarche tentée près de lui par la gente écolière.

Il disposa donc ses machines, pour donner une solution à la demande qui lui était adressée : « Quel » sera l'état de l'atmosphère le sixième jour de » décembre, fête de St-Nicolas ?

Maître Pierre, après avoir agité son compas, et s'être livré à l'étude pendant quelques instans, rendit son oracle en ces termes :

« Mes amis, tout le temps que Vénus ne s'écar- » tera pas du triangle dans lequel se meut Jupiter, » et que Jupiter, à son tour, ne s'éloignera pas » du carré de Mercure, le ciel sera doux et serein. » Le froid n'arrivera que le septième jour de dé- » cembre, à l'heure où Jupiter et Mercure se don- » neront la main, pour entrer ensemble dans une » quadrature commune (10). »

Les écoliers furent transportés de joie, en apprenant la réponse de maître Pierre, et se répandirent bruyamment dans les rues de la ville.

Il fut décidé, que leurs délégués se transporteraient immédiatement, en halle, pour saluer Messieurs les Mayeurs et échevins, et les conjurer

d'octroyer un bienveillant accueil à la supplique des bons écoliers de Notre-Dame. Une requête fut improvisée au milieu de cette foule d'impatients solliciteurs. Elle exprimait le vœu d'obtenir, de grâce, les mêmes libéralités pécuniaires, que celles accordées, de temps immémorial, à leurs prédécesseurs.

Les magistrats de la cité furent en outre suppliés humblement, de permettre aux écoliers de Notre-Dame *qu'en honneur et révérence de Monsieur St-Nicolas, leur glorieux patron*, ils eussent le privilége de faire représenter, en ce jour de fête, *quelque jeu de mistère ou de moralité*, au choix de nos seigneurs (11).

Une pancarte fut alors déroulée et mise sous les yeux de l'échevinage. Ce catalogue facétieux renfermait le titre des pièces les plus en renom de l'époque. Dans cette longue énumération de conceptions naïves, que l'art théâtral, dans son enfance, mettait au jour, se distinguait, en première ligne, comme chef-d'œuvre dramatique, le *jeu du mistère qui se nomme le miroir de l'home*, déjà représenté à St-Omer, avec le plus grand succès.

Venaient ensuite pour compléter le répertoire des écoliers :

1° La farce de la querelle de Gaultier Garguille et de Perrine sa femme ;

2° Le mystère de St-Crépin et de St-Crépinien ;

3° *La farce nouvelle, très-bonne et très-joyeuse*

*des hommes qui font saler leurs femmes, à cause qu'elles sont trop douces !!!*

4° Enfin le *mistère des trois mors et des trois vifs*, pièce déjà jouée devant Messieurs les Mayeurs et Eschevins de la ville de St-Omer, les prévôt, doyen et chapitre de Notre-Dame, l'abbé et les religieux de St-Bertin, et qui avait reçu, de ces dignitaires, une large part d'applaudissements (12).

La prochaine arrivée de Messire Jehan Sacquespée, receveur général de monseingneur le Duc de Bourgogne, et Mayeur de la ville d'Arras, détermina le choix de la pièce.

Pour ménager une agréable surprise à cet important personnage et aux nobles seigneurs qui devaient l'accompagner; dans la pensée même de causer aux écoliers un plaisir tout inattendu, il fut décidé qu'on *étalerait sur la scène, un jeu de personnages, c'est à sçavoir le mistère de Monsieur St-Nicolas*, par JEHAN BODEL, poète et ménestrel d'Arras.

L'embarras de trouver des acteurs se chargeant de remplir les rôles, ne fut pas long.

(13) *Ceux de la loi et autres notables de la ville de Terrouanne*, s'étaient déjà offerts, l'année précédente, de *venir pour Dieu et révérence de sa Bénoite et glorieuse Mère la Vierge Marie*, représenter en cette ville, avec leur *prince des peu profitants* tel mystère qu'il conviendrait à nos Seigneurs

Dans leur offre de services, figurait le mystère de St-Nicolas.

Cette proposition grâcieuse fut acceptée avec reconnaissance. Il fut convenu que l'on mettrait à leur disposition, *Jehan Neudin, Willeaume Jaquemin et consors, artistes dramatiques du faubourg du Haut-Pont*, déjà en possession de représenter le *mistère de l'Arbre de Jessé, devant le Saint Sacrement*, le jour de la procession solennelle de la Fête-Dieu (14).

Des messagers furent expédiés dans les villes et bourgs environnants, et en un instant, la nouvelle de cette bonne fortune pour les Audomarois, se répandit jusque dans les moindres carrefours de la ville.

Un sergent fut dépêché *pour mander en halle* Rasse Deholst, maître charpentier de la ville, afin d'aviser aux moyens d'élever et de construire le *hourt* ou théâtre, sur lequel ledit mystère serait joué (15).

L'emplacement choisi fut en face de la *maison de l'Aigle, sur le vieil marché*, près de l'hôtel de messire Jehan de Ste-Aldegonde.

Ne restait plus que patience à prendre aux écoliers trop impatients.

Enfin, après plusieurs jours d'une mortelle attente, apparut la grande fête de St-Nicolas.

Le soleil, en ce jour solennel, ne voulut point

donner un démenti aux prédictions de maître Pierre, l'astronome. Il montra une face radieuse aux écoliers, ses bons amis, qui plus d'une fois sensibles aux doux rayons qu'il abaissait sur l'herbe verdoyante, lui avaient, en guise d'*ex voto*, voué au printemps, toute une journée d'école buissonnière.

Les cloches saluèrent joyeusement la bien-venue de cet astre.

C'était dans les airs un bruissement à ne pas s'entendre. Le carillonneur de Notre-Dame de St-Omer était en verve, ce jour-là; et tour-à-tour, dans sa bruyante conversation avec l'airain sonore, s'en prenait à la cloche *Marie*, à la cloche *Verdienne*, à la cloche de *Prime*, à la cloche de *Nonne;* puis s'étant adressé à toutes les cloches à la fois, elles lui répondaient toutes ensemble, en s'efforçant de couvrir le timbre aigu de leurs voisines. On eut dit alors un conciliabule de femmes en délire, que dominait cependant la voix grave et austère de la bancloque, qui retentissait là, comme la harangue du magistrat au milieu de l'émeute (16).

C'était aux portes de la ville un encombrement à faire damner les gens du fisc audomarois.

En effet, dans les rues, l'on ne voyait que de longues files de chariots et de charrettes se renouvelant sans cesse et s'arrêtant pour se décharger de leurs voyageurs, dans les rues *des Hautes-Lices*,

*de St-Bertin, de la Grosse-Rue, de la Vaque-Strait, du Prévot, de la Tannerue* (17).

Les étrangers accouraient, pour se loger et se rafraîchir, dans les tavernes de *la Double Croix*, de *la Blanque Rose*, de *la Cornemuse*, de *la Couronne*, du *Cerf-Volant*.

Enfin les seigneurs et damoiseaux descendaient dans les tavernes par excellence, les tavernes du monde fashionnable de l'époque, les tavernes du *Coquelet Royal* et du *Blanc Lévrier !*

Tandis que les hôtels et auberges de la ville se garnissaient ainsi, une cérémonie imposante se passait aux abords de la halle. Les écoliers réunis en corps, se rendaient, bannières déployées, pour faire cortège à Messieurs les Mayeurs et Echevins qui devaient marcher processionnellement vers l'église, pour *ouir* la messe solennelle *chantée à deux notes* par les écoliers, suivant les cours de musique de Notre-Dame (18).

Avant de se mettre en marche, *il fut distribué à nos seigneurs Maieur et eschevins, vieux et nouveaux, aux dix de la chambre eschevinale, au clerc de la chambre du conseil, et aux argentiers quatre cent quatre-vingt livres de cire. Savoir : à chacun Maieur, un cierge du poids de vingt-quatre livres, aux vingt Eschevins, chacun un cierge de douze livres, aux neuf hommes des dix chacun un cierge de douze livres, aux deux argentiers et au clerc, chacun un cierge de douze livres.—Somme toute, quatre cent quatre-vingt livres de cires* (19).

Puis précédées *des sergeants à masse, des sergeants à verges, des escarwettes, des ménestreux de la ville qui avec leurs pippes, flahuttes, tabourins et bombardes, cornaient, trompettaient, buccinaient à l'envie des menestreux de monseigneur de Croy* dont ils avaient jugé convenable de renforcer leur musique, ces deux lignes de graves magistrats et d'écoliers étourdis pénétraient dans l'auguste enceinte de l'église de Notre-Dame (20).

Cependant Rasse Deholst et ses compagnons les charpentiers de la ville, mettaient le temps à profit. Le *hourt* ou théâtre se couvrait de tapis et de courtines, sortis des hautes lices d'Arras, véritables chefs-d'œuvre de l'époque, représentant, dans leurs vives couleurs, *l'histoire miraculeuse de Tobie*, et *celle du grand et glorieux confesseur monseigneur St-Christophe*. Les étrangers et le peuple se heurtaient dans toutes les petites rues qui avoisinaient les halles; puis débouchant pour prendre le large sur la place, ils se rangeaient le plus près possible du théâtre.

Tout le matériel et engins qui devaient servir à mener à bonne fin la représentation du mystère, étaient là dressés comme dans un jour de bataille. C'était en effet une lutte que l'enfer allait soutenir contre le ciel. Aussi dans le haut du théâtre, dans *une galerie d'azur toute parsemée d'étoiles et de fleurs de lis d'or, de joyeux petits anges s'ébattaient, en faisant mille espièglèries autour de l'en-*

*fant Jésus qui reposait entre les bras de la douce Vierge Marie, sa Mère, tandis que dans la partie basse du théâtre,* Sathanas *en la compagnie de noirs démons, maugréait et se lamentait d'impatience et de dépit, de n'avoir pour le moment aucune ame chrétienne à dévorer.*

Enfin, après une heure d'attente, pendant laquelle le peuple et les écoliers exercèrent leur verve satyrique, le cortège échevinal s'avança, et prit place dans la maison de l'Aigle, hôtel qu'il s'était réservé les jours de représentation de mystères.

Des estrades particulières avaient été construites pour les Seigneurs et Dames de distinction, et notamment pour Messieurs les doyen et chanoines de St-Omer, Messieurs les abbé et religieux de St-Bertin, les frères prêcheurs, les pères chartreux, les dames religieuses de Ste-Claire.

Des hérauts furent chargés de prononcer les noms des nobles personnages accourus, pour honorer de leur présence, la représentation théâtrale. L'on entendit proclamer tour-à-tour, *messire Jehan Sacquespée, Receveur général des aydes du Roy nostre sire, és comtés d'Artois, du Boulonnois et de St-Pol, Mayeur de la cité d'Arras; maître Clément de Fauquembergue, maître des requêtes du palais de Paris; ma Dame Jehanne de Wissoc; ma Dame Isabelle d'Averhoud, épouse de monseigneur Guy de Bouberche; ma Dame de Ghistelles, sœur de monseigneur l'évêque de Terrouanne;*

*messire Josse de Hallewin ; maître Thierry Gherbode, conseiller de monsieur le Duc de Bourgogne, et beaucoup d'autres* (21).

Pour abréger, il suffira de dire que toute la noblesse des environs, s'était donnée rendez-vous pour voir ce spectacle.

Parmi les étrangers, se distinguait, à sa forte corpulence, à sa large face épanouie, et surtout à sa petite taille, MENER TASSART COURTEHEUSE, *bailly de Cassel*, qui se présentait en la compagnie de son ami *Victor Jaquemart Van-den-Akère, conseiller de la ville d'Ypres.*

Cette tournure ridicule, qui dans les temps modernes, eut pu servir de modèle aux écoliers, pour étudier la capacité du mètre cube, n'échappa point à la gente malicieuse des écoles de Notre-Dame.

Malgré la défense publiée dans toutes les rues de la ville, de ne faire *ni injures, ni vilenies aux Flamands*, sous peine d'être conduit *en le chartre*, ou prison de la ville, Mener Tassart Courteheuse fut mis par eux en réserve, pour être exploité par leurs mordantes plaisanteries (22).

Déjà, ils combinaient entre eux leur plan d'attaques, lorsque l'arrivée du frère prêcheur connu dans tous les quartiers de la ville, sous le nom d'*Evêque de Gadie*, mit trève à leurs dispositions belligérantes.

Le frère gravit lentement les degrés de la chaire disposée près du théâtre.

Un grand silence s'établit sur toute la surface de la place, et permit à l'orateur chrétien de faire, suivant l'usage, l'exposé du mystère. Nous citerons textuellement quelques-unes de ses paroles :

« Oyez, oyez, Seigneurs, Dames et Damoiselles, » que Dieu protège vos ames. C'est li jus de » St-Nicolas; ne vous ennuyez pas de votre profit, » nous voulons vous parler aujourd'hui de St- » Nicolas le confesseur, qui a tant fait de beaux » miracles. Seigneurs et Dames, ajoutait le frère » prêcheur, nous trouvons ceci dans la vie du » saint, dont nous célébrons aujourd'hui la fête. » Tout ce que vous nous verrez faire, sera, n'en » doutez pas, la représentation du véritable mi- » racle tel qu'il est arrivé chez les mécréants » Sarrasins. Maintenant, Messieurs et Dames, » faites-nous silence, vous l'entendrez !!! »

— Il est utile, sans doute, de faire connaître ici, que ce mystère fut composé par Jehan Bodel, ménestrel d'Arras, au temps des croisades du bon Roi St-Louis. Il est écrit en vers, et tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi.

## COMMENCEMENT DU MYSTÈRE.

Sur la scène, accourt tout essouflé le courrier Auberon. Il annonce à son maître le Roi des Sarrasins d'Afrique, menant à table joyeuse vie avec

ses amiraux, que les Chrétiens pillent et dévastent son royaume.

Le Roi se lève fort ému, et dans sa colère, s'en prend à son idole toute resplendissante de l'or le plus fin d'Arabie. Il lui adresse ces paroles peu grâcieuses : « Ah Tervagan !!! avez-vous donc » souffert ceci ? Comme je regrette, mauvais gar- » nement, l'or dont j'ai couvert votre laid visage; » certes si je ne confonds, à l'instant, les Chré- » tiens, je vous ferai brûler et fondre, et partager » entre mes gens. »

Le Roi enfin s'apaise, d'après les conseils de son sénéchal qui le reprend vertement, de tancer avec autant d'impolitesse son dieu tout-puissant.

Coinart, le hérault d'armes est mandé, en toute hâte, et reçoit l'ordre du sénéchal d'appeler les hommes d'armes à la guerre.

Coinart publie donc le ban royal conçu en ces termes :

« Oyez, oyez, oyez, Seigneurs, oyez votre profit » et votre honneur. Je fais le ban du Roy d'Afrique, » que tous y viennent pauvres et riches, garnis » de leurs armes, en vertu de ce ban !!! Qu'il ne » reste personne, depuis la terre du prêtre Jean » jusqu'à Iconium, que les Kenneliers, les Acho- » pars ainsi que toutes les autres nations sauvages, » viennent ici armées, d'Alexandrie et de Babylone !!! » Celui qui restera dans ses foyers qu'il soit sûr » que le Roi le fera occir, sans pitié ni merci !!! »

D'après ces ordres menaçants, l'émir d'Iconium, celui d'Orkenie, celui de l'Arbre-Sec, se présentent avec d'innombrables armées.

En les voyant venir, les Chrétiens font l'invocation suivante :

« Saint Sépulcre donne-nous aide !!! Sarrasins et » Payens accourent vers nous pour nous faire du » mal !!! Saint Sépulcre courage !!! Conduisons-nous » si bien que notre prouesse s'évertue dans le sang » des Sarrasins !!! »

En cet instant suprême, un ange descend du ciel, il adresse aux Chrétiens prêts à combattre, ces consolantes paroles :

« Mes beaux Seigneurs, soyez tous en sécurité. » Je suis de notre Seigneur Dieu le Père le mes- » sager qui vous mettra tous hors de douleur !!! » Exposez hardiment vos corps pour Dieu ! Voici, » voici la belle mort dont tous ceux qui aiment » Dieu doivent mourir !!! Soyez pleins de sécurité, » vous serez tous taillés en pièces, depuis le pre- » mier jusqu'au dernier, mais vous aurez là haut, » une brillante couronne. Maintenant, je vous laisse » faire, je m'en vais, adieu !!! »

S'opère alors une charge vigoureuse contre les Chrétiens. L'émir de l'Arbre-Sec s'écrie en s'élançant : « Voici la nation odieuse, à l'aide, cheva- » liers de Mahomet, frappez, frappez tous en- » semble. »

— Ici les Sarrasins maudits occisent tous les Chrétiens.

Cette déconfiture générale fut accueillie par les huées des écoliers de Notre-Dame ; ces jeunes paladins trouvaient trop complète la victoire de Mahomet. Leurs défis menaçans, leurs provocations à outrance, demandaient raison d'un tel carnage à Jehan Neudin et Nicolle Jaquemin, artistes dramatiques du Haut-Pont, qui remplissaient les rôles d'émirs d'Iconium et de l'Arbre-Sec. Le tumulte toujours croissant amena bientôt un instant de suspension dans la pièce qui reprit ensuite son cours, lorsque l'orage fut calmé.

Les princes Sarrasins parcourent victorieux le champ de bataille. Ils se félicitent que les merveilles de l'armée chrétienne aient succombé dans l'attaque, lorsque soudain, l'émir d'Orkénie fait une singulière rencontre.

Un chrétien respire encore, s'est dit le mécréant à ses compagnons, « un *grand vilain chenu, il* » *adore un Mahomet cornu*; le tuerons-nous, ou le » prendrons-nous vivant ? »

Après hésitation, il est décidé qu'on le mènera devant le Roi.

Ce Prince payen lui demande tout en colère : « Dis-nous qui t'a sauvé la vie ? »

« Sire, lui répond le prudhomme, c'est St-Ni- » colas qui secourt les affligés, remet les égarés

» dans leur chemin, rappelle à Dieu les mécréants, » rend la vue aux aveugles, ressuscite les noyés, » guérit les paralytiques. Rien de confié à sa garde » ne sera perdu ni détourné; ce palais même serait- » il plein d'or, si la statue de ce grand saint était » couchée sur vos trésors, aucune soustraction, » sire, ne pourrait être commise. »

Le Roi lui répond : « Vilain, je saurai ceci » tantôt. Avant que je parte d'ici, ton St-Nicolas » sera mis à l'épreuve. Je veux lui recommander » mon trésor; mais si j'y perds même ce que » pourrait contenir mon œil, tu seras brûlé, ou » tu subiras le supplice de la roue. Sénéchal, vas, » mène-le à Durand, mon tourmenteur, mon bour- » reau, et fais bien attention qu'on le tienne dans » les fers. »

— Ici commence l'intermède, pour laisser rafraîchir les acteurs.

Les anges chantent alors dans la partie supérieure du théâtre dont nous avons fait la description, un *motet* en l'honneur de la Ste-Vierge, en s'accompagnant des instrumens les plus en vogue dans le beau monde; à savoir; d'une *vielle*, d'un *leu* et d'une *guiterne*.

Pendant ce temps de repos, les écoliers, la tête de plus en plus échauffée par de copieuses libations, faites pour célébrer dignement leur patron St-Nicolas, harcelaient de leurs sarcasmes Mener Tassart Courteheuse et Victor Jacquemar

Van-den-Akère, le conseiller d'Ypres, son compagnon. Les sergeants à verges, les escarwettes, n'osaient pénétrer dans ce quartier formidable d'insurgés qui, à leur approche, dressaient le poing et montraient leurs défenses, comme le sanglier décidé à tenir tête aux chiens.

Dans une autre partie de la place, dans celle réservée aux personnages de distinction, de jeunes Seigneurs et damoiseaux s'empressaient auprès des dames et damoiselles. Porteurs de *drageoires d'argent émaillées*, ils leur présentaient grâcieusement du *vert gingembre*, *des avelines*, *des dragiées et autres épices*. Plus loin, de graves docteurs dissertaient sur les conséquences morales et philosophiques de la représentation des mystères. Quant à la foule, elle paraissait vivement émue d'admiration pour les scènes guerrières qui s'étaient passées sous ses yeux.

Les acteurs remontent enfin sur le théâtre.

Le pauvre chrétien était à se lamenter dans sa prison, tout tremblant à la vue du bourreau qui vient le visiter, armé d'une grosse massue et le menaçant de lui arracher avec des tenailles toutes les dents de la machoire. Dans ce moment critique, l'ange du Seigneur lui apparait et le réconforte, en lui annonçant que le grand St-Nicolas ne l'a point oublié, mais l'a pris sous sa protection.

Cependant le Roi mande son sénéchal; il veut vérifier lui-même les assertions du chrétien, il prétend expérimenter la puissance miraculeuse de

St-Nicolas. Il s'adresse donc à son sénéchal et lui dit : « Beau et doux ami, j'ordonne que tous » mes trésors soient mis à découvert. Faites ouvrir » mes huches et coffres-forts. Mettez dessus la » statue de St-Nicolas !!! En vérité, par la foi que » je dois à Apollon, si je perds seulement un » esterlain, le vilain devra avoir peur ; il se fie » sans doute trop en son Dieu !!! »

Le sénéchal fait alors venir le crieur public et lui dit : Or çà, Coinart, crie le ban que le trésor royal est à la merci du premier venu, c'est très-bien tombé pour les voleurs !!!

Une bande de ribeaux se trouvaient à boire dans une taverne, au moment de la publication de Coinart. Le complot d'enlever toutes ces richesses est aussitôt formé. Rien de plus facile ; car comme disait le ban, en parlant du trésor et de la statue de l'évêque St-Nicolas, son gardien mitré. Personne n'y veille, sinon *un Mahomet cornu tout-à-fait mort, car il ne remue.*

La nuit favorise leur tentative ; bref le trésor disparait. Le courroux du Roi est à son comble. Le chrétien est tiré violemment de sa prison. La mort la plus cruelle doit expier son mensonge. Cependant, d'après sa demande, quelques heures de répit lui sont accordées.

Il redescend tristement dans sa prison où il s'écrie : « St-Nicolas, secoure-moi, car le terme

» que me promet ce payen, ce démon, est très-
» court !!! St-Nicolas, regarde-moi. »

Le bienheureux St-Nicolas tout attendri exauce cette prière. Il se décide à descendre du ciel et d'une voix foudroyante apostrophe ainsi les voleurs :

« Malfaiteurs ! ennemis de Dieu, vous êtes pendus
» sans aucune ressource, si vous ne rapportez le
» trésor !!! »

Les voleurs sont saisis d'épouvante et remettent en toute hâte dans les coffres et dans les huches, les richesses volées.

Le Roi est instruit du prodige, il veut s'en assurer par lui-même ; il constate le miracle et s'écrie : « St-Nicolas, je me rends en ta garde,
» et en ta merci, sans fausseté et sans fourberie !!!
» Sire, je deviens ici votre homme, et je laisse
» Apollon, Mahomet et ce coquin de Tervagan !!! »

Touchés de cet exemple, l'émir d'Iconium, l'émir d'Orkénie, l'émir d'Oliferne, se mettent à genoux, et s'adressant au monarque africain, lui disent : « Roi puissant, puisque tu es converti, nous qui
» tenons de toi nos fiefs, nous nous convertissons
» aussi. » Puis tous ensemble se précipitent sur l'idole de Tervagan.

Cette fausse divinité, au moment de sa chute, prononce en langue sarrasine, ces terribles paroles,

qui produisent une profonde sensation dans la foule épouvantée. Elle croit entendre le diable en personne.

« Palas aron ozinomas, Baskè Bano Tudan !!! »
« Gehéamel cla orlay !!! »
« Berec hé pantaras tay !!! »

A ce long cri de désespoir de l'idole qui succombe, *Sathanas* dans le fond du théâtre laisse exhaler sa fureur dans un tourbillon de flammes qui répandent au loin une odeur de souffre et de bitume ; tandis que dans la partie céleste du théâtre, les anges, la Ste-Vierge et le glorieux St-Nicolas entonnent joyeusement tous ensemble le *Te Deum laudamus* que le peuple émerveillé répète à l'envi.

Ainsi fut terminé le spectacle par ce pieux cantique à la louange de Dieu.

Les Seigneurs et Dames se retirèrent lentement et avec la dignité convenable à leur rang, les écoliers au contraire se répandirent bruyamment dans les rues de la ville, puis se réunirent dans les tavernes, pour y jouer *aux dés* et *brelencs* défendus.

Leurs cris désordonnés retentirent une partie de la nuit ; et force fut aux bons habitans de St-Omer de se rappeler au milieu de leur insomnie, que c'était le grand jour des réjouissances des écoliers de Notre-Dame, le *gaude magnum* par excellence; fête si désirée par les écoliers, mais en revanche, si redoutable aux escarwettes et autres sergents de la ville.

# NOTES

ET

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(1) Cette forêt s'étend entre Haut-Arques et Clairmarais. Chaque année, le 1er du mois de mai, se donnait, à Rihoult, une fête destinée à célébrer le retour du printemps. Au milieu des rangs pressés de la jeunesse audomaroise, les rois des grands et petits archers, des grands et petits arbalêtriers, la couronne d'argent sur la tête, se rendaient dans cette forêt *pour cueillir les ramaulx du may et traire leur gay* (tirer l'oiseau) *en le manière accoustumé.*

*Des pennons et escuchons armoiés des armes de le ville* brillaient dans les airs et rehaussaient l'éclat de cette paisible royauté toute fière d'étaler sa parure à laquelle la ville contribuait, pour une dépense d'environ 24 livres parisis. Dans leur marche triomphale, ces majestés bourgeoises étaient précédées *des IIII wettes* (appariteurs), *de nosseigneurs les maieurs et eschevins, qui à cheval, jeuvient devant eux de leurs menestrandises.*

Comme dans toute fête de cette époque, des chariots chargés *de kennes et de muys de vin, de chevaux portant le viande au bos*, complétaient dignement ce joyeux cortège.

Pour empêcher le désordre, *le connétable des grands*

*arbalestriers livrait le plonc et faisait jetter en fourme* ( en moule ) *VII cents mériaux* ( pièces de plomb tenant lieu de cartes d'invitation ) *à bailler aux arbalestiez et bourgois de le ville , afin qu'ils peussent entrer au bos , sans empeschement.*

( Archives de la ville de St-Omer.— Comptes des dépenses pour dons et courtoisies fais aux arbalestriez et archiers de le ville, tant pour le jour de may comme aultrement 1412 à 1417 ).

(2) Le bois de Loo , actuellement détruit , était situé entre les bruyères de la ville et le village d'Arques. La chasse y était réservée pour le plaisir des maieurs et échevins , et chaque année , l'on publiait cette défense aux bourgeois, en leur prescrivant de ne commettre aucun dégât dans les plantations et taillis. « *Nus ne taille bos* » *en le Loo outrageusement , ne cache à conins* ( ne chasse » aux lapins ) *ne à austres bestes , sor tel forfait* ( sous » telle peine ) *ke eskevins diroient.* »

( Registre en parchemin, intitulé : *che sont li ban et les cueres de St-Omer*, 13e siècle, archives de la ville ).

(3) Ces anciens priviléges furent confirmés par le comte de Flandre , Guillaume Cliton , à son entrée à St-Omer , en 1127. *Vita beati Caroli , auctore Galberto , apud acta sanctorum Bolland , mense martio* , page 204.

(4) Compte de la fabrique de Notre-Dame de St-Omer.— 1453.

*Item pour avoir , à le nuit de la Penthecouste , quérir du may à Clermarés , pour cause que Monsieur l'abbé n'avoit point esté contens que les enfans de l'escole n'y alassent , comme ils avoient acoustumé , et depuis manda que si on enveioit quérir qu'il leur en fust délivré; pour quoi fut payé pour le batel III s.*

Ces feuillages placés dans la partie la plus élevée du chœur de l'église de Notre-Dame , au milieu de toiles

peintes figurant des nuages, servaient à la représentation du mystère de la descente du St-Esprit sur les apôtres.

Compte 1395. « *Pro cordis quibus rami cum nebulis appensi fuerunt in vigilia pentecostes.* » — Compte 1397. « *Pro clavis in vigiliis Pentecostes ad pendendum cordas columbæ.* » — Compte 1435. « *Pour le lampe des fons, pour le may, et pour avaler* (faire descendre) *le Saint Esprit le jour de la Penthecouste.* »

(5) Le droit exclusif d'ouvrir des écoles à St-Omer et dans la banlieue, fut accordé au chapitre de Notre-Dame par les bulles papales de Calixte II, d'Alexandre III, et les statuts de cette église, approuvés par Eugène IV.

Ce privilége aurait pu parfois présenter de graves inconvénients, lorsque par exemple, la faveur conférait le titre *de maître des écoles* à un homme incapable, mais alors il y avait réclamation de la part des parties intéressées. Ainsi, en 1368, *le prévost avoit mis ou faict mettre au régimen et gouvernement des escoles et escoliers de Saint Omer ung nommé sire Jehan Serlions de Areala, ytalien non magistre en ars et ignorant du langage du lieu.*

Cette nomination éveilla la sollicitude du magistrat. Les maieurs et eschevins représentèrent *qu'ils estoient par eulx et leurs devanchiers en saisine que, en la dite ville de St-Omer, les enfans de bourgois et autres qui là viennent pour estre instruit en doctrine, fussent doctrinés et instruits par* MAISTRE EN ARS, *résidant au lieu de Saint-Omer et non autre.*

(6) La veille de la St-Nicolas, l'évêque des sots se rendait au chapitre de Notre-Dame, et là en présence de MM. les doyen et chanoines réunis, il prenait la parole pour annoncer que la nuit prochaine était la nuit du bienheureux Monsieur St-Nicolas, en laquelle nuit il était d'usage de faire un souper accompagné de réjouissances

et esbattements en l'honneur et révérence de ce grand Saint. *Solitum est fieri gaude in cœna, ob reverentiam ipsius Sancti.* ( Registres capitulaires ).

L'évêque des sots demandait à nosseigneurs leur agrément pour célébrer cette fête, et s'informait s'il pouvait leur plaire d'y assister. Le chapitre délibérait à ce sujet. Parfois il décidait qu'il s'y rendrait capitulairement. Il lui arrivait aussi de s'abstenir. Il était libre alors à chacun des chanoines d'accepter l'invitation du joyeux souper, à condition d'offrir à l'évêque des sots quelque grâcieuseté comme par exemple, *une canne* (une cruche) de vin ou plusieurs, suivant sa générosité.

Le chapitre accordait en outre pour contribuer à l'allègement des frais de ce banquet, XX sous monnaie courante, en rappelant aux officiers et boursiers de l'église, que leur cotisation personnelle était fixée à une canne de vin par tête. ( Archives de Notre-Dame ).

Indépendamment de cette subvention capitulaire, on prélevait encore quelque somme sur les revenus des chapelles de l'église. Les comptes de fabrique 1399 et 1407 en font mention.

« *Item des fruis de le capelle Piquette rabattu X s. pour* » *le évêque des sos.* »

« *Item paie à l'évesque des sos pour l'amende de le capèle* » *Saint Esprit X s.* »

Ce repas bruyant, dont nous venons de parler, était le prélude d'autres fêtes non moins animées qui commençaient au nouvel an, et se prolongeaient jusqu'après la fête des Rois. Les maieurs et échevins ne voulaient pas se laisser vaincre en générosité par les chanoines de Notre-Dame. Ils accordaient une allocation pour organiser ces divertissements.

« *Item à l'évesque des ygnocens auquel nosseigneurs ont* » *donné en aide de faire se feste, ainsi comme il est* » *acoustumé XX s.* »

« *Item à l'évesque des sos en aide de faire se feste, ainsi* » *qu'il est acoustumé à luy donné en courtoisie XL s.* (Compte de la ville 1417 ).

Divers réglements de la police échevinale durent restreindre le temps accordé aux transports de cette gaîté bouffonne. Il fut donc interdit, en l'an 1418 , *d'aller en masques sauf le jour des Ygnocens ou au jour de l'an nouvel , pour les ébastemens des évesques des ygnocens et des sos , sous peine de* 60 *livres d'amende.*

Mais cette sévérité parut trop excessive , et la défense fut ainsi modifiée en 1431 : *Que nul n'alle en masques sauf la nuit et jour des Ygnocens , du jour de l'an et des III Roys.*

Il était recommandé de ne point *faire envahissement* sur l'évêque des sos n'y autre ministre de l'église , de ne pas lui arracher son étendart ni ses autres habillemens. L'évêque, de son côté, ne devait provoquer n'y insulter personne et il encourait une amende de 60 sous , si, escorté de son turbulent cortège, il entrait dans les églises , pendant la célébration du service divin. Réglement de 1421.

Mais toutes ces ordonnances du magistrat étaient souvent violées par cette mascarade qui ne connaissait aucun frein.

Cette fête fut enfin définitivement supprimée en 1516 , par mandement de monseigneur François de Melun, évêque d'Arras, et prévôt de Notre-Dame. *La même année , les compagnons de l'exercice et esbattement du très illustre et plaisant art de rhétorique requirent que les* 40 *s. que le magistrat avoit coutume de donner , tous les ans , à l'évêque*

*des sots, fussent convertis en un prix pour celui qui joueroit la plus belle moralité. Le magistrat convertit ledit argent en une double croix pour cette fois seulement.* Registre aux délibérations, côté F, 20 décembre 1516.

NOTA. — La double croix servait d'emblème aux armoiries de la ville de St-Omer.

(7) Maître Pierre Lebarteur, était chirurgien de la ville de St-Omer. Il recevait, en cette qualité, un traitement payable en deux termes égaux. *Assavoir à maistre Pierre le Barteur, surgien pour le moitié de se pention de estre surgien de le ville qui esquei au dit St-Jehan XL s. à XI deniers l'acroupy, et au parisi XXXVI s.*

*Item à Noël, etc...., pour l'autre moitié.* (Comptes de la ville de St-Omer, 1417).

Ses connaissances en médecine et chirurgie lui avaient fait une brillante réputation parmi la population audomaroise, et le succès de ses cures lui méritait, presque chaque année, quelques témoignages de la satisfaction des magistrats de la cité.

(8) Les auteurs qui se sont occupés de rechercher l'origine de l'opération de la taille, ont attribué à Germain Collot, l'honneur de cette découverte. Voici, dans quelle circonstance, la première expérience de cette heureuse inspiration aurait eu lieu.

*Au mois de janvier 1474, il advint que ung franc archier de Meudon, près Paris, estoit prisonnier es prisons de Chastelet, pour occasion de plusieurs larcins qu'il avoit faicts en divers lieux, et mesmement en l'église du dict Meudon; et pour les dicts cas, et comme sacrilège, fut condemné a estre pendu et estranglé au gibet de Paris nommé Montfaulcon..... et fut remonstré au Roy par les médecins et chirurgiens de la dicte ville, que plusieurs et diverses personnes estoient fort travaillez et molestez de la*

*pierre, colique, passion et maladie du costé, dont pareillement avoit esté fort molesté le dict franc archier, et qu'il seroit fort requis de veoir les lieux ou les dictes maladies sont concrées dedans les corps humains, laquelle chose ne pouvoit estre mieulx sceuë que* INCISER LE CORPS D'UN HOMME VIVANT *ce qui pouvoit bien estre faict en la personne d'iceluy franc archier, qui aussi bien estoit près de souffrir mort. Laquelle ouverture et incision fut faict au corps du dict franc archier, et dedans iceluy pris et regardés les lieux des dictes maladies, et après qu'ils eurent été vus, fut recousu, et ses entrailles remises dedans; et fut par l'ordonnanse du Roy, très bien pansé et tellement que dedans quinze jours après il fut bien guéry, et eut remission de ses cas, sans dépens, et si luy fust donné avec ce argent.* (Chronique de Louis XI).

« Ce fut *pour la première fois* depuis Celse, ajoute le » nouveau dictionnaire des origines par M. Fr. Noël, » qu'on tenta l'opération de la taille qui, dans la suite, » a sauvé la vie à tant d'hommes. »

Nous ne pouvons regarder comme exacte cette assertion, ni accorder à Germain Collot, la gloire d'une invention qui, suivant nous, ne lui appartient pas.

En effet, l'opération de la taille fut connue de l'antiquité. Celse, dont le nom vient d'être cité, nous en fournit une preuve évidente dans ses écrits; et depuis ce médecin célèbre, jamais le procédé pour extraire la pierre avec succès, ne fut perdu, du moins dans le nord de la France.

Ainsi, d'après le cartulaire de Folquin, religieux de l'abbaye de St-Bertin, qui rédigeait son ouvrage en 961, dix-huit opérations de ce genre eurent lieu EN PRÉSENCE D'ARNOUL, COMTE DE FLANDRE, ATTEINT PAR LES SOUFFRANCES DE CETTE CRUELLE MALADIE. *Voluntate altissimi dei eundem marchionem continuis cruciatibus calculi, qui, urinam inhibens, nuncupatur vulgò lapillus, voluit macerari.*

En obtenant de nombreuses guérisons, les chirurgiens vou

laient lui montrer combien cette opération faite avec talent, présentait peu de dangers, et décider ce prince à souffrir la taille.

Or, sur les dix-huit malades qui avaient subi l'incision, dix-sept furent parfaitement guéris, un seul succomba.

« *Sub cujus aspectu* (en parlant du comte Arnoul) *octo-* » *decim viros simili morbo confectos* inciderunt cirurgici, » quos quidem omnes, *uno dempto qui in brevi mortem obiit* » curaverunt. » (*Carthularium sithiense*, page 143, édition de l'imprimerie royale, 1840).

Cet admirable résultat prouve donc l'excellence de la méthode suivie à cette époque, 944, et nous demandons si la prétendue découverte de Germain Collot, aurait pu obtenir un plus grand succès.

Deux siècles et demi plus tard (1196) la taille demeurait toujours en usage. Nous en trouvons un curieux exemple rapporté par un témoin oculaire.

Un moine de l'abbaye d'Andres, natif de Guînes, nommé Manassès, ressentait les douleurs de la pierre.

D'après le conseil de ses amis, les médecins sont consultés, et tous sont d'avis que l'incision au bas-ventre est la seule chance de salut qui reste au malade.

Le moine demande donc à son abbé la permission de se faire ainsi opérer. L'abbé refuse d'abord, mais vaincu enfin par les prières et les souffrances de l'infortuné religieux qui, ni jour ni nuit, ne goûtait aucun repos, il lui laisse la liberté d'agir comme il le voulait. On fait choix d'un médecin regardé comme capable d'entreprendre cette cure, et on convient du jour pour pratiquer l'incision.

Le malade plein de confiance en la miséricorde divine, se laisse lier par les aides du médecin, l'ouverture est faite, et une pierre de la grosseur d'un œuf d'oie, est retirée des intestins, puis exposée, ajoute le témoin ocu-

laire, aux regards de nous tous qui assistions à cette opération.

Nous comptions sur la guérison, car le malade en causant, mangeant, plaisantant avec nous, entretint pendant plusieurs jours cette douce espérance. Mais les médecins, par une coupable indifférence, aussitôt leur salaire reçu, négligèrent les soins à donner au malade qui, ainsi délaissé, peu de jours après, expira.

Nous citerons textuellement cet intéressant passage dont nous avons retranché les phrases inutiles qui pouvaient allonger ce récit.

*Erat hic quidam venerabilis monachus, Manasses nomine de castro Gisnensi oriundus. Hic* morbo calculi *ita cœpit ægrotare, ut nonnisi cum magnâ difficultate urinam posset trajicere : de consilio amicorum et familiarium suorum consuluntur ab eo medici, edocetur ab omnibus quod non nisi* secaretur in inguine *posset aliquatenus salutem adipisci : Denique ab abbate Iterio ut eum* secari *permitteret licentia petitur, petita licentia denegatur ; à sustinente passionem die ac nocte in petitionem perseveratur ; pater tandem languentis filii precibus flectitur ; et propriæ voluntati filius relinquitur, medicoque accersito ad hoc opus ut sperabatur idoneo*, secandi *dies ab eis constituitur.*

*Armis secandus de Christi misericordiâ confisus à lictoribus sponte ligatur*, secatur, *et de intestinis ejus lapis ad instar ovi anserini nobis qui præsentes eramus extractus ostenditur : sperantibus cunctis quod ipse superviveret, etiam nobiscum familiariter loquendo, convescendo, jocando in bonâ spe per dies aliquot moram faceret. Tandem negligenter à medicis salarium suum consecutis deseritur, et paucis diebus posteà evolutis, hac vitâ subtrahitur (è spicilegio acherii*, tome 9, page 517, *chronicon Andrensis monasterii, ab anno M LXXXII ad M CC XXXIV, auctore Guillelmo abbate).*

Après avoir analysé attentivement ce document précieux pour l'histoire de la chirurgie, nous nous sommes demandé si l'opération faite par Germain Collot sur l'archer de Meudon, n'avait pas été identiquement la même que celle pratiquée sur le religieux de l'abbaye d'Andres. N'est-ce pas la même partie du corps qui a dû être taillée? N'est-ce pas enfin à l'aide des mêmes moyens?

Nous nous prononçons pour l'affirmative; la chronique de Louis XI, que nous avons citée plus haut, nous confirme pleinement dans cette opinion, et nous cherchons vainement en quoi consiste la découverte attribuée à Germain Collot.

Cet habile chirurgien n'eut pas même le mérite de retrouver un secret perdu, car cette méthode d'opérer par incision ne fut jamais abandonnée.

Les archives de la ville de St-Omer nous fournissent, à ce sujet, un témoignage authentique.

Elles nous disent, en effet, qu'en l'année 1416, l'opération de la taille eut lieu, en cette ville, sur un enfant dont le père était pauvre, et reçut à ce titre un secours de la générosité des magistrats. Aucune expression dans le compte qui en fait mention, ne tend à faire croire que c'était un essai extraordinaire. Voici cet extrait :

« *Item à Climent de le Mestre, povre homme, à lui* » *donné par nosseigneurs, pour Dieu et en aumosne, en* » *aide de se femme qui nouvelement est devenue malade et* » *perdu sens et entendement*, et son enfant a convenu » tailler pour le pierre *le VIII^e^ jour de juillet XX s.* » *(dépenses pour dons et courtoisies fais pour l'onneur de* » *le ville, en l'an de ce compte* 1416, *au verso de la page)* ».

Cette opération eut lieu sous l'administration de maistre Pierre le Barteur, surgien de la ville qui, en cette même année, reçut une gratification particulière « *pour avoir*

» *fait plusieurs visitations et cures, tant au couvent des* » *frères mineurs, à pluisieurs povres personnes gisans en* » *pluisieurs ospitaux en le ville, et plusieurs autres povres* » *prisonniers, bourgois d'icelle lesquelles ne l'avoient de* » *quoy paier ne le contempter et en ait eu grans peine et* » *mises.* »

Les *cédules* ou états détaillés des cures opérées par maître Pierre le Barteur, annexés comme pièces justificatives au compte des argentiers, nous fourniraient encore d'autres exemples, mais il est temps d'en finir. Nous abrégerons donc, en faisant observer que si nous sommes entrés dans des développemens un peu longs pour le cadre d'une simple notice, nous avions cru qu'il était utile de rectifier une erreur historique, accréditée dans les ouvrages scientifiques, et de rendre enfin à chacun, suivant ses œuvres.

(9) *Lexicon alchemiæ Martini Rulandi philosophi et medici in liberâ franco furtensium republicâ MDCXII*, p. 281.

*Cervus, verno tempore, investigat cavernas serpentium, narium que spiritu extrahit renitentes easque comedit ut ita purget annuum tœdium. Mox petit aquas et flumina, quibus se se mergit usquè ad ipsum caput, tamdiù quousquè sentit superatam vim veneni. Interea lacrymas emittit oculis vi veneni, quæ coagulatæ sunt* Bezaar *contrà omnia venena, prodest cardiacis et contrà defectus animæ, sanat omnes ictus venenatos.*

(10) Ces curieuses observations météorologiques, résumant les croyances du moyen-âge sur l'influence secrète des astres, sont extraites d'un livre intitulé : *Canones sicut brevissimi ita doctissimi, complectentes precepta et observationes de mutatione auræ, clarissimi mathematici Verneri Norici. Impressum Norimbergæ, anno Domini MDXLVI.*

(11) Le premier début de l'art théâtral à St-Omer,

parait remonter à l'année 1403. Une pensée toute religieuse lui donna naissance. Ce fut en effet pour célébrer saintement la consécration des autels de quatre chapelles nouvellement construites dans l'église de Notre-Dame, qu'un mystère fut représenté par des gens d'église.

Le compte de la fabrique de cette même année 1403, nous fournit ainsi le détail de la dépense.

*Item paiet à l'évesque de Gadie, cordelier, pour consacrer IIII auteulx, est assavoir des III nouvelles capelles et de St-Jérome ou cloistre, pour le droit qu'il avoit ès ustenssilles pour le dit mistère, XVI s.*

*Item paiet à maistre Jehan de Dohem, pour les despens fais à Saint Xristofle par le dit évesque et pour pluisieurs personnes de l'église qui aidèrent à faire le dit mistère, XVI s.*

*Item pour candelles de chire pour le dit mistère, XII d.*

*Item paiet à maistre Jehan de Dohem, pour le labeur et despens du dit évesque et du dit maistre Jehan, fais pour le fait de le dicte consécration des autelux* (autels) *dessus dit, VIII francs de forte monnoie valent à le monnoie de ce présent compte VI l. XVIII s. VIII d.* 1403.

Le goût pour le théâtre se développa bientôt dans notre cité. Les comptes des argentiers mentionnent les dépenses que faisaient les maieurs et échevins pour s'accorder ce plaisir, et le faire partager à la population audomaroise. Nous citerons quelques extraits.

1413. *A plusieurs compaingnons du Hault-Pont qui firent un mistère, le jour du Saint-Sacrement, ès pourcessions IIII liv.*

1413. *A pluisieurs gens d'honneur à qui nosseigneurs donnèrent en aide des coux et frais qu'ils avoient fais et soutenus en 1 gieu de mistère qui se nomme* le Miroir de l'Homme,

*qu'ils avoient jué et monstré en personnage, sour le vieus marquiet, le jour Saint Eloy, l'an M.[l] IIII cent et XIII, pour ce VI liv.*

1413. *A Malin de Bouloingne, sergant de nosseigneurs pour* 11 *lots de vin à II s. III d. pour le lot, et XVIII d. pour pain et chérises despendus* (dépensés) *en l'ostel Jehan de Ste-Audegonde, à l'Égle, sour le vieux marquiet, le XXV^e^ jour de juing, par Monsieur le Ballieu, nosseigneurs les quatre maieurs, plus échevins et autres officiers de nos dits seigneurs, quant on fist le personnage du miroir de l'homme sour le dit vieux markiet, sont pour cey VI s.*

(12) L'usage permettait alors aux ecclésiastiques et aux personnes qui avaient embrassé la vie monastique, d'assister à la représentation de ces moralités qui n'étaient mises en scène, que pour l'enseignement et l'édification des fidèles.

« *Pour pluisieurs despens fais à lostel de Jehan de Ste-* » *Audegonde ou estoient* monsieur l'abbé de St-Bertin, » accompaigné de IIII ou V religieux, plusieurs chanoines » de l'église de St-Omer, *nosseigneurs les maieur et esche-* » *vins de l'une année et de l'autre et plusieurs autres* » *notables personnes et* plusieurs serviteurs et officiers *du* » *dit monsieur l'abbé, des dits de Saint-Omer, et de le* » *ville, le XXVIII^e^ jour de juillet, au quel jour on* » *fist et jua un mistère sur viez marquié, au devant de* » *l'ostel du dit de Sainte Audegonde, des* Trois Mors et » des Trois Vifs, *pour ce XXXVI s.* (Compte de la ville 1417 à 1418).

(13) Compte des vins d'honneur offerts par la ville en l'an 1416.

« *A Jehan d'Esperleque l'aisné, pour VI kennes de vin* » *à II s. le lot, présentés à pluisieurs de ceux de le loy* » *et autres des notables de le ville de Terrewane, lesquels*

» *vinrent en ceste ville faire avec* leur prinche des peu
» pourfitans, 1 *gieu de personnage, le XXV jour de décembre*
» *(jour de Noel) pour ce XXIIII s.* »

(14) *Despense pour dons et courtoisies fais pour l'onneur de le ville en l'an de ce compte* 1417.

*A Jehan Neudin et Willeaume Jaquemin, pour eux et leurs consors demourans dehors la porte du Haut-Pont, à eulx ordonné par nosseigneur en aide de plusieurs coup et frais qu'ils ont eu de faire et monstrer un mistère devant le saint sacrement, le jour du saint sacrement derain* (dernièrement) *passé. IIII liv. monnoie courante oultre X kennes de vin à eulx ordonnés par nosseigneurs ledit jour.*

Le registre aux délibérations de l'année 1455, nous apprend que le corps échevinal se chargeait de l'entretien du matériel destiné à la représentation de ce mystère. En effet, en cette même année, 19me jour de février, une subvention de six livres fut accordée aux habitans *de dehors* » *le porte du Hault Pont, à convertir ès abillemens et* » *fachon de l'arbre de Jessé et aultres nécessaires pour* » *faire et ordonner les mistères qu'ils ont promis de monstrer* » *en accompaignant et décorant, chacun an, la procession* » *au jour du saint sacrement que, ès temps passés, leurs* » *prédecesseurs habitants dudit lieu avoient fait.* »

(15) Rasse de Holst *était maistre carpentier et maistre des engiens de le ville.* En cette double qualité, il était chargé de la construction du théâtre et de la préparation de toutes les machines destinées à la scène.

Compte 1417 à 1418. — *A Rasse de Holst pour le houre qui a esté fait, sur le viez marquié, sur lequel a esté fait le mistère des* Trois Mors et des Trois Vis, *pour ce douze escus du roy nostre sire, pour ce au parisis X liv. XVI sous.*

(16) *Les noms des cloches de Notre-Dame se trouvent repris dans l'inventaire du clokeman de l'église et dans*

*plusieurs comptes de fabrique qui indiquent la dépense pour réparations diverses.* — 1391 *à* 1417.

(17) Consulter pour la désignation des rues et des hôtels de la ville de St-Omer, *les comptes des recettes des rentes héritaules* 1417 , *et ly lyvres des rentes de le confrarie de Monsieur Saint-Omer*, *pour l'an* 1396. ( Archives de la ville et de Notre-Dame ).

(18) Une maîtrise existait déjà, à cette époque ( 1417 ) dans l'église de Notre-Dame. Le grand chantre présentait, chaque année , à l'acceptation du chapitre , un maître capable d'enseigner l'art musical. Aucune autre école de musique ne pouvait exister dans les ville , bourg , faubourgs et banlieue de St-Omer , sans son autorisation.

Voir la confirmation de ces priviléges, dans les statuts du pape Eugène IV.

*Statuimus et ordinamus quòd ad regimen scolarum cantus seu musice, quolibet anno , lune post brandones presentet cantor ecclesie Sancti Audomari decano et capitulo personam idoneam, quam si idonea et ecclesie utilis et propicia fuerit, recipere teneantur ; adjicientes ne quis in villâ , burgo , suburbiis et banleucâ Sancti Audomari particulares scolas musice regere aut tenere audeat, nisi de magistri musice seu cantus predicti licentiâ speciali.*

(19) *Il fut payé à sire Jehan le Hap pour le prix des cierges*, et ce pour le jour Saint Nicolay, *comme il est accoustumé LXIII l. VIIs . IIII d.*

*Item aux argentiers , leur clerc , les IIII wettes , II messagiers et le roy des ribaux , pour leurs paines et travaux d'avoir pezé et porté les dictes chires au dessus dicts, à leurs osteux, et aussy pour broueter le dicte chire au pois, et du dit pois là où elle fut partie* ( partagée ) *IIII s.*

(20) Ces divers détails sont puisés dans les comptes des

argentiers de la ville de St-Omer, et ceux de la fabrique de Notre-Dame.

(21) Consulter, pour les noms des personnages qui assistaient à ce spectacle, les comptes des présents de vin d'honneur, faits par la ville, en 1417.

(22) La haine qui existait entre les Flamands et les Audomarois, ne pouvait se calmer, et cette même année 1417 fut témoin du massacre de plusieurs Flamands.

Aussi les maieurs et échevins de la ville se virent-ils obligés de faire veiller, pendant quatre nuits consécutives *des hommes armés emprès les moulins dehors le porte de Malevaut, pour ce que on avoit donné à entendre que aucuns du pays de Flandre avoient dit qu'ils abattroient iceux moulins en contre vengement de pluisieurs Flamens qui avoient, le XV^e^ jour de juillet, esté ochis en le dicte ville par le fait du commun.*

Mener Tassart Courteheuse, bailli de Cassel, intervint comme pacificateur dans cette querelle, et obtint, de la munificence échevinale, XII *escus d'or du cuing de France, pour ses paines et travaux d'avoir publié en pluiseurs lieux de son bailliage, et senéfié à pluisieurs personnes les lettres envoiés par Monsieur le Duc, pour mettre jus* (mettre au néant) *guerre et roye de fait pour cause de rumeur nagaires avenu en ceste ville, contre aucuns de Flandre.*

Le mystère de St-Nicolas est entièrement reproduit dans le THÉATRE FRANÇAIS AU MOYEN-AGE, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, par MM. L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel. Paris 1842.

Cette pièce est intitulée : *C'est li Jus de St-Nicholai.*

ALBERT LEGRAND, *Membre Titulaire.*

# NOTICE

SUR

# LES VITRAUX PEINTS

## DE L'ÉGLISE DU LOCON.

# NOTICE

SUR

# LES VITRAUX PEINTS

## DE L'ÉGLISE DU LOCON,

LUE EN SÉANCE PUBLIQUE LE 22 JANVIER 1846,

PAR M. L'ABBÉ LAMORT,

*Chanoine Honoraire d'Arras, Curé-Doyen d'Oisy, Membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, de la Société Française pour la conservation des Monumens, et de la Commission départementale du Pas-de-Calais, pour la description des Monumens.*

---

MESSIEURS,

De toutes les parties dont se compose l'archéologie monumentale, aucune n'offre plus de charme que la peinture sur verre. Les merveilleux effets que produisent ces tableaux aux couleurs étincelantes et néanmoins harmonieuses, l'intérêt qu'ils présentent sous le rapport de l'iconographie, de l'esthétique, de l'histoire et de l'archéologie, tout contribue à en rendre l'étude attachante et utile.

Notre contrée, Messieurs, riche en monumens historiques, la plupart déjà explorés par vos soins, n'a pas le même bonheur, sous le rapport iconographique. De tant de magnifiques verrières qui brillaient jadis à Notre-Dame de St-Omer, à St-Pierre d'Aire, et dans beaucoup d'autres églises, que nous reste-t-il? Vous le savez, Messieurs, d'assez rares débris, quelques compartimens oubliés par le marteau des démolisseurs, et restés comme un cachet providentiel destiné à marquer les traces d'un vandalisme dont notre siècle semble avoir la mission de réparer les erreurs [1].

[1] D'après des documens authentiques que je dois à l'obligeance de M. Alex. Hermand, vice-président de la Société, plusieurs vitres historiées furent placées à Notre-Dame, au milieu du XV^e^ siècle. Les précieux fragmens qu'on y admire encore dans les deux bras du transsept, se rapportent bien en effet à cette époque. On distingue au croisillon septentrional *le Sauveur ressuscité, arborant la croix triomphale, St Donatien présentant le chanoine de Pala, donateur d'une verrière, St-Christophe qui marche au milieu des flots, courbé sous son précieux fardeau, et s'appuyant, en guise de bâton, sur la branche d'un cèdre du Liban, la Ste-Vierge entre Ste-Adelaïde et Ste-Barbe;* plusieurs autres saintes; *St-Nicolas,* protecteur de la jeunesse, etc.

Au croisillon méridional on remarque une abbesse en manteau fleurdelisé; le crucifiement du Sauveur entre la *Ste-Vierge* et *St-Jean*; *St-Denis* et encore une fois *St-Christophe*, etc.

Aucun saint ne fut l'objet d'un culte plus populaire, au moyen-âge, que St-Christophe. Selon la croyance un peu superstitieuse de cette époque, le jour où l'on *avait vu* l'image de St-Christophe, on ne pouvait mourir subitement. On gravait au pied de ses statues ces deux vers:

*Christophore Sancte, virtutes sunt tibi tantæ!*
*Qui te mane vident nocturno tempore vident.*

Ce n'est donc pas dans une église, aux vastes proportions, comme votre admirable Notre-Dame, que je vais vous introduire, Messieurs, je viens vous prier, au contraire, de me suivre dans une modeste église de village dont le nom n'a pas encore été prononcé, que je sache, dans une assemblée savante, et si j'ai à vous révéler, ce qu'en langage archéologique, on appelle un trésor, c'est je dois le dire, un trésor rustique, qui n'a pas été jusqu'ici plus apprécié que de raison, par ceux mêmes qui le possèdent, et nous pouvons bien appliquer encore à son occasion le vers si connu du poète latin :

*O fortunatos nimium sua si bona norint*
*Agricolas !...*

J'avoue, Messieurs, que prenant pour la première fois la parole, au sein d'une assemblée comme la vôtre, c'était un besoin et une consolation pour moi, de me réfugier dans un sujet si bien assorti à ce qui fait l'objet de mes préoccupations habituelles. L'iconographie chrétienne m'a paru être surtout du ressort de la science sacerdotale. Malheureusement, Messieurs, vous n'allez entendre qu'un écolier. C'était ma persuasion avant de connaître

Ou bien ceux-ci :

*Christophori Sancti speciem quicumque tuetur*
*Istâ nempe die non morte malâ morietur,*

Ou bien plus laconiquement encore :

*Christophorum videas, postea tutus eas.*
(Molanus).

vos savantes publications; depuis que j'ai pu les parcourir, je me pardonne à peine ma témérité, et je sens mieux que jamais combien j'ai besoin de votre indulgence.

L'église paroissiale du Locon, à quelques kilomètres de Béthune, eut la gloire de posséder autrefois un sytème complet de verrières en couleur. Sur les quinze ou seize fenêtres que formait alors sa magnifique décoration, quelques-unes n'offrent plus que des fragmens plus ou moins mutilés; huit seulement sont restées assez complètes pour ne pas se dérober à l'étude, et je dois me hâter de dire, afin de prévenir toute illusion, qu'il ne faut pas y chercher cet aspect sévère que les artistes des beaux siècles savaient si bien donner à leurs compositions, pour en faire des mosaïques transparentes parfaitement adaptées au système général et préconçu de l'ornementation. Au XVI^e^ siècle, vous le savez, Messieurs, par une déviation qui n'a pas reçu la sanction du bon goût, on s'efforça de rendre aussi rare que possible l'emploi de la résille de plomb et de l'armature que les artistes des âges précédens tordaient en dessins si riches et si variés. Les verrières du Locon ont subi cette influence erronée. La résille y est plate et amincie, l'armature de fer dépourvue d'art et purement horizontale; et si les plaques de verre affectent encore des formes variées, elles pèchent par l'ampleur des proportions. Le plus souvent les figures, les nimbes, ainsi que les carnations sont formés d'une seule pièce dont

une maigre résille dessine les contours. Telles sont, Messieurs, les conditions techniques d'après lesquelles ont été fabriquées les verrières du Locon, aussi bien que toutes leurs contemporaines. Comme s'ils avaient pressenti les jours prochains où l'on devait défoncer nos vitraux séculaires, pour donner plus de lumière aux édifices religieux, et partant aux cérémonies moins de mystère, les artistes de cette époque se livraient à un abus exclusif des tons jaunes pâles, clairs et translucides. Fonds monochromes, figures et carnations formées d'une bistre légère appliquée à la surface du verre, encadremens en grisaille, tout est ménagé pour donner passage à la lumière. Trop heureux les peintres verriers, si en mettant, par des précautions dont nous devons aujourd'hui leur savoir gré, quelques-unes de leurs œuvres à l'abri du vandalisme, ils avaient également trouvé le moyen de dérober leur toile fragile aux atteintes non moins meurtrières de la vétusté ou des ouragans, de l'incurie fabricienne ou de la pétulance de la jeunesse! Nous n'aurions pas à déplorer devant vous, Messieurs, les ravages qui ont fait perdre à l'église du Locon, plus de la moitié de la brillante couronne qui lui ceignait le front.

Je n'avais pas à vous dissimuler, Messieurs, les quelques imperfections des vitraux du Locon. Je ne suis pas avocat, mais historien; et ce n'est ni leur faute, ni la mienne, s'ils n'ont pas encore tout-à-fait quatre cents ans. Mais s'ils n'ont pas

échappé aux défauts de leur époque, hâtons-nous de reconnaître qu'ils en ont toutes les beautés. Correction dans le dessin, usage sàvant des fuites et des ombres, respect des lois de la perspective, modelé avancé et fin dans les figures, expressions bien senties dans les poses, tout décèle, dans ces belles compositions, l'inflence de la savante école que les Albert Durer et les Lucas de Leyde venaient d'immortaliser[1] non loin de nous.

Mais il est temps, Messieurs, d'en venir à une description plus détaillée des vitres historiées dont j'ai la mission de vous entretenir. Je passe la première dont je m'occuperai plus loin, la deuxième et la troisième dont il ne reste plus que les meneaux dotés du millésime 1560 et de huit à neuf écussons dans lesquels on reconnaît plusieurs des hautes familles qui illustraient jadis la province d'Artois[2], et je commence par le vitrail de la résurrection qui occupe

[1] Il serait à désirer que les artistes que l'on charge de la décoration de nos églises, allassent s'inspirer auprès de ces modèles si remarquables au point de vue de l'esthétique chrétienne. Nous ne verrions pas figurer au-dessus de nos autels des sujets dépourvus d'art et de tout idéalisme, des saints et des vierges sous les types les plus vulgaires, et dans les attitudes les plus burlesques.

[2] Je dois un témoignage de reconnaissance à nos jeunes collègues MM. Amédée d'Hagerue et Williams de Sars qui se sont donné beaucoup de peine pour relever tous les écussons et signes héraldiques qui se trouvent en assez grand nombre sur les verrières du Locon. Les grandes familles du moyen-âge aimaient a s'immortaliser Par des dons qui attestaient leur foi et leur munificence, et légualent ainsi à leurs descendans un exemple qui trouva souvent des imitateurs.

la quatrième fenêtre du collatéral septentrional. Le Sauveur nu, décoré du nimbe non crucifère [1] sort du tombeau comme il l'avait annoncé. Sa pose est pleine de majesté. Il étend la main droite en signe de puissance, de la gauche il tient la croix triomphale ornée d'une banderolle flottante et l'on voit sur ses pieds et sur ses mains l'empreinte du crucifiement.

Les quatre soldats qui gardaient le tombeau sont représentés chacun dans une attitude différente. L'un armé d'une lance brisée retient un cheval richement caparaçonné qui se cabre, c'est Longin, le capitaine de la troupe, selon la légende. On le reconnaît à son casque éclatant, à son baudrier d'or, et à sa riche chaussure.

Le deuxième est renversé et cherche à se garantir à l'aide de son bouclier qu'il tient de la main droite.

Le troisième parait enseveli dans un profond sommeil, il a son bouclier en bandoulière.

Le quatrième est accroupi dans l'attitude d'un

[1] Les règles iconographiques ne sont pas exactement observées dans les vitraux du Locon ; les trois personnes divines n'y apparaissent que deux fois avec leur attribut distinctif qui est le nimbe crucifère. Tous les anges sont habillés, conformément aux traditions mais presque jamais nimbés. La Sainte Vierge est chaussée, il est vrai ; mais les apôtres qui devraient avoir les pieds nus, le sont aussi. Dès le XV^e^ siècle, on avait commencé à perdre les traditions iconographiques.

homme effrayé qui se cache. Cependant on le voit lever furtivement la tête, pour ne rien perdre de l'événement divin. Cette circonstance, Messieurs, m'a paru digne d'attention. Dans les siècles de foi on prenait à la lettre le récit controuvé fait par les soldats à la persuasion des pharisiens, et on les représentait endormis, au moment de la résurrection de J.-C. La foi alors dominait tout. Mais au XVI^e^ siècle on s'aperçoit qu'on touche à l'époque du scepticisme. Le doute, ce grand fléau de notre temps, a commencé à faire invasion, et l'on comprend la nécessité de donner au miracle fondamental des témoins éveillés, conformément au texte de l'évangile. L'attitude curieuse et investigatrice du dernier soldat me paraît surtout révéler la pensée de l'artiste à cet égard.

Dans le lointain et par un faible crépuscule, on découvre les trois myrrophores Marie Madeleine, l'autre Marie et Salomé qui s'enviennent dolentes et voilées apporter des parfums. Ce tableau de la résurrection est plein de mouvement et d'expression.

Dans les compartimens supérieurs du meneau on trouve sur un fragment de verre le millésime 15... et à côté deux écussons trop effacés pour être compris; mais une inscription placée au bas du vitrail nous permet de signaler à la reconnaissance de la postérité la noble famille de *haute-loge* dont le nom et les gestes ne sont pas inconnus à ceux d'entre vous, Messieurs, qui se sont occupés de

la science héraldique. Cette inscription, d'ailleurs fort mutilée, est ainsi conçue :

A LHONNEV
GLᵒRIEVSE ET HONNORA
HAVLTE loge LAMBERT
PRIES DIEV.

et interprétée au moyen des personnages qui figurent dans le vitrail, elle peut se lire ainsi : *A l'honneur de la glorieuse et honorable résurrection du Sauveur, priez Dieu pour Etienne de Haute-Loge et Marie Lambert son épouse.* Ce qui me porte à proposer cette leçon, c'est qu'on voit au bas du tableau le donateur agenouillé devant le Bon-Pasteur, et présenté par un Saint dans lequel il est aisé de reconnaître St-Etienne, précisément du côté où se trouve le nom de Haute-Loge. La donatrice, sa noble dame, que nous croyons devoir nommer *Marie*, figure de l'autre côté du Bon-Pasteur, agenouillée aussi et présentée par la Ste-Vierge. Leur costume à tous deux mérite attention, surtout celui du donateur. Il porte barbe demi-longue et petite moustache comme nos élégants ; il a collerette et manchettes en dentelle, et sous son riche manteau de velours, on voit chatoyer un juste-au-corps de soie verte rehaussé de broderies festonnées sur les coutures. C'est bien, je crois, Messieurs, du François premier.

Enfin, Messieurs, une dernière remarque que je livre à votre sagacité : Le Bon-Pasteur qui figure

ici entre le donateur et sa noble épouse, porte sur ses épaules la brebis égarée ; ne faudrait-il pas y voir l'emblême de la reconnaissance? Ces pieux parens n'offrent-ils pas à Dieu la verrière, pour le remercier d'avoir rendu à leur tendresse un autre enfant prodigue? Le tableau même de la résurrection viendrait corroborer cette supposition, sans la prouver.

La cinquième fenêtre est consacrée à l'Assomption de la Ste-Vierge. A côté de la gloire du fils le triomphe de la mère ; union d'idées qui vous paraîtra, Messieurs, heureuse et délicate. Marie, les pieds chaussés, comme le demandent les traditions iconographiques qui ne permettent les pieds nus qu'à Dieu, aux apôtres et aux anges ses envoyés directs, est debout sur un croissant. Les mains jointes et la tête nimbée, elle monte au ciel au milieu des anges qui semblent porter leur souveraine, tandis que deux d'entre eux soutiennent au-dessus de sa tête une couronne ducale, et l'on aperçoit dans les nuées le Père Eternel qui lève la main pour bénir celle que les générations ne cesseront pas de proclamer bienheureuse.

Au-dessus de ce magnifique tableau et pour le compléter, on voit la Ste-Vierge parvenue au ciel. Le St-Esprit plane au-dessus de sa tête ; elle est agenouillée entre le Père et le Fils, tous les deux assis, et reçoit de leurs mains la couronne d'immortalité [1]. Tous les sujets qui se rattachent à la

[1] Ce couronnement de la Ste-Vierge n'est en quelque sorte qu'une

vie de la Ste-Vierge ont été, vous le savez, Messieurs, l'objet d'une prédilection marquée de la part des artistes du moyen-âge. Obligé de me borner, j'en passe un certain nombre, et je m'arrête seulement à une charmante Annonciation dont vous me reprocheriez, je crois, de ne pas vous avoir donné la description.

L'archange Gabriël à la chevelure dorée rehaussée d'un nimbe et d'une aigrette terminée en croix, apparaît à Marie. Il porte l'aube traînante et au-dessus de l'aube la chape arrêtée sur la poitrine par une agrafe d'or. Il tient d'une main un sceptre aussi d'or et de l'autre une banderolle sur laquelle on lit, en gothique minuscule : AVE GRATIA PLENA DOMINUS.

Marie, en prière dans le temple [1], la main gauche modestement appuyée sur la poitrine, laisse tomber de surprise, le livre qu'elle tenait de la main droite, et se retourne doucement pour ouïr la salutation de l'ange. Elle est vêtue de bleu. Une riche che-

miniature, mais on en voit un autre qui figure en grand au-dessus de l'autel dédié à la Mère de Dieu. C'est un tableau remarquable au point de vue de l'art et de l'iconographie, auquel il ne manque que les têtes. Il semble qu'il serait facile de combler cette lacune; un verrier intelligent se ferait honneur dans cette restauration. Nous oserons aussi prier M. le curé du Locon qui montre une grande estime pour les richesses de son église, de faire disparaître l'ignoble rétable en bois sculpté à la hâche qui cache tout le bas de cette précieuse verrière. Nous ferons la même demande en faveur du beau vitrail de St-Maur dont on a masqué près de deux mètres, sous le bizarre prétexte d'aligner des boiseries.

[1] Les artistes n'ont pas toujours respecté la vérité historique.

velure d'or flotte sur ses épaules. Entre elle et le céleste messager, on remarque un vase moyen-âge d'où s'élève une tige surmontée d'un lys épanoui. Cette annonciation rappelle d'une manière frappante le beau tableau sur bois de Lucas de Leyde qu'on admire dans le musée Dusommerard, à l'hôtel de Cluny, et vient à l'appui de mon opinion, touchant l'origine des vitraux du Locon. Même élégance dans les costumes, même recherche dans l'ameublement et en quelque sorte même type dans les figures et les attributs.

Ici, Messieurs, vous me permettrez une remarque pour expliquer la singularité du costume de l'archange Gabriël. Au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, on voit presque toujours Dieu le père représenté en pape, le fils en archevêque, et les anges en prêtres, avec des aubes et des chapes. Les formes liturgiques, Messieurs, étaient à cette époque l'expression reçue de l'idéal céleste. Dans le tableau de l'hôtel Cluny, l'archange Gabriël porte aussi une chape à agrafe d'or, un ange de moindre rang lui sert de caudataire, et d'autres anges tous en chape lui forment une cour nombreuse. Dans le précieux mausolée du XV^e^ siècle qui représente Thomas l'incrédule, mettant un doigt dans la plaie du Sauveur au croisillon septentrional de Notre-Dame de St-Omer, l'archange St-Michel, armé d'une croix, terrasse le dragon ; il est en aube et en chape, aussi bien qu'une foule d'anges qu'on voit assister au couronnement de la Ste-Vierge, dans la belle peinture

à fresque qui se découvre encore sur le tympan du portail majeur de St-Bertin.

Nous voici à la sixième fenêtre, Messieurs, la plus remarquable sans contredit de celles que j'ai à vous décrire. Elle représente le terrible drame du jugement, et voici comment l'artiste a compris son sujet. Dans les compartimens supérieurs des meneaux, on voit le Père Eternel barbu et couronné qui envoie son fils pour juger toutes les nations de la terre. J.-C., plein de puissance et de majesté, descend environné d'une grande multitude d'anges. Une écharpe de pourpre, après lui avoir servi de ceinture, se drape autour du corps et va s'arrondir derrière sa tête, en forme de nimbe circulaire, et une étroite banderolle bleue qui se dessine transversalement sur la poitrine relie les deux extrémités de cette écharpe divine. Deux anges à droite et à gauche lui remettent, l'un la palme des triomphateurs, l'autre le glaive de la vengeance, tandis que les évangélistes, sous l'emblême des quatre animaux symboliques vus par Ezéchiel [2] lui servent de marche-pied et de trône.

[1] Dans la verrière de l'Assomption, et de l'Annonciation que l'on vient de décrire, une jeune mère avec ses quatre filles en bas âge occupe la place ordinairement réservée au donateur. Au-dessus d'elles figurent quatre religieuses arrivées là par la méprise d'un vitrier ignorant. Ces dernières appartenaient à un vitrail qui n'existe plus.

[2] L'ordre constamment suivi en iconographie est celui-ci : ange, lion, aigle, bœuf. L'ange, nature céleste, est toujours le premier. Le bœuf qui est le plus lourd, le plus vulgaire des quatre se

A peine a-t-il paru que les anges, messagers de sa colère, exécutent déjà la sentence qu'il a portée en un clin d'œil. Il est impossible de rien voir de plus saisissant et de plus dramatique. L'ange exterminateur brandissant un fouet dans sa main vigoureuse, précipite les réprouvés qui tombent pêle-mêle sur des serpents, que l'on voit s'agiter au milieu des flammes. Des démons d'un bleu de soufre ou d'un verd livide, saisissent les méchans dans leurs étreintes sataniques et leur font commencer le supplice qui ne finira jamais.

A droite et à gauche, des personnages dans lesquels on reconnait facilement St-Jean-Baptiste et la Ste-Vierge, agenouillés aux pieds du souverain juge, paraissent glacés de frayeur. Ni l'un ni l'autre ne porte le nimbe, attribut de la sainteté, parce qu'en ce jour les justes seront à peine trouvés justes. On croirait entendre sortir de leurs lèvres tremblantes ces paroles du *Dies Iræ*.

*Rex tremendæ majestatis*
*Qui salvandos salvos gratis*
*Salva me fons pietatis.*

Cependant à la droite du Christ, et sur un autre plan, une scène plus consolante appelle et repose la vue. Les élus pâles et échevelés, semblables à

met à la fin. Le lion rugissant de St-Marc se met avant l'aigle sublime de St-Jean. Cet ordre a été suivi dans la verrière du jugement. L'ange et le lion se trouvent au premier plan ; l'aigle et le bœuf au dernier.

nt.

des hommes qui sortent d'une grande crise, sont relevés et accueillis par les anges qui s'apprêtent à les introduire dans le ciel.

Quelques théologiens des derniers siècles, Messieurs, par une susceptibilité que nous croyons trop ombrageuse, ont blâmé la coutume suivie par les peintres et les sculpteurs du moyen-âge, de faire figurer, dans le jugement, la Ste-Vierge et l'un des St-Jean, en posture de suppliants. Assurément personne ne soupçonnera les hommes de ces âges croyants d'avoir voulu ranimer la vieille erreur d'Origènes, touchant le salut des damnés, et les censeurs se seraient montrés plus éclairés, sans doute, s'ils n'avaient envisagé, dans la poétique licence des artistes, qu'un dernier hommage rendu à cette miséricorde dont Dieu ne se dépouillera pas même dans cet acte suprême de sa justice.

Selon M. Didron, Messieurs, (*Guide de la peinture, page* 208) ce n'est pas ordinairement le Précurseur, mais Jean l'évangéliste qui, avec la Vierge, prie pour le genre humain. Dans notre contrée, ou paraît avoir préféré le Saint-Précurseur. C'est lui qui supplie dans le vitrail du Locon. C'est lui qui est sculpté au portail occidental de N.-D. d'Amiens, ainsi qu'au portail méridional de N.-D. de St-Omer [1]. C'est une remarque locale

[1] Ses cheveux incultes et hérissés, la barbe qu'il porte, et que n'a pas Jean l'évangéliste, son vêtement raide peut bien être *de pilis camelorum*, et en le comparant à celui qui accompagne le *grand Dieu de Thérouane*, il ne doit plus rester de doute à ce sujet.

5° Une mère de douleurs tenant son fils mort sur ses genoux. Jésus porte le nimbe crucifère : c'est la première fois que nous l'apercevons, dans les vitraux du Locon, avec cet attribut divin.

Nous avons terminé, Messieurs, nos investigations sur les verrières du collatéral septentrional. Celui du midi qui a le plus souffert nous prendra fort peu de temps. Nous remarquons d'abord le vitrail qui figurait l'arbre généalogique de Jessé. On y voit encore un des ancêtres du Sauveur, portant écrit sur le philactère de sa robe ce nom : *Joram*, et trois autres Rois de Juda, ainsi que la belle fleur mystique qui s'épanouit avec son fruit divin au sommet de cette tige prophétique. Il paraît que le XVI^e^ siècle affectionna singulièrement ce sujet que nous retrouvons, à quelques pas du Locon, dans la belle église de la Couture[1], autre monument dont nous aurons peut-être à vous entretenir un jour, Messieurs, pour vous décrire une des plus remarquables corniches historiées qui puissent se voir dans notre contrée. A la verrière de La Couture l'arbre de Jessé portait sur ses vigoureux rameaux douze rois dont quatre décapités par les vents, et cinq autres bien conservés. Ceux-ci tiennent complaisamment à la main des lambels sur lesquels on lit : Le Roi David, le

[1] L'église de la Couture avait aussi ses vitres historiées plus riches d'art et de coloris que celles du Locon ; mais elles sont dans un état déplorable. Deux traits légendaires, le jugement et l'arbre de Jessé sont les moins mutilés. Le Christ du jugement y pose avec une admirable majesté.

Roi Salomon, le Roi Joachim, le Roi Oza, etc., et c'est une attention dont on ne peut s'empêcher de leur savoir gré; car aux fleurs de lys qui surmontent leurs sceptres, ou qui décorent leurs couronnes placées sur des chapeaux à large bord, on serait plutôt tenté de lire : le Roi Louis XII, le Roi François premier, le Roi Henri deux, etc., — Nous revenons au Locon.

A côté de l'arbre de Jessé, on contemplait sur une verrière voisine un crucifiement dont il ne reste plus que des fragmens fort endommagés portant le millésime 1519. Vingt-huit ans plus tard, c'est-à-dire en 1547, une noble famille donnait la vitre de St-Hubert, avec l'apparition du cerf christophore qui convertit le patron des chasseurs. La légende qu'on a mise en scène est assez connue. « Ce fut » un jour, dit l'historien, que suivant les diver- » tissemens ordinaires aux gentils hommes, mais » en un temps extraordinaire pour les chrétiens, » car c'était le jour du grand vendredi, Hubert » chassait un cerf de prodigieuse grandeur, dans » la forêt des Ardennes, quand dans le milieu du » bois de cet animal, il aperçut l'image de Notre » Seigneur en forme d'un crucifix, qui lui parlant » de ce lieu, l'exhorta d'aller vers l'évêque Lambert, » de qui il apprendrait ses volontés. » La chasse est figurée sur le vitrail en pleine activité. La meute affairée vole et bondit. Le menu gibier, le daim, le sanglier, tous ces hôtes de la forêt ont pris la fuite. Les veneurs enfoncent les éperons dans les

flancs de leurs coursiers; rempli d'ardeur le prince les devance; mais voilà qu'au plus épais du fourré le cerf miraculeux se retourne, la croix brille au milieu de ses bois rameux, et l'on voit le jeune fils des Rois Francs descendre de son coursier, s'agenouiller humblement pour écouter la voix divine, tandis que sa suite, et la meute elle-même, demeurent étonnées et stupéfaites.

L'artiste, Messieurs, ne s'est pas contenté de peindre la légende telle qu'elle est racontée par les agiographes; mais, à la réalité historique, il a voulu ajouter l'idéal qui l'embellit, sans sortir de la vérité. En effet tandis que le divin crucifié convertit le prince chasseur, un ange descend du ciel et apporte au futur évêque de Liège les insignes de l'épiscopat, une crosse, une mitre et l'étole.

Ce vitrail intéressant sous le rapport de la composition et des costumes civils décèle une main de maître; malheureusement, Messieurs, la modestie de ces artistes religieux ne leur a pas permis de signer leurs œuvres, et nous nous voyons, à notre grand regret, réduits à admirer leur talent, sans pouvoir leur faire hommage de notre reconnaissance.

La verrière de St-Hubert est enrichie, comme toutes les autres, du portrait du donateur et de celui de la donatrice, présentés par St-Hubert et par St-Bernard; ils sont agenouillés aux pieds d'un Christ Sauveur d'une admirable beauté. Ce Christ

est décoré du nimbe crucifère. Je mentionne avec empressement cet attribut essentiel qui doit toujours orner les têtes divines, quand on suit fidèlement les règles iconographiques.

Enfin, Messieurs, il ne nous reste plus que les deux verrières qui décorent la chapelle de St-Maur. L'une d'elles offre de l'intérêt, sous le rapport liturgique, et je vous demande la permission de ne pas la passer sous silence. On y voit trois grands personnages en habits sacerdotaux, un abbé et deux évêques. L'abbé, qui est St-Maur, est revêtu de l'antique *casula* en drap d'or fleuragé, rehaussée du *pallium*. Le saint tient à la main le tronçon de sa crosse abbatiale. Sa tête entièrement rasée n'a conservé qu'une simple couronne de cheveux. C'est ainsi ou à peu près que le saint abbé de Glanfeuil est sorti des mains de l'artiste créateur; mais l'artiste restaurateur s'est dit qu'un abbé crossé devait être un abbé mitré, et jaloux de réparer l'irrévérence supposée de son devancier, il en a commis une véritable, en empruntant sans façon et sans permission, la mitre d'un des deux évêques voisins. Mais comme il eut été par trop cruel de trancher la moitié de la tête à un saint abbé, fut-ce même pour le mitrer, qu'a-t-il fait? Il s'est contenté de suspendre la mitre d'emprunt et de la faire planer au-dessus de la tête du saint qu'il voulait honorer.... C'est un expédient qui prouve plus de bonne volonté, que de goût et de science.

Du reste, il faut convenir, Messieurs, que le

peu que nous conservons de nos anciennes verrières a rudement souffert de l'ignorance des vitriers de ces derniers temps. Sur celle dont j'ai l'honneur de vous entretenir, on voit des pièces d'architecture dans une singulière position : une fenêtre gothique flamboyant est placée horizontalement ; une autre tout à côté est renversée la tête en bas et les jambages en haut. J'ai vu dans un autre vitrail un apôtre qu'on a voulu consoler des outrages du temps, en lui mettant, non pas sur le cou mais à côté et sur l'épaule, une pauvre tête, dont je crois pouvoir assurer qu'il ne se fût pas soucié de son vivant. Ici, on voit une main sans bras ; là, un pied sans jambe ; plus loin des jambes qui ne portent plus rien. Il est tel saint qui a la tête au bas du vitrail, le tronc en haut et ses membres éparpillés dans deux ou trois autres fenêtres. On croirait, pardonnez-moi, Messieurs, une comparaison inattendue, on croirait un champ de bataille le lendemain du combat.

Je dois ajouter cependant à la décharge de mes vitriers campagnards que ceux des villes n'ont pas toujours été plus heureux, dans leurs entreprises de restauration. A la cathédrale de Rheims, un de ces artistes malencontreux a trouvé peu respectueux qu'on eut crucifié St-Pierre la tête en bas, et pour réparer l'outrage il a changé tout le panneau, sans dessus dessous. St-Pierre est crucifié debout ; mais ses deux bourreaux marchent sur leur tête. A Notre-Dame de St-Omer, on voit au transsept nord une

bienheureuse entée sur le tronc décapité de Ste-Claire; cette bizarre fusion a pour résultat que la Sainte n'a pas de jambes, mais que par compensation elle a deux bustes et trois bras. [1]

Je m'arrête, Messieurs, avec le regret de ne vous avoir donné qu'une description bien incomplète de ces vitraux du Locon, dont les beaux débris feront regretter aux amis des arts la perte de tant d'autres qui ornaient et illustraient nos églises. Pour nous, nous la déplorons surtout au point de vue de l'instruction du peuple pour lequel ils étaient faits. Autrefois il n'y avait pas une seule église, tant petite fut-elle, qui ne possédât un certain nombre de figures sculptées ou peintes. L'église du Locon en avait trois cents. Celles de la Couture et de Flêtre ses émules et ses voisines, en montraient autant. Notre-Dame de St-Omer en avait parsemé ses dalles et ses parvis. Les chanoines d'Aire les avaient multipliées jusques sous leurs voûtes hardies, tour à tour foudroyées par l'artillerie espagnole ou française [2]. On dit que votre St-Bertin était comme une image du ciel où tous les saints avaient leur place et leur gloire. Or ce serait une grave erreur de s'imaginer que cette innombrable quantité de statues et de figures que le christianisme fit sculpter, ciseler,

[1] La plus moderne et néanmoins la plus détériorée des verrières du Locon *a été donnée en mai 1661 par Thérèse Lefèvre.* Elle représentait probablement l'adoration des mages ou celle des bergers.

[2] V. Esquisse scénographique et historique de l'église St-Pierre par M. Morand, page 11.

graver ou peindre au moyen-âge n'avait pour objet que la décoration ou l'embellissement des édifices religieux. Assurément l'instruction du peuple et l'édification des fidèles avaient été le but principal que nos pères s'étaient proposé, en adoptant ce mode d'ornementation historiée; si cette assertion avait besoin de preuves, nous n'aurions qu'à ouvrir les dépôts de la tradition, pour les trouver nombreuses et irrécusables. Ainsi le chanoine de Paris, Jean Béleth, qui écrivait au onzième siècle son *explication de l'office divin*, intitule *de Literâ Laicorum* le chapitre où il traite de l'usage de la peinture dans les temples, car, dit-il, *la peinture est pour le laïque ce que la lettre est pour le clerc* [1]. Le bienheureux Jacques de Voragine qui publia au treizième siècle *la légende dorée* s'exprime de la même manière, et en parlant en particulier des Verrières, il dit « qu'elles servent » à quatre choses, à donner ouverture à la lumière, » à protéger les fidèles contre les intempéries, à » décorer l'église et à instruire, *au moyen des images*, » les personnes illétrées » [2].

[1] Nunc pauca dicenda sunt de laicorum scripturâ quæ in duobus potissimum consistit, nempe in picturis et ornamentis. Nam ut ait greg. quod clerico litera, ad laico est pictura. Picturarum igitur aliæ sunt supra ecclesiam ut gallus vel aquila aliæ extra ecclesiam, ut in fronte forium bos et Leo; aliæ intra ecclesiam ut sunt icones, statuæ, figuræ, et diversa alia picturarum genera quæ in vestibus, vel in parietibus, vel etiam in vitris depinguntur.

Beleth. Divini offic. expl. cap. LXXXV.

[2] Fenestræ enim vitreæ quatuor bona in ecclesiâ faciunt. Habent enim lucem transmittere, a vento et procellis defendere, ecclesiam decorare, et *illiteratos* per *imagines* erudire. — Jacobi de Voragine, sermones aurei de dedicat. ecclesiæ.

Ainsi à ces hommes du moyen-âge, à ces fidèles de bonne volonté, mais qui ne savaient pas lire, le clergé livrait des images où le dogme était réalisé en action, où, suivant l'expression d'un auteur du temps, *l'image du Christ et de ses Saints se montrait toujours aimable.* Les fenêtres et les tympans des voussures, les murailles et quelquefois le pavé du temple étaient comme un catéchisme illustré, tout à la fois une leçon pour les ignorans et un sermon pour les croyans. « Aidé par ces objets » matériels, l'esprit débile pouvait monter jusqu'à » la vérité, et l'ame plongée dans les ténèbres » se relevait dans la lumière que l'art faisait éclater » aux yeux. » Ici, Messieurs, je ne fais que traduire le beau distique latin que l'abbé Suger avait fait graver sur le portail sculpté de St-Denis. Ces deux vers que l'auteur de l'art poétique n'aurait pas désavoués, résument ma doctrine et je suis heureux de la placer sous le patronage d'un nom que les Audomarois aimeront toujours à entendre citer.

*Mens hebes ad verum per materialia surgit*
*Et de mersa prius, hac visâ luce, resurgit.*

Je ne terminerai pas cette lecture, Messieurs, sans émettre un vœu qui sera sans doute partagé par plusieurs d'entre vous. Dans l'intérêt de l'art et dans celui de la religion, il est à désirer qu'il soit pris des mesures pour arrêter les dévastations qui menacent incessamment la plus précieuse et assurément la plus fragile de nos antiquités monu-

mentales. Il vous appartient, Messieurs, d'étendre votre tutelle sur ces débris que la main des hommes et celle du temps appauvrissent tous les jours. Je vous ai révélé leur existence ainsi que leur état très-précaire ; membre de votre société, c'était un devoir pour moi d'éveiller votre sollicitude ; mais là s'arrête ma mission.

Je ne dirai plus qu'un mot, Messieurs, et ce mot vous exprimera ma vive gratitude pour l'attention bienveillante que vous m'avez accordée. Sous les auspices des illustres prélats dont les noms sont associés à vos travaux, nous nous sommes empressés nous membres du sacerdoce, de répondre à l'appel que vous avez daigné nous adresser. Nous sommes venus avec sincérité unir nos efforts et notre bonne volonté au zèle des hommes studieux et érudits que nous vénérons dans cette enceinte. Ce qui nous a déterminés, Messieurs, nous n'hésitons pas à le dire, c'est que dans l'archéologie, dans cette science si heureusement nommée le culte des souvenirs, nous avons vu non-seulement une gloire pour la France, mais encore un honneur et un avantage réel pour la religion. Déjà dans tous nos séminaires l'archéologie est enseignée avec succès. Partout nos confrères dans le sacerdoce la cultivent avec empressement. Des circulaires, modèles elles-mêmes de la science qu'elles recommandent, ont été publiées dans ce diocèse comme dans tous les autres pour inviter les prêtres à se livrer aux patientes recherches qui peuvent éclairer ou diriger l'étude

de l'antiquité. Que dis-je, Messieurs, la religion elle-même ne se nourrit que de traditions et de souvenirs. Grâce donc au mouvement qui se manifeste partout, des monumens précieux pour les arts et chers à la Foi sortiront de l'oubli auquel le dédain des siècles antérieurs les avait condamnés. Désormais les édifices religieux, confiés en grande partie aux mains du clergé seront appréciés, conservés avec soin, restaurés avec intelligence. C'est ainsi, Messieurs, que le clergé comprend sa mission. C'est ainsi qu'éclairé par vos travaux, guidé et dirigé par ses chefs, il saura la remplir pour la gloire de Dieu et l'honneur du pays.

# APERÇU HISTORIQUE

SUR

# DEUX CLOCHES

## DU BEFFROI D'AIRE.

# APERÇU HISTORIQUE

SUR

# DEUX CLOCHES

## DU BEFFROI D'AIRE.

### LA BANCLOQUE ET LE VIGNERON. — TRAHISON DU SEIGNEUR DE COHEN EN 1482.

PAR M. JULES ROUYER, MEMBRE CORRESPONDANT.

La chronique d'Andres rapporte, sous la date de 1179, que les habitans d'Hesdin ayant mécontenté Philippe d'Alsace, ce Comte abolit leur commune et fit transporter à Aire la cloche de leur beffroi [1]. En présence de cette relation on serait assez porté à croire que la commune d'Aire, fort peu impor-

[1] *Lucæ Acherii Spicilegium*, 1669, t. 9. — Hennebert, hist. gén. d'Artois, t. 3., etc.

tante alors, et encore sans approbation écrite, n'avait pas de cloche avant ce fait, et qu'elle dut aux actes de rigueur exercés envers sa voisine, ce signe puissant de son existence. Et cependant on serait bien loin de la vérité si on faisait remonter jusqu'à cette époque la cloche communale d'Aire. Cette ville, qui éprouva presque toujours le sort d'être sacrifiée aux autres, ne croissait qu'avec peine à l'ombre de Térouane et de St-Omer, qui l'étouffaient, et ce ne fut qu'après avoir senti pendant près de deux siècles l'indispensable besoin d'un beffroi et de cloches, qu'elle parvint enfin à se les procurer.

Des lettres de Jean de Peiquigny, gouverneur du Comté d'Artois, données à St-Omer le 16 août 1355 [1], fournissent la preuve de ce que nous avançons. On y voit que la communauté de la ville d'Aire avait outrepassé les bornes de ses priviléges, dans une nouvelle édification de sa halle, en y ajoutant « *un clocquier pour le gaite de la dicte ville faire se montée le jour, corner du vespre et aviser par là les perils et inconveniens que venir porroient en le dicte ville par fu de meschief ou aultrement.* » Les mayeur et échevins ayant remontré l'utilité de ce beffroi et la nécessité d'y avoir des cloches, pour convoquer à la halle et à leur justice, indiquer aux ouvriers les heures du travail, et remplir les autres devoirs, comme il convient à

[1] Pièces justificatives, n° 1.

une bonne ville, Peiquigny obtempéra à leur requête, et leur permit ce qu'ils demandaient « *de grâce spéciale*, dit-il, *et tant qu'il plaira au Roi nostre et à nous.* » Ces expressions du gouverneur, qui ne parle en aucune manière du Comte d'Artois, ne laissent point douter de la grande autorité que les Rois de France s'étaient réservée dans la province, bien qu'ils en eussent abandonné l'immédiate possession.

Les archives d'Aire nous ont conservé la teneur de différens actes du quinzième siècle, par lesquels les mayeur, échevins et jurés de la ville vendent à vie, jusqu'à forfaiture, ou donnent, selon l'occurence, « tant qu'il leur plaira et jusqu'à leur rappel, » l'office de sonner les cloches du beffroi [1]. Le plus ancien titre de ce genre qui nous soit connu, est celui du 20 septembre 1447. Le beffroi d'Aire venait d'être rebâti [2], et il renfermait deux cloches, la *Bancloque* et le *Vigneron*.

Trente ans après la Bancloque se fendit. Dans la nouvelle transformation qu'elle subit alors, et qui fut la dernière, on lui donna une hauteur de

[1] Pièces justificatives, n^os^ 2 et 3.

[2] Lettres de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, de 1425, 1426 et 1434, pour la réédification de la halle et du beffroi, et pour l'amortissement de 32 livres parisis à donner à la chapelle de la halle. — (Archives de la ville et du chapitre d'Aire. — *Arrest du Conseil d'Etat du Roy*, au profit de l'élection d'Artois contre les Magistrats et Bailliages de la province. Paris, 1744. — *Mémoire* pour le Bailliage d'Aire contre le Magistrat de la même ville. Arras, 1775.

98 centimètres[1] sur une base ou ouverture de 55 centimètres de rayon, et on inscrivit les vers suivans dans la partie supérieure, sur deux lignes circulaires et en caractères bourgeois d'une grande beauté d'exécution et de fonte :

† *Ou temps que guerre à la pucelle*
*Esmut Loïs Roi des Franchois,*
*Fus, ne say se fu par cautelle,*
*Fallée en sonnant les effrois.*
*Mais tost après par les explois*
*De ceulx qui la ville ont tenue,*
*Maieurs, eschevins et bourgois,*
*Je fus refaicte et chi pendue.*

† *Et fu en lan M CCCC* (mil quatre cens)
*Avec LXXVIJ* (soixante-dix-et-sept)
*Que Guillaume Carpre par sens*[2]
*Me refondi comme Dieu scet*[3].

De ces douze vers, les huit premiers ne pèchent en rien contre nos règles prosodiques actuelles, qui se trouvent observées jusques dans l'alternat

[1] Non compris les anses de suspension.

[2] *Par sens*, par son talent. C'était l'expression consacrée. On la retrouve, notamment, dans l'antique épitaphe de Grisard :

*Icy dessoubs est mis en sépulture*
*Le bon Grisard, cui Dieu face pardon,*
*Mayeur d'Arras, qui* par sens *et par cure*
*En son secret nous a fait un beau don*
*De liberté.....*

[3] Il y a dans le texte même de la cloche quelques abréviations que nous avons dû supprimer ici.

des rimes des deux genres. Les quatre derniers sont tous masculins, par suite, sans doute, des difficultés qu'offrait au poète l'énonciation de la date. Une croix les sépare des autres comme pour indiquer deux pièces distinctes dans l'inscription; hétérogénéité beaucoup moins sensible que celle qu'on remarquait sur la bancloque d'Arras de 1564, où un vers français de douze syllabes terminait une série de huit hexamètres latins[1].

Jusqu'ici on a cru, et on prétend généralement à Aire, que la cloche précédemment décrite était la bancloque de Térouane, et qu'elle ne devint celle d'Aire que par la dernière destruction de la cité des Morins. En semblable matière les allégations sont devenues de bien faible valeur, et on courrait grand risque de se tromper si on les acceptait sans examen. Il semble qu'en Artois rien ne puisse être ancien sans provenir de Térouane. Sur chacune de ces origines on invoque une tradition mainte fois reconnue fautive. Ce moyen malheureux auquel on n'est que trop fréquemment forcé d'avoir recours, sans qu'on puisse jamais s'en servir qu'à titre de renseignement, ne sera pas nécessaire ici.

On ne possède plus aujourd'hui les comptes des

[1] Hennebert (*Hist. gén. d'Artois*, *t.* 11, *p.* 6), a rapporté cette inscription de la bancloque d'Arras, après de Locre et Harduin. Nous pensons devoir indiquer ici comme une erreur de ces trois annalistes, *Petrus de Ranchicourtque vocatus*, qu'on lit au 8e vers. C'est *Petrus de Ranchicurte* qu'il y avait dans l'inscription originale, d'après d'anciennes annotations du *Chronicon Belgicum*, que nous avons eues sous les yeux.

argentiers de la ville d'Aire antérieurement à 1483. Mais ces mêmes comptes, si minutieusement détaillés au seizième siècle, ne vérifient en aucune manière, directement ni indirectement, la translation prétendue, ce qui se concevrait à peine si elle avait réellement eu lieu. Quelque imposante que soit cette indication pour ceux qui ont été à même d'examiner les comptes de la ville et d'en constater l'ordinaire exactitude, elle n'est pas toutefois irrécusable; soit qu'on l'exalte, ou qu'on l'infirme, on ne sera pas tenu de se rapporter à elle seule.

La cloche nous dit qu'elle fut fêlée en sonnant l'alarme, quand Louis XI entreprit la guerre contre Marie de Bourgogne. Elle ajoute que les mayeur, échevins et bourgeois, ayant maintenu la ville contre les entreprises ennemies, ne tardèrent pas à la faire refondre, en 1477. Si on remarque, avec M. Alexandre Hermand, qu'il y avait à la tête du corps échevinal de Térouane, un *bailli*, et non un *mayeur*, il devient assez inutile d'aller plus loin dans la discussion; pour plus de certitude, nous donnerons encore le témoignage de l'histoire, qui ne mènera pas à un résultat moins concluant.

A peine Louis XI eut-il appris la mort de Charles-le-Téméraire, qu'il délégua en Artois, dans l'intention de s'agrandir de ce côté, le bâtard de Bourbon et Philippe de Comines, dont les promesses attirèrent du parti de Marie dans celui du Roi, Philippe de Crévecœur, Seigneur d'Esquerdes. Celui-ci, par son influence dans le pays, chercha

à séduire Hesdin, St-Pol et *Aire*; mais ses tentatives auprès de ces trois villes ayant été vaines, il se retira à Arras, dont il gouvernait la Cité, qui fut livrée au Roi à quelque temps de là. Maître de la Cité, Louis XI le devint bientôt aussi de la ville, et, comme il se dirigeait vers le Comté de Boulogne, il reçut sur sa route la reddition des habitans de Lens, de Béthune, de *Térouane*, et d'Hesdin[1]. On sait qu'en reprenant la possession de Térouane et de la cité d'Arras, le Roi ne faisait que rentrer dans des droits incontestables[2].

Tous ces faits s'accomplissaient vers la fin de 1476 (V. S.) et en 1477. Les habitans d'Aire *tinrent* leur ville, ceux de Térouane livrèrent la leur; notre cloche ne dit-elle pas assez qu'elle ne peut avoir appartenu à ces derniers?

Ainsi, fiers de leur fidélité à la race bourguignogne, les Airiens l'affichaient dans l'inscription

[1] *Ponti Heuteri Opera omnia.* 1651. *Rerum Austriacarum lib.* 1, p. 46 et 48.

« *Hi (nothus ducis Borbonii filius et Philippus Comminæus)* » *operâ Torcii Domini Abbevillæ, ac perfidiâ Philippi Creveceurii* » *Esquardes Domini, Dorlani admittuntur. Cumque idem Creve-* » *ceurius ad fanum d. Pauli, Hesdini, atque Airæ frustrà* » *tentasset; Airebatum se convertit*..... ....

» *(Regi) iter facienti (ad Bononiam occupandam) deditionem* » *Airebatensium conditionibus faciunt Lensii ac Bethunii, pro-* » *millitque se eorum agros à maleficio defensurum. Hoc* Tero- » wanenses *ac Hesdinii sequuntur.* »

[2] Harduin; *Mémoires sur l'histoire d'Artois*, p. 126 et 251. — Al. Hermand, *hist. monétaire d'Artois*, p. 227.

de leur cloche, comme pour en perpétuer le souvenir au milieu des changemens de domination qui allaient suivre. Ils résistèrent cinq ans aux projets de Louis XI. Mais le type de la ruse ne pouvait se laisser arrêter dans ses plans par une volonté facile à plier sous la trahison : ses agens laissèrent les bourgeois, et corrompirent Jean d'Ollehain, Seigneur de Cohen, qui commandait à Aire en l'absence du gouverneur. C'était un acte de la politique habituelle du Roi. « *S'il y avoit dedans quelque forte place un capitaine qui eust povoir de la bailler pour argent, et qui voulsit practiquer avec luy, il povoit estre seur qu'il avoit trouvé marchant*[1]. » La ville d'Aire fut livrée au maréchal d'Esquerdes, après quelques jours d'un siége simulé, le 28 juillet 1482[2].

Dans ses notes sur les chroniques de Philippe de Comines, Jean Godefroy, le savant producteur d'une des meilleures éditions de ces chroniques, exprime ses doutes sur la trahison de d'Ollehain, qu'il regarde comme imaginaire, croyant, à ce sujet, trouver Molinet en désaccord dans ses expressions. Enoncée tout d'abord dans un ouvrage justement estimé, la note de Godefroy, déjà importante par elle-même, est devenue d'autant plus

[1] Comines.

[2] Archives de la ville d'Aire. Lettres de Louis XI, données à Cléry, au mois d'août 1482 ; original en parchemin scellé du grand sceau du Roi, en cire verte.

digne d'attention, qu'elle a été reprise sans commentaires dans l'édition Lenglet, et dans le supplément du père Favre à l'histoire ecclésiastique de Fleury. Nous pensons qu'il ne sera pas sans utilité de relever cette question historique, et nous le ferons le plus brièvement qu'il nous sera possible.

« *L'an mil quatre cens quatre-vingt et un*, écrit Comines, *avoit esté baillée Ayre au Seigneur des Cordes, par le sieur de Cohen, du pays d'Artois, pour une somme d'argent; lequel la tenoit pour le Duc d'Austriche et pour le Seigneur de Bèvres, son capitaine.* »

La phrase de Comines est aussi claire que succinte; l'erreur de date qu'on y remarque ne peut en aucune manière retomber sur les faits, et la trahison s'y dévoile sans fard comme sans affectation. Le récit de Molinet est beaucoup plus explicatif; il détaille les faits. Voilà les deux principales sources à consulter, et nous ne parlerons pas de quelques écrivains qui, semblant les avoir accrues, n'ont fait que copier Molinet, ou quelquefois même ses copistes [1]. Nous donnerons en abrégé les expressions de ce dernier chroniqueur, en ce qui peut concerner la discussion.

« *Les François par aucun entendement qu'ils avoient avec aucuns personnages du party de monseigneur le Duc d'Austriche trafiquèrent tellement en coïnquant*

[1] P. Henterus, de Locre. Mézerai, Villaret, Devienne, etc., etc.

*ensemble secrettement que la ville d'Aire leur fut vendue par Jean sieur de Cohen,..... principal capitaine de la ville....., et ses complices, parmi payant la somme de trente mille escus, et fut promis audit sieur de Cohen, la somme de dix mille escus par an et cent lances d'ordonnance. Mais, pour pallier et coulourer la vendition,..... la conclusion porta que les François acheteurs mettroient le siège devant la ville..... Après qu'une partie de la muraille fut arasée,..... un petit parlement se tint entre les parties, tellement que la ville se rendit par appoinctement, et Cadet de Barat rendit la place par tel si que lui et ses gens partiroient leurs corps saulfs.....* »

Quand deux chroniques écrites dans des sentimens très-différens s'accordent sur un fait sans s'être copiées, il faut des preuves bien irrécusables pour combattre ce fait avec avantage. Ces fortes preuves Godefroy les a-t-il fournies? Il est facile de démontrer, au contraire, qu'il n'en apporte aucune à l'appui de ses doutes. On peut voir que la contradiction qu'il s'efforce de trouver d'abord ne repose que sur une expression mal comprise. Voici, en effet, ce qu'il avance : « *Quoiqu'il paroisse par le* » *passage précédent une intelligence entre le Roi et* » *le sieur de Cohen, cependant l'auteur dit que la* » *ville fut rendue par le cadet Barat.* » Molinet dit au contraire *que la ville se rendit*, et la ville, en ces circonstances, comme le fait assez voir la capitulation, c'étaient les principales autorités

militaires et urbaines, mues incontestablement par leur premier chef. Il est vrai que Molinet ajoute que le cadet Barat *rendit la place*, à certaines conditions telles que celle, pour lui et ses gens, de partir librement. Le cadet Barat était un chef de troupes de guerre; plus d'une fois, à la prise d'une ville ou d'un fort, la garnison avait été égorgée; il était donc tout naturel que cet homme qui, en définitive, avait des forces en main, intervînt jusqu'à un certain point dans les projets de reddition. La phrase de Molinet serait tout-à-fait incompréhensible si *rendre la ville* et *rendre la place* y étaient synonymes. On ne peut raisonnablement donner ici d'autre valeur à cette dernière expression que celle du verbe *se retirer*.

Les observations que Godefroy ajoute à celle qu'on vient d'examiner, sont aussi peu concluantes que la première : « *Le sieur de Cohen*, dit-il, » *n'étoit point gouverneur de la ville d'Aire. On* » *croit qu'il y avoit été comme commandant, mais* » *il est incertain qu'il y fut pendant le siège. Cette* » *ville était sous le gouvernement particulier de* » *Philippe de Bourgogne, Seigneur de Bèvres,* » *dont il est fait mention dans la capitulation, et* » *qui étoit aussi gouverneur-général d'Artois. Antoine* » *de Wissoc, Seigneur de Gapanes, étoit bailly de* » *cette ville, et en cette qualité y avoit toute l'au-* » *torité; le Seigneur de Bèvres étant lors absent;* » *Jean de Leane, Seigneur de Cambrin, étoit* » *capitaine du château;* ainsi il y a beaucoup d'ap-

» parence que la trahison du sieur de Cohen est » imaginaire. »

Ces lignes équivalent à dire qu'il n'est pas certain que d'Ollehain fût à Aire pendant le siège, et que dans tous les cas on ne voit pas en quelle qualité il aurait pu y exercer une grande autorité, puisque les fonctions réellement importantes étaient confiées à des Seigneurs connus et nommés, tout-à-fait autres que lui.

Nous répondrons que rien ne porte sérieusement à douter de la présence de d'Ollehain au siége d'Aire. On ne le nomme pas dans la capitulation; mais aucun des assiégés n'y est personnellement repris, et si on y mentionne le Seigneur de Bèvres, ce n'est pas qu'il y fût, c'est précisément parce qu'il n'y était pas. Jean de Leane était *capitaine du château;* c'est en avoir dit assez en ce qui le concerne. Quant à Antoine de Wissoc[1], nous sommes loin de vouloir lui contester sa qualité de bailli d'Aire en 1482. Il l'était depuis 1462 environ[2], ce qui n'empêchait pas d'Ollehain, comme le marque Pontus Heuterus, de commander à Aire dès 1477[3] et d'y exercer une puissance assez grande pour que le magistrat s'empressât de déférer aux

[1] Fils d'un autre Antoine de Wissoc, également bailli d'Aire, qui joua un rôle assez important dans les guerres civiles de la Flandre sous Philippe-le-Bon. (Meyeri *Annales Flandrici*).

[2] Manuscrit du 18e siècle, n° 347 bis de la bibliothèque d'Aire.

[3] *Rer. Austr.*, lib. 1, p. 52.

désirs de *Monsieur de Cohen*, dans une collation d'office sur laquelle nous reviendrons bientôt. C'est que le Seigneur de Cohen, ainsi que Molinet l'a dit, était le *premier capitaine de la ville*, et que devant ce poste, que la guerre avait créé, et qui devait disparaître avec la guerre, l'autorité ordinaire du bailli en titre avait cessé temporairement. La position de d'Ollehain à Aire en 1482 était exactement la même que celle de Philippe de Beaufort à Arras, en 1414, et l'on peut s'en convaincre en recourant aux documens que Dom Devienne fournit sous cette date dans son histoire d'Artois[1].

Les doutes de Godefroy n'ont donc aucun fondement solide, et la félonie du Seigneur de Cohen n'est que trop avérée par l'accord sur ce point des chroniqueurs estimés dont nous avons rapporté les expressions. Maintenant, d'Ollehain était-il déjà gagné le 24 avril 1482? En faisant nommer, à cette époque, à l'office de sonneur des cloches du beffroi, un homme à lui, espérait-il pouvoir mieux tromper la vigilance du magistrat sur les projets de Louis XI et les siens propres, ou ne le faisait-il absolument que dans le but de favoriser un protégé? Nous abandonnons ces questions à la sagacité du lecteur. L'acte de collation porte que l'office de sonner *le clocque et le Vigneron* du beffroi de la ville d'Aire étant devenu vacant, les mayeur et échevins des deux bans, *en faveur de Monsieur de Cohen, qui*

[1] D. Devienne, t. 3, p. 33.

*en a requis pour Robert, bourgeois*, le donnèrent audit Robert le 24 avril 1482[1].

Le *Vigneron*, que nous avons déjà mentionné, était évidemment la cloche des ouvriers et du couvre-feu, que l'on appelle aussi *clochette* en ce dernier emploi, dans les comptes municipaux du seizième siècle. Son nom, en nous rappelant les vendanges de l'Artois aux siècles passés, laisserait supposer, s'il lui était particulier, que la culture de la vigne n'était pas sans avoir pris quelque extension aux environs d'Aire. Mais le vin d'Aire n'est pas célèbre[2], et la banalité du nom exige de la réserve. Ainsi, et sans chercher à multiplier les exemples, une cloche de La Bassée avait également pris, dès au moins le seizième siècle, le nom de *Wigneron*[3] et les comptes de la ville d'Hénin-Liétard[4], au seizième siècle, mentionnent annuellement et indistinctement, parmi les mises, le sonnage de la cloche du *Wigneron* ou des ouvriers.

Le *métier de la draperie* avait à Aire une grande

[1] Pièces justificatives, n° 3.

[2] Il n'en est que très-rarement question dans les archives de la ville.

[3] Coutumier de Lille, homologué en 1565 :

« *Par la coustume de ladicte ville et eschevinage* (de La Bassée), *les bourgeois d'icelle ville sont tenus chacun an le jour des Roys, après la cloche du Vuigneron sonnée, baillier et délivrer au reward de ladicte ville, ou son commis, pour le droict de bourgeoisie, quatre deniers.....* »

[4] Arch. municipales d'Hénin-Liétard.

importance aux quatorzième et quinzième siècles [1]. Les lettres de 1355 montrent que ce fut surtout pour lui que le besoin d'une *cloche des ouvriers* se fit sentir. Quant à la *cloche du couvre-feu*, on la trouve déjà citée dans le *petit Livre Rouge*, recueil des bans, ordonnances et statuts des mayeur et échevins d'Aire, écrit en 1400, et conservé dans les archives municipales. On lit au folio 12, « *que aucuns fevres, cordewaniers, sures, carons ne cuveliers ne faichent leurs mestiers par nuit, puis le cloque du kœuvre-fu sonnée, ne devant que li waites ara trait le jour, souls l'amende de V s.* »

Au folio 24 : *que aucuns ou aucune ne voist par la ville depuis le cloque du cœuvre-fu sonnée, sans le warant du maieur et eschevins, ou sans lumière suffisans et apperte, soulx l'amende de X s., se ne sont personnes qui puissent informer eschevins qu'il aroient en besogne du faire par leurs sermens ou aultrement, souffisamment, à l'entente d'eschevins.*»

Il parait qu'en 1560, ce ban n'était plus en vigueur, puisqu'on en crée un nouveau analogue, défendant, « *pour remédier aux désordres, débats, larchins et mesus qui se commectent du soir et nuict avant ladite ville, que doresnavant aucuns bourgois manans, habitants et josnes gens à marier d'icelle ville, ou aultres, ne se ingerent ou avancent aller avant ladite ville après les dix heures du soir*

[1] Arch. de la ville d'Aire. Les *Livres Rouges*, etc.

*sonnées, en été, (et en hiver après neuf heures) sans porter ou avoir lumière ardant avec eux*[1]. »

En 1571, quand on fit le carillon du beffroi, le Vigneron dût être refondu pour devenir *note*, et servir tout à la fois à l'agréable et à l'utile. Il est du moins certain que la plus grosse cloche du carillon servit aux mêmes usages que le Vigneron disparu, et qu'elle en usurpa le nom dans la ville jusques vers les premières années du dix-septième siècle[2]. Ses dimensions[3] ne la firent pas distinguer de ses sœurs par une inscription curieuse, et l'on se contenta d'y mouler, sur une ligne circulaire, ces mots, précédés d'un petit écusson à l'aigle parti, mis improprement pour figurer les armes de la ville : IE FVS FECTE L'AN 1571, ET NOVS FEICT Mᵉ MARTIN HEVWIN.

La chute du beffroi d'Aire, arrivée en 1708[4], n'a pas eu de résultats funestes pour la Bancloque ni pour le Vigneron. Ils existent encore tous deux sous leurs vieilles formes de 1477 et de 1571,

[1] *Mémoire* pour l'échevinage d'Aire. Paris 1776-1777.

[2] Archives du chapitre d'Aire. Ordonnances des chanoines sur la police de leur cellier, insérées dans les registres aux actes du chapitre.

[3] Hauteur 51 centimètres. Diamètre de la circonférence de la base, 60 centimètres.

[4] Archives de la ville d'Aire. Registres aux délibérations de l'échevinage.

mais leur usage d'aujourd'hui est bien différent de leur usage d'autrefois.

C'est qu'à Aire tout aussi est bien changé. Le vent de la révolution a soufflé sur la juridiction de l'échevinage. Le métier de la draperie, si prospère au quinzième siècle, a complètement disparu. L'industrie est devenue une chimère. Et le Vigneron n'appelle plus à l'œuvre que les artisans d'une ville morte.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## — I —

Jehan de Peiquigny, Seigneur de Fluy, Chevalier, Gouverneur du Contée d'Artoys, à tous ceuls qui ces présentes lettres verront ou orront, salut. Comme les mayeur, eschevins et communauté de le ville d'Ayre aient fait faire en le dicte ville une halle pour vendre plusieurs marchandises, et aussi en ycelle leur cambre de conseil et le bretesque pour faire et publier les cris et bans de le dicte ville selonc le coustume et privilléges d'icelle ville; nient mains y aient fait faire un clocquier pour le gaite de la dicte ville faire se montée du jour, corner du vespre et aviser par là les périls et inconvéniens que venir porroient en le dicte ville par fu de meschief ou aultrement. Et pour ce que le dicte ville est gouvrenée du mestier de drapperie et aultres mestiers où il convient plusieurs ouvriers ad journée alans et venans al œuvre à certaines heures, et aussi lesdis mayeur et eschevins et plusieurs leurs bourgois et manans en icelle estre et venir en halle pour faire droit et loy selonc le coustume par plusieurs jours cascune semaine, seroit nécessités de avoir clocques oudit cloquier pour les sonner as heures et ordenances sur ce faites et instruites de nostre licence par les dis mayeur et eschevins, et aussi à toutes aultres ordenances appartenans a ordenance de bonne ville, si comme il dient, requérans que sur ce les voeillons pourveir de reméde.

Et nous inclinans à leur requeste, considérans en ce le profit du Seigneur et du commun aveuc raison, leur avons ottroié et ottroions de grâce spéciale, tant qu'il plaira au Roy nosire et à nous, que audit cloquier ils puissent pendre, mettre, faire pendre et mettre cloques pour les sonner en le manière dessus dicte. Mandons et commandons à tous les officiers et sergens du Roy nosire en le dicte Conté, prions à tous aultres, que les dessus dis maire, eschevins et communauté laissent et facent goïr et user pasiblement de nostre présente grace, et que contre les teneurs d'icelle ne les facent ne sueffrent être molestés ne travilliés en aucune manière. Donné à Saint-Omer le XVJ^e^ jour d'aoust l'an de grace mil CCC ciuncquante et ciuncq.

*Archives de la ville d'Aire. Original sur parchemin scellé du sceau de Jean de Peiquigny, en cire rouge, pendant à une double queue de parchemin.*

## — II —

### *Extrait du registre aux collations d'offices de l'échevinage d'Aire, commençant en 1422.*

Aujourdhui XX^e^ jour de septembre mil IIIJ^c^ et XLVIJ, par Messieurs Maïeur et eschevins de la ville d'Aire, viez et nouveaulx fut bailliet et accordé à Jehan le Caullier, bourgeois de la ville d'Aire, le penssion accoustumée pour sonner les clocques du beffroi aux heures accoustumées, sa vie durante ou eas que il ne fourferoit ledit office; et moyennant ce icelui Jehan Caullier a promis et..... de rendre et paier à la ville la somme de XVIIJ livres monnoie courante pardedans le jour de Noël prochain venant, et promis ladite office faire bien et deuement, et païer ladite somme de XVIIJ livres, monnoie dite, pardedans le jour de

Noël comme dit est, et ad ce faire a obligé ledit Caullier tous ses biens et héritaiges et ceux de ses hoirs présens et à venir, à renonciations, etc.

## — III —

*Extrait d'un autre registre aux collations d'offices, commençant en* 1456.

Aujourd'hui XXIIIJ^e^ jour d'avril a.° IIIJ^xx^IJ, Pierre le Gay, dit Becquet, qui avoit le don de l'office de sonner le clocque et le Vigneron du beffroi de la ville d'Aire aux heures et en le manière accoustumée, a remis ledit office en le main de Messieurs maïeur et eschevins, lequel office, en faveur de Mons^r^ de Cohen, qui en a requis pour Robert Bourgois, a esté icelui office donné audit Robert par Pierre Davion, maïeur, Wille Bracquepot, Collard Guerard, Jehan Carette, Guy de Rocquestor, Jehan Vincque, Simon Cocquel, Jehan de Lambres, eschevins de ceste année, Guy Bronde, maïeur de l'an précédent, Wille du Caurroy, Pierre Lefebvre, Jehan Potage, Estève Peppin et aultres, eschevins de l'année passée, pour dudit office joyr et le desservir doresenavant aux gaiges, prouffit et émolumens appartenans aud^t^ office, tant qu'il plaira à mesd^s^ s^rs^ présens et ad venir et jusques à leur rappel. Fait l'an et jour dessus dits.

*Cet extrait et le précédent, faits en* 1776, *existent en originaux collationnés dans les archives de la ville d'Aire. Ils ont été imprimés avec de graves erreurs dans le* Mémoire pour les mayeur et échevins de la ville d'Aire, contre le grand-bailli d'Aire. Paris 1776-1777.

# TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE 7e VOLUME DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE.

1844-1845.


PAGES.

*Table générale des Membres de la Société.* . . . 1

*Discours d'ouverture du Président, à la séance solennelle du 22 janvier* 1846 . . . . . XIX

*Rapport du Secrétaire-Perpétuel, à la même séance.* XXIII


## PREMIÈRE PARTIE.


*Compte-rendu des fouilles faites sur le sol de l'ancienne église abbatiale de St-Bertin, par* M. Henri DE LAPLANE, *Secrétaire-Archiviste*, 1re partie. . . 1

*Idem.* . . 2me partie . . . . . 119

*Idem.* . . 3me partie . . . . . 259

*Errata.* . . . . . 285

*Note sur le sarcophage d'Athala, fille d'un Baudouin Comte de Flandres, suivie d'une dissertation, par* M. Louis DE GIVENCHY. . . . . 287

*Opinion sur Athala, par* M. MALLET . . . . . 303


## DEUXIÈME PARTIE.


*Notice sur le château de Tingry, par* M. Louis COUSIN. 1

*Souchez et Ablain-Saint-Nazaire, par* M. Auguste TERNYNCK. . . . . 33

*Notice historique sur le village de Seninghem, par* M. Alexandre HERMAND. . . . . 61

*Notice sur M. le docteur Desmarquoy, par* M. l'abbé A.-Clovis BOLARD. . . . . 123

PAGES.

*Coup-d'œil sur St-Omer, à la fin du 17me siècle, par* M. A. COURTOIS. . . . . 137

*Réjouissances des écoliers de Notre-Dame de St-Omer, le jour de St-Nicolas, leur glorieux patron, en 1417, par* M. Albert LEGRAND. . . . . 159

*Notice sur les vitraux peints de l'église du Locon, par* M. l'abbé LAMORT. . . . . 203

*Aperçu historique sur deux cloches du beffroi d'Aire, par* M. Jules ROUYER. . . . . 233

FIN DE LA TABLE.

NOTA. — Les planches qui devaient accompagner la notice sur Souchez et Ablain-St-Nazaire et dont il est parlé page 60 (2e partie), ne se trouvent pas dans l'atlas ; les pierres sur lesquelles les dessins qui devaient les composer étaient tracés, ont été gravement endommagées avant le tirage, de manière à ce qu'elles n'ont pu être utilisées.

# ERRATA.

## DEUXIÈME PARTIE.

| PAGES. | LIGNES. | |
|---|---|---|
| 56. | 30. | — *Existait*, lisez : existaient. |
| 60. | 5. | — *Chaux carbonaté*, lisez : chaux carbonatée. |
| 69. | 7. | — *Goibert*, lisez : Goibert. |
| 105. | | — Dans un diplôme du mois d'octobre de l'année 1317, Jean de Beaumont, maréchal de France, dit qu'il a dû séjourner quelque temps à St-Omer avec des hommes de guerre, de pied et de cheval, pour protéger l'Artois. (Archives de la ville de St-Omer, boîte 144, n° 5). |
| 107. | 11. | — *Ramées*, lisez : armées. |
| 119. | 23. | — *Écartelée*, lisez : écartelées. |
| 124. | 11. | — *Et bonnes*, lisez : et de bonnes. |
| 210. | 29 et 30. | — *S'immortaliser Par*, lisez : s'immortaliser par. |
| 219. | 23. | — *Dn*, lisez : du. |

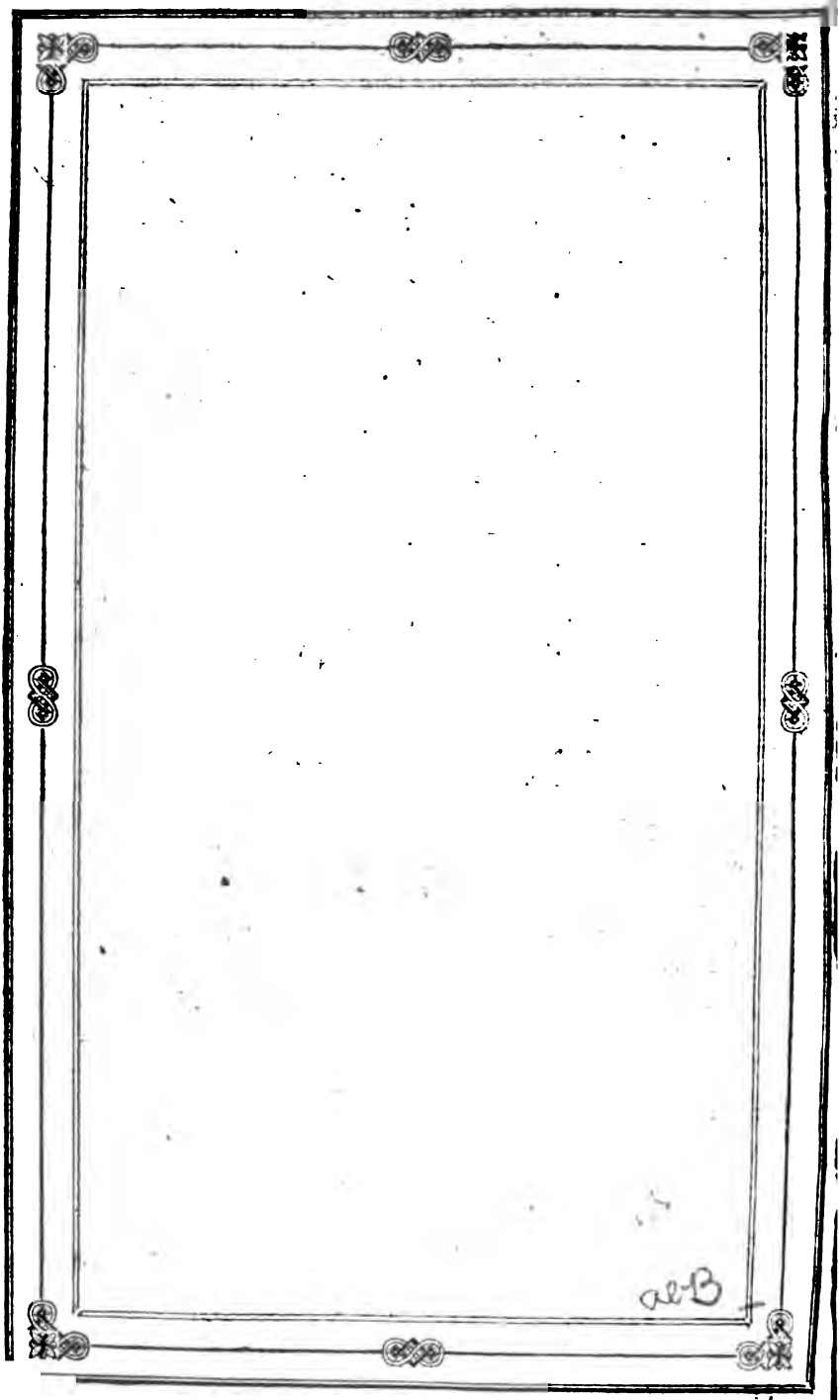

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 419